# REVUE

# ARCHÉOLOGIQUE

---

JANVIER-JUIN 1910

*Droits de traduction et de reproduction réservés.*

S 14

# REVUE

# ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

G. PERROT ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME XV

JANVIER-JUIN 1910

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1910

61382

187013

# LE DISQUE DE PHAISTOS

ET LES

# PEUPLES DE LA MER

Dans la première des trois maisons découvertes en juillet 1908 au Nord-Ouest du Palais, auprès d'une série de petites fosses rectangulaires, M. Luigi Pernier, le vaillant explorateur de Phaistos, a eu le bonheur de mettre la main sur deux débris des archives royales. Les tessons au milieu desquels ils ont été trouvés ne laissent aucun doute sur l'époque à laquelle ils appartiennent. C'est l'époque qui vit la destruction du premier Palais, le *Minoen Moyen III*, qui s'étend de 1800 à 1600 environ. L'un de ces documents est une tablette d'argile où des caractères linéaires ont été gravés à la pointe sur les deux faces; les caractères appartiennent à la classe A qui se distingue de la classe B surtout en ce qu'elle est plus proche du système pictographique. L'autre serait, d'après M. Pernier, le premier monument d'une écriture pictographique inconnue jusqu'ici en Crète. Les graves difficultés que cette interprétation paraît comporter, jointes à l'importance des conséquences historiques qu'une interprétation différente permet d'en tirer, me décident à reprendre l'étude de ce précieux document, en insistant sur les quelques points où je ne crois pas pouvoir accepter les idées développées par M. Pernier dans le beau mémoire qu'il a consacré au disque de Phaistos[1].

1. L. Pernier, *Il disco di Phaestos*, dans *Ausonia*, III, 1908-9, p. 255-302, 5 planches et 19 figures. M. Pernier avait déjà présenté ce monument dans une note lue en octobre 1908 à l'*Accademia dei Lincei*, publiée dans les *Rendiconti*, 1908, p. 642-650 (et, dans le même mois, au IIIe *Congresso della Società italiana per il progresso delle Scienze*, qui a reproduit le disque, fortement réduit, dans l'extrait de ses actes intitulé *Italici e Etrusci*). M. A. della Seta a

Ce monument, qui a valu à la maison où il a été trouvé le nom de *Maison du Disque*, est, en effet, un disque d'argile très fine (diam. 158 à 165 mm.; ép. 15 à 21 mm.). Sur chaque face une quadruple spirale s'y enroule, déterminant quatre rangées concentriques qui ont chacune environ 4 cm. de hauteur. Dans chaque rangée, les signes sont séparés en groupes de 2, 3, 4, 5, 6 ou 7 par un trait vertical qui rejoint les deux lignes concentriques. Les 124 signes qui forment 31 groupes sur la face A et les 118 signes qui forment 30 groupes sur la face B, sont disposés de façon à prendre le moins de place possible, c'est-à-dire qu'ils sont placés verticalement, même des signes comme le bateau dont la logique exigerait qu'ils fussent horizontaux; sauf de rares exceptions dues à des accidents, les signes n'atteignent pas les lignes qui les encadrent et ne se touchent pas entre eux. Chaque signe a été imprimé dans l'argile encore molle au moyen d'un poinçon. Comme il y en a 45 différents, l'imprimeur devait disposer d'au moins 45 poinçons. La sûreté avec laquelle il est arrivé à faire tenir son texte dans les spirales du disque, le très petit nombre des ratures obtenues en égalisant à nouveau l'argile humide, témoignent, sinon d'une grande habileté, du moins d'une longue habitude. Si le disque de Phaistos se trouve être le premier monument d'imprimerie que nous possédions, il n'est probablement que le dernier terme d'une longue série qui permet de faire remonter en plein III^e^ millénaire les débuts de la typographie.

*
* *

Quelque valeur que ces signes aient sur le disque, ils ont conservé le dessin précis des idéogrammes qu'ils ont été à

présenté à la même Académie en mai 1909 un mémoire considérable sur le même disque, qu'il a eu l'obligeance de m'envoyer en épreuves (*Rendiconti*, 1909, p. 297-367). J'ai pu en tirer parti pendant la correction de mes placards (novembre 1909) et c'est aussi à son article qu'est emprunté le tableau des signes des p. 5-6. Les figures agrandies de quelques signes sont reproduites directement d'après celles du mémoire de M. Pernier et les reproductions du disque données à la p. 3 ont été dessinées d'après ses héliogravures. Pendant la correction des épreuves j'ai pu aussi lire la note d'Ed. Meyer sur le disque, dans les *Sitz.-ber.* de l'Académie de Berlin, 1909, p. 1022-9.

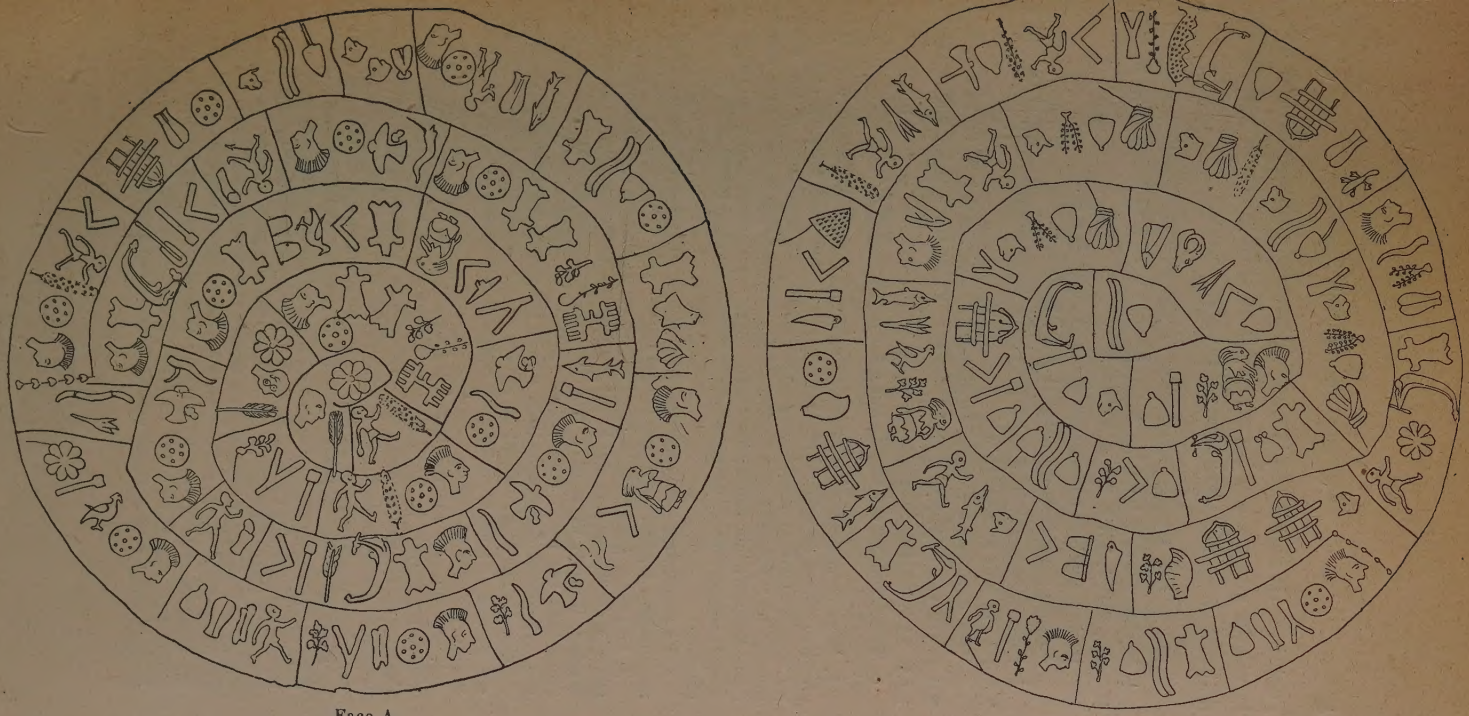

Face A

Face B.

Fig. 1. — Le disque de Phaistos.

l'origine. Ils contiennent donc de précieux renseignements sur la vie du peuple qui les a çonçus et il importe de déterminer d'abord ce que chaque signe a pu représenter[1].

1-8. *Figures humaines ou parties du corps humain.*

1. Homme courant (11 *fois* : **A** I 4, XI 1, XV 2, XXI 2, XXVI 4, XXX 2; **B** VII 2, VIII 4, XII 4, XV 3, XVII 4).

2. Homme aux bras liés derrière le dos (1 *fois* : **A** V 3).

3. Homme (ou enfant) marchant (1 *fois* : **B** III 4)[2].

4. Femme, main gauche à la poitrine, main droite pendante (4 *fois* : **A** VIII 3, XXIV 1; **B** XVI 1, XXVIII 2)[3].

5. Tête d'homme à coiffure de plumes (18 *fois* : **A** I 1, V 1, VIII 1, X 1, XII 1, XIV 1, XVI 1, XIX 1, XX 1, XXII 1, XXIII 1, XXVI 1, XXIX 1; **B** I 1, III 1, XI 1, XVII 1, XXVIII 1)

6. Tête à boucles d'oreille (2 *fois* : **A** XXVIII 2, XXXI 2)[4].

1. Je ne présente d'observations en note que sur les signes où mon interprétation diffère de celle de M. Pernier et je renvoie à son mémoire pour toutes les comparaisons avec les hiéroglyphes hétéens et égyptiens. — Les chiffres romains se rapportent aux compartiments de chaque face du disque comptés de la périphérie au centre; les chiffres arabes à la place que le signe occupe dans le compartiment, les signes étant comptés dans le même sens, de droite à gauche.

2. Le personnage étant légèrement plus petit que les autres, M. Pernier y reconnaît un signe d'infériorité tandis que M. della Seta y voit un enfant.

3. La robe à paniers et la poitrine nue rappellent les « charmeuses de serpents » de Knossos et de Palaikastro et les petites figurines en ivoire de Mycènes (Perrot, VI, p. 817). Hall (*Oldest Civilisation of Greece*, p. 139) revendique tous ces petits ivoires pour Chypre; W. M. Müller (*Neue Darstellungen mykenischer Gesandten*, 1904, p. 17), invoquant la provenance africaine de l'ivoire, les cheveux tombant en tresses et les lèvres épaisses de certaines de ces figures de femmes, incline à y reconnaître des Libyennes (voir la note suivante).

4. M. Pernier y voit une tête d'homme tondue et tatouée, opinion à laquelle adhère Ed. Meyer, p. 1025. Mais les cheveux ne sont pas davantage indiqués dans les autres figures humaines, sauf celle de la femme qui les porte longs (la femme se distingue de même par sa longue chevelure des hommes à tête rase dans les hiéroglyphes égyptiens) et le pseudo-tatouage consiste en une sorte de 8 qui est si près de l'oreille qu'il est difficile de ne l'y pas rattacher. Se fondant sur une peinture de Knossos où un pendant de collier représente une tête tondue avec boucles d'oreille de cette forme, M. della Seta y verrait une tête de femme, M. Karo (*Jahrbuch*, 1909, *Anz.*, p. 95) une tête de nègre. Le souvenir que j'ai de ce fragment de fresque me permet de me rallier à l'interprétation qu'en donne M. Karo. Mais, si cette analogie ne permet pas d'affirmer que l'on soit en présence d'un nègre, on ne peut davantage arguer du crâne qui paraît si aplati en regard du crâne en forme d'œuf de la tête à plumes, puisqu'il est possible que cet allongement soit dû à la coiffure qu'elle porte. D'autre part, la

7. Main droite fermée de face, sans doute munie d'un ceste[1] (5 *fois* : **A** VII 3; **B** XVIII 4, XIX 2, XXI, 5, XXVI 5).

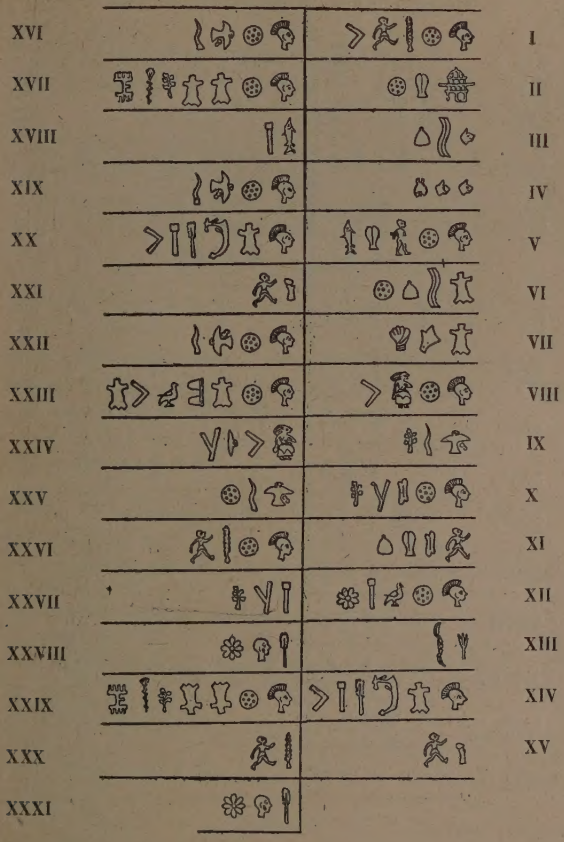


Fig. 2. — Face A.

présence des boucles d'oreille ne garantit pas que la tête soit féminine, puisqu'on les trouve portées aussi par les *Libyens* du tombeau de Séti I (Lepsius, III, pl. 26) et sur des bronzes italiques des VIII-VII[e] siècles (voir plus bas p. 51).

1. M. Pernier y a vu, à cause des plis, une main garnie d'un ceste. La présence du ceste ne me paraît pas nécessaire pour expliquer les plis, mais elle n'a rien d'invraisemblable. Cette sorte de gantelet apparaît en Crète aux mains des pugilistes du fameux rhyton des lutteurs (Mosso, *Escursioni*, fig. 89, 90, 149 et Burrows, *Discoveries*, pl. I; Lagrange, *La Crète ancienne*, p. 39), sur une stéatite (*Annual*, VII, p. 95, p. 31), sur un sceau d'argile (*ibid.*, IX, p. 57, p. 35).

8. Main ouverte de profil (?)[1] (2 *fois* : **B** V 3, XI 4).

9-18. *Animaux en entier ou en partie.*

9. Oiseau à ailes reployées (3 *fois* : **A** XII 3, XXIII 5; **B** XVI 3).

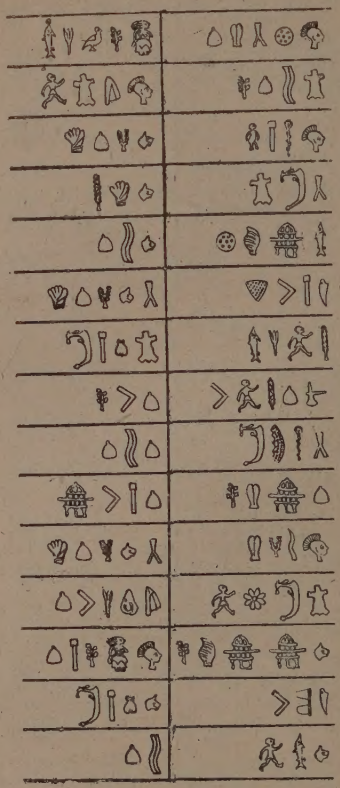


Fig. 3. — Face B.

10. Oiseau à ailes éployées (5 *fois* : **A** IX 1, XVI 3, XIX 3, XXII 3, XXV 1).

11. Poisson (dauphin ?)[2] (6 *fois* : **A** V 5, XVIII 1; **B** V 1, VII 4, XV 2, XVI 5).

de Knossos et, huit siècles plus tard, à la main d'un archer assyrien de Sendjirli (von Luschan, *Verhandl. d. Berl. Anthrop. Ges.*, 1899, p. 221).

1. Pernier et della Seta y voient un vase strié. Mais je suis frappé de son analogie avec l'hiéroglyphe égyptien de la main : *tet* (simplifié, il équivaut à la lettre *t*), si on le redresse en fermant légèrement les doigts (c'est le *kep* égyptien qui signifie : *tenir*).

2. La ressemblance avec le dauphin me paraît plus marquée qu'avec le

12. Insecte (abeille ?)[1] (3 *fois* : **A** IV 3; **B** XXII 2, XXIX 2).

13. Tête de félin[2] (10 *fois* : **A** III 1, IV 1 2; **B** XIII 1, XV 1, XVIII 1, XIX 1, XX 1, XXI 1, XXVI 2, XXIX 1).

14. Tête de cervidé (1 *fois* : **B** XXVII 2).

15. Corne de bovidé[3] (6 *fois* : **A** IX 2, XVI 4, XIX 4, XXII 4, XXV 2; **B** XI 2).

16. Pied de bovidé[4] (2 *fois* : **A** XV 1, XXI 1).

17. Osselet[5] (2 *fois* : **A** X 3, XI 2).

18. Peau de quadrupède étendue (15 *fois* : **A** VI 1, VII 1, XIV 2, XVII 3, 4, XX 2, XXIII 3, 7, XXIX 3, 4; **B** II 1, IV 3, XII 1, XVII 3, XXII 1).

19-24. *Végétaux et dérivés.*

19. Arbre stylisé en forme de massue[6] (6 *fois* : **A** I 3, XXVI 3, XXX 2; **B** VII 1, VIII 3, XIX 3).

20. Tronc à deux branches (4 *fois* : **B** XI 3, XVIII 2, XXI 3, XXVI 3).

21. Rameau à cinq feuilles[7] (11 *fois* : **A** IX 3, X 5, XVII, XXVII 3, XXIX 5; **B** II 4, X 4, XIII 5, XVI 2, XXIII 3, XXVIII 3).

22. Tige terminée en ombelle avec, sur les côtés, feuilles ou boutons (4 *fois* : **A** XVII 6, XXIX 5: **B** III 2, IX 2).

23. Fleur à triple pétale (4 *fois* : **A** XIII 1; **B** VII 3, XVI 4, XXVII 3).

thon que propose M. Pernier. Voir notamment comment ce poisson est schématisé sur les vases mycéniens de Syros (Déchelette, *Rev. arch.*, 1909, II, 325).

1. M. Pernier pense à une mouche qui est représentée de même dans les hiéroglyphes vue de dos, les deux ailes couvrant presque entièrement son corps. Mais les pierres gravées protoégyptiennes et libyennes auxquelles il renvoie me paraissent représenter plutôt des abeilles. Sur les abeilles en Égypte, voir E. Lefébure, *Sphinx*, XI, 1908; dans le monde égéen, A. J.-Reinach, *Rev. Hist. des Religions*, 1909, II, p. 227.

2. MM. Pernier et della Seta y voient un chien. Les analogies égyptiennes me font pencher pour un félin. Le chat paraît n'avoir été connu à cette époque qu'en Crète et qu'en Égypte (cf. Keller, *Die Katze im Alterthum* dans *Jahrbuch* de 1909). Mais ce peut être un autre félin.

3. On peut penser aussi à un cervidé du type de l'oryx égyptien (voir, notamment, ses représentations sur l'enseigne du nome de l'oryx étudiées par Griffith dans *Beni-Hassan*, III, p. 4).

4. On peut penser aussi à un équidé.

5. La valeur de ce signe est sans doute la même que celle de l'*ouā* égyptien ; représentant un os dans de la chair, il a pris le sens de notre « chair et sang », héritier, postérité.

6. C'est probablement le cyprès que représente en égyptien le signe devenu générique pour les arbres, *ȧm*.

7. La plante qui, dans les hiéroglyphes, sert de symbole au sud, est représentée de façon semblable, *res*, le papyrus.

24. Rosace à huit pétales (4 *fois* : **A** XII 5, XXVIII 3, XXXI 3; **B** XII 3).

25-26. *Signes géographiques.*

25. Montagnes (2 *fois* : **A** XXIII 4; **B** XIV 2).

26. Eau (?)[1] (6 *fois* : **A** III 2, VI 2; **B** II, 2, XX 2, XXIV 2, XXX 1).

27-30. *Demeures humaines.*

27. Bâtiment rond à coupole[2] (6 *fois* : **A** II 1; **B** V 2, X 2, XIII 2, 3, XXV 4).

28. Colonne à chapiteau carré (11 *fois* : **A** XII 4, XIV 5, XVIII 2, XX 5, XXVII 1; **B** III 3, VI 2, XXII 3, XXV 2, XXVIII 4, XXIX 3).

29. Barque (7 *fois* : **A** XIV 3, XX 3; **B** IV 2, IX 4, XII 2, XXII 4, XXIX 4).

38. Plan d'édifice[3] (2 *fois* : **A** XVII 7, XXIX 7).

30-42. *Armes, instruments et vêtements.*

31. Arc détendu formé de deux cornes (1 *fois* : **A** XIII 2).

32. Flèche empennée[4] (4 *fois* : **A** XIV 4, XX 4, XXVIII 1, XXXI 1).

33. Hache-pic[5] (1 *fois* : **B** VIII 1).

34. Bouclier rond à sept clous[6] (1 *fois* : **A** I, 2, II 3, V 2, VI 4, VIII 2, X 2, XII 2, XVI 2, XVII 2, XIX 2, XXII 2, XXIII 2, XXV 3, XXVI 2, XXIX 2; **B** I 2, V 4).

1. Pour aucun de ces deux signes, M. della Seta n'admet les interprétations ci-dessus proposées par Pernier. Il veut voir un joug avec pendant dans l'un, un faisceau ondulé dans l'autre. Mais il me paraît impossible de ne pas rapprocher la double pointe de l'hiéroglyphe qui désigne « colline » ou « montagne », par extension « pays étrangers » (pour ce signe comme prototype de la « corne de consécration » crétoise, cf. Newberry, *Annals of Arch. of Liverpool*, I, p. 28) ou des deux triangles accolés qui signifient « pays » en héteen. Quant à la triple ligne ondulée, elle fait penser à ces faisceaux de défenses d'éléphant représentés dans des tombes égyptiennes.

2. Je m'étonne que M. della Seta ait douté de cette interprétation, l'une des plus solides de M. Pernier. Je suis seulement moins convaincu que lui de la ressemblance avec les cabanes du Pount, telles qu'elles sont figurées à Deir el Bahri; celle avec les tombes lyciennes qui a frappé M. Evans me paraît plus étroite.

3. M. Pernier y verrait un peigne, M. della Seta un rateau. Mais la ressemblance avec l'hiéroglyphe des bâtiments fortifiés me paraît convaincante.

4. L'absence de pointe ferait songer à une rame si les dentelures n'obligeaient pas à reconnaître des pennes à l'extrémité opposée. Peut-être avons-nous affaire à la flèche appelée *à tranchet* par les préhistoriens, flèche qui est restée en usage, en pleine époque historique, au Caucase et en Égypte.

5. M. Pernier déclare ce type de hache à tranchants opposés caractéristique de la Crète minoenne. Cependant, à côté de quatre exemples crétois, j'ai pu en mentionner, dans l'article *Securis* du *Dict. des Antiquités*, p. 1168, n. 2 et 3, des exemplaires de Troie, Vaphio, Delphes, de la Thrace et de la Sardaigne.

6. M. Pernier pense à un symbole astronomique et M. della Seta le classe

35. Herminette ou soc de charrue[1] (2 *fois* : **B** XVII 2, XXVII, 1).

36. Couteau à pédoncule et tranchant courbe (2 *fois* : **B** VI 1, XIV 1).

37. Équerre (12 *fois* : **A** I 5, VIII 4, XIV 6, XX 6, XXIII 6, XXIV 2; **B** VI 3, VIII 5, XIV 3, XXIII 2, XXV 3, XXVII 4).

38. Rabot (2 *fois* : **A** X 4, XXIV 4, XXVII 2).

39. Tranchet polygonal[2] (1 *fois* : **A** VII 2).

40. Fourche renversée (5 *fois* : **B** I 3, IV 1, IX 1, XXI 1, XXVI 1).

41. Bonnet en forme de *pileus à apex*[3] (18 *fois* : **A** III 3, VI 3, XI 4; **B** I 5, II 3, VIII 2, X 1, XVIII 3, XX 3, XXI 4, XXIII 1, XXIV 1, 3, XXV 1, XXVI 4, XXVII 5, XXVIII 5, XXX 2).

43. Cachet lentoïde d'anneau vu de profil[4] (1 *fois* : **A** XXIV 3).

43. Vase ou outre[5] (5 *fois* : **A** II 2, V 4, XI 3; **B** I 4, X 3, XI 4).

44. Triangle à pointillé[6] (1 *fois* : **B** VI, 4).

45. Segment de cercle à quatre dents et à pointillé, sorte de scie? (1 *fois* : **B** IX 13).

L'interprétation des signes estampés sur le disque importe surtout à l'archéologie et à l'histoire. C'est par ce qu'ils nous apprennent du peuple qui l'a produit, de ses armes et de ses ustensiles, qu'on peut espérer savoir quel fut ce peuple. Pour la lecture même du disque, cette interprétation n'aurait d'importance que si les idéogrammes y étaient encore pris avec leur

comme lui parmi les *segni incerti*. L'identification avec un bouclier, proposée par Milani au *Congresso della societa italiana per il progresso della Scienze* de 1908 (*Atti*, p. 478 = *Italici ed Etruschi*, p. 42), ne me paraît pas douteuse. Mais j'exclus la signification sidérale que Milani reconnaît encore au bouclier rond à décor en bronze repoussé des Macédoniens. Cette *chalkaspis* macédonienne n'est à mes yeux (voir mon article sur *La Frise du Monument de Paul Emile* dans le *BCH* de 1910) que le dernier représentant du type de bouclier dont le disque de Phaistos fournit la plus ancienne image.

1. Classé parmi les *incerti* par Pernier; l'analogie avec l'hiéroglyphe du hoyau, *mer*, , me ferait pencher pour la seconde identification.

2. Classé parmi les *incerti* par Pernier; c'est tout à fait le tranchet du cordonnier.

3. Proposée dubitativement par M. Pernier, cette interprétation me paraît certaine. M. della Seta rapproche ce signe de l'hiéroglyphe du sein; mais le bouton y est toujours en bas.

4. Cette identification de Pernier me paraît préférable à celle de M. della Seta qui y verrait un bouclier rond vu de profil avec sa poignée.

5. L'idée de M. della Seta d'y voir un *scrotum*, le *cherui* égyptien, me paraît inadmissible. On ne le trouverait pas chaque fois renversé.

6. N'était le pointillé qui donne au triangle, à le supposer renversé, l'apparence d'un *kteis*, j'y verrais une sorte d'herminette triangulaire.

valeur idéographique. Or, il est facile de s'assurer qu'il n'en est rien. Il serait, d'ailleurs, invraisemblable qu'un peuple parvenu à créer une véritable imprimerie pour consigner ses actes en fût encore à cette première phase de l'évolution de l'écriture.

Avant de montrer quelles conséquences l'histoire est en droit de tirer de ce précieux document, il faut donc indiquer ce qu'il peut nous révéler sur l'écriture que pratiquaient et sur la langue que parlaient ses auteurs.

La première question qui se pose est celle du sens dans lequel doit se lire le texte : est-ce de droite à gauche, c'est-à-dire de la périphérie vers le centre, ou de gauche à droite, c'est-à-dire du centre vers la périphérie ? M. Pernier a reconnu que la spirale, gravée en creux, a été tracée de droite à gauche. Il suffit, en effet, de suivre la ligne, en partant des cinq points perpendiculaires qui en marquent le début, pour voir que, dans chacune des spires, la régularité de la courbure a été affectée par la nécessité imposée à la première d'entre elles de ne pas rejoindre ce point de départ. Pour éviter de rencontrer son point initial, la spirale est obligée de se relever brusquement vers le centre, presque à angle droit. Cette déformation fait sentir son action jusqu'au centre où, sur la face B, la dernière spire est réduite à prendre une forme presque triangulaire.

La spirale a-t-elle été tracée complètement d'un seul coup ou l'a-t-elle été par segments à mesure qu'on imprimait les signes? A étudier la face B, on a l'impression qu'elle peut se décomposer en quatre ou cinq segments[1]. Ce point est important, car si l'on admet que la spirale a été tracée par segments en partant de la périphérie, il en résulte que les signes auxquels elle sert d'alignement partent également de la périphérie. Pour établir que tel doit être le sens de la lecture, on peut heureusement invoquer des arguments plus décisifs. Inconsciemment dominé par l'idée que le disque était un document crétois, M. Pernier a voulu que, comme les tablettes minoennes, le

1 Je suis heureux de voir que cette impression a été aussi celle de M. della Seta qui a essayé d'en donner une démonstration, *op. cit.*, p. 304-5.

disque se lût de gauche à droite. Mais, de tous les raisonnements par lesquels il tente d'établir que les signes partent du centre, aucun ne me paraît convaincant. Le plus spécieux est celui qui insiste sur le fait que c'est vers la droite que toutes les figures marchent ou regardent. Cependant, la règle constante des écritures hiéroglyphiques, tant égyptiennes que hétéennes[1], est précisément que les figures sont tournées vers le lecteur. Si les figures regardent vers la périphérie, c'est donc que le lecteur partait de la périphérie. L'imprimeur en était parti également; deux constatations, qu'on peut dire d'ordre typographique, suffisent à l'établir : 1° régulièrement espacés dans la spirale extérieure, les signes se serrent à mesure qu'on approche du centre. Au centre de la face A ils n'en arrivent pas seulement à se toucher, mais il restait si peu de place à l'imprimeur qu'il a dû disposer la tête à plumes et le bouclier, non pas verticalement l'une à côté de l'autre comme à l'ordinaire, mais horizontalement et l'une sous l'autre. 2° Quand deux signes chevauchent l'un sur l'autre (p. ex. dans A XIV la barque sur la peau, dans A XVII la 2e peau sur la 1re), c'est toujours le deuxième signe, celui de gauche, qui empiète sur le premier; c'est par conséquent de droite à gauche que l'impression se poursuivait[2].

1. Les hiéroglyphes égyptiens vont régulièrement de droite à gauche; il paraît en être de même dans les plus anciens textes hétéens qui deviennent plus tard boustrophédiques. Les cunéiformes, qui dérivent d'écritures idéographiques, procèdent aussi de droite à gauche. Il en est de même de l'écriture pictographique crétoise; plusieurs signes dans l'écriture linéaire crétoise ont gardé la position sinistroverse. A. della Seta et Ed. Meyer ont reconnu que la lecture devait partir de la périphérie.

2. La seule exception à cette règle se présente dans A V où le bouclier empiète sur le prisonnier placé à sa gauche. J'avais reconnu, en examinant ce cas avec mon ami Seymour de Ricci, comme M. della Seta l'a fait de son côté (p. 309), que cette exception apparente était l'effet d'une correction. Le disque était déjà imprimé quand il fallut rajouter la tête à plumes et le bouclier devant le groupe qui commençait primitivement par le prisonnier. La ligne de séparation qui se trouvait dans le prolongement de celle qui sépare XVI et XVII et XXIII et XXIV dut être effacée et reportée plus à gauche. Cette correction a également affecté le compartiment voisin de gauche (IV). Dans le compartiment VIII on peut voir encore une rature, un signe ayant été manifestement effacé à la gauche de l'équerre.

Un autre argument ne me paraît guère moins décisif. M. Pernier n'a pas insisté sur ce fait que, dans cinq compartiments de la face A (I, III, XV, XVI, XIX, XXII, XXVII) et dans neuf de la face B (III, VI, VIII, XVIII, XX, XXI, XXIV, XXVI, XXX (?[1]), un appendice en forme de virgule descendait du *dernier signe à gauche*. On ne voit guère à quoi cet appendice peut servir, sinon à une sorte de ponctuation. Comme il est contraire à toute vraisemblance qu'une ponctuation soit rattachée au premier signe du membre de phrase qui la suit, il faut admettre que le signe de gauche de chaque compartiment est non le premier mais le dernier signe[1].

Cette existence probable d'une ponctuation est un élément important de la question qu'il nous faut aborder maintenant : celle de la valeur des signes. Nous avons déjà exclu l'idée qu'elle serait purement figurative, que chaque caractère exprimerait l'objet dont il est l'image plus ou moins amplifiée ou abrégée. L'Égypte montre que l'idéogramme[2], sans se déformer plus qu'il ne l'est sur le disque, peut prendre une valeur phonétique. Il peut désigner ou une syllabe ou une lettre. Les signes du disque sont-ils alphabétiques ou syllabiques?

Des 61 compartiments que les hastes verticales découpent sur le disque, 6 contiennent 2 signes, 16 en contiennent 3, 21 en contiennent 4, 13 en contiennent 5, 2 en contiennent 6, 3 en contiennent 7[3]. Or, aucune langue alphabétique connue ne

1. Dans B XXX et dans A XIX, où la présence de ces virgules n'est pas certaine, elles n'ont pas été tracées sur nos dessins. Suivant que la virgule est plus ou moins forte, elle a été indiquée avec un trait simple ou double. La seule virgule qui ne serait pas à la fin d'un groupe se trouverait au 4e signe de A XXIII; mais sa nature ne me paraît pas certaine. Quant au trait qu'on voit sous le 2e signe de A VI, comme celui qui relie les deux signes suivants, il me semble provenir d'un simple bourrelet produit par les doigts qui tenaient par les bords le disque d'argile encore molle et la refoulaient légèrement.

2. Il faudrait réserver le nom de *pictogramme* aux signes qui expriment l'objet qu'ils dépeignent ou représentent; celui d'*idéogramme* aux signes qui déterminent des idées en rapport avec cet objet. L'égyptien montre comment la transition est facile entre ces deux séries. Ainsi , qui figure et qui désigne une *corne*, rend les idées d'*attaque* et d'*opposition*.

3. Les seuls signes qu'on trouve répétés côte à côte sont les signes 13 (1 fois),

contient, d'une part, une pareille majorité de mots de quatre lettres au moins, d'autre part, un *minimum* de 45 lettres. L'étude des positions relatives de chaque signe amènerait à mettre en lumière d'autres difficultés dont la principale est la nécessité, si l'on cherche des voyelles dans le second signe des groupes de deux signes qui reviennent constamment, d'en admettre près d'une vingtaine, ce qui est manifestement impossible. Je ne puis essayer ici cette étude que pour les deux signes qui importent le plus aux déductions historiques que le disque paraît autoriser : le bouclier rond et la tête à plumes[1].

La tête à plumes se rencontre dix-neuf fois, le bouclier dix-sept fois ; ce sont ainsi, avec le *pileus*, les signes les plus fréquemment répétés sur le disque. Treize fois le bouclier suit la tête ; la tête est toujours au début d'un groupe de signes ; le bouclier se trouve quatorze fois en deuxième place et suivi d'autres signes ; quatre fois il termine un groupe de signes, trois fois en tant que troisième (A II, VI, XXV), une fois en tant que quatrième (B V). Six fois la tête à plumes est suivie d'un signe autre que le bouclier, deux fois de la peau étendue (A XIV, XX), une fois

18 (3 fois) et 41 (1 fois). Le redoublement de lettres est un phénomène constant ; celui de syllabes est moins fréquent ; celui d'idéogrammes est tout à fait rare. En Égypte, aux époques anciennes, cette répétition est l'un des moyens de rendre l'idée de pluralité ; mais il faut que le signe soit répété trois fois.

1. M. de la Seta a consacré à chaque signe une étude approfondie à laquelle on ne peut que renvoyer. Mais il faut résumer les remarquables conclusions auxquelles elle l'a amené : les signes peuvent se diviser en 3 catégories, ils ne peuvent être employés que : *a*) comme préfixes au premier signe d'un *disème* (17) ; *b*) comme suffixes ou deuxième signe d'un *disème* (16) ; *c*) dans l'une ou l'autre des positions précédentes (11). Les *dis*èmes (union constante et nécessaire de deux signes) constituent un caractère si frappant du disque qu'on peut s'appuyer sur ce disématisme pour préciser la valeur des signes : dans chaque disème, le premier signe serait un idéogramme, qui, comme tel, conserve sa valeur même isolé, le deuxième un phonème qui doit trouver un appui. En généralisant, on arrive à donner une valeur idéogrammatique aux 17 signes de la classe *a*, une valeur phonétique aux 16 signes de la classe *b*. Le caractère mobile et variable des signes de la classe *b* incite à y voir l'élément flexible — cas, genre, nombre, temps, mode — qui donne à la partie fixe sa valeur dans la phrase. Chaque groupe de signes ne serait donc pas un mot ; il pourrait former toute une phrase et l'on sait que le même mélange de signes idéographiques et phonétiques permet à l'égyptien de rendre en sept signes une phrase entière avec sujet, verbe, complément direct et indirect.

de la tige ombellifère (B III), une fois de la corne (B XI), une fois du soc (B XVII), une fois de la femme (B XXVIII). Il n'y a donc pas un lien nécessaire entre le bouclier et la tête à plumes. Les deux signes ont une valeur indépendante; mais leur jonction a évidemment une valeur particulière. Quand le typographe est amené, comme on l'a vu, à corriger A V, ce sont les deux signes joints qu'il introduit au début. Les deux faces du disque commencent l'une et l'autre par ce groupe. On pourrait transcrire la face A en 14 lignes et la face B en 5 lignes commençant chacune par le signe de la tête. Si ces signes n'avaient qu'une valeur alphabétique, pourrait-on expliquer pourquoi la tête ne saurait se trouver qu'en préfixe et pourquoi le bouclier ne se trouverait jamais en préfixe? En n'y voyant que des lettres, on doit considérer l'un des deux comme une voyelle. Mais peut-on expliquer pourquoi une voyelle, essentiellement mobile, n'apparaîtrait qu'en une seule place déterminée?

Les mêmes objections subsistent si l'on suppose qu'il s'agit d'un système exclusivement syllabique. Peut-on imaginer un texte de 61 mots où une syllabe reviendrait dix-neuf fois à la tête d'un mot et ne reviendrait que là? Mais ces difficultés disparaissent si l'on suppose que les auteurs du disque, comme les Égyptiens et les Assyriens, avaient conservé des idéogrammes à côté de signes à valeur phonétique, les uns syllabiques, les autres alphabétiques. La prédominance de la tête à plumes et sa position initiale ne peuvent manquer, je crois, de donner l'impression qu'elle *commande* les signes qui suivent. Pour peu qu'on se rappelle la disposition des Annales des rois d'Égypte ou d'Assyrie, l'idée s'impose que le disque contient pareillement un récit. Si la tête à plumes en est à la fois le sujet et l'auteur, c'est qu'elle le représente sous ses traits les plus caractéristiques, ce qui est la définition même de l'idéogramme. Si elle revient avec une pareille fréquence, c'est qu'elle est à la fois nécessaire et suffisante pour le déterminer. Si, en égyptien, le déterminatif de personne se place après le

mot auquel il se rapporte, en babylonien, il se place avant, ce qui paraît être le cas de la tête à plumes sur le disque. Au contraire, la position du bouclier (treize fois après la tête, quatre fois à la fin d'un groupe) conduit à y voir un suffixe de valeur phonétique.

De la coexistence de ces deux séries de signes, doit-on conclure que les hastes verticales ne séparent pas des mots, mais des phrases ou des membres de phrase? Il faudrait en ce cas supposer l'existence de membres de phrase assez courts pour que deux signes suffisent à les rendre, ce qui ne paraît guère probable. Les hastes jouant, dans cette hypothèse, le rôle de signes de ponctuation, que deviendraient les appendices en forme de virgule auxquels nous avons cru pouvoir attribuer ce rôle[1]? Ces deux considérations m'inclinent à ne voir qu'un mot dans chaque groupe de signes. Mais l'existence, dans chaque groupe, d'un élément stable à côté d'éléments mobiles amène à penser que les mots qu'ils forment appartiennent à une langue agglutinante à traces de flexion. On sait que, dans cette phase linguistique, les divers éléments qui entrent dans la confection du mot ne possèdent plus leur valeur idéographique première. Un seul d'entre eux la garde dans toute sa force; les autres se groupent autour de cet élément, qui indique l'idée dominante, sous forme de suffixes ou de préfixes, servant à déterminer les modes d'être ou d'action. C'est dans ce groupe de langues, dont les dialectes caucasiens sont les représentants actuels, qu'on fait rentrer avec certitude le vannique d'Arménie et l'élamite de Perse, avec probabilité le sumérien de Chal-

1. M. della Seta (p. 314) croit qu'il s'agit d'un signe d'accentuation destiné à modifier la valeur phonétique du dernier signe du groupe. Mais je ne conçois guère un système d'accentuation qui ne comprendrait qu'un seul signe et qui ne pourrait porter que sur la dernière lettre d'un groupe. Si l'on n'admet pas qu'il s'agisse de signes de ponctuation, je ne crois pas qu'on puisse penser à lui attribuer une autre valeur que celle d'un signe du pluriel. S'il en est ainsi, c'est une raison de plus pour ne voir qu'un mot dans chaque groupe. — La même conclusion ressort de l'hypothèse d'Ed. Meyer (p. 1024) qui verrait dans ce signe l'équivalent du *virâma* en sanscrit, un signe indiquant l'absence de la voyelle terminale, une véritable apostrophe.

dée et le hétéen d'Asie Mineure. Or, c'est avec les hiéroglyphes hétéens que les signes du disque présentent, tant par leur aspect individuel que par leur disposition d'ensemble, l'analogie la plus frappante.

Ainsi compris, le disque s'éloigne de tous les documents pictographiques que la Crète nous a livrés. Le nombre de ces documents est déjà assez grand pour que, si le disque était crétois, son isolement fût extraordinaire. M. Pernier, qui croit à l'origine crétoise de sa belle découverte, reconnaît qu'elle est en Crète unique de son espèce. Pourtant, il insiste sur le fait qu'une quinzaine des signes empreints sur le disque se retrouvent sur les gemmes et crétules de la Crète. Mais il faut remarquer que, de cette quinzaine, dix à peine (sur 45) appartiennent à des pictogrammes incontestables et qu'il est possible d'indiquer autant d'analogies avec les hiéroglyphes hétéens, ainsi qu'avec les hiéroglyphes égyptiens.

Les trois autres arguments auxquels M. Pernier a recours, pour expliquer que le disque soit seul de son espèce, ne me paraissent guère plus décisifs : 1° il peut représenter un stade jusqu'ici inconnu de l'évolution de l'écriture minoenne, un essai pour remplacer l'empreinte en creux par une sorte de matrice en relief. — Mais les ratures d'une part, le médiocre relief des signes de l'autre ne permettent pas, je crois, de considérer le disque comme une matrice. 2° Il peut être le produit d'une variété locale dont l'existence n'aurait rien d'étonnant en un pays où, en pleine époque grecque, les dialectes les plus différents, — même l'étéo-crétois, dernier représentant, semble-t-il, de la langue minoenne, — ont vécu côte à côte. — Cette hypothèse est admissible, bien que les monuments d'où M. Evans a tiré son tableau des pictogrammes crétois proviennent de toute l'île ; mais elle implique que le disque n'avait pas un caractère rituel, et exclut par conséquent la troisième hypothèse. 3° Le disque serait un document religieux, ce qui expliquerait qu'on y trouve des signes qu'il n'y avait pas lieu de rencontrer dans les documents précédemment connus, marques de propriété,

comptes ou inventaires. — Mais l'absence sur ces documents de 35 sur 45 de nos signes n'en resterait pas moins extraordinaire, et, si le document était rituel, ce que je ne crois pas, on ne comprendrait pas pourquoi il aurait été trouvé hors de son lieu d'origine.

Pour rendre probable le caractère rituel qu'il attribue au disque, M. Pernier a rappelé que c'était un disque de terre cuite qui formait l'acrotère centrale du vieux temple de Héra à Olympie et, surtout, que le plomb de Magliano[1], où l'on a reconnu le nom de sept divinités étrusques, ressemble singulièrement au disque de Phaestos par sa forme et la disposition du texte en spirale. M. Déchelette a réuni ici même (*RA*, 1909, I, p. 317) toute une série de monuments qui attestent de quel culte les symboles circulaires étaient entourés dans le monde égéen, symboles où l'on aurait vu des dérivés du disque solaire; le Labyrinthe, tel qu'il est figuré sur les monnaies de Knossos, offre une division spiraliforme qui rappelle l'aspect de notre disque. Mais le disque de Magliano est en plomb et la plupart des documents religieux de l'Orient sont sur pierre; il serait étonnant qu'une matière aussi fragile que l'argile eût été employée pour un rituel ou une loi sacrée, documents qu'on ne tire par d'ordinaire à plusieurs exemplaires[2], comme l'impliquerait l'idée de M. Pernier de voir une matrice dans le disque de Phaistos. J'y verrais bien plutôt une copie d'un original écrit sur une matière précieuse, comme les tablettes d'argent qui contenaient les traités entre Ramsès II et le roi des Hétéens, ou encore le sceau de Toukoulti-Ninip en lapis-lazuli dont Sennachérib fit faire une copie sur argile. En effet, si les

1. Pernier publie, p. 301, ce plomb qui peut remonter au VIIIe siècle comme le reconnait Milani qui le reproduit aussi dans ses *Italici ed Etruschi*. Sur le plomb aussi le point de départ se trouve à la périphérie, comme sur la plupart des inscriptions grecques écrites en spirales. A celles publiées par Röhl dans ses *Inscriptiones antiquissimae*, ajoutez le disque de Céphallénie, *IG.*, IX, 1, 640; le disque de Cumes, Sogliano, *Atti d. Acc. di Napoli*, 1908, 103; le disque funéraire attique, Ἀθηνᾶ, 1909, pl. I.

2. Je reconnais pourtant que le moule de la scène religieuse de Siteia, reproduit *Rev. arch.*, 1909, I, p. 317, fig. 8, peut être invoqué contre ma thèse.

ratures sont trop nombreuses pour le soin qu'exigerait un document religieux unique, il serait surprenant que le typographe, si exercé qu'on le suppose, ait pu inscrire son texte avec si peu d'erreurs et en calculant si exactement la place nécessaire s'il n'avait pas un modèle sous les yeux.

Comme les traités n'ont guère, aux temps primitifs, un caractère moins sacré qu'un rituel, on doit se demander si l'on ne peut appliquer au disque les noms d'ἄξων ou de κύρβις par lesquels on désignait les tables sur lesquelles les plus anciennes lois sacrées étaient gravées. A une époque postérieure à celle où les lois de Solon furent promulguées, on paraît avoir distingué ces objets en réservant le nom d'ἄξονες aux plaques de bronze quadrangulaires, celui de κύρβεις aux pyramides de pierre à trois faces. Mais il semble qu'à l'origine ils aient été plutôt des disques de bois : *leges Solonis quae Athenis axibus ligneis incisae sunt*[1], ἐν ξύλοις λελευκωμένοις[2]; on précise même que le bois est le peuplier blanc ἐξ πεύκης[3]; on le compare à des σφαῖραι καὶ κύλινδροι; on les montre attachés autour d'un axe comme dans un meuble à volets[4]. On explique leur forme par la nécessité de cacher les choses sacrées, ἐπεὶ τὰ τῶν θεῶν ἀποκρυπτόμενα δεῖ εἶναι[5], et, chose plus curieuse, une autorité de la valeur de Théophraste aurait déclaré qu'ils étaient une invention des Korybantes crétois, Κορυβάντων εὕρημα, Κρήτηθεν εἰσὶ Κορυβαντικῶν ἱερῶν οἷον ἀντίγραφα[6]. Sans doute, cette attribution aux Korybantes de l'invention des

1. Gell. II, 12.
2. Schol. Apoll. Rhod., IV, 280.
3. Eust. *ad Il.*, p. 632, 25.
4. *Etym. Magn.*, s. v. ἄξονες.
5. *Etym. Magn.*, s. v. κύρβις. Le souvenir de l'écriture en spirale paraît s'être conservé en Grèce si l'on en croit un passage des *Anecdota* de Bekker, p. 1117, où, parmi les systèmes d'écriture employés par les anciens, le système σπειρηδόν est mentionné.
6. Schol. *ad* Aristoph., *Aves*, 1354 et Porphyr., *De abstin.*, II, 21. Dans le vers d'Aristophane où Peisthétairos parle d'une loi παλαιὸς ἐν ταῖς τῶν πελαργῶν κύρβεσιν, il faut sans doute voir le même quiproquo entre cigognes et Pélasges qui a fait désigner le même mur de l'Acropole sous le nom de *pélargikon* ou de *pélasgikon*. Aussi n'en ai-je pas tiré parti en rapprochant (voir plus bas) les Pélasges et les auteurs du disque.

*kyrbeis* provient en partie de l'analogie des noms. Mais Théophraste n'aurait guère affirmé, si ce n'avait été chose connue, que les lois des Korybantes ou *Kyrbantes* étaient gravées en Crète sur des *kyrbeis*. *Kyrba* est l'ancien nom d'Hiérapytna en Crète, nom qui se retrouve en Pamphylie et en Carie. Si Hiérapytna, appelée aussi Hiérapétra, traduit le nom antérieur, *Kyrba* pourrait désigner une pierre sacrée de forme ronde, et l'on sait que, si le culte des Kurètes semble autochthone en Crète où ce sont les prêtres du Zeus tonnant, les Korybantes y paraissent venus de l'Ida phrygien avec la Rhéa-Cybèle qui eut à Phaistos l'un de ses principaux cultes. Quant à cette disposition spiraliforme elle-même, elle a pu être inspirée par les cercles concentriques que présentait naturellement toute tablette coupée perpendiculairement dans une branche ou un tronc d'arbre. Ce seraient ces cercles qu'on aurait imités dans l'argile; bien que la question reste contestée, il convient de rappeler qu'on admet généralement l'origine nordique de la spirale[1].

Sans m'étendre sur ces hypothèses, on voit que rien ne s'oppose à l'idée que le disque soit l'exemplaire, conservé aux archives de Phaistos, de quelque convention ou traité. Le principal intéressé paraît être le personnage caractérisé par le heaume ceint de plumes et le bouclier rond. C'est donc en déterminant à quel peuple ces deux armes ont appartenu qu'on peut espérer apporter quelque lumière à la question de l'origine du disque.

1. Burrows a longuement exposé la question (*The Discoveries in Crete*, 1907, p. 185-196. Depuis, contre Wilke, *Zeitschrift f. Ethnologie*, 1906 et contre Miss Boyd, *Gournia*, 1909, p. 10) Hall (*Proceedings Soc. Bibl. Arch.*, 1909, p. 221), a soutenu que la spirale peut être d'origine égéenne. Elle apparaîtrait en Égypte sous la XII[e] dynastie en même temps que commencent les relations avec les *Keftou*; chez eux, elle est connue dès le Minoen Ancien II. Les populations du Nord, encore en pleine époque néolithique, la lui auraient empruntée. Aussi apparaîtrait-elle d'abord en Grèce par la Thessalie, comme il semble résulter des fouilles de Tsountas à Dimini et Sesklo. Je rappelle que le nom de Phaistos lui-même peut être rapproché de Phaistos ou Phayttos en Thessalie (près de Zarkos sur le Pénée, cf. *Annual British School*, V, p. 25). Zarkos, à son tour, rappelle Zakro en Crète, dont il sera question plus bas.

*
* *

M. Pernier n'a pas manqué de reconnaître la ressemblance entre la tête à plumes du disque (fig. 4) et celle des Philistins (fig. 5)[1] représentés à Medinet-Habou, parmi les ennemis de Ramsès III. Mais il a diminué l'importance de ce rapprochement en cherchant à montrer que ce type de coiffure était adopté, à la même époque, par un grand nombre de peuples et qu'il ne peut, en conséquence, servir de caractéristique ethnique. Sans doute, beaucoup de peuples primitifs ont aimé à planter sur leur tête une ou plusieurs plumes. Si le panache des casques est le dernier vestige de la peau d'animal à longue queue qui resta

Fig. 4. — Tête couronnée de plumes du disque.

Fig. 5. — Tête couronnée de plumes d'un *Péléshéta* à Medinet-Habou.

le vêtement de guerre des porte-enseignes romains, le port de l'aigrette chez un peuple atteste que ses ancêtres portaient sur la tête la dépouille d'un oiseau. Cet oiseau dont ils revêtaient la dépouille était probablement celui qu'ils considéraient comme le protecteur de leur peuple. Ainsi, chez les Ligures d'Italie, dont les Grecs appelaient Kyknos le roi légendaire qu'Apollon aurait changé en cygne, Virgile montre son fils Cupavon *cujus olorinae surgunt de vertice pennae*[2]; chez les Sabelliens, adorateurs du pic, ce sont probablement les plumes de cet oiseau

1. D'après Maspero, *Histoire*, II, p. 463.
2. Virgile, *Æn.* X, 187. Sur les cygnes des ceinturons et casques de l'âge du bronze italien, cf. Déchelette, *Rev. arch.*, 1909, I, 345.

qu'il faut reconnaître dans les trois pennes rouges ou noires qui s'élèvent de leur casque[1].

Qu'elle soit destinée seulement à rendre le guerrier plus grand et plus effrayant, ou, comme je le crois, qu'elle le mette directement sous la protection de l'oiseau tutélaire de sa race, cette coiffure de plumes est fréquente[2]. Pour s'en servir comme d'un caractère ethnique, il faut donc circonscrire notre recherche aux plumes disposées exactement comme sur le disque : celles qui forment autour de la tête une véritable couronne, où les extrémités des plumes se recourbent uniformément vers l'extérieur. En nous limitant ainsi, nous devons exclure d'abord les Nubiens et les Libyens que M. Pernier fait entrer à tort en ligne de compte. Les uns et les autres ne se parent que d'une ou de deux plumes ; les premiers les portent fichées au sommet de leur tête nue[3], les seconds au dessus de l'oreille[4]. Libyens et Nubiens ont joué un grand rôle dans l'armée égyptienne, où ils ont conservé leur coiffure distinctive ; leurs dieux se sont introduits dans le panthéon égyptien. Amon est venu des Oasis avec les deux grandes plumes d'autruche que sa primauté a bientôt imposées à un grand nombre de dieux égyptiens. Dans la triade d'Éléphantine trône la grande déesse de la Nubie, Anqet ; sur la tête, elle porte une couronne de plumes retenues par un bandeau et qui vont en s'évasant comme celles du disque. On les retrouve disposées de même chez Bès, le nain difforme d'origine nubienne.

En Mésopotamie, on rencontre une première fois une couronne de plumes cinq cents ans avant l'époque du disque, à Telloh, sur la tête d'un porte-enseigne[5]. Bien que les plumes soient

1. Sur le culte du pic chez les Sabelliens, cf. A.-J. Reinach, *Rev. Hist. des Religions*, 1907, p. 342.

2. W. M. Müller, *Asien and Europa*, p 7 et suiv.

3. Cf. Mac-Iver et Wilkin, *Libyan Notes* (Londres, 1901). Sur la palette prédynastique d'Hiérakonpolis, plusieurs chasseurs portent une seule plume qui paraît plantée au sommet du crâne, comme celle des Nubiens (voir Capart, *Débuts de l'Art en Egypte*, pl. I).

4. R. Lanzone, *Dizionario di Mitologia egizia*, pl. XLIII-XIV.

5. Perrot, *Histoire de l'Art*, II, p. 592, f. 285. Cf. Ed. Meyer, *Sumerier and Semiten*, 1908, p. 99.

plus courtes et plus raides que celles du disque, on doit les prendre en considération, d'autant plus que les mêmes plumes, plus longues, se retrouvent, mille ans plus tard, sur un monument de Ninive[1]. Comme il s'y agit non d'Assyriens, mais d'auxiliaires employés par eux, on peut penser soit aux descendants des Sumériens de Telloh, soit aux peuples des bords de la Méditerranée orientale où nous allons retrouver cette coiffure.

En arrivant à la Méditerranée, nous devons d'abord nous demander si, comme le croit M. Pernier, la coiffure à plumes a été portée par les Minoens ou les Mycéniens. Le savant italien n'a trouvé que deux monuments à alléguer : un vase géométrique de Mycènes et un ivoire d'Enkomi. Leur nature même permet déjà de les récuser comme témoignages proprement mycéniens. L'un et l'autre ne remontent pas plus haut que le IXe siècle ; le vase géométrique est précisément l'œuvre des destructeurs de la civilisation mycénienne, tandis que l'ivoire chypriote a incontestablement subi l'influence assyrienne. De plus, sur le vase de style dipylien, on voit, non une couronne de plumes, mais cinq ou six pennes fixées sur une calotte à larges bords[2]. Le chasseur armé de la hache sur le coffret de Salamine de Chypre[3] pare sa tête d'un flot de plumes qui, en deux groupes inclinés l'un par devant,

1. Perrot, *Histoire de l'Art*, II, p. 521, f. 238. Ces plumes ressemblent à celles qui forment la crête des génies fécondateurs du palais d'Assourbanipal (884-60) à Kalach (l'original à Munich, Furtwaengler, *Beschr. d. Glyptothek*, p. 15 ; bonne photographie dans Bezold, *Niniveh und Babylon*, fig. 73). On les considère généralement comme des plumes d'aigle ; d'autres démons des mêmes reliefs à crête toute semblable ont une tête d'aigle.

2. Wide, *Arch. Jahrbuch*, XIV, 1899, p. 85. Les plumes se réduisent à de simples pointes qui ne sont peut-être que les poils d'une calotte en peau d'animal comme celle que semblent porter, sur un cratère de Mycènes de même époque, des guerriers à bouclier ovale (Perrot, VI, p. 935).

3. Murray, *Excavations in Cyprus*, pl. I et fig. 19. La découverte des ivoires d'Ephèse, qui présentent tant d'analogies d'une part avec ceux d'Enkomi, d'autre part avec ceux de Nimroud, a rouvert la question de l'influence assyrienne dans le monde grec du IXe et du VIIIe siècle. Doit-on voir à Chypre et à Ephèse l'aboutissement des deux routes anatolienne et syrienne partant de l'Assyrie ? Ou doit-on reconnaître dans les ivoires de Nimroud l'influence de l'art égéen resté vigoureux en Chypre et renouvelé en Ionie ? J'ai pris parti pour la seconde hypothèse contre Hogarth dans une étude sur son ouvrage, *The archaic Artemision*, parue dans la *Rev. de l'Hist. des Religions*, 1910, I.

l'autre par derrière, sortent du milieu d'un diadème en métal à clous en relief. Ce diadème rappelle celui des Philistins de Médinet-Habou, mais la disposition des plumes est différente. Ces plumes me paraissent sortir des bords mêmes du bandeau et s'incliner également sur tout le pourtour ; il en est de même sur la tête d'un sphinx qui fait partie de la même trouvaille d'ivoires [1]. Mais, par une nouvelle différence, une sorte de panache ou d'aigrette s'élève au milieu de la couronne de plumes pour flotter au-dessus. On voit une aigrette semblable s'échapper de la couronne en plumes du relief de Ninive dont il a été fait mention [2]. Isolée, cette aigrette sort du milieu d'un *polos* bas sur d'autres sphinx en ivoire qui appartiennent à la fin de l'époque mycénienne [3]. Cette même aigrette se retrouve au milieu de la couronne qui orne la porteuse de vases sur la face A du sarcophage de Hagia-Triada [4]. La couronne elle-même est formée d'une série de petits points d'interrogation dorés dont le crochet se recourbe vers l'intérieur. En les comparant, dans une fresque et dans un stuc peint encore inédits de Knossos, à la crête que porte le « griffon au jardin » [5] et aux deux plumes qui s'élèvent sur le front du « chef à la fleur de lys » [6], on est porté à croire qu'il s'agit sur le sarcophage d'une imitation en métal des plumes du paon ou du coq d'Inde.

1. Murray, *op. cit.* pl. II, n° 126.

2. Voir la reproduction plus nette qu'en donne W. M. Müller, *op. cit.*, p. 362.

3. Voir ceux de Spata et de l'Acropole reproduits dans Perrot, VI, p. 416-18, celui de Knossos reproduit par Evans, *Prehistoric tombs of Knossos*, fig. 69. Rien ne permet d'assurer que cette longue queue que le vent semble entraîner soit formée de plumes. Il s'agit peut-être plutôt d'un faisceau de cheveux ou de fils (dorés dans le λόφος du casque d'Achille). D'autre part on peut se demander si dans « la tiare cylindrique à pointes » (Radet, *Cybébé*, 1909, p. 6) que porte la déesse ailée au lion de la stèle de Dorylée, les pointes ne seraient pas plutôt des plumes stylisées appliquées sur un *polos*.

4. Voir ce que j'en ai dit *RA*, 1908, II, p. 281 et *Rev. de l'Hist. des Religions*, 1909, II, p. 238.

5. J'ai décrit le griffon dans le *Journal des Savants*, 1909, p. 464. Bien qu'il ait un bec d'aigle pareil à celui du griffon d'Assourbanipal, ses plumes ne sont pas droites comme celles qui forment la crête du griffon assyrien.

6. Décrit par A. J. Evans, *Annual*, VII, p. 15.

Aucun de ces monuments ne présente donc de couronne de plumes véritablement comparable à celle du disque, excepté le chasseur d'Enkomi en Chypre que rien ne permet de considérer comme mycénien. C'est à l'art égéo-chypriote, auquel il appartient, art influencé, semble-t-il, par l'Égypte plus que par l'Assyrie, qu'il faut sans doute également attribuer le personnage couronné de deux rangs de plumes sur un bijou d'or du trésor d'Égine[1]. Je crois que l'artiste a eu pour modèle une de ces figurines du dieu Bès qui, dès le milieu du VII[e] siècle, se sont répandues par Naukratis dans le monde grec. A la différence des autres dieux égyptiens, il est représenté de face, la tête surmontée d'une ou de deux rangées de plumes, la figure grimaçante, les oreilles difformes. C'est sans doute leur lobe agrandi qui a été pris par le ciseleur du pendant d'Égine pour une boucle d'oreille annulaire. Dieu nubien, Bès a pu porter des boucles d'oreille comme les nègres de Nubie dont il a reçu ses plumes. Le bijou d'Égine n'autorise donc, pas plus que les autres monuments allégués, à supposer que des populations de culture égéenne aient porté une couronne de plumes semblable à celle qu'on voit sur le disque. Mais il faut remarquer que, parmi les peintures de la tombe de Ramsès III, un vase d'or est

1. Publiée par Evans, *Journ. Hell. Stud.*, XIV, p. 201, cette pièce a été discutée par M. Déchelette, *Rev. arch.* 1909, I, 110. Il a reconnu qu'il ne s'agissait pas d'un chasseur de canards comme le voulait Evans, mais d'une divinité. Mais il n'a pas vu que ce dieu était égyptien, comme sont empruntés à l'Égypte les plantes lotiformes sur lesquelles il marche et les deux animaux qu'il tient ; ce ne sont pas des cygnes comme le pense M. Déchelette, mais la *chénalopex* d'Égypte, déjà imitée sur les poignards de Mycènes. Il n'y a que deux traits non égyptiens sur ce bijou : 1° la façon dont le dieu saisit les deux oies, par un geste inspiré des déesses thérophores de l'art ionien ; 2° les pendeloques rondes d'un type égéen qui s'est répandu dans le Nord à l'époque de Hallstatt et qui paraissent avoir été ajoutées après coup au bijou. Les images de Bès vêtu seulement d'un pagne et les oreilles pendantes sont si nombreuses dans la pacotille égypto-chypriote qu'on s'étonne que M. Déchelette n'y ait pas cherché le prototype du personnage plutôt que de le comparer aux bronzes du premier âge du fer en Italie et dans le Nord de l'Europe, où l'on rencontre souvent une figure masculine pourvue de larges boucles d'oreille annulaires. Peut-être n'est-ce pas l'effet d'un hasard que cette figure, comme celle de Bès, serve à orner des épingles et des couteaux. Comme la tête de Bès décore déjà des récipients du temps de Séti I et de Ramsès III, elle a pu être connue dès le XII[e] s. dans le monde égéen.

porté par deux personnages vêtus d'une robe syrienne d'un modèle particulier; à l'oreille, ils portent une boucle et sur la tête des plumes qui rappellent toutes deux celles du Bès du bijou d'Égine. Or, leur attitude dans la tombe de Ramsès III ne permet pas de douter qu'on ait voulu figurer les Philistins vaincus par lui[1].

On se trouve ainsi ramené à ce groupe de « peuples de la mer » dont font partie les *Péléshéta*. La similitude entre leur coiffure, telle qu'elle est sculptée à Medinet Habou, et celle du disque n'est pas contestable[2]. Sans doute, on peut objecter que, à Médinet Habou, les plumes sortent d'un véritable bandeau qui enserre le front et qui forme probablement le pourtour d'un heaume de feutre couvrant le crâne. Ce bandeau n'est pas indiqué sur le disque; mais la simplification qui est le propre des idéogrammes peut suffire à en expliquer l'absence; il est d'ailleurs possible que la forme extraordinairement pointue qui est donnée au crâne provienne d'un essai maladroit de rendre l'aspect du heaume du milieu duquel s'élèvent les plumes. Quoi qu'il en soit, les *Péléshéta* ne sont pas seuls à porter ce heaume à plumes sur les sculptures de Médinet-Habou. Il appartient aussi à trois d'entre les peuples qui semblent confédérés

Fig. 6.
*Sardopator* sur une monnaie romaine.

1. Wilkinson-Birch, *Manners and Customs*, II, 7; W. M. Müller, *op. cit.*, p. 366. Ed. Meyer, p. 1026, croit qu'il s'agit de nègres parce que les bouts de la ceinture ont la forme de la fleur symbolique du Sud. Mais je crois que l'artiste a inconsciemment rapproché de ce motif qui lui était familier les trois lanières déterminées par un gland qui pendent de la ceinture des Péléshéta et sont un de leurs traits distinctifs (voir la fig. 22). D'autre part, Chabas (*Antiquité historique*, 2e éd., p. 314) a déjà attiré l'attention sur des monuments qui montrent que les femmes des Peuples de la Mer vaincus par Ramsès III portaient des boucles d'oreille.

2. Les dernières reproductions des bas-reliefs de Medinet-Habou sont les phototypies de Bissing-Bruckmann, *Denkm. ägypt. Sculpt.*, pl. 93 : Ramsès mettant les ennemis en fuite ; pl. 94 : la bataille navale ; pl. 95 : les Shardana frappant leurs boucliers avec leurs glaives. Mais, pour une reproduction complète et claire, il faut toujours recourir aux dessins de Rosellini, *Mon. reali*, pl. 124-34.

avec eux : *Tchakara, Ouashasha, Toursha*. Ailleurs nous les retrouverons alliés aux *Shardana* que je considère comme les ancêtres des Sardes.

Si ces *Shardana* ne paraissent sur les monuments égyptiens

Fig. 7. — Statuette de Sardaigne.

qu'avec le casque à cornes et si les bronzes sardes portent généralement le même casque, quelques statuettes de Sardaigne [1]

1. La statuette de bronze reproduite fig. 7, trouvée à Gestori en 1844 et conservée au Musée de Cagliari, a été généralement qualifiée de *Sardus pater*. La longue robe (qui rappelle celle du Mégabyze dans les ivoires d'Éphèse) et la main droite levée dans le geste d'adoration me feraient plutôt penser à

présentent le « *Sardus pater* » couronné de plumes disposées de même et sortant de même d'un diadème de métal (fig. 7 et 8). Les monnaies qui portent la tête du dieu montrent les mêmes plumes droites s'élevant en couronne sur le front[1] (fig. 6).

Un siècle avant l'attaque des *Péléshéta* et de leurs confédérés contre Ramsès III, les *Shardana*, les *Toursha*, les *Shakalasha*, les *Akaiouasha* et les *Louki* marchent contre Merenphtah sous la conduite du chef des *Mashouasha* de Libye, Mâraïou (v. 1220). Parmi ces Libyens se trouvaient sans doute les ancêtres des Nasamons qui portaient des plumes sur leur tête[2]. Rien ne permet malheureusement de décider s'il s'agit seulement des deux plumes divergentes qui ornent la tête des Li-

Fig. 9. Bouclier rond à clous du disque.

Fig. 8.

un prêtre du dieu. Publiée d'abord par Spano, *Bullettino annuale sardo*, I, p. 97 et III p. 185, dans le *Catalogo della sua raccolta*, 1860, p. 73 et dans son *Memoria sopra il nome di Sardegna*, 1873, p. 21, elle a été rééditée par E. Païs dans son *Bullettino archeologico sardo*, I, 1884, p. 102 et par A. Taramelli, *Memnon*, II, p. 1908, pl. X, 5, à l'obligeance duquel je dois la photographie d'après laquelle elle a été reproduite ici. Le bronze est évidemment d'époque punique, sinon plus tardive. Mais ce n'est pas une raison pour considérer le dieu comme d'origine punique. Un dieu à robe et à coiffure semblables, barbu, la main droite levée, mais assis, paraît sur les monnaies de Clodius Albinus frappées à Hadrumète, sa patrie, et sur une terre-cuite de la localité voisine de Birbou-Rekba (Merlin, *Bull. arch.*, 1909, p. 69). Étant donnée la force des traditions sur les rapports primitifs de la Sardaigne et de la Libye, ce rapprochement ne me paraît pas indiquer l'origine punique du *Sardus pater*, mais confirmer ces traditions. La tête reproduite à la figure 8 est beaucoup plus archaïque et est d'autant plus importante qu'elle appartient probablement à un guerrier (d'après Taramelli, *loc. cit.*, pl. X, f. 3).

1. Cette monnaie de la *gens Atia* est reproduite d'après Perrot, IV, fig. 7. Les monnaies exigeant une simplification semblable à celle que subissent les idéogrammes, la couronne est réduite à 6 ou 7 traits verticaux qui semblent partir du sommet du crâne. Cette apparence, rapprochée du bronze de Gestori, confirme le rapprochement de la tête à plumes du disque qui présente le même aspect avec les têtes de Médinet-Habou.

2. Dio Chrys., *Orat.*, LXXI, 383 R ; πτερὰ ἔχοντες ἐπὶ ταῖς κεφαλαῖς ὀρθὰ ὥσπερ Νασαμῶνες.

byens sur le tombeau de Séti I[1], le grand-père de Merenphtah, ou s'il s'agit de toute une rangée de plumes comme semblent en porter les archers dans certaines gravures rupestres libyennes[2]. A les comparer avec le *Sardus pater* des monnaies mentionnées, ces plumes pourraient représenter une véritable couronne. Ces mêmes *Louki* associés aux *Shardana* l'an V de Merenphtah devaient porter la même couronne de plumes. Du moins Hérodote la prête-t-il expressément à leurs descendants, les Lyciens de l'armée de Xerxès[3].

La répartition du bouclier rond précise ce que permet d'entrevoir celle du heaume à plumes. En Crète, il n'apparaît qu'à la fin même de l'époque mycénienne. Les reliefs de Prinia[4] et de Praisos[5] où il figure appartiennent sans doute au VI^e^ siècle; les boucliers circulaires en bronze repoussé de la grotte de l'Ida, de Palaikastro[6] et de Phaistos[7] et la stèle archaïque de Prinia[8] remontent tout au plus au VIII^e^ siècle. Dans la Grèce continentale, la rondache apparaît deux siècles plus tôt, à la fin de l'époque mycénienne. La vingtaine de boucliers ronds votifs trouvés dans la tombe à coupole de Menidi[9] et le fameux fragment de vase de Tirynthe où deux guerriers semblent frapper leurs lames contre leurs petites rondaches, ne peuvent guère être antérieures au X^e^ siècle[10].

On serait obligé de remonter de six siècles pour l'apparition du bouclier rond dans le monde grec si l'on admettait,

1. Capart, *Débuts de l'Art en Egypte*, p. 26.
2. Tissot, *Province d'Afrique*, I, p. 344 et 491.
3. Hérod., VII, 92 : περὶ τῇσι κεφαλῇσι πίλους πτεροῖσι περιεστεφανωμένους. Pour les Libyens de Xerxès, dont le chef Massagès rappelle le Mashashar qui les dirige contre Ramsès III, Hérodote note seulement leur vêtement en peau de chèvre (VII, 71).
4. Pernier, *Bollettino d'Arte*, 1907, p. 441.
5. Halbherr, *Amer. Journ. of. Arch.*, 1901, pl. XII, 4.
6. Bosanquet, dans le *Times*, 8 août 1905.
7. Pernier, *Mélanges Beloch*, 1909.
8. Milani, *Italici ed Etruschi*, pl. XIV, fig. 65.
9. Wolters, *Jahrbuch*, 1899, p. 108, 118.
10. Schliemann, *Tirynthe*, pl. XIV. Voir mon article sur l'*Inventio Scuti* dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, 1909-10, consacré à la question de l'origine des deux formes de bouclier, le pavois égéen et la rondache nordique.

avec Reichel, qu'un guerrier mycénien portant un bouclier rond figure sur un fragment de faïence trouvé dans la troisième tombe de l'Acropole de Mycènes[1]. Il ne reste plus qu'une tête de profil coiffée d'un casque à cornes muni de couvre-joue que vient couper inférieurement un bourrelet en fort relief. Reichel voit dans ce bourrelet une partie de la circonférence renforcée d'un bouclier. Mais, dans la petite portion qui nous en reste, le bourrelet forme précisément un angle si net qu'il est impossible d'y voir un bouclier rond. Présentant cet angle et arrivant presque à l'oreille du guerrier, ce bouclier est probablement le grand *sakos* mycénien. Le rhyton de Phaistos dit « de la revue » montre que les guerriers crétois de la même époque portaient, eux aussi, un bouclier, allant des pieds au menton[2].

Le bouclier rond des Assyriens n'apparaissant qu'au IX^e^ siècle, on est en droit de considérer les peuples qui le portent sur les reliefs de Ramsès III comme les introducteurs de ce bouclier dans la Méditerranée orientale. Ces peuples sont les *Shardana*, enrégimentés dans l'armée égyptienne, dont le bouclier rond à clous et à double poignée apparaît nettement sur la figure 10[3], les *Péléshéta* qu'ils combattent ainsi que certains confédérés des *Péléshéta* qui se rapprochent d'eux par le mode de coiffure, probablement les *Ouashasha* et les *Tchakara*. On est tenté d'y ajouter les *Toursha*, si l'on voit en eux les ancêtres des Étrusques et si l'on considère que les monuments les plus anciens de l'Étrurie montrent le bouclier rond[4]. Parmi

1. Reichel, *Homerische Waffen*[2] p. 44. Helbig, dont je reçois le nouveau mémoire sur le bouclier homérique (*Jahreshefte*, 1909) en corrigeant ces épreuves, croit qu'il s'agit d'un manteau plutôt que d'un bouclier (p. 42 du tir. à part). Reichel aurait-il raison, que le casque à cornes permettrait de voir dans cette faïence (on connaît l'origine égyptienne de la faïence) un guerrier des Peuples de la Mer.

2. Mosso, *Escursioni*, p. 133 4. On peut se demander si un signe des tablettes de Knossos (*Annual*, VI, p. 58), qui représenterait exactement le bouclier semi-cylindrique des guerriers du vase d'argent de Mycènes vu de profil, ne dérive pas d'un idéogramme représentant ce bouclier.

3. D'après Perrot, IV, fig. 4.

4. Voir Milani, *Studi e Materiali*, II. J'ajoute que le fait que des kabmides sont figurées parmi les dépouilles enlevées aux *Toursha* et aux *Akaiouasha* par

ces monuments, une statuette de Vetulonia qui, d'après Milani, représenterait un Korybante ithyphallique montre le bouclier rejeté sur le dos, pourvu au centre d'un *umbo* très prononcé. Tout autour sont figurées les têtes circulaires d'une dizaine de gros clous (fig. 11)[1], l'ἄσπις ἐραστέεσσα d'Homère. C'est comme des clous que je considère les sept petits cercles qu'on distingue sur le bouclier du disque ; des cercles semblables se voient sur le bouclier des *Shardana* de

Fig. 10. — Un *Shardana* de Medinet-Habou.

Medinet-Habou[2]. Sur les bronzes sardes le bouclier est de même fixé au dos par une lanière[3], comme on le voit notamment sur le guerrier reproduit fig. 12 qui porte des jam-

Fig. 11. — Korybante étrusque avec bouclier rond à clous dans le dos.

Merenphtah implique qu'ils portaient le bouclier rond. Découvrant les jambes, ce bouclier amène bientôt à les protéger (cf. J. de Rouge, *Mémoire sur les attaques dirigées contre l'Égypte par les peuples de la Méditerranée*, extrait de la *Rev. arch.*, 1867, p. 29).

1. Milani, *op. cit.*, fig. 25.

2. W. M. Müller, *op cit.*, p. 374.

3. La Marmora, *Atlas*, XXVII, 97 et 100; Païs, *Notizie*, 1878, pl. VIII, 28; *Bullet. Sardo*, 1884, pl. III, 7; pl. IV, 1 (Perrot, IV, fig. 62 : notre fig. 12); Perrot, IV, fig. 58.

bières comme les *Toursha* et les *Akaïouasha* — les Achéens *aux belles knémides* d'Homère — et un heaume conique à aigrette[1].

Parmi les signes imprimés sur le disque, sept autres peuvent venir confirmer les résultats auxquels nous sommes arrivés.

1° Le bateau avec sa poupe recourbée et la haute proue portant une sorte de gaillard d'avant (fig. 16) se retrouve identique à Medinet-Habou, occupé par des *Péléshéta*. On voit monter à l'abordage des *Shardana* sortant d'un bateau qui se distingue seulement de celui des *Péléshéta* par la présence d'un mât avec grande vergue et porte-vigie[2]. Ce mât se retrouve, dans les mêmes reliefs, sur des bateaux montés par des *Péléshéta* comme celui reproduit à la fig. 13[3]; ils ne paraissent pas s'être servis de rames. Ces bateaux ne se distinguent pas seulement des vaisseaux égyptiens par l'absence de gouvernail et de rames; ils se distinguent aussi sensiblement de ceux des habitants de la Crète minoenne. Du moins, des deux seules représentations que j'en connaisse, l'une

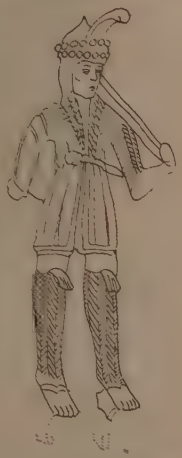

Fig 12. — Guerrier sarde à heaume conique et à bouclier rond.

1. Le nom de πέλτη que Strabon donne au bouclier des Sardes (V, 225), nom qui désignait à l'origine le bouclier echancré à la béotienne, a fini par s'appliquer à tout bouclier rond léger. Celui de λεισήνιον semble designer un bouclier rond plus grand en peau. Homère le prête aux Lyciens (*Il.* XIII, 425), Hérodote aux Ciliciens (VII, 91) et aux *Kabales* de Libye (IV, 171) et Hybrias, dans son *skolion* (Ath. XV, 675 f.), aux Crétois du VI[e] siècle.

2. M. Hall a reproduit ce bateau, extrait du grand bas-relief de Médinet Habou, dans son mémoire *Keftiu and the People of the Sea* (*British School Annual*, VII), p. 186, fig. 11, avec cette légende que je crois erronée : *A ship manned by Sharatina and Philistines attacked by the Egyptians*. L'interprétation est, d'ailleurs, difficile, comme on peut le voir en comparant le commentaire de Chabas à la pl. I de ses *Etudes sur l'Antiquité historique* et celui de Bissing à la pl. 94 de ses *Denkmaeler*.

3. Ce bâtiment philistin avec mât, grande vergue et vigie est extrait du même bas-relief dans Maspero, II, p. 701. Maspero croit que les Égéens avaient copié les galères phéniciennes, II, p. 465. W. Müller, *Neue Darstellungen Mykenischer Gesandten*, 1904, p. 24 a essayé de montrer l'influence exercée vers 1500 par les Phéniciens sur la marine égyptienne.

(fig. 14)[1] montre une sorte d'aplustre à l'avant, une tête de cheval à l'arrière; de l'autre (fig. 15)[2], on sait seulement

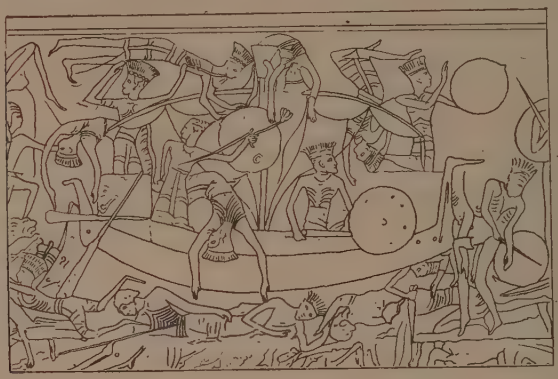

Fig. 13. — Navire des *Péléshéta* à Medinet-Habou.

qu'il portait en plus un rang de rameurs et un mât relié par de longs cordages aux deux extrémités. Le grand cheval qui se dresse sur ce fragment est de proportions trop exagérées

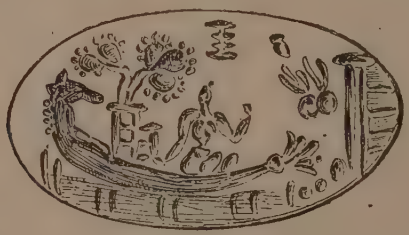

Fig. 14. — Navire crétois de l'anneau de Mochlos.

pour qu'on y puisse voir, avec M. Evans, un cheval ordinaire

1. Anneau d'or trouvé à Mochlos par R. Scager et publié par A.-J. Evans dans les *Transactions* du Congrès des Religions d'Oxford, II, p. 196. Barques semblables à tête d'antilope en Sardaigne, Païs, *Bull. Sardo*, pl. II; Patroni, *Nora* (*Mon. dei Lincei*, XIV), col. 253.

2. A.-J. Evans, *Annual*, XI, 1905, figure 7 (empreinte de sceau trouvée à Knossos du M. R. II, complétée d'une façon que l'anneau de Mochlos permet de rectifier).

importé de Libye. Ne doit-il pas expliquer la tête de cheval de l'autre barque? Comme elle paraît convoyer une déesse vers son temple, le cheval n'est-il pas Poséidon Hippios apparaissant

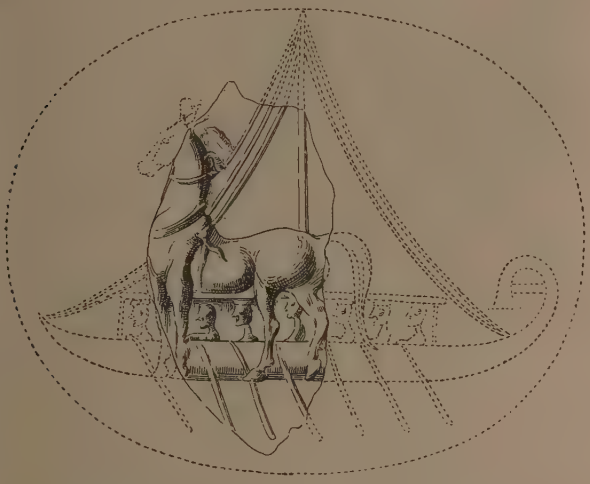

Fig. 15. — Navire crétois d'un sceau de Knossos.

sous forme de cheval sur le pont du navire, de même qu'Apollon Delphinios, dans l'Hymne homérique, s'y manifeste sous la forme d'un dauphin?

2° L'édifice où une coupole semble s'élever au dessus d'une grande architrave formant auvent (fig. 17) ne rappelle rien plus nettement que les tombes lyciennes qui, comme toutes les tombes, reproduisent sans doute la maison des ancêtres.

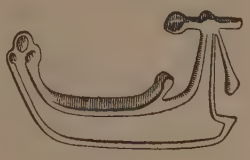

Fig. 16.

3° Si la main gauche porte une sorte de ceste comme le croit M. Pernier (fig. 18), ce ne peut être que cette lanière autour du pouce gauche dont les archers sardes se servent pour protéger le doigt qui tend la corde (fig. 19)[1].

1. Voir par exemple La Marmora, *Atlas*, pl. XXVI, p. 110; *Notizie*, 1878, pl. VIII, p. 25-7; Perrot, IV, fig. 95 (notre fig. 19). Cf. plus haut, p. 5.

4° Si le signe qui voisine plusieurs fois avec cette main est bien un bonnet conique avec un bouton terminal arrondi, il rentre dans la série de ces couvre-chefs dits *pilei* ou κυρβασίαι dont

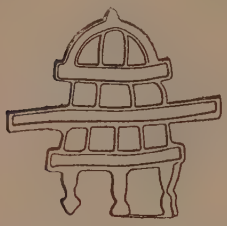

Fig. 17. — Édifice à coupole et à auvent du disque.

Fig. 18. — Poignard courbe du disque.

Fig. 19. — Main munie d'un ceste du disque.

M. Helbig a réuni les exemples primitifs[1]. On les trouve dans le monde mycénien, à Mycènes, à Tirynthe, en Crète même, mais à Chypre aussi et sur la côte de Phénicie, dans une série de statuettes de guerriers portant un pagne semblable à celui des Philistins de Médinet-Habou. Parmi leurs confédérés de 1190, les *Shakalasha* et les *Toursha* portent une coiffure semblable. Si M. Helbig a raison de supposer qu'un bouclier rond était passé au bras gauche de toutes les statuettes de guerriers portant ce *pileus*, nous serons en droit de les revendiquer pour les « Peuples de la Mer ». On a vu un heaume semblable sur la tête d'un guerrier sarde placé au centre d'un diadème sur le devant duquel une plume se recourbe[2] (fig. 12) et il suffit de rappeler le *tutulus* à *apex* des Étrusques. Les Étrusques comme les *Shakalasha* ramènent à l'Asie Mineure plutôt qu'à la Syrie et c'est, en effet, en Cappadoce et non

Fig. 20. Archer sarde avec son gantelet.

1. Helbig, *Sur la question mycénienne*, 1895, p. 29; *Sur les attributs des Saliens*, 1905, p. 30; *Ein homerischer Rundschild*, 1909, p. 28. La même tiare conique paraît sur les reliefs hétéens de Nymphi et de Iasili-Kaïa. Pour Chypre, voir Milani, *Studi e Materiali*, II, p. 71.

2. Païs, *Bullet. sardo*, pl. III, 7 (guerrier), IV, 1 (divinité); un bonnet coni-

en Phénicie que s'est trouvée la grande majorité des petits bronzes du type étudié par Helbig[1]. Aussi paraît-il probable qu'il faut y voir le dieu guerrier des Hétéens, qui porte la même coiffure sur les reliefs célèbres de Iasili-Kaïa[2]. Si le bouclier rond a pu être passé à son bras gauche, il élevait sans doute la bipenne dans la droite; les pointes ménagées généralement sous ses pieds suggèrent qu'il était dressé sur le dos d'un taureau à la façon de ce succédané du grand dieu hétéo-carien qui devait jouir d'une telle vogue dans les légions impériales sous le nom de *Jupiter Dolichenus*.

Fig. 21. Arc à cornes du disque.

6° Le poignard figuré sur le disque (fig. 19) n'appartient pas au type triangulaire crétois ni au type foliiforme chypriote. Il rentre dans la catégorie des coutelas recourbés qui restèrent, dans la Grèce classique, une des caractéristiques des Lyciens, des Cariens et des Thraces[3].

7° Enfin, en examinant à la loupe l'unique représentation de l'arc (fig. 21), on voit qu'il est exactement composé comme celui que l'*Iliade* met entre les mains du Lycien Pandaros[4] : deux cornes de chèvre sauvage sont placées bout à bout et fixées ensemble par une pièce de bois enveloppée de fortes ligatures. Sans doute, il existait dans la Crète minoenne[5] des chèvres sauvages dont les cornes ont seize palmes de haut comme celles dont Pandaros s'est servi pour son arc. Mais on ne semble jamais

que plus semblable à ceux qu'a étudiés Helbig est signalé sur des nouraghes d'Alghero par Païs, *Rendiconti*, 1909, p. 103.

1. Dans la liste dressée par F. E. Peiser, à propos d'un bronze analogue trouvé à Schernen en Prusse (Bezzenberger et Peiser, *Die Bronzefigur von Schernen*, 1908), 18 exemplaires appartiennent à la Cappadoce *largo sensu* — d'Amasie à Homs — contre 3 à la Phénicie.

2. Perrot, IV, fig. 312 et 317.

3. Voir mes articles *Pugio* et *Sica* du *Dictionnaire des Antiquités*.

4. *Il.*, IV, 105. Cf. Day Seymour, *Life in the Homeric age*, 1907, p. 669. Herodote (VII, 77 et 112) donne, il est vrai, aux Lyciens et aux Ciliciens de la Milyatide des arcs en bois de cornouillier.

5. *Annual British School*, IX, pl. III.

les avoir utilisées à cet effet. Jusqu'en pleine époque hellénistique, les archers crétois portent un arc simple en bois que les monnaies de plusieurs de leurs villes mettent entre les mains d'Apollon[1]. L'Égypte n'avait pas connu d'autre arc jusqu'à l'invasion des Hyksos[2]. C'est après leur écrasement que l'arc à cornes apparaît dans les armées de la XVIII[e] dynastie. Il semble que leurs adversaires hétéens l'aient également possédé. En tout cas, l'arc tendu formant deux moitiés qui se rencontrent à angle droit se voit aussi bien au bras du Hétéen au bonnet pointu de Nymphi et sur les reliefs assyro-hetéens de Sendjirli qu'au bras des *Ouashasha* de Medinet-Habou et des statuettes sardes. Pour retrouver un arc aussi nettement composé de deux cornes que celui du disque, il faut descendre jusqu'aux Étrusques.

*
* *

En confrontant les résultats de notre enquête sur la coiffure à plumes, le bouclier et les autres signes de moindre importance, notre choix pour les auteurs probables du disque se limite aux *Louki*, aux *Shardana*, aux *Péléshéta*, aux *Tchakara* et aux *Ouashasha*. Aucun de ces peuples n'est connu comme crétois; mais, sauf les *Shardana*, ils ont tous été en rapports avec la Crète. Il importe à l'intelligence de la valeur historique du disque de mettre en lumière ces rapports.

Le nom des *Ouashasha* a été rapproché par Hall[3] de la ville de Ϝάξος (Waxos ou Oaxos) en Crète. Le nom du peuple serait, en effet, l'exacte translitération égyptienne du nom de cette ville accompagné du suffixe *assos* si fréquent en Carie, en Cilicie et en

1. Voir les références dans mes articles *Sagitta* et *Sagittarii* du *Dictionnaire des Antiquités*.

2. D'après Chabas, *op. cit.*, p. 107, l'arc *shemer* ne paraîtrait pas avant la XIX[e] dynastie — celle de Merenphtah et de Ramsès III — à côté de l'arc *petti*. Il semble pourtant que ce soit un arc à cornes que portent les chasseurs de la palette préhistorique d'Hiérakonpolis.

3. Hall, *Oldest civilisation of Greece*, p. 177; *Annual British School*, VIII, p. 184; *Proceedings Soc. Bibl. Arch.*, 1909, p. 232. Chabas, *op. cit.*, p. 290, avait proposé de reconnaître les Osques dans les *Ouashasha*, les Dauniens dans les *Danaouna* et les Sicules dans les *Shakalasha*.

Pisidie. Des noms avec la même terminaison ne manquent pas en Crète : Priansos, Koressos, Poikilassos, Pamphyriassos, Tylissos, Praisos. *Ouaksos* a pu même donner, à côté de *Ouakseus*, l'ethnique *Ouaksasseus*, comme Ῥύτιον en Crète donne Ῥυτιεύς ou Ῥυτιασσεύς. Si la terminaison se retrouve en Crète et en Asie, il en est de même du radical. On peut rapprocher Vasada en Lykaonie, Assessos près de Milet, Assos en Troade et Assara en Chalcidique[1]; le fils de Tros, Assarakos, et le héros lydien Assaon peuvent encore être allégués. Mais il faut surtout penser à Ouassos près d'Halicarnasse. C'est sans doute d'Ouassos qu'était tiré le nom propre carien écrit OATATIOΣ dans l'inscription de Lygdamis d'Halicarnasse[2], avec le T carien qui équivaut à σσ. On transcrirait donc en grec *Oussassios*, en égyptien *Ouashasha*.

On admet depuis longtemps l'identité des *Louki* avec les Lyciens. Ils apparaissent pour la première fois sur les tablettes de Tell-Amarna où le roi d'Alasia (Chypre ou un état syrien de la côte opposée) se plaint de leurs pirateries[3]. Dès le xv^e^ siècle, ils devaient donc être établis dans les montagnes de Lycie Or, on sait que les Lyciens de l'histoire se divisent en deux populations distinctes et longtemps ennemies : les Solymes, Pisidiens et Myliens d'une part, refoulés dans le haut pays où ils voisinent avec les Lykaoniens; les Trémiles d'autre part, maîtres des côtes. D'après la tradition rapportée par Hérodote, les Trémiles seraient venus de Crète conduits par Sarpédon, frère de Minos, et les rapprochements toponymiques ne manquent pas : Aptara et Patara (il y aurait même un Aptara lycien d'après Stéphane), Kadistion et Kadyanda, Einatos et Einaios, Lamôn et Lamyros, etc. Sarpédon passait pour le fondateur de Milet

1. Fick, *Vorgriechische Ortsnamen*, p. 28 rapproche encore de Oaxos Ouaxa, nom de femme lycaonien.

2. *Greek Inscr. in the British Museum*, IV, n° 886. Ce rapprochement a été signalé par Isidore Lévy à Raymond Weill, qui l'a fait connaître dans la *R. A.*, 1904, I, p. 12. Un autre exemple intéressant de double ethnique, Λύρνη donnant Λυρναῖος et Λυρνήσσιος, est allégué par Wackernagel, *Glotta*, 1909, p. 4.

3. Voir R. von Lichtenberg, *Beitraege zur Gesch. v. Kypros* (*Mitteil. d. Vorderasiat. Ges.*, 1907).

et Milatos de Crète, à qui Milet devrait son nom, ainsi que Pinara en Lycie ont pour héros Pandaros qu'on retrouve dans l'*Iliade* comme chef des Lyciens. Ces Lyciens ne viennent pas de Lycie, mais de Zéleia dans la Troade Hellespontique. Zéleia aurait été fondée par le Thrace Triopas qui donna son nom au cap Triopion en Carie. Adramyttion et Kisthéné en Troade doivent être rapprochés des îlots lyciens de ce nom[1].

Pour les *Zakara* ou *Tchakara*, il est préférable de laisser de côté le rapprochement, proposé par Petrie[2], avec la localité crétoise de Zakro, une des principales du littoral Est de l'île; on verra plus loin ce qu'il faut penser du rapprochement avec les Dakkarénoi, peuplade nabatéo-arabe, signalé par Clermont-Ganneau[3]. Si la grande trouvaille de sceaux et de vases, datant du Minoen récent I, qui a été faite à Zakro, y établit l'existence d'une ville minoenne dont le nom reste inconnu, on ne peut prouver que le nom de Zakro remonte jusque là. Mais je ne vois pas de raison linguistique qui empêche de rapprocher *Tchakara* des Τευκροί, dont les Romains appellent *Teucer* le héros éponyme; on sait qu'au VII[e] siècle Kallinos d'Éphèse célébrait l'origine crétoise des Teukriens[4]. Unis aux Mysiens, ils auraient poussé une expédition en Europe jusqu'au Péneios; les Péoniens qui, des bords de l'Axios — à rapprocher d'Axos en Crète — seraient venus au secours de Priam, passaient pour les descendants des colons laissés par eux en Thrace. Compagnons des Teukriens, les Dardaniens sont également mis en rapport avec la Thrace, Samothrace et la Crète. Or, sous une forme que

1. Pour les textes, voir O. Treuber, *Gesch. der Lykier* (Stuttgart, 1887) et Petersen dans Lanckoronski, *Villes de Pamphylie et Pisidie*, II, 15. — Dans cet aperçu de ce que les traditions grecques peuvent apprendre sur les Peuples de la Mer, je n'ai cherché qu'à mettre en lumière les faits les plus caractéristiques, et je n'indique de références que pour les moins connus.

2. Flinders Petrie, *History of Egypt.*, III, 1905, p. 162.

3. Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, IV, p. 250.

4. Le meilleur exposé de ces légendes se trouve encore dans le vieil ouvrage de K. Hoeck, *Kreta*, II (1828), p. 233. Les découvertes archéologiques confirment de plus en plus les conclusions auxquelles l'amenait une critique intelligente des traditions.

transcrit exactement le latin *Dardani*, ce nom apparaît parmi les alliés des Hétéens, sous Ramsès II, à côté des *Louki* et des *Masa* ou *Maosou*, Mysiens ou Moesiens. A côté de ces peuples, les *Gergithai* sont mentionnés dans les textes grecs et il n'y a aucune raison de ne pas les rapprocher des *Karkisha*[1] qui sont associés, sous Ramsès II, aux *Louki*, *Masa*, *Ilionna* et *Pidasa*, comme alliés des Hétéens.

Hérodote croyait savoir que les *Gergithai* qui existaient de son temps en Troade étaient un reste des Teukriens; les villes de Gergis et de Gergithion y ont conservé leur nom[2]. A Priène, Achille aurait tué le roi des Lélèges Trambélos, frère de Teukros. Strabon signale encore la présence de Gergithes à Kymé et à Milet. Athénée appelle *Gerginoi* les fondateurs de Gergithion et de Kymé et les fait venir de Chypre en longeant les côtes[3]. C'est au contraire par terre que descendent les Pamphyliens, compagnons de Kalchas et de Mopsos; ils ont laissé leur trace à Klaros, à Erythrées, à Selgé; Kallinos d'Éphèse montrait ceux qui ne s'établissaient pas en Pamphylie passant le Taurus et pénétrant en Cilicie, en Syrie et jusqu'en Phénicie. La Pamphylie se serait appelée d'abord Mopsôpia et le nom de Mopsos était associé avec Kolophon, Mallos, Aspendos et Mopsueste[4]. La population primitive de Chios comprenait des Crétois, des Cariens et des Abantes; celle d'Érythrées des Crétois, des Pamphyliens et des Lyciens; celle d'Éphèse des Lélèges, des

1. Ou *Keshkesh*. Leur défaite par Ramsès II est commémorée dans une stèle de Koptos (Petrie, *Koptos*, p. 15) qu'il faut ajouter aux documents cités par Maspero. Petrie signale le rapprochement possible de leur nom avec Kiskissos en Cappadoce (*History*, III, p. 49) celui avec le mont Kasios.

2. Sur la distinction de Gergis près d'Ilion et de Gergithion près de Lampsaque, cf. Kiepert, *Klio*, 1909, p. 11.

3. Hérodote, V, 122; VII, 43; Athénée, VI, 256 B; XII, 524; Strabon, XIII, 604. Sur les Teukriens-Gergithes, voir en dernier lieu Vuertheim, *De Ajace* (Leyde, 1906), p. 55.

4. Il faut remarquer que Mopsos apparaît associé dans certaines légendes au roi lycien Amphimachos et que le nom de son père (donné généralement pour un Crétois) nous est parvenu sous les deux formes *Lakios* et *Rhakios* qui correspondent aux deux lectures qu'on peut faire du nom des Lyciens dans les documents égyptiens : *Rouki* et *Louki*.

Lydiens ainsi que des Crétois, si l'on en croit le nom de *Kourètes* que porte un de ses collèges sacerdotaux : ce sont encore des Crétois qu'on trouve, à Milet avec des Cariens et à Magnésie avec des Pamphyliens[1].

Tandis que les Crétois Astérios et Milétos amenaient leurs compatriotes à Milet, Teukros, que Kallinos faisait venir aussi ἐκ τῆς Κρήτης, aurait fondé Salamine de Chypre. Le nom rappelle Salmônion de Crète et Salmakis de Carie; le culte d'un Zeus-taureau, la légende de l'union de ce Zeus avec Europe sous un platane et le nom de Kérastes « les cornus » donné à ses prêtres paraissent indiquer, en effet, une influence minoenne que confirment les découvertes archéologiques.

Établis à Chypre, il est naturel qu'on retrouve les *Tchakara* sur les côtes voisines. La tradition veut qu'Aias, le fils de Teukros, soit allé de Salamine en Chypre fonder Olba en Cilicie. Les rois-prêtres de cette ville portaient alternativement les noms d'Aias et de Teukros et les *Teucri* étaient peut-être aux Gergithes ce que les Énéades paraissent avoir été aux Dardaniens : la tribu royale. L'identité entre Troyen et Teukrien ne paraît pas douteuse; c'est sous le nom de Teukrien que, d'après Hérodote, Thonis, le gouverneur de la bouche canopique du Nil, aurait désigné Pâris dans le rapport où il informait le Pharaon du débarquement du prince troyen. D'autre part, un document égyptien[2] du milieu du XI^e^ siècle[3] montre les *Tchakara* établis à Dôr près du Carmel, *Dôros* pour les Grecs, qui donnaient le même nom à une ville de Carie et à une ville de Crète. Comme les Teukriens se trouvent associés avec les Gergithes en Troade et avec les Gergines à Chypre, de même les Gergésiens ou Gergashites se retrouvent près des *Tchakara* de Palestine. Peut-être doit-on voir une de leurs tribus poussées vers l'intérieur dans les Dakkarénoi nabatéo-arabes et peut-être leur nom a-t-il subsisté dans Tell Zakarija et dans Ziklag, proches de Lachish.

1. Cf. Kern, *Die Gründungsgeschichte von Magnesia*, Berlin, 1894.
2. Golenischeff, *Recueil de Travaux*, XV, p. 88; XXI, p. 74; Maspero, *ibid.*, 1906, p. 159; W. Max Muller, *op. cit.*, p. 388.

À Lachish comme à Dor, les *Tchakara* devaient se trouver en contact avec les Philistins. Il n'y a aucune raison pour ne pas reconnaître en ce peuple, que la Bible nomme *Pélêthi*, les *Péléshéta* des documents égyptiens et pour ne pas le mettre en rapport avec Chypre et la Crète[1]. La tradition hébraïque s'accorde avec la tradition grecque. Pour désigner le peuple qui habitait le littoral au Sud-Ouest de la Judée, la Bible emploie indifféremment les noms *Phélêthi* ou *Chérêthi*. *Chérêthi* ou *Krêthim* est régulièrement traduit par Κρῆτες dans les Septante et le peuple qui porte ce nom est dit originaire de Kaphtor. Dans une tablette de bois de la XIX$^{e}$ dyn. (v. 1250) qui contient une liste de noms *Keftiou* on trouve celui d'*A-ka-šoû*. W. Max Müller[2] y reconnaît la forme égyptienne du nom que les Septante transcrivent Ἀγχοῦς quand il s'agit du roi philistin de Gath, Achis, auprès duquel David se réfugia deux fois. J'ajoute que ce nom rappelle singulièrement celui d'un des plus fameux héros des Dardaniens et des Teukriens, Ἀγχίσης, Anchise.

Pas plus que le rapprochement des Dardaniens et des Teukriens avec les *Dardani* et les *Tchakara*, il n'y a de raison pour répudier le rapprochement de Kaphtor avec l'égyptien *Keftô* ou *Keftiou*. Le terme *Keftiou*, sur l'identification duquel on a tant discuté, ne désigne par lui-même aucun pays particulier. Comme *Hanebou*, avec lequel il est parfois interchangeable, il désigne *ceux de derrière*, c'est-à-dire, pour l'Égyptien qui regarde toujours vers le Sud-Est, les gens du Nord-Ouest. Aussi *Hanebou* a-t-il longtemps désigné les gens du Delta ; aux époques saïte et ptolémaïque, il fut appliqué aux Grecs. Ainsi les théories qui ont successivement identifié *Keftiou* avec la Phénicie et avec la Cilicie, avec Chypre et avec la Crète peuvent chacune avoir eu du vrai suivant les temps. Quand un de ces peuples devenait prépondérant aux confins septentrionaux du monde égyptien, c'est à lui que le

1. Cette question de l'origine des Philistins a été traitée dans les ouvrages cités de W. M. Müller, Hall et Lagrange. Elle a fait l'objet d'un mémoire de W. M. Müller, *Die Urheimat der Philister* dans les *Mitt. der Vorderasiat. Gesellschaft*, 1900, I, que je connais seulement par des comptes-rendus.

2. W. Max Müller, *Zeitschrift für Assyriologie*, IX, p. 394.

nom était appliqué par excellence et, si la comparaison avec les trouvailles de Crète du costume des *Keftiou* et des objets qu'ils apportent sur les fresques des tombes de Rekhmara et de Senmout ne permet plus de douter que ces *Keftiou* ne soient les représentants de la civilisation minoenne, cette constatation confirme du même coup la prépondérance de la Crète dans la mer Égée aux XVIII^e^ et XVII^e^ siècle.

Cette époque est celle même du disque de Phaistos et c'est de cette époque au XIV^e^ siècle que les Annales royales et la correspondance de Tell-Amarna jettent, sur l'état de la Syrie[1], assez de lumière; on peut affirmer que, du moment qu'il n'y est question ni de *Tchakara* ni de *Péléshéta*, c'est que ni les uns ni les autres n'y étaient encore établis. Un siècle plus tôt, sous Aménophis III (1411-1375), des noms comme *Tarchundaraba* roi d'Arzawa (Commagène) et *Tarkû-dimmê* « roi de Metan (Mitani ?)[2], qui rappellent singulièrement les *Tarchun* d'Étrurie et les *Tarkondas* et *Tarkondêmos* de Lycie et de Cilicie, apparaissent à Tell-Amarna, tandis que le roi d'Alasia s'y plaint de la piraterie des *Louki*. En l'an V de Ramsès II (v. 1285), les *Shardana* font partie de l'armée avec laquelle il bat les *Khâti* et leurs alliés, *Maosou*, *Ilíouna*, *Pidasa*, *Girgasha*, *Louki*[3]. Les deux Lycie du S.-O. et du N.-O. de l'Asie-Mineure, la Mysie, Ilion, Pédasos et Gergis en Troade indiquent la provenance probable de ces peuples. Bien que les *Tchakara*-Teukriens appartiennent aux mêmes régions, ils n'entrent dans l'histoire avec les *Péléshéta* que pour être écrasés par Ramsès III, l'an VIII de son règne (v. 1190), près du fort qui porta son nom, Magadîl-

1. Voir les trois excellents articles du P. Dhorme, *Pays bibliques au temps d'El Amarna*, dans la *Revue biblique* de 1908-9, et un aperçu dans Mac Cormack, *Egypt in Asia*, Londres, 1909.

2. Justi, *Berliner philolog. Wochenschrift*, 1903, p. 370; Knudtzon, *Die zwei Arzawa-Briefe* (1902). On connaît aussi le nom *Tarkuabû* sur un document kosséen de la même époque.

3. Maspero, *Histoire*, II, p. 389. Aux rapprochements toponymiques allégués par Maspero (Pisidie et Patara, Kiskissos en Cappadoce), ajoutez *Mysania* en Cilicie; Petrie pense au mont Kasios et au fleuve Pidias, en Chypre.

Ramsissou. On ne sait où situer exactement ce « Fort-Ramsès » [1]. Comme les envahisseurs établissent leur camp retranché au pays d'Amor, tandis qu'après la victoire égyptienne on les trouve fixés, les *Tchakara* à Dor, les Philistins dans la *Shéphélah*, et comme la bataille eut lieu à la fois sur terre et sur mer,

Fig. 22. — Les *Péléshéta* prisonniers à Medinet-Habou.

je ne vois guère où l'on peut mieux la placer qu'à l'embouchure du Kishon, au N.-O. de cette plaine d'Esdraélon qui avait vu la grande victoire de Tothmès III à Megiddo.

Si les envahisseurs qui devaient laisser leur nom à la Palestine n'avaient pas dépassé le Carmel en 1190, il semble que le peu que l'on sache de la campagne menée trente ans auparavant par Merenphtah en Syrie atteste qu'ils n'avaient pas encore, vers 1220, franchi le Liban. Après avoir mentionné la soumission d'Askalon et de Gézer, le scribe de Merenphtah ajoute que « Yenouam fut rasée » [2]. Les lettres d'Amarna permettent

1. Maspero, II, p. 470 l'identifie avec Césarée qui commença par s'appeler Πύργος Στράτωνος et fut par conséquent un *migdol* ; mais il admet que les envahisseurs s'étaient avancés jusqu'à Joppé.

2. Breasted, *Records*, III, 617. W. M. Müller, *op. cit.*, p. 388 veut rapporter

de placer cette ville dans le Liban méridional, entre Sidon et Tyr. Le contexte indique que Merenphtah ne se trouvait aux prises qu'avec une révolte des populations cananéennes et israélites fomentée par les Khâti et l'on possède précisément sous son règne une liste de chefs en garnison à Gaza : tous leurs noms sont sémitiques. On peut donc en conclure que les envahisseurs venus d'Asie-Mineure n'étaient pas encore entrés au pays des Amorites, chez qui on les a vus campés lorsque Ramsès III marcha à leur rencontre et qu'ils ont dû entraîner avec eux[1]. Avant de narrer sa victoire, le pharaon en augmente l'éclat en rappelant les exploits de ses adversaires : « Nul pays n'avait tenu devant leurs bras, ni Khâti, ni Qodi, Carchémis, les Arad, l'Alasia ; mais ils les anéantirent »[2]. Sans examiner ici si Carchémis doit se placer à Jerabis sur l'Euphrate et Qodi à Homs sur l'Oronte, ni si Alasia doit être identifié à Chypre, il suffit que la seule ville maritime mentionnée soit Arados pour rendre vraisemblable qu'avant 1190 les *Pélésheta* et leurs alliés n'avaient pas pénétré plus au Sud. S'ils étaient déjà parvenus au Liban lors de la campagne de Merenphtah en Syrie, on ne comprendrait guère qu'ils aient attendu trente ans pour se remettre en marche. Il y a donc lieu de croire que, en 1190, après avoir erré quelque temps entre le Taurus, l'Euphrate et

à l'invasion des Philistins le siège de Sidon par un *rex Ascaloniorum* que Justin (XVIII, 3, 5) place en 1209. Pourtant, si ce siège avait eu lieu pendant la descente des Philistins d'Arad au Carmel et s'il avait été assez célèbre pour être rappelé par un épitomateur comme Justin, il serait étrange que les Annales de Ramsès II n'en fissent pas mention ; il ne le serait pas moins que la source de Justin ait parlé d'un roi d'Ascalon avant l'établissement des Philistins dans cette place. Si l'on peut rapprocher le nom du prince amorréen *Hatip*, qui joue un rôle important dans les tablettes d'El-Amarna, de la reine *Hatiba* qu'on trouve à Chypre à la fin du XIe siècle (récit de Wenamon, voir plus bas), on peut supposer que des peuples apparentés aux envahisseurs de 1190 s'étaient, dès le XVe siècle, établis dans la Syrie du Nord.

1. Ainsi que des Hétéens, à en juger par les six chefs prisonniers représentés à Médinet Habou : prince des Khâti, prince d'Amourrou, prince des Tchakara, prince des Shardana, prince des Shakalasha, prince des Toursha.

2. Maspero, *Histoire*, II, p. 466 ; Breasted, *History of Egypt*, p. 464 (la fig. 22 est dessinée d'après le photographie de Breasted, meilleure que les clichés de Maspero et de E. de Rougé, *Mission en Egypte, Album*, n° 79).

l'Oronte, ils venaient, poussés peut-être par de nouvelles bandes, de se remettre en mouvement vers le Sud. Leur point de départ semble être la Cilicie et la Commagène et c'est ainsi que doit s'expliquer, je crois, le passage de Solin : *Cilicia antea usque ad Pelusium Ægypti pertinebat*[1]. On va voir, en effet, les Philistins s'étendre jusqu'à Péluse.

La victoire de Ramsès III dut être bien moins décisive qu'il ne le déclare si, comme je l'ai supposé, c'est à sa suite seulement que les *Tchakara* furent établis à Dor et les *Péléshéta* plus au Sud jusqu'à la frontière de l'Égypte. Sans doute, aucun texte ne prouve que cet établissement fut la suite ou la conséquence de la victoire de Ramsès III. Mais, moins d'un siècle après, sous Ramsès XII (1118-1090), le récit de Wenamon[2], envoyé par le grand-prêtre d'Amon pour chercher dans le Liban les cèdres nécessaires à la barque du dieu, montre les *Tchakara* établis à Dor; leurs vaisseaux le poursuivent devant Byblos où règne un prince qui pourrait bien être un *Tchakara* sémitisé, si l'on en croit son nom de Tchakar-baal. Vingt ans après la mort de Ramsès XII, la chronologie biblique place l'avènement de Saül (1072-1032) qui affranchit définitivement Israël du joug philistin. Mais c'est du milieu du XII^e^ siècle qu'elle date les exploits de Samson, héros des Danites qui, de Gath à Gezer et à Joppé, étaient voisins des Philistins. Vieux héros solaire de Canaan, c'est lui qui, humanisé, incarne les luttes des Cananéens contre les incirconcis. Ces luttes furent si malheureuses que les Danites durent émigrer au pied de l'Hermon, abandonnant aux Philistins un territoire qui s'étendait du Sharon au Mont

1. Solin, c. 38, 2. Il a dû y avoir confusion entre ce fait et la domination des Hétéens, comme l'indique la suite de la phrase : *Lydis, Medis, Armeniis, Pamphylia Cappadocia sub imperio Cilicum constitutis; mox ab Assyriis subacta in breviorem modum scripta est.* Il n'y a rien d'étonnant à ce que la Cilicie au sens large, de l'Halys au Taurus, ait été considérée comme le centre de l'empire hétéen. Le nom de Κητίς ou Κιητίς, qui est certainement en rapport avec celui de Khâti, est resté, à l'époque classique, à toute la côte cilicienne entre Anemourion et le Kalykadnos.

2. Pour le récit de Wenamon, outre les références citées plus haut, voir la traduction publiée dans Breasted, *Records*, IV, 557-91.

Éphraïm. Bien que la Bible ait dissimulé cette défaite, elle reconnaît que Dieu ne suscita Samson qu'après avoir livré pendant quarante ans son peuple à l'oppression des Philistins. Ces quarante ans nous reportent à l'année même de la victoire de Ramsès III et, comme le rédacteur des *Juges* est probablement resté étranger à tous les monuments égyptiens, cette rencontre est trop remarquable pour qu'elle n'autorise pas à dater de la victoire de Ramsès III l'établissement des *Péléshéta* et des *Tchakara* en Palestine. Ils y furent sans doute établis comme ces autres barbares du Nord auxquels les Romains durent donner plus tard des terres sur leurs frontières : à la fois pour les défendre contre de nouveaux envahisseurs et pour fournir des contingents à l'armée royale. C'est ce qui explique que les *Tchakara* figurent déjà, trois ans après leur défaite, parmi les auxiliaires égyptiens dans la grande bataille contre les Libyens[1]; c'est ce qui explique aussi sans doute que l'on n'entende plus parler d'attaques contre l'Égypte de leurs confédérés de 1090 : *Shardana*, *Toursha*, *Shakalasha*, *Ouashasha* et *Danaouna*.

Les noms de leurs confédérés indiquent dans quelle direction il faut chercher le point de départ des *Péléshéta*. On a déjà rapproché les *Ouashasha* d'Oaxos en Crète, Assos en Troade, Vasada en Lykaonie et surtout d'Ouassos en Carie. Pour les *Danaouna*, déjà mentionnés, semble-t-il, à Tell-Amarna[2], il faut rappeler que, en Cappadoce, Dana paraît être une forme indigène du nom de la ville de Tyana[3], que la légende fait de Danaé, éponyme des Danaens, la mère du héros lycien Persée qui tue à Joppé[4], chez les Philistins, le monstre marin auquel l'oracle d'Ammon aurait ordonné d'offrir une jeune fille. Danaos, dont on sait les rapports traditionnels avec l'Égypte, passait pour

1. Voir Daressy, *Natice sur Medinet Habou*, p. 76 et 186. Le lieu de la bataille a été fixé aux environs d'Hérakléouspolis (Ehnasieh), par Golenischeff, *Z. f. Aegypt.* XL, 1903, p. 101.

2. Le passage a été cité par R. Weill, *Rev. arch.*, 1904, I, 68.

3. Comparez Τυάνωλλος tiré de Τύανα comme Τάβαλα de Τάβαι.

4. Voir, sur les rapports possibles entre cette légende et les cultes de Dagon et d'Atargatis, K. Tümpel, *Jahrb. f. Philol., Suppl.*, XVI, 1888, p. 144.

avoir fondé les cultes d'Ammon dans l'Oasis, d'Athéna à Lindos et d'Apollon Lykios à Argos. Son bouclier, suspendu dans le temple de Héra, sert de modèle aux rondaches qu'on donne en prix aux *Héraia*. Le nom même des *Danaoi*, auquel l'*Iliade* assura une si grande extension, paraît ne s'être appliqué d'abord qu'à la peuplade des *Pelasgiôtai* de Thessalie[1]. Cette localisation les rapproche des Danthalètes de Thrace, voisins des Dardaniens, plutôt que des Dandariens du Caucase; ceux-ci, pourtant, se trouvent en contact au Caucase avec des Achéens et l'on connaît des Dardaniens sur le Gyndès.

Le nom des *Shakalasha* est à rapprocher de Selgé et de Sagalassos en Pisidie[2]. J. de Rougé et Chabas les avaient identifiés aux *Siculi* ou Σικελοί. On n'a guère trouvé depuis de faits qui confirment cette identification. L'archéologie, en revanche, ne cesse de rendre plus vraisemblable l'identification proposée par ces savants pour les deux peuples qui apparaissent aux côtés des *Shakalasha* dans la grande invasion libyenne sous Merenphtah et qui reparaissent avec eux parmi les confédérés de 1190 : celle des *Toursha* avec les Étrusques, Tyrrhéniens ou Tyrsènes, celle des *Shardana* avec les Sardes. On a vu que les *Shardana* étaient en contact avec l'Égypte depuis Amenhotep III et que des noms qui rappellent ceux des Étrusques figuraient dans les tablettes de Tell Amarna. Les noms de lieu comme Tyrrha témoignent en faveur de la tradition qui faisait partir les Tyrrhéniens de Lydie[3]; Tarsos au Sud, les Tyrséniens de

1. Sur les *Danaoi* dans l'épopée, voir en dernier lieu A. della Seta, *Achaioi, Argeioi, Danaoi* dans les *Rendiconti dei Lincei*, 1907, p. 133-211. Le rapprochement des *Danaouna* avec les *Danaoi* est dû à de Rougé. Il est linguistiquement irréprochable si l'on admet, avec Maspero, II, 360, que la terminaison en *-aouna*, *-ôna* est la terminaison asianique transcrite en grec *-άων* et qui aurait donné Danaôn à côté de Danaos, comme Lykaôn à côté de Lykos, Kataôn à côté de Kétis. Voir R. Weill, *op. cit.*, p. 67.

2. Une inscription d'Oinoanda mentionne un personnage du nom de Σειγηλάσις; cf. Wilhelm, *Reisen in Südwestlichen Kleinasien*, II, p. 180, n° 231.

3. On peut penser aussi à Torrhébos en Lydie. Certaines monnaies d'Hiérapolis en Phrygie portent à la fois le nom de Μόψος et celui de Τόρρησος (Head, *Hist. Numm.*, p. 565). On sait qu'un Mopsos passait pour le vainqueur des Ama-

Lemnos et de l'Athos au Nord peuvent attester l'extension de leurs bandes. Tyrrha, fief de Gygès, se trouve entre Éphèse et Sardes; Maspero, dès 1877, a rapproché des habitants de Sardes, Σαρδιανοί, les *Shardana*, et J. de Rougé voyait la trace d'une étape intermédiaire dans les monts *Sardonici* ou du *Skardos*, refuge des pirates Liburnes. Les *Iliouna*, qui figurent dans la guerre de 1260 comme les *Shardana*, ont pu laisser leur nom à la fois chez les Iliens de Sardaigne et dans Ilion en Troade[1]. Rappelons encore que les *Girgasha* et les *Loki*, que l'on a vus si étroitement associés avec les *Tchakara*-Teukriens, ainsi que les Dardaniens, les Mysiens et les gens de Pédasos et d'Ilion font partie des alliés des Khâti contre Ramsès II. Il en résulterait, même à défaut de tout autre renseignement, que les *Péléshéta* devaient se trouver à la même époque dans l'Ouest de l'Asie Mineure bien plutôt qu'en Crète. Mais, des côtes asiatiques, ils ont pu être depuis longtemps en rapport avec la grande île.

Ce que nous savons de leur civilisation en Palestine permet de préciser ces rapports.

Les cinq principautés entre lesquelles ils se divisent portent le nom de *sérânim* qu'on a rapproché de τύραννος. Ce mot, inexplicable en grec, a été dérivé ou de Τύρρα en Lydie ou de τύρρις ou τύρσος, « tour », racine probable de Τυρσηνοί ou Τυρρηνοί[2]. La capitale d'une de ces cinq principautés, Lydda, a été rapprochée de Lyttos en Crète[3]. Quant à Gaza, la plus puissante d'entre elles, Diodore rapporte qu'on la tenait pour une colonie crétoise; Stéphane de Byzance nous apprend qu'elle s'appelait Minoa et qu'on considérait comme *Krétagénès* son Zeus Marnas. A l'époque

zones avec Sipylos, un autre pour le fils de Lydos qui aurait jeté à la mer Atargatis. On sait aussi que Mopsos passait pour fils d'un Crétois et, si l'on rapproche Tarsos de *Toursha*, l'on peut aussi en rapprocher Tarrhos en Crète.

1. Je n'ignore pas que Païs s'est prononcé à plusieurs reprises contre ces rapprochements entre Sardes et *Shardana*, Iliens et *Iliouna* (*Atti dei Lincei*, 1881; *Rendiconti dei Lincei*, 1888, 431; 1909, 1-49, 87). Mais ses arguments ne m'ont pas paru convaincants.

2. Fick, *Vorgriechische Ortsnamen*, p. 100; Radet, *La Lydie*, p. 146.

3. Hall, *Proceedings Soc. Bibl. Arch.*, 1909, p. 236.

impériale, ses monnaies se réfèrent aux légendes de Minos et d'Io[1]. Sans doute, on peut expliquer par des racines sémitiques et Minoa qui serait « la halte » et Marnas qui serait « Monseigneur ». Mais les anciens eux-mêmes ont expliqué Minoa par Minos et rapproché Μάρνας du crétois μαρτίς, « la vierge », qu'on retrouve dans le nom de la parèdre du Zeus crétois, Britomartis. Μαρνάς serait à μαρτίς ce que κόρος est à κόρη. Si l'on a recueilli dans le Hauran une dédicace Διὶ Μάρνᾳ τῷ Κυρίῳ[2], on doit aussi rappeler que, à Éphèse, un fleuve divinisé portait le même nom, le Marnas. Un autre fleuve de Lydie, le Jardanos, qui passait pour le père d'Omphale, a ses homonymes en Élide, chez les Kydoniens de Crète et dans le Jourdain de Palestine. Atargatis, la grande déesse philistine, est « l'Attar d'Ate » et Ate est identique à l'Attis-Atys, dieu phrygo-lydien[3].

A cette discussion fondée sur les textes, les découvertes archéologiques ont ajouté d'autres problèmes qui ne sont pas moins difficiles à résoudre. Ainsi, Gruppe attribue encore à l'influence sémitique, s'exerçant par Gaza et Askalon sur la Crète, la présence en Crète de noms qui seraient sémitiques, comme Minos rapproché de *Mânoah* et Itanos d'*Étana*, l'introduction des cultes du dieu-poisson qui dériverait de Dagon et d'Atargatis et celle du dieu-pilier inspiré des *ashera* et des *mashebotb*. Les découvertes de Crète permettent de renverser les termes de la question et de se demander si ce n'est pas de Crète que sont venus en Syrie le pilier[4], la croix[5] et le pois-

1. Voir tous les textes dans Stark, *Gaza und die Philistaeische Küste* (1852).

2. Le Bas-Waddington, 2412 *g*. La fête de Maïoumas s'est introduite à Ostie avec les adorateurs du Marnas de Gaza (Clermont-Ganneau, *Recueil*, IV, 339). Sur sa diffusion en Syrie, cf. Buchler, *Rev. Ét. juives*, XLII, 125 et Abel, *Rev. Bibl.*, 1909, p. 598. On connaît un temple de Marnit à Memphis depuis la XXIIIe dyn. (Pap. Sallier, n° IV, pl. II, l. 11). La terminaison en *it* (désinence du féminin en égyptien) montre que la parèdre du dieu a pris plus d'importance que lui, comme Atargatis l'emporte sur Adad ou Dagon.

3. Cf. Ed. Meyer, *Gesch. d. Altertums*, I, 2, p. 651. Il cite une Ἀταρκνάτεις adorée en Lydie.

4. Cf. Evans, *Journal of hellenic Studies*, XXI, p. 130. Le foie divinatoire en bronze étrusque de Plaisance a maintenant, à côté de ses modèles babyloniens, un pendant trouvé à Gezer (Vincent, *Rev. Bibl.*, 1909, 617).

5. Cf. S. Reinach, *L'Anthropologie*, 1905, p. 276.

son sacrés[1]. Au lieu de voir dans l'écriture phénicienne, dont le plus ancien monument est de 890, la fille de celle de l'Égypte et la mère de celle des Grecs on se demande si ce n'est pas par l'intermédiaire des Philistins que l'écriture égéenne a pénétré en Syrie[2]. Cependant l'écriture cananéenne, comme l'écriture chypriote et l'écriture carienne, reste sinistroverse. Par là, peut-être, l'action propre des peuples de la mer, en long contact avec les cunéiformes, se fait-elle sentir. Les fouilles ont, depuis quelques années mis hors de doute l'influence égéenne en Palestine. Le P. Vincent a pu écrire tout un chapitre sur la poterie égéo-cananéenne[3]. Les pièces les plus caractéristiques ont été trouvées à Tell-es-Safy, l'antique Gath, entre Lydda et Ziklag, siège d'une des cinq principautés philistines, et à Tell Zakariya, près de Lachish. Je crois que la date que leur assigne le P. Vincent — XVI^e^-XII^e^ siècle — est trop reculée : *oinochoés* et *skyphoi*, avec leur décoration linéaire grossière, leurs cercles concentriques, rosaces et quadrillages, leurs oiseaux et leurs cervidés dérivent des types du Minoen Récent III. Beaucoup doivent être plutôt postérieurs qu'antérieurs à 1200. Il est certain, d'ailleurs, qu'il y a des pièces antérieures à cette date et cela suffit pour permettre d'affirmer que l'influence égéenne dans la future Philistide est *antérieure* à l'arrivée des Philistins. Ce qu'ils paraissent avoir apporté, c'est un type nouveau de tombe, simple fosse rectangulaire d'environ 2^m^,75 de long sur 0^m^,90 de largeur et de profondeur, aux parois légèrement cimentées ; au fond, sur un lit de pierraille, le corps est

1. Cf. A. J.-Reinach, *Revue de l'Histoire des Religions*, 1909, p. 169. La manducation du poisson sacré devait être un trait du culte d'Askalon, si l'on en croit le fragment 11 de Xanthos (Athen. VIII, 346 *d*) : poursuivie par Mopsos, Atargatis se serait noyée dans cette ville avec son fils Ichthys et aurait été dévorée par les poissons. Sur le culte du poisson en Syrie et son influence sur le christianisme, les idées hardies résumées par S. Reinach (*Orpheus*, p. 29) ont été en grande partie adoptées dans une étude d'ensemble de J. Dölger, ΙΧΘΥΣ (*Röm. Quartalschrift*, 1909, 1-112, 146-82).

2. Cf. Dussaud, *Journal Asiatique*, 1905, p. 357 ; Praetorius, *Ueber den Ursprung des Kanaanäischen Alphabets* (Berlin, 1906).

3. H. Vincent, *Canaan d'après l'exploration récente*, 1907, p. 326-44.

couché sur le dos, la tête à l'Est [1]. C'est dans les tombes de ce type que les armes de fer apparaissent à Knossos et dans les tombes qui présentent avec celles du cimetière de Zafer Papoura la plus étroite analogie : celles d'Assarlik en Carie, qui ne sont probablement pas antérieures au IX^e^ siècle [2]. Des lames de fer se retrouvent dans les tombes philistines avec de la vaisselle d'albâtre, d'argent ou de bronze, des « bouteilles de pèlerin », des gemmes d'agate, des perles d'ambre, de la bijouterie en or qui indiquent une civilisation semblable à celle de Chypre du XI^e^ au VIII^e^ siècle. Or, le récit de Wenamon prouve que, vers l'an 1100, une population nouvelle s'était installée à Chypre; le nom de sa reine, Hatiba, fait penser à Hékabé (Hécube), nom qu'il serait naturel de retrouver chez des Teukriens et Gergésiens.

Ainsi, l'on trouve d'un côté des rapports entre la civilisation et la religion des villes philistines et celles de la Crète minoenne; de l'autre côté, la tradition biblique s'accorde avec les dire des Grecs, et probablement aussi ceux des Égyptiens, pour mettre les Philistins en rapport avec la Crète. Mais on ne peut considérer que l'origine crétoise des Philistins soit démontrée par là. Les rapports de culture n'impliquent pour nous que d'actives relations commerciales; les anciens se les expliquaient toujours par des filiations ethniques. Les différences entre le Philistin et le Minoen ne laissent pas d'être frappantes. On a vu que si la coiffure des *Péleshéta* peut, à la rigueur, se retrouver en Crète, ils n'ont ni la haute lance ni le grand bouclier bilobé en cuir fauve, ni la courte dague des Crétois; en revanche ils portent, passée en travers de la poitrine, la forte épée en bronze à double lame des tombes de l'Acropole de Mycènes, le poignard recourbé comme la *sica*, la paire de javelots, surtout le bouclier rond à double poignée qu'un baudrier permet de rejeter derrière le dos

1. Voir H. Vincent, *Canaan*, p. 332; J.-L. Myres, *Quarterly Report*, 1907, p. 240; H. Thiersch, *Jahrbuch*, 1908, *Anzeiger*, p. 366.

2. Sur les Philistins comme inventeurs du fer, voir W. Belck, *Zeitsch f. Ethnol.*, 1906, 946-8.

en marche S'il était, lui aussi, garni de bronze et si le corselet qu'on distingue collant à leur buste sur les monuments égyptiens était également plaqué de métal, on comprend la terreur que le Philistin Goliath dut inspirer aux fils d'Israël avec sa cotte de mailles, « son bouclier rond d'airain pendant au milieu des épaules[1], » — prédécesseur de ces Cariens et de ces Ioniens qui devaient paraître aux Égyptiens des hommes de bronze.

Ainsi armé, le Philistin différait profondément du Minoen pour se rapprocher de l'Achéen de l'Épopée. C'est au XVIII^e^ ou au XVII^e^ s. qu'une coiffure de guerre et un bouclier semblables aux siens apparaissent sur le disque de Phaistos; c'est seulement au début du XII^e^ s. que son nom entre dans l'histoire sur les côtes syriennes. Dira-t-on qu'il y est venu chassé de Crète par les destructeurs des seconds palais? Mais où aurait-il pris alors cet armement qui n'apparaît en Crète, pour le glaive d'abord, plus tard pour le bouclier, qu'après cette destruction? S'il a des vaisseaux, il a aussi tout un convoi de chariots qui portent femmes et enfants. C'est tout un peuple en migration, entraînant avec lui *Tchakaru*, *Ouashasha*, *Shakalasha*, *Toursha*, *Shardana*, *Danaouna*. Sans doute, ces tribus ont dû être maîtresses de quelques îles, puisque les Annales de Ramsès III disent que « les îles avaient frémi et elles avaient vomi leurs nations d'un seul coup »[2] et puisque les *Péléshéta* sont placés plus particulièrement « au milieu de la Très Verte ». Mais la masse des envahisseurs devait se trouver depuis longtemps au Nord de la Syrie, puisqu'ils traversent en vainqueurs les débris de l'empire hétéen : « Nul pays n'avait tenu devant leurs bras, ni Khâti, ni Qodi, Carchémish, les Arad, l'Alasia[3] ».

1. *Reges*, I, 17, 6. Probablement les Philistins avaient-ils aussi, comme les ἐυκνήμιδες Ἀχαιοί, les jambières en bronze de Goliath. L'adoption des jambières est généralement la conséquence de celle du bouclier rond qui ne protège plus les jambes.

2. Maspero, *Histoire*, II, p. 465. Cf. Daressy, *Notice sur Medinet Habou* 1897, p. 95. Qodi est Kadesh sur l'Oronte ; Carchémis sans doute Jérabis sur l'Euphrate; les Arad Arados et son île; l'Alasia Chypre ou une partie de la Cilicie.

3. Pour ce texte, publié par Lepsius, *Denkmaeler*, voir, outre les traductions précitées de Breasted et de Daressy, celle de Chabas, *op. cit.*, p. 248.

Le problème qui se présente ici, en supposant que ce soit aux futurs Philistins que se rapportent le heaume à plumes et le bouclier rond du disque de Phaistos, se poserait de même s'il s'agissait de ceux de leurs compagnons dont on peut affirmer que l'armement comportait ces deux caractéristiques : *Shardana*, *Tchakara* et *Ouashaha*. Pour les deux premiers, pas plus que pour les *Péléshéta*, on ne peut établir leur présence en Crète entre le XVIII^e^ siècle et l'époque de leur défaite par Ramsès III ; pour les derniers, dont on a vu qu'on pouvait rattacher le nom à celui d'Oaxos, rien, si l'on admet cette localisation, n'oblige à les y placer bien longtemps avant l'invasion dorienne.

*
* *

On voit maintenant comment la question se précise. Si le disque de Phaistos est d'origine crétoise et ne représente que des choses crétoises, il faudrait supposer établies dans l'île, dès le XVIII^e^ siècle, des populations apparentées aux *Shardana*, *Péléshéta*, *Tchakara* ; or, comme leur armement, tel qu'il apparaît et sur le disque et sur les monuments égyptiens, ne concorde pas avec celui que révèlent les fouilles de Crète à cette époque, il faudrait admettre que, dès le XVIII^e^ siècle, une partie de l'île était occupée par une population qui se servait de signes graphiques et d'armes différant des signes et des armes de l'ensemble de la population minoenne.

A cet égard, le fait le plus ancien établi par les documents égyptiens, c'est que, dès le temps d'Amenhotep III (1410-1375), certains de ces peuples comme les *Shardana* et les *Danaouna* étaient connus, les premiers comme auxiliaires dans l'armée égyptienne, les seconds comme peuplade établie en Kanaan ; au Nord de la Syrie apparaissent en même temps les *Louki*, qu'il n'y a aucune raison de ne pas placer dès lors en Lycie, puisque c'est contre la Commagène ou contre Chypre qu'ils dirigent leurs attaques. Tous les Peuples de la Mer qui apparaissent, sous Ramsès II (v. 1260) à côté des *Louki* parmi les alliés des Hétéens ont laissé leur trace dans l'angle N.-O. de l'Asie

Mineure, en Mysie, à Ilion, Gergis, Dardanos et Pédasos. En admettant que tel fut, en effet, leur habitat à cette époque et en remarquant qu'aucun d'entre eux ne reparaît dans les deux grandes attaques — les chariots des *Péléshéta* et leur établissement subséquent en Philistide montrent qu'il s'agit d'une véritable migration — que les Peuples de la Mer tentent contre l'Égypte sous Merenphtah (v. 1220) et sous Ramsès III (v. 1190), on doit se demander si celles-ci ne sont pas le résultat de l'entrée en jeu dans l'Asie Mineure occidentale d'un élément nouveau, la conséquence de la poussée qui s'exerçait par la descente des Indo-Européens appartenant aux rameaux phrygien et achéen, tant en Grèce qu'en Asie Mineure.

Or, parmi les peuples « venus des pays de la Très Verte... en Égypte cherchant nourriture pour leurs bouches » sous Merenphtah, on trouve, à côté des *Louki*, *Shardana*, *Toursha* et *Shakalasha*, les *Akaïouasha* où il n'y a aucune raison de ne pas reconnaître les Ἀχαιϝοι, *Achivi*, Achéens. Il est donc certain que des envahisseurs indo-européens étaient déjà parvenus assez loin vers le Sud en 1220 pour s'allier avec le chef des Libyens.

Deux siècles plus tôt des tribus de langue indo-européenne étaient déjà établies en Syrie; du moins, dans les documents de Tell-Amarna, parmi les princes syriens mentionnés, un contingent important porte des noms indo européens[1]. *Arta-hipa*, prince de Jérusalem, présente la terminaison *hipa* qu'on retrouvera en Mitani et qui équivaut sans doute au *hippa* gréco-phrygien; Artamania, prince de Ziribašani, ajoute au même radical une terminaison qu'on a rapprochée du phrygien μανία « belle, bonne », d'où le Manès des Perses, la *Mania*, « *mater Larum* » des Latins; Arta se rapproche trop de l'assyrien *Ardu* « serviteur » pour qu'on ne soit pas tenté de voir dans ces deux princes « le serviteur de Hipa » et « le serviteur de Mania »; un *Yaaz-lata* fait penser aux noms du type de Mithra-

1. Ces noms ont été étudiés par le P. Dhorme, *Revue biblique*, 1909, p. 61, qui ne paraît pas connaître le travail que leur a consacré Ed. Meyer, *Kuhns Zeitschrift*, 1908, p. 1-25.

datès ; un *Sutarna*, dont le nom rappelle les noms iraniens comme Hydarnès, est le père des frères ennemis *Aitakama* et *Namiawaza* ; avec ce dernier on retrouve les désinences en *aza*, *asha* des noms des Peuples de la Mer dont la forme grecque est *assos*[1]. La Syrie, dès lors, est donc toute pénétrée d'un élément dont nous trouverons l'origine dans le royaume de Mitani, de l'Euphrate moyen à l'Halys.

Dans ce royaume, le *Naharaïn* des Égyptiens, le fond de la nation paraît avoir été composé de populations de langue caucasienne apparentées aux Hétéens. A côté de diverses missives en assyro-babylonien, une longue lettre dans leur langue nationale nous est parvenue parmi les archives de Tell-Amarna (v. 1410). Le roi Tushratta y réclame à son beau-fils Amenhotep III beaucoup d'or pour l'entretien des *iwrenna* et *šehralla* qu'il emploie dans ses guerres constantes avec Šubbiluliuma, roi des Hétéens. Dans ces deux termes, Bork[2] reconnaît les formes mitaniennes des deux noms de peuples, *Habiri* et *Sekraš*[3]. Avec les *Habiri* les Hébreux entrent sans doute dans l'histoire ; avec les Sekraš, les *Sakarusha* ou *Sakalasha* que nous avons retrouvés parmi les Peuples de la Mer. Après la mort de

1. J. de Rougé, *Extraits d'un mémoire*, p. 28 ; R. Weill, *Rev. arch.*, 1904, I, p. 67 ; Hall, *Annual*, VIII, p. 180.

2. Ferdinand Bork, *Die Mitanisprache* (*Mitt. d. Vorderasiatischen Gesellschaft*, 1909). Bork a montré que Knudtzon, Bugge et Torp se sont trompés en considérant comme indo-européenne la langue des deux lettres du roi d'*Arzawa* trouvées à Tell-Amarna. Elle ne diffère pas sensiblement de celle des Hétéens. Je signale que Prasek, *Gesch. der Meder und Perser*, I (1906), a rectifié lui-même, p. 57, l'erreur par laquelle il parle, p. 25, du Mitani comme d'une langue iranienne. Il faut rappeler aussi que les *Habiru* figurent dans d'autres documents de Tell-Amarna comme une des bandes désignées par l'idéogramme SA-GAZ qu'il faut lire phonétiquement *Habbatu* « pillards » (cf. Dhorme, *op. cit.*, p. 69). Ces SA-GAZ ou SA-GAS qui désolaient la Syrie ne doivent-ils pas être rapprochés des *Sekras* ?

3. Bloomfield, *Amer. Journal of Philology*, 1906, p. 8 a définivement ruiné la thèse de Sheftelowitz selon laquelle la langue des Kosséens aurait été aryenne (*Kuhns Zeitschrift*, 1902, 270). C'est des Babyloniens de l'époque kosséenne que paraît être venu le nom *Chanigalbat* donné parfois au *Mitani* dans les tablettes cunéiformes d'El-Amarna ; le nom de *Naharaïn*, qui équivaut à *Parapotamia*, est son nom égyptien (cf. Ed. Meyer, *Gesch. d. Altert.*, I, 2 (1909), p. 592).

Tushratta, son royaume tombe entre les mains des *Chari* qui semblent venir d'Arménie. Ils paraissent s'être étendus bientôt jusqu'en Palestine, si l'on doit rapprocher d'eux les chefs *Charu* qui viennent saluer Séti I à la frontière de Palestine quand il a écrasé les Bédouins du désert (v. 1310)[1].

Sans insister sur ce rapprochement douteux, une découverte récente domine aujourd'hui toute la question[2] : au milieu du XIV^e^ siècle, dans un traité entre le roi des Hétéens et celui des Mitaniens découvert dans les archives de Boghaz-Keuï, la capitale du royaume hétéen, à côté de divinités communes aux deux peuples comme le grand dieu hétéen *Teshub*, se trouvent parmi les dieux invoqués par le roi de Mitani :

*îlâni mi-it-ra-aš-si-il* — les dieux Mitra
*ilâni u-ru-w-na-aš-ši-il* — les dieux Varuna
*îlu in-dar-ilâni na-ša-at-ti-an-na* — le dieu Indra les dieux Nasatya.

Les *Nasatyas* paraissent être les dieux « non menteurs » et Mitra serait la déification même du contrat. On comprend donc qu'ils soient choisis pour présider à un traité. L'œil de Mitra, c'est le soleil, *sûryas* en sanscrit. Sous la forme de *Surias* il s'est introduit à la même époque dans le panthéon des Kosséens dont les rois, descendus de l'Elvend et du Zagros méridional, règnent alors à Babylone (III^e^ dynastie, 1700-1400).

L'introduction de ces quatre divinités n'a pu se faire que par des peuplades du groupe indo-iranien auquel elles sont particulières. Puisque le Mitani est une langue caucasienne, apparenté, semble-t-il, au hétéen, l'introduction de ces divinités doit donc être attribuée aux *Chari*. Leur roi, à l'époque de Tushratta,

1. Sur ces *Charu*, cf. W. M. Müller, *Asien und Europa*, p. 149, et Ed. Meyer, *op. cit.*, I, 2, p. 600.

2. Hugo Winckler, *Vorläufige Nachrichten über die Ausgrabungen in Boghaz-Köi im Sommer* 1907, n° 35 des *Mitteil. d. Deutschen Orient-Gesellschaft*, p. 51. Cf. Ed. Meyer, *Das erste Auftreten der Arier in der Geschichte*, dans les *Sitzungsber. d. Akad. von Berlin*, 8 janvier 1908 et ses remarques grammaticales dans *Kuhns Zeitschrift*, 1908, p. 1-25, ainsi que celles de Cuny, *Revue des Études Anciennes*, 1908, p. 279.

porte le nom indo-européen d'*Artatama*, répondant aux *Artahipa* et aux *Artamania* que l'on a vus en Syrie. Le nom du fils de Tushratta, *Mattiwaza*, doit être rapproché du *Namiawaza* syrien et *atta* peut rentrer dans le groupe des désinence en *aza* et *asha*, *assos* et *attos*. Aussi Winckler a-t-il supposé que le roi Tushratta appartenait déjà à ce peuple des *Chari*; les noms de sa sœur Giluhipa et de sa fille Taduhipa rappellent à la fois la terminaison en *hippa* ou *hippé* du nom de tant d'Amazones considérées comme les fondatrices de villes cappadociennes ou phrygiennes et le nom de la reine teukrienne de Chypre, Hatiba. Un siècle plus tard, le roi hétéeen Chattusil, petit-fils de Subbiluliuma qui conclut le traité fameux avec Ramsès II, a pour femme une princesse de même race à en croire son nom, Puduhipa. Une divinité nommée *Hipa* est connue à Boghaz-Keuï, la capitale, de Chattusil ce qui permet de croire que tous les noms qui se terminent par *hipa* sont théophores.

Plus tard, les Perses, Indo-Européens descendus du même Azerbeidjan qui fait partie du Mitani, viendront rajeunir les Mèdes, peuple touranien que sa langue et son nom rapprochent des Mitaniens dont le royaume finit par être une stratégie de la satrapie de Médie sous le nom de Matiène. De même, la force nouvelle que les Chari ont donnée au Mitani a dû, peu après l'époque du traité conservé à Boghaz-Keuï, faire des Chari les conquérants du Nord-Ouest de l'empire hétéen, des conquérants qui ont pu pousser jusqu'à la Méditerranée. En effet, à l'époque d'Hécatée et d'Hérodote, on trouve les Matiènes, Ματιηνοί ou Ματιανοί, qu'il n'y a aucune raison de ne pas identifier avec les anciens Mitani, divisés en deux groupes[1]. L'un, limité au Nord par l'Araxe, s'étendant à l'Est tout le long du Zagros et atteignant sans doute l'Euphrate au Nord de Ninive, doit repré-

1. Voir Th. Reinach, *Un peuple oublié : les Matiènes*, dans les *Actes du X^e Congrès des Orientalistes*, 1894. Quelques faits nouveaux dans Huesing, *Der Zagros und seine Voelker*, 1907, et Lehmann-Haupt, *Materialien z. alten Gesch. Armeniens*, 1907. Le Mitani devait déborder au S. de l'Halys s'il faut reconnaître avec les derniers explorateurs (Rott, de Jerphanion, H. Grégoire) l'antique ville de Matiané dans Matschan, entre Césarée et Soandos.

senter les bornes de l'empire mitanien de Tushratta[1]. L'autre occupe l'Ouest de la grande boucle de l'Halys, depuis Mazaka, capitale de la Cilicie, de l'Halys à l'Est, peut-être jusqu'à Sinope au Nord. Boghaz-Keuï se trouve au centre de cette région.

On voit donc que les Mitaniens ou Matiènes s'étaient étendus vers l'Ouest en s'emparant de la partie septentrionale de l'empire hétéen, tandis que l'Assyrie, se développant le long du Tigre au Nord comme au Sud, soumettait la Babylone des Chaldéens et le Karkhémisch des Hétéens en même temps que le pays de Kirkhi, dans les monts des Matiènes. Repoussés ainsi de leur première patrie orientale, les Matiènes ne paraissent pas avoir été seuls dans cette marche vers l'Occident. Les Paphlagoniens devaient leur être étroitement apparentés. Le nom de leur ville de Sinôpé rappelle celui de Hyôpé, une des capitales des Matiènes près du Tigre[2]. Dans l'armée de Xerxès ils ont le même chef — ce qui indique sans doute la communauté de langue — et le même armement : heaumes tressés, petits boucliers ronds, lances de médiocre grandeur, javelines et poignards; au pied des « bottes indigènes », montant jusqu'à mi-jambe. Voisins des Matiènes et des Paphlagoniens, les Phrygiens avaient presque le même équipement, ainsi que les Arméniens qui passaient pour une colonie des Phrygiens. Venus eux-mêmes de Thrace, les Phrygiens marchaient sous le même commandement. Un autre déplacement analogue peut s'induire de la présence de Δαρδαί ou Δαρδανέες sur le Haut-Indus, de Δάρδανέες sur le Gyndès (Diyâla), entre les monts des Matiènes et le Tigre, des Δάρδανοι de Troade et des Δάρδανοι ou Δαρδανεῖς de la

1. Tushratta a même été maître de Ninive ; cf. Winckler, *Altorientalische Forschungen*, I, p. 86 et p. 400.

2. D'après Hécatée, fr. 189, les Matiènes de Hyôpé portaient le même costume que les Paphlagoniens. Je crois que c'est au groupe de peuples dont font partie les Matiènes que les Grecs ont donné le nom de Leuco-Syrien. La masse de tablettes assyriennes archaïques trouvées à Kultépé près de Mazaka et le nom d'Ἀσσυρία donné par les anciens à la côte pontique de Sinope au Thermodon permettent de croire que, dès le XIIe s., les Matiènes ont dû subir la prépondérance de l'Assyrie.

Moesie Supérieure. D'autres déplacements, ceux-ci du Nord-Est au Sud-Ouest, sont attestés par la présence à l'époque classique de Tibarènes dans le Pont-Oriental et dans le Taurus, de Ciliciens sur le Haut-Halys et sur le golfe d'Alexandrette. Un des rois légendaires de la Paphlagonie s'appelle Lykos; on a vu que les Lyciens se retrouvaient sur l'Hellespont comme sur la mer de Chypre; la tombe lycienne, dont on croit voir le prototype sur le disque de Phaistos, dériverait, ainsi que la façade des tombes phrygiennes, des huttes en bois à toit en pente et solives débordant en auvent qui existent encore en Paphlagonie et en Arménie[1]. De pareils faits paraissent autoriser à rapprocher les *Chari* des Cariens[2]. Le nom de ce peuple ne nous est pas parvenu dans les documents égyptiens relatifs aux Peuples de la Mer, bien que Ouassos en Carie soit, on l'a vu, l'origine la plus probable des *Ouashasha*; mais, dans la tradition grecque, leurs rapports ne sont pas douteux avec cette Crète dont le roi Minos leur dispute l'Archipel et c'est à eux qu'était attribuée l'invention de l'aigrette du casque et de l'*umbo* et des deux poignées qui complètent le bouclier circulaire. Le bouclier des *Sharḍana*, à Médinet-Habou, présente déjà la double poignée (fig. 10) et le bouclier rond du bronze sarde bien connu du *Museo Kircheriano*[3] montre un *umbo* très accentué. Si les Cariens sont les inventeurs de ces perfectionnements, il faut donc en placer l'invention non au VIII[e] siècle, comme on le fait d'ordinaire, mais en pleine époque des Peuples de la Mer.

Si les *Chari* doivent être identifiés aux Cariens et les *Sekraš*

1. Sur ces rapports entre la maison paphlagonienne et la tombe lycienne, voir le mémoire de Richard Leonhard, *Die Paphlagonischen Felsengraeber und ihre Beziehung zum griechischen Tempel* (Breslau, 1908) que j'ai analysé dans le *Journal des Savants*, 1909, p. 226-8.

2. Malheureusement tout est encore obscur dans cette question des *Chari*. Non seulement il n'est pas sûr qu'ils soient en rapport avec les *Charu* que les documents égyptiens connaissent en Syrie (Chorites et Chorréens de la Bible), mais la lecture même de leur nom est contestée. Ainsi Hommel lit *Muri* et y voit des Amorites.

3. Bonne héliogravure dans la *Gazette archéologique*, VII, pl. 24, d'où Perrot, IV, fig. 57. Voir encore Perrot, IV, fig. 5, 51, 8, 60.

aux *Shakalasha*, comme les archives de Tell-Amarna connaissent les *Louki*, les *Danaouna* et des noms de la famille des Tarquins et des Mithradates, la présence au xv^e^ siècle, entre l'Arménie et la Syrie, de tribus appartenant au groupe indo-européen devient un fait acquis à l'histoire. Les trop rares documents écrits que nous ont laissés les Cariens, Lydiens, Lyciens et Ciliciens de l'époque historique, joints à leurs noms de personne et de lieu, ont permis de reconnaître l'existence d'un fort élément indo-européen, à côté d'un élément apparenté aux langues caucasiennes modernes et qu'on a appelé *touranien* pour le distinguer des éléments que les Sémites et les Indo-Européens ont introduits dans l'Asie Antérieure. Les populations que les envahisseurs indo-européens trouvèrent en place étaient, depuis cinq cents ans au moins, soumises à la double action des civilisations hétéenne et égéenne. Les nouveau-venus la subirent à leur tour. Bientôt certains d'entre eux, s'aventurant en mer, essaimèrent vers les îles et la Crète. On a vu les Lyciens attaquant Chypre dès le xv^e^ siècle. L'époque de l'apparition des Achéens en Égypte coïncide précisément avec le début de cette phase du Minoen récent où la seule étude des documents archéologiques montre une transformation profonde de la civilisation minoenne au contact d'éléments venus du Nord.

Les Achéens ont-ils été les seuls des Peuples de la Mer à passer en Crète? Si la migration des Achéens de Thessalie en Crète peut expliquer les nombreuses analogies que la toponymie et la mythologie de la Crète présentent avec celles de ce séjour primitif des Achéens[1], les traditions qui rattachent Teukros à la Crète, à Chypre, à la Cilicie, à la Troade, à la Péonie enfin ne s'expliquent-elles pas le mieux par une descente des Teukriens, *Tchakara*, de Thrace en Crète, à travers ces différentes étapes? Les Mysiens et Dardaniens purent n'être pas seuls à les accompagner. Ne doit-on pas, en effet, si l'on admet cette

1. J'en ai relevé un grand nombre dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, 1909, II, p. 188.

théorie générale, reconnaître des *Péléshéta* dans les Πελασγοί[1] que le Catalogue des Vaisseaux mentionne avec les Thraces de l'Hellespont, avant les Kikônes de l'Ismaros et les Péoniens de l'Axios, et que l'*Odyssée*, décrivant les peuples de la Crète, nomme avec les Kydôniens et les Étéocrétois, les Achéens et les Doriens, les deux premiers constituant apparemment le groupe indigène, les deux autres, avec les Pélasges, le groupe des envahisseurs ?[2]

1. C'est admettre que les Philistins parlaient une langue indo-européenne apparentée au grec. On sait que Renan leur attribuait l'introduction dans l'hébreu d'un certain nombre de mots grecs, *prbr* περίβολος, *mékéra* μάχαιρα, *pileges pellex*, πάλλαξ (*Histoire du peuple d'Israël*, II, p. 33). Ed. Meyer (I, 2, p. 627) ajoute οἶνος = *wain*, χρυσός = *charus*, ταῦρος = *shour*, λέσχη = *liška*. Quelques-unes des Pella et des Larissa de Coelé-Syrie, dont on admet qu'elles sont des fondations macédoniennes, ne pourraient-elles pas également remonter jusqu'à eux?

2. *Il.*, II, 840-3. Cf. X, 428-31; *Od.*, XIX, 175-7. Homère emploie l'épithète de πελασγικός pour l'Argos de Thessalie (cf. T. W. Allen, *Classical Quarterly*, 1909, p. 83), dans la future Πελασγιωτίς (*Il.*, II, 681-4), et comme vocable du Zeus de Dodone (*Il.*, XVI, 233). Distingués des exagérations des écrivains postérieurs qui qualifièrent indifféremment de *pélasgique* tout ce qui était préhellénique ou protohellénique (c'est pourquoi je laisse de côté le texte tant discuté d'Andron *ap.* Steph. Byz. *s. v.* Δώριον et ceux de Diodore, V, 80 et de Denys, I, 18 qui font venir les Pélasges en Crète de Thessalie), je crois, avec Ed. Meyer (*Forschungen*, I, 1) et J.-L. Myres (*Journ. Hell Studies*, 1907, p. 170) que ces textes homériques, auxquels on peut joindre ceux qui montrent des débris des Pélasges survivant en pleine époque historique à Plakiè et Skylakè près de Cyzique, à Antandros en Troade, dans la presqu'île de l'Athos, à Kreston sur le Strymon, à Samothrace, Lemnos et Imbros, ont une valeur réelle pour l'histoire des Pélasges. La Pélasgiotide de Thessalie et la Pélagonie de Macédoine conservent incontestablement leur souvenir. A Kreston et dans ces deux îles ils auraient été mélangés aux *Tyrsénoi* ou *Tyrrhénoi* et l'analogie des fameuses stèles de Lemnos avec l'étrusque a été définitivement établie (cf. le résumé des mémoires de Karo et de Nachmanson par A. Cuny, *Rev. d. Ét. anciennes*, 1908, p. 278). Si l'on veut rendre compte de ces faits, de la tradition qui faisait venir les Étrusques de Lydie, de l'analogie que leurs monuments funéraires présentent avec ceux de Lycie ainsi que de la fondation de Tirynthe attribuée à des géants venus de Lycie, la meilleure hypothèse n'est-elle pas de reconnaître les Étrusques dans les *Toursha*? Établis la plupart autour de *Torrhébos* ou de *Tyrrha* en Lydie, jusqu'à Tarse en Cilicie, ayant jeté des rameaux dans les îles de Thrace et jusqu'à Tirynthe, après l'échec de leur invasion de l'Égypte sous Ramsès III, la masse de la nation serait allée se fixer en Étrurie où la tradition place leur arrivée vers 1050, tandis que les *Shardana*, leurs voisins en Lydie, occupaient la Sardaigne. Peut-être les Étrusques furent-ils accompagnés par une bande de Matiènes qu'on retrouverait en Italie chez les *Matieni* leurs voisins (sur ce peuple, cf. Colucci, *I Equi*, 1866, p. 15).

La confrontation des données archéologiques avec les documents égyptiens permet de placer cette conquête de la Crète à la fin du XIIIe siècle. Les Achéens, alliés des Libyens en 1220, ne reparaissent pas dans les guerres de Ramsès III; il faut admettre que la Crète suffit à leur activité, comme les Lyciens et les Cariens avaient occupé dès lors leurs sièges définitifs. Par cette hypothèse même on expliquerait que les Pélasges et les Teukriens n'aient pas trouvé les terres nécessaires tant en Crète que dans le Sud de l'Asie Mineure. Pour en chercher, ils durent joindre leurs vaisseaux aux bandes de même race qui, du Taurus, descendaient vers la Syrie et l'Égypte. Ils n'échouèrent pas dans leur projets, si ce sont eux que l'on retrouve, un siècle plus tard, établis sur la côte du pays auquel ils devaient laisser le nom de Palestine.

Comme, dans cette hypothèse, une partie d'entre les envahisseurs était venue par mer de Crète et comme ils avaient laissé quelques bandes, les *Péléshéta* en Crète, les *Tchakara* en Chypre; comme, surtout, leur civilisation présentait la plus grande analogie avec celle que les Achéens introduisirent avec eux en Crète et en Chypre — transformation de la civilisation minoenne par des éléments venus du Nord — on s'explique que les Israélites les aient qualifiés de *Krêthim* et les aient considérés comme originaires des deux îles auxquelles ils paraissent avoir appliqué indifféremment le nom de *Kaphtor*. Ces mêmes rapports expliquent les traditions grecques sur l'origine crétoise des Philistins. S'ils n'ont pas apporté en Palestine la culture égéenne qui s'y était depuis longtemps répandue, on ne peut douter qu'ils aient resserré les liens entre la Palestine maritime et la Crète et notre hypothèse ne peut que confirmer tous les rapprochements que les anciens et les modernes ont institués entre les cultes de Crète et ceux de Palestine. Comme les régions dans lesquelles on est amené à placer, au beau temps de l'empire hétéen (1600-1200), les ennemis de Ramsès III, Carie, Lycie, Cilicie, Pisidie, Cataonie, Commagène, ont également connu le culte du pilier et celui de la bipenne, celui du taureau

et celui du poisson, il n'y a, de toute façon, rien d'étonnant à voir des peuples qui ont si longtemps résidé dans ces régions se conformer à ces cultes en Palestine ou en Chypre. L'action de la culture égéenne, au temps de sa grande expansion — du Minoen moyen II au Minoen récent II —, sur le Sud-Ouest de l'Asie-Mineure, est un fait aujourd'hui assez bien établi pour qu'on puisse se demander si ce n'est pas à cette action que le développement de ces cultes est dû. En tout cas, affirmés par les traditions qui parlent de la lutte de Minos contre les Cariens et qui montrent les colonies crétoises disséminées depuis la Troade jusqu'à la Lycie et la Philistide, confirmés par les découvertes récentes de l'archéologie, ces rapports suffisent à expliquer qu'on puisse trouver en Crète, au XVIII^e^ ou au XVII^e^ siècle [1], un document qui émane des régions d'où les Peuples de la Mer semblent partis pour diriger leurs attaques contre l'Égypte à la fin du XIII^e^ siècle.

Que ces rapports aient existé dès le Minoen moyen III, on pouvait jusqu'ici l'induire seulement des traditions qui parlent de la rivalité de Minos et des Cariens [2], en supposant que le nom de Minos convenait à cette époque où la civilisation minoenne paraît avoir atteint son apogée. Interprété comme je viens de l'essayer, le disque de Phaistos n'apporte pas seulement le premier témoignage certain de ces rapports; il jette une lumière toute nouvelle sur l'histoire primitive de l'Asie Mineure. Jusqu'à sa découverte, les archives de Tell el-Amarna et de Boghaz-Keuï permettaient uniquement d'affirmer que les Peuples de la

1. Il est inutile de montrer ici que cette date est la date *maxima*. D'une part, le peu de valeur des synchronismes établis entre la XII^e^ dynastie et le Minoen moyen II, d'autre part des documents comme le disque de Phaistos qui paraissent appartenir à l'époque des Peuples de la Mer, pourront amener à rajeunir d'un ou deux siècles tout le Minoen moyen. L'apparition de peuples nouveaux au XVIII^e^ siècle n'a, d'ailleurs, rien de surprenant. C'est alors que les Hyksos mettent fin au Moyen Empire égyptien et les Hétéens au royaume babylonien des Amorites. Un avenir prochain nous révélera sans doute le lien entre ces divers mouvements de peuple.

2. Sur ces textes voir en dernier lieu, W. Aly, *Karer und Leleger*, dans le *Philologus*, 1909, p. 428-45.

Mer, qui devaient jouer un si grand rôle au XIII^e^ siècle, étaient déjà parvenus, à la fin du XV^e^ siècle, en Mésopotamie avec les *Chari* et les *Shakalasha*, probablement en Lydie avec les *Shardana*, en tout cas sur la mer de Chypre avec les *Louki* et les *Danaouna*. De la mer de Chypre et de la Mésopotamie, l'invasion de la Syrie devait être une tentation naturelle et, si aucune peuplade indo-européenne n'est encore connue avec certitude dans la Syrie de la XVIII^e^ dynastie, les noms indo-européens, on l'a vu, n'y font pas défaut.

Ce que nous savions, d'autre part, des Peuples de la Mer par leurs descendants de l'époque classique permettait d'y reconnaître un élément indo-européen, à côté d'éléments étrangers à ce groupe linguistique. Certains des ces peuples, comme les *Achaïouasha*-Achéens, appartiennent entièrement à ce groupe; les divinités garantes du serment Mitani à Boghaz-Keuï conseillent de rattacher les *Chari* au rameau indo-iranien. La partie indienne de ce rameau s'est détournée vers l'Est; la partie iranienne n'a repris son mouvement vers l'Ouest qu'avec l'invasion perse. Les *Chari* et les peuplades apparentées qui, devenues maîtresses du Mitani, ont émigré vers l'Asie Mineure occidentale sous la pression assyrienne, n'ont pas tardé à perdre, avec ces divinités qui nous la révèlent, toute trace de leur appartenance au groupe indo-iranien. Si le peu que l'on puisse reconstituer de la migration des peuples de ce groupe indique comme point de départ les bords méridionaux de la Caspienne, de l'Oxus à l'Araxe, les nombreuses traditions que la littérature grecque a conservées sur les peuples de l'Asie Mineure occidentale, si tôt hellénisés, concordent à les montrer descendant des rives de l'Hellespont vers les portes de Cilicie. Au delà de l'Hellespont, la plupart, notamment le rameau thraco-phrygien ou moesomysien, peuvent se suivre jusque dans les Balkans. Comme certains d'entre eux, tels encore les Achéens, ne paraissent pas avoir passé en Asie, mais avoir séjourné en Thessalie avant de rejoindre sur la mer leurs frères d'Asie, c'est non pas en Asie, mais bien dans la basse vallée du Danube qu'on est amené à

chercher le point de départ de ce que l'on pourrait appeler le groupe aryen de l'Orient européen (ou gréco-phrygien), par opposition au groupe aryen de l'Orient asiatique (ou indo-iranien). Sans qu'on puisse encore déterminer les rapports que ces deux groupes ont pu avoir si facilement entre eux par le Nord de la Mer Noire, et l'exacte mesure dans laquelle ils se sont mélangés pendant leur établissement en Asie Mineure au milieu de populations d'autres races, les traces de cette fusion peuvent se discerner pour tous ceux des Peuples de la Mer dont il a subsisté assez de documents à l'époque classique. Que cette fusion avait déjà commencé au XVIII^e^ siècle sur les rives de l'Asie Mineure, ouvertes aux influences maritimes de la Crète et à l'action continentale des Hétéens ; que des rapports suivis ont existé dès lors entre ces peuples, dont l'écriture paraît si voisine des hiéroglyphes hétéens, et la Crète, comme entre la Crète et l'Égypte, — c'est ce qu'il est, je crois, permis de conclure du disque de Phaistos[1].

A. J.-Reinach.

1. Cet article a été écrit et imprimé avant la publication des *Scripta minoa* de M. Arthur Evans. — *Réd.*

# STATUETTE ARCHAÏQUE DE FEMME ASSISE

## MUSÉE DU LOUVRE

---

Le musée du Louvre possède depuis un millénaire une petite statue assise de femme nue, pour laquelle l'inventaire de [illegible] [illegible] [illegible]

# STATUETTE ARCHAIQUE DE FEMME ASSISE[1]

## (MUSÉE DU LOUVRE)

Le musée du Louvre possède dans ses collections une petite statue inédite de femme assise, pour laquelle l'inventaire ne donne aucune indication précise de provenance[2]. C'est une figurine archaïque de travail industriel, qui, mesurée à l'arrière, du pied du siège au sommet de la tête, atteint seulement $0^{m},20$. Le type rappelle à première vue les statues des Branchides, avec pourtant des différences notables. L'originalité de la statuette consiste dans la présence d'ornements profondément incisés, décorant le haut du buste et la robe à partir des genoux.

La pierre est un calcaire ferme, qui se révèle, aux cassures, blanc et d'un grain assez fin. On peut aisément faire cette constatation sur le côté gauche de la statuette, brisée au haut du bras. L'aspect extérieur, aux endroits conservés, est brun-rougeâtre, d'une teinte unie obtenue par l'emploi de la peinture. Cependant, le badigeonnage externe s'est maintenu avec un ton un peu plus vif, presque lie de vin, en certains endroits, particulièrement sur le dos, entre la retombée du voile et la ceinture, sur le bras, sur le côté du siège, sur le devant de la robe à partir des genoux et sur le socle. Ailleurs, le rouge primitif s'est atténué en un ton déteint, presque rosâtre, et mélangé d'ocre, qui paraît superficiel et semble dû à l'action de l'humidité. Toute la partie droite de la statuette est couverte de con-

1. M. Max. Collignon a bien voulu nous signaler l'intérêt de ce document ; qu'il nous soit permis de le remercier ici, ainsi que M. Ed. Pottier, à qui nous devons les deux photographies qui accompagnent notre étude.

2. On sait seulement qu'elle vient de Grèce. Elle est conservée salle L, armoire G, numéro d'inventaire CA, 900.

crétions calcaires, qui gâtent aussi une portion du visage, mais à gauche. Cette singularité rend hasardeuse toute hypothèse

Fig. 1. — Statuette de femme assise. (Musée du Louvre.)

sur la place qu'aurait occupée la statuette, et sur la façon dont elle se serait conservée jusqu'à nous. — Il y a plusieurs cas-

ceinture au socle. Cette construction mathématique contribue à la solidité, à l'indéniable aplomb de notre figurine. On peut dire qu'elle est bâtie suivant une sorte de *canon*, canon certainement involontaire, mais curieux dans la mesure même où il dérive des servitudes du travail.

Ce *canon* entraîne d'ailleurs le praticien à des maladresses. De face, on aperçoit immédiatement l'ampleur exagérée de la tête, la hauteur et l'épaisseur excessives du col : $0^m,018$ depuis le bord supérieur de la robe jusqu'à la saillie inférieure du menton. On ne peut s'empêcher aussi de remarquer la lourdeur de l'encadrement du visage et des bandeaux triangulaires, qui semblent placés là surtout pour étayer le col de leur masse. Avec sa grosse tête et sa puissante chevelure, la statuette prend on ne sait quel air égyptien, qui est évidemment une illusion; car les proportions de la tête résultent avant tout de la taille du bloc séparé en trois tranches égales, et, à leur tour, elles ont porté le sculpteur à exagérer les proportions du buste qu'il fallait bien mettre en rapport avec la grosseur de la tête. Ce sont des raisons analogues qui expliquent la position roide des bras et l'aspect de la statuette à l'arrière. Le dos forme un plan uni, à peine infléchi au rétrécissement de la ceinture; les bras sont reportés dans ce plan, et, de la sorte, ils retirent en arrière les épaules, tandis que le corps se tend en avant et que la poitrine semble jaillir. Notons le tout de suite : cette attitude des « coudes à la ceinture » se retrouve dans certaines statues archaïques, dans le buste d'Eleutherna, dans les *kouroi* de Polymédès d'Argos. Elle se comprend si l'on songe que l'artiste, entamant son bloc de pierre avec appréhension, l'a attaqué de façon à serrer d'aussi près que possible la forme humaine, tout en cherchant le moindre effort et en évitant les hardiesses dangereuses. Il a été content de conserver le plan solide et tout établi de l'arrière, et il s'est peu soucié de laisser subsister des rondeurs exagérées à la croupe, d'imposer au buste une contention fatigante, peu naturelle. C'est par suite des mêmes timidités qu'il a plié à angles droits les bras et les jambes de sa

figurine; les coudes touchent les hanches; l'avant-bras ne se détache pas de l'appui du siège. Mais là où l'inexpérience du sculpteur éclate, c'est lorsque, malgré les bras placés dans le plan dorsal, il ne craint pas de faire arriver les mains à l'extrémité du siège et presque aux genoux. L'erreur anatomique est double : il faudrait incriminer à la fois la longueur exagérée des bras et l'excessive petitesse des jambes. Quant à la partie inférieure du corps, gaînée dans une robe étroitement collante, elle épouse les formes du siège. Ce n'est, à vrai dire, qu'un cube de pierre formant angle droit aux genoux; les cuisses sont indiquées par une table horizontale; les jambes disparaissent sous le plan qui tombe verticalement. Il n'y a guère eu besoin, ici, de modifier l'ébauche : aucune place n'ayant été prévue pour les pieds, le sculpteur les a figurés grossièrement par deux palettes plates, sortant en plan incliné de l'échancrure de la robe : il n'y a même, en réalité, qu'une seule palette, coupée en deux par un sillon profond. Ce qui prouve aussi combien nous sommes loin de tout modelé, c'est la disposition de ces appendices informes : la tension rectiligne de la robe ne s'explique que si l'on suppose les jambes écartées, descendant contre les côtés du siège; les pieds devraient donc être placés de chaque côté de la plinthe d'appui, comme dans certaines statues des Branchides. Or, l'artiste ne s'est pas soucié de cette exigence bien simple de l'anatomie; il a taillé les pieds au milieu du bas de la robe, l'un contre l'autre, à l'imitation sans doute de statues xoaniformes du type de l'Artémis Nicandra, ou de la statue d'Auxerre[1].

Ces constatations confirment l'idée que nous avancions tout à l'heure : le système des proportions, avec ses conventions et

1. La vérité anatomique est bien mieux observée dans certaines terres cuites ioniennes, où les jambes sont ramenées vers le centre en oblique ; cf. Winter, *Die Typen der figürlichen Terrakotten*, III, 1903, p. 43, n° 4. Pour la figuration des pieds, cf. outre l'Artémis Nicandra et la statue d'Auxerre, les exemples cités par M. Collignon, *Rev. arch.*, 1908, I, p. 157, note 1. Cette convention des pieds entaillés dans la robe se trouve déjà sur des terres cuites assyriennes; cf. Perrot et Chipiez, *H. de l'Art*, II, p. 653, f. 318.

ses maladresses, est sorti des procédés employés pour la taille de la pierre, et non de l'observation du corps humain ou de l'imitation de modèles étrangers à la Grèce. Nous ne chercherons point de science profonde ou de secrètes influences là où il n'y a qu'inexpérience technique et embarras de primitif.

Le dégrossissement terminé, comment le sculpteur a-t-il poussé le travail de sa statuette? A l'aide d'une lame dure, ciseau ou doloire, il a dégagé les formes du buste, indiqué la saillie des seins, achevé les rentrants du siège, le modelé du visage, des avant-bras et des mains. Tout ce travail, assez consciencieux, porte pourtant la trace de l'impéritie de l'ouvrier. Les bras, par exemple, sont restés une ligne continue; il n'y a pas de poignet. La main est d'une grosseur exagérée; comme le sculpteur est inhabile à rendre les doigts séparément, il a figuré le poing fermé[1]. Le pouce s'étend jusqu'au poignet. Pour ce qui est de la tête, des arêtes vives séparant de grands pans roides subsistent au sommet du crâne, au nez, à la tranche du menton : avait-on compté sur la peinture pour faire disparaître les rudesses de ce travail? C'est possible. La partie du siège qui n'est pas atteinte par les concrétions calcaires révèle le polissage à la pierre ponce; il eût été facile d'amortir partout ailleurs les angles trop brusques. D'ailleurs, il ne conviendrait pas d'oublier que nous avons affaire à un travail industriel, où l'on pouvait se contenter d'une exécution rapide et sommaire.

Restait à marquer certains détails du visage et les ornements du costume. Le sculpteur a employé pour ce travail le procédé de l'incision, mis en honneur par la technique du métal et que nous voyons conservé dans la sculpture en pierre tendre, même jusqu'aux débuts de la statuaire en marbre. A l'aide d'une pointe

1. On aurait tort de voir dans cette maladresse une réminiscence quelconque, égyptienne par exemple, malgré les statues chypriotes égyptisantes qui ont les poings fermés (Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, XLI, XII, 5). La convention du poing fermé n'est pas absolue en Égypte; elle est fréquente en Grèce, où elle se prolonge même assez tard (Stèle d'Aristion, Conze, *Attische Grabreliefs*, II, pl. I; et I, pl. VIII, 2 du même recueil); cf. Déonna, *Les Apollons archaïques*, p. 25.

aiguë, il a tracé de façon hésitante l'arcade sourcillière et les paupières; on distingue même comme un double sourcil. Peut-être ce détail n'est-il pas une simple maladresse; peut-être l'artiste a-t-il essayé là un effort réaliste pour marquer le plissement des paupières; mais ceci reste douteux, à cause de l'inexpérience trop évidente d'autres conventions. Notons seulement que cette particularité se retrouve sur le buste samien découvert à l'Acropole et sur la statue d'Eleutherna. La bouche est travaillée aussi à la pointe; une bouche irrégulière, abaissée de droite à gauche, très peu fendue d'un côté, retroussée de l'autre, ce qui lui donne l'air de sourire à moitié. Il ne peut être question de voir dans cette dissymétrie une recherche savante de réalisme, car la même gaucherie reparaît dans les incisions de la ceinture, du corsage, et dans le dessin des étoiles qui garnissent la poitrine et le bas de la robe. Nous reviendrons plus loin spécialement sur cet ornement : il est profondément gravé dans la pierre et encadré dans des espèces de métopes; en bas ces métopes forment deux zones, bordées par une garniture de hachures obliques. Il est difficile de songer à un travail de préparation pour l'enluminure : les incisions sont bien trop profondes; elles sont loin, d'ailleurs, d'être exécutées avec un soin parfait. Les métopes du bas ne se correspondent pas; les étoiles des deux zones ne sont pas superposées. Le tracé à la pointe est souvent incorrect, surtout quand la main de l'ouvrier ne pose pas à plat, au corsage particulièrement : nous avons là une nouvelle preuve du caractère industriel de la figurine.

Il serait difficile de parler d'art et de style à propos de notre statuette. Elle a néanmoins un type très caractérisé que nous devons essayer d'analyser et de définir.

Nous avons déjà noté l'ampleur de la tête et du cou, la lourdeur des bandeaux, l'aspect pyramidant du buste. Comment la statuette est-elle coiffée? On peut penser un instant à une chevelure traitée sans aucun détail et formant calotte plate au dessus du crâne : on aurait compté alors sur la polychromie pour distinguer et nuancer la masse des cheveux. Mais on ne relève

aucune trace de couleur spéciale à la chevelure; elle devait être badigeonnée au rouge-brun comme le reste du corps. Ensuite, les exemples de chevelure lisse sont rares dans la statuaire archaïque qui se plaît au contraire à détailler les boucles. Nous préférons l'hypothèse d'un voile embéguinant le front et ramené en avant sur les épaules, en deux masses triangulaires qui cachent les oreilles[1]. De profil, le voile fait un rentré au dessus du front et s'arrête à angle aigu : on ne pouvait obtenir cette disposition que par le repliement d'une étoffe empesée. Cette vue est confirmée si l'on observe la retombée égale de l'arrière, la ligne continue, de faible saillie, que produit le voile : l'effet de cheveux serait tout autre[2]. A l'avant, les masses triangulaires descendent en ligne droite : or, les cheveux forment ordinairement des masses arrondies sur les côtés, imitant la mollesse naturelle des boucles[3]. Il faut donc admettre l'existence d'un voile analogue au klaft égyptien et fréquent sur les terres cuites, même sur les statues archaïques en pierre tendre[4].

Le galbe du visage est triangulaire; le front s'écrase, serré par le bord inférieur du voile et formant avec la ligne supérieure du crâne un angle presque droit : c'est là une particula-

1. Dans la statuaire archaïque, où les cheveux sont le plus souvent à découvert, les oreilles sont ordinairement visibles. Cf. pourtant la statue d'Auxerre, et les exemples cités par M. Collignon, *Rev. arch.*, 1908, I, p. 165, note 4.

2. On trouve des cheveux s'arrêtant droit à l'arrière, mais en saillie forte, sur la tête de Méligou, œuvre péloponnésienne (H. Brunn, *Marmorköpfchen aus Meligou*, in *Ath. Mittheil.*, VII, 1882, p. 112 à 125). Cf. pour les bandeaux de devant, mais avec godrons horizontaux en plus, la tête calcaire des métopes de Mycènes (Kourouniotis, *Poros-sculpturen aus Mykenae*, in *Jahrbuch d. k. d. arch. Inst.*, 1901, p. 20).

3. Cf. l'Artémis Nicandra, Collignon, *H. de la Sc. gr.*, I, p. 120; Déonna, *Les Apoll. arch.*, p. 200, fig. 91, 93; Heuzey, *Fig. ant. du Mus. du Louvre*, Atlas, pl. 6.

4. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient class.*, I, p. 185; Perrot et Chipiez, *H. de l'Art*, V, p. 299. On retrouve ce voile sur des terres cuites de Thera, Winter, *op. laud.*, p. 22, nos 7 et 8, — oreilles cachées —, sur des terres cuites appartenant au Louvre, Heuzey, *op. laud.*, pl. 10, fig. 7. Pour les statues de pierre, cf. les statues archaïques de Cymé, *Bull. de corr. hellén.*, 1889, p. 545 et sq.; statuette de Naucratis, Mallet, *Les Prem. établ. des Grecs en Égypte*, p. 263, fig. 52.

rité assez fréquente dans les œuvres de la statuaire crétoise ou péloponnésienne[1]. Le nez est long, osseux, trop distant de la bouche, les joues plates. Les yeux, saillants et très gros, sont posés presque droit, avec à peine un léger relèvement de l'angle externe vers les tempes : on chercherait vainement l'obliquité si marquée sur les statues ioniennes. Nous avons déjà dit comment la paupière est figurée, avec ses plissements conventionnels. Nous ne reviendrons pas non plus sur la bouche, lippue, inégale, un peu tordue entre les lèvres avançantes. De cet ensemble de traits se compose une physionomie assez particulière, qui ne manque ni de saveur, ni même de vie. On ne peut pas dire qu'elle soit triste ; elle n'a pas non plus l'air hébété que présentent certaines figures archaïques. Son état est plutôt celui de l'attention, d'une consciencieuse et fatigante attention.

La pose du buste complète cette impression. Nous avons déjà expliqué pourquoi il est tendu en avant et comment ce mouvement nécessite la position des bras. Ajoutons seulement que la poitrine est d'un modelé assez ferme ; les seins, divergents et d'un développement normal, témoignent d'une certaine réussite dans l'effort réaliste. Le siège est un simple cube de pierre, sans accoudoirs, sans dossier, avec seulement, à l'avant, un socle qui sert d'appui aux pieds. C'est le type du trône, réduit à l'essentiel, comme il convient dans la statuaire industrielle. Il est important de remarquer que les mains reposent sur les bords latéraux du siège et non sur les genoux : ordinairement, dans les statues archaïques assises, les avant-bras portent sur les cuisses[2]. Mais nous savons déjà que ce mouvement, plus naturel, plus abandonné, eût été impossible ici, à cause de l'effort qui ramène les coudes dans le plan dorsal.

Le costume ne peut guère nous fournir de renseignements

1. Collignon, *Rev. arch.*, 1908, p. 166.

2. Les exceptions sont fort rares ; cf. pourtant, pour la sculpture assyrienne, Perrot et Chipiez, *H. de l'Art*, III, p. 73, terre cuite de la coll. Barre, n° 161. Le bras du siège n'est pas coudé à angle droit, ce qui évite l'erreur des avant-bras trop longs. Le dieu assis de Magula (*Arch. Zeitung*, 1881, p. 297, pl. 17, fig. 69) a aussi, comme notre statuette, les bras appuyés sur le trône.

sur les anciennes modes helléniques. Il est réduit à l'indispensable. Autant qu'on en peut juger, c'est l'ancien vêtement qui prévalut dans le Péloponnèse et fut de règle en Attique dans la première moitié du VI^e^ siècle, avant l'importation des coutumes ioniennes. Il se compose d'un simple chiton serré à la taille par une ceinture : il est impossible de reconnaître l'existence de manches. Le cou paraît nu.

La ceinture est une pièce d'étoffe épaisse ou de cuir : elle ne peut être étudiée qu'à l'arrière, le devant étant mutilé et recollé. Elle offre de ce côté une particularité assez notable, l'ourlet en relief au haut et au bas[1]. A l'avant, le corsage de notre figurine est orné d'un double liseré vertical qui descend entre les seins, tourne et se prolonge à angle droit au-dessus de la ceinture; on aurait tort d'y voir une indication de costume; ce n'est que l'encadrement de l'étoile; la même disposition se retrouve en effet au bas du chiton, autour de l'ornement incisé que nous allons étudier.

Cet ornement se compose d'une étoile à huit rais, terminée à chacune de ses extrémités par de petites boules assez profondément creusées dans la pierre; le centre est marqué aussi en creux. L'ornement est placé, avons-nous dit, sur les seins et au bas de la robe; toute la partie de la jupe, de la ceinture aux genoux, est restée libre.

Le caractère d'une telle décoration est purement conventionnel; il est impossible de songer à des ornements d'une pareille largeur occupant un vêtement quelconque; deux suffisent à cou-

1. Peut-être n'est-ce pas là seulement un détail de costume, mais une convention technique; on la retrouverait dans l'Héraklès du Fronton d'Iris à l'Acropole (Lechat, *Au Mus. de l'Acr.*, p. 125, fig.7; Wiegand, *Poros-Architektur der Akropol. zu Athen*, p. 212, fig. 228-229). Comme détail de costume, cf. plusieurs statues xoanisantes, Lechat, *Au Mus. de l'Acr.*, p. 184, fig. 17; p. 185, fig. 18; p. 325, fig. 31; *La sculpt. att. av. Phidias*, p. 115, fig. 5, d'après une statuette d'Eleusis au musée d'Athènes, n° 5. Le double ourlet se retrouve encore sur le bronze de Delphes où M. Perdrizet a cru reconnaître la mitre homérique (*Bull. de corr. hellén.*, XXI, 1897, p. 169-183, pl.10 et 11). La statue d'Auxerre a une ceinture du même genre que celle de notre figurine, mais plus riche, avec boucle à l'avant (Collignon, *l. cit.*, p. 162).

vrir la poitrine; il y en a six en tout au bas du chiton. Il faut noter la naïveté particulière que trahit l'ampleur de ce décor : non seulement notre figurine est un travail industriel, mais ce n'est même pas un « article d'Athènes ». On y reconnaît une main provinciale, la gaucherie d'un praticien de village. Ce praticien a évidemment songé aux broderies qui décoraient les costumes citadins; il a essayé de reproduire un de leurs motifs en grandeur naturelle. D'autre part, ce parti-pris de simplification dénote un certain tour d'esprit; un Ionien eût sans doute aimé couvrir la jupe de petites miniatures très diverses; il eût essayé par là de restituer l'effet d'ensemble d'une parure entière.

On admet généralement que la mode des costumes décorés est d'origine orientale. Les vêtements des personnages, sur les bas-reliefs de Khorsabad, de Kouioundjik, sont couverts de rosaces brodées[1]. Dans les pays grecs, la broderie apparaît d'abord dans les centres en relation avec l'Orient[2], à Rhodes, à Chypre, en Ionie et dans les colonies ioniennes. Elle passe ensuite par l'Ionïe en Attique et elle y subsiste, même après qu'on est revenu à la μετρία ἐσθής.

Quant à l'étoile à huit rais proprement dite, nous ne chercherons pas à énumérer tous les monuments où elle peut se rencontrer. Nous essayerons plutôt de constituer l'histoire de ce motif ornemental, en indiquant son origine, en fixant, si possible, la route qu'il a suivie dans son expansion à travers le monde ancien.

Deux hypothèses peuvent expliquer la formation de l'étoile à huit rais. On pense d'abord à la stylisation d'éléments végétaux : soit à une adaptation des étamines de la fleur, terminées par le renflement des anthères, soit encore à l'imitation des

1. Perrot et Chipiez, *H. de l'Art*, II, fig. 121-122, p. 303; fig. 123, p. 307.

2. A l'époque mycénienne, on décore avec des rondelles de métal, mode qui laissera des survivances; cf. Pottier, *Mon. grecs*, 1889, t. II, page 246-7, 389-396 (cf. Wide, *Nachleben mykenischer Ornamente*, in *Athen. Mittheil.* XXII, 1897, p. 233-258).

folioles ou des corymbes du lierre. — Sur une bague d'or de Mycènes, souvent publiée[1], on aperçoit une divinité assise à qui une compagne apporte des fleurs. Ces fleurs, ce sont simplement de petites boules à l'extrémité de pédoncules. Quatre de ces ornements, opposés en croix, puis doublés à l'aide de la dichotomie chère à l'esprit primitif, donneraient exactement l'étoile dont nous nous occupons. Cette stylisation particulière de la fleur a passé, bien entendu, dans la céramique rhodienne : on la retrouve dans les petites tiges sortant du sol et terminées par des anthères, qui tantôt sont traitées de façon indépendante[2], tantôt se géométrisent, se groupent en rosace[3]. Peut-être est-ce à l'Orient même qu'est dû le triomphe des groupements géométriques : on constate déjà, en effet, dans l'art chaldéo-assyrien la marguerite octo-pétale, simplifiée parfois en rosace tétrapétale, cantonnée ou non de quatre languettes. — Ce qui suggère l'hypothèse d'une transformation des folioles ou des corymbes du lierre, c'est la présence, sur certains vases de Milo, de folioles de lierre opposées quatre par quatre, et peu à peu réduites à de simples boules rondes[4]. D'autre part, on voit figurer sur des vases ioniens du musée du Louvre[5] les corymbes de la plante, esquissés avec une élégante liberté, mais cependant encore assez proches de l'étoile stylisée qui paraît sur notre statuette. — Il y aurait encore une autre hypothèse : peut-être l'étoile à huit rayons est-elle dérivée d'une adaptation des caractères cunéiformes, déjà disposés en étoile sur un certain nombre de monuments orientaux, par exemple sur la brique

1. Perrot et Chipiez, *H. de l'Art*, t. VI, p. 841, fig. 425.
2. Collignon-Couve, *Cat. des vases du mus. nat. d'Athènes*, n° 468.
3. Pinax de Camiros, au Louvre, salle A. (Collignon, *Sc. grecque*, p. 85, fig. 42). Les Grecs forment même des rosaces avec le svastika (svastikas à 8 branches, sur des vases de style géométrique, *Fouilles de Delphes*, Perdrizet, t. V, fasc. 2, p. 136, fig. 513; Furtwaengler, *Ægina*, pl. 126, pl. 127, n° 13).
4. Conze, *Melische Thongefässe*, pl. 2, 3, 4. Cf. aussi Furtwaengler et Loeschcke, *Mykenische Vasen*, pl. 28, nos 233, 234, 238, 239, avec les éléments pétales et les éléments folioles.
5. Louvre, F. 696, 697, 698, 699.

d'Erech[1]. Ce qui confirmerait cette idée, c'est que les ornements indépendants en forme de clous, dérivés des cunéiformes assyriens, ont passé dans la céramique de Rhodes[2]. Aussi bien, avec cette hypothèse comme avec la première, nous revenons toujours à l'Orient. Nous ne saurions être surpris de découvrir l'exact équivalent du motif de notre statuette sur un sceau de Mithra trouvé dans l'Acropole de Suse[3]. La forme du clou s'est un peu modifiée : on n'a plus qu'un pédoncule partout égal en épaisseur, mais terminé par le renflement en forme d'anthère[4].

1. Perrot et Chipiez, *H. de l'Art*, II, p. 25, fig. I. Cf. aussi les étoiles de cunéiformes dans l'écriture chypriote, Perrot, *ibid.*, III, p. 494, fig. 348.

2. Cf. Musée du Louvre, Salle A, nos 299-300 (Pottier, *Cat. des vases du Louvre*, p. 140).

3. Dieulafoy, *l'Acropole de Suse*, p. 404, fig. 249; *Gaz. arch.* 1888, p. 143. A en croire les orientalistes, l'étoile à huit rayons serait fréquente sur les sculptures du Haouran.

4. A partir de l'Orient on pourrait suivre les étapes de l'ornement étoilé dans l'art extra-hellénique. Malgré ses adaptations et ses fortunes diverses, cet ornement demeurera toujours nettement caractérisé comme oriental. Il est passé dans le répertoire phénicien, où il a été tout de suite accueilli pour sa simplicité et son mérite décoratif. Il restera longtemps employé par l'art judéo-syrien, soit sous la forme de l'étoile à huit rais, soit avec six rais seulement. On le revoit sur les sarcophages juifs; la rosace, qui a une destinée parallèle, et d'ailleurs les mêmes origines, a été préférée sur des statuettes espagnoles de type gréco-phénicien (*Bull. de corr. hell.* XV, 1891, p. 615, sq.); mais rosace et étoile coexistent sur les monuments étrusques et étrusco-latins du IIIe siècle, dont l'ornementation est d'esprit oriental, par exemple sur le tombeau de Scipion Barbatus. On revoit l'étoile à huit branches sur les stèles puniques et néo-puniques; elle abonde naturellement dans l'art byzantin, où elle trouve un fréquent emploi dans les mosaïques (A. Michel, *H. de l'art*, I, p. 174). On la constate, par exemple, au milieu d'un décor d'oiseaux, dans le curieux plafond d'une des voûtes de pourtour, à Saint-Georges de Salonique. Grâce aux Syriens, du VIe au VIIe siècle de notre ère, elle pénètre même dans la sculpture barbare occidentale; on l'aperçoit sur les reliquaires du musée de Poitiers et de Saint-Benoît-sur-Loire, sur les pignons du Baptistère de Saint-Jean à Poitiers, sur la pierre tombale de Boëtius, évêque de Venasque, sur un fragment décoratif de l'église Saint-Irénée à Lyon, sur le sarcophage de Saint-Andoche à Chaulieu. Enfin, c'est sur des monuments de l'art arabe moderne qu'on lui voit trouver son plein épanouissement (cf. *Comité de conserv. des Mon. de l'art. arabe*, 1907, fasc. 24, appendice, p. 131 et pl. I : revêtements en mosaïque de la mosquée El-Sini, à Guerga); le principe de l'étoile est conservé, mais il n'y a plus aucune stylisation; à la place des boules en forme d'anthères s'épanouissent de petits bouquets de fleurs.

Si nous cherchons à suivre l'histoire de l'étoile dans l'art proprement hellénique, nous constaterons qu'elle paraît d'abord seulement là où s'exerce une influence orientale. Elle existe dans l'art mycénien, où l'on rencontre aussi, parallèlement, le motif de la rosace à six ou huit pétales[1]. On la retrouve ensuite dans la décoration qui associe les survivances mycéniennes aux nouveautés de l'Orient[2]. Elle paraît, par exemple, sous sa forme simplifiée, avec quatre rais, sur un vase d'Amorgos conservé au Musée d'Athènes[3]. Lorsqu'au VII[e] siècle se produit la grande poussée asiatique qui renouvelle la civilisation et l'art, l'étoile à huit rais obtient une place privilégée dans la céramique de Rhodes[4], centre intermédiaire entre la Grèce et l'Asie, « véritable forteresse hellénique du côté de l'Orient »[5]. — A Rhodes, nous trouvons à la fois, sous leur forme libre les éléments composants, et l'étoile toute formée[6]. De là le motif passe à Milo[7]. Le plus bel emploi en est peut-être fait sur des vases de Théra[8], qui se rattachent au style géométrique avancé, fortement mélangé d'orientalisme ; l'étoile y voisine avec le lotus, qui atteste suffisamment l'influence exotique. A Naucra-

1. Furtwaengler et Loeschcke, *Myken. Vasen*, pl. XXV, n° 191, cf. Textband, p. 53.

2. Dumont-Chaplain-Pottier, *Céram. de la Gr. propre*, pl. V, fig. 4 et 7. Éléments de l'étoile, en éventail.

3. Collignon-Couve (*Cat. du M. nat. d'Ath.*, n° 23, pl. III).

4. Sur les rapports de Rhodes avec l'Orient, Pottier, *Cat. des V. du Louvre*, I, p. 134; cf. Louvre, A, 309, pinax de Rhodes avec étoile compliquée à 18 rais.

5. Heuzey, *Figur. de terre cuite du Mus. du Louvre*, p. 204.

6. Cf. le pinax de Camiros déjà cité ; cf. encore la plaque d'or de Camiros, avec étoile à 6 branches. *Jahrbuch des k. d. arch. Inst.*, t. XIX, 1904, *Anzeiger*, p. 41, 3-4 et Radet, *Rev. des Et. anc.* 1908, fig. 8.

7. Vase du style de Milo, trouvé à Théra, avec l'étoile simplifiée à 4 branches ; Gerhard, *Arch. Zeit.* XII, 1854, col. 181, pl. LXI; Radet, *Rev. Et. anc.* 1908, p. 120; Conze, *Melische Thongefäs.*, 4 branches, pl. 3, 4, 5.

8. Dragendorff, *Thera* II, *Theraïsche Gräber*, p. 17, fig. 10; p. 142, n° 35, avec beau détail : étoiles de points au col et à l'épaule, sur grande amphore; cf. *ibid.*, coupe trouvée dans la tombe n° 100, p. 195 et sq., fig. 388. Une semblable trouvée à Kertch (*C. Rend. de la Com. arch. de St. Pétersb.*, 1882, 3, pl. 8[2]). C'est de Théra que provient le n 3085 de Sèvres (Brogniart et Riocreux, *Description*, XIII, 13[a]); sur le col, on retrouve les éléments dissociés de l'étoile.

tis [1], comme à Rhodes, on trouve les éléments dissociés de l'étoile, les branchioles, à côté du motif sous sa forme proprement dite.

C'est assez tard que, mise en honneur par la céramique de Rhodes, l'étoile à huit rais passe dans la Grèce continentale. Elle semble avoir pénétré d'abord en Béotie[2], à l'époque où le style géométrique se mélangeait des influences de l'Orient. On la trouve à Corinthe[3], et dans la céramique dite de Phalère[4]. Ainsi installée, elle poursuit sa destinée, mais sans qu'on oublie jamais son origine étrangère[5]. Elle ne devait pas être accaparée par la céramique et figurer uniquement sur les vases; à preuve, notre statuette. Les modeleurs de terre cuite avaient déjà donné l'exemple et préparé l'adoption par les sculpteurs d'un motif si populaire. On commença par peindre l'étoile. Nous la voyons ainsi servir de pendant d'oreilles, sur un vase rhodien en forme de tête féminine[6]; elle se rencontre avec un nombre de branches plus ou moins considérable sur des terres cuites béotiennes[7]. Notre sculpteur n'a donc vraiment inventé, en somme, que son procédé d'incision profonde; il faut avouer que la réussite est médiocre et que ce petit travail d'ornementation a bien l'air d'une gentillesse barbare.

Nous voici parvenu à la seconde partie de notre étude. Il

1. Pour les affinités de Naukratis et de Rhodes, Pottier, *Cat. des V. du Louvre*, I. p. 138; Prinz, *Funde aus Naukr.* 1908, Klio, *Beitraege z. Alt. gesch.* 7e Beiheft; E. Gardner, *Naukratis*, sixth memoir of the Egypt explor. Fund, pl. 8.

2. Louvre, A. 569, rosace à dix pétales; cf. rosaces à huit branches, sans points terminaux, sur fibules béotiennes (Collignon, *Note sur des fibules béotiennes à décor gravé*, dans les *Mém. de la Soc. nat. des Antiquaires*, t. LV, 1896, fig. 4, 7, 10).

3. Lau et Brunn, *Die griech. Vasen*, t. V, fig. Ia, étoile à 4 branches; Furtwaengler, *Aegina*, pl. 128, nos 9, 15; Perdrizet, *Fouilles de Delphes*, Ve, p. 152; cf. encore Louvre, A, 440, E, 422, etc.

4. Boehlau, *Jahrb. des d. k. arch. Inst.* 1887, fig. 14.

5. Cf. un certain nombre d'adaptations sur le vêtement des Korés de l'Acropole, Lermann, *Alt. griech. Plastik*, statue no 674, pl. 3, 4; statue no 681, pl. XII; st. no 676, pl. XVI; st. no 680 pl. XVII; st. n 670, pl. XIX.

6. Heuzey, *op. laud.*, pl. XIII, no 4.

7. Winter, *op. laud.*, p. 5, no 2; p. 31, no 3.

s'agit maintenant, à l'aide des particularités constatées au cours de notre analyse descriptive, de replacer la statuette du Louvre dans une série connue.

Essayons d'abord de limiter notre champ d'investigation. Nous avons affaire à une figurine qui prend place dans la catégorie des représentations archaïques du type féminin [1]. Cela ne nous permet pas de remonter, pour la date, plus haut que la première moitié du VII[e] siècle [2]. Si nous considérons, en effet, parmi les plus anciens monuments, la statue calcaire de Megara Hyblaea [3], par exemple, ou l'ex-voto de Nicandra [4], trouvé à Délos, nous constatons bien certaines analogies avec notre figurine : le costume uni, serré à la taille par une ceinture, les grands pans rigides de la robe, les mains fermées, la grossièreté des extrémités inférieures. Mais à côté de ces ressemblances apparentes, des différences notables nous arrêtent ; en un sens, notre statuette est plus proche de la statue du Ptoïon conservée au musée d'Athènes [5] et de la statue d'Auxerre [6], que de l'Artémis Nicandra ; or, ce sont là des types d'un archaïsme assez avancé. — D'ailleurs, notre statuette est assise et l'on sait que le type assis, quoique très ancien dans la céramique [7], apparaît dans la grande plastique seulement après le type debout ; il se précise et se répand dans les pays ioniens vers le milieu du VI[e] siècle. C'est à ce moment qu'il trouve sa plus importante réalisation, avec les statues des Branchides et de Milet.

Entre le début du VII[e] siècle et le milieu du VI[e], il reste encore un assez large intervalle. Mais, dès maintenant, il est bon de

1. Toute la série a été constituée, avec les références bibliographiques, par M. Poulsen, *Jahrb. des k. d. arch. Instit.*, XXI, 1906, p. 198-203 ; cf. aussi M. Collignon, *Rev. arch.* 1908, p. 155, note I.
2. C'est la date des statues calcaires de Théra ; cf. Hiller von Gaertringen, *Thera*, II, p. 304.
3. Paolo Orsi, *Bull. de corr. hell.*, 1895, XIX, p. 307 sq.
4. Homolle, *ibid.*, 1879, pl. I, p. 3 sq.
5. Athènes, musée national, n° 4.
6. Collignon, *loc. cit.*
7. Winter, *op. laud.*, p. 5, fig. 1 et 4.

considérer que notre document est œuvre d'industrie : or, l'industrie a toujours été en retard sur la grande plastique : au VII^e^ siècle, on n'en était encore, en Grèce, pour la céramique, qu'aux « pappades » de Béotie : le type féminin assis était figuré par des galettes d'argile pliées et posées sur des chevalets. Et pourtant la céramique n'avait pas à vaincre les difficultés matérielles qui ont retardé le travail de la pierre : il est donc à croire que la petite statuaire industrielle devait être encore plus rudimentaire. Rappelons, d'autre part, que nous avons cru reconnaître, à plusieurs particularités de notre figurine, le travail et la main d'un médiocre ouvrier de village : dès lors, nous devrons nous garder de prendre pour archaïsme ce qui pourra être précisément le provincialisme du praticien. — A la rigueur, l'ornement incisé pourrait nous guider ; en réalité, il ne nous apprend rien : c'est au VII^e^ siècle que se développe et se répand la céramique du type rhodien ; mais la pénétration orientale dure en Grèce jusqu'au milieu du VI^e^ siècle. Ainsi, nous sommes toujours ramené entre les mêmes dates : un même champ de recherches s'ouvre devant nous.

C'est seulement après avoir examiné la question de provenance, essayé de rattacher notre document à une série connue, que nous arriverons à plus de précision. Or, notre analyse descriptive nous amène déjà à certains rapprochements, à certaines éliminations. — Par exemple, il est sûr que notre figurine est très distante de la pétulance, de l'afféterie des groupes insulaires, naxien, chiote ou parien. On ne peut guère songer davantage au groupe des Branchides, aux statues milésiennes[1] ; le *canon* des proportions y est tout autre. Les épaules sont rondes, les

1. C'est à ce groupe qu'il faut rattacher les stèles de Marseille, musée Borely ; *cf. Arch. Anzeiger, Jahrb. des k. d. arch. Instit.* 1886, n° 216, p. 303, pl. B ; Heuzey, *Cat. des fig. ant. du Musée du Louvre*, p. 239 ; Perrot, *H. de l'Art*, VIII, p. 495, fig. 195 ; au même centre s'apparentent les statues de Cyme, publiées par S. Reinach, *Bull. de corr. hell.*, XIII, 1889, p. 543, 560 ; il est particulièrement intéressant de comparer avec notre statuette la statue de Cyme (*l. c.*, p. VIII, n° 1 à gauche). Citons encore la figurine du Louvre trouvée à Carthage, Perrot, *Hist. de l'Art*, VIII, p. 326, fig. 159 et les terres cuites de Smyrne, au musée de Berlin, *Antiquar.*, 6319, Winter, *op. laud.*, p. 15, note 2.

bras courts, gras, mollement abandonnés à l'appui; les mains ouvertes posent sur les genoux; rien d'analogue à la contention qui redresse le buste de notre figurine, lui fait crisper ses poings carrés et durs comme des pièces de bois. — Si l'on considère les têtes apparentées à l'art ionien d'Asie-Mineure[1], l'opposition est encore plus complète; dans les statues de la côte asiatique, le front est arrondi et fuyant, les joues molles, les mentons empâtés; un large sourire naïf habite les lèvres, exprimant à la fois le contentement de vivre et l'aménité des races levantines. Au contraire, notre statuette nous présente un visage obstiné, dur malgré le sourire, sérieux et presque revêche; l'ossature du front, bas, mais puissamment élargi, l'ovale accusé du visage, arrêté par la saillie brusque du menton, tout diffère des statues ioniennes; on sent des esthétiques adverses, et surtout des types ethniques très dissemblables[2].

L'hypothèse Rhodes serait plus tentante, car elle expliquerait du même coup la présence du décor incisé. Peut-être rendrait-elle compte aussi de certaines particularités de notre figurine[3]. — Mais la sculpture de Rhodes, au VI^e^ et au VII^e^ siècle, se révèle étroitement dépendante de la sculpture ionienne d'A-

1. Par exemple la tête de femme de l'Artémision d'Ephèse, Collignon, *Hist. de la sculpt. gr.*, p. 179, fig. 82; ou la tête virile d'Hiéronda, Rayet-Thomas, *Milet*, pl. 27; comparez encore, pour la forme des crânes, les convives du banquet, sur l'architrave sculptée du temple d'Assos, Collignon, *H. de la sc. gr.*, I, p. 185, fig. 86 B.

2. En même temps que l'on élimine le groupe milésien et des Branchides, il faut écarter l'hypothèse d'une provenance chypriote. Le style greco-phénicien de Chypre est tout imprégné d'ionisme asiatique; le travail y est tout à la fois minutieux et lâché; cf. Heuzey, *Cat. des fig. du Louvre*, p. 131, 133; Perrot, *H. de l'Art*, III, p. 554; déesse-mère en calcaire, au musée de New-York, fig. 337; le style des têtes est également très ionien; cf. Déonna, *Les Apoll. arch.*, p. 303.

3. Ainsi la forme du voile qui couvre la chevelure et qui paraît une imitation égyptienne; d'autre part à Rhodes, on donne quelquefois de fortes proportions aux têtes des figurines de terre cuite: de là une indéniable ressemblance avec notre statuette; noter aussi des analogies avec certaines terres cuites de Théra, dépendant de la fabrique de Rhodes; cf. Winter, *op. laud.*, p. 22, nos 7 et 8. Ajoutons que d'après M. de Ridder, la forme du visage triangulaire serait une des caractéristiques de l'école rhodienne (*Cat. des bronzes de l'Acr.*, Introd., p. XII); pour certaines réserves à apporter à cette théorie, Perdrizet, *Bull. de corr. hell.* XXI, 1897, p. 171.

sie[1]; c'est la même lourdeur molle et grasse, opposée à la raideur anguleuse de notre figurine; les statues assises s'affalent sur leur siège comme celles des Branchides; les bras s'écartent du corps et posent paresseusement sur les accoudoirs. Des caractères identiques se retrouvent dans l'art industriel, avec une nonchalence souvent plus typique. On en peut juger par les statuettes calcaires de Camiros[2], encore mieux par les terres cuites[3]; si ces dernières paraissent montrer au premier coup d'œil quelques affinités avec la statuette dont nous nous occupons, les ressemblances sont plus spécieuses que réelles; il y faut voir surtout l'inévitable parenté entre des œuvres, qui, malgré les différences de style, participent des mêmes conventions et du même degré d'inexpérience[4].

Il n'y a en réalité qu'un seul groupe auquel nous ayons le droit de nous adresser : c'est le groupe crétois-péloponnésien. Lui seul peut nous expliquer les traits qui nous ont frappé, lorsque nous avons analysé le type de notre figurine : d'une part, la rudesse naïvement austère de la physionomie; d'autre part, l'aplomb solide et roide, l'espèce de brutalité pesante de la pose, si différente de l'abandon des statues ioniennes. C'est ce que montrera une rapide comparaison du monument étudié avec les types connus de la statuaire créto-péloponnésienne.

1. Cf. la tête de Tchinly-kiosk, Heuzey, *Bull. de corr. hell.*, VIII, 1884, p. 331-339, pl. X; S. Reinach, *Gaz. arch.*, 1884, p. 88-90, pl. XIII.

2. Au British Museum; cf. A. H. Smith, *A catal. of sculpt.*, I, nos 53-75; Perrot, *H. de l'Art*, t. VIII, p. 325, fig. 138.

3. Heuzey, *Fig. du Mus. du Louvre*, pl. II, no 2; Winter, *op. laud.*, p. 43, no 2*b*, 2*c*, p. 43, no 3, no 5.

4. Si nous écartons Rhodes, nous ne pouvons songer à Samos, où domine le goût des formes cylindriques et arrondies; cf. surtout les statues viriles trouvées en 1906 à Milet; *Athen. Mitteil.* XXXI, 1906, p. 87-88; p. 165 sq., pl. XIV; les terres cuites de Samos présentent le même type; cf. *Jahreshefte des österr. arch. Inst.*, 1900, p. 211; Perrot, *H. de l'Art*, VIII, p. 294, fig. 119; Winter, *Jahr. des d. k. arch. Instit.* XIV, 1899, p. 73 sq.; Winter, *Die Typen* p. 43, no 3, *b c*. En même temps que l'hypothèse Samos, il y a lieu de condamner l'hypothèse Naucratis, où la sculpture est en relation directe avec l'art samien; cf. Mallet, *Les premiers établ. des Grecs en Égypte*, in *Mém. de la miss. arch. franç. du Caire*, t. XII, fasc. I, p. 251, fig. 38; E. Gardner, *Naucratis*, Sixth memoir of the Egypt. exploration Fund, p. 58, nos 3 et 7; Lechat, *Au musée de l'Acropole*, p. 413.

Après les désordres de l'invasion dorienne, l'art plastique n'a guère repris vie dans le Péloponnèse qu'à partir de la première moitié du VI^e^ siècle. Avant cette époque, nous possédons seulement, pour juger la production locale, des bronzes, de technique encore fort rudimentaire. La figure humaine y est représentée pourtant avec des partis-pris fort intéressants pour nous. On en jugera à regarder, par exemple, l'Apollon de la collection Tyszkiewicz[1], ou le petit bronze plus récent de Delphes[2], dont l'origine semble être crétoise ou péloponnésienne[3].

Nous n'avons pas à tirer argument de l'Apollon Tyszkiewicz, encore tout à fait barbare, avec sa tête énorme et triangulaire, son cou démesuré, sa figure aux yeux écarquillés. Plus notable est le petit bronze de Delphes, qu'on s'accorde à placer aux environs de l'an 600. Tant pour les proportions du buste que pour l'aspect de la tête, il offre les plus curieuses analogies avec notre figurine. Les épaules sont larges et solides ; les bras, légèrement pliés, sont retirés en arrière, et les coudes passent par le plan dorsal. Les mains, qui ne tenaient aucun attribut, sont fermées. Le visage, suivant M. Perdrizet, est « triangulaire », avec le menton en retrait ; « les lèvres sont larges et légèrement saillantes, le nez long et pointu, les yeux en amande, les sourcils relevés ». Le travail des extrémités est tout à fait sommaire. La chevelure, plate en haut du crâne et gaufrée sur les côtés en godrons horizontaux, au contraire des têtes ioniennes où les sillons sont verticaux, s'arrête à mi-hauteur du cou. Elle cache les oreilles ; elle n'a pas moins de raideur, en son genre, que le voile qui enveloppe la tête de notre statuette.

Il n'est pas inutile de considérer d'abord ces types d'un art local, naïf et fort ancien. On voit qu'ils annoncent et font pressentir le système des proportions de notre figurine. Comme

1. Fröhner, *Mon. et mém. de la fondation Piot*, II, p. 137, pl. XV. Le bronze a été trouvé à Thèbes.

2 Perdrizet, *Fouilles de Delphes*, t. V, pl. III. Texte, p. 34-35; *Bull. de corr. hell.*, 1897, p. 169, pl. X à XI.

3. Perdrizet, *loc. cit.*

elle, ils reflètent l'esprit indigène qui les créa; nous voyons poindre ici déjà, dans la technique, la tendance qui s'oppose aux formes lourdes et rondes, vise à exagérer dans les statues l'ampleur du cou, de la tête et du buste [1].

C'est surtout à partir du VI[e] siècle que l'influence crétoise commence à déterminer les progrès de la plastique péloponnésienne. Après la ruine de l'ancien empire égéen, nous savons qu'une école de sculpteurs a survécu en Crète; on y doit rattacher des œuvres comme le torse d'Eleutherna, la statue d'Auxerre, récemment mise en lumière par M. Collignon, et la statue de Prinia, plus récemment encore reconstituée par M. Pernier [2]. Nous insisterons peu sur la statue d'Auxerre, qui a été publiée dans cette Revue même en 1908 [3]; elle appartient d'ailleurs à la série du type féminin debout. Le torse d'Eleutherna, — fragment d'une statue assise en pierre calcaire —, est

1. Nous ne pouvons songer à aborder ici, en quelques lignes, le problème de l'origine de ce qu'on pourrait appeler le *canon* péloponnésien. Dans une récente et importante étude, *Le Problème de l'Art dorien* (Paris, Leroux, 1908, p. 54 sq.), M. Pottier aboutit à considérer que « le goût des formes vigoureuses, nerveuses et allongées » est « une tradition locale, antérieure aux Doriens, conservée et encouragée par eux, mais venue de l'art égéen ». A cette tendance s'opposerait « le goût des proportions courtes et trapues, » dû au canon asiatique et ionien, et propagé dans le Péloponnèse comme en Sicile, à partir du VI[e] siècle, par l'influence ionienne. — La thèse est présentée avec une rigueur très convaincante. Sans méconnaître la part de vérité qu'elle contient, nous croyons devoir pourtant maintenir la distinction, établie à plusieurs reprises par MM. Collignon et Lechat, entre la lourdeur molle proprement ionienne et la vigueur osseuse des statues péloponnésiennes ou siciliennes. D'autre part, M. Pottier admet (*op. laud.*, p. 44 et sq.), que la plastique a subi, après l'invasion dorienne, un recommencement; il n'était guère resté, dit M. Pottier, que « la tradition des procédés techniques »; il semble donc difficile d'admettre une filiation réelle entre le type plastique crétois, tel qu'on le voit par exemple sur la fresque du porteur de vase, Pottier, *l. cit*, p. 5, fig. 2, et les petits bronzes d'Olympie, *ibid.*, p. 23 fig. 10. L'allongement paradoxal des formes dans les incunables de la plastique nouvelle tient plutôt à une impulsion barbare qu'à l'imitation plus ou moins raisonnée d'un *canon* antérieur; ce qui le prouve, c'est qu'on retrouve la même maigreur typique dans les primitives statues des Etrusques, à qui leurs affinités eussent dû plutôt suggérer l'imitation du canon ionien.

2. Karo, *Jahr. des d. k. arch. Inst.*, *Anzeiger*, 1909, p. 98.

3. La comparaison de notre figurine, pour la tête, avec la statue d'Auxerre apporterait une confirmation à notre hypothèse; cf. Collignon, *l. cit.*, p. 166-168.

plus important pour nous[1]. On en a rapproché d'autres œuvres du même centre, qui prouvent qu'on n'a point affaire à un monument isolé[2]. La tête est malheureusement mutilée; par contre, les détails du costume sont assez bien conservés. Or, si on les compare avec notre statuette, ils révèlent certaines analogies fort instructives. Dans l'ensemble, le vêtement dont s'enveloppe le torse d'Eleutherna est un chiton collant serré à la taille par une ceinture à ourlet; il y a là une première ressemblance avec notre figurine; mais voici qui est plus caractéristique encore; le chiton est décoré d'ornements incisés : « Ces broderies, dit M. Joubin, se composent d'une rosace à six branches groupées autour d'un petit cercle comme centre. Les rosaces sont juxtaposées et encadrées d'un double trait, qui forme comme la bordure de la broderie. Ce motif, très légèrement indiqué à la pointe, orne le haut du chiton, à la naissance de la poitrine, et il passe de là sur les bras. Une deuxième bande de broderies est figurée au dessous des seins. » Ne peut-on pressentir désormais où l'auteur de notre figurine a pris l'idée de son décor? Il a voulu imiter les broderies que portaient les grandes statues et il a traité à part, avec une pesanteur bien naïve, ce qui dans le buste d'Eleutherna n'était probablement qu'un dessous préparé à la polychromie.

Nous ne saurions passer ici sous silence la statue de temple trouvée dernièrement à Prinia et reconstituée par M. Pernier. Elle date du VII^e^ siècle, et elle offre, avec la figurine inédite du Louvre, malgré des différences notables, des traits de ressemblance importants. On retrouve en particulier, dans les ornements du vêtement, la rosace, sœur jumelle, pourrait-on dire, de l'étoile dont nous avons indiqué l'histoire. Ce qui n'est pas moins intéressant, c'est que, dans la reconstitution proposée par M. Per-

1. Joubin, *Rev. arch.* 1893, p. 10-20, pl. III et IV; Lœwy, *Rendi-conti della R. Acc. dei Lincei*, VII, 1891, p. 599-602.

2. Par exemple un bronze de Berlin, *Annali*, 1880, pl. V; cf. Mariani, *Mon. antichi*, pl. VI, 1896, p. 186, fig. 22; une terre cuite trouvée à Praesos, *Annual of the British School*, VII, 1901-2, p. 279, fig. 5.

nier, un bas-relief orne le siège où trône la déesse ; on y voit figurer une zone de lionnes cheminant, la tête de face, semblables à celles qu'on retrouve si fréquemment sur les vases ioniens. Ce détail, comme celui des rosaces et des étoiles, nous est une preuve de l'attrait exercé par l'ornementation ionienne, au VII^e^ et VI^e^ siècle, jusque sur l'art créto-péloponnésien. Nous ne cherchons pas à le nier. Mais faut-il en conclure que cet art, par exemple, est entièrement imprégné d'ionisme, qu'il est congénère de l'art milésien ou rhodien ? Peut-être serait-ce aller trop loin. Quand on regarde la déesse de Prinia ou la statue d'Auxerre, on aperçoit combien l'allure générale est plus roide, plus énergique aussi que celle des statues de la côte d'Asie. Nous sommes en présence d'un système de proportions tout différent. Ce que les artistes crétois ont emprunté à l'Ionie, ce n'est que cette ornementation superficielle et réjouissante à l'œil, que réalisaient excellemment, en sculpture comme en peinture, les décorateurs des îles [1].

Si nous passons maintenant dans le Péloponnèse et si nous considérons les œuvres sur lesquelles s'exerce l'influence de la statuaire crétoise, nous n'aurons pas à modifier nos conclusions ; en même temps, nous rencontrerons des analogies qui nous autoriseront, plus sûrement encore, à placer la statuette inédite du Louvre dans le groupe crétois-péloponnésien.

La statue trouvée à Franko-Vrysi [2] nous permet d'étendre au type entier notre recherche comparative. C'est, dit M. Bérard, « un simple xoanon, plié à angle droit et assis dans une chaise avec laquelle il ne semble faire qu'un ; les bras sont collés au corps, les coudes aux hanches et les mains aux genoux, ce qui suppose à l'avant-bras des proportions trop grandes. » — On le voit : c'est, malgré les variantes, le même principe de construc-

1. Sur la part attribuable à l'ionisme dans la formation du style créto-péloponnésien, voir les conclusions de l'article de M. Homolle sur les *kouroi* de Polymédès d'Argos, *Bull. de corr. hellén.* 1900, p. 445 sq. ; voir aussi M. Collignon, *Rev. arch.* 1908, I, p. 165, note 3, et p. 166.

2. Athènes, mus. nat., n° 6 ; Ἐφημ. ἀρχ. 1874, p. 71 ; Tod et Wace, *A catalogue of the Sparta museum*, p. 119, fig. 17.

tion que dans notre figurine [1]. — La statue dite d'Hagiorgitika, trouvée près de Tégée [2], est d'un archaïsme beaucoup plus avancé que celle de Franko-Vrysi. Aussi la raideur du type s'est-elle détendue; le vêtement est plus compliqué; les proportions sont plus justes; l'ampleur de la tête est normale, les bras tombent bien, les mains ouvertes viennent régulièrement s'appuyer aux rotules; les analogies qui subsistent sont dans l'aplatissement du sommet de la tête, dans la carrure des épaules, dans les rondeurs de la croupe. Le principe géométrique se marque par la forme triangulaire du buste serré à la taille; le goût des surfaces planes est attesté par la ligne horizontale des cuisses; ajoutons que le devant des jambes devait former un grand pan rectiligne, comme dans notre statuette [3].

Il y a en somme un air de famille entre toutes ces œuvres, malgré le plus ou moins d'archaïsme et le degré de l'habileté

1. Dans la statue de Franko-Vrysi, le buste est petit, les jambes et les cuisses ont au contraire une longueur exagérée; le siège est plus compliqué; il comporte des accoudoirs, des pieds tournés, et il est orné de têtes de lions ou de sphinx. C'est toujours l'ornementation à la mode d'Ionie.

2. Bérard, *Bull. de corr. hell.*, 1890, p. 382-384.

3. Nous avons voulu choisir surtout nos termes de comparaison parmi les statues de femmes assises; il est clair qu'une revue générale de l'art péloponnésien confirmerait les rapprochements établis; cf. par exemple les bronzes arcadiens de l'Artémision de Lousoi, *Jahreshefte des öst. arch. Instit.* 1897, fig. 20 à 22; Furtwaengler, *Sitzungsber. der philol-philos. Classe der Bayer. Akad. der Wissensch.* 1899, II, p. 566 et sq.; voir surtout les *kouroi* de Polymédès d'Argos, *Bull. de corr. hell.* 1893, pl. 18-21, p. 613; *Fouilles de Delphes*, t. IV, fasc. I; Déonna, *Les Apoll. arch.*, p. 176, n° 65-66. On notera dans les bronzes arcadiens le goût des surfaces unies et des statures puissantes; les bras sont placés dans le plan dorsal, rigoureusement lisse; les côtés des figurines sont aplatis, comme pour s'encastrer plus facilement entre les montants d'un siège; voir aussi la façon dont la chevelure encadre les visages. Les *kouroi* de Polymédès ont les coudes retirés aux hanches; les bras sont légèrement soulevés, les poings se crispent, les épaules s'effacent. L'ensemble du type affirme la vigueur et l'énergie, avec une technique plus savante, mais sans un parti-pris plus marqué que dans notre figurine. L'art de Sparte viendrait corroborer ce que nous apprennent Argos et l'Arcadie; cf. par exemple, la statue de Magula, Tod et Wace, *l. cit.*, n° 576, fig. 66, p. 191, avec ses formes cubiques et le panneau carré dessiné en avant par la draperie qui cache les jambes; noter que les dimensions de ce panneau sont rigoureusement égales à la largeur des épaules, comme dans la statue de Franko-Vrysi et dans notre figurine; cf. encore le dieu assis, qui porte l'inscription Adeus, *ap.* Tod et Wace, *l. cit.*, n° 690; *Arch. Zeit.* 1881, p. 297; pl. 17, 3, 3 *a*, fig. 69.

technique; toutes sont construites à l'aide de proportions simples; elles sont taillées en larges plans qui souvent se coupent à angles droits; l'artiste a toujours visé, comme le constate M. Perrot, à bâtir un personnage puissant, « avec une symétrie très accusée et une raideur sévère » [1]. Brunn reconnaissait autrefois dans ces monuments l'indice d'un tempérament ethnique qu'il appelait dorien [2]; il faut renoncer à cette désignation; mais rien n'empêche d'admettre l'existence d'un génie péloponnésien, plus consciencieux qu'adroit, plus vigoureux qu'artiste, soucieux avant tout d'établir de solides constructions corporelles sur des assises osseuses, procédant par rapports géométriques et par surfaces planes et préférant, entre toutes les attitudes, « celles qui s'accorderaient le mieux avec la simplicité de sa formule », celles « qui rendraient le plus sensible le balancement et l'exacte correspondance des parties similaires » [3], c'est-à-dire, pour la plastique féminine, par exemple, le type assis. L'ancienneté de cet art péloponnésien est attestée par les bronzes d'Olympie, par des œuvres comme l'Apollon Tyszkiewicz ou la tête de la Héra d'Olympie; il subit, dès le début du VI[e] siècle, l'influence de la Crète et un peu plus tard, — surtout après la conquête de la côte d'Asie Mineure par les Perses, — l'influence ionienne Déjà, avant cette époque, il avait commencé d'emprunter à l'Ionie, ainsi d'ailleurs que l'art crétois lui-même, le goût de l'ornementation superficielle [4] : c'est à cette imitation qu'il faut rapporter la présence des étoiles et des rosaces sur la statue de Prinia, comme sur le buste d'Eleutherna et comme sur la petite figurine du Louvre que nous avons étudiée.

On voit la conclusion où nous nous arrrêtons. Nous inclinons à

1. Perrot, *Hist. de l'Art*, VIII, p. 449.
2. Brunn, *Athen. Mittheil.*, VIII, 1883, p. 84.
3. Perrot, *Hist. de l'Art*, VIII, p. 478.
4. Les fouilles anglaises à Sparte et dans la Laconie ont démontré que la céramique locale de Laconie est à identifier avec les vases dits « cyrénéens, » qui sont les plus beaux représentants de la céramique ionienne; l'importation des motifs de décoration ionienne dans le Péloponnèse apparaît donc comme certaine.

penser que, pour la structure et la décoration, notre statuette se classe dans la série des œuvres créto-péloponnésiennes. A côté des grandes statues, elle représente la production industrielle, dérivée sans doute d'un modèle supérieur. Dès lors, la date peut en être précisée ; nous y verrions volontiers le travail de quelque artisan péloponnésien[1], encore un peu barbare, qui taillait la pierre aux environs de l'an 600, probablement d'après des modèles crétois, mais antérieurement à la venue de Dipoinos et de Skyllis. Qu'a-t-il voulu représenter, sous les traits de cette femme sévère, enveloppée d'un voile et assise sur un trône? Aucun attribut, aucun animal symbolique ne permet d'affirmer absolument que nous soyons en présence d'une Démèter ou d'une Cybèle. Il semble douteux, pourtant, qu'il s'agisse d'une simple mortelle, d'un type féminin sans personnalité : à cette époque, l'attitude assise, prêtée à la femme, est l'indice d'un honneur quasi divin. Si donc nous n'avons pas affaire à une figurine dérivée d'une statue de culte comme celle de Prinia, il faut sans doute penser à une morte héroïsée plutôt qu'à une orante.

Charles PICARD.

1. Nous croyons devoir désigner le Péloponnèse à cause des indications, si vagues soient-elles, qu'on a sur la provenance de notre figurine. Mais il est clair qu'elle peut aussi avoir été trouvée en Sicile, par exemple, étant donnée la ressemblance, à cette époque, de l'art sicilien avec l'art de la Laconie. L'Athéna d'une des métopes de Sélinonte, Persée tuant la Gorgone, offre plus d'une analogie, autant par le type du visage que par les ornements du costume, avec notre statuette; voir aussi les terres cuites de Megara Hyblaea, Orsi, *Mon. Antichi*, 1897, t. VII, p. 201-274. Pourtant en général, les formes sont plus rondes, moins anguleuses qne dans le Péloponnèse; cf. Orsi, *l. cit.*, pl. 3; cela tient à une disposition de tempérament dont la grande Grèce s'est toujours ressentie; pour les ressemblances, comparer au buste d'Eleutherna le torse d'Acrae, Orsi, *Rendi-conti della R. Ac. dei Lincei*, 1897, p. 308-310, ou la statue en terre cuite de Terra-Vecchia, *Mon. antichi*, VII, 1897, pl. III; cf. aussi Déonna, *Les statues de terre cuite dans l'antiquité, Grande-Grèce, Étrurie, Rome*, p. 47.

On pourrait songer d'autre part à une provenance béotienne de la statuette du Louvre; à l'époque dont il s'agit, par l'isthme ou par le golfe de Corinthe, les relations entre le Peloponnèse et la Béotie étaient constantes; la Béotie prenait ses modèles dans l'art argien ou sicyonien.

# LA DATE DE L'ANNEXION DE LA GAULE

L'*Histoire de la Gaule* dont M. Jullian vient de publier le troisième volume est un monument superbe d'art et de doctrine. Le plaisir avec lequel je l'ai lue n'a pas été moindre que le profit. Je regrette d'autant plus que M. Jullian n'ait pas approuvé une de mes thèses auxquelles je tiens le plus : celle sur la date de l'annexion de la Gaule à l'Empire romain.

A la page 277 du troisième volume, on il lit une note, la quatrième, ainsi conçue : « On a prétendu (Ferrero, p. 50) que la Gaule fut proclamée province à la fin de 57. Aucun texte ne le dit, et il suffit de lire le *De provinciis consularibus* de Cicéron, prononcé au milieu de 56, pour s'assurer que le sort des nouvelles conquêtes n'est pas encore réglé : *nationes nondum legibus, nondum jure certo, nondum satis firma pace devinctae* (8 19), *affecta* (12,29) ; cf. 14, 34 et 35. Voyez encore César, VII, 77, 15 et 16. César avait deux motifs pour ne pas proclamer l'état de province : se faire prolonger le proconsulat, ne pas provoquer les indigènes. Du reste la date de la déclaration est donnée par les anciens : cf. pg. 570. »

La note de la page 570, à laquelle le lecteur est renvoyé, porte le numéro 2 et elle est la suivante : « La date [de l'annexion] est donnée par Salluste, *Hist.* fr. 1, 11 Maurenbrecher (cf. Ammien, XV, 12, 5) : *Res Romana plurimum imperio valuit Servio Sulpicio et Marco Marcello consulibus* [51 a. C ] *omni Gallia cis Rhenum atque inter mare nostrum et Oceanum nisi qua paludibus invia fuit perdomita*. On peut supposer (cf. Dion, XL, 43, 3 ; Hirtius, 49, 3) que l'organisation se fit dans les premiers mois, avant la fin probable de ses pouvoirs en mars 50. — Il est possible que ces limites aient été indiquées par César (cf. Suétone, C. 25, 1 ;

Eutrope, VI, 17 [14] : tous deux ont une source commune). On ne trouve aucune trace, à ce moment, de commission sénatoriale (cf. p. 282). »

Ce point a une telle importance dans l'histoire de la conquête de la Gaule que je crois nécessaire de ne pas laisser sans réponse les objections faites par un savant aussi éminent que M. Jullian. Pour éviter des malentendus, je commencerai par avertir que par annexion j'entends un « acte légal, qui incorpore dans l'État un territoire conquis, et par lequel l'État conquérant déclare aux vaincus et aux autres États l'intention d'exercer son autorité souveraine sur ce territoire ». Cet acte légal peut très bien précéder la fin des opérations militaires et l'organisation administrative et juridique du pays annexé, comme il est arrivé dernièrement dans le Transvaal. Il s'agit donc de trouver, dans l'histoire de la conquête de la Gaule, la date de cet acte légal, qui, dans ce cas, devait émaner du sénat ou du peuple.

Malgré l'objection de M. Jullian, je persiste à croire que Cicéron, dans son discours *De provinciis consularibus*, nous dit très clairement que l'annexion de la Gaule était déjà un fait accompli en 56. A un certain moment, Cicéron veut démontrer que César n'a plus d'intérêt personnel à rester en Gaule, et il dit avec ironie (12, 29) « *Amœnitas, credo, locorum, urbium pulchritudo, nominum nationumque illarum humanitas et lepos, victoriae cupiditas, finium imperii nostri propagatio retinet. Quid illis terris asperius? quid incultius oppidis? quid nationibus immanius? quid porro tot victoriis praestabilius? quid Oceano longius invenire potest?* » Donc, d'après Cicéron, il n'est plus possible de rêver une *propagatio finium imperii* en Gaule, parce que l'empire a déjà complété ses frontières de ce côté : or, comment aurait-il pu dire que tous les territoires gaulois étaient compris dans les *fines imperii*, s'ils n'avaient pas été annexés? Plus loin (13, 32), après avoir fait allusion à la politique défensive de son ami C. Pomptinus en Gaule, il ajoute : « *C. Caesaris longe aliam video fuisse rationem. Non enim sibi solum*

*cum iis, quos iam armatos contra populum romanum videbat, bellandum esse duxit, sed totam Galliam in nostram ditionem esse redigendam.* » *Fuisse, duxit* : Cicéron parle de faits accomplis; la Gaule est donc déjà, au moment où il prononce son discours, *in nostram ditionem redacta*. Il ajoute, en effet (13, 33) : *Itaque cum acerrimis nationibus et maximis, Germanorum et Helvetiorum, proeliis felicissime certavit : ceteras conterruit, compulit, domuit, imperio populi romani parere assuefecit... Semitam tantum Galliae tenebamus antea, P. C. : ceterae partes a gentibus aut inimicis huic imperio, aut infidis aut incognitis, aut certe immanibus et barbaris et bellicosis tenebantur; quas nationes nemo unquam fuit, quin frangi domarique cuperet... Nunc demum est perfectum ut imperii nostri terrarumque illarum idem esset extremum* ». Donc les territoires où habitent ces peuples barbares font, au moment où Cicéron parle, partie de l'empire; donc ils avaient été annexés. Cicéron ajoute encore (14, 34) : « *una atque altera aestas vel metu, vel spe, vel poena, vel praemiis, vel armis, vel legibus potest totam Galliam sempiternis vinculis adstringere* ».

M. Jullian cite à l'appui de sa thèse le passage 8, 19 : *nationes nondum legibus, nondum jure certo, nondum satis firma pace devinctae*. Mais *nondum satis firma pace devinctae* signifie seulement que les opérations militaires n'étaient pas encore terminées et qu'il y avait à redouter encore des résistances. Les *leges* et le *jus certum*, au contraire, supposent l'annexion et sont une preuve à l'appui de ma thèse. Cicéron dit qu'il faut laisser César en Gaule, parce que la Gaule n'a pas encore reçu de *leges* et un *jus certum* : mais Rome ne donnait des *leges* et ne liait par un *jus certum* que des peuples déjà assujettis. L'organisation juridique et administrative des pays conquis ne pouvait venir qu'après l'annexion. Cicéron me semble en somme avoir dit par cette phrase que si la Gaule avait été conquise et anexée, il restait à l'organiser; et que celui qui l'avait conquise était l'homme le mieux qualifié pour lui donner une organisation définitive.

Mais il y a plus. En relisant avec attention le *De provinciis consularibus*, après avoir lu la note de M. Jullian, je me suis aperçu que Cicéron ne nous dit pas seulement que la Gaule avait été anexée à l'Empire; il nous fait aussi connaître sous quelle forme l'annexion fut accomplie. *Les nouveaux territoires conquis en 58 par César furent incorporés à la Gaule Narbonnaise.* C'est un détail important, qui m'avait échappé jusqu'à présent.

L'objet de la discussion du Sénat, à laquelle Cicéron prit part avec son discours, était le sort de quatre provinces (2, 3) : « *Galliae duae, quas hoc tempore uno imperio videmus esse coniunctas; et Syria et Macedonia* ». La Syrie était alors gouvernée par Gabinius, la Macédoine par Pison, les deux Gaules par César. Quelles étaient les deux Gaules gouvernées par César en 56? César avait reçu en 59 la *Gallia Cisalpina* et la *Provincia* ou Gaule Narbonnaise : mais quand plus loin (15, 36), Cicéron, en discutant la proposition avancée par un groupe de sénateurs éminents d'enlever à César une des deux provinces, les nomme, il les appelle, l'une *Gallia citerior*, l'autre *Gallia ulterior*. « *Illae sententiae virorum clarissimorum minime probandae sunt; quorum alter ulteriorem Galliam decernit cum Syria, alter citeriorem.* » Il n'est point douteux que la *Gallia citerior* est la Cisalpine; mais que faut-il entendre par *Gallia ulterior*? L'ancienne *Provincia*, la Gaule Narbonnaise seulement? On pourrait citer quelques exemples à l'appui de cette interprétation : César, par exemple (*B. G.*, I, 10, 5) appelle parfois *citerior* et *ulterior Provincia* la Cisalpine et la Narbonnaise. Mais dans ce cas nous pouvons exclure avec certitude cette interprétation et affirmer que la *Gallia ulterior* était une nouvelle province, composée de la Narbonnaise et des nouveaux territoires conquis.

Cicéron en effet repousse l'idée d'enlever à César la *Gallia ulterior*.

Quel est son argument? (15, 36). *Qui ulteriorem, omnia illa de quibus disserui paulo ante, perturbat* : ce qui signifie que cette proposition aurait rendu impossible la continuation de la

guerre et l'organisation des territoires conquis, comme le prouve d'une manière incontestable la remarque faite un peu plus loin (15, 37) que l'autre proposition — celle d'enlever à César la Cisalpine — *belli gallici rationem habet*. Cicéron dit donc que si l'on enlève à César la Gaule ultérieure on compromet le sort de la guerre gauloise. Or, comment aurait-il pu affirmer cette chose, si la Gaule ultérieure, quand il parlait, ne comprenait pas les nouveaux territoire dont il fallait achever la conquête ? Si ces territoires n'avaient pas encore été *redacti in formam provinciae* et englobés dans la Gaule ultérieure, César aurait pu diriger les guerres à faire contre les peuples qui les occupaient, même étant gouverneur de la Cisalpine. C'est de la Cisalpine et non de la Narbonnaise qu'il avait initié sa politique gauloise ; et la Cisalpine pouvait lui offrir des ressources militaires beaucoup plus considérables que la Narbonnaise. César aurait très bien pu conquérir la Gaule sans la Narbonnaise ; il n'aurait pu rien faire sans la Cisalpine. Au contraire, si on admet que dans la Gaule ultérieure les nouveaux territoires étaient compris, la pensée de Cicéron devient claire et logique : en nommant un nouveau gouverneur pour cette province, ce serait le nouveau gouverneur, et non César, qui devrait dompter les dernières résistances et organiser la province ; il serait donc dangereux de rappeler un général qui avait eu tant de succès, juste au moment où il pouvait mieux que tout autre achever l'œuvre commencée. « *Sit in eius tutela Gallia cuius virtuti, fidei, felicitati commendata est* » (14, 35).

J'ai dit que les nouveaux territoires furent incorporés à la Gaule Narbonnaise. La preuve nous est donnée encore par Cicéron, quand il dit (15, 36) que la proposition d'enlever à César la Gaule ultérieure était légale. « *Quod senatus dederit id senator properet auferre* ». Or, des deux provinces que César reçut en 59, la Cisalpine lui avait été donnée pour cinq ans par la *lex Vatinia*, la Narbonnaise pour un an par le Sénat. Le Sénat pouvait donc disposer chaque année de la Narbonnaise et s'il pouvait disposer de la nouvelle province appelée *Gallia ulterior*, c'est évi-

demment qu'on l'avait incorporée à la Gaule Narbonnaise.

Deux arguments pourraient être encore allégués pour prouver que la Gaule ultérieure était l'ancienne Narbonnaise, agrandie par les nouvelles conquêtes. Dans une de ses lettres (F., 13, 12, 3), Cicéron, racontant à son affranchi Tiron la distribution des provinces faites par le Sénat après le commencement de la guerre civile, dit : « *ulteriorem Galliam Domitio, citeriorem Considio Noniano* ». César (*B. C.*, 1, 6, 5), en racontant la même chose, dit : « *Scipioni obvenit Syria, L. Domitio Gallia.* » Il est notoire que quand César emploie le mot *Gallia* tout court, il entend la Gaule Transalpine, conquise par lui (voyez un exemple caractéristique, *B. G.*, 6, 1, 2-3). On sait d'ailleurs, par l'histoire de la guerre civile et du siège de Marseille, que Domitius avait aussi le gouvernement de la Narbonnaise. Donc, la *Gallia ulterior* qu'on lui avait donnée comprenait la Narbonnaise et la Transalpine, conquise par César.

L'autre argument est d'un caractère plus général. Cicéron nous dit qu'en 56 il y avait un parti qui ne voulait plus laisser à César qu'une seule des provinces gauloises — ou l'ultérieure ou la citérieure. Mais le moment était alors favorable pour César, qui était très populaire et puissant. Si la Gaule ultérieure n'avait compris que la Narbonnaise, est-il possible d'imaginer que des gens sérieux (*viri clarissimi*, les appelle Cicéron) auraient pu proposer, au lendemain d'éclatantes victoires, de laisser César avec la seule Narbonnaise ? Si au contraire, les nouveaux territoires avaient été incorporés dans la Gaule Narbonnaise, la proposition de séparer les deux provinces pouvait se soutenir avec des arguments raisonnables. On pouvait dire, par exemple, que la Gaule ultérieure était devenue une province trop grande et trop importante pour qu'elle pût rester sous le même gouverneur avec une province aussi étendue et importante que la Cisalpine.

*
* *

Je serais donc tenté de dire qu'il suffit de lire le *De provinciis consularibus* pour s'assurer qu'en 56 les nouveaux territoires

gaulois conquis l'année précédente par César étaient déjà réduits en province. Mais si ces arguments ne semblaient pas encore convaincants, il y en aurait d'autres, tirés de la situation politique générale. Entre la fin de 57 et le commencement de 56, il se fait à Rome, dans la situation politique, un changement soudain. César, dont le parti et la puissance périclitaient vers le milieu de 57, redevient tout à coup le maître de la situation ; on décrète une *supplicatio* de 15 jours pour célébrer ses victoires — la plus longue de toutes celles qu'on eût décrétées jusqu'alors ; on fait de grandes démonstrations en son honneur ; l'opposition au Sénat désarme ; Cicéron se rallie à sa cause ; Pompée et Crassus se réconcilient pour se mettre d'accord avec lui ; Clodius aussi, le terrible Clodius, est obligé d'en finir avec ses intrigues dirigées contre César. Les victoires sur les Belges suffisent-elles à expliquer un tel changement, si elles n'ont pas été suivies par un acte décisif qui, à lui seul, pût donner aux masses une idée claire de leur importance ? Chaque année il y avait aux frontières des combats victorieux contre des peuplades barbares ; à peine y faisait-on attention à Rome ; on ne comprend pas pourquoi les combats contre les Belges auraient fait cette immense impression. Mais si César annonça en même temps que toute la Gaule était à ses pieds et demanda au Sénat de la déclarer province, il est bien facile de s'expliquer cet enthousiasme. Un immense territoire était ajouté à l'Empire, en Europe, après les grandes conquêtes accomplies en Asie.

M. Jullian dit que « César avait (en 57) deux motifs pour ne pas proclamer l'état de province : se faire prolonger le proconsulat, ne pas provoquer les indigènes ». C'est très juste ; mais il faut voir aussi les motifs qu'il avait pour le proclamer. Deux de ces motifs étaient bien autrement forts que ceux cités par M. Jullian. L'un était la nécessité pour César de rétablir la situation de son parti en frappant un grand coup, en montrant qu'il savait donner à l'Empire des territoires non moins grands que ceux conquis par Lucullus et Pompée ; l'autre, c'était la nécessité de légaliser sa situation en Gaule. Il ne faut pas

oublier que des guerres qu'il fit en 58 et 57, la guerre contre les Helvètes seule pouvait, tant bien que mal, être justifiée au point de vue légal, par les pouvoirs que César avait au moment où il arriva en Gaule : les guerres contre Arioviste et les Belges étaient au contraire illégales. Or, si grande que fût la confiance en son génie, César avait devant lui un exemple trop caractéristique pour se faire illusion sur le danger que présentait une pareille situation, surtout pour un homme ayant beaucoup d'ennemis : l'exemple de Lucullus, rappelé d'une façon si brutale au moment décisif de sa politique. L'annexion, au contraire, justifierait à l'avenir toutes les guerres qu'il ferait, sous couleur d'achever la conquête. En effet, nous n'avons aucune preuve que, même dans les années qui précèdent la guerre civile, la légalité des guerres qu'il fit en Gaule ait été sérieusement contestée. Pourtant, toute la campagne politique qui provoqua la guerre civile fut menée sur une chicane légale concernant la date où son proconsulat devait finir. Si toute son administration gauloise s'était trouvée dans une situation illégale jusqu'à la fin de 51, est-il possible qu'on ne l'eût pas attaqué sur ce point si faible ?

M. Jullian lui-même, d'ailleurs, apporte une preuve à l'appui de ma thèse, quand il soutient, très justement, que les *decem legati* votés en 56 pour César étaient la commission de dix membres chargée d'organiser le pays conquis, conformément à la coutume (p. 282). Mais cette commission suppose l'annexion ; car on n'aurait pu envoyer une commission organiser un pays, sans l'avoir précédemment déclaré province.

Enfin, si tous ces arguments ne suffisaient pas, il y aurait encore un argument négatif : c'est que la date de 57-56, est, jusqu'à présent au moins, la seule possible. Suétone nous dit que César « *omnem Galliam..... in provinciae formam redegit....* » Ce texte signifie en réalité seulement que la Gaule fut déclarée province romaine pendant le proconsulat de César, car César à lui seul ne pouvait pas faire de la Gaule une province : un sénatus-consulte au moins était aussi nécessaire. L'annexion de

la Gaule a été donc faite entre 58 et 50 a. Ch. Aucun historien, que je sache, n'a essayé de déterminer plus exactement la date dans cette période de neuf ans; j'ai été le premier à proposer l'hiver de 57 à 56. M. Jullian propose à présent 51, en s'appuyant sur deux textes, l'un de Salluste, l'autre d'Ammien. Mais ces deux textes ne me semblent pas être aussi probants qu'il serait nécessaire pour décider avec certitude un point aussi important. *Omni Gallia... perdomita* me semble signifier qu'en 51 la Gaule fut définitivement domptée, que l'époque des grandes révoltes fut close, que les dernières résistances militaires y furent brisées. C'est une chose très importante sans doute, mais bien différente de l'annexion, acte politique et juridique qui peut précéder la fin des opérations militaires. Celle-ci eut lieu véritablement en 51, comme le dit Salluste; mais nous ne pouvons en tirer aucune conclusion pour la question de l'annexion. La même remarque peut être faite pour le passage d'Ammien, qui d'ailleurs cite Salluste (15, 12, 5) : « *omnes Gallias, nisi qua paludibus inviae fuere, ut Sallustio docetur auctore, post decennalis belli mutuas clades Sulpicio, Marcello coss. Caesar societati nostrae foederibus iunxit aeternis.* »

Si ces deux textes sont trop peu probants en eux-mêmes pour qu'on puisse trancher la question en s'appuyant sur eux, ils sont encore contredits par le témoignage d'un contemporain, ami intime de César. Comme une partie considérable de l'année 51 fut employée par César à combattre la dernière grande révolte de la Gaule, M. Jullian suppose avec raison, à son point de vue, que l'annexion fut proclamée vers la fin de 51 et l'organisation en province accomplie dans les premiers mois de 50. Or, Hirtius nous dit (48, 10) que rien de remarquable ne se produisit en Gaule pendant l'année 50 : « *insequens annus L. Paullo C. Marcello consulibus, nullas habet magnopere Galliae res gestas* ». Comment Hirtius aurait-il pu écrire ces lignes si, pendant cette année, toute la Gaule avait été incorporée à l'Empire romain? On comprend que César, écrivant ses mémoires de la Gaule en 51, ait glissé sur l'annexion de 57-56; cette annexion

prématurée et imprudente était considérée par beaucoup comme la cause de toutes les difficultés que Rome avait à vaincre en Gaule. César n'avait donc aucun intérêt à insister sur cet épisode de sa politique, qui en partie avait réellement été un expédient politique un peu hasardeux. Mais quelle raison aurait eue Hirtius de cacher cet événement glorieux pour son ami, s'il s'était accompli en 51-50?

Enfin, il ne faut pas oublier que l'annexion de la Gaule ne pouvait être effectuée par César seul; il fallait aussi l'approbation du Sénat. L'annexion de la Gaule n'a pu être faite que par le Sénat, agissant sous une forte pression de César. César se trouvait-il, en 51-50, dans une telle situation, qu'on puisse lui attribuer avec vraisemblance l'idée d'obtenir du Sénat, avec l'annexion, l'approbation de toute sa politique gauloise? M Jullian dit que César n'a pu annexer la Gaule en 57 pour « ne pas provoquer les indigènes » Cette même raison existait en 51-50, et plus forte encore probablement; cela est si vrai que pour 51-50 nous pouvons l'affirmer non pas comme une hypothèse, mais sur le témoignage d'un contemporain, ami de César. Hirtius nous dit (49, 1-2) qu'en 50 César n'avait d'autre idée que de ne provoquer en aucune manière les Gaulois, de peur que des complications gauloises même petites pussent augmenter les difficultés qu'il avait en Italie : « *Caesar in Belgis cum hiemaret, unum illud propositum habebat, continere in amicitia civitates, nulli spem aut causam dare armorum. Nihil enim minus volebat, quam sub decessu suo necessitatem sibi aliquam imponi belli gerendi, ne, cum exercitum deducturus esset, bellum aliquod relinqueretur, quod omnis Gallia libenter sine presenti periculo susciperet* ». Il semble peu probable que César, s'il n'avait pas osé le faire auparavant, se fût décidé à accomplir l'acte irréparable, qui n'aurait laissé aux Gaulois d'autre espoir de liberté que la guerre, au moment où il avait sur la situation les idées si clairement résumées par Hirtius.

J'ai dit qu'il fallait pour l'annexion le vote du Sénat. Est-il possible de supposer que le Sénat, en 51 ou en 50, eût

approuvé cet acte si grave sans discussions et luttes acharnées ? C'est le moment où un puissant parti prépare ses armes pour abattre le proconsul des Gaules ; en ce moment, l'annexion n'aurait signifié rien de moins que l'approbation de toute la politique gauloise de César. Par cet acte, le Sénat aurait reconnu que César avait ajouté à l'Empire un immense territoire ; qu'il avait réussi à terminer la guerre ; il eût enlevé à ses adversaires une des armes les plus dangereuses qu'ils pouvaient employer contre lui, à savoir que César avait déchaîné en Gaule avec son imprudence une guerre interminable. Il ne faut pas non plus oublier ceci : à présent nous savons que la révolte de 51 fut la dernière des grandes révoltes gauloises, mais César et ses contemporains n'en étaient pas aussi sûrs que nous pouvons l'être. Les lignes de Hirtius que j'ai citées démontrent clairement que César lui-même, en 50 a. Ch., croyait possibles de nouvelles guerres en Gaule. Si telle était l'opinion de César, il n'est pas douteux que ses ennemis, si nombreux à Rome, fussent encore plus pessimistes que lui sur la situation de la Gaule. Il semble donc que le moment n'était pas très propice pour demander au Sénat l'annexion de la Gaule et que, si cette annexion n'avait pas encore été faite, on n'y eût pas procédé dans un moment si critique.

Est-il donc permis, après cette longue discussion, d'affirmer que la date de 57-56 est beaucoup plus probable que celle de 51-50 ? J'avoue que je le crois, et que je persiste à croire, malgré les savantes objections de M. Jullian, que la Gaule fut annexée à l'Empire, par un *sénatus-consulte*, ou à la fin de 57, ou au commencement de 56.

Turin.

GUGLIELMO FERRERO.

# RÉPONSE A M. FERRERO

L'opinion courante, au sujet de la date de l'annexion de la Gaule, est qu'elle se place à la fin du proconsulat de César, 51 ou 50. M. Ferrero a proposé 57-56, après la campagne de Belgique. Je ne me suis point rallié à son hypothèse, mais à l'opinion courante. De là son article. Voici les motifs qui, même après ce dernier travail, m'empêchent d'accepter sa conjecture.

I. — César, en 57-56, n'avait encore fait la guerre qu'aux Helvètes, aux Germains et aux Belges. Cette série d'expéditions ne suffisait pas pour légitimer une réduction en province de toute la Gaule.

II. — La pratique constante des Romains était de reculer le plus possible cette réduction d'un pays en province. Je doute que l'Espagne ait été dite province avant 197, et les opérations militaires y ont commencé en 218. La Macédoine a été réduite en province en 146, bien après Cynoscéphales, et même bien après Pydna. — M. Ferrero dit que l' « acte légal » de l'annexion « peut très bien précéder la fin des opérations militaires », et il cite le Transvaal. — Je me suis borné à regarder ce qui s'était fait avant César.

III. — Annexer la Gaule en 57-56, c'eût été provoquer en Gaule des colères sans fin et compromettre la situation encore si précaire de César. — Mais, dit M. Ferrero, cette annexion, en 51 ou 50, eût provoqué tout autant de colères. — Pardon ! il y avait eu, de 56 à 51, cinq à six années de guerres continues, et la répression des grandes révoltes, et Dumnorix tué, et Vercingétorix pris, et bien d'autres choses : en 51-50, les révoltes n'étaient plus à craindre; elles avaient eu lieu.

IV. — Déclarer tributaires ou provinciaux des peuples que l'on n'a point combattus, qui même sont restés des alliés (c'est le cas de la Celtique en 58-56), eût été une souveraine violation du droit des gens, que le Sénat n'eût pas acceptée de César.

V. — Prononcer le nom de province en 57-56, deux ans avant la fin du premier proconsulat, alors qu'il en sollicitait un second, c'eût été, de la part de César, fournir des armes pour se faire battre, c'est-à-dire rappeler.

VI. — Je ne puis interpréter que d'une manière le passage du *De provinciis consularibus* : *Nondum legibus, nondum jure certo, nondum satis firma pace.* Cicéron veut faire entrevoir par là que les Gaulois obéissent, mais que leur statut provincial, leur droit et leur condition n'étaient pas encore réglés. — Mais, dit M. Ferrero, « l'organisation des pays conquis ne pouvait venir qu'après l'annexion ». — Je ne connais aucun exemple net du principe qui est ici allégué. Et je connais bien des exemples du principe contraire.

VII. — César a rapporté un certain nombre de propos des Gaulois, de 57 à 51. Il les fait toujours parler comme s'ils étaient libres, opposant leur condition à celle de la Province voisine, la Narbonnaise.

VIII. — Les statuts des différents peuples de la Gaule, leur condition juridique et financière, ont été fixés, dit Hirtius, à la date de 51-50 (VIII, 49, 1) : cela semble bien indiquer que la formule provinciale est de ce temps. De même Dion Cassius, XL, 43, 3.

IX. — Suétone (*C.*, 25, 1) dit que César *redegit Galliam in formam provinciæ*, sans nous indiquer de date. Mais Suétone rapporte que César, à l'occasion de cette annexion, fixa le statut juridique et financier des peuples de la Gaule, qu'Hirtius place, on vient de le voir, en 51-50. C'est donc à cette date que l'annexion a dû être prononcée.

X. — Salluste donne la date de 51 pour l'achèvement de la conquête (fr., 1, 11), et à ce propos, comme Suétone, il mentionne des limites. Il fait donc allusion au même fait de l'annexion.

Encore un mot, cette fois sur trois assertions de M. Ferrero émises pour la première fois dans le présent article, et auxquelles je ne puis me rallier.

1° « Aucun historien », dit-il, « n'avait encore essayé de déterminer la date de l'annexion : j'ai été le premier à proposer », etc. — Il suffit de parcourir manuels et histoires pour voir que cette date a préoccupé tous les prédécesseurs de M. Ferrero.

2° L'hypothèse que la Gaule conquise par César ait formé dès l'origine une seule province avec la Narbonnaise n'est point nouvelle. C'est l'hypothèse courante.

3° Suivant M. Ferrero, *Gallia ulterior*, chez Cicéron, désignerait la Gaule ainsi comprise (Narbonnaise et nouvelles annexions). Les textes contemporains donnent ce nom à la Narbonnaise seulement.

Je regrette de demeurer en désaccord avec un homme de talent comme l'est M. Ferrero. Je ne recherche pas les polémiques, qui, hélas ! ont usé bien des forces sans profit pour la science.

Camille Jullian.

# CYLINDRES ROYAUX

## DE L'ÉPOQUE DE LA PREMIÈRE DYNASTIE BABYLONIENNE

I. Cylindre au nom de Sumu-la-il. — Au siècle des rois d'Ur, un grand nombre de légendes de cylindres comportent trois cases dans lesquelles sont inscrits le nom, la profession et la filiation du possesseur du cachet [1]. Quelquefois ce personnage se dit serviteur du roi; le texte se développe alors presque toujours sur deux colonnes : dans la première sont mentionnés le nom et les titres du prince; dans la seconde, le nom, la profession et la filiation du personnage, invariablement suivies de l'expression *arad-zu* (= ton serviteur)[2]. Plus tard, à l'époque de la première dynastie babylonienne, un usage différent s'est introduit dans la glyptique : on trouve encore le nom et parfois la filiation du possesseur; sa profession ou sa fonction est rarement indiquée, mais toujours le texte porte dans la dernière case un acte d'adoration « serviteur de tel dieu »[3]. Sur quelques sceaux de ce groupe le nom divin est remplacé par celui d'un temple[4]; sur d'autres, par celui du roi régnant. L'exemple le plus caractéristique de cette dernière composition de la légende est celui de quatre cachets différents empreints sur

1. Th. G. Pinches, *The Amherst Tablets* (1908), passim.

2. Fr. Thureau-Dangin, *Les Inscriptions de Sumer et d'Akkad*, p. 269, 279, 281, 285 et 289.

3. Voir, par exemple, H. Ranke, *Babylonian legal and business Documents from the time of the first Dynasty of Babylon. The Babylonian Expedition of the University of Pennsylvania*, ser. A., t. VI, part. I, planches en photogravure.

4. Sur l'enveloppe du musée de Côme publiée par F. Ballerini dans le second volume de la *Rivista degli studi orientali* (1909), les empreintes *a*, *c*, *d*, *u*, p. 554, 555 et 563.

une même enveloppe datée du règne de Ammizaduga, le dixième roi de la première dynastie[1]. Un cylindre avec inscription de cette espèce fait partie de la collection d'antiquités donnée à la Bibliothèque nationale, en 1862, par le duc de Luynes[2]. La légende se réduit à deux cases : dans la première, le seul nom *Ardia*; dans la seconde, l'acte d'obédience « *serviteur de Sumu-la-il* ». Cette intaille a donc été gravée sous le règne du second roi de Babylone, c'est-à-dire, si l'on accepte la date fixée par Bérose pour le début de la dynastie, entre 2218 et 2183 avant l'ère chrétienne.

Fig. 1.

Le sujet comporte une seule scène. Au milieu et de profil à gauche, une divinité coiffée de la tiare multicorne, vêtue d'un long châle à rayures verticales laissant à découvert la jambe droite posée sur une éminence ou un escabeau ; sa main gauche est ramenée à la ceinture ; le bras droit, disparu parce que le cylindre est roulé, tenait très probablement un poignard dentelé[3]. Vis-à-vis du dieu, un personnage debout, coiffé du turban et vêtu d'un long châle orné, porte la main gauche à la ceinture et élève la main droite à la hauteur de sa figure, tel Hammurabi devant Šamaš sur le bas-relief gravé au sommet

1. Université de Pennsylvanie, CBM. 9740. Publié par H. Ranke, *op. cit.*, pl X; cf. p. 20.

2. N° 455. Dans notre *Catalogue des Cylindres orientaux... de la Bibliothèque nationale*, actuellement sous presse, n° 138.

3. Sur le cylindre 137 de la Bibliothèque nationale, dans une scène analogue, la divinité étend la main en avant ; le plus souvent elle tient le poignard dentelé qui, d'après Hayes Ward [*Cylinders and other ancient oriental Seals in the Library of J. Pierpont Morgan* (1909), p. 46], caractérise le dieu-soleil Šamaš. L'opinion de J. Menant, qui voyait dans cette arme le couteau d'un sacrificateur [*Glyptique*, I, p. 146], est aujourd'hui complètement abandonnée.

du *Code*. Derrière le dieu, une autre divinité, le corps de face, la tête de profil à droite, les deux mains ramenées à la ceinture, est coiffée de la tiare multicorne et vêtue d'un long châle orné. Derrière l'adorant, debout sur une estrade qui a disparu, un serviteur à la tête rasée, vêtu d'un châle court orné de franges, présente le cornet de la main droite et de la main gauche tient le vase à anse. Au centre de la scène, en haut, dans le champ, le croissant surmonté d'un disque dans lequel est inscrite une étoile à quatre branches avec faisceaux de trois rayons entre les branches.

II. Cylindre au nom de Hammurabi. — Un cylindre de la Bibliothèque nationale, acquis de Botta en 1846 et décrit sous le n° 801 dans le Catalogue de Chabouillet[1], ne présenterait

Fig. 2.

aucun intérêt si ce n'était un cylindre royal. Des trois lignes dont se composait jadis la légende, les deux premières sont à peu près effacées et il est devenu impossible de savoir à qui cette intaille a servi de cachet; dans la troisième ligne aucun signe n'est complet, mais il reste des traces suffisantes pour que l'on puisse lire avec certitude « serviteur de Hammurabi ».

Le sujet, un peu effacé, comporte deux personnages debout de profil, tournés l'un vers l'autre. La scène qu'ils forment occupe seulement la moitié de l'espace libre en dehors du texte;

1. Chabouillet, *Catalogue général et raisonné des Camées et des Pierres gravées de la Bibliothèque impériale* (1858). — Dans le *Catalogue des Cylindres...* n° 200.

on la retrouve une vingtaine de fois dans la même collection, accompagnée parfois de symboles dans le champ ou d'une seconde scène, par exemple la lutte de Gilgames et de Ea-bani. Le personnage de gauche est un dieu coiffé du turban et vêtu d'un châle court dont l'extrémité retombe en pointe à la hauteur des genoux; son bras droit tombe naturellement le long du corps et sa main gauche ramenée à la ceinture tient une masse d'armes. En face de lui se tient une déesse, coiffée de la tiare multicorne et vêtue de kaunakès, les deux mains élevées parallèlement l'une à l'autre.

III. Cylindre au nom de Rîm-Sin. — Le cylindre n° 187 de la collection de Clercq ne diffère du cylindre précédent que par la légende : *Danatum, fils de Sin-taiar, serviteur de* $^{ilu}$ *Rîm-*$^{ilu}$ *Sin.*

Rîm-sin, dernier roi de Larsa, semble s'être attribué la qualité divine à la suite de la prise d'Isin, événement qui se place apparemment entre la 18e année de Sin-muballiṭ et la 6e année de Hammurabi[1]. Sur ce cachet son nom est précédé du déterminatif des êtres divins; c'est donc pendant cette seconde période de son règne que ce sceau a été gravé.

IV. Cylindre au nom de Šamši-Adad. — Une intaille, acquise en 1857 par la Bibliothèque nationale[2], porte une légende analogue à celles que nous venons de considérer; le possesseur du cylindre, Ibal-erah, se dit « serviteur de $^{ilu}$ Šam ši (-ši)-$^{ilu}$ Adad ».

Au milieu de la scène, le personnage à la masse d'armes, tel qu'il est figuré sur les cylindres aux noms de Hammurabi et de Rîm-Sin, placé entre deux divinités imberbes, aux cheveux relevés en chignon d'où s'échappe une mèche, coiffées de la tiare multicorne et vêtues de kaunakès; ces deux divinités se font face et élèvent les deux mains parallèlement l'une à l'autre à la hauteur de la figure. Le même sujet se retrouve sur le cylindre

1. Fr. Thureau-Dangin, *Rîm-Sin et la fin de la dynastie de Larsa*, in *Journal asiatique*, XIV (1909), p. 338 et suiv.

2. Ancienne collection Manderström. Dans le *Catalogue des Cylindres....*, n° 216.

n° 208 de la collection de Clercq, avec une légende de trois cases, et sur le cylindre n° 63 du Musée Guimet[1] avec quatre petits personnages, opposés deux à deux par la tête, au lieu de l'inscription.

Le dieu à la masse d'armes n'a été signalé sur aucun sceau de l'époque des rois d'Ur; il figure fréquemment sur les empreintes datées de la première dynastie de Babylone et, ensuite, disparaît complètement de la glyptique. Le cachet au nom de Samši-Adad a donc été gravé avant la période des rois kassites.

Fig. 3.

Plusieurs textes mentionnent d'anciens personnages appelés Samši-Adad, et dans la haute antiquité assyrienne il a existé au moins deux princes de ce nom : l'un était fils de Išme-Dagan ; l'autre, fils de Bêl-kabi.

Le premier est depuis longtemps connu par l'inscription du prisme de Téglath-phalasar[2]; au début de son règne, ce roi commença la reconstruction du temple d'Anu et d'Adad dans la ville d'Assur : 60 ans plus tôt, dit-il, Ašur-dân avait détruit l'ancien temple bâti 641 ans auparavant par Samši-Adad fils de Išme-Dagan. Il y a donc, d'après ce document, un intervalle de 701 années entre une date du principat de ce Samši-Adad et le commencement du règne de Téglath-phalasar. Par l'inscription de Bavian on sait qu'en l'année 689, Sennachérib ramena dans la ville d'Ekallâtê les statues d'Adad et de Šala qui en

1. L. Delaporte, *Catalogue du Musée Guimet. Cylindres orientaux* (1909).
2. Col. VIII, lig. 60-78, etc. Texte, transcription et traduction dans *Annals of the Kings of Assyria*, t. I (1902), par E. Budge et L. W. King.

avaient été enlevées depuis 418 ans, au temps de Téglath-phalasar, par Marduk-nâdin-ahê : l'avènement de Téglath-phalasar se place donc au plus tard en l'an (689 + 418 =) 1107 et par conséquent Šamši-Adad, fils de Išme-Dagan, a dû bâtir le temple vers 1808 et probablement quelques années plus tôt, c'est-à-dire, d'après la computation de Fr. Thureau-Dangin[1], au temps de Peš-gal-dar-maš, le septième roi de la deuxième dynastie. Le nom de ce prince se trouve plusieurs fois dans le même texte; il y est toujours écrit phonétiquement sous la forme Šam-ši-$^{i}$IM [= Adad].

Le fils de Bêl-kabi, dont le nom s'écrit toujours idéographiquement $^{ilu}$BABBAR [= Šamši] (-ši)-$^{ilu}$IM [= Adad], est cité dans deux documents récemment découverts à Kal'at Šergat, site de l'ancienne ville d'Assur, par la mission allemande. Dans une inscription sur pierre, dont quatre exemplaires furent trouvés en janvier 1904[2], Salmanasar I rapporte la restauration qu'il entreprit de l'E-harsag-kurkurra, temple du dieu Ašur, et raconte brièvement l'histoire de ce monument : construit par Ušpia, il fut reconstruit d'abord par Erišum et, 150 ans plus tard, par Šamši-Adad; cette dernière construction, après 580 ans, devint la proie des flammes et lui-même, Salmanasar, dut la remplacer. Quelque temps après, les mêmes fouilles mirent à jour un prisme d'Asarhaddon[3]; on y lit que le temple d'Ašur bâti par Ušpia, rebâti par Erišum fils de Ilušuma, fut rebâti 126 ans plus tard par Šamši-Adad fils de Bêl-kabi, détruit par un incendie après 434 ans, reconstruit par Salmanasar et 580 ans plus tard par Asarhaddon lui-même. Celui-ci a régné de 680 à 668. En ajoutant 580 à ces deux chiffres, on trouve que Salmanasar a dû restaurer l'E-harsag-kurkurra entre 1260 et 1248. D'après d'autres documents, son fils et successeur Tu-

1. Fr. Thureau-Dangin, *La Chronologie babylonienne. Journal des Savants*, 1908, p. 199.

2. Nos 783, 859, 860 et 890. Cf. *Mitteilungen des Deutschen Orientalischen Gesellschaft*, 21 (1904), p. 34.

3. No 1783. Cf. *ibid.*, 25 (1904), p. 33. Voir 36 (1908), p. 29.

kulti-Ninip a pris Babylone probablement en 1255[1]; nous devons donc prendre le terme le plus élevé, soit 1260, qui, d'après Schnabel[2], paraît être la dernière année du règne. Suivant que l'on s'appuie sur le premier ou le second de ces textes, on trouve, pour Šamši-Adad, fils de Bêl-kabi, les dates de 1840 ou 1694; pour Erišum, 1990 ou 1820.

Le père de Erisum s'appelle Ilušuma; un personnage du même nom occupait une situation élevée au temps de Su(mu)-abu, le premier des rois babyloniens[3]. D'autre part, sous le règne de Hammurabi, dans un acte judiciaire, on a fait jurer non seulement par le nom du roi, mais aussi par celui d'un certain Šamši-Adad[4]; puisque le serment est toujours proféré au nom des dieux et du roi, on est en droit de conclure que ce Šamši-Adad était un personnage jouissant de pouvoirs royaux, par exemple un vice-roi[5]. De la première année de Sumu-abu à la dernière année de Hammurabi, il y a 144 ans; de la construction de l'E-harsag-kurkurra par Erišum à sa reconstruction par Šamši-Adad, 150 ans au plus; il est donc permis de supposer que si Ilušuma contemporain de Šu(mu)-abu est le père de Erišum, Šamši-Adad contemporain de Hammurabi est le Šamši-Adad fils de Bêl-kabi et prince assyrien. King a adopté cette solution[6]; il place d'ailleurs l'an 2000 après le règne de Šumu-abu et l'an 1900 pendant le règne de Hammurabi. Mais, d'après Bérose, la première dynastie a commencé en l'an 2233 et Fr. Thureau Dangin a réuni d'excellents arguments pour le

1. Fr. Thureau-Dangin, *La deuxième dynastie du canon royal*, in *Zeitschrift für Assyriologie*, t. XXI (1908), p. 185.

2. P. Schnabel, *Studien zur babylonisch assyrischen Chronologie. Mitteilungen der Vorderasiatischen Gesellschaft*, 1908.

3. L. W. King, *Chronicles concerning early babylonian Kings* (1907), t. I, p. 116 et suiv.

4. Université de Pennsylvanie. Collection J. Shemtob. CBM 28. Publié par H. Ranke, *Babylonian legal and business Documents. The Babylonian Expedition of the University of Pennsylvania*, ser. A, t. VI, part, 1, n° 26, pl. 21 et pl. V-VI; commenté, p. 9.

5. Cette opinion, formulée par H. Ranke, a été combattue par F. Peiser dans *Orientalistische Literatur-Zeitung*, t. X, col. 457 et suiv.

6. *Chronicles*, p. 136.

maintien de cette date[1] : il en résulte que si les synchronismes entre Ilušuma père de Erišum et Su(mu)-abu, entre Šamši-Adad fils de Bêl-kabi et Hammurabi, sont réels, les chiffres donnés par Salmanasar et par Asarhaddon sont entachés d'erreur (1re hypothèse) ; si, au contraire, les dates fournies par le texte de l'un (2e hypothèse) ou de l'autre (3e hypothèse) de ces rois sont exactes, il faut renoncer à identifier Šamši-Adad fils de Bêl-kabi avec le contemporain de Hammurabi.

Dans la première hypothèse, il est très probable que le Šamši-Adad, dont le nom, écrit idéographiquement[2], est mentionné sur le cylindre 216 de la Bibliothèque nationale, n'est autre que le fils de Bêl-kabi et le contemporain du sixième roi de la première dynastie[3]. Quelques documents doivent se rapporter à son patésiat. D'abord, l'inscription *Šamši-Adad bâtisseur du temple d'Aśur*, qui se lit sur une olive en agate du Musée Britannique[4] et sur des briques de construction au Musée de Berlin[5]. Ensuite, la tablette publiée par A. Condamin[6] et conservée maintenant au Musée du Louvre : Šamši-Adad, roi des multitudes (kiš), patési d'Assur, šakkanaku de Bêl, est d'après ce texte le constructeur du temple de Dagon en la ville de

1. *Journal des Savants* (1908) et *Zeitschrift für Assyriologie* (1908), articles déjà cités.

2. Le nom d'un même personnage assyrien ou babylonien est parfois écrit de plusieurs manières différentes ; l'argument tiré de l'identité ou de la divergence des signes cunéiformes est donc d'une valeur très relative.

3. Ce n'est pas seulement du roi régnant, mais parfois aussi de certain personnage important que le possesseur du cachet se dit serviteur. Nous en avons une preuve certaine dans la collection Hoffman (General theological Seminary, New-York), par une empreinte de l'époque d'Ur dant la légende se lit : *Atu, šabrû du roi ; Lugal-kagina, scribe, ton serviteur* [cf. H. Radeau, *Early babylonian History* (1900), p. 418-9]. Il n'est donc pas absolument certain que Šamši-Adad, Sin-Mâgir [cf. V, ci-après] ou Ibiq Adad (cylindre n° 198 de la Bibliothèque nationale) aient exercé le pouvoir souverain ; c'est toutefois très probable, puisque leur fonction n'est pas mentionnée.

4. N° 89906. Budge et King, *op. cit.*, p. 2, note.

5. N° 833. *Mitteilungen des Deutschen Orientalischen Gesellschaft*, 21 (1904), p. 30, n. 2.

6. A. Condamin, *Une nouvelle inscription de Šamši-Adad*, in *Zeitschrift für Assyriologie*, t. XXI (1908), p. 247 et suiv. Cf. C. Bezold, *Zu der neuen Inschrift Šamši-Adad's, Ibid.*, p. 250 et suiv.

Tirqa. Enfin, trois fragments d'une même tablette réunis par Johns[1].

Dans la seconde hypothèse, Samsi-Adad fils de Bêl-Kabi aurait vécu au temps de Gul-ki-šar, sixième roi de la seconde dynastie, c'est à-dire à une époque pour laquelle nous n'avons pas encore de cylindres datés, moins d'un siècle cependant après la fin de la première dynastie.

Dans la dernière hypothèse, ce prince aurait été contemporain du quatrième roi de la troisième dynastie; à cette époque la glyptique s'était transformée et l'on ne gravait plus le personnage à la masse d'armes.

V. Cylindre au nom de Sin-magir. — Le personnage à la masse d'armes figuré sur les trois cylindres précédents est souvent représenté en face d'une déesse guerrière, tandis que derrière lui se tient une autre divinité qui élève les deux mains[2].

Fig. 4.

Cette divinité guerrière n'est pas assise de profil, comme sur le cylindre plus ancien publié dans les œuvres de Rich en 1839[3] et plusieurs fois reproduit depuis cette époque[4], mais elle est

1. Musée Britannique : K. 8805 + 10128 + 10888. C. Johns. *A new patési of Aśur*, *American Journal of Semitic Languages and Literature*, XVIII (1902), p. 184.

2. Bibliothèque nationale, nos 225 à 230; musée Guimet, nos 69 et 70; collection Pierpont Morgan, no 91. — Comparer avec le cylindre no 236 *bis* de la collection de Clercq.

3. Rich, *Narrative of a Journey to the site of Babylon, in 1811*, pl. X, fig. 10. — Comparer avec le cylindre no 90 de la collection Pierpont Morgan.

4. Cf., par exemple, J. Menant, *Glyptique*, I, fig. 100; Ward, *Altars and*

debout, de face, et tient de la main droite un sceptre formé d'une tige striée surmontée d'une masse qu'accompagnent deux armes courbes à tranchant convexe terminées chacune par une tête de lion; sa main gauche s'appuie sur une arme courbe à tranchant convexe; ses cheveux longs forment deux tresses et tombent sur ses épaules; elle est coiffée de la tiare multicolore; comme vêtement elle porte une sorte de justaucorps, à manches couvrant les bras jusqu'au coude, et un châle à rayures verticales qui laisse à découvert la jambe droite posée de profil sur un lion accroupi. Derrières ses épaules, de chaque côté, on aperçoit l'extrémité de carquois remplis d'armes, tenus par des bandelettes croisées sur sa poitrine.

La scène ainsi formée de la déesse guerrière, du personnage à la masse d'armes et de la divinité qui élève les deux mains est gravée sur un cylindre de la collection de Luynes[1], à la Bibliothèque nationale, dont la légende disposée en quatre cases se lit : *Imgur-Sin, magicien, fils de Sin-idinnam, serviteur de Sin-mâgir.*

Un seul prince répond au nom de Sin-mâgir : le quinzième et avant-dernier roi de la dynastie d'Isin D'après une liste chronologique publiée par Hilprecht[2], cette dynastie dura 225 ans et exerça l'hégémonie sur les pays de Sumer et d'Akkad après la dynastie des rois d'Ur. Malheureusement, nous ignorons encore à quelle époque précise et par quels événements cessa son pouvoir. La prise d'Isin par Sin-muballit, en l'an 17 de son règne, est la date la plus récente que l'on puisse accepter : dans cette hypothèse, formulée par Hilprecht[3], Damiq-ilisu, le

*sacrifices*, fig. 3. Ces auteurs et les autres n'ont pas pris garde que le dessin de Rich était disposé dans le sens du sujet gravé sur l'intaille et non pas dans le sens de l'empreinte.

1. N° 375. *Catalogue des cylindres orientaux...*, n° 225.

2. CBM. 19757. V. H. Hilprecht, *Mathematical, metrological and chronological Tablets from the Temple Library of Nippur. The Babylonian Expedition of the University of Pennsylvania*, ser. A, t. XX (1906), pl. XV et 30 et p. 46.

3. *Op. cit.*, p. 49, note 5.

dernier roi d'Isin, ayant régné 23 ans, Sin-mâgir, qui exerça le pouvoir pendant 11 années, aurait été contemporain de Abil-Sin, le quatrième roi de la première dynastie. D'après l'opinion de Fr. Thureau Dangin[1], la dynastie d'Isin n'existait sans doute plus à cette époque et même avait disparu avant le règne de Sumu-abu.

Quelles que soient d'ailleurs les données chronologiques fournies par les documents épigraphiques, nous pouvons, sans sortir de la glyptique et en nous tenant aux cylindres royaux d'Isin, faire une curieuse constatation. Si le personnage en l'honneur duquel fut gravée la légende du cachet de la collection de Luynes est le Sin-mâgir roi d'Isin, sous son règne nous avons un sujet du type babylonien et une légende rédigée suivant les usages de la première dynastie babylonienne. Moins d'un siècle auparavant, au temps du septième roi, Pûr-sin, qui régna de l'an 123 à l'an 143 de la dynastie, le seul cylindre royal de cette époque actuellement connu[2] porte une scène de présentation identique à celles qui figurent sur de nombreuses intailles du siècle des rois d'Ur et l'inscription est dans le style de cette période : *Pûr-sin, roi fort, roi de Sumer et d'Akkad*; *Lù-Enlil, scribe, fils de Lugal-ezen, ton serviteur.*

L. Delaporte.

1. Cf. *Orientalistische Literatur-Zeitung*, 1907, col. 256; *Journal des Savants*, 1908, p. 200; *Journal asiatique*, 1909, p. 337.

2. Musée de Berlin, VA, 2720. Publié par Lehmann, *Ein Siegelcylinder König Bur-Sin's von Isin*, in *Beiträge zur Assyriologie*, t. II, p. 590.

# LES TÊTES DES MÉDAILLONS
## DE L'ARC DE CONSTANTIN A ROME

(Planches I-XVII)

Plusieurs fois, au cours de ces dernières années, des savants établis à *Rome*, à proximité de l'arc de Constantin, m'ont écrit à *Saint-Germain* pour me prier de vérifier quelques détails sur les moulages des médaillons du second siècle qui font partie de la décoration de ce monument. C'est que les particularités de style et de technique sont difficiles à étudier, même avec le secours d'une puissante jumelle, pour un spectateur placé au pied de l'arc; c'est aussi que le Musée de Saint-Germain est le seul au monde à posséder des moulages de ces médaillons. Comme les vérifications qu'on me demandait portaient surtout sur les têtes, je me suis décidé, il y a deux ans, à les faire toutes surmouler[1]; les surmoulages, aisés à déplacer et à éclairer convenablement, ont été photographiés à grande échelle, quelques-uns de face et de profil. Ces photographies, qui me semblent fort bonnes, sont reproduites sur les planches I-XVII de la présente notice[2].

Chaque tête porte un numéro d'ordre, qui correspond à la numérotation que j'ai introduite sur les dessins de M Paride Weber d'après les médaillons, tels qu'ils sont publiés dans le tome I[er] de mon *Répertoire de Reliefs* (1909, p. 250-251). J'ai laissé de côté les deux médaillons représentant le char de l'Aurore et celui de la Nuit, dont les moulages ne figurent pas à Saint-Germain et qu'on attribue, du reste, au IV[e] siècle. Voici, avec une faible réduction, l'ensemble des médaillons avec figures numérotées :

1. On peut acheter ces surmoulages au Musée (20 francs pièce).
2. Les photographies sont dues à M. Faron, gardien-bibliothécaire; elles ont été très habilement *silhouettées* par M. Champion, directeur des ateliers.

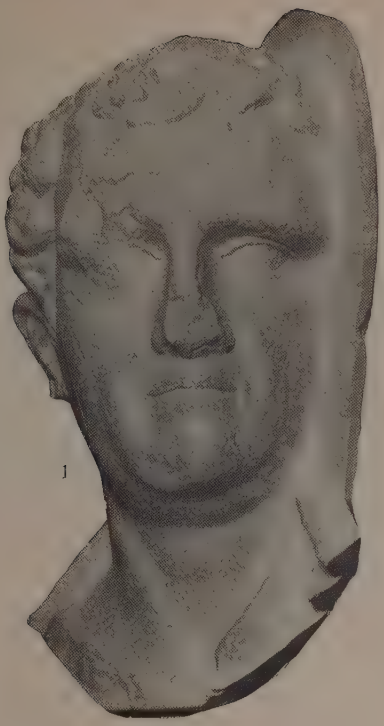

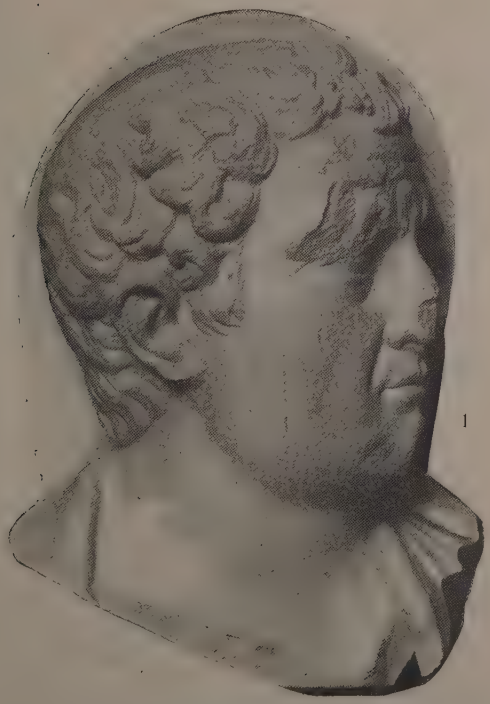

MÉDAILLONS DE L'ARC DE CONSTANTIN A ROME

Tête nº 1.

E. Leroux, Édit. H. Demoulin, Sc.

MÉDAILLONS DE L'ARC DE CONSTANTIN A ROME

Tête nº 2.

E. Leroux, Édit. H. Demoulin, S

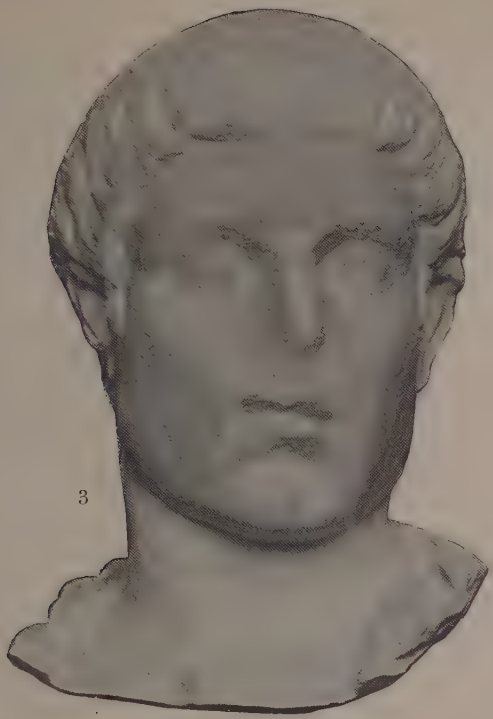


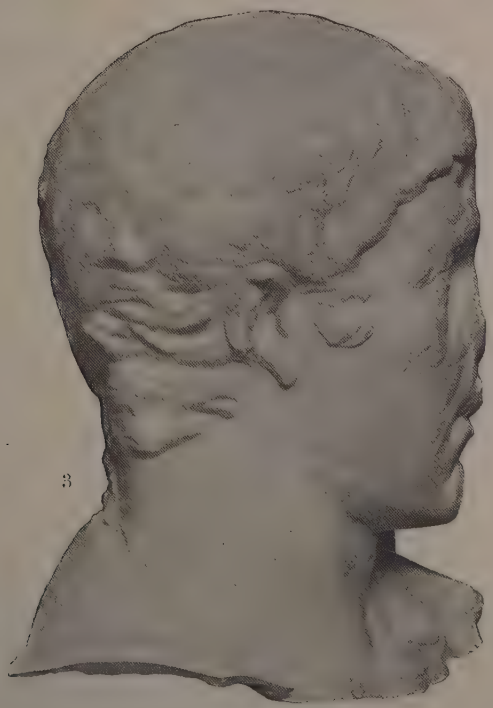


MÉDAILLONS DE L'ARC DE CONSTANTIN A ROME

Tête nº 3.

E. Leroux, Edit. H. Demoulin, Sc.

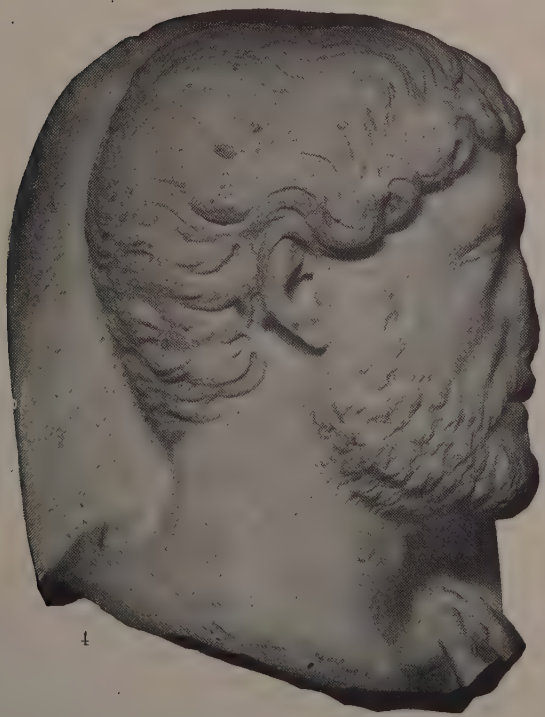

MÉDAILLONS DE L'ARC DE CONSTANTIN A ROME
Tête nº 4.

E. Leroux, Edit. H. Demoulin, Sc.

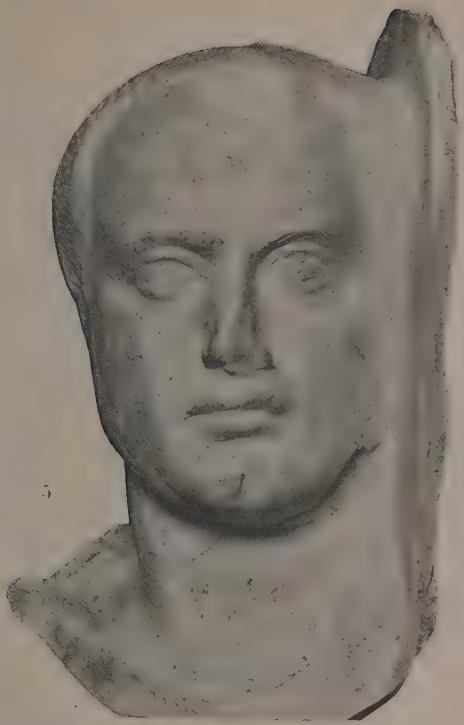

MÉDAILLONS DE L'ARC DE CONSTANTIN A ROME

Tête no 5.

E. Leroux, Édit.

H. Demoulin, Sc.

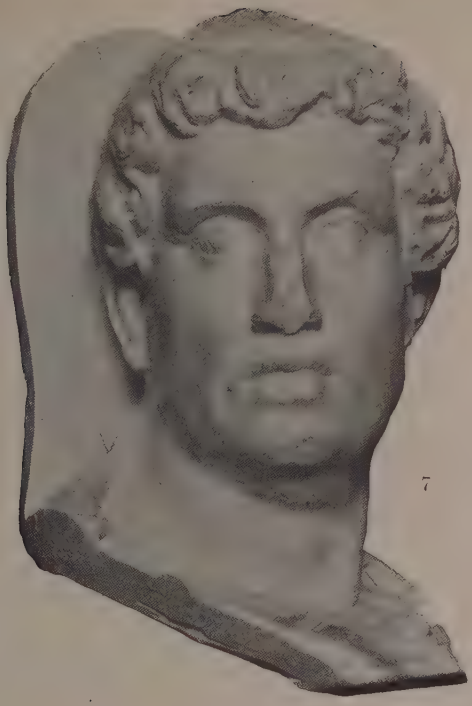

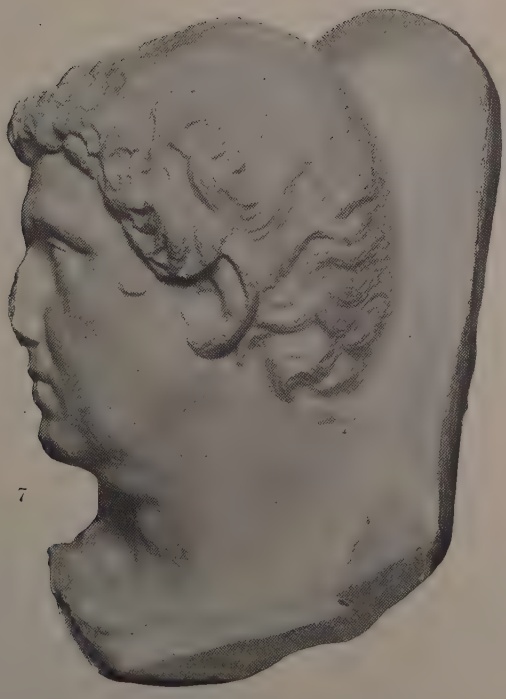

MÉDAILLONS DE L'ARC DE CONSTANTIN A ROME
Tête no 7.

E. Leroux, Édit.

H Demoulin, Sc.

MÉDAILLONS DE L'ARC DE CONSTANTIN A ROME
Tête nº 8.

E. Leroux, Edit. H. Demoulin, Sc.

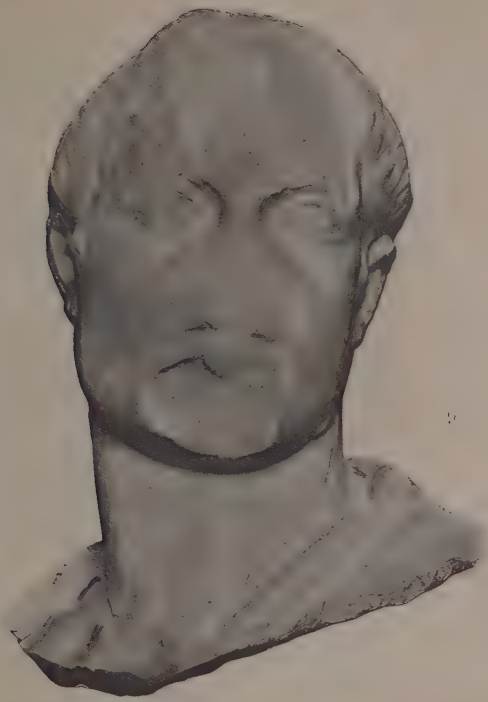

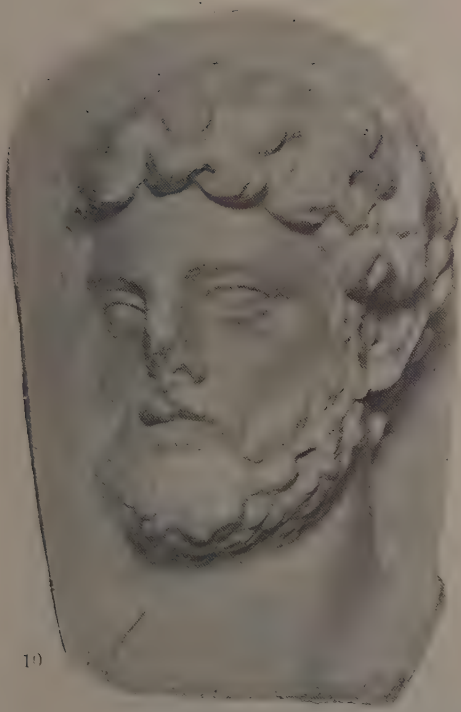

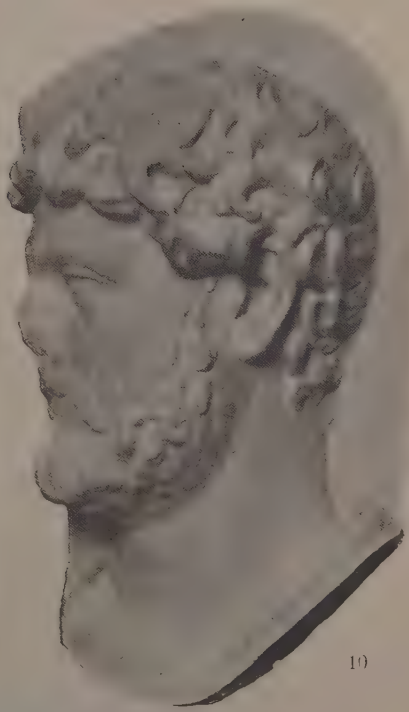

MÉDAILLONS DE L'ARC DE CONSTANTIN A ROME

Têtes nos 9 et 10

E. Leroux, Edit. H. Demoulin, Sc.

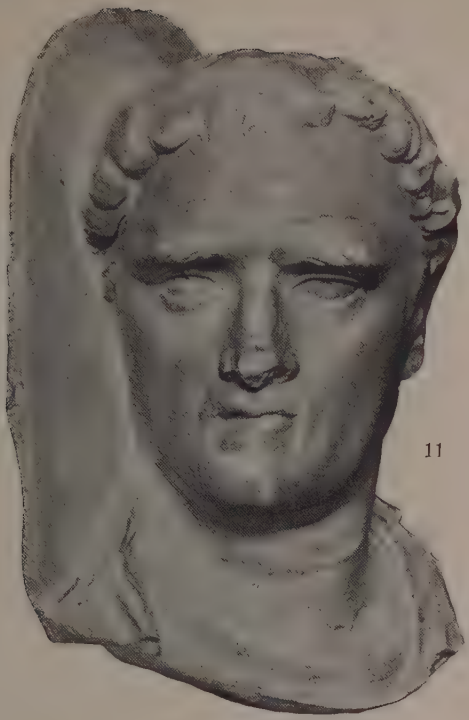


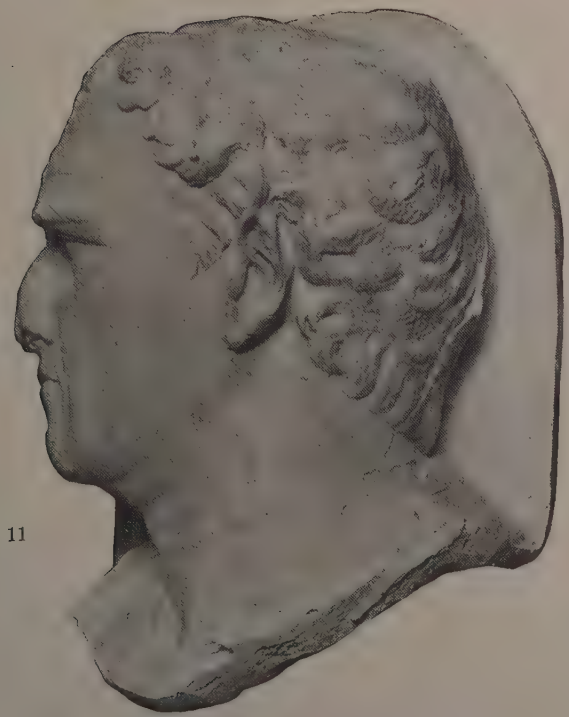


MÉDAILLONS DE L'ARC DE CONSTANTIN A ROME
Tête nº 11.

E. Leroux, Édit. H. Demoulin, Sc.

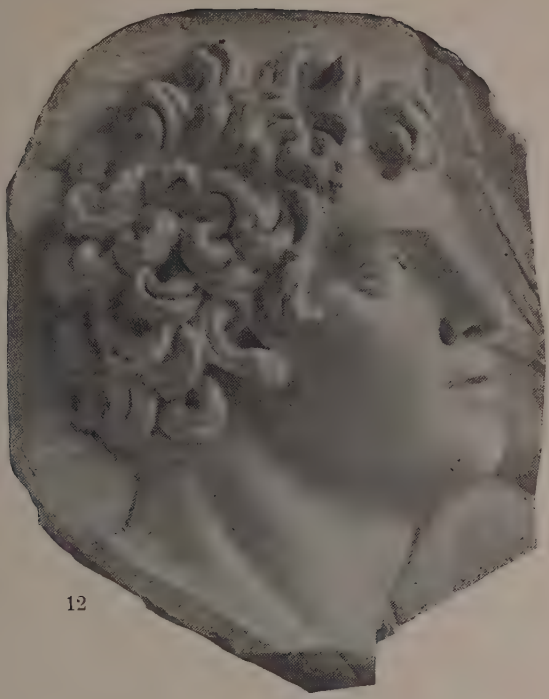

12

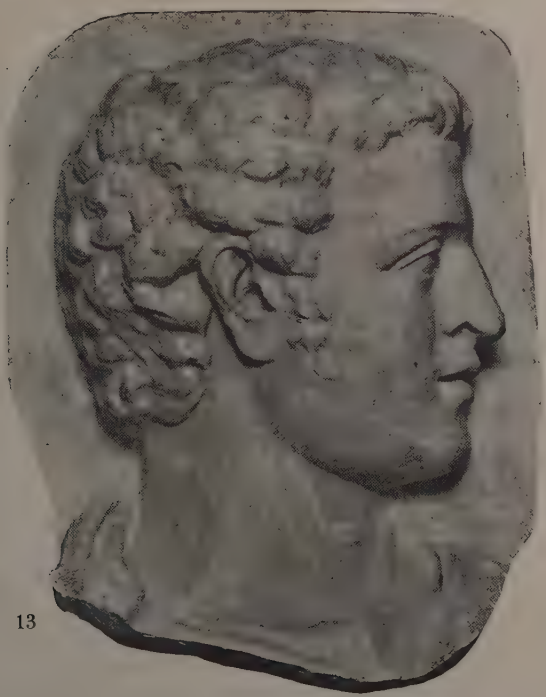

13

MÉDAILLONS DE L'ARC DE CONSTANTIN A ROME

Têtes nº 12 et 13.

E. Leroux, Edit. H. Demoulin, Sc.

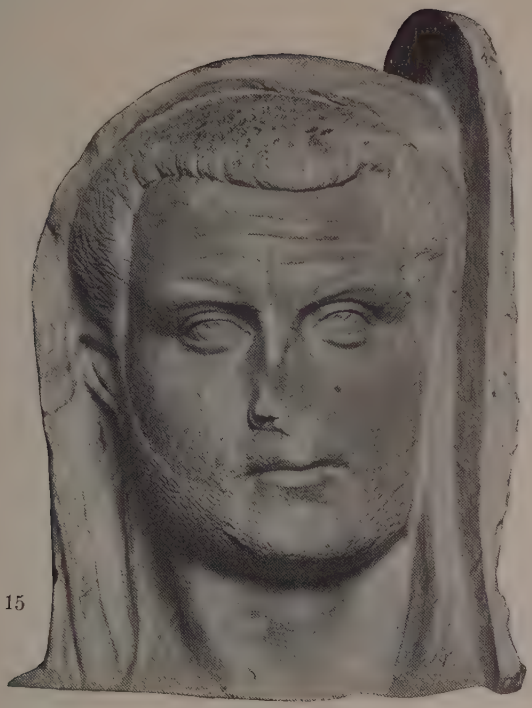

15

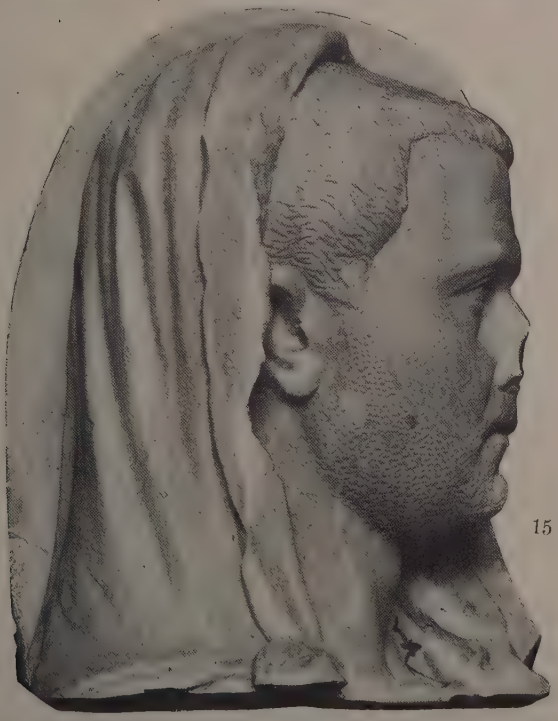

15

MÉDAILLONS DE L'ARC DE CONSTANTIN A ROME

Tête no 15.

. Leroux, Edit.

H. Demoulin, Sc.

16

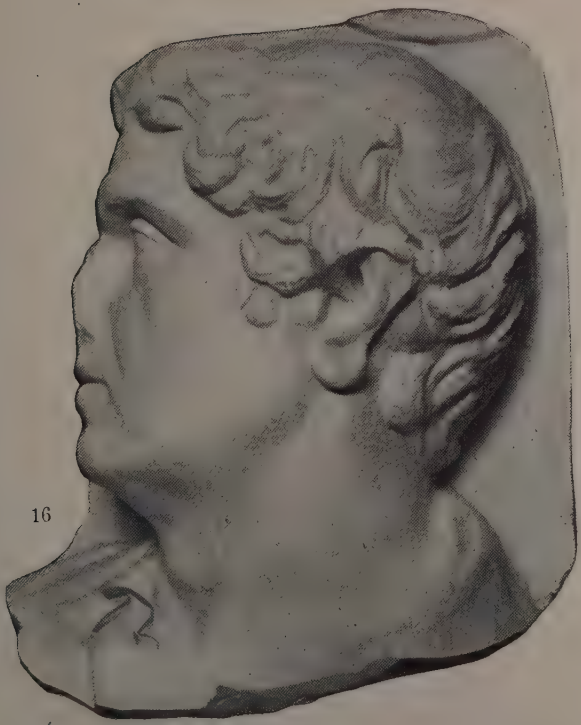

16

MÉDAILLONS DE L'ARC DE CONSTANTIN A ROME

Tête nº 16.

E. Leroux, Édit. H. Demoulin, Sc.

19

17

MÉDAILLONS DE L'ARC DE CONSTANTIN A ROME
Têtes nos 17 et 19.

E. Leroux, Édit. H. Demoulin, Sc.

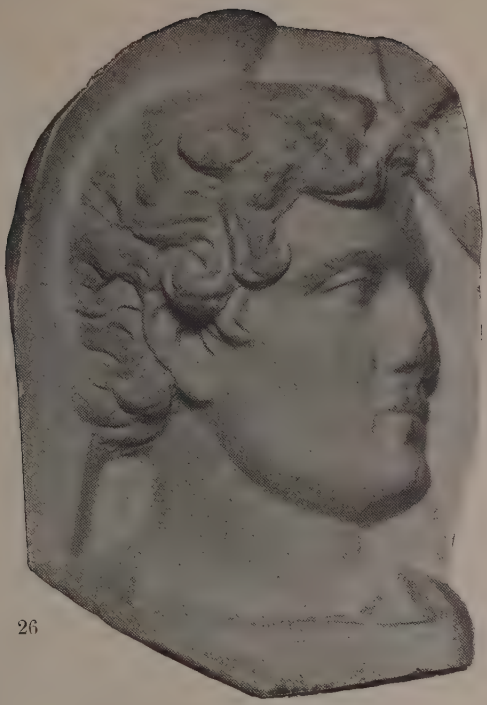

26

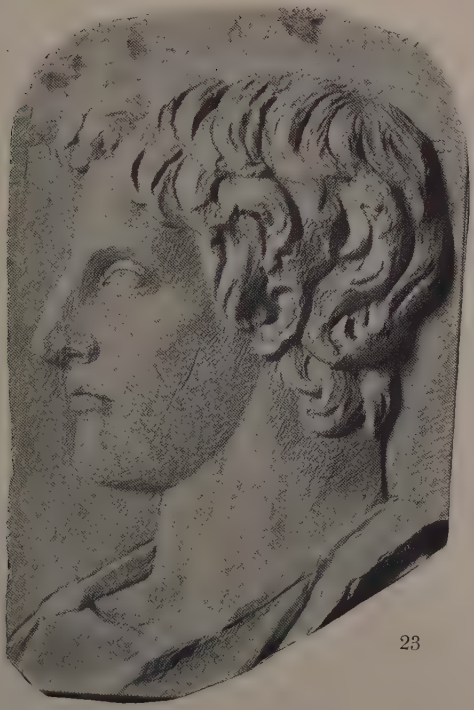

23

MÉDAILLONS DE L'ARC DE CONSTANTIN A ROME

Têtes nos 23 et 26.

E. Leroux, Édit. H. Demoulin, Sc.

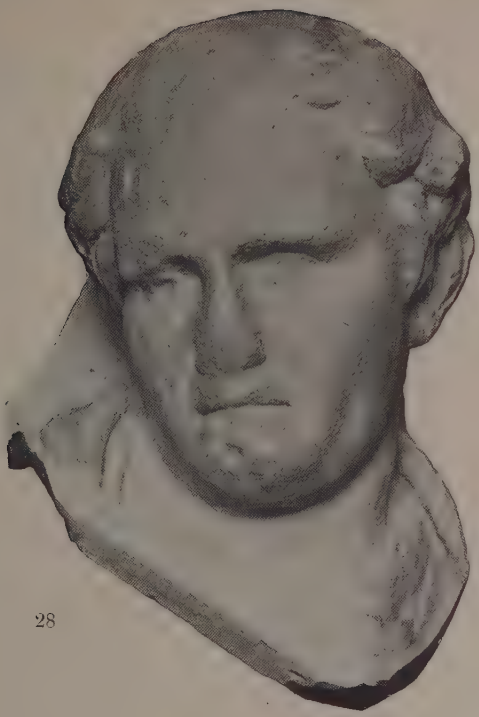

28

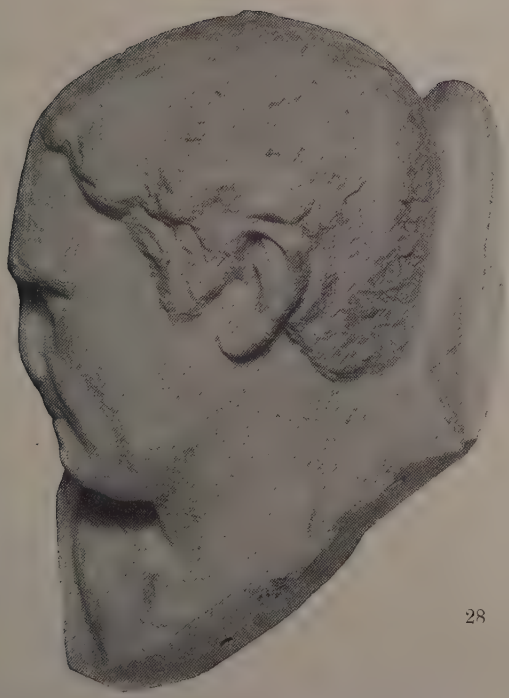

28

MÉDAILLONS DE L'ARC DE CONSTANTIN A ROME

Tête nº 28.

E. Leroux, Édit. H. Demoulin, Sc.

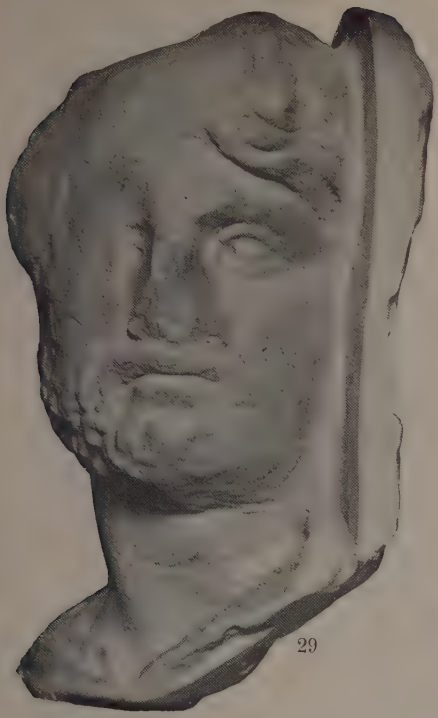

29

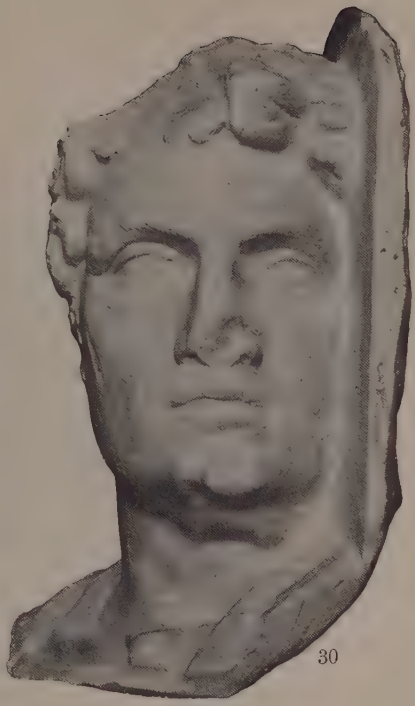

30

30

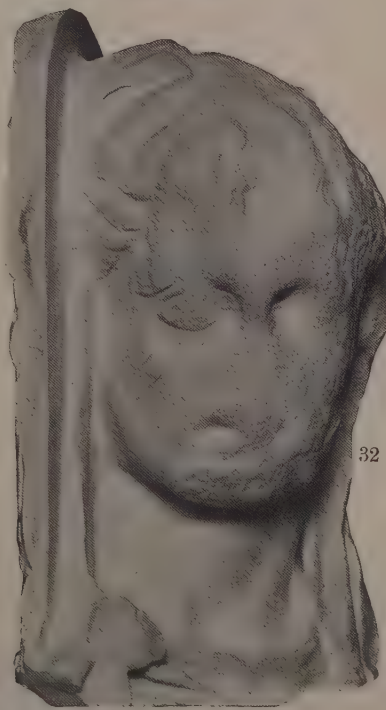

32

MÉDAILLONS DE L'ARC DE CONSTANTIN A ROME

Têtes nos 29, 30, 30 et 32.

. LEROUX, Edit.

H. DEMOULIN, Sc.

6

31

MÉDAILLONS DE L'ARC DE CONSTANTIN A ROME
Têtes nos 6 et 31.

E. Leroux, Édit. H. Demoulin, Sc.

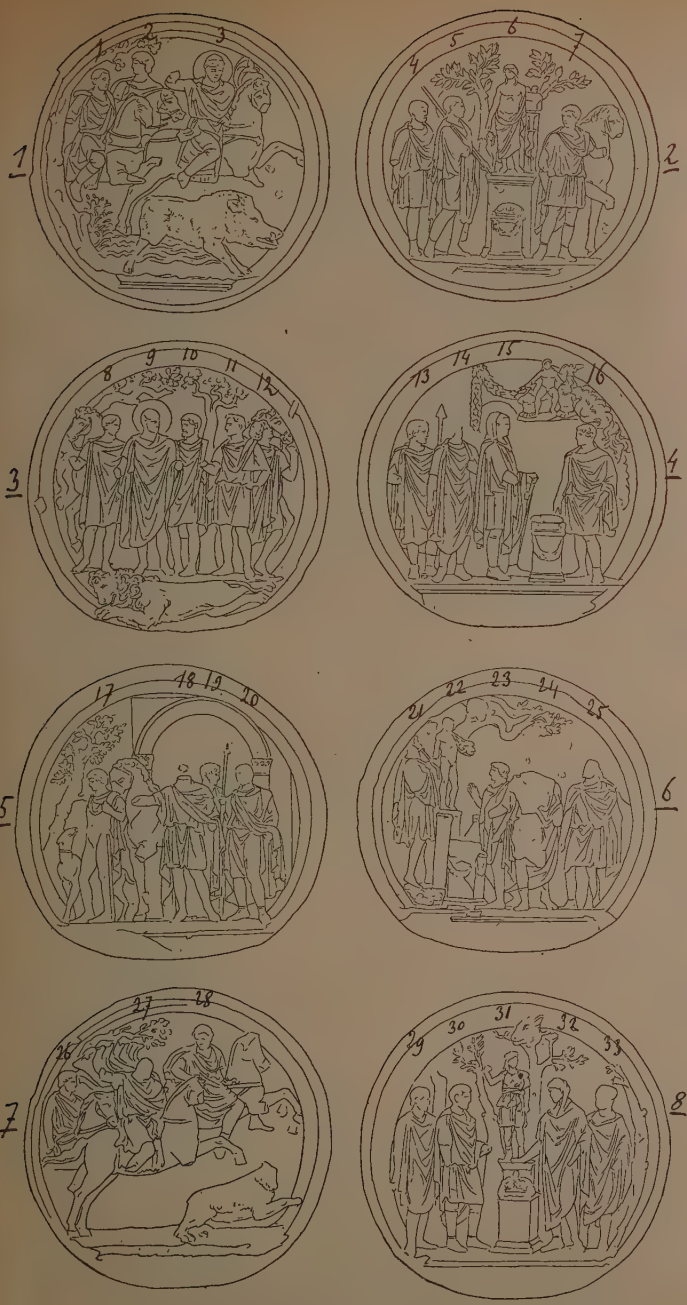


Fig. 1. — Vue d'ensemble des huit médaillons de l'arc de Constantin.

on remarquera que les figures acéphales portent aussi des numéros, ce qui explique que la numérotation des *têtes* offre des lacunes. L'ordre dans lequel j'ai classé les médaillons est celui que Mme Strong a adopté dans son ouvrage *Roman sculpture* (pl. 40-41) : d'abord les médaillons de la face nord, puis ceux de la face sud.

***

Les moulages — malheureusement incomplets — des sculptures de l'arc de Constantin occupent, au Musée de Saint-Germain, les salles S et R du rez-de-chaussée. Solidement maçonnés, ils ne peuvent ni être déplacés, ni — faute de recul — photographiés directement. Deux d'entre eux (1 et 3) ont été entièrement surmoulés et appliqués sur le mur ouest de notre atelier ( 2, rue Thiers).

Outre ceux des huit médaillons, nous possédons les moulages de huit grands reliefs en hauteur (*Répertoire*, t. I, p. 241-248) et de deux grands reliefs en largeur (*ibid.*, p. 252, 2 et 253, 2). Il manque deux reliefs en largeur (p. 252, 1; 253, 1) et tous les reliefs dit constantiniens (p. 254-257). Dans le vestibule du Musée est exposé un autre exemplaire du bas-relief en hauteur, p. 243, exécuté en galvanoplastie, vers 1867, par la maison Oudry, à laquelle Napoléon III commanda aussi, pour l'aider dans ses embarras commerciaux, les reproductions en galvanoplastie de la colonne Trajane, jadis au Louvre, actuellement à Saint-Germain.

Les moulages de l'arc de Constantin appartiennent au plus ancien fonds de notre musée[1]. Ils figuraient déjà dans les salles R et S lorsque Napoléon III, le 15 mai 1867, inaugura le Musée des Antiquités Nationales. A cette époque, dix salles seulement étaient ouvertes au public, dont deux au rez-de-chaussée, contenant les moulages des arcs de Constantin et d'Orange. Abel Maître avait travaillé à l'installation de ces salles au mois d'oc-

1. Ils sont décrits par G. de Mortillet, *Promenades au Musée de Saint-Germain*, articles publiés dans les *Matériaux*, 1868, t. IV, p. 255 et suiv., réimprimés en 1869 chez Reinwald (ouvrage épuisé et introuvable).

tobre 1866. La date de l'exécution des moulages à Rome est fournie non par les registres du Musée, où ces objets n'ont pas été inscrits à leur arrivée, mais par un passage des *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, publiés alors par Alexandre Bertrand dans la *Revue archéologique*. Au mois d'août 1863, Léon Renier présenta à l'Académie le numéro de juillet du *Bullettino* de De Rossi, contenant un article relatif à l'inscription de l'arc de Constantin. « Nous saurons bientôt, ajoute l'auteur du compte rendu, à quoi nous en tenir sur l'exactitude de ces assertions; S. M. l'Empereur fait, *en ce moment*, mouler les bas-reliefs de l'arc de Constantin, qui proviennent d'un arc de Trajan[1]. » L'inscription, que je sache, n'a jamais été moulée. Napoléon III faisait exécuter ces moulages à Rome comme documents sur le costume et l'équipement des soldats romains, qui intéressaient l'historien de Jules César; je ne sais s'il songeait déjà à leur assurer une place au Musée, dont la création avait été décidée par un décret du 8 novembre 1862[2].

***

Dans la notice sur l'arc de Constantin que j'ai écrite pour le *Répertoire des Reliefs* (t. I, p. 238), je crois avoir résumé assez exactement l'état de la controverse au sujet de la date des médaillons et des modifications qu'ils ont subies dans l'antiquité. Il y a cinq opinions à ce sujet, toutes comportant des difficultés particulières[3]:

1° Les médaillons sont de l'époque de Trajan, parce que la partie inférieure d'une des têtes d'empereur, mutilée mais non retouchée, est imberbe (n° 32) et parce que l'un des compagnons de l'empereur ressemble à Hadrien (n°s 4, 10). A quoi l'on objecte, outre le style un peu sec des médaillons, l'absence de personnages identiques sur l'arc de Bénévent ou sur la colonne Trajane et la ressemblance d'un des éphèbes du cortège im-

1. *Rev. archéol.*, 1863, II, p. 266.
2. S. Reinach, *Alluvions et cavernes*, t. I, p. 12.
3. Cf. Stuart Jones, *Papers of the British School in Rome*, t. III, p. 229; Arndt-Bruckmann, *Denkmäler*, notices des pl. 555-565.

périal avec Antinoüs, né vers 110, mort en 129 (n° 17; peut être aussi n^os 2, 12, 23, 26);

2° Les médaillons ont bien été sculptés sous Hadrien, mais à la gloire de Trajan, le père adoptif de l'empereur, pour le temple qu'Hadrien fit construire en l'honneur de Trajan sur le forum[1]. La présence d'Antinoüs, s'il faut y voir un portrait plutôt qu'un type à la mode, fait encore difficulté;

3° Les médaillons sont relatifs à Hadrien, dont les exploits cynégétiques, attestés par les textes, y sont très exactement rappelés. Mais alors l'empereur devrait être barbu, et le personnage qu'on a pris pour Hadrien *dans le cortège* (n^os 4 et 10) ne saurait être Hadrien;

4° Les sculptures sont du temps de Domitien et ont subi plusieurs retouches. En effet, deux des têtes impériales ont été remplacées par celle de Constantin nimbé (n^os 3 et 9), alors que deux autres ont été retouchées à la ressemblance de Claude le Gothique (n^os 5 et 15), dont Constantin se disait le petit-fils[2]. Claude le Gothique revendiquait lui-même une origine flavienne; il aurait *usurpé* une première fois ces reliefs, sculptés à la gloire de Domitien;

5° Il faut distinguer les bas-reliefs de la face nord (où les têtes impériales sont nimbées) de ceux de la face sud; les seconds sont tous flaviens, mais les premiers appartiennent à l'époque d'Hadrien. Sous Constantin, ces derniers furent retouchés; deux têtes impériales furent remplacées par celle de Constantin, deux autres par celle de Claude le Gothique; mais les bas-reliefs flaviens restèrent intacts[3]. Objection : il n'y a pas de différences appréciables ou démontrables entre le style de ces huit reliefs.

Après avoir ainsi rappelé les thèses en présence, je con-

1. « *They are in fact types, not portraits.* » (Stuart Jones, *Papers*, III, p. 233.)

2. Stuart Jones, *op. cit.*, p. 236. L'auteur allègue des monnaies de Claude le Gothique (Bernoulli, III, 2, *Münztafel*, VI, 4 et 5; Imhoof Blumer, *Porträtköpfer auf röm. Münzen*, IV, 96); mais je ne vois pas la ressemblance.

3. Sieveking, *Röm. Mitheil.*, 1907, p. 345.

cluais (*Rép. des Reliefs*, t. I, p. 239) : « Dans l'état actuel de la controverse, je crois que l'opinion n° 3 est la plus vraisemblable, car il est bien difficile de faire abstraction des têtes ressemblant à celle d'Antinoüs. D'autre part, le fait de la substitution de plusieurs têtes impériales à d'autres plus anciennes est absolument hors de doute pour qui étudie les moulages à Saint-Germain. »

***

Il convient d'entrer ici dans plus de détails.

Un criterium intéressant est la manière dont sont indiqués le globe et la pupille des yeux. On peut distinguer, à cet égard, les deux séries suivantes :

1° Cercle avec point central : la plupart des têtes.

2° Cercle avec deux points réunis par un sillon convexe : n°s 3, 5, 9, 15, 32. Remarquer que 3 et 9 ne sont pas identiques, tandis que 15 et 32 le sont.

Les cheveux, au lieu de retomber librement et naturellement sur le front, sont coupés courts et suivant une ligne géométrique dans les têtes 3, 5, 9 (?), 15, 32 (?), lesquelles se distinguent également des autres par l'indication conventionnelle des yeux. Il n'est donc pas douteux que ces têtes n'appartiennent pas à la même époque que les autres, qu'elles soient postérieures ou seulement retravaillées.

Deux de ces têtes tardives semblent bien, comme on l'a déjà reconnu, reproduire les traits de Constantin (n°s 3 et 9). La tête n° 32, affreusement mutilée, représente-t-elle le même personnage ? Cela ne me paraît guère possible ; l'identité de l'indication des yeux dans 32 et 15 m'oblige à reconnaître dans ces deux têtes le même modèle. Mais 32, retravaillé sur place, est un mauvais document.

Les deux têtes bien conservées et rajustées, n°s 5 et 15, offrent un air de famille incontestable et sont évidemment l'œuvre du même artiste[1]. Mais je ne leur trouve aucune ressemblance

1. M. Arndt (*a.l* pl. 555) les attribuait à l'époque de Gordien et y reconnaissait le même personnage.

avec Claude le Gothique et je ne crois pas qu'elles représentent le même individu. Comme, d'autre part, ce sont deux têtes impériales, il s'agit de découvrir, après le second siècle, deux empereurs qui se seraient assez ressemblé pour que de bons observateurs aient pu les confondre. Une solution du problème m'a été suggérée par mon ami Seymour de Ricci ; j'insère ici la note qu'il a bien voulu me remettre à ce sujet.

### Note de M. Seymour de Ricci

« Il suffit de regarder les têtes nos 5 et 15 pour se convaincre qu'on doit y chercher des portraits impériaux de la seconde moitié du IIIe siècle. Cette barbe, taillée court et non rasée, apparaît vers 245, avec Philippe l'Arabe, et disparaît en 305, avec les derniers princes de la tétrarchie. Il semble évident, d'autre part, que les deux têtes sont contemporaines et qu'elles ne représentent pas un seul et même personnage. On ne saurait donc, avec M. Jones, y chercher deux portraits différents de Claude le Gothique : il faut, à notre avis, y reconnaître deux empereurs associés.

« Le champ de nos recherches sera singulièrement limité par le fait que le front de la tête no 5 est fortement dénudé. Deux empereurs seulement ont ce profil : Trajan Dèce et Carus. Du premier, il ne saurait être question, car la tête no 15 ne saurait être antérieure à l'année 280 : c'est déjà la tête carrée de Dioclétien et de ses nombreux co-régents.

« Je crois qu'il faut reconnaître ici Carus et Carin, souvent associés sur les monnaies. Que l'on compare notamment les deux têtes de l'Arc de Constantin avec les deux beaux médaillons reproduits par Bernoulli (*Römische Ikonographie*, t. II, 3, pl. VI des médailles, n. 18 et 20)[1] ».

1. M. Jacques de Morgan, à qui j'ai communiqué l'hypothèse de M. de Ricci et qui est venu étudier les moulages à Saint-Germain, m'écrit de son côté (14 février 1910) : « La tête no 15 concorde très exactement avec les portraits de *Carinus*, tandis que, dans le no 5, je verrais *Carus* avec son front haut et découvert, sa figure fine... Pour Antinoüs, je crois que vous avez raison de

*
* *

Je rappelle que M. Aurelius Carus, originaire d'Illyrie, devint empereur vers octobre 282 et régna jusqu'à la fin d'août de l'année suivante. Dès le début de son règne, il s'associa son fils M. Aurelius Carinus, qui fut seul régent de 283 à 284. Carus

Claude le Gothique (Bernoulli, VI, 4).

Carinus (Bernoulli, VI, 20).

Carus (Bernoulli, VI, 18).

Constantin (Bernoulli, VIII, 15).

Fig. 2. — Monnaies de Claude le Gothique, Carinus, Carus et Constantin.

alla guerroyer contre les Sarmates et les Perses dans l'est, tandis que Carinus surveillait l'ouest de l'Empire, conduisant des campagnes, à ce qu'il semble, sur le Rhin et en Bretagne[1]. Il

reconnaître deux portraits de lui (nos 2 et 17); la tête aux cheveux frisés se rapproche certainement beaucoup plus de tout ce que je connais d'Antinous; mais l'autre peut fort bien n'être que le même personnage ».

1. Voir Pauly-Wissowa, art. *Aurelius*, 75 et 77; Froehner, *Médaillons romains*, p. 247.

est question d'une célébration pompeuse des *ludi Romani* et de jeux donnés à Rome en l'honneur des victoires de Carus. Mais l'opinion de M. S. de Ricci souffre trois difficultés : 1° La brièveté du règne de Carus et de Carinus; 2° Le fait que le père et le fils auraient été représentés, sur les médaillons de l'arc, par des portraits qui semblent être plutôt ceux de deux frères[1]; 3° Le fait que le nom de Carinus a été martelé sur plusieurs inscriptions, ce qui se concilie assez mal avec la conservation de son portrait. D'autre part, un argument que l'on pourrait invoquer en faveur de l'opinion de M. de Ricci est l'excellence relative des médaillons frappés sous les règnes de Carus et de Carinus; évidemment, il y avait alors à Rome d'habiles artistes et l'on ne s'étonne pas que deux portraits remarquables aient pu, à cette époque, être introduits sur un monument antérieur.

*
* *

La tête n° 4 est très semblable aux têtes n$^{os}$ 10 et 29; mais si c'est le même personnage, ce n'est pas Hadrien. La forme du visage est différente dans tous les portraits authentiques de l'empereur. Je constate une certaine analogie entre la tête n° 28 et les portraits généralement crus de Vitellius[2]; mais comme ces portraits ne représentent pas Vitellius et que la plupart d'entre eux — sinon tous — sont modernes, il n'y a, ce me semble, aucune conclusion à tirer de là.

En revanche, je ne doute pas un instant que la tête n° 17 soit celle d'Antinoüs. J'en doute d'autant moins que, dans le médaillon n° 5, elle surmonte un corps copié sur un bas-relief grec du v$^{e}$ siècle; or, les statues d'Antinoüs nous ont habitués à ces adaptations, dont les sculptures helléniques de la grande époque

1. Pourtant, il n'y a pas de différence d'âge apparente dans les deux portraits de Carus et de Carinus affrontés sur un médaillon (Froehner, p. 249).

2. Il y a aussi une ressemblance, mais bien moins marquée, avec les portraits de Vespasien. M. Stuart Jones en rapproche la tête d'une des grandes figures du Latran (*Papers*, III, pl. 30, 1).

fournissent les éléments. Il résulte de là la preuve, à mon sens irréfragable, que l'ensemble des bas-reliefs date du règne d'Hadrien. La tête n° 2 peut très bien représenter aussi Antinoüs, car le profil est vraiment fort semblable à celui de l'Antinoüs Mondragone du Louvre ; mais je ne crois pas, ou ne crois plus, qu'on puisse reconnaître le beau Bithynien dans les têtes 12 et 23. La passion d'Hadrien pour Antinoüs explique assez qu'il ait choisi d'autres *pages* dont le genre de beauté rappelait celle de son favori[1].

A cet argument vient se joindre celui des exploits cynégétiques commémorés sur les médaillons. Hadrien, chasseur infatigable, qui se blessa plusieurs fois à la chasse, abattit un sanglier d'un seul coup[2], tua des ours en Mysie[3] et en Boétie[4], enfin des lions en Libye[5]. Or, précisément, le médaillon 1 représente l'empereur lançant un javelot sur un sanglier ; le médaillon 7 le représente chassant un ours ; le médaillon 3 le montre vainqueur d'un lion. Sur les médaillons 6 et 8, il consacre les dépouilles de sa chasse à des divinités champêtres : or, nous possédons une épigramme grecque de Thespies qui est l'œuvre de l'empereur lui-même et qui atteste nettement cet usage[6] : « O fils archer de la douce Cypris, habitant de Thespies héliconienne auprès du jardin fleuri de Narcisse, sois-moi propice ! Reçois ce que t'offre Hadrien, les prémices d'une ourse qu'il a tuée du haut de son cheval. En échange de quoi, sage enfant, souffle sur lui ta grâce de la part de la céleste Aphrodite ! » On remarquera que, sur le médaillon n° 7, l'empereur à cheval chasse bien *une* ourse ; il est donc très vrai-

1. M. Arndt a « varié. » D'abord, il a reconnu Antinoüs dans 19, alors que M. Petersen, d'accord avec Bellori, le voyait dans 17 (*ad* pl. 555). Puis il a déclaré qu'Antinoüs était *unverkennbar* dans 2 (*ad* pl. 559). Enfin, il a dit que 19 était douteux, mais a réitéré sa conviction au sujet de 2 (*ad* pl. 565).
2. Dion, X, 3.
3. *Ibid.*, X, 2, *Vita*, XX, 13. Cf. la bourgade d'*Hadrianotherae* (*Vita*, *ibid.*).
4. Kaibel, *Epigr.*, 811.
5. Athénée, XV, 677 *e* ; *Vita*, XXVI, 3.
6. Kaibel, *loc. cit.*

semblable que le médaillon se rapporte à l'exploit même que l'empereur a commémoré dans son épigramme.

En dehors d'Antinoüs, les compagnons et amis d'Hadrien nous sont mal connus ou inconnus ; on explique donc que nous ne trouvions ici aucun des personnages représentés sur la colonne Trajane et sur l'arc de Bénévent.

Pour terminer, je passe en revue les médaillons, en ajoutant quelques observations indispensables.

1. *Chasse au sanglier.* Le n° 1 est un grand personnage; le n° 2 est peut-être Antinoüs; le n° 3 est l'empereur, dont la tête a été remplacée par celle de Constantin.

2. *Sacrifice à Apollon.* Le n° 4 est un ami d'Hadrien, qui porte les cheveux et la barbe comme lui ; le n° 5 est l'empereur, dont la tête a été remplacée par celle d'un empereur du IIIe siècle (Carus); le n° 6 est un Apollon de style grec classique; le n° 7 est un grand personnage ressemblant au n° 1.

3. *Réunion de chasseurs auprès d'un lion tué*[1]. Le n° 8 est un page, ressemblant à Antinoüs, dont il a la « lèvre boudeuse », comme dit G. d'Annunzio, mais dont le profil est différent ; le n° 9 est l'empereur, dont la tête a été remplacée par celle de Constantin ; le n° 10 est le *Sosie* d'Hadrien, que nous avons déjà vu (n° 4). Le n° 11 est un grand personnage; le n° 12, un joli page ressemblant à Antinoüs.

4. *Sacrifice à Hercule.* Le n° 13 est un personnage assez laid, évidemment un portrait ressemblant; le n° 15 est Hadrien, dont la tête a été remplacée par celle d'un empereur du IIIe siècle; le n° 16 est un grand personnage romain, qui ressemble à 1 et à 7.

5. *Départ pour la chasse.* Le n° 17 est Antinoüs; le n° 19 est un Romain un peu maladif, aux traits individuels.

6. *Offrande à Silvain.* Le n° 23 ressemble, en moins beau, à

1. Ce bas-relief n'est pas du tout, comme on l'a prétendu, le plus faible de la série; il ne faut pas en juger d'après des photographies en raccourci. Le lion mort est tout simplement admirable.

Antinoüs; les autres têtes de ce relief ont disparu ou sont tout à fait mutilées.

7. *Chasse à l'ours.* Le n° 26 ressemble à Antinoüs; le n° 28 est un grand personnage romain, avec un front puissant et très haut.

8. *Sacrifice à Diane.* Le n° 29 est le *Sosie* d'Hadrien (n$^{os}$ 4 et 10); le n° 30 est un grand personnage, d'un type (trajanien) analogue aux n$^{os}$ 1, 7, 16 et 28; le n° 32 est Hadrien, dont la tête a été retravaillée pour ressembler à celle d'un empereur d'époque postérieure, le même que n° 15.

Les n$^{os}$ 6 et 31, reproduits sur la planche XVII, sont l'Apollon du médaillon 2 et la Diane du médaillon 8; ces deux têtes sont tout à fait du même style, très probablement de la même main ; il m'est donc impossible d'accepter l'hypothèse qui place les médaillons du nord à une époque plus basse que ceux du sud. Quant à l'ordre primitif qu'occupaient ces médaillons sur le monument construit par Hadrien, on ne peut le fixer avec certitude ; il semble cependant certain que les n$^{os}$ 1 et 8 se faisaient suite ou pendant (à cause du sanglier), de même que les médaillons 3 et 4 (à cause de la dépouille du lion offerte à Hercule). Ces médaillons exclus, il reste une scène de chasse (7), une de départ (5) et deux d'actions de grâces (2, 6) ; on peut donc grouper 5, 7 et considérer 2 et 6 comme la fin de la série. Mais comme rien ne prouve qu'il n'y ait pas eu à l'origine, plus de huit médaillons, cette conclusion reste hypothétique.

Salomon Reinach.

***

Ayant également soumis à M. Studniczka, professeur d'archéologie à l'Université de Leipzig, les photogravures qui accompagnent cet article et l'hypothèse de M. Seymour de Ricci, j'ai reçu de lui deux lettres qui peuvent se résumer ainsi :

**Note du Professeur Studniczka.**

« J'avais étudié avec détail les *tondi* dans mon Séminaire, d'après de bonnes photographies ; l'hiver dernier, à Rome, j'avais examiné de près les originaux,

en compagnie de jeunes archéologues pleins de zèle. Je suis resté convaincu que Sieveking est tout à fait dans le vrai en établissant une différence de date entre les médaillons du nord et ceux du sud. Les seconds me rappellent plutôt les reliefs de l'arc de Titus, les premiers ceux de la colonne Trajane, mais aussi des reliefs du temps d'Hadrien. Cette opinion est, chez moi, plus ancienne que la connaissance exacte des têtes, que je dois seulement à vos photographies.

Les têtes impériales du nord, retravaillées ou substituées, ne me laissent guère d'incertitude. Dans les médaillons 1 et 3 (nos 3, 9), c'est Constantin, exactement comme dans les bas-reliefs du passage de l'arc; sur le méd. 2 (no 5), c'est Carus, parce qu'aucun autre empereur du IIIe siècle n'a le front si élevé; mais l'empereur du méd. 4 (no 15) *n'est pas* Carinus. D'après les monnaies, dont j'ai sous les yeux une riche collection, Carinus avait une tête bien plus commune, avec un nez recourbé, plutôt concave (voir le texte de Malalas, *ap.* Bernoulli, II, 3, p. 192). En revanche, le profil du méd. 4 est fort semblable à celui du beau médaillon de Constance Chlore (Bernoulli, II, 3, *Münztafel* 7, 15). Quoi de plus naturel que Constantin ait fait donner à un empereur les traits de son père? Celui-ci devait avoir quelques relations avec Carus, ce dont nous ne sommes pas instruits par ailleurs; ou bien il faudrait que la substitution de la tête fût antérieure. La seule tête impériale conservée dans les bas-reliefs du sud est très mutilée. Mais votre photographie prouve que ce n'est ni Trajan ni Constantin. Ce pourait être, à la rigueur, Domitien : petite tête, visage court, un peu carré, lignes peu accusées autour de la bouche, front plutôt haut. Le cavalier de la chasse à l'ours (no 28) ressemble un peu à Vespasien; mais ce peut n'être là qu'une coïncidence.

Quant à Antinoüs, je ne le trouve nulle part avec certitude, même pas dans la chasse au sanglier (no 2), où pourtant la ressemblance est indéniable. Dans le méd. 3, un éphèbe de type analogue (no 12) tient le cheval de l'empereur, fonction bien humble pour un *éromène* impérial, qui n'était pourtant pas un *groom*. Cela conviendrait plutôt à un des licteurs, parmi lesquels il y avait de jolis garçons (voir p. ex. le quadrige de Titus). Des têtes idéales du même type se trouvent souvent dans les cortèges des reliefs de cette époque. La présence d'Antinoüs n'est qu'une *possibilité*, sûr laquelle on ne peut fonder aucune conclusion. Les candidats au type d'Hadrien sont également incertains; pourtant, dans le méd. 2, l'ensemble de la tête no 4 et la chevelure sont bien de lui, mieux même que sur l'arc de Bénévent, où Hadrien est pourtant reconnaissable une fois avec certitude (*Jahreshefte*, II, p. 177). La présence d'Hadrien comme second *comes* de Trajan serait historiquement très acceptable. Il faut avouer que le nombre restreint des types barbus convient mieux à l'époque de Trajan qu'à celle d'Hadrien. Le premier compagnon imberbe de l'empereur n'est pas toujours le même. Celui du méd. 1 (no 1) paraît identique à celui du méd. 3 (no 11); on peut tout au moins se demander si le même type, un peu plus grossièrement figuré, ne paraît pas sur l'arc de Bénévent (*Jahreshefte*, II, p. 185) et sur la colonne Trajane (Cichorius, pl. 13, 65, etc.). L'autre compagnon imberbe sur les *tondi* 2 et 4 (nos 7 et 16) se rencontre peut-être aussi sur la colonne Trajane

(Cichorius, pl. 27, 34, 49, etc.); mais il faudrait, pour en juger, voir des moulages de la colonne. La tête du *tondo* 4 (n° 30) est un peu différente. Si c'est le même personnage que 7 et 16, il faudrait qu'il eût été au service de Domitien *et* de Trajan.

Ma conclusion, c'est que dans les bas-reliefs du nord l'empereur est Trajan et qu'Hadrien est son compagnon. Mais je crois que ces questions difficiles ont besoin d'être encore longtemps étudiées, chose qui sera désormais facile grâce aux photographies que vous publiez.

Leipzig. Franz Studniczka.

# DÉMÉTRIUS POLIORCÈTE

ET

# LA VICTOIRE DE SAMOTHRACE

Depuis l'étude que Benndorf a consacrée à la Victoire de Samothrace[1], les archéologues et les historiens[2] sont d'accord pour voir dans cette statue un trophée érigé par Démétrius Poliorcète après la victoire de Salamine de Chypre. Les conclusions du savant autrichien, à les considérer en elles-mêmes, sont fort séduisantes, et l'on se plaît à unir à cette statue triomphale la mémoire du jeune prince victorieux, qui, avec ses défauts de mauvais sujet et ses qualités brillantes, demeure un des personnages les plus sympathiques de l'époque des Diadoques. Nous avons cependant le droit de nous demander sur quelles raisons Benndorf appuie son hypothèse et s'il a vu toutes les objections qu'on pouvait lui présenter.

On se rappelle que sa théorie repose uniquement sur la comparaison du chef-d'œuvre de Samothrace avec une série de statères, de tétradrachmes et d'hémidrachmes de Démétrius Poliorcète, qui portent à l'avers une victoire ailée debout sur une proue de vaisseau[3]. Si ces monnaies étaient les seules où se trouvât ce

1. *Archäologische Untersuchungen auf Samothrake*, II, p. 75-87.

2. Rayet, *Monuments de l'art antique*, II, p. 6-9; Barclay V. Head, *Historia nummorum*, p. 202; Collignon, *Histoire de la sculpture grecque*, II, p. 467; Studniczka, *Die Siegesgöttin*, p. 24-25 (du tirage à part); Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines*, p. 78; Duruy, *Histoire Grecque*, III, p. 387; Droysen, *Histoire de l'Hellénisme* (traduction française), II, p. 432; Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, I, p. 71. Seuls M. Murray (*History of Greek Sculpture*, II, p. 373), M. S. Reinach (*Gazette des Beaux-Arts*, 1891, I, p. 98) et M. Klein (*Gesch. der gr. Kunst*, III, p. 289) ont fait des réserves.

3. Aux exemplaires cités par Benndorf, il faut joindre : Macdonald, *Greek coins in the Hunterian collection*, I, p. 337-338.

type, une pareille analogie serait significative : mais il n'en est pas ainsi, et, à côté des monnaies de Démétrius, Benndorf lui-même en a cité d'autres, de provenances diverses : Bosphore Cimmérien, Tripoli, Sidon, Béryte, Sidé, Rhodes[1]. Or, il ne nous semble pas qu'entre toutes ces Victoires celles des tétradrachmes de Démétrius se signalent par des ressemblances frappantes avec la statue de Samothrace En premier lieu, le type des monnaies de Démétrius n'est pas uniforme et, à côté de celles où l'on voit une Victoire sonnant de la trompette, Benndorf aurait pu en citer d'autres où elle lève de la main gauche une couronne[2]. D'autre part, Benndorf avait dû reconnaître qu'il existait certaines différences entre les Victoires des monnaies et la statue du Louvre; M. S. Reinach en a signalé d'autres encore[3], qui l'ont amené à faire de sérieuses réserves sur l'identification généralement admise[4]. Tout ce que nous pouvons donc dire, c'est que la Victoire de Samothrace, comme les tétradrachmes de Démétrius Poliorcète, comme les autres monnaies du même type, comme les pierres gravées citées par Benndorf[5], comme le bas-relief de Panticapée cité par M. S. Reinach[6], fait partie d'une série de représentations d'un même type, dont il faut peut-être voir les premiers exemples dans les vases panathénaïques de l'archonte Nikétès, qui remontent à l'année 332/1[7].

Cependant, si nous nous bornions à constater l'insuffisance

1. Auxquelles on peut joindre celle de Tomi, *Beschreibung der Antiken Münzen zu Berlin*, I, p. 91, n° 8.

2. Mionnet, I, p. 579, n° 840; *Suppl.* III, p. 245, n° 591.

3. *Art. cité*, p. 98.

4. On peut voir une preuve matérielle de ces différences dans la restitution de la statue tentée il y a une trentaine d'années par le sculpteur autrichien Zumbusch; la gaucherie incontestable de cette œuvre marque l'embarras de l'artiste qui, tout en respectant la statue qu'il voulait compléter, a voulu aussi suivre scrupuleusement les indications données par les monnaies. M. Cordonnier, qui s'en est affranchi, a fait une restitution beaucoup plus satisfaisante. Cf. S. Reinach, *art. cit.*

5. *Loc. cit.*, p. 78, n. 8.

6. *Art. cit.*, p. 99.

7. *Monum. ined. d. Inst.* X, 47, 48; de Witte, *Ann. d. Inst.* 1877, p. 317 sq.; Stephani, *Comptes-rendus*, 1876, p. 74 sq.

des raisons archéologiques invoquées par Benndorf pour reconnaître dans la Victoire de Samothrace le modèle des monnaies de Démétrius, l'hypothèse, tout en perdant de sa certitude, demeurerait ingénieuse et séduisante. Mais nous pouvons aller plus loin et, en dehors des motifs tirés de l'étude du monument, nous pouvons montrer que de sérieuse raisons historiques viennent s'opposer à l'opinion du savant autrichien. A l'époque où Démétrius Poliorcète aurait érigé ce trophée, c'est-à-dire après 306, Samothrace, de fait ou de droit, dépendait du royaume de Lysimaque. Ce prince avait profité du traité de 311[1], qui lui assurait la possession de la Thrace, pour établir son protectorat ou sa domination effective sur cette île, si voisine de son empire, peut-être aussi sur les autres îles de l'archipel thrace[2]. Sa femme Arsinoé y consacra l'important monument circulaire dont on possède encore la dédicace[3]; lui-même se chargeait de la police du sanctuaire; il vint en personne faire arrêter et punir une bande de malfaiteurs qui avaient pillé le temple[4], et les remercîments que les gens de Samothrace lui adressèrent à cette occasion sont conçus dans des termes qui indiquent plutôt une dépendance réelle que des rapports de bon voisinage[5]. A la mort de Lysimaque enfin, Arsinoé, en épousant en secondes noces son propre frère Ptolémée Kéraunos, lui apporta en dot l'île de Samothrace où son nouveau mari la fit reléguer peu de temps après[6]; par son troisième mariage avec Ptolémée Philadelphe, il semble qu'elle ait incorporé au royaume d'Égypte le sanctuaire des Cabires, qui resta sous la domination des Lagides jusqu'à la fin du IIIe siècle[7].

1. Diodore, XIX, 105.

2. Nous ne savons rien sur Thasos. A Lemnos, Séleucus délivre, sans doute après la bataille de Coroupédion (281), les clérouques athéniens de la tyrannie de Lysimaque : Phylarque, dans Athénée, VI, 255 a.

3. *Untersuchungen auf Samothrake*, 1, p. 77-87; II, p. 111.

4. *Monatsber. der Akad. zu Berlin*, 1855, p. 623, n° 18 = Dittenb. *Syll.*², n° 199.

5. L. 1-2 : ἀεὶ διατελεῖ πᾶσαν ἐπιμέλειαν ποιούμενος τοῦ ἱεροῦ καὶ τῆς πόλεως.

6. Justin, XXIV, 3.

7. Ptolémée II Philadelphe y fait construire le Ptolemaion (*Untersuchungen*,

C'est donc dans une île possédée par Lysimaque que Démétrius aurait érigé le trophée qui commémorait sa victoire de Salamine [1]. Or, dans toute la période qui va de la mort d'Alexandre à la bataille de Coroupédion, au milieu des alliances et des ruptures qui rapprochent et divisent les autres Diadoques, un fait demeure constant : c'est l'hostilité de Lysimaque et d'Antigone. Sans doute, en 306, ils n'étaient pas en guerre ouverte ; la trêve signée en 311 n'était pas officiellement rompue, et il ne paraît même pas que Lysimaque ait envoyé de vaisseaux à Chypre ; il n'en reste pas moins que la victoire de Salamine avait été remportée sur son ami et allié Ptolémée, dans le parti duquel il devait de nouveau se ranger en 302 et dont il devait, vers 300, épouser la fille Arsinoé [2]. D'ailleurs, dès 304, nous voyons Lysimaque s'opposer à la politique d'Antigone et envoyer des vivres à la ville de Rhodes assiégée par Démétrius [3] ; en 302 enfin, Cassandre et Lysimaque concluent contre Antigone une nouvelle alliance [4] et la guerre qu'ils engagent contre lui se termine par la défaite de Démétrius, à Ipsos. De plus, il existait entre Lysimaque et Démétrius une inimitié toute personnelle,

II, p. 33-47) ; réorganisation de la police de l'île, sous le règne de Ptolémée III Evergète (246-221) par Hippomédon, ὁ κατασταθεὶς ὑπὸ τοῦ βασιλέως Πτολεμαίου στρατηγὸς τοῦ Ἑλλησπόντου καὶ τῶν ἐπὶ Θράικης τόπων (*Ath. Mitt.*, XVIII, p. 346). A la fin du IIe siècle, l'île paraît avoir été rattachée au royaume de Macédoine (T. Live XLII, 25) sans doute à la suite des événements qui mirent fin à la domination égyptienne dans la Mer Egée (cf. Holleaux, *BCH* 1907, p. 102-104). Nous ne voyons pas sur quoi M. Haussoullier (*Rev. Phil.* XXV, p. 15) se fonde pour croire que Samothrace appartint pendant un certain temps aux Séleucides.

1. Les archéologues qui se sont occupés de la Victoire de Samothrace ont en général négligé ou éludé cette difficulté. Rayet, *l. cit.*, l'a abordée sans la résoudre : « Rien ne prouve que Démétrius ait été maître de Samothrace en 306 ou peu après, mais rien non plus ne prouve le contraire. L'île était voisine des États de Lysimaque et nous savons qu'à une certaine époque elle lui a appartenu ; mais il est possible que ce soit seulement après la bataille d'Ipsus en 301, et que, entre 306 et cette date, elle ait obéi au vainqueur de Salamine, maître incontesté de la mer. » En somme, on concède généreusement à Démétrius la possession de l'île de Samothrace juste pendant le temps nécessaire à l'édification de son trophée.

2. La date de ce mariage n'est pas fixée ; cf. Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, I, p. 88, n. 1.

3. Diodore, XX, 96.

4. Diodore, XX, 110.

que les historiens ont notée[1] sans en donner les raisons, et qui se manifestait par des railleries cruelles et des mots sanglants[2]. Dans ces conditions, il nous est difficile d'admettre que Lysimaque ait, dans une île soumise à sa domination, laissé son ennemi le plus constant et le plus détesté élever un trophée qui commémorait la victoire remportée sur son allié le plus fidèle[3].

La séduisante hypothèse de Benndorf vient donc se heurter à des difficultés historiques qui nous paraissent insurmontables; et nous croyons qu'il faut cesser d'unir à la Victoire de Samothrace le nom de Démétrius Poliorcète. Devons-nous donc nous résigner à tout ignorer de cette statue et à la voir rentrer dans la série, déjà trop nombreuse, des chefs-d'œuvre anonymes et mystérieux? Nous ne le croyons pas, et, à défaut du fils d'Antigone, nous proposerons, avec quelques réserves, un autre dédicant. On n'a pas accordé assez d'attention au fragment d'inscription que M. de Champoiseau, lors des fouilles de 1891, a découvert à Samothrace. Ce morceau de marbre, qui portait les lettres Σ ΡΟΔΙΟΣ, a été trouvé « dans les déblais provenant de la chambre à trois côtés, sorte de grande niche où était placée la Niké.... Aucun autre monument auquel il eût pu appartenir n'existe à cent mètres à la ronde; tous les sanctuaires sont dans la vallée, à vingt mètres au moins en contre-bas. On ne s'expliquerait pas qu'il fût arrivé en cet endroit s'il appartenait à une autre figure que la Niké.... Ce fragment appartient donc très probablement à la base de la statue... »[4]. Nous n'avons aucune raison de contester les indications topographiques données par M. de Champoiseau, et il en résulte que nous connaissons un frag-

1. Plut., *Demetrius*, XX, 3 : ἔχθιστος ὢν Δημητρίῳ τῶν βασιλέων.
2. Plut., *l. cit.*; Athénée, XIV, 645.
3. Une semblable question s'est posée, à Délos, au sujet de l'inscription de la bataille de Sellasie. De même que M. Holleaux (*B C H*, 1907, p. 102-103) a bien montré qu'une île où l'on rencontrait la commémoration de la défaite d'un allié de Ptolémée ne pouvait plus être placée sous la domination des Lagides, de même nous croyons que dans une île possédée par Lysimaque, Démétrius n'aurait pas pu élever un trophée de sa victoire sur Ptolémée.
4. *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1892, p. 270.

ment de la dédicace de la statue ou de la signature de son auteur.

D'autres indices nous porteraient encore à rattacher à Rhodes la Victoire de Samothrace. Parmi les monnaies que Benndorf avait citées à côté de celles de Démétrius, celles de Rhodes portent également une Victoire marchant sur une proue de vaisseau[1]. M. Head a vu dans ce symbole la commémoration d'une victoire rhodienne[2] : en tous cas il ne s'agirait pas d'un succès récent, car ces monnaies datent au plus tôt de la deuxième moitié du Ier siècle av. J. C.[3], et on se demande quelle victoire les Rhodiens auraient eu à célébrer à cette époque. D'autre part, l'idée de donner à une statue un piédestal en forme de navire n'était pas, nous le savons maintenant, étrangère aux artistes rhodiens ; c'est sur un rocher taillé en poupe de vaisseau que les Lindiens avaient placé la statue d'Hagésandros, qui était peut-être prêtre de Poseïdon[4]. M. Kinch, qui a découvert ce monument, en a donné une description détaillée dans laquelle il a pu insister sur les ressemblances qu'il voyait entre le navire figuré à Lindos et celui de la Victoire de Samothrace. Frappé de ces analogies, il n'en a néanmoins tiré aucune conclusion pour les origines de la statue du Louvre, et il a supposé que le monument de Samothrace avait inspiré aux Lindiens l'idée du leur : nous préférons admettre un rapport de parenté plus étroit, et croire que, comme la poupe de Lindos, la proue de Samothrace est une œuvre, ou peut-être même une dédicace rhodienne[5].

L'histoire et l'épigraphie viennent confirmer cette hypo-

1. Aux monnaies citées par Benndorf il faut ajouter Barclay V. Head, *Catalogue of greek coins*, XXI, p. 263-265 ; Macdonald, *Greek coins in the Hunterian collection*, II, p. 445 ; Imhoof-Blumer, *Kleinasiatische Münzen*, I, p. 168.

2. *L. cit.*

3. Ou de l'époque impériale ; cf. Imhoof-Blumer, *l. cit.*

4. Kinch, *Exploration archéologique de Rhodes*, IVe rapport, p. 31-42. La statue est l'œuvre de Pythocritos, sculpteur rhodien de la première moitié du IIe s. av. J.-C.

5. Rappelons que M. Murray (*History of Greek sculpture*, II, p. 373) avait, pour des raisons tirées du seul examen de la statue, conclu à l'origine rhodienne de la Victoire de Samothrace.

thèse. Une série d'inscriptions de Rhodes et de Samothrace attestent les rapports qui unissaient ces deux îles aux deux premiers siècles av. J. C. Les Rhodiens envoyaient à Samothrace des théories de mystes et d'époptes[1]; à Rhodes même, parmi les nombreuses associations dont le nom se retrouve sur les inscriptions, la confrérie des Samothrakiastes est l'une de celles qu'on voit le plus souvent mentionnées[2]. Un texte épigraphique — du début du Ier siècle, il est vrai — nous apprend qu'un capitaine de vaisseau, qui s'était distingué dans une bataille navale, fut récompensé d'une couronne d'or par les Samothrakiastes et les Lemniastes[3]. Habitués à révérer les dieux de Samothrace, protecteurs des marins, il serait très vraisemblable qu'après une victoire navale, dont il faut jusqu'ici nous résigner à ignorer le nom, les Rhodiens eussent marqué leur dévotion et leur reconnaissance aux Cabires-Dioscures de l'île sainte en élevant dans leur sanctuaire un ex-voto triomphal.

J. Hatzfeld.

1. *Ath. Mitt.* XVIII, p. 365, n° 9; p. 366; Conze, *Untersuchungen*, II, p. 96, n° 12.
2. Hiller von Gärtringen, *Die Samothrakischen Götter in Rhodos und Karpathos*, in *Ath. Mitt.* XVIII, p. 384-394.
3. *Ibid.*, p. 384.

# SUR DEUX ÉPIGRAMMES

## DE CRINAGORAS

Strabon (p. 381 Casaub.) parle d'une mode qui fleurit sous Auguste à Rome, assez analogue à notre passion d'aujourd'hui pour les « Tanagra ». La colonie de la Nouvelle-Corinthe, formée d'affranchis par Jules César, utilisait, entre autres ressources, l'exploitation des vieux bronzes et poteries enfouis dans la nécropole. L'engouement des amateurs commençait, d'ailleurs, d'être en baisse à l'époque où écrit Strabon (premières années de Tibère).

Il m'a semblé que ce passage curieux pouvait autoriser une nouvelle leçon dans une épigramme de Crinagoras (*Anthol. Pal.*, IX, 284).

Crinagoras de Mitylène, *grammaticus* de Marcellus, de sa sœur utérine Antonia (mariée à Drusus l'Ancien), se trouvant de passage à Corinthe, consigna ses fâcheux sentiments sur les Nouveaux-Corinthiens dans les vers que voici :

« Quels habitants pour quels autres as-tu trouvés, malheureuse! Ah! la grande misère d'Hellas!

« Mieux vaudrait sur-le-champ être couchée plus bas que terre [1], Corinthe! et plus déserte que la libyque arène,

« Plutôt que, passée tout entière à de pareils *revendus*, fouler les os des vieux Bacchiades! »

Je cite textuellement les deux derniers vers dans la leçon actuelle :

...ἢ τοίοις δι᾽ πᾶσα παλιμπρήτοισι δοθεῖσα — θλίβειν ἀρχαίων ὄστεα Βακχιάδων !

1. Saumaise lit : « plus bas que Gaza (alors ruinée). » Crinagoras connaît d'ailleurs la Judée.

Παλίμπρητος (ion., = παλίμπρατος) s'entend d'un mauvais esclave, souvent revendu. Le sens est parfaitement plausible. Néanmoins le texte de Strabon relatif à l'industrie des « nécrocorinthies » peut incliner à substituer à παλίμπρητος la leçon παλιμπρήτης, revendeur, brocanteur — et à lire παλιμπρήταισι δοθεῖσα. J'ajoute que, dans cette hypothèse, l'allusion aux os des ancêtres (profanés par la colonie actuelle) se comprend sensiblement mieux.

Une autre épigramme du même Crinagoras me paraît fixer exactement une date de quelque intérêt. Pour rendre ma conjecture plus claire, il faut se remémorer quel était Crinagoras, familier de toute la maison impériale, et même, à ce qu'on peut croire, chargé par Octavie de lui ramener d'Égypte les enfants de Cléopâtre et d'Antoine, qu'elle adopta comme on le sait[1]. L'un d'entre eux était la petite Cléopâtre-Séléné, jumelle d'Alexandre-Hélios, à laquelle son père avait destiné la Cyrénaïque. Auguste, plus tard, la maria au prince Juba, déclaré roi de Numidie en l'an 29, et de Mauritanie quatre ans plus tard.

Or, au cours de l'expédition de Caïus César en Orient, l'an dernier avant notre ère (mort de Caïus 4 p. C.), Juba est donné comme veuf : c'est alors qu'il convole avec Glaphyra, veuve elle-même d'un fils d'Hérode le Grand[2]. Séléné lui avait laissé un enfant qui régna plus tard, Ptolémée, du nom des ancêtres de Séléné elle-même.

Ptolémée nous est donné comme jeune encore en l'an 24 de J.-C. (*juventa incuriosus*, Tacite, *Ann.*, III, 23). Sa mère Séléné a donc dû mourir fort peu de temps avant l'ère chrétienne. Or, les vers suivants de Crinagoras[3], s'ils se réfèrent à son ancienne pupille, comme la tournure courtisanesque de l'idée engage à le croire, nous apprennent qu'elle mourut lors d'une éclipse de lune dont l'heure même nous est indiquée :

1. Épigramme de Crinagoras (*Anth. Pal.*, VI, 645) sur le rhéteur Philostrate, favori de Cléopâtre, alors dépouillé par les vainqueurs.
2. Joseph, *A. J.*, XVII, 3, 4.
3. *Anth. Pal.*, VII, 633.

« Elle-même, au début du soir (ἀκρέσπερος), elle a obombré son lever, la Lune, couvrant de nuit son propre deuil,

« Pour avoir vu sa gracieuse homonyme, Séléné, noyée sans souffle dans le sombre Aïdès.

« Avec elle, elle partageait la beauté de sa lumière : elle a mêlé sa nuit à sa mort. »

Crinagoras a invoqué les bénédictions des dieux pour les couches d'Antonia son ancienne élève ; une épigramme funèbre sur sa demi-sœur n'a rien que de fort admissible [1].

Reste à déterminer le jour de cette éclipse de lune. Je devais circonscrire mes recherches dans un cercle fort étroit avant notre ère. Grâce à l'obligeance de M. Mascart, de l'Observatoire, j'ai pu très exactement arrêter mon choix.

Aux ans 1 et 2 a. C., point d'éclipse ἀκρέσπερος ; en l'an 3, pas d'éclipse du tout ; l'an 4 comme l'an 1er ; en l'an 5, *deux éclipses* conformes au texte de Crinagoras.

L'une est du 15 septembre et s'est produite à 20 h. 3 (temps de Greenwich), soit à 8 h. 20 minutes du soir environ. Mais, au méridien de Cherchell — si elle y est morte — cela fait 8 h. et demie, et 9 h. 10 au méridien de Rome Cette éclipse n'est donc vraiment pas ἀκρέσπερος, pour l'équinoxe.

L'éclipse du 22 mars, au contraire, relevée à 18 h. 5 (temps de Greenwich), satisfait à la condition d' « acrespérie » réclamée [2]. C'est à cette date qu'il faut placer le veuvage du roi Juba.

Gabriel Ancey.

1. Épigramme pour Antonia, *Anth. Pal.*, VI, 244.
2. Canon d'Oppolzer. — Je ramène les années *astronomiques* aux années *historiques*. L'année astronomique est 4, et non 5.

# LE GROUPE DE LA VISITATION

## A LA CATHÉDRALE DE REIMS[1]

Il y a quinze ans on pouvait lire dans la *Revue de l'art chrétien* une description de la cathédrale de Reims où se trouvaient ces lignes : « Parmi les plus beaux morceaux de cette belle page d'iconographie, on cite les figures qui, dans la paroi de droite, représentent la *Visitation*. Or, sur la tête de la statue représentant la Vierge Marie on a trouvé une date, « 1394 × OC ». Il est probable que cette inscription est contemporaine de la statue, et n'a pu être gravée postérieurement. On en peut dégager une donnée importante : la date à laquelle fut sculptée une des plus belles statues de la cathédrale, 1394[2] ». Une note ajoute ce détail : « Il y a quelque temps, un architecte belge avait vu cette inscription et avait été ravi de sa trouvaille ; on avait cherché depuis les chiffres qu'il avait signalés, mais en vain. Maintenant, ils sont moulés ; une empreinte a été déposée à la bibliothèque de l'archevêché ».

Les archéologues ne s'émurent pas beaucoup de ces révélations. Supposer que ces deux figures de Reims pouvaient être contemporaines des statues de la Chartreuse de Dijon, c'était l'invraisemblance même. L'emploi des chiffres arabes dans une inscription du XIV^e^ siècle n'était pas non plus pour inspirer une grande confiance.

Aujourd'hui, l'inscription mieux lue nous donne 1739, 4 oc[tobre]. Y a-t-il lieu de s'émouvoir davantage ? Est-il possible

1. A propos d'une brochure de M^me^ Sartor : *La Cathédrale de Reims, études sur quelques statues du grand portail*. Reims, Michaud, 1910, gr. in-8, 17 p., avec 6 gravures.
2. *Revue de l'art chrétien*, 1895, p. 128.

d'admettre que le groupe de la Visitation soit des premières années du XVIII^e^ siècle ?

L'Allemagne nous apporte ici un argument qui semble décisif. Il y a, à la cathédrale de Bamberg, une statue de la Vierge et une statue de sainte Elisabeth qui sont visiblement imitées de nos deux figures de Reims Les deux statues allemandes sont, il est vrai, beaucoup moins voisines de l'art antique, l'expression des physionomies est très différente, néanmoins l'imitation se reconnaît au premier coup d'œil. La Vierge, en particulier, est posée, drapée de la même manière ; le même manteau relevé enveloppe la tête et encadre le visage. Les archéologues allemands ont été les premiers à reconnaître que le sculpteur de Bamberg avait passé par Reims[1]. Ces deux figures ne se présentent pas comme des exceptions : plusieurs autres statues de Bamberg (sans parler du tympan du Jugement dernier) trahissent l'imitation des originaux de Reims. Or, toute cette statuaire de Bamberg est du XIII^e^ siècle. Il faut en conclure que le groupe de la Visitation de Reims est du XIII^e^ siècle également.

Si on admet que ce groupe de la Visitation est de 1739, il faut admettre en même temps que le sculpteur du XVIII^e^ siècle, chargé de le refaire, a *copié* le plus exactement qu'il a pu l'œuvre du sculpteur du XIII^e^. L'hypothèse paraîtra tout à fait invraisemblable. Qui donc en 1739 aurait eu l'idée de copier une œuvre du moyen âge? C'est en 1739, justement, que le fameux chanoine Godinot commence à détruire, dans les chapelles de la cathédrale de Reims, tout ce qui rappelait le moyen âge. Les archives de la fabrique, d'ailleurs, où sont enregistrés les travaux faits à la cathédrale de 1737 à 1740 ne mentionnent pas la réfection de ces deux statues. Il est dit, au contraire, et avec beaucoup de précision, que l'on refit seulement au grand portail, l'ornement drapé qui décore les parties basses et que l'on remplaça quel-

1. Weese, *Die Bamberger Domskulpturen*, Strasbourg, 1897. Voir aussi Dehio, dans *Jahrb. Pr. K. S.*, tome XI, p. 194 et Voege dans *Repertorium*, XXII et XXIV.

ques colonnes et quelques socles. C'est en changeant ces colonnes que l'on a pu graver sur la tête de la Vierge la date de 1739. Y eut-il lieu de faire en même temps quelques legères restaurations à la statue de la Vierge? Cela même n'est pas certain, car les comptes conserveraient le souvenir de ce travail.

Émile Male.

# VARIÉTÉS

## Quinze siècles d'histoire babylonienne

### (3000-1500 av. J.-C.)

Les fouilles de MM. de Sarzec et Cros à Tello, de M. Hilprecht à Nippur, de M. de Morgan à Suse, les publications de MM. Heuzey, Thureau-Dangin et Scheil, nous ont rendu de longs siècles d'histoire, dont il était réservé à M. Edouard Meyer de composer le premier *précis*[1]. Ce précis très complet est, en grande partie, une œuvre originale; mais l'auteur reconnaît qu'il en doit des éléments essentiels à la perspicacité « géniale » de M. Thureau-Dangin (p. 441). J'ai lu l'ouvrage de M. Meyer la plume à la main. Comme les résultats de son enquête et les combinaisons qu'il en a tirées sont encore tout à fait ignorées du public[2], il m'a semblé utile de mettre au net les notes que j'ai prises et de les porter, allégées de tout détail secondaire, de toute référence, à la connaissance de nos lecteurs.

*
* *

*Le pays.* — Le magnifique pays d'alluvions qu'ont créé le Tigre et l'Euphrate a besoin, plus encore que l'Égypte, de la main de l'homme; celui-ci ne doit pas seulement cultiver le sol, mais régler la distribution des eaux par la construction et l'entretien de digues, de canaux, de réservoirs. Aussi la Babylonie n'a-t-elle été prospère que sous des gouvernements forts; le régime turc en a refait un désert. Du reste, on s'imagine à tort que tout le pays compris entre les deux fleuves fut jadis conquis à la culture; il y a toujours eu des régions impossibles à arroser, où n'ont pu vivre que des Bédouins nomades. La surface cultivable, dans le *Sennaar* (Babylonie), est inférieure à celle de l'Égypte. Aussi les villes anciennes se pressent-elles sur un espace qui n'a pas plus de 50 milles de long sur 10 de large. C'est dans cette oasis que la civilisation est née du travail, et c'est de là qu'elle a rayonné par le commerce.

*Accadiens, Sumériens, Chaldéens.* — A l'époque la plus ancienne, le Sennaar

1. Ed. Meyer, *Geschichte des Alterthums*, 2e édit., t. I, 2e partie, Stuttgart et Berlin, 1909.

2. Il suffit de lire l'article ou le chapitre *Babylonia*, même dans les Encyclopédies et histoires générales les plus récentes, pour se convaincre de l'immense accroissement de nos connaissances au cours de ces dix dernières années.

est couvert de petits villages, ayant chacun son roi-prêtre et, pour centre, le sanctuaire d'une divinité locale. Si loin qu'on remonte dans le passé, on se trouve en présence de deux peuples : au nord, pays d'*Accad*, habitent des Sémites ; au sud, pays de *Sumer*, les Sumériens. Le nom de *Chaldéens* ne désigne pas la vieille population sémitique, mais un peuple araméen qui, vers l'an 1000, a pénétré vers le sud et a établi sa domination sur toute la contrée avec le nouvel Empire babylonien.

*L'invasion sumérienne.* — La civilisation sumérienne est la plus ancienne ; c'est à elle qu'il faut attribuer le système d'écriture et la plus grande partie de la religion. Mais lorsque les Sémites d'Accad paraissent dans l'histoire au temps de Sargon Ier, ils ont déjà une civilisation particulière, produit d'une longue évolution. Le fonds de la population était peut-être sémitique ; les Sumériens ont été des envahisseurs, partis, à une époque préhistorique, soit des montagnes du nord-est, soit d'un pays d'outre-mer. Leur langue reste un mystère. « Sur les affinités qu'elle peut présenter avec d'autres idiomes, on ne pourra se former une opinion que lorsque l'étude du sumérien, entrée dans la voie si brillamment ouverte par M. Thureau-Dangin, aura rendu possible la constitution d'une vraie grammaire de cette langue » (p. 407).

*Cosséens et Élamites.* — Les *Cosséens* du Louristan actuel ne paraissent pas dans les plus anciens textes ; mais ceux-ci connaissent, à l'est, le pays d'*Élam*, qui avait pour capitale Suse, dans la région appelée *Anzan*. Les Élamites, attirés par la richesse du Sennaar, ont sans cesse essayé de l'envahir.

*Civilisation primitive.* — La culture et l'irrigation du Sennaar remontent à une très haute antiquité. Vers l'an 3000, les habitants ignoraient la pierre à bâtir, ne savaient pas cuire les briques ; ils ne possédaient pas de chevaux. Mais déjà le commerce existait et l'industrie n'était pas bornée aux objets les plus usuels ; on fabriquait des idoles en bronze et en argile. La plus grande partie du pays appartenait aux Sumériens, dont les guerriers portaient de grands boucliers rectangulaires fortifiés par des appliques de métal et qui combattaient en phalange. L'arc leur était inconnu. Les plus anciennes villes s'élevaient au sud, non loin du rivage de la mer, qui a reculé d'un degré depuis cinquante siècles : c'étaient *Ur*, *Uruk*, *Larsa*, *Lagash* ou *Sirpourla* (le *Tello* de Sarzec), *Nippur*.

*Religion primitive.* — Le dieu principal des Sumériens est le « seigneur de l'orage », *Enlil*, auquel est consacré le grand sanctuaire de Nippur ; on l'appelle le « seigneur des montagnes », peut-être parce que son siège antérieur était dans la région montagneuse du nord-est. Son temple-pyramide à Nippur, le *Ziqqurat*, est une montagne artificielle ; on l'appelle *Ekur*, la « maison-montagne ». Son épouse est *Ninlil*, appelée *Bélit* (Baal femelle) par les Sémites. La « dame des montagnes », *Nincharsag*, est la « mère des dieux ». *Ninâ*, déesse des eaux courantes, préside au destin ; elle est nommée une fois la « dame de la montagne

sacrée ». Enlil est le fils du dieu céleste *Anu*. Parmi les dieux locaux, le mieux connu est celui de Tello, *Ningirsu* (seigneur de *Girsu*, ancien nom d'un quartier de la ville) ; c'est un dieu guerrier auquel on consacrait des masses d'armes. Son épouse s'appelle *Bau*. Le dieu marin d'Eridu, *Ea*, est devenu dieu universel, de même que le dieu solaire de Larsa, le dieu lunaire d'Ur et la déesse *Nanaia* d'Uruk. *Nanaia-Ishtar*, la déesse de l'amour (qui n'a rien à voir avec l'Ishtar belliqueuse des Assyriens, déesse de Ninive et d'Arbèles) a été de très bonne heure associée à la planète Vénus ou à l'étoile Sirius ; mais ce sont seulement les Chaldéens qui, après l'an 1000, ont identifié les dieux avec les astres. Le caractère astrologique de la religion babylonienne n'est nullement primitif, malgré les fantaisies que l'on débite aujourd'hui à ce sujet (p. 425).

Les rois sumériens sont des prêtres, non pas des dieux comme en Égypte. Le culte des morts, ensevelis sous les maisons, est peu développé. Mais toute la vie civile est pénétrée par la religion, par la magie, par la divination. Chaque homme a son dieu protecteur, choisi parmi les grands dieux. A l'ancien fonds mythologique sumérien appartiennent déjà la victoire d'Enlil sur le dragon Tiamat (plus tard attribuée à Marduk), la légende du Déluge, celle des amours de Nanaia et de Tammuz, de la descente de Nanaia aux enfers, du voyage du héros Etana au ciel sur le dos d'un aigle, les traditions relatives au héros Gilgamès et à son compagnon Eabani. Mais comme beaucoup de noms mythologiques sont sémitiques, non sumériens, on peut supposer qu'il s'est produit un mélange dès une époque infiniment reculée.

*L'écriture.* — L'invention de l'écriture appartient en propre aux Sumériens ; elle est née, comme en Égypte et en Chine, de la pictographie, bien que les monuments primitifs de cette écriture n'aient pas encore été retrouvés. Les plus anciens textes sont de 2800 environ avant notre ère. A cause de la mollesse des matériaux sur lesquels on traçait des signes, l'écriture cunéiforme est très vite devenue une cursive, alors que les hiéroglyphes égyptiens, grâce à la dureté du granit, se sont conservés pendant des dizaines de siècles. L'écriture sumérienne a servi très anciennement aux relations commerciales. Avec elle parut l'usage des cylindres servant de cachets, qu'on roulait sur l'argile encore molle. Pour dater les documents, on alléguait le nom d'un prêtre éponyme, parfois aussi celui d'un roi. Le système d'écriture cunéiforme fut emprunté par les Élamites ; mais, chez eux, la numération est toujours décimale, tandis qu'elle est sexagésimale chez les Sumériens.

*Les premiers patesis.* — Sennaar paraît d'abord partagé entre une quantité de petits princes qui se disent *lugal* (roi) ou, plus souvent, *patesi*, ce qui signifie « préfet » (au nom du dieu local) ou peut-être « serviteur » du dieu. Il y avait pourtant un roi suprême (*lugal kalama*, « roi du pays »), maître du sanctuaire central d'Enlil à Nippur, qui semble avoir été désigné par un oracle. Mais Nippur n'était pas le siège de la royauté ; la capitale véritable était *Kish*,

au nord, sur la rive droite du Tigre. Le plus ancien roi connu de Kish est *Mesilim* (vers 2850), qui offrit une tête de massue en pierre au dieu Ningirsu de Lagash. Vers 2750 se place le roi *Urnina*, qui, dans ses textes, parle de ses constructions, du mur de Lagash, des temples de Ninâ et de Ningirsu avec leurs statues ; il a construit des canaux et fait venir du bois de la montagne. Après lui on trouve *Akurgal* et *Eannatum*, qui fut en guerre avec les Élamites et dressa, comme monument de ses victoires, la « stèle des vautours ». Son neveu *Entemena*, vers 2650, remporta de nouveaux succès et fit creuser un canal partant du Tigre. Vers 2600 on rencontre un usurpateur, *Urukagina*, qui ne nomme jamais son père; il raconte qu'avant lui le pays était asservi, la population opprimée et dépouillée par les prêtres ; il a rétabli l'ordre, remédié aux abus, protégé les veuves et les orphelins. Il semble donc qu'il ait été porté au pouvoir par une révolte populaire et que la rivalité des riches et des pauvres ait déjà été sensible en ce temps-là.

*Lugalzaggisi.* — Urukagina régnait encore lorsque *Lugalzaggisi* de Gischu s'empara de Lagash (vers 2575), la mit au pillage et en détruisit les temples. Il s'intitule « grand patesi d'Enlil, prêtre d'Anu » et se vante d'avoir embelli Uruk, Ur, Larsa, Gischu ; ce fut aussi un conquérant heureux, qui s'avança jusqu'à la Méditerranée. Il est le premier des princes de Sennaar qui ait poussé aussi loin vers l'ouest. Son empire atteste une renaissance des Sumériens; mais elle ne dura pas et les Sémites du Nord reprirent bientôt le dessus.

*Accadiens, Assyriens et Amorites.* — Au nord de Sennaar était un royaume tout sémitique, qui avait emprunté aux Sumériens leur écriture et possédait un art plus développé. La capitale était *Accad* (Agadé). Une ville voisine, *Sippara*, était le sanctuaire de *Shamash*, dieu principal des Accadiens, qui avait pour parèdre *Anûnit* dite Ishtar. *Sin*, le dieu lunaire, est commun aux Accadiens, aux Sumériens et aux peuples du sud de l'Arabie. Borsippa a pour dieu local *Nebo*, qui rend des oracles ; à Babel règne le dieu *Marduk*. L'arme principale des Accadiens est l'arc, inconnu des Sumériens. Les Accadiens ont pour voisins des tribus sémitiques comprises sous le nom de *Subari*. Parmi elles sont les *Assyriens*, qui avaient fondé la ville d'Assur, du nom de leur dieu, et qui, habitant d'abord à l'ouest du Tigre, s'étaient étendus vers l'est de ce fleuve ; c'est par hasard sans doute qu'on ne les trouve pas nommés avant le XXI^e^ siècle. Eux aussi avaient emprunté le panthéon et l'écriture des Sumériens. Ce sont peut-être des Bédouins devenus sédentaires plus tard que les Accadiens.

Vers 2500 intervient un autre peuple sémitique, les *Amorites*, qui formaient au XVI^e^ siècle un état dans le *hinterland* de la Phénicie. Mille ans plus tôt c'étaient des Bédouins, envahissant successivement Sennaar et la Syrie et occupant la steppe de l'Euphrate. Leur dieu principal est *Hadad*, dieu de l'éclair et de l'orage ; les Accadiens l'adoptèrent sous le nom de *Ramânu* « le tonnant » et il passa

de là aux Sumériens. D'autres dieux amorites étaient *Dagon* et *Ninib*, ce dernier à la fois guerrier et chasseur.

*Sargon Ier et le premier empire accadien.* — La domination des Sémites sur Sennaar fut établie par *Sargon* d'Accad (2500 av. J.-C.). Les traditions d'une époque plus tardive firent de lui le roi par excellence. Né d'un père inconnu et d'une pauvresse, mais protégé par Ishtar, il avait été exposé par sa mère sur le fleuve, dans une corbeille de roseaux ; c'est l'histoire de Krishna, de Moïse, de Persée, de Romulus. Comme il était devenu quasi mythique, les savants du temps de Nabonid reculèrent de 1300 ans l'époque de son règne (je résume, je ne discute pas la synthèse de M. Meyer). Sargon ne supprima pas les *patesis*, mais en fit des fonctionnaires. Il construisit un grand temple d'Enlil à Nippur et s'intitula « roi d'Accad et du domaine d'Enlil ». Vainqueur des Élamites, il paraît avoir conquis Suse ; il soumit aussi les Amorites et pénétra jusqu'à la Méditerranée, peut-être jusqu'à Chypre. C'est alors que le type sumérien de la déesse nue aurait trouvé crédit dans cette île (?). Les Pharaons de la VIe dynastie, qui consolidaient alors leur influence en Palestine et en Phénicie, furent nécessairement en rapports avec Sargon. Les montagnes de Syrie lui fournirent des pierres et des arbres pour ses constructions ; de nombreux Amorites émigrèrent en Sennaar, avec leurs dieux, en qualité d'ouvriers et de mercenaires. A la fin de son règne, Sargon eut à dompter une rébellion qui le tint quelque temps assiégé dans Accad ; mais il réussit à en triompher.

*Naramsin.* — Le fils de Sargon, *Naramsin* (2470-2440), étendit encore ses conquêtes ; on a trouvé un monument de lui à Diarbekir. Une stèle, transférée 1200 ans plus tard à Suse, le montre, dans les montagnes de Zagros, soumettant les *Lylybées*. Il assujettit le pays de *Magan* (nord-est de l'Arabie ?), qui fournit désormais du diorite noir aux sculpteurs accadiens, et celui de *Melucha* au sud de Magan (?), d'où il tira du porphyre rouge et de la poudre d'or. Naramsin s'intitule « roi des quatre parties du monde » ; avec lui paraît, pour la première fois dans l'histoire, l'idée de la monarchie universelle, avec l'idée connexe de la divinité du souverain. Sargon, mais surtout Naramsin ont fait graver avant leur nom le signe de la divinité ; Naramsin est même parfois qualifié de « dieu d'Accad » et représenté avec un casque orné de deux grandes cornes. Le protecteur de la dynastie était Shamash, dieu de Sippara, dont Naramsin reconstruisit le temple, ainsi que le vieux sanctuaire de Nippur avec sa « maison-montagne ». Les progrès de l'art sous son règne furent si rapides qu'entre la sculpture de Naramsin et celle de Sargon il y a la même différence qu'entre celles du temps de Périclès et de Miltiade. La stèle de Naramsin, découverte à Suse et transportée au Louvre, est « un des grands jalons de l'histoire universelle de l'art » (p. 481).

*Ruine de l'empire d'Accad.* — Après Naramsin, l'empire d'Accad s'affaiblit (2440 ?) et les Sumériens redevinrent les maîtres, sans pourtant que l'élément

sémitique fût éliminé ; il n'y eut là qu'une révolution politique. A cette époque appartiennent deux rois de Kish, *Urumush* (?) et *Manishtusu*, qui ont laissé des ex-voto à Enlil, découverts à Nippur. De Manishtusu il existe aussi un obélisque, transporté et découvert à Suse, où sont énumérées des acquisitions de biens-fonds, de serfs et de bestiaux ; le roi est un des principaux acquéreurs.

*Le patesi Gudea.* — Des petits royaumes qui se formaient alors en Sennaar, nous connaissons surtout celui de Lagash (Tello). Le patesi *Urbau* dédia sa statue en diorite à Ningirsu. *Gudea* (vers 2340) fut le maître d'un pays florissant, qui comptait alors 216.000 habitants. Il éleva de nombreux édifices et se fit dresser des statues qui furent l'objet d'un culte. L'art de son époque marque le point culminant de l'art sumérien. Mais ces patesis, qui ne nomment jamais leur père, furent plutôt les riches vassaux d'un roi (celui de Kish ?) que des princes indépendants. Le fils et successeur de Gudea, *Urningirsu*, parle du roi, de la reine, des fils du roi ; l'indépendance même relative de Lagash n'existe plus de son temps.

*L'empire d'Ur.* — Le nouvel empire sumérien eut pour centre la ville d'Ur sur l'Euphrate ; il fut fondé par *Urengur*, qui mit fin à la dynastie de Kish (?). Urengur s'intitula « roi de Sumer et d'Accad » ; il avait donc conquis ce dernier pays (2304-2287). Son fils *Dungi* régna 58 ans (2286-2229). Urengur et Dungi, comme Sargon et Naramsin, marquent une ère brillante de l'histoire babylonienne ; grands constructeurs de temples, de palais, de canaux, ils embellirent surtout la ville d'Ur, dont le dieu lunaire Sin devint alors un dieu national. Les villes d'Accad, en particulier *Babylone* (*Babel*), paraissent avoir été assez maltraitées par eux. Dungi guerroya contre les tribus montagnardes de l'est et contre les Élamites. Comme Naramsin, il s'intitule « roi des quatre parties du monde » et fait précéder son nom du signe divin.

*Ruine de l'empire d'Ur.* — Les trois successeurs de Dungi, *Pursin*, *Gimilsin* et *Ibisin*, régnèrent de 2228 à 2188 ; ils portent des noms sémitiques où entre celui du dieu Sin. Pursin construisit une muraille contre les incursions menaçantes des Amorites. Vers 2188, après 117 ans d'existence, l'empire d'Ur disparut. Une nouvelle ville royale, *Isin*, devint le centre d'un État dont les rois furent probablement des Amorites. Élamites et Amorites redevinrent indépendants et multiplièrent leurs incursions de pillage ; au cours de l'une d'elles, le sanctuaire de Nippur fut détruit.

A la faveur de la décadence de Sennaar, de nouveaux royaumes se formèrent, en particulier celui de *Larsa* (2100), qui comprenait aussi Lagash (?). Vers 2060, une dynastie amorite commença à régner à Babylone. Ce fut une période de trouble et de confusion qui se termina, en 1928, par la victoire d'Hammurabi, qui réunit de nouveau sous son sceptre Sumer et Accad.

*Civilisation de l'an 2000.* — Les documents des environs du XX^e^ siècle nous

montrent en Sennaar une société régulièrement organisée. La vengeance privée n'y est pas admise ; il existe un droit civil et un droit criminel. L'unité est la famille, fortement constituée ; femme et enfants sont soumis au père et peuvent être tués ou réduits en esclavage, mais seulement à la suite d'une procédure régulière. Le mariage se conclut par achat ; un rite régulier fixe la dot ; la femme conserve la disposition de ses biens. Si son mari la répudie, il lui rend sa dot, accrue d'une indemnité ; la femme ne peut quitter son mari que si elle le convainc d'avoir manqué à ses devoirs. L'homme riche ou aisé a aussi des femmes de second rang, dont les enfants héritent, et des concubines esclaves, dont les enfants sont esclaves, mais peuvent être légitimés et hériter. L'adoption est très fréquente, même au profit d'esclaves ; c'est un moyen, pour le père de famille, de s'assurer des auxiliaires unis à lui par les liens de la piété. L'unité politique est la commune ; les vieillards de l'endroit sont les témoins des actes et des contrats ; le chef de la commune a certains pouvoirs de police. Le code promulgué par Hammurabi est évidemment fondé sur la législation, tant coutumière qu'écrite, qui prévalait en Sennaar avant l'an 2000.

L'esclavage joue un rôle très important dans cette société laborieuse. Les esclaves sont des captifs fait à la guerre, ou des indigènes qui se sont vendus eux-mêmes ou ont été réduits à la condition servile. Même les pauvres (vassaux?) ont des esclaves. Les esclaves peuvent obtenir ou acheter la liberté, être vendus à une divinité comme en Grèce ; il faut un jugement pour les mettre à mort. A côté d'eux il y a les travailleurs libres. Les classes privilégiées sont celles des gens de cour, des soldats, des prêtres ; ces derniers sont très riches, administrent les biens des temples, se livrent à la banque et à l'industrie. L'agriculture, l'élevage, le négoce sont très développés. L'étalon monétaire est la barre d'argent, valant 600 fois son poids de cuivre ; l'or est rare et vaut 13 1/3 fois l'argent. L'intérêt commercial est de 20 0/0 par an.

*Progrès de l'Élam et de Babylone.* — L'Élam se développa aux dépens de Sennaar. Vers 2180, un roi élamite conquit Uruk et enleva la statue de Nanaia, que reprit Assurbanipal en 645. Ce roi d'Élam, *Kudurnachundi*, fut un souverain puissant ; un de ses successeurs, *Kudurmabuk*, domina sur Sennaar. A la même époque (?) appartient le roi élamite *Kedorlagomer* qui, avec son vassal *Amraphel* de Sennaar, fut pendant douze ans le maître de la Palestine, en relations hostiles avec Abraham (*Gen.*, 14).

Au nord de Sennaar, les Amorites, de plus en plus pressants, s'emparèrent du pays d'Accad ; c'est là que, vers 2060, le chef amorite *Sumuabu* fonda le royaume de Babylone. Il fut en guerre avec le roi d'Assyrie, *Ilusuma*, preuve que l'Assyrie commençait à prendre alors de l'importance. Le successeur de Sumuabu, *Sumulailu*, assura une situation dominante, en Accad, à Babylone et à son dieu Marduk (2041-2011). Sous son règne la ville fut entourée d'une muraille ; Marduk reçut un trône orné d'or et d'argent ; des statues furent

élevées à Zarpanit, Ishtar, Nanaia; des canaux creusés et réparés; un code de lois promulgué. L'an 2034 il détruisit Kish, puis, en 2027, Kazallu. Ses trois successeurs, *Zabiu*, *Apilsin*, *Sinmuballit*, consolidèrent son œuvre (2010-1959). Vers le milieu du XX^e^ siècle, les pays de Sumer et d'Accad étaient disputés par les Élamites (maîtres de Larsa et d'*Isin* depuis la prise de cette ville par leur roi *Rimsin*, fils de Kudurmabuk), et la jeune dynastie qui grandissait à Babylone.

*Hammurabi.* — Le fils de Sinmuballit, *Hammurabi* (1958-1916), acheva, en 35 ans de guerres, la conquête de Sennaar; Ur et Larsa tombèrent et leurs dépouilles enrichirent Babylone (1919). Mais Hammurabi ne fut pas seulement un guerrier heureux. Il construisit des temples et des forteresses, creusa des canaux, rétablit la sécurité, encouragea le commerce, fit de Babylone, de Sippara et de Borsippa des cités florissantes. Babylone, la ville de Marduk, était sa capitale. Ce fut un nouveau triomphe de l'élément sémitique; désormais, le sumérien est relégué au rang de langue sacrée. Hammurabi se dit à son tour le maître des quatre parties du monde. Les limites précises de son empire sont inconnues; mais il est certain qu'Assur et Ninive furent réduits à l'état de vassalité, que les Élamites furent refoulés et que l'influence, sinon l'autorité d'Hammurabi, s'étendit sur la Syrie jusqu'à la mer.

La correspondance d'Hammurabi avec le haut fonctionnaire *Sinidinam*, qui administrait Larsa, Ur, Uruk et Lagash, fait songer (au talent près) à celle de Trajan avec Pline (p. 565); c'est la même sobriété, la même entente des questions pratiques, le même soin de la prospérité du pays, en particulier de l'entretien et de la construction des canaux.

Hammurabi disposait d'une armée permanente d'Amorites, qui recevaient des terres comme les vétérans romains et étaient astreints à répondre aux appels du roi. Dès la seconde année de son règne, il promulgua le code que la mission de J. de Morgan a retrouvé à Suse. Ce code n'est pas en sumérien, mais en accadien; il devait être intelligible à tous. Mais c'est seulement à la fin de son règne que le roi dédia dans le temple de Marduk un grand bloc de diorite sur lequel furent gravées ces lois que lui avait révélées Shamash, le dieu solaire de Sippara. Au cours du XII^e^ siècle, ce monument fut transporté à Suse par les Élamites; mais il en existait d'autres copies, qui furent reproduites par les savants assyriens. Un fragment d'un de ces exemplaires s'est retrouvé dans la bibliothèque d'Assurbanipal.

*Ruine de l'empire d'Hammurabi* — La mort d'Hammurabi fut le signal d'une révolte; le fils de Rimsin prit les armes et fut vaincu par le successeur d'Hammurabi, son fils *Samsuiluna*. Un peu plus tard, les Cosséens, descendant de leurs montagnes, envahirent pour la première fois Sennaar. Un rejeton des rois d'Isin, *Ilumailu*, fonda au sud un « royaume du Littoral ». Le long règne de Samsuiluna (1915-1878) paraît avoir été fort agité. Ses trois successeurs, jusqu'en 1792, sont mal connus; on sait seulement qu'ils ont beaucoup con-

struit, forteresses, temples, palais, canaux. Les rois du littoral, portant des noms sumériens, restèrent indépendants. Mais déjà d'autres ennemis menaçaient Babylone, dont l'empire périt en 1761 sous le coup d'une invasion hittite.

*Hittites et Aryens.* — Venus de l'est de l'Anatolie, les *Chattu* (Hittites) occupèrent d'abord *Ḫana*, dans la steppe de l'Euphrate, et de là firent des incursions dans toute la contrée ; Babylone tomba entre leurs mains (1761). Il est possible que les Hycsos, établis peu de temps après en Égypte, aient appartenu au même flot d'envahisseurs. Les mouvements de peuples que l'on constate à cette époque s'expliquent sans doute par la poussée des tribus aryennes, établies, vers l'an 2000, à l'est de la mer Caspienne et de l'Oural, qui se mirent en marche les unes vers l'Iran, les autres vers l'Indus. Ces Aryens avaient des chevaux, alors que Sennaar et l'Égypte les ignoraient encore. La première mention de chevaux en Babylonie, postérieure au Code d'Hammurabi, est de 1900 environ ; dans ce texte, le cheval est appelé « l'âne de la montagne ». Grâce à la diffusion de cet animal, le char de guerre devint bientôt d'un usage courant dans toute l'Anatolie et jusqu'en Crète ; il en résulta, depuis le XVI^e^ siècle, une modification profonde dans la tactique ; mais la cavalerie ne parut que bien plus tard.

*Cosséens.* — Certaines tribus aryennes durent pénétrer en Mésopotamie et en Syrie, où l'on trouve, aux siècles suivants, des noms indo-européens (notamment, au XV^e^ siècle, dans les tablettes de Tell el Amarna). Leur influence s'exerça d'abord sur les Cosséens, qui habitaient les montagnes à l'ouest de l'Iran ; peut-être leur habitat primitif était-il la Médie, d'où ils furent refoulés vers l'ouest par les Aryens. Leur langue n'est ni aryenne ni sémitique ; mais leur dieu solaire, *Suriash*, porte un nom identique au nom aryen du Soleil (*Surja*). Les Cosséens paraissent d'abord en Babylonie du temps de Samsuiluna (1917). Alliés aux Hittites, ou mercenaires des rois de Babylone, ils y devinrent bientôt prépondérants ; en 1760, on trouve à Babylone une dynastie cosséenne, dont le premier roi fut *Gandash* (1760-1745). Vers 1700, un roi cosséen s'empara du royaume du Littoral, dont le dernier roi avait été tué dans un combat contre les Élamites. De 1650 à 1450, les textes font complètement défaut ; mais il est probable que les rois cosséens avaient réussi à refouler les Hittites, puisqu'on les voit maîtres de la vallée de l'Euphrate et de la steppe mésopotamienne. Le centre de leur puissance fut le pays d'Accad, dont ils adoptèrent la civilisation et le dieu Marduk ; l'Assyrie resta indépendante. Le roi *Kashtiliash*, à l'exemple d'Hammurabi, promulgua un Code. Mais l'époque cosséenne paraît avoir été une phase de stagnation et de décadence. L'Élam s'émancipa de la tutelle de Sennaar, reprit sa langue indigène ; les rois d'Élam s'appellent alors « rois de l'Anzan susien » ou « rois d'Anzan et de Suse ».

*Le royaume de Mitani.* — A l'ouest de l'Assyrie florissait, au XVI^e^ siècle, le royaume de Mitani, dont la population était apparentée aux Hittites, mais qui

était gouverné par une dynastie aryenne ; les Sémites de l'ouest le qualifiaient de *Naharain*, c'est-à-dire le pays près du fleuve (Euphrate). Après avoir empiété sur les Assysiens, les gens de Mitani durent reculer devant leur offensive; un roi d'Assyrie, Samsiadad III, paraît s'être avancé jusqu'à la Mer Noire. Les Assyriens occupèrent aussi à cette époque (vers 1600) le centre de la Cappadoce, où toute une collection de tablettes assyriennes a été découverte de nos jours près de Kaisarieh. On entrevoit, dans cette extension, le motif pour lequel les plus anciens géographes grecs ont appelé *Assyrie* le littoral de part et d'autre de l'Halys, de Sinope jusqu'aux bouches de l'Iris, et pourquoi les Cappadociens ont été qualifiés de Syriens ou de Leucosyriens (par opposition aux Syriens au sud du Taurus). C'est d'ailleurs toujours vers la Mer Noire que s'est porté plus tard l'effort des conquérants assyriens.

Au commencement du xv^e^ siècle, le royaume de Mitani avait repris le dessus sur les Assyriens et s'était étendu au nord de la Mésopotamie, tandis que le grand empire hittite avait pris naissance en Anatolie.

*Rapports avec la Syrie et la Phénicie.* — Malgré toutes ces révolutions, toutes ces alternances de grandeur et de misère, l'influence de Sennaar, portée vers l'ouest par les caravanes, s'était implantée profondément en Syrie. Les Amorites, entre la Syrie et l'Euphrate, avaient adopté la civilisation babylonienne. L'écriture cunéiforme était lue et usitée en Syrie, en Palestine et jusqu'en Chypre ; les poids et les mesures, l'étalon d'argent de Babylone se répandaient au loin avec son commerce. Pour toutes les régions à l'est de la Méditerranée jusqu'à l'Iran, Sennaar était vraiment le centre du monde. Ses légendes divines se propagèrent aussi, témoin l'histoire de Sargon I^er^ que l'on raconta ensuite de Moïse. La cosmogonie phénicienne, dont celle des Hébreux est une modification postérieure, renferme de nombreux éléments babyloniens. Toutefois, il ne faut pas exagérer, au xv^e^ siècle, l'influence religieuse de Babylone; elle n'est devenue vraiment prépondérante que plus tard, à l'époque du grand empire assyrien[1].

*Pour résumé fidèle,*
Salomon Reinach.

1. *Résumé chronologique* :

3000. Sumériens et Accadiens en Sennaar.
2850. Messilim, roi de Kish.
2750. Urnina, roi de Lagash.
2650. Entemena, roi de Lagash.
2500. Empire de Sargon d'Accad.
2470. Puissance de Naramsin.
2440. Réaction sumérienne; division du pays.
2340. Puissance de Gudéa à Lagash.
2304. L'empire d'Ur: Urengur et Dungi.
2180. Destruction de l'empire d'Ur par les Elamites et fondation de la dynastie d'Isin.
2060. Fondation de l'empire de Babylone par les Amorites.
1958. L'empire babylonien (amorite) d'Hammurabi.
1761. Destruction de l'empire d'Hammurabi par les Hittites ; empire cosséen à Babylone.
1600. Progrès des Assyriens.
1500. Apogée du royaume de Mitani; fondation de l'Empire hittite; diffusion de la civilisation babylonienne vers la Méditerranée.

## El-Kab.

La brique d'Égypte est souvent plus solide que la pierre. Les murs d'El-Kab, bâtis en briques, sont encore en assez bonne condition; ses temples de grès et de granit ont été détruits jusqu'au ras du sol, et par endroits, les fondations elles-mêmes n'existent plus, ni le radier sur lequel elles s'appuyaient. Quand les habitants du village voisin ont besoin de moellons ou de pierraille pour réparer leurs maisons, ils viennent s'en approvisionner là comme dans une carrière, et surnoisement, grâce aux distractions complaisantes de nos gardiens, ils brisent au marteau autant de blocs qu'il leur en faut pour les nécessités du moment. Ils s'attaquent de préférence aux inscriptions et aux bas-reliefs, car enfin pourquoi les Pharaons se seraient-ils donné la peine de graver ces images mystérieuses, sinon pour indiquer à qui saurait les comprendre les endroits où ils avaient caché des trésors sous la protection des talismans? Il leur semble toujours que l'enchantement va se rompre sous leurs coups, et les éclats de la pierre se transformer soudain en copeaux d'or ou d'argent. De vrai, rien de pareil n'est arrivé jamais à gens de leur connaissance, et eux-mêmes ils n'ont jamais rien vu dans les ruines que de la poterie cassée ou du caillou : leur foi n'en survit pas moins à toutes les déceptions. Cependant les débris des temples vont s'émiettant, et d'ici à une trentaine d'années, malgré nos soins, le peu qui en subsiste aura disparu. Le principal était orienté face au sud. Il était petit, et on l'avait reconstruit plusieurs fois au cours des siècles : Thoutmôsis III avec les restes des édifices de la douzième dynastie, Ramsès II avec les pièces du sanctuaire de Thoutmôsis III, les souverains saïtes avec les morceaux des chapelles de Ramsès II. Là, comme à Thèbes, comme à Memphis, comme partout, les derniers venus de l'histoire utilisaient le vieux pour fabriquer du neuf, et le plus grand nombre de leurs pierres ont appartenu à des monuments antérieurs avant d'arriver à leur place actuelle. Du moins les Egyptiens d'autrefois, s'ils les remployaient, ne les endommageaient-ils pas; ceux du présent ne savent plus rien tirer d'elles que de la caillasse.

La déesse du lieu, Nekhabit, était un vautour; elle planait sur la rive droite du Nil, tandis que l'épervier Baoukou recevait un culte en face d'elle, à Kom-el-Ahmar. Son lac sacré, sur lequel on lançait la barque divine qui contenait sa statue, avait été creusé à l'est du temple. C'est aujourd'hui une mare ovale, encaissée profondément entre ses berges, et l'eau y séjourne du commencement d'août à la fin de janvier. De rares troupeaux de moutons, propriété des familles d'alentour, y descendent s'abreuver et se baigner tant que la crue la renouvelle; mais dès que le fleuve rentre dans son lit, elle s'évapore rapide-

ment et elle devient si saumâtre que les bêtes refusent de la boire. La ville s'étendait à l'ouest et au nord-ouest, et jusqu'à ces années dernières certaines de ses parties, surtout celles qui touchent au mur d'enceinte, avaient peu souffert. On n'y rencontrait que des maisons de pauvres avec leur courette et leurs trois ou quatre chambres minuscules. Des ruelles y circulaient dans le tas, ou plutôt des sentes irrégulières semblables à celles de nos villages arabes, qui se tordent en zigzags capricieux parmi les huttes de boue, et qui, trois fois sur quatre, se terminent soudain en culs-de-sac. Les éclats de la surface trahissaient une date peu reculée, et il ne fallait pas grande recherche pour s'apercevoir qu'ils provenaient de la ville chrétienne, celle qui ne survécut pas à l'invasion arabe. La ville romaine, la ville grecque, la ville saïte, toutes les villes qui s'étaient succédé sur ce site depuis l'aube des âges historiques, gisaient l'une au-dessus de l'autre en lits superposés d'épaisseur inégale; dès qu'on piochait un peu, des rebuts de faïence vernissée en sortaient, des verreries multicolores, des pièces de vases en bronze ou en cuivre, des perles d'émail bleues et vertes, et par centaines ces galets arrondis que nos ouvriers nous représentaient sans sourciller comme les boulets de Pharaon et de son artillerie. En 1883, deux heures de grattages superficiels me rendirent le haut d'une stèle de Pioupi II, la base d'une statue royale sans nom, un beau scarabée de Thoutmôsis III et une poignée de potins au nom de l'empereur Aurélien. La récolte serait moins riche aujourd'hui s'il me plaisait tenter de nouveau la chance. Les paysans, encouragés au travail par le bon ordre qui règne dans le pays, ont doublé l'étendue de leurs cultures, et ils ont tout bouleversé pour extraire le *sebakh*, l'humus nitré qui leur tient lieu d'engrais. Les marchands d'antiquités se sont insinués à leur suite, et ils y ont trouvé pendant plusieurs années de quoi garnir les boutiques de Louxor. Les archéologues enfin, accourant beaux derniers, selon la coutume, ont achevé la destruction avec méthode. On ne distingue plus ni maisons, ni rues, ni carrefours, mais ce ne sont que pans de mur branlants, amas de briques et de tessons laissés au bord d'une tranchée de fouille, un pêle-mêle où les rebuts de toutes les époques sont confondus ; il y faudrait remuer et passer au crible des tonnes de déblais avant d'y découvrir un seul des menus objets qu'on y recueillait naguère si aisément. Les remparts seuls sont intacts, l'enceinte gigantesque dont la ville propre n'occupait qu'une portion minime vers le sud-ouest.

Ils dessinaient jadis un rectangle dont les côtés longs mesuraient douze cents mètres ; mais le Nil, dans ses changements de lit capricieux, a enlevé l'un des angles, celui de l'ouest, et il menace de continuer ses ravages avant qu'il soit peu. Une brèche moins large y a été percée vers l'angle nord-ouest, probablement pendant la dernière des attaques auxquelles ils succombèrent : les fellahs essayent de pousser par là leurs rigoles d'arrosage et de gagner ainsi au labourage les terrains vagues de l'intérieur. Sauf en ces deux points, la muraille

garde une hauteur uniforme de dix à douze mètres, et elle n'est coupée que par les baies, vides aujourd'hui, des portes antiques, une fois sur le front nord et l'autre sur le front est. Elle est construite en briques énormes, disposées par couches ondulées le long des faces ouest et nord ; à l'est et au sud, c'est une alternance de panneaux où les lits courent horizontaux avec d'autres panneaux où ils sont concaves et forment un arc renversé, très ouvert, dont l'extrados s'appuie sur le sol. Les raisons de cette ordonnance ne sont pas claires. Selon quelques-uns, elle empêcherait les glissements de la structure entière sur le sable des fondations et ceux des lits les uns sur les autres. Plusieurs affirment que dans le cas d'un siège elle localisait et circonscrivait l'action du bélier; l'ébranlement par les chocs répétés ne se propageait pas au delà du panneau qui les subissait. Ce n'est rien moins que démontré ; mais quelle que soit la raison qui détermina les architectes égyptiens, leur œuvre dure, et elle continuera longtemps encore, à moins qu'on ne la démolisse systématiquement. Le mur s'est lézardé de haut en bas sous l'influence des intempéries ou des tremblements de terre. Il a été miné au pied par les fellahs qui en arrachent les briques salpêtrées et qui les concassent pour en fumer leurs champs. Il a perdu ses créneaux et sa banquette, mais le chemin de ronde est large de onze mètres en moyenne, et l'on y accède par des escaliers ou par des rampes dissimulées dans l'épaisseur. El-Kab et en face d'elle Kom-el-Ahmar étaient des villes frontières au début de l'histoire, et la Nubie commençait à quelques kilomètres d'elles, vers le sud ; mais tandis qu'El-Ahmar, reléguée loin du Nil, demeurait une forteresse de barrage, bonne seulement à retarder la marche d'un corps d'armée, El-Kab devint le boulevard de la région entière. Sitôt que les vigies postées aux rochers d'El-Kalâa signalaient l'approche d'une flottille barbare, ou que les sentinelles espacées sur la crête de la chaîne Arabique remarquaient du mouvement parmi les tribus du désert, le peuple des villages se réfugiait chez elle avec ses troupeaux et ceux de ses biens qui étaient d'un transport facile; il y campait dans l'enceinte jusqu'à la fin de la crise. Que pouvaient, contre une telle cuirasse de briques, des gens qui ne connaissaient point d'autres machines de guerre que l'échelle ou le bélier? Ils s'éloignaient d'ordinaire après deux ou trois tentatives d'assaut infructueuses : le temps et la famine auraient pu seuls avoir raison de la place.

Une bande mince de verdure suit fidèlement les sinuosités de la rive : elle n'atteint même pas la largeur de la ville et la moitié orientale de celle-ci est en plein dans le désert. Des cimetières archaïques remplissaient l'angle nord-est, cimetières de pauvres diables où les tombes ne renferment que de la poterie très rude et des parures misérables, colliers en cailloux multicolores et en terre émaillée. Les premiers sires d'El-Kab étaient d'assez tristes hères qu'on enterrait comme ils avaient vécu, pêle-mêle avec leurs sujets et sans beaucoup plus d'apparat ; on ne les distingue pas du vulgaire. Vers le milieu de la

treizième dynastie, quelques-uns d'entre eux décidèrent pourtant de faire bande à part et ils émigrèrent vers une sorte de morne bas qui s'allonge d'est en ouest à quelques centaines de mètres au nord-est. C'est un bloc de grès usé à travers lequel des filons d'argile verdâtre imprégnés de nitrates courent en tous sens. On le savait si peu solide dès l'antiquité qu'on ne songea pas à y creuser de ces hypogées profonds qui étaient la mode dans l'Egypte du sud. Le plus ancien de ceux que nous y connaissons est situé à mi-côte dans une sorte d'éperon qui commande la plaine, et il n'a qu'une chambrette, au fond de laquelle le prince grava une stèle à sa louange. Son temps ne lui avait pas été facile. La famine avait ravagé la province, mais la sagesse de son administration en avait évité les extrêmes aux villages qui dépendaient de lui. D'autres membres de sa famille s'établirent sous lui, à côté de lui, de façon plus modeste encore. Leur chapelle était un simple trou évidé dans le roc, sans peintures, sans sculptures, sans aucun de ces tableaux qui assuraient à l'âme du maître une vie honorable. Une stèle gravée maladroitement sur une petite plaque de pierre commémorait le nom et la filiation; mais, mal fixée à la paroi, elle s'en était détachée de bonne heure et nous ignorons maintenant qui reposait là.

Les successeurs de ces inconnus jouèrent un rôle actif dans les guerres que les premiers Pharaons de la dix-huitième dynastie, Kamôsis et Ahmôsis, menèrent contre les pasteurs, et ils acquirent des butins notables. Aussitôt, ils firent comme tout enrichi : ils se construisirent des tombes dignes de leur fortune nouvelle. On s'y rend de la ville en un quart d'heure, à travers une plaine moitié de sable quartzeux, moitié d'humus desséché auquel un peu de fraîcheur restituerait aisément sa fécondité. Parfois, à la suite des orages qui sévissent dans la montagne au printemps ou à l'automne, de véritables torrents se précipitent, qui la recouvrent pendant quelques heures. Partout où ils ont touché, la végétation jaillit; elle foisonne pendant plusieurs jours avec une vigueur singulière, puis elle meurt aussi vite qu'elle était née, dès que l'eau s'est évaporée. La chaussée du chemin de fer d'Assouân coupe à peu près en son milieu l'espace qui sépare la ville des tombeaux; elle se perd presque parmi les mouvements du terrain, et on ne saurait bientôt plus où elle est, si la ligne des poteaux télégraphiques n'en indiquait pas la direction. Nulle part le matériel de la civilisation moderne ne s'efface avec autant de discrétion que dans ce coin de l'Égypte.

Une pente de déblais mène à l'étage des tombeaux. Elle recouvre le quartier de caveaux sans prétentions où les familiers de chacun des princes furent enterrés, pour ainsi dire sous leur maître, tant afin de lui donner dans la mort même une dernière preuve de leur fidélité qu'afin de profiter des avantages que cette position leur valait et de participer ainsi aux revenant-bons du culte funéraire. Trois ou quatre des hypogées seigneuriaux sont célèbres chez les égyp-

tologues pour les documents qu'ils contiennent sur l'histoire du temps, et chez les touristes pour le charme de leurs sculptures et la vivacité de leur coloris. Celui de Pahiri n'a qu'une cellule, si bien éclairée par une large porte qu'on n'y perd aucun des détails de la décoration. Les parois sont revêtues comme d'une tapisserie de figurines mignonnes qui célèbrent avec application les rites les plus minutieux des funérailles. Par quel miracle les couleurs se sont-elles conservées presque dans leur état premier? Ce n'est pas faute aux voyageurs, la gent destructrice par excellence, de s'être ingéniés à les gâter. Ils ont commencé à y entailler leurs noms dès l'époque gréco-romaine, et dans certains endroits leurs inscriptions sont si pressées les unes contre les autres qu'elles masquent presque le dessin antique. Les tons n'en subsistent pas moins, adoucis et fondus comme ceux d'une vieille tenture, et le relief qu'ils habillent est d'une qualité presque unique à cette époque. On y discerne bien les traces d'une gaucherie provinciale qui le met au-dessous de ce qu'on voit dans les belles tombes thébaines; mais l'artiste, s'il avait un peu de raideur et d'inexpérience au ciseau, possédait le don de la vie, et ses personnages se recommandent par un naturel et par une vivacité d'expression qui manquent souvent dans des œuvres d'exécution plus savante. Pahiri assiste, sur la muraille de droite, au festin de ses propres funérailles, et, tout en mangeant, il contemple d'un œil bienveillant l'animation des convives. Les repas d'enterrement avaient dès lors le privilège de jeter ceux qui s'y asseyaient dans un état d'esprit particulier. C'était, presque dès le début, une sorte de tristesse joviale que la volonté ferme de fêter dignement le mort changeait assez vite en une surexcitation sans decorum. Les femmes elles-mêmes y apportaient des dispositions telles, qu'on se demande où l'expression légitime de leur chagrin pouvait s'arrêter. L'une d'elles dit à l'esclave qui lui offre du vin : « Donne-m'en dix-huit cruches, car je voudrais bien me griser. » Et elle ajoute philosophiquement, avec la prévoyance des conséquences probables : « Le lieu où nous sommes est garni de bonne paille », où cuver la boisson. L'on est moins gai en face sur la paroi de gauche : c'est le transport de la momie, l'arrivée de la victime humaine dont on simulait le sacrifice à la porte de l'hypogée, les danses des bouffons en avant du cortège, les lamentations des pleureuses. Pahiri surveille les opérations qui doivent lui fournir la richesse dans l'autre monde, et quittant la ville en char, il est allé aux champs. Or, le char est attelé de deux chevaux, et ces deux chevaux sont les premiers de leur espèce que nous rencontrions figurés. Le cheval avait été introduit en Égypte par les pasteurs, et peut-être était-il rare encore aux environs d'El-Kab lorsque Pahiri commandait. Les deux bêtes, rênées de court, attendent impatiemment que le maître revienne. Lui, cependant, ne se hâte pas, mais debout à l'orée de ses champs, il y voit d'un seul coup tous les travaux de l'année : on laboure pour lui dans un endroit, on sème, on récolte plus loin, on foule le grain et on le vanne, on

l'emporte aux greniers; ce sera son pain. Ailleurs on cueille la grappe sous la treille, on la presse, on met le vin en bouteille. La chasse, la pêche sont en pleine activité, et le soin des troupeaux, et la batellerie : tout est en si bon point que Pahiri ne doit manquer de rien aujourd'hui encore.

Les Égyptiens possédaient un tact délicat qui les aidait à établir leurs *maisons d'éternité* dans les lieux où elles avaient la vue la plus large sur la vallée. Pahiri, sortant de son caveau pendant le jour, ainsi que le dogme l'y encourageait, embrassait aussitôt d'un seul regard le beau pays lumineux sur lequel il avait régné. El-Kab déployait devant lui sa silhouette crénelée où les foyers, s'allumant vers le coucher du soleil, lançaient leurs fumées lentes dans le ciel des soirs ; les bois légers et les collines de Kom-el-Ahmar bornaient son horizon à l'extrême Occident ; le Nil s'en allait, charriant ses convois de barques, et à ses pieds même, selon les saisons, les fellahs exécutaient sans se lasser tous les travaux dessinés sur ses murailles. Peu d'endroits sont demeurés plus antiques de caractère. Les paysans y portent pour travailler les caleçons de toile et la calotte molle de leurs ancêtres ; leurs houes pourraient être déposées dans nos musées à côté des anciennes, et leurs araires sont un legs du vieux monde ; on dirait, à les voir, que les fermiers de Pahiri se sont animés dans leurs registres, et qu'épaulant leurs outils, piquant leurs attelages, ils sont descendus dans la campagne pour y reprendre leurs tâches interrompues par trente-cinq siècles de sommeil. Et pourtant, au loin, dans le sud, du côté de la montagne qui sépare El-Kab de Radésiéh, un bruit poind, si léger qu'il se distingue à peine du silence et qu'il y rentre par instants. Il se précise, il se continue, il monte, s'enfle, éclate en un fracas de respirations haletantes et de ferrailles cahotées lourdement : c'est l'express d'Assouân qui arrive à toute vitesse et qui nous ramène brutalement de notre rêve antique aux réalités de la vie présente. Il passe ; son wagon de queue s'éclipse au tournant de notre colline, et déjà sa rumeur s'est perdue dans le nord que ses fumées traînent encore le long des remparts et en noircissent les crêtes. Elles se dissipent à leur tour dans l'air tout chargé de soleil, et avec leurs dernières vapeurs, l'ombre du moderne, qui avait traversé et voilé le site, achève de s'effacer. Les fellahs, arrêtés un moment pour voir filer le train, se rappliquent au labour, du même geste anguleux que, derrière nous, le sculpteur a noté d'un trait si juste dans la chapelle du tombeau de Pahiri.

(*Le Temps*, 4 janv. 1910.)

G. Maspero.

# BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

## SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 1909.

M. Cordier annonce que la commission de la Fondation Garnier a accordé une subvention de 4.000 fr. à M. le commandant d'Ollone, pour ses explorations en Asie.

M. Senart annonce qu'il a reçu de M. le commandant de La Coste, dont la mission dans la Haute-Asie a été subventionnée par l'Académie, une lettre datée de Robdo, 27 septembre, où sont signalées des visites faites à Karakorum et à Kara Balgassoun, capitales des Mongols et des Ouïgours, ainsi que diverses découvertes archéologiques faites dans cette région.

M. Maurice Croiset communique en seconde lecture son mémoire sur la légende primitive d'Ulysse.

M. le Dr Capitan fait, en son propre nom et au nom de M. Peyrony, instituteur aux Eyzies-de-Tayac (Dordogne), une communication sur deux squelettes humains préhistoriques trouvés au milieu de foyers de l'époque moustérienne. M. Peyrony a tout d'abord découvert, près de Sarlat, au lieu dit le Pech de l'Azé, dans une petite grotte, le crâne écrasé d'un enfant de cinq à six ans, enfoui sous plus de trois mètres de débris de rochers éboulés, au milieu d'une couche de terrain uniquement formée de débris et de résidus de foyers renfermant des os de bisons, cerfs, rennes, et les pointes et racloirs en silex caractéristiques du moustérien supérieur. Sépulture, ou reste de repas d'hommes primitifs ou de carnassiers ? — Près du Bugne, entre deux couches de l'important gisement préhistorique de la Ferrassie. M. Peyrony a trouvé, le 17 septembre, un tibia et un fémur humains appartenant à un squelette recouvert, sans aucun remaniement, par quatre couches et l'éboulement absolument intacts. Le squelette lui-même apparut bientôt couché sur le dos, les membres inférieurs repliés fortement, le bras gauche le long du corps, le droit un peu élevé et plié, la tête inclinée à gauche, la bouche largement ouverte. Il put être photographié aisément. C'est la première fois que l'on peut prendre sur place la photographie d'un squelette moustérien. Tout autour de lui, on recueillit un grand nombre d'os d'animaux ayant servi à l'alimentation et brisés, puis des dents de bisons, cerfs, chevaux, rennes, des silex taillés. — On sait l'extrême rareté des squelettes humains moustériens ; on n'en connaît jusqu'ici que deux, celui de la Chapelle-aux-Saints et celui du Moustier, découverts l'année dernière.

Le P. Scheil fait une communication sur sa découverte des Annales de Tukul-

ti-Ninip II, roi d'Assyrie (889-884 a. C.), grand-père de Salmanasar, le contemporain de Jéhu, roi d'Israël. Ce texte important se trouve gravé sur une tablette rapportée d'Orient par le consul de France à Mossoul.

M. Viollet lit une étude de M. Albert Dufourcq intitulée : *Vues nouvelles sur le Décret gélasien et le pape Damase.*

## SÉANCE DU 3 DÉCEMBRE 1909.

M. Cagnat communique une lettre de M. Albertini, membre de l'École française de Madrid, qui lui a été transmise par M. Pierre Paris. Cette lettre contient la photographie et la description d'une statue d'Esculape récemment trouvée dans les fouilles d'Ampurias.

M. Camille Jullian communique, de la part de M. de Gérin-Ricard, une inscription contenant une dédicace au génie du territoire occupé par le *castellum* des *Olbienses* (auj. Hyères).

M. Homolle donne lecture d'une lettre de M. Le Tourneau annonçant qu'il a relevé les mosaïques ornant cinq églises de Salonique et de la région environnante.

M. Homolle lit ensuite une lettre de M. Bourguet, auquel un récent séjour à Delphes a permis de proposer une nouvelle restauration de la chambre aux trente-sept statues de bronze consacrées par Lysandre et les Lacédémoniens après la bataille d'Ægos potamos.

M. Clermont-Ganneau signale, au nom du P. Séjourné, la découverte, à Bettir, d'une mosaïque juive de l'époque byzantine, contenant un texte disposé dans quatre médaillons.

M. Joulin lit un mémoire sur l'âge protohistorique dans le Sud de la France et dans la péninsule hispanique.

M. Paul-Frédéric Girard lit un mémoire sur la date de la codification de l'édit prétorien faite sous Hadrien par le jurisconsulte Salvius Julianus. Cette codification a été faite sous Hadrien, par conséquent entre 117 et 138. Mais on n'est pas arrivé jusqu'à présent à lui assigner sûrement une date plus précise. M. Girard pense que cette date peut être enfermée dans un intervalle plus étroit par la combinaison de trois procédés. En premier lieu, la codification a été faite avant l'an 129, date du sénatus-consulte Juventien ; car Julien ne connaît pas encore ce sénatus-consulte dans le livre VI de son grand ouvrage de droit, de ses *Digesta*, qu'il a écrits après avoir codifié l'édit, comme on l'a déjà conjecturé, mais comme M. Girard croit pouvoir le prouver. En second lieu, elle a été faite à un moment où Hadrien était présent à Rome ; car Justinien dit qu'Hadrien l'a appuyée dans un discours qu'il prononça à Rome ; or, Hadrien n'a été à Rome que pendant trois périodes de son règne, en 118-121, en 125-128 et en 134-138. Enfin, la dernière période étant exclue par l'antériorité du sénatus-consulte Juventien de 129, le choix entre les deux autres est commandé, pour les années 125-128, par l'observation qu'avant de codifier l'édit, Julien a dirigé l'école des Sabiniens, comme collègue ou plus probablement comme successeur d'Aburnius Valens qui ne peut avoir été appelé à

diriger cette école avant la fin de l'an 121. M. Girard termine en montrant que la date de 125-128 ainsi obtenue est celle qui s'accorde le mieux avec la carrière de Julien telle qu'elle est connue par l'inscription de Souk-el-Abiod, d'après laquelle il procéda sans doute à ce travail en qualité de questeur du prince.

## SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 1909.

L'Académie procède à la désignation de deux candidats pour la chaire de roumain vacante à l'École des langues orientales vivantes. Sont désignés ; en première ligne, M. Mario Roques ; en seconde ligne, M. Lazare Sainéan.

M. Chavannes lit une note au sujet des fêtes qui ont été célébrées à Angkor dans les derniers jours du mois de septembre dernier et qui ont été signalées à l'Académie par une lettre de M. le Gouverneur général de l'Indo-Chine.

L'Académie déclare vacante la place de membre ordinaire précédemment occupée par M. Henri Weil, décédé il y a plus d'un mois. L'exposition des titres des candidats aura lieu le 21 janvier 1910.

## SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 1909.

M. Bouché-Leclercq, président, annonce à l'Académie la mort d'un de ses correspondants étrangers, M. Karl Krumbacher, professeur à l'Université de Munich.

M. Camille Jullian communique, au nom de M. P. Courteault, une inscription chrétienne du IVe siècle trouvée au cours des fouilles entreprises à Bordeaux, dans le cimetière de Saint-Seurin. Cette inscription, gravée sur le couvercle en marbre d'un sarcophage, est l'épitaphe d'un soldat nommé Flavinus, contemporain et compatriote d'Ausone.

M. Bouché-Leclercq, président, annonce que l'Académie a nommé correspondants étrangers : MM. Fr. Delitzsch, professeur d'assyriologie à l'Université de Berlin ; Steenstrup, professeur d'histoire et d'archéologie scandinaves à l'Université de Copenhague; Alfred Holder, directeur de la Bibliothèque grand-ducale de Karlsruhe, auteur du *Trésor de la langue celtique* ; Sir James Murray, directeur du grand Dictionnaire anglais dont la publication s'achèvera prochainement.

## SÉANCE DU 24 DÉCEMBRE 1909.

M. Bouché-Leclercq, président, annonce la mort de M. Friedländer, ancien professeur à l'Université de Kœnigsberg, correspondant étranger de l'Académie depuis 1902.

L'Académie a nommé correspondants nationaux : M. Michel Clerc, professeur à l'Université d'Aix-Marseille ; le R. P. Ronzevalle, professeur à l'Université de Beyrouth ; M. le général de Beylié, commandant en Indo Chine.

M. Clément Huart, professeur à l'École des langues orientales, communique le résultat de ses recherches sur les poésies arabes, antérieures à l'islamisme, de Sélâma ben Djandal. Il en a retrouvé le recueil dans un ms. de la mosquée

de Sainte-Sophie à Constantinople, copié par un célèbre calligraphe arabe du XI^e^ siècle, Ibn-Bawwâb. Ces poésies contiennent des récits de combat, des descriptions de chevaux de course. On y voit que déjà les Bédouins risquaient alors toute leur fortune sur un cheval. Sélâma paraît avoir été chrétien. L'intérêt de son œuvre est considérable pour la lexicographie arabe.

Le R. P. Séjourné entretient l'Académie d'une découverte faite à Bettir, à 11 kil. de Jérusalem, par les RR. PP. Jaussen et Vincent, de l'École biblique française de Jérusalem. Il s'agit d'une mosaïque qui renferme quatre inscriptions grecques, distribuées en quatre médaillons sur un pavement décoré de poissons, de fruits, de fleurs et d'entrelacs. Cette mosaïque paraît remonter au VII^e^ siècle p. C.

## SÉANCE DU 31 DÉCEMBRE 1909.

L'Académie procède à l'élection du bureau pour l'année 1910. M. Pottier, vice-président, est nommé président ; M. Omont est nommé vice-président.

M. Pottier rend compte des fouilles de Montlaurès, près de Narbonne, poursuivies par M. Rouzaud depuis plusieurs années et subventionnées en 1908 par l'Académie. Les dernières études faites sur le terrain ont montré que Montlaurès était un *oppidum* composé de petites habitations très rustiques, groupées sur les pentes d'une acropole et dans la plaine environnante. On a recueilli le mobilier, d'un caractère primitif et barbare, mais mêlé de poteries grecques qui forment l'intérêt principal de la découverte et qui montrent l'activité des relations commerciales entre la Gaule et la Grèce dès le VI^e^ siècle et surtout pendant les IV^e^ et III^e^ siècles a. C.

M. Chavannes informe l'Académie que M. le commandant de Bouillane de Lacoste a rapporté de sa récente expédition en Mongolie des estampages des principales inscriptions de la région de l'Orkhon. Pour l'inscription de Kul Tegin (732 p. C.), le texte chinois seul a pu être estampé, parce que le texte turc est maintenant encastré dans la maçonnerie du petit édicule que le gouvernement chinois a fait récemment élever pour abriter la stèle.

L'Académie procède à l'élection des commissions suivantes :

*Travaux littéraires* : MM. Delisle, Bréal, Senart, Paul Meyer, d'Arbois de Jubainville, Alfred Croiset, de Lasteyrie, Clermont-Ganneau...

*Antiquités de la France* : MM. Delisle, Paul Meyer, Héron de Villefosse, Longnon, Viollet, de Lasteyrie, Thédenat, Valois.

*Écoles françaises d'Athènes et de Rome* : MM. Heuzey, Foucart, Meyer, Homolle, Collignon, Cagnat, Chatelain, Haussoullier.

*Prix Gobert* : MM. Meyer, Longnon, Viollet, Durrieu.

*Prix Bordin* : MM. Senart, Philippe Berger, Barth, Scheil.

*Prix Fould* : MM. de Lasteyrie, Collignon, Saglio, Durrieu.

*Prix Stanislas Julien* : MM. Senart, Barth, Chavannes, Cordier.

*Prix Delalande-Guérineau* : MM. d'Arbois de Jubainville, Longnon, Valois, Durrieu.

*Prix Jean Reynaud* : MM. Delisle, Senart, Meyer, Alfred Croiset, Babelon, Bouché-Leclercq.

## SÉANCE DU 7 JANVIER 1910.

M. Bouché-Leclercq, président sortant, et M. Pottier, président pour 1910, prononcent les allocutions d'usage.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture de deux lettres par lesquelles MM. Diehl et Psichari posent leur candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Henri Weil.

L'Académie procède à l'élection des commissions suivantes :

*École française d'Extrême-Orient* : MM. Bréal, Senart, Barth, Chavannes, Cordier, Scheil.

*Fondation Garnier* : MM. Senart, Barth, Cordier, Scheil.

*Fondation Piot* : MM. Delisle, Heuzey, Héron de Villefosse, Saglio, de Lasteyrie, Homolle, Collignon, Babelon, Haussoullier.

*Commission administrative* : MM. Delisle et Alfred Croiset.

*Prix ordinaire* : MM. Delisle, de Lasteyrie, Chatelain, Durrieu.

*Prix Duchalais* : MM. de Vogüé, Schlumberger, Longnon, Babelon.

*Prix de La Grange* : MM. Delisle, Meyer, Longnon, Picot.

*Prix Loubat* : MM. Senart, Barth, Léger, Cordier.

*Prix Saintour* : MM. Alfred Croiset, Bouché-Leclercq, Cagnat, Maurice Croiset.

*Prix Auguste Prost* : MM. d'Arbois de Jubainville, Longnon, Elie Berger, Scheil.

*Prix de Joest* : MM. Senart, Héron de Villefosse, Salomon Reinach, Maurice Croiset.

*Prix de Courcel* : MM. Delisle, d'Arbois de Jubainville, Longnon, Jullian.

*Prix Edmond Drouin* (numismatique orientale) : MM. de Vogüé, Schlumberger, Clermont-Ganneau, Babelon.

*Médaille Paul Blanchet* : MM. Héron de Villefosse, Philippe Berger, Cagnat, Babelon.

## SÉANCE DU 14 JANVIER 1910.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture de lettres par lesquelles MM. Morel-Fatio, Prou, Houdas, Cuq, P.-F. Girard et l'abbé J.-B. Chabot posent leur candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Henri Weil.

M. Henri Cordier communique une lettre à lui adressée, le 9 décembre 1909, par M. le général de Beylié, correspondant de l'Académie, relative aux 200 clichés des bas-reliefs, vues d'ensemble et de détail, de Banteai Chmar, qui ont été exécutés sous sa direction. D'un premier examen il semble résulter que certaines figurations du monument ont été inspirées par les sculptures du Boro-Boudour de Java. — M. Cordier lit ensuite une lettre de M. Jacques Bacot, datée de Daw, par Atentze, 10 octobre 1909. M. Bacot annonce qu'il va tenter de se rendre au centre religieux de Népémakeu.

M. Holleaux, directeur de l'École française d'Athènes, rend compte des derniers travaux exécutés par les membres de cette École dans l'île de Délos, grâce à la

libéralité de M. le duc de Loubat, — et spécialement des fouilles faites durant quatre mois par M. Roussel sur l'emplacement des sanctuaires des dieux étrangers. Ces fouilles ont permis de distinguer nettement, au Sud, le sanctuaire des divinités égyptiennes (Sarapis, Isis, Anoubis, Harpocrate); au Nord, celui des divinités syriennes, Atargatis et Hadal, Hadran (?), Hagné Aphrodité. Les inscriptions, très nombreuses, découvertes au cours de l'exploration, aideront beaucoup à reconstituer l'histoire des différents cultes. Une dédicace, en mosaïque, au dieu syrien Hadran, qui n'avait pas encore été mentionnée à Délos, est particulièrement digne d'intérêt. — M. Holleaux termine sa communication en résumant l'œuvre accomplie à Délos. Il annonce l'apparition de deux fascicules de la publication consacrée aux fouilles de cette île : l'un, dont l'auteur est M. Leroux, a pour objet la *Salle hypostyle*; l'autre contient la nouvelle *Carte de Délos* accompagnée d'un commentaire technique par M. le capitaine A. Bellot, auteur de cette carte.

M. Delisle présente un double d'une partie des *Heures d'Anne de Bretagne*, dont l'existence a été récemment signalée dans la collection d'un bibliophile anglais, le colonel Holford. Ce magnifique ms. soutient la comparaison avec l'exemplaire de la Bibliothèque nationale. Les deux mss. sont sortis du même atelier, celui de Bourdichon. Le ms. de la Bibliothèque nationale a dû être présenté à Anne de Bretagne en 1507. Bourdichon ne fut payé qu'en 1517, sur un ordre de François Ier, dans le mandement duquel il est spécifié que les peintures avaient été exécutées avant son avènement à la couronne. Le ms. de M. le colonel Holford était sorti de France au milieu du XVIe siècle; il appartint alors au cardinal Cristoforo Madruzzi, évêque de Trente. Dans l'état actuel, il contient seulement huit grands tableaux; mais il renferme une grande quantité de pages illustrées de représentations de plantes, comme on en voit sur les pages du ms. de Paris.

## SÉANCE DU 21 JANVIER 1910.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, communique une lettre par laquelle M. Carra de Vaux pose sa candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Henri Weil. — Il lit ensuite une autre lettre de M. l'abbé J.-B. Chabot, qui retire la candidature qu'il avait posée à la même place de membre ordinaire.

## SÉANCE DU 28 JANVIER 1910

Bien que le nombre des membres présents, en dépit de l'inondation du quai et des rues proches de l'Institut, soit assez élevé, M. Pottier, président, propose à l'Académie de lever la séance et de remettre au prochain vendredi la suite de l'exposé des titres de candidats à la place de membre ordinaire vacante par le décès de M. Henri Weil. — La séance est levée.

## SÉANCE DU 4 FÉVRIER 1910

M. Perrot, secrétaire perpétuel, communique : 1° une lettre de M. Blaserna,

président de l'Académie des Lincei, relative au prochain Congrès triennal de l'Association internationale des Académies qui se tiendra à Rome en mai 1910; 2° une lettre de l'Université de Berlin invitant l'Académie à envoyer un délégué aux fêtes du centenaire de la fondation, qui auront lieu au mois d'octobre.

M. Camille Jullian annonce, de la part de M. le Dr Lalanne, la découverte, à Laussel (Dordogne), d'une paroi de 10 à 15 mètres portant des sculptures rupestres de l'époque magdalénienne. Les figures, d'un relief de 10 à 20 centimètres, ont une hauteur de 1m à 1m 50; elles ont conservé des traces de peinture et représentent des bovidés, des rennes, des bouquetins et des chevaux.

(*Revue critique.*) L. Dorez.

# NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

## NÉCROLOGIE

Pendant que je corrige les épreuves de ce cahier, le doyen de nos collaborateurs et l'un des plus illustres, *Henry d'Arbois de Jubainville*, a été ravi à notre respectueuse affection (26 février). J'essayerai prochainement de dire ce que la science et la France ont perdu en lui. S. R.

*
* *

Mort à Vienne le 17 décembre 1909, à l'âge de 78 ans, *Matthäus Much*, vice-président de la Société d'anthropologie de Vienne, s'est surtout fait connaître par deux bons ouvrages : l'un est le premier travail d'ensemble sur l'âge du cuivre en Europe[1]; l'autre est une réunion de gravures qui forment un atlas très commode du préhistorique et du protohistorique en pays autrichiens[2]. Il s'est beaucoup occupé de la « question aryenne[3] » et du « mirage oriental »; non seulement il a donné son adhésion à la thèse soutenue dans l'opuscule que j'ai publié sous ce dernier titre, mais il lui a fait l'honneur de le démarquer[4].

S. R.

*
* *

Un connaisseur très distingué de l'architecture de la Renaissance, le baron *Henrich von Geymüller*, est mort à Baden-Baden au mois de décembre 1909, à l'âge de 70 ans. Son œuvre la plus importante est l'histoire de l'architecture en France (*Die Baukunst der Renaissance in Frankreich*, 2 vol., 1898-1901); il a aussi écrit sur Raphaël architecte (en italien, 1885), sur les Du Cerceau (en français, 1888). De nombreux articles de lui ont été publiés dans la *Gazette des Beaux-Arts* (1870-1896).

*
* *

M. *Ivan Alexandrowitch Weselovsky*, directeur de l'Ermitage, est mort à Saint-Pétersbourg, le 9 novembre 1909, à l'âge de 74 ans. Ce n'était pas un savant

1. M. Much, *Die Kupferzeit in Europa*, Vienne, 1886.

2. M. Much, *Kunsthistorischer Atlas, herausgegeben von der k. k. Central-Commission*, Vienne, 1889.

3. Id. *Die Heimat der Indogermanen im Lichte der urgeschichtlicher Forschung*, Jena, 1904.

4. Id. *Die Trugspielung orientalischer Kultur in den vorgeschichtlichen Zeitaltern*, Jena, 1907. — Il paraît vraiment que ce titre : « Le Mirage oriental » était heureusement choisi, puisqu'il vient d'être adopté sans façon par M. Louis Bertrand, dans un volume où il est question de la psychologie des Orientaux, de la politique et de l'enseignement en Turquie d'Asie, etc. (*Le Mirage oriental*, Paris, 1910; cf. *Rev. critique*, 1910, I, p. 57).

de profession, mais un homme de goût, d'abord diplomate, puis intendant général des théâtres. Quand je le connus à Saint-Pétersbourg, il venait d'être nommé directeur de l'Ermitage : « Quelle douce tranquillité ! me disait-il ; ces œuvres d'art que j'administre vivent en paix ; ce n'est pas comme les danseuses ! » L'Ermitage n'a éprouvé aucun dommage pendant la période révolutionnaire; si cela n'est pas dû à la prudence de Weselovsky, félicitons-le du moins de sa chance. S. R.

*Sur Philippe Le Bas.*

J'ai réuni ce que je savais touchant ce savant et ses voyages dans l'édition de son *Voyage archéologique* (1888). Depuis, son fils, alors directeur de la Salpêtrière, a publié de longs extraits de la correspondance de Le Bas pendant son séjour en Orient (*Rev. archéol.*, 1897, II. p. 238, 381 ; 1893, I, p. 89, 286). Enfin — et c'est ce que je tiens à signaler ici, — M. Stefane Pol a donné dans la *Grande Revue* (10 et 25 décembre 1909, 10 janvier 1910) une série d'articles d'un grand intérêt, intitulés : *Fils de révolutionnaire, éducateur de prince, Philippe Le Bas*. On y trouve de nombreuses lettres de savants, des détails nouveaux et piquants sur l'activité scientifique de Le Bas et, ce qui n'en fait pas le moindre attrait, les reproductions de croquis à la plume de Mérimée, représentant ses confrères en érudition. Il y a là de petits chefs-d'œuvre d'*humour*. Je signale au hasard : Garcin de Tassy (25 décembre 1909, p. 739); Stanislas Julien (*ibid.*, p. 743) ; le musicographe Vincent (p. 746) ; Minoïde Minas (p. 751) ; de Witte (p. 752) ; Renan (10 janvier 1910, p. 76); Egger (p. 80). L'excellent mémoire de M. Stéfane-Pol se termine par ces lignes bonnes à transcrire : « Passer les premiers mois de sa vie dans les geôles politiques ; être voué, dès son jeune âge, au culte révolutionnaire; se voir élevé par des prêtres, exilé par la royauté; devenir l'éducateur d'un prince et le combattre quand il est proclamé empereur; revêtir l'habit d'académicien, après avoir recueilli, en neuf mois et demi, tous les diplômes et tous les lauriers; enrichir l'archéologie; révéler la Grèce et l'Asie Mineure; organiser, avec de nouvelles méthodes, les grandes bibliothèques ; écrire plus de cinquante volumes et le premier dictionnaire historique ; correspondre avec toutes les personnalités d'un siècle ; former des élèves comme Henri Martin, Taine et Sarcey ; guider dans leurs recherches des écrivains comme Lamartine, Michelet; fréquenter les plus aristocratiques personnages d'une époque sans oublier qu'on est fils du fidèle ami de Robespierre : telles sont, en quelques mots, les caractéristiques de cette existence peu banale, qui se termina brusquement en mai 1860. » S. R.

*Une anecdote sur Clarac.*

On lit dans le *Temps* (2-3 janvier 1910) :

« L'ardeur moralisatrice de Sosthène de La Rochefoucauld, directeur des Beaux-Arts sous la Restauration, s'étendait aussi aux statues.

« M. de Clarac, raconte M. Jean d'Estournelles de Constant[1], était attaché

1. Conférence faite à la *Société de l'histoire du théâtre*.

au Louvre : il devint conservateur du musée des antiques. C'était un homme de beaucoup d'esprit et de gaieté ; il avait même une certaine inclination à la gauloiserie. Très gourmet, il avait composé une parodie de la *Marseillaise* :

Aux armes, marmitons,
Débouchons les flacons,
Buvons, buvons,
Qu'un vin bien pur abreuve nos poumons ! etc.

« Cet homme n'était guère préparé à seconder les projets de M. de La Rochefoucauld. C'est à lui cependant qu'échut, d'ordre du surintendant, la mission de faire apposer sur les statues des feuilles de vigne en papier. Il en était désolé. Il comprenait que le remède était pire que le mal, si mal il y avait. Mais ses fonctions, alors modestes, auprès de La Rochefoucauld, l'obligeaient à obéir. Il s'exécuta. On mit partout des feuilles de vigne. Mais il arriva ce que M. de Clarac avait prévu. Lors d'une visite au Louvre, la duchesse d'Angoulême, apercevant toutes ces feuilles de vigne, qui soulignaient les nudités, fronça les sourcils et laissa en plan le pauvre Clarac, qui avait préparé de belles explications sur les maîtres antiques... » Joseph Bois.

*Les bienfaiteurs du musée du Louvre.*

Sur l'avis du comité consultatif et du conseil des musées nationaux, le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts vient d'arrêter de la manière suivante la première liste des donateurs ou missionnaires à inscrire sur les plaques destinées à commémorer ceux qui ont le plus concouru à l'enrichissement du musée national du Louvre :

*Donateurs.*

1799, général Bertrand Clauzel.
1903, chevalier J.-M. Azara.
1821, marquis Ch.-F. de Rivière.
1825, François Ier, roi des Deux-Siciles.
1829, gouvernement hellénique.
1838, S. H. le sultan Mahmoud II.
1844, P. Gillet.
1846, Mme veuve H. Jarre.
1849, Hippolyte Walferdin.
1851, J. Caignard de Saulcy. C.-Th. Magimel.
1852, Eugène Isabey.
1853, Pacifique Delaporte.
1854, comte A. Fournier-Sarlovèze.
1856, H. d'Albert de Luynes. Charles Sauvageot.
1860, vicomte Hippolyte de Janzé. Baron Emmanuel-Guillaume Rey.
1862, comte Michel Tyszkiéwicz.
1863, Frédéric Reiset.
1865, Mme veuve Troyon. L.-Ph. Guillemardet.
1869, Louis La Caze.
1870, Mme veuve Rivière.
1871, S.-M.-C. Mongé-Misbach.
1873, baron Gustave de Rothschild. Baron Edmond de Rothschild.
1875, M. et Mme Philippe Lenoir. Camille Corot.
1878, M. His de la Salle. Comte et comtesse Tanneguy-Duchâtel.
1880, vicomte Philippe de Saint-Albin.
1882, Mlle Juliette Courbet.
1883, Edouard Gatteaux. Adolphe Moreau. Familles Hauguet, Schubert et Millict.
1884, Maurice Constantini. M. et Mme Adolphe Thiers. École française d'Athènes. Aristide-Bey Baltazzi.
1885, baron et baronne Charles Davillier. Robert David d'Angers. Albert Goupil.
1887, Mme veuve Hartmann.
1888, Jules Maciet.
1889, Mme veuve E.-L. Sévène. P.-A.-J. Bareiller.
1890, Mme veuve L.-A. Pommery. Eugène Piot. Montenard. Horace-Paul Delaroche Comtesse de Sommariva, née Seillère.
1892, marquise Arconati-Visconti. Pau Mantz.
1893, Th. Girardeau.
1894, Ernest Grandidier. M. et Mme Edouard André.
1895, Louis Galichon. Louis Courajod.
1896, S. H. le sultan Abdul Hamid. Georges Rampin.

1897, J.-L. Leroux. Noël Bardac.
1898, Société des Amis du Louvre. Duc et duchesse de La Trémoïlle.
1899, Auguste Poirson.
1900, Paul Gaudin.
1901, comte Isaac de Camondo. Baronne Nathaniel de Rothschild. Baron et baronne Adolphe de Rothschild.
1902, Société française de gravure. Alfred de Vandeuil. Georges Thomy-Thiéry. Mlle Marguerite Stein.
1903, Mme veuve Ernest Meissonier. Paul Rattier. Maurice Cottier.
1904, Albert Bossy. Félix Doistau. M. et Mme Charles Gillot. Albert Kaempfen. Baron Arthur de Rothschild.
1905, S. A. I. la princesse Mathilde.

*Missionnaires ou explorateurs.*

1818, Fauvel.
1828-1829, Champollion.
1829, Abel Blouet. L.-J.-J. Dubois.
1842-1845, Philippe Le Bas. Commandant Ad.-H.-Al. Delamare.
1845, Paul-Emile Botta.
1850, J. Wattier de Bourville.
1850-1854, Auguste Mariette.
1852, Victor Langlois.
1860-1861, Ernest Renan.
1861, Léon Heuzey. Honoré Daumet.
1863-1866, Melchior de Vogüé. Eugène Duthoit.
1863, Charles Champoiseau.
1864-1865, Emmanuel Milier.
1872-1893, Olivier Rayet et Albert Thomas.
1873, Charles Clermont-Ganneau.
1874, Antoine Héron de Villefosse.
1877-1900, Ernest de Sarzec.
1880-1882, Edmond Pottier. Salomon Reinach. Alphonse Veyries.
1881, Paul Girard.
1884-1886, M. et Mme Dieulafoy.
1885, Charles Huber.
1895-1897, Alfred Foucher.
1897, Arthur Engel. Pierre Paris. Jacques de Morgan.
1902, Gaston Gros.

*Les catalogues des Musées nationaux*[1].

Au moment de la discussion de la loi des finances, la Chambre devra examiner un amendement qui vient d'être déposé et qui a le plus grand intérêt pour nos musées. Il s'agit de modifier les articles 54 et 55 de la loi du 16 avril 1895 et de permettre à la caisse des musées de faire rentrer dans ses recettes et dépenses normales le produit de la vente des catalogues et leur prix de revient. Déjà, en 1903, la loi a permis la confection et la vente des moulages. La disposition nouvelle aurait, en réalité, pour effet de remettre à la caisse des musées, c'est-à-dire au Conseil des musées, le soin de faire établir les catalogues.

Rien n'est plus désirable que ce nouveau régime. Tout le monde peut constater que le système aujourd'hui en vigueur n'a donné aucun résultat. L'affer-

1. La *Chronique des Arts* a publié, le 22 janvier 1910, cet article que nous tenons à reproduire, parce qu'il indique la seule solution possible d'une question très grave, celle des catalogues de nos Musées. Depuis longtemps, le bon vouloir des conservateurs est paralysé par l'impossibilité où ils se trouvent de faire imprimer des catalogues richement illustrés, comparables à ceux du British Museum ou de Berlin. De pareils livres se vendent assez mal, ils ne *rendent* pas ; il faut que les Musées eux-mêmes en fassent les frais. Ainsi, j'ai publié deux volumes du catalogue raisonné de Saint-Germain, mais l'un et l'autre au prix de sacrifices personnels considérables et sans percevoir, en échange de ces sacrifices, un centime de droits d'auteur. Quand le premier volume s'est trouvé épuisé — on le paye aujourd'hui trois ou quatre fois le prix marqué — j'ai proposé à deux éditeurs de le réimprimer. Réponse : oui, si vous supportez les frais de la réimpression. Un pareil régime est un défi au bon sens. Il est le résultat de conventions conclues, il y a longtemps, par un fonctionnaire qui ne savait pas son métier. Aujourd'hui, il ne s'agit plus de trouver des éditeurs assez fous pour perdre de l'argent, mais de leur fournir, en vue de publications scientifiques, l'argent nécessaire, qui est loin de faire défaut. S. R.

mage des catalogues pratiqué chez nous apparaît, après expérience, comme onéreux pour l'Etat, obligé par ses conventions de racheter un grand nombre d'exemplaires invendables, et d'autre part, ni le public ni les savants n'ont à leur disposition autant de bons catalogues que d'autres musées en montrent. Il y a là une situation ancienne à liquider, en même temps qu'il convient de préparer l'avenir.

Si la loi autorise l'innovation prévue par l'amendement, le Conseil des musées pourra aisément, sur les huit cent mille francs disponibles de la caisse des musées, prendra chaque année une dizaine de mille francs pour la rédaction et l'impression des catalogues. Il est fort possible, d'ailleurs, que ces catalogues, bien faits par les conservateurs dans les attributions de qui ce soin rentre naturellement, paient leurs frais. Mais si, d'aventure, ils ne les paient pas, le prélèvement modique fait sur la caisse des musées sera compensé par les plus sérieux avantages. L'exemple de l'Allemagne, et, plus encore, celui de l'Angleterre nous font connaître de quel profit sont pour l'étude et pour la formation du goût ces séries de catalogues, les uns scientifiques, les autres populaires, qui contribuent chacun dans leur genre à une connaissance plus précise des musées et de ce qu'ils contiennent. Il existe chez nous d'excellents catalogues ; mais ils sont une rareté. Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des arts et à l'éducation esthétique du public souhaiteront le succès d'une initiative qui est destinée à rendre à nos musées un véritable service [1].

*Le Nouveau Musée des Beaux-Arts de Boston.*

L'inauguration du nouveau « Museum of Fine Arts » de Boston, qui a eu lieu le 15 novembre dernier, marque une date importante dans l'histoire de la rénovation des musées : c'est peut-être, parmi les musées modernes, celui qui remplit le plus parfaitement sa triple fonction de dispensateur de jouissance artistique, de laboratoire scientifique et de foyer d'éducation populaire.

Depuis une dizaine d'années, le vieux musée de Copley Square, qui avait débuté très modestement, en 1876, avec une demi-douzaine de tableaux, de sculptures et de tapisseries, ne suffisait plus à contenir l'afflux des donations et des legs. Comme il lui était matériellement impossible de s'étendre, les *trustees* décidèrent en 1899 de chercher un autre emplacement et jetèrent leur dévolu sur un vaste terrain de 10 acres à l'ouest de la ville. Après une enquête approfondie de plusieurs années dans les principaux musées d'Europe, les plans du nouveau musée furent arrêtés et l'exécution en fut confiée à un architecte d'un goût très sûr, M. Guy Lowell.

Renonçant au trompe-l'œil des façades emphatiques, l'architecte s'est préoccupé uniquement, de concert avec les conservateurs des différents départements, de disposer les œuvres d'art de la façon la plus rationnelle. Sa façade, conçue dans le style classique, est d'une extrême simplicité et ne doit son effet monu-

1. L'initiative dont il est question, prise à la Chambre des Députés par M. Théodore Reinach, a trouvé faveur auprès du sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts et du Parlement. Il ne reste qu'à faire passer dans la pratique les désirs qui ont été exprimés et approuvés. S. R.

mental qu'à son ampleur. Deux pavillons en avant-corps qui encadrent l'entrée principale rompent la monotonie de la construction et lui donnent un aspect à la fois majestueux et accueillant. Le plan général est si habilement conçu, que tous les départements du musée pourront s'agrandir au fur et à mesure des besoins sans rompre la symétrie et l'homogénéité de l'ensemble.

Les principes qui ont présidé à l'aménagement des locaux avaient déjà été formulés antérieurement par les théoriciens, mais jamais sans doute ils n'avaient été appliqués avec une méthode aussi rigoureuse.

Les différents départements sont entièrement indépendants les uns des autres, et constituent chacun un musée à part qui se suffit à lui-même. Pour éviter l'encombrement des œuvres d'art, si préjudiciable à la jouissance artistique et à l'étude, on a divisé les collections en deux séries : les chefs-d'œuvre sont exposés à l'étage principal; les autres œuvres, qui présentent surtout un intérêt historique ou documentaire, sont emmagasinées au rez-de-chaussée, à proximité des cabinets des conservateurs et des bibliothèques spéciales. Le visiteur ordinaire se contentera de parcourir les « galeries d'exposition »; le curieux et l'érudit, désireux de poursuivre leurs investigations, n'auront qu'à descendre à l'étage inférieur dans les « galeries de réserve » et les salles de travail [1].

La lumière est partout distribuée à profusion : elle est savamment captée, dosée et dirigée de façon à mettre les différents objets en valeur.

Les moindres détails de l'installation témoignent d'un esprit pratique et d'un souci du confort des visiteurs inconnus dans les musées européens. De chaque côté du grand vestibule d'entrée se trouvent des vestiaires, des *lavatories*, une salle d'attente avec des cabines téléphoniques, un restaurant, une salle de vente des catalogues et des photographies, où l'on peut consulter tout à son aise les publications du musée. Des jardins fleuris font au musée un cadre de verdure et invitent les visiteurs à détendre leurs yeux et leurs cerveaux surmenés.

Dans les cinq départements principaux du musée qui sont consacrés respectivement à l'art égyptien, à l'art grec, aux peintures, à l'art décoratif, à l'art chinois et japonais, les œuvres sont classées dans l'ordre chronologique et convenablement espacées. La mise en scène est d'une extrême sobriété, sauf dans le département japonais, le plus riche du musée, où l'on s'est efforcé d'évoquer discrètement, par des colonnes et des consoles en bois sculpté, l'atmosphère des temples de Nara et de Kioto.

Au musée proprement dit se rattachent plusieurs annexes qui ne devraient manquer nulle part : une vaste bibliothèque d'histoire de l'art, des collections de photographies et de moulages, une salle d'expositions temporaires, et deux salles de conférence qui peuvent être utilisées, à l'occasion, pour donner des concerts.

L'ambition des conservateurs (*curators*) du musée de Boston est de faire du musée moderne une sorte de « palais de l'imagination pour le peuple », aussi

1. V. notre travail : *Les Musées américains* (*Revue de synthèse historique*, décembre 1909).

vivant et aussi rayonnant que l'École, qui donne une discipline aux esprits et que l'Église, qui imprime une direction aux consciences. Les musées américains ne se contentent pas, comme la plupart des musée d'Europe, d'être de mornes refuges pour les heures de désœuvrement, des nécropoles qui recueillent les épaves du passé : ils prétendent exercer une action morale et éducatrice dans l'État et dans la cité. Tout est mis en œuvre pour attirer, pour retenir la foule indifférente ou ignorante et l'initier à la jouissance artistique. La vieille Europe aurait intérêt à s'inspirer, à cet égard, de l'exemple américain pour réveiller les musées de leur sommeil léthargique et tranformer ces instituts de conservation en foyers de progrès et de vie.

(*Chronique des Arts.*) Louis Réau.

* * *

Dans la *Nation* du 18 nov. 1909, on lit un long article de M. M(ather) sur l'inauguration du nouveau musée de Boston (15 nov. 1910). L'auteur y décrit le bas-relief célèbre, mais encore inédit, qui a passé de la collection Boncompagni (Ludovisi) à Rome aux mains de M. Warren et, de là, au Musée de Boston. C'est le pendant du « trône » Ludovisi, lequel est aujourd'hui au Musée des Thermes ; il paraît qu'il y avait autrefois, à la villa Ludovisi, deux « trônes » ornés de reliefs, découverts au même endroit vers 1886. Les reliefs du « trône » de Boston représentent : 1° Un génie nu, ailé, tenant une balance, dans les plateaux de laquelle sont deux petites figures d'allure athlétique ; 2° Une figure assise, sur la gauche, levant la main avec un geste de deuil, tandis qu'une autre figure, qui lui fait face, est assise avec une expression calme ; 3° Sur les côtés, un éphèbe nu jouant de la lyre et une vieille femme tenant un bâton (?). L'exécution de ces reliefs est très délicate ; elle fait songer, nous dit-on, à la plus belle période de la Renaissance et à l'art de Rodin (?). J'ai vu des photographies de ces reliefs, qui doivent paraître dans le recueil d'Arndt-Bruckmann. Ils soulèveront sans doute de vives discussions, comme le premier « trône » Ludovisi lui-même.

S. R.

*La statue d'Antium.*

A la suite de l'hypothèse nouvelle émise par Mme Strong et par M. Simonetti (voir la *Revue* de nov.-déc., p. 472), les archéologues se sont divisés en deux camps. Un des premiers à s'exprimer en faveur du « changement de sexe » fut M. P. Hartwig (*Die Woche*, 15 janvier 1910) ; il revendiqua même l'honneur d'avoir communiqué cette opinion à M. Simonetti, au cours d'une conversation à Rome (p. 86). Mais le vénérable Comparetti, qui, tout récemment, voulait reconnaître dans la *fanciulla* une *Cassandre*, a protesté avec une vivacité amusante : « *Povera fanciulla d'Anzio ! Non contenti di averle dato tutte le interpretazioni possibili, ora vogliono addirittura farla passare per un giovanotto e, suprema ingiuria, per un giovanotto privo dei suoi attributi virili... Ma non hanno occhi per scorgere la delicatezza di quel collo, di quel seno, di quel corpo divino !... Creda a me, è una sciocchezza... Il maschietto d'Anzio ! Non e con-*

*ccsso prenderlo nel serio... Io sono, per abitudine, severissimo nello affermare. Sono vecchio ; non ho quindi ambizioni da far valere... Eppure nel caso della statua d'Anzio, e di Cassandra, sento di potere affirmare*[4] ». Que c'est beau, en archéologie, de pouvoir affirmer quelque chose! Mais qu'il est aisé aussi d'affirmer à tort !

Bien entendu, le peuple innombrable des touristes a défilé devant la mystérieuse statue[2] ; le fait qu'on l'a payée si cher ne la recommande pas moins à l'admiration. Comme l'a écrit un journaliste italien : *Il prezzo d'un opera d'arte e sempre per il pubblico il più valido simbolo del pregio.* Mais l'opinion commence à se faire jour que ce marbre a été trop bien payé, sous la pression d'une menace d'exportation un peu singulière. S. R.

*
* *

Cette controverse a trouvé un écho au Parlement italien, comme on le voit par une correspondance adressée au *Temps* (10 mars 1910).

Rome, février.

« Je vous ai raconté naguère les péripéties héroï-comiques de la statue d'une fille de Niobé qui a failli enflammer la guerre entre les deux plus grandes cités d'Italie, et dont la municipalité de Rome réclame la propriété devant les tribunaux.

Et jadis je vous contai les aventures de la statue d'Anzio, que l'État paya plus d'un demi-million, alors que beaucoup de jurisconsultes soutenaient qu'ayant été trouvée sur la plage, elle était, par le fait, du domaine public.

Cette statue d'Anzio, que ses admirateurs du début attribuaient à Praxitèle, et qu'un attentif examen a démontré ne pas remonter plus haut que la décadence impériale, vient de donner lieu, cette semaine, à un débat en plein Parlement. M. Luciani a reproché à l'Etat d'avoir payé beaucoup trop cher une statue d'origine et de beauté douteuses, si douteuses qu'on ne sait même encore si elle représente un homme ou une femme, et que les uns y voient une Muse grecque, les autres un prêtre gaulois[3].

Le sous-secrétaire d'État aux beaux-arts, M. Lucifero, a répondu que la statue, malgré ses détracteurs, était, quelle que fut son époque, d'un intérêt incontestable pour les artistes, et que sous peine de la voir émigrer en Amérique, l'Italie a été forcée de la payer un prix égal à celui qu'offrait la concurrence étrangère.

1. *Tribuna*, 6 janvier 1910.

2. « *I dotti stanno guardando davvicino, esaminando, confrontando e dolendosi che la fanciulla d'Anzio sia di marmo; perche se non lo fosse, i mezzi di accertament* » *sarebbero a portata di mano di tutti, anche di un vecchio archeologo.* » (*Il Messagero*, 7 janvier 1910.) Ce qu'on a écrit de plus joli en Italie, au sujet de la controverse pendante, l'a été en vers latins par M. Savignoni ; il suppose que Mme Strong a fait un garçon de la *fanciulla* par jalousie de sa beauté et de ses succès. — *Giovinetta*, affirme aussi M. Mariani (*Bull. Comm.*, 1910, fasc. 3).

3. Amusante erreur ; il s'agit d'un prêtre de Cybèle, *Gallus*.

Ainsi donc, voilà deux fois, en l'espace d'un mois, mise au premier plan de l'actualité cette question, toujours passionnante en ce pays, de savoir ce que va devenir un chef-d'œuvre des temps antiques exhumé du sol italien.

Un jour, c'est la Niobide qu'on redoute de voir passer en Allemagne par l'intermédiaire d'une banque aux capitaux étrangers; un autre jour, c'est la statue d'Anzio qu'on dispute à l'Amérique à coup de centaines de mille francs; jadis, c'étaient les trésors de Boscoreale; demain, ce seront ceux d'Herculanum ou de Sybaris. Bref, il n'y a pas d'année où quelques fouilles secrètes ou quelques accidentelles trouvailles, accomplies par des particuliers ou des étrangers, ne fassent craindre aux lettrés et aux artistes d'Italie l'exode des trésors gardés par la terre.

Et dès lors, un problème se pose, que quelques journaux commencent à formuler nettement : Est-il admissible que les chefs-d'œuvre de l'art gréco-romain, héritages de l'ancienne civilisation latine, lesquels furent enfouis dans le sol pour échapper aux ravages des invasions, puissent devenir, après quinze ou vingt siècles, des objets de propriété privée, et soient livrés à des marchandages entre l'État et les vendeurs d'antiquités? »

*Niobé entre deux syndics*[1].

Ce personnage mythologique n'en a pas fini avec les malheurs. Et l'infortunée communique à tous ceux qui l'approchent ses disgrâces légendaires.

Il y a quelque temps une statue de Niobé était découverte à Rome, dans un terrain appartenant à une banque. Celle-ci a décidé de placer la statue dans le hall de son établissement de Milan. La municipalité de Rome a protesté et a obtenu la mise sous séquestre de la statue qu'elle revendique en vertu des lois empêchant l'émigration des œuvres d'art. Le syndic, M. Nathan, et M. Podrecca, conseiller municipal, sont partis pour Milan pour faire valoir cette réclamation et se faire remettre la statue déposée au château de Sforza.

La municipalité de Milan a protesté, disant que Milan n'était pas une cité barbare, et s'est opposée à la remise de la statue. Les syndics de Milan et de Rome, une fois en présence, ont échangé d'aigres observations. La discussion s'est prolongée et s'est envenimée. Une foule composée d'étudiants massés au dehors a fait une manifestation hostile contre MM. Nathan et Podrecca. A sa sortie, M. Nathan, bousculé, a roulé dans la neige. Un étudiant a jeté un livre à la tête de M. Podrecca.

L'opinion publique milanaise est indignée de la prétention de la municipalité de Rome de s'approprier une statue appartenant à la banque milanaise en question. Dans une réunion publique, on a proposé de répondre à ces mauvais procédés en boycottant l'exposition de Rome en 1911.

M. Louis Hautecœur, dans la *Chronique des Arts* (1910, page 46), ajoute ce qui suit :

« Le syndic Nathan s'est rendu à Milan ces jours derniers, accompagné de M. Podrecca, qui voulut bien éclairer les journaux sur les causes de leur mis-

1. *Le Temps*, 2 février 1910.

sion : « La Banque Commerciale », dit-il, « n'offre aucune garantie pour la conservation de la statue ; n'est-elle pas constituée avec des fonds étrangers ? Ne peut-elle pas, dès lors, susciter un acquéreur fictif et forcer l'État, qui ne voudrait pas consentir au départ d'une telle œuvre, à la payer un prix énorme ? » C'est parfaitement clair : un tribunal peut donc prendre un arrêté pour conjurer une simple possibilité. Les Milanais se sont indignés, et quand M. Nathan s'est présenté au château Sforza, il fut accueilli par des boules de neige et les cris de : « A bas Rome ! » Le sénateur Beltrami refusa de livrer la statue, déclarant le séquestre illégal ; le même jour fut prononcée la sentence du tribunal de Milan sur la demande de levée de séquestre faite par la Banque Commerciale. Le tribunal milanais, pour concilier les plaideurs, déclare, d'une part, le séquestre légal, mais ajoute spirituellement que sa seule fin étant de mettre la statue en sûreté, il y a lieu de la laisser au château Sforza aux soins du sénateur Beltrami.

« M. Nathan prétend avoir sa revanche, et voici que l'on annonce que la commune de Rome assigne la Banque Commerciale non plus seulement en qualité de séquestre, mais pour défendre des droits qu'elle vient de se découvrir à la propriété de la *Niobide*. Le 14 juin 1906, le ministère de l'Instruction publique ne fut avisé de la découverte de la statue qu'après son transport dans un *villino* voisin. Or, d'après quatre ouvriers, la *Niobide* ne se trouvait point dans le terrain de la Banque Commerciale, mais au fond d'une niche en retrait sous la Piazza Sallustiana, donc sous un sol communal. Les journaux romains qui s'indignaient justement du violent accueil réservé à M. Nathan chantent maintenant victoire. Le *Messagero* consacre à la question toute sa page de tête ; le Conseil municipal félicite son syndic de sa belle conduite et M. Nathan, honni il y a quinze jours par les artistes, fait aujourd'hui figure de défenseur des arts. »

### *Le bronze de Némi.*

*L'Evening Express* ayant raconté que le roi d'Angleterre avait vu et admiré la statue en bronze de Némi publiée dans un précédent fascicule de la *Revue* (pl. XI-XII), un anonyme a trouvé bon, dans le *Corriere della Sera* (7 janvier 1910), de mettre en doute non seulement la provenance, mais l'authenticité de cette figure. Quant à la provenance, MM. Spink ont des documents qu'ils ne m'ont pas montrés et qu'ils remettront seulement à l'acquéreur éventuel ; c'est l'effet des lois italiennes contre l'exportation des antiquités. Quant à l'authenticité, elle ne peut sembler douteuse à ceux qui ont vu l'original ; tel n'est pas le cas du rédacteur du *Corriere* qui, ne sachant rien d'ailleurs sur l'histoire de cet objet, a perdu une bonne occasion de se taire.

S. R.

### *Le relief de Corstopitum* (*Revue, 1909, II, p. 468*).

Nous recevons la lettre suivante :

*Bruxelles*, 12 *février* 1910.

« Le bas-relief de Corstopitum que vous avez reproduit dans le dernier

n° de la *Revue* est, comme vous le dites, un des morceaux de sculpture les plus intéressants qu'on ait mis au jour en Angleterre. Il avait déjà attiré mon attention lors de la première publication par Haverfield. A mon avis, il ne représente certainement pas Bellérophon. J'ai hésité entre un empereur divinisé, emporté au ciel par un cheval ailé comme il l'est d'ordinaire par un aigle, ou le dieu solaire monté sur Pégase. Mais, à la réflexion, la seconde interprétation me paraît de beaucoup la plus probable. Pégase figure à côté d'un buste de *Sol* sur un bas-relief mithriaque de la collection Torlonia (*Mon. myth. Mithra*, t. II, n. 8, fig. 20; cf. t. I, p. 106). De plus, une série de monnaies de Gallien nous montrent un Pégase s'élevant en l'air avec la légende *Soli cons(ervatori) Aug(usti)*. [Cohen, V², p. 436, n°ˢ 978-981.] Cette monture doit être prêtée au dieu solaire en vertu de croyances orientales qui nous sont inconnues. Une terre cuite de Byblos (la provenance est certaine), conservée au Musée du Cinquantenaire à Bruxelles, représente un guerrier, en costume asiatique, monté sur un cheval ailé semblable au Pégase grec.

« Quant aux Dioscures, dont un seul est conservé et qui se trouvaient à droite et à gauche du personnage principal, leur présence s'explique aisément par l'interprétation symbolique qu'on donnait de ces héros. Les deux Tyndarides qui, suivant la mythologie, participaient alternativement à la vie et à la mort, étaient devenus, aux yeux des théologiens, les personnifications des deux hémisphères célestes (*op. cit.*, t. I, p. 85, n. 10). On les voit ainsi placés des deux côtés du soleil, qui parcourt successivement les deux moitiés du ciel, par exemple sur une plaque estampée trouvée à Rome qui appartient au culte de Sabazius (Saglio, *Dict.*, s. v. *Sabazius*, p. 930).

« Encore un détail. Le cavalier étend la main droite ouverte : c'est un geste de bénédiction ou de protection très habituellement prêté à *Sol*, notamment sur les monnaies impériales.

« Si ces observations vous paraissent avoir quelque valeur, publiez-les dans la *Revue*. Vous avez sans doute, en reproduisant le fragment de Corstopitum, voulu exercer la sagacité des théologiens du paganisme[1].

« Cordialement à vous,

« Franz Cumont. »

1. Il est dangereux, en Belgique, d'être un « théologien du paganisme » et peut-être le plus éminent de tous, comme l'est M. Cumont depuis la mort de son maître Usener. Témoin ces lignes que je découpe dans la *Flandre libérale* du 13 février 1910 :

« M. Fr. Cumont, professeur d'histoire à l'Université de Gand, vient de donner sa démission dans des conditions qui feront, certainement, du bruit dans tout le pays. M. Fr. Cumont, qui est une célébrité européenne, et qui professe déjà plusieurs cours d'histoire à notre Université, avait sollicité de remplacer M. de Ceuleneer, qui donne le cours d'histoire romaine, et qui a demandé sa retraite. Quoique désigné à l'unanimité par la Faculté, M. Fr. Cumont, dont un livre célèbre n'a point, paraît-il, l'approbation du parti clérical, s'est vu refuser la succession de M. de Ceuleneer. Dans ces conditions, M. Cumont n'a pas hésité à donner sa démission de tous les cours ».

Les étudiants de Gand ont fait une ovation à M. Cumont et ont adressé une

*Les Bêtes au Théâtre.*

Il s'agit, bien entendu, des bêtes dont parlait Labiche, lorsqu'il disait : « Je vais à la campagne, pour voir de vraies bêtes. » Sans doute, il n'est pas indiscret d'affirmer que la pièce nouvelle de M. Edmond Rostand, *Chantecler*, met en scène une basse-cour, où l'on ne voit que des animaux à quatre pattes et des volatiles, et jamais la fermière ou une servante : c'est l'épopée d'un poulailler. Un proverbe italien dit : « Le monde entier est comme notre village. » M. Rostand va plus loin : « Le monde entier, dit-il presque, est comme un poulailler ».

Peut-être est-il intéressant de rechercher si c'est la première fois que les poètes usent de l'organe des animaux pour dire son fait à l'humanité.

Est-ce à nos lecteurs que nous apprendrons qu'un poète grec, nommé Aristophane écrivit trois pièces où les bêtes interviennent, *les Grenouilles*, *les Guêpes* et enfin et surtout *les Oiseaux*, son chef-d'œuvre?

Deux Athéniens, Pisétaire et Evelpide, las d'habiter une ville où l'on plaide du matin au soir, vont trouver les oiseaux où on les trouve, dans les taillis, dans les rochers. Convoqués par la huppe, ceux-ci se rassemblent en piaillant. L'amitié faite, on bâtit une ville dans les nuages, entre ciel et terre, et on l'appelle Nèphélococcygie. De chez les hommes arrivent successivement un prêtre, un poète, un devin, un géomètre, un sycophante, etc., alléchés par l'espoir d'exercer leur industrie dans la nouvelle ville ; les coups de bâton de Pisétaire les renvoient tous d'où ils viennent. De chez les dieux on voit venir Isis, Prométhée, Poseidon ; Héraclès, qui a toujours faim, et Triballe, chargés de négocier. Grâce à la gourmandise d'Héraclès et à la bêtise de Triballe, Pisétaire a l'avantage. Nèphélococcygie n'a rien à craindre, et Pisétaire, prenant à Zeus la Royauté pour en faire sa femme — ce qui est piquant chez cet ex-révolutionnaire, chef élu par acclamation de toutes les républiques des oiseaux — devient le maître du monde.

On a des renseignements détaillés sur la façon dont étaient construits les théâtres antiques, sur les décors, sur la machinerie, sur les danses et les chœurs ; on n'en a guère sur les costumes des acteurs. Aussi bien, dans nos classes, nos maîtres ne s'inquiétaient guère que du mérite littéraire des œuvres qu'ils nous faisaient traduire. De nos jours, on s'occupe davantage du bibelot.

Comment les personnages de la comédie étaient-ils vêtus? Comment étaient figurés les oiseaux qui paraissent dans *les Oiseaux* d'Aristophane ? J'ai demandé ces choses au doyen de la faculté des lettres, M. Alfred Croiset, qui a publié, avec son frère, le plus récent ouvrage sur la littérature grecque Il m'a répondu :

« Cher monsieur,

« Nous sommes assez mal renseignés sur les costumes de la comédie ancienne, c'est-à-dire sur celle du v^e^ siècle et d'Aristophane, surtout en ce qui concerne les représentations d'oiseaux, de guêpes, etc.

pétition au gouvernement, le priant de refuser la démission du savant professeur. — S. R.

« Les scoliastes en disent peu de chose, et les monuments figurés se rapportent, en général, à la comédie nouvelle, celle de Ménandre. Ce que nous savons de plus net, à cet égard, résulte des indications fournies par le texte d'Aristophane. Il n'est pas douteux que le costume de certains acteurs ou choreutes ne les fît ressembler à d'énormes caricatures qui provoquaient le rire et les faisaient plus ou moins reconnaître pour ce qu'ils étaient censés représenter. Par exemple, le Psurdartabas, des *Acharniens*, les charbonniers qui formaient le chœur, ou encore les guêpes, à la taille fine, avec un long aiguillon; puis les divers oiseaux qui se différencient les uns des autres. Les Nuées ont aussi un costume spécifique. Je ne parle pas des grenouilles, qu'on entendait, mais qu'on ne voyait pas, semble-t-il. Quoi qu'il en soit, rien de précis sur tout cela.

« Mais l'opinion la plus vraisemblable est que ces grosses charges, comme tout le théâtre d'Aristophane, visaient bien moins à un réalisme exact qu'à une fantaisie bouffonne et à une ressemblance approximative. C'est l'impression qui paraît se dégager du texte. Je pourrais vous renvoyer à des ouvrages allemands, mais vous n'y trouveriez, je crois, pas grand'chose de plus que les trop brèves indications que je suis réduit à vous donner faute de documents.

« Croyez à mes sentiments très dévoués.

« Alfred Croiset. »

D'autre part, M. Maurice Croiset, avec qui j'ai causé de la question, n'a pu que me confirmer les déclarations fraternelles. Nous avons relu ensemble *les Oiseaux*. Nous avons vu qu'Evelpide dit au roitelet : « Apollon! quelle largeur de bec! » et lorsque la huppe entre, Evelpide s'écrie : « Quel est cet animal? Quel plumage! Qu'est-ce que cette triple aigrette? » La huppe répond : « Me raillez-vous pour mon plumage? » Evelpide ajoute : Ce n'est pas de toi que nous nous moquons : c'est ton bec qui nous paraît drôle. » Evelpide demande encore : « Quel est celui-ci?... Il est fort joli avec ses ailes rouges comme la flamme. — C'est le flamant. » Tous les oiseaux arrivent successivement. « On ne voit plus l'entrée de la scène, dit Evelpide, tant ils volent serrés. » Le chœur des oiseaux répète : « Popopopopoï! Tititititi... » Voilà, à peu près, toutes les indications à trouver dans le texte : c'est peu.

Les éditions anglaises des *Oiseaux* d'Aristophane font précéder la pièce d'une planche en couleurs qui représente le dessin fait sur un vase du musée Britannique : c'est celui que nous reproduisons ici (fig. 1)[1]. Les figures sont en noir sur fond rouge. Le groupe comprend trois figures masculines, *aulétès* jouant de la flûte, et deux mimes qui dansent. Ils semblent être habillés d'un vêtement ajusté, sur lequel est attachée la peau d'une bête. Sur leur tête sont des crêtes de coq, dont la couleur rouge est assortie à celle de la barbe; des ailes faites de plumes sont adaptées à leurs bras et une huppe de plumes jaillit de chaque genou.

Est-il possible d'établir un rapport entre *les Oiseaux* d'Aristophane et les personnages figurés sur le vase et d'imaginer qu'ils sont là pour repré-

1. Voici, sauf erreur, une des premières peintures céramiques — sinon la première — qu'ait reproduite un journal quotidien en France.

senter le chœur de la pièce ? La date du vase, que l'on a établie scientifiquement, ne permet pas ce rapprochement : il est d'un siècle plus vieux qu'Aristophane. Vingt ans avant Aristophane, un poète comique, Magnès, écrivit aussi une pièce intitulée *les Oiseaux*. Le vase est encore plus ancien que celle-ci.

Le vase représente, en réalité, non pas le chœur d'une pièce commique, mais une de ces danses rustiques d'où est né le chœur de la comédie et où les danseurs se travestissaient. Lorsque Aristophane fit un chœur de guêpes ou d'oiseaux, c'était pour les auditeurs chose familière. On peut donc supposer que les costumes des acteurs et du chœur des *Oiseaux* ressemblaient à ceux des danseurs du vase, avec des perfectionnements.

DANSEURS GRECS A TÊTES DE COQS
(Vase du musée Britannique)

« Produire des animaux réalistes, dit le commentateur anglais, comme dans les pantomines modernes, aurait été étranger aux idées grecques. Les ailes et la crête suffisaient largement à indiquer un coq ; et les grenouilles, guêpes et autres étaient imitées par des moyens également simples... Cependant, les masques devinrent graduellement de plus en plus réalistes. Le roitelet et la huppe avaient des becs énormes et le rossignol avait un masque au bec très pointu. »

Ajoutons qu'il y a aussi au musée Britannique un vase qui donne une théorie de jeunes filles dansant une danse d'oiseaux ; mais elles n'ont pas de masques et les ailes sont représentées par l'extrémité de leur vêtement qu'elles tiennent dans la main.

Voilà tout ce que nous savons ou pouvons imaginer sur les coutumes des « oiseaux » d'Aristophane. Dans deux mille ans, nos descendants seront certainement mieux renseignés sur les « coqs » de M. Edmond Rostand.

ADOLPHE ADERER.

(*Temps*, 18 janvier 1910.)

### *Encore les « Monumenti Antichi ».*

La série des *Monumenti Antichi* publiés par l'Académie des Lincei (13 vol.). est annoncée par l'éditeur Hoepli au prix de 941 lires. Mais il ne faut pas croire toutes les annonces de librairie. J'ai sous les yeux un télégramme de l'éditeur

qui, en réponse à une commande de la série, répond qu'elle n'existe pas en magasin, qu'elle est même à peu près introuvable. Existerait-il, en revanche, un *trust* américain qui aurait mis la main sur les *Monumenti Antichi* pour rançonner les pauvres bibliothèques? Elles feraient bien de songer à se défendre, au lieu de me confier leurs doléances.

S. R.

*Le Banquet Hülsen.*

Un comité international s'étant formé à Rome pour offrir un banquet d'adieu à M. le professeur Christian Hülsen, cette solennité a eu lieu le 28 novembre 1909; il en reste, comme souvenir, une charmante plaquette contenant les discours prononcés à cette occasion et ornée d'un excellent portrait du savant ainsi fêté. Les orateurs ont été M. de Bildt, ministre de Suède; Mme N. Helbig; le ministre de l'Instruction Publique d'Italie, M. Rava, et M. Hülsen lui-même; il serait trop long de citer les convives, parmi lesquels plusieurs savants allemands sans situation officielle, MM. Amelung, Haseloff, Hauser, Helbig, Loewy, Noack, Pollak, Vitzthum (je nomme les Autrichiens et les Allemands ensemble). Le monde officiel allemand était représenté par le ministre prussien auprès du S. Siège et par un conseiller de légation. Le personnel des grandes écoles était presque au complet : M. et Mme Carter (États-Unis), M. Ashby et Mme Strong (Grande Bretagne), Mgr Duchesne (France), M. Kehr (Institut prussien d'histoire), M. Pastor (Institut autrichien d'histoire). Aux palais ainsi représentés par leur *padroni*, il ne manquait que celui des *ragazzi* au Capitole.

S. R.

*La mission Pelliot.*

En 1889, un Anglais, le capitaine Bower, achetait à Koutchar, en plein Turkestan chinois, un manuscrit d'écriture hindoue. Quelques années après, M. Fernand Grenard, aujourd'hui consul de France, et qui prenait alors la direction de la mission Dutreuil de Rhins après la mort de son malheureux chef, rapportait de Khotan le plus ancien manuscrit hindou connu jusqu'à ce jour. Puis le consul russe à Kachgar, M. Petrovsky, acquérait d'autres documents, Sven Hedin découvrait les villes ruinées du Tâgla-Makan; en pleine Asie Centrale se révélaient d'importants vestiges d'une ancienne civilisation bouddhique.

Dans la région de Tourfan, les manuscrits sortaient littéralement de terre : les habitants en collaient les feuillets à leurs fenêtres en guise de carreaux. Le Russe Klemenz, puis le docteur Stein, puis les Allemands Grünwedel et von Lecoq, découvrirent dans les mêmes régions des textes non seulement bouddhiques, mais manichéens. Une nouvelle et vaste province archéologique, riche en indications précieuses pour l'histoire des religions, s'ouvrait devant les chercheurs. La France entra en ligne.

Sur l'initiative de M. Sénart, membre de l'Institut, une mission scientifique, placée sous la direction de M. Pelliot, professeur de chinois à l'École française d'Extrême-Orient, fut envoyée en Asie Centrale. M. Pelliot s'adjoignit le doc-

teur Vaillant, médecin de l'armée coloniale, et M. Nonette, photographe professionnel. Le comité de l'Asie française, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le ministère de l'instruction publique, l'Académie des sciences, la Société de géographie commerciale, MM. Robert Lebaudy, le prince Roland Bonaparte, le duc de Loubat, M. Sénart avaient procuré les ressources nécessaires. C'est ainsi que devaient être couvertes les dépenses de la mission, qui s'élevèrent à 150.000 francs environ.

La tâche de cette mission fut rude : plus de 3.000 kilomètres de levés topographiques, dressés par le docteur Vaillant, détaillent son itinéraire à travers le Turkestan chinois. Environ vingt-cinq points astronomiques, obtenus par des occultations pour la longitude, pourront être calculés. La carte des régions parcourues pourra être établie avec une approximation de 400 mètres en latitude et d'un kilomètre en longitude.

Le voyage s'est effectué à cheval entre Andidjan, au Turkestan russe, et Tchong-Tchéou, sur la ligne Pékin-Hankéou. Entre Och et Kachgar, en franchissant le Taldyk-Davan à près de 4.000 mètres d'altitude, tous les bagages durent être transportés à dos d'animaux. A partir de Kachgar, on put reconstituer un convoi de charrettes pour le gros des bagages; parfois alors la mission, durant des semaines et même des mois, abandonnait ce convoi, laissé à la garde d'un seul cosaque. En été, la température montait à 40 degrés, le sable était brûlant; en hiver, elle descendait à 35 degrés au-dessous de zéro. Jamais pourtant les fouilles et les études ne furent interrompues.

La moisson récoltée par ce travail persévérant a été abondante. Non seulement les collections rapportées par le docteur Vaillant enrichissent les séries du Muséum pour des pays dont celui-ci ne possédait à peu près rien, mais encore les naturalistes ont déjà déterminé, parmi les petits mammifères, les insectes, les oiseaux, les plantes, des espèces absolument nouvelles. Le docteur Vaillant rapporte de plus des documents anthropologiques nombreux, photographies, mensurations et crânes.

Mais c'est surtout au point de vue archéologique et bibliographique que les recherches ont été fructueuses. La mission rapporte de Touen-Houang des statues de bois, des peintures sur soie, antérieures au XI^e^ siècle, des bronzes archaïques datant du V^e^ siècle avant notre ère au V^e^ siècle de celle-ci, acquis à Si-Ngan-Fou; sans compter les collections photographiques. Les acquisitions de manuscrits ont également dépassé l'attente. A Touen-Houang, la mission a pu se procurer toute une bibliothèque : un manuscrit nestorien, des imprimés datant du VII^e^ siècle et des estampes sur bois ayant la même date et la même origine, 30 000 volumes qui complètent le fonds chinois de la Bibliothèque nationale et dont la plupart étaient inconnus, non seulement en Europe, mais en Chine.

Leur découverte causa même une sensation profonde parmi les lettrés de Pékin. Détail à la fois pittoresque et significatif : ceux-ci accoururent chez M. Pelliot pour voir les quelques pièces qui n'avaient pas encore été expédiées, et constituèrent une sorte d'association pour faire les frais de *facsimile* en dimensions originales d'un grand nombre de manuscrits importants pour la littérature et l'histoire chinoises. (*Le Temps*, 9 nov. 1909.)

*A propos de l'Athéna Lemnia.*

Dans les *Oesterreichische Jahreshefte* de 1909, M. Amelung a réuni des arguments intéressants, sinon décisifs, contre l'identification de l'Athéna Lemnia de Phidias avec la statue reconstituée par Furtwaengler à l'aide d'un torse de Dresde et d'une tête de Bologne. M. Sauer ayant porté la question à la connaissance des lecteurs de la *Gazette de Francfort*, M. Waldstein a cru devoir écrire à cette feuille pour revendiquer ses « droits de priorité »[1]. Je traduis littéralement quelques lignes : « M. le professeur Sauer a rappelé quelques doutes émis antérieurement par des savants allemands. Il aurait pu (ce que font trop rarement peut-être les savants allemands) franchir, avec ses citations, les frontières de l'Allemagne; il aurait alors trouvé que chez nous, en Angleterre, mes deux collègues Gardner ont depuis longtemps exprimé des doutes justifiés sur l'attribution de cette statue à Phidias. Depuis bien des années, dans mes leçons à Cambridge, j'ai pris position contre l'identification en question, parce que je suis convaincu que les sculptures du Parthénon occupent toujours encore le premier rang comme modèles du style de Phidias... A l'occasion d'une autre controverse archéologique avec Furtwaengler, il y a six ans environ, j'ai publié dans la *Classical Review* d'autres objections et j'ai brièvement indiqué que le type phidiesque de cette Athéna doit être cherché plus vraisemblablement dans un relief de Lansdowne House à Londres... Au Congrès d'archéologie à Athènes, au printemps de 1906, en présence de Furtwaengler, j'ai fait une conférence pour établir que l'Athéna reconstituée par Furtwaengler devait être attribuée avec plus de vraisemblance à Alcamène ».

Il y a longtemps que je n'ai pas convaincu M. Waldstein de légèreté; ce n'est pas qu'il soit devenu plus soigneux, mais je ne trouve pas, en général, le temps de m'occuper de ses dires. Parlant de « priorité », dans cette affaire de la *Lemnia*, il avait le devoir strict de rappeler que les premières objections motivées (et bien motivées) à la thèse de Furtwaengler ont été formulées en 1894 par M. Paul Jamot (*Monuments grecs*, fasc. 21-22, p. 24 et suiv.). Il y a plus de six ans de cela; il y en a quinze. Il y a sept ans, en 1903, dans mon *Recueil de têtes antiques*, j'ai fait à mon tour des objections (p. 59-60); mais comme je prends la peine de m'informer, j'ai rappelé, à ce propos, celles de Jamot, celles de Reichel (1898) et celles de E. Gardner dans son excellent *Handbook*. Je n'avais pas à citer M. Waldstein, qui n'a joué aucun rôle dans cette affaire et qui m'oblige à le lui dire, parce qu'il semble vouloir convaincre du contraire les lecteurs d'un grand journal allemand.

Salomon Reinach.

*Vercingétorix et Lacordaire.*

Je ne sais si l'on a déjà cité le passage suivant d'une lettre adressée de Paris, le 10 juin 1851, par le dominicain Lacordaire à son amie russe, Mme Swetchine (*Correspondance*, publiée par Falloux, 6e éd., p. 486-7) :

1. *Frankfurter Zeitung*, 10 janvier 1910.

« Les Laumes sont un petit village au confluent de trois rivières et de trois vallées, la Braine, l'Ozerain et l'Oze, et au pied d'Alise, cette ancienne montagne où César bloqua, vainquit et prit Vercingétorix. Il faut vous dire que j'ai une grande envie de faire élever une statue colossale en bronze à ce pauvre Vercingétorix, qui a été le grand homme des Gaules sous César et véritablement notre premier héros historique. Cela vaudrait bien les statues qu'on élève partout aujourd'hui à des célébrités plus ou moins connues ».

Grâce à Napoléon III, qui partagea, quelques années après, les sentiments de Lacordaire pour le héros gaulois, Vercingétorix a sa statue colossale sur la colline d'Alésia ; cette œuvre d'Aimé Millet, exécutée en cuivre repoussé par Monduit et Béchet, fut érigée en 1865. Elle ne mérite ni tout le mal ni tout le bien qu'on en a dit (Burger la qualifiait de « long tuyau de cuivre »)[1] ; mais l'hommage, bien que tardif, était légitime[2].

S. R.

*La loi italienne sur les antiquités.*

Une nouvelle loi italienne sur les antiquités et les beaux-arts, dont le projet fut soutenu devant le Parlement par le ministre Rava, a été promulguée le 20 juin 1909. Elle peut se résumer ainsi. Un conseil supérieur des arts et des beaux-arts, pourvu d'une forte dotation, a le droit de préemption sur les objets *de premier ordre*, en danger d'être vendus, en les acquérant au prix qu'ils auraient en Italie (par opposition aux « prix américains », dont il a été question dans les débats parlementaires). La notification qu'un objet est de premier ordre peut être faite par le gouvernement; ainsi la *Niobide* et l'*Antinoüs* de Rome, appartenant à des compagnies privées, ont déjà été protégés de la sorte contre les dangers d'exportation. Une taxe progressive d'exportation sera perçue sur les objets anciens dont on autorisera la vente au dehors. Personne ne peut instituer de fouilles sans la permission et la surveillance du gouvernement, qui assure à l'auteur des fouilles la propriété d'une partie des trouvailles, mais peut toujours, s'il le juge à propos, se substituer à lui dans la direction des travaux (ceci, évidemment, pour empêcher que des savants étrangers puissent avoir l'honneur de fouilles fructueuses ; on se rappelle l'affaire de Conca[3]). L'article 17 est ainsi

1. Des jugements contemporains, très défavorables, sont reproduits dans le grand Larousse, s. v. *Vercingétorix*, p. 895. On y trouvera les éléments, qui devraient être complétés, d'une iconographie de Vercingétorix au XIX^e^ siècle.

2. Puisque j'ai parlé d'Alesia, je signale une note de 14 lignes publiée dans une Revue d'ailleurs fort utile, *Der Cicerone* (Leipzig, janvier 1910, p. 70). On y apprend que le commandant *Espérandien* (*sic* deux fois) a entrepris des fouilles sur le mont *Ansevis* où jadis s'élevait, sur la rivière *Ozerani*, la capitale (*sic*) de *Vercingesorix*. — Voilà une collection de *coquilles* à conserver.

3. Et, plus récemment, les fouilles de M. Gauckler sur le Janicule. Avec la nouvelle loi, de pareilles recherches, entreprises sur un terrain privé, peuvent être « confisquées » par le gouvernement italien dès qu'elles font mine de rapporter quelque chose. Un Anglais dirait : *that is not fair*. Il y a beaucoup de naïveté dans cette note de la *Chronique des Arts* (1910, p. 589 : » Nous apprenons

conçu : « Le ministère de l'Instruction publique pourra concéder à des collectivités ou à des particuliers la permission de pratiquer des fouilles... Le gouvernement pourra révoquer l'autorisation quand il voudra se substituer aux dites collectivités ou aux dits particuliers dans l'initiative (?) ou dans la continuation de la fouille. » L'art. 19 mentionne en passant les « istituti o cittadini stranieri », pour dire que la moitié de leurs trouvailles éventuelles, soit en nature, soit en deniers équivalents, reviendra au propriétaire du terrain. Toute découverte due au hasard doit être immédiatement signalée à l'autorité compétente, sous peine d'une amende de 1.000 à 2.000 lires.

Cette loi est draconienne; elle ne tient pas compte des recherches désintéressées que les savants étrangers seraient prêts à faire; mais elle vaut mille fois mieux que l'absence de toute loi sur les fouilles, c'est-à-dire que le régime en vigueur chez nous[1]. S. R.

*Trouvailles de monnaies à Bruxelles.*

A Bruxelles, rue d'Assaut, 32, en août 1908, on a fait une découverte dont l'importance est considérable, car le nombre des objets n'atteint pas moins de cent cinquante mille pièces d'argent.

C'est assurément un des dépôts les plus importants qui soient jamais parvenus à la connaissance des numismates. Il ne paraît pas qu'on en ait fait une étude spéciale, mais la trouvaille a été vendue publiquement à Bruxelles, le 29 octobre 1909, et le catalogue, rédigé par l'expert, M. Charles Dupriez (Cat. n° 99, comprenant aussi les collections Goethals et Van Dyck), permet de se faire une idée suffisante de la composition de ce trésor. Il comprenait des deniers et oboles de Henri Ier, II et III, de Brabant, d'Aleyde de Bourgogne, des deniers d'Anvers, de Bruxelles, de Louvain, de Nivelles, de Tirlemont, un denier au nom du monnayeur Bastin (BAST), des deniers d'Alost, de Bruges, Courtrai, Gand, Lille, d'Ostende, d'Ypres, de Liège, Namur, de Hainaut, de Béthune, de Looz, Hollande, Arnhem, Utrech, Cassel (? CASE). Il y avait aussi 428 grammes de deniers coupés, qui sont, comme on le sait, des divisions destinées à remplacer les oboles, généralement rares.

Enfin la grosse masse du dépôt était constituée par 80.927 esterlins des rois Henri III, pour l'Angleterre et l'Irlande, et Alexandre II, pour l'Écosse.

L'enfouissement a dû avoir lieu dans le troisième quart du XIIIe siècle; mais il est bien souhaitable qu'on s'efforce d'arriver à déterminer une date plus précise. En tout cas, il faut retenir l'importance de la circulation de la monnaie anglaise dans les Flandres, bien avant le début de la Guerre de Cent ans.

Adrien Blanchet.

(*Revue numismatique.*)

avec plaisir que l'article 19 de la loi du 20 juin 1909, voté sans discussion à une énorme majorité, donne au Gouvernement la faculté de concéder à des sociétés ou citoyens étrangers le droit d'exécuter des fouilles. »

1. Pendant un an (1908-9), une commission s'est réunie au ministère des Beaux-Arts à Paris pour préparer une loi sur les fouilles; on a rédigé un projet très bénin, très « libéral » et ce projet restera sans doute dans les cartons!

*Coins anciens.*

Les coins de monnaies anciennes, considérés pendant longtemps comme des raretés insignes, commencent à devenir presque communs. Il y a peu de temps, la *Revue numismatique* (1908, p. 560) publiait des coins romains trouvés près de Soissons. Le Cabinet des médailles de Berlin vient de s'enrichir de deux coins sassanides, trouvés dans une tombe à Mossoul ; ils sont en bon état, car ils étaient enveloppés dans du plomb. Ces deux coins sont de fer, hauts de 0m,085 avec un diamètre de 0m,35, et portent tous deux le type du revers des drachmes sassanides avec l'autel entre les deux figures debout. A gauche, une inscription pehlvie donnant l'année du règne, 11 ou 15; à droite, le nom abrégé de l'atelier *zr* et *av* ou *sv*, que Mordtmann lit *Zerendj* ou *Susa*. Ce type est entouré d'un triple cercle de grènetis, analogue à celui des monnaies de Chosroès II (591-628 ap. J.-C.). M. Nützel vient de publier ces intéressants monuments, les seuls coins sassanides connus, dans le bulletin consacré spécialement aux collections royales de Prusse (*Amtliche Berichte aus den königlichen Kunstsammlungen*, nov. 1909, col. 49-50, fig.).

Le Cabinet de Munich vient de placer dans ses riches collections un moule de fer qui a servi pour un *dupondius* de Titus. Cet instrument, qui a un diamètre de 0m,034 et une épaisseur de 0m,003, porte la tête de cet empereur (*Blätter für Münzfreunde*, 1909, col. 4212). Il est probable qu'il s'agit d'un moule de faux-monnayeur. ADRIEN BLANCHET.

(*Revue numismatique.*)

*La « bombe » de Bombe.*

Ce jeu de mots s'est imposé à Rome et à Florence lorsque, vers la fin de l'année dernière, un savant allemand, M. Walter Bombe, déclara à un journaliste italien qu'il avait découvert les quatre modèles originaux de Michel Ange pour la chapelle de San Lorenzo (*La Nuit, le Crépuscule, le Jour, l'Aurore*), et cela tout simplement parmi les moulages du musée de Pérouse[1]. Ces moulages conserveraient le souvenir exact des œuvres dont les marbres florentins seraient des copies, dues à des élèves; à quoi M. Corrado Ricci ne manqua pas d'objecter sur l'heure le vers de Michel Ange lui-même : *e piu d'esser di sasso*... Les journaux italiens furent remplis, pendant plusieurs jours, des explications de M. Bombe et des appréciations des connaisseurs interrogés. Vérification faite, il s'agit d'une simple bévue ; les plâtres de Pérouse sont, en partie du moins, les moulages de copies inexactes faites en argile. Sur quoi M Bombe déclara qu'on l'avait mal compris et mit tout ce tapage à la charge d'un journaliste, M. Loccatelli, qui, paraît-il, aurait dénaturé sa pensée. Mais cette excuse ne vaut rien, d'abord parce que M. Loccatelli a protesté, puis parce que si M. Bombe n'avait eu rien de nouveau à nous apprendre, il n'aurait pas mis en mouvement un journaliste. Le *struggle for life* pèse sur les savants comme sur les autres mortels; mais les savants devraient laisser aux autres le maniement des ficelles de la réclame. S. R.

1. *Giornale d'Italia*, 2 décembre 1909.

*La restauration du château de Heidelberg.*

C'est un vieux projet, une vieille histoire. On était sur le point d'aboutir, il y a quelques années, lorsque les Chambres badoises ont refusé carrément les crédits. Maintenant, on déclare que la partie construite par le Palatin Othon-Henri est dans un état déplorable, que la ruine menace de s'effondrer et qu'il faut au plus vite *l'enlever pierre par pierre pour la reconstruire, pierre par pierre, sur de nouvelles fondations*. Coût pour 1910-1911 : 180 mille mark. Bien entendu, les protestations n'ont pas manqué, en particulier celle de M. Oechelhäuser (Carlsruhe). Qu'est-ce qu'une ruine reconstruite *à l'état de ruine* ? Un décor d'Opéra qui n'a plus d'histoire, « une œuvre d'art à laquelle nous ne croyons plus nous-mêmes », comme dit M. Dehio. A cela vient s'ajouter le témoignage d'experts, suivant lesquels le danger d'effondrement n'existe pas. Comme les Badois passent pour économes, on peut espérer que les projets en resteront là.

S. R.

*Un volume à 147 fr. 50.*

Vous avez bien lu, ce n'est pas une faute d'impression pour 14 fr. 75. Ce volume à 147 fr. 50 est un in-4° de 220 p., orné de 27 héliogravures et de dessins dans le texte. Cela met l'héliogravure à 5 francs, comme celles des *Denkmaler* de Brunn-Bruckmann (qui sont plus grandes d'un tiers). De quel droit protesterais-je à l'avenir contre ces abus de la librairie, comment ne ferais-je pas mille excuses à l'Institut allemand et aux Lincei, si je me taisais en présence de ce *record* de la cherté? Or, il est temps de le dire ; ce volume marqué à un prix insensé est celui des *Bronzes et terres cuites* de Delphes : il est le premier d'une publication subventionnée par notre gouvernement. Quelqu'un en haut lieu — je ne sais pas qui — avait le devoir d'imposer un prix raisonnable à l'éditeur concessionnaire de cette publication ; il ne devait pas se contenter de lui dire : « Débrouillez-vous pour nous fournir 100 exemplaires destinés aux bibliothèques ; ces exemplaires là sont payés par l'État ; pour les autres, vendez-les comme il vous plaira ». Je dis que cela est inadmissible, contraire aux intérêts de la science et au bon sens. Le public français et le public international ne doivent pas être rançonnés de la sorte ; il faut y mettre bon ordre.

S. R.

# BIBLIOGRAPHIE

**M. Hoernes** *Natur- und Urgeschichte des Menschen*, 2 vol. gr. in-8, avec 7 cartes, 500 gravures dans le texte, des planches hors texte, etc. Vienne, Hartleben, 1909. — Publié en 24 livraisons qui forment aujourd'hui deux beaux volumes, avec plus de 500 illustrations très soignées et bien choisies, le grand ouvrage de M. Moritz Hoernes, conservateur du Musée et professeur à l'Université de Vienne, est sans doute la meilleure introduction et la plus complète que l'on puisse recommander à l'étude du préhistorique, du protohistorique et des sciences accessoires, dans leurs relations avec l'évolution de l'humanité[1]. Ceux qui connaissent les recherches originales de l'auteur iront tout droit aux chapitres qui concernent l'âge du bronze et l'époque de Hallstatt (en particulier t. II, p. 459 et suiv.). L'information de M. Hoernes est très étendue ; la littérature scientifique de la France lui est familière, comme celle de l'Angleterre et de l'Italie. En ce qui touche le préhistorique et le protohistorique français, l'influence bienfaisante du *Manuel* de M. Déchelette se fait déjà sentir dans son livre, comme dans la nouvelle édition de l'*Histoire de l'antiquité* de M. Ed. Meyer. Mais les deux volumes de M. Hoernes ne font nullement double emploi avec un quelconque des ouvrages existants ; c'est plutôt un tableau des civilisations primitives, où l'archéologie est subordonnée à l'histoire, et c'est aux historiens surtout qu'il convient d'en conseiller la lecture.

S. R.

**Angelo Mosso.** *Le Origini della Civiltà mediterranea*. Milan, Trèves, 1909, In-8, XII-349 p., avec 187 gravures et une planche en couleurs. — Biologiste célèbre, sénateur du royaume d'Italie, l'auteur s'est révélé en 1907 aux archéologues par un livre notamment illustré sur les fouilles de Crète. Il nous donne aujourd'hui un ouvrage d'ensemble sur la civilisation méditerranéenne, protohistorique et préhistorique[2] ; il nous en promet un autre sur l'Italie à l'âge

1. Un brillant résumé de ces questions a été publié par M. Hoernes lui-même, sous ce titre : *Die Anfänge menschlicher Kultur* (Berlin, 1910). Cela forme un fascicule de la *Weltgeschichte* de Pflugk-Hartung, dite abusivement d'Ullstein du nom de l'éditeur berlinois, très utile ouvrage, malheureusement tout à fait dépourvu de références.

2. L'Égypte avant les Pharaons ; les fouilles de Phaestos ; le néolithique et l'énéolithique en Crète ; la céramique ; la barbe sacrée ; les femmes steatopyges ; le costume des femmes ; les dolmens de l'Italie méridionale ; la coloration des corps et le tatouage ; la navigation avant Homère ; l'origine du cuivre ; les plus anciennes armes de cuivre et de bronze ; l'âge du cuivre en Italie ; traces de la religion minoenne en Italie ; l'agriculture, le commerce, la métallurgie, la race méditerranéenne. — Il y a un bon index ; mais le papier mouché est vraiment aveuglant. Lire cela, le soir surtout, est un supplice pour les yeux.

de la pierre et jusqu'au début de la colonisation hellénique. M. Mosso est bien au courant et dispose d'un grand « matériel » de photographies inédites; l'illustration de ses *Origini* n'est empruntée que pour une faible partie et la valeur scientifique en est considérable. L'intérêt du texte est le plus vif là où l'auteur aborde, à propos d'archéologie, le domaine des sciences naturelles où il est un maître. Je signale particulièrement (p. 303) le chapitre intitulé : « Comment les impuretés du cuivre peuvent servir à en reconnaître la provenance ». Le chapitre suivant concerne l'étain de Toscane, encore mal connu, mais dont l'exploitation à une époque très ancienne est avérée. Près de Campiglia Marittima, il y a des gisements d'étain dans le voisinage immédiat des gisements de cuivre (à Montieri = *Mons aeris*) ; on comprend donc comment l'on a pu arriver à fondre ensemble ces deux métaux pour en obtenir un meilleur. Avec M. Colini, M. Mosso croit que les premiers métallurgistes italiens ont copié des armes importées par les navigateurs égéens. « Je pense, dit-il (p. 318), qu'en Italie aussi bien qu'en Crète la fin de l'âge néolithique fut contemporain des premières dynasties égyptiennes et que, peu de siècles après, on commença à extraire le cuivre de la chaîne métallifère de la Toscane ». Les mines de Toscane furent exploitées longtemps avant l'arrivée des Phéniciens ; c'est leur richesse qui attira dans ce pays les Étrusques; mais, lorsque ceux-ci y débarquèrent, l'industrie du métal y florissait déjà depuis plusieurs siècles. Outre les mines de Toscane, les Étrusques exploitèrent les gisements de fer de l'île d'Elbe ; ce seraient eux qui répandirent en Italie et en Europe la connaissance de ce métal (p. 315). Sur ce point, M. Mosso est d'accord avec M. Sophus Müller; mais je crois qu'il oublie un peu l'ancienneté de la civilisation du fer dans le Norique.

S. R.

**A. Jeremias.** *Das Alter der babylonischen Astronomie.* Zweite Auflage. Leipzig, Hinrichs, 1909. In-8, 92 p. — Brochure d'un panbabyloniste bien connu, dirigée contre un auteur de bon sens, le Père jésuite F. X. Kugler, suivant lequel les Babyloniens antérieurs au VIII^e^ siècle auraient bien observé empiriquement le ciel, mais n'auraient pas créé l'astronomie scientifique. On pourrait croire d'abord qu'il y a là une querelle de mots, car où commence au juste la science? Mais il s'agit, en réalité, de tout l'édifice panbabylonien. « Ce qui nous importe, dit M. Jeremias, ce n'est pas d'établir l'exactitude des observations astronomiques babyloniennes, lorsque nous prenons la défense de la vieille civilisation de Babylone; nous voulons prouver que les observations faites sur le ciel se reflètent dans une culture intellectuelle qui, sous un vêtement astralo-mythologique, a pris sa course à travers le monde. » La collection dont fait partie cette brochure porte un titre significatif : *Im Kampfe um den alten Orient.* C'est peut-être la revanche des Croisades.

S. R.

**J. Leite de Vasconcellos.** *Religioés de Lusitania,* vol. III, fasc. 1. Lisboa, Imprensa Nacional, 1909. In-8, 192 p., avec 84 gravures. — J'ai

déjà eu l'occasion de parler du grand ouvrage de M. Leite, qui, tout en traitant particulièrement des manifestations de la pensée religieuse en Lusitanie, doit présenter un tableau d'ensemble de la civilisation de ce pays, tant avant qu'après la conquête romaine. La première partie du tome III achève d'abord ce qui concerne les temps préhistoriques; on y trouve, décrites et figurées, les curieuses statues d'animaux et de guerriers, portant un petit bouclier sur le milieu du corps, qui décorent les tombes lusitaniennes et suggèrent des rapprochements curieux, que n'a pas négligés l'auteur, avec des tombes d'autres pays, même du Nouveau Monde. Il est ensuite question avec détail des formes et des symboles du culte, par exemple des emblèmes apparentés au triscèle, à l'étoile et au svastika qui sont gravés sur les pierres de plusieurs *oppida* protohistoriques. M. L. passe enfin aux temps historiques et expose d'une manière complète la romanisation de la Lusitanie. Une chronologie soignée et pourvue de références énumère les événements connus depuis le début du IIe siècle jusqu'à l'époque d'Auguste. La dernière partie de l'ouvrage sera consacrée au Portugal romain. M. L. est parfaitement informé des progrès de la science archéologique, dont il manie les documents avec autant d'aisance que les textes.

S. R.

**Dr Albert Gruhn.** *Der Schauplatz der Ilias und Odyssee.* Erstes Heft. Die Lage der Stadt Troja. Selbstverlag, Berlin, 10 Hubertusbadestrasse. In-8, 61 p., avec une carte. — Travail de fantaisiste. La Troie d'Homère n'est pas à Hissarlik, mais à la source du Duden; les dieux d'Homère ne sont autre chose que « la classe dirigeante des colons phéniciens. » Zeus est le gouverneur sémite, Poseidon est l'amiral, Hadès l'inspecteur des mines; M. Gruhn ne dit pas si Hermès est « l'ami du prince. ». On nous menace de onze autres fascicules semblables, écrits dans ce style : *Na, da kann man wirklich vor Schreck die Balance verlieren.* »

S. R.

**Ph. E. Legrand.** *Duos. Tableau de la comédie grecque pendant la période dite nouvelle.* Lyon et Paris, Rey et Fontemoing, 1910. In-8, 673 p. — Voici un de ces livres excellents dont l'érudition française peut être fière et dont on peut dire qu'elle a presque le monopole : la mise au point d'un grand sujet, par un savant qui sait composer et écrire, qui a lu tous ses devanciers, mais aussi lu et relu les textes. Si les découvertes papyrologiques n'ont pas renouvelé notre connaissance de la comédie nouvelle, elles y ont du moins tant ajouté que toute la matière était à reprendre, les textes anciennement connus recevant un jour plus vif de ceux que le sol de l'Égypte nous a rendus. M. Legrand a fait ce travail avec une conscience qu'atteste sa documentation et avec une aisance apparente qui rend son livre lisible d'un bout à l'autre. Le plan en est irréprochable : d'abord, la matière de la comédie, les traits personnels, les types, les caractères, les professions, les aventures, le réalisme et la fantaisie, la psychologie, le langage; puis la structure des pièces, l'action et ses ressorts, les conventions théâtrales; enfin, l'objet de la comédie nouvelle, les causes de son succès, les éléments philosophiques, comiques, psychologiques, pathétiques.

Partout l'auteur a tiré parti de la comédie latine, dans la mesure très large où elle dérive de la comédie nouvelle ; grâce à cet appoint, nos informations sont si abondantes que la découverte de comédies inconnues de Ménandre ou de Diphile serait pour nous un plaisir plutôt qu'une surprise. M. Legrand a fort bien défini le rôle et l'importance historique de cette comédie nouvelle, dernier fruit du génie d'Athènes sur le sol athénien, mère de la poésie érotique alexandrine et, par là, source principale de l'élégie romaine. Il n'en a pas non plus dissimulé les faiblesses et l'attachement un peu sénile à la tradition, au moment où tant d'autres sujets pouvaient solliciter la curiosité des poètes et les porter à renouveler la matière des divertissements qu'ils offraient au public. Combien ce reproche s'applique mieux encore à Plaute et à Térence ! Mais les tragiques grecs ne se sont-ils pas obstinés, eux aussi, à traiter es malheurs de quelques héros et n'a-t-on pas pu faire le même reproche à l'art grec lui-même ? « Ce dont les artistes se souciaient et ce qui plaisait au public, ce n'était pas une nouveauté totale ; c'étaient de fines variantes, des retouches ingénieuses, et l'invention pouvait, dans certain cas, sembler d'autant plus méritoire qu'elles s'exerçait sur des thèmes plus usés » (p. 646).

En somme, nous avons ici un vrai trésor de l'esprit attique, et du meilleur rendu accessible à tous par un classement ingénieux et rationnel des matériaux, par d'aimables et intelligents commentaires. M. Legrand exprime le vœu que le patronage de Daos, ancêtre des Scapins et des Figaros, sous lequel il a placé son livre, ne lui nuise point dans l'esprit des honnêtes gens. Il y peut compter, et aussi que ce titre léger et facile à dire contribuera à faire entrer *Daos* là où beaucoup d'ouvrages d'érudition trouvent porte close[1] ; le joli pavillon fera passer la bonne marchandise[1].

S. R.

**S. Eitrem.** *Griechische Reliefs und Inschriften im Kunstmuseum zu Christiania.* Christiania, Dybewad, 1909. In-8, 22 p., avec gravures. — Sans être très importante, cette collection méritait d'être publiée, car elle renferme un certain nombre d'antiquités autrefois réunies à Smyrne par le consul Spiegelthal : banquets funéraires, stèles avec scènes d'adieux, dédicaces. Le monument le plus curieux est une stèle sur laquelle figure en relief un gros chien ( « *sieht miserabel aus* », écrit M. Eitrem, que je trouve un peu sévère pour ce quadrupède.) Elle provient de Pergame et porte une inscription élégante, déjà publiée par Spon (Kaibel, n. 332) :

Οὔνομα Φιλοκυνηγὸς ἐμοὶ, τοῖος γὰρ ὑπάρχων
θηρσὶν ἐπὶ φοβέροις κραιπνὸν ἔθηκα πόδα.

A la suite du catalogue M. Eitrem a placé un *excursus* sur les banquets

1. Les critiques anglais et allemands s'étonnent sans cesse que les Français publient des ouvrages de science sans index. Une table des matières ne saurait en tenir lieu. Sisyphes volontaires, nos érudits roulent leur rocher presque jusqu'au sommet de la montagne et ne veulent pas se résigner au petit effort complémentaire. Les lecteurs ordinaires n'en souffrent pas, mais il en résulte une grosse perte de temps pour les travailleurs.

funéraires, dont la signification a été si souvent discutée; il y reconnaît une image des repas en l'honneur des morts, des περίδειπνα. L'explication du cheval offre des difficultés particulières; suivant M. E., ce serait une allusion aux exercices équestres célébrés sur les tombes. Je n'en crois rien; je pense encore qu'il s'agit d'une allusion aux théoxénies des Dioscures (Le Bas-R., *Voyage*, p. 74).

S. R.

**P. Wolters.** *Adolf Furtwaengler.* Gedächtnissrede. Munich, Franz, 1910. In 4°, 40 p. (sans le portrait qu'on eût désiré trouver en tête). — Je regrette de n'avoir pas le temps de traduire cet excellent discours, prononcé à l'Académie de Munich à l'occasion du deuxième anniversaire de la mort de Furtwaengler. Toute l'œuvre immense de ce savant incomparable y est résumée avec la clarté où peut seule atteindre une longue familiarité avec l'auteur et ses écrits. Lorsque Furtwaengler était l'élève de Brunn, le vieux maître notait comme son caractère distinctif « la passion ». C'est cette « passion » qui a inspiré toute sa production un peu fiévreuse et qui, servie par une « mémoire visuelle » sans précédent, lui a permis d'amonceler, au cours d'une existence trop brève, un trésor de découvertes, d'hypothèses et même d'erreurs fécondes. Les jeunes savants d'aujourd'hui ne trouveront guère le temps de lire *tout* Furtwaengler; mais quelque partie de ses ouvrages qu'ils abordent, ils feront bien de lire d'abord, pour s'orienter et pour s'édifier, le lumineux exposé de M. Paul Wolters.

S. R.

**A. von Domaszewski.** *Geschichte der römischen Kaiser.* Leipzig, Quelle et Meyer, 1909. 2 vol. in-8, VIII-324, IV-328 p., avec cartes et portraits. — Écrit par un savant pour le grand public, avec une aisance et un éclat trop rares en Allemagne, cet ouvrage pourra consoler les Allemands instruits de l'inachèvement où Mommsen laissa son *Histoire romaine*. Il n'y faut point chercher des discussions érudites; même les références essentielles font défaut. Mais on sent à chaque page que l'auteur est maître de son sujet et qu'il n'eût tenu qu'à lui, sans modifier son texte, de l'enrichir ou de l'alourdir par des citations. Le point de vue est nettement impérialiste; à l'encontre des préjugés qui s'autorisent de Tacite et de Suétone, M. de D. met en lumière les bienfaits de la *pax romana* et l'immense service rendu par un gouvernement régulier, civilisateur et soucieux du bien public qui assura la diffusion du génie hellénique et, par là, la conservation jusqu'à nous de ce que l'humanité a encore produit de meilleur. Il est intéressant de rapprocher cette vue de celle qui prévalait au temps de Bossuet et suivant laquelle la mission historique de l'Empire avait été de préparer, de rendre possible la diffusion du christianisme. L'auteur s'occupe très peu du christianisme, mais beaucoup — comme le faisaient prévoir ses études antérieures — des choses militaires. C'est dans la difficulté de recruter et d'entretenir les armées, qu'il voit, comme Mommsen, la cause de la ruine finale. Son récit s'arrête à Dioclétien, car, avec lui, c'est le Bas-Empire qui

commence. Déjà, sous Decius, l'Illyrie, province très arriérée, avait conquis la supériorité dans l'Empire, aux dépens de la civilisation supérieure de l'Orient. Dioclétien, Illyrien lui aussi, fut le fondateur d'un ordre de choses barbare, où la soldatesque représentait le pouvoir véritable, tandis que la Cour impériale se modelait sur celle des Sassanides. « Dioclétien acheva le cycle d'une évolution nécessaire ; sous son règne, l'armée mercenaire, fléau du gouvernement impérial, devint le but unique de l'État. Pour entretenir ces troupes, il organisa l'Empire de telle sorte que tous ceux qui ne portaient pas l'uniforme devinrent les serviteurs de l'armée. Afin d'imposer aux peuples ce fardeau écrasant, il étouffa les derniers restes de la liberté civique... Ce despotisme militaire mit Dioclétien en conflit avec le seul pouvoir intellectuel de son temps, le christianisme... Les chrétiens de provinces entières formèrent des associations pour résister et, conduits par une volonté unique, imitèrent l'organisation despotique de l'État... Constantin se rendit compte que l'Église chrétienne était capable d'augmenter encore jusqu'à l'infini la puissance impériale, en ajoutant la contrainte des esprits à celle des corps. Si la moralité antique était une exigence de la conscience individuelle, l'extinction de la personnalité fit de la moralité une loi extérieure, dans la servitude générale des corps et des âmes, ayant pour sanction des peines inexorables dans cette vie et dans l'autre. Aux misères de la vie terrestre s'ajouta, plus terrible encore, la crainte de l'éternelle damnation. Ainsi les nobles caractères que le christianisme avait introduits dans la belle civilisation du temps des Antonins avaient été obscurcis par la barbarie générale. Des doctrines du fondateur de la religion il ne restait, dans l'océan de la souffrance temporelle et éternelle, que la foi en l'amour de Dieu pour ses créatures. Au-dessus des calamités qui semblaient devenir le lot durable de l'humanité, s'éleva, comme seule pensée lumineuse et consolatrice, la face doucement douloureuse du Crucifié. » J'ai traduit ces dernières lignes du second volume pour donner une idée de la manière de l'auteur. Ce n'est pas, assurément, celle des bons historiens français ; il s'y mêle un lyrisme un peu germanique. Mais ce n'est pas non plus un vain cliquetis de mots sonores ; l'auteur, érudit ingénieux et sagace, se révèle aussi comme un penseur.

S. R.

**Giuseppe Tomasetti**. *La Campagna Romana antica, medievale e moderna*. Tome I. *La Campagna Romana in genere*. Rome, Loescher, 1910. Gr. in-8, VII-354 p., avec 8 pl. et 101 figures. — Il existe, sur le territoire appelé la « Campagne Romaine », une littérature très considérable ; la bibliographie qu'en dressa M. C. De Cupis (1903) ne comprend pas moins de 2.476 numéros. M. Tomassetti est, depuis longtemps un des savants les mieux informés sur ce domaine ; l'essai qu'il a consacré autrefois à l'histoire de la Campagne au moyen âge fut très chaudement loué par G. B. de Rossi. Il a maintenant entrepris de traiter ce vaste sujet dans son ensemble, au point de vue des sciences naturelles, de l'économie politique, de l'histoire. Le premier volume, abondamment illustré, comprend ce qu'il appelle la « partie générale », à savoir : 1° Géographie, hydrographie, faune, flore ; 2° Les populations préhistoriques

3° L'époque romaine, avec les itinéraires, les travaux de drainage, les monuments, les religions (catacombes), etc.; 3° L'époque médiévale : *domus cultae*, diocèses suburbicaires, relations des papes et des barons, régime financier, *malaria*, monuments, châteaux, églises, hôtelleries, le brigandage, etc.; 4° L'époque moderne de 1500 à 1909 : régime et culture des terres, usages agraires, superstitions et folklore, progrès vers la sécurité et l'ordre public. Le dernier chapitre est intitulé : « Conclusions et espérances ». Ces espérances sont autorisées par l'activité du gouvernement italien qui, reprenant et développant les réformes de l'ère napléonienne, a déjà consacré de nombreux millions au drainage, à la suppression de la *malaria*, à l'amélioration de l'élevage et des cultures. Ce qu'il faut surtout aujourd'hui, c'est de fixer le cultivateur à sa terre; le jour où la Campagne sera peuplée de colons stables, cette solitude ravagée par les fièvres peut devenir ou redevenir un magnifique jardin.

La partie archéologique de cet ouvrage est soignée et donne un résumé très exact des travaux récents.

S. R.

**A. Mallat et J. Cornillon.** *Histoire des Eaux minérales de Vichy*. Tome I^er^. Paris, Steinheil, 1909. Gr. in-8, VIII-814 p., avec 56 planches hors texte. — « Depuis trente ans, écrivent les auteurs, nous recueillons les documents nécessaires à ce travail. » La publication en a commencé en 1906 et le gros volume que nous avons sous les yeux, illustré de gravures fort intéressantes, est la réunion des quatre premiers fascicules. On y trouve d'abord un exposé des époques préhistoriques, celtique et romaine dans la région de Vichy; puis l'histoire très détaillée des sources minérales de Vichy depuis le XV^e^ siècle et enfin celle des méthodes médicales pratiquées à Vichy depuis la naissance de la thérapeutique moderne. Nos lecteurs se borneront volontiers à la première partie, où ils verront, entr'autres documents précieux, une photographie de la statuette en bronze d'un malade qui, découverte à Vichy, a fini par entrer en 1905 au Musée du Louvre (pl. à la p. 36). Ce qui concerne l'époque préhistorique est emprunté a des auteurs bien hardis, pour ne pas dire à des romanciers; mieux eût valu, je crois, ne rien dire des *australoïdes* préhistoriques, venus de l'Afrique, ni de leurs successeurs esquimoïdes, venus du nord de l'Asie, qui se succédèrent, paraît-il, sur l'emplacement de Vichy et y représentèrent les débuts de l'humanité. Un des grands bienfaits du *Manuel* de M. Déchelette, c'est que les auteurs de synthèses rapides comme celle-ci auront désormais un bon guide à suivre, au lieu de combinaisons fantaisistes et tout au moins bien prématurées. Ce qui concerne les âges proprement préhistoriques laisse parfois à désirer pour l'exactitude; ainsi la céramique de l'Allier n'est pas gauloise, mais gallo-romaine, et je ne comprends pas qu'on puisse parler encore de « la rencontre des Gaulois préhistoriques avec César ». L'époque gallo-romaine et le réseau des routes ont donné lieu à d'utiles réunions de matériaux; mais le traitement des documents épigraphiques n'est pas irréprochable. Une critique plus générale s'adresse à l'exécution matérielle de ce volume; imprimé sur du papier trop fort, dans un

texte uniforme — alors que les longues citations pouvaient l'être en petits caractères — il est lourd et peu maniable. Les baigneurs le liront, mais pas à la promenade. S. R.

**Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie**, publié par le R^me^ dom Fernand Cabrol, abbé de Farnborough, avec le concours d'un grand nombre de collaborateurs. Tome I (fasc. I-XI), 1903-1905, et tome II (fasc. XII-XVII) en cours de publication. Paris, Letouzey et Ané. Prix du fascicule de 160 pages, in-4° à 2 colonnes : 5 fr. — Le premier *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes* fut une œuvre française. L'ouvrage de Martigny (3^e^ édit., 1889) a rendu déjà bien des services et on continue à le consulter : ni le *Dictionary of christian Antiquities* de W. Smith et S. Cheetham (1875), ni la *Real-Encyclopädie der christlichen Alterthümer* de X. Kraus (1882-6) n'ont pu le faire oublier. Quoi qu'il en soit de la valeur respective de ces encyclopédies, aucune n'est plus à jour; car la seconde moitié du XIX^e^ siècle a vu se multiplier, dans une énorme proportion, les recherches dans le domaine de l'archéologie chrétienne, trop longtemps dédaignée. Il devenait donc urgent de songer à classer les nouveaux matériaux dans un vaste répertoire et de faciliter le travail des chercheurs, arrêtés ou rebutés par l'extrême dispersion des livres et des articles qui se publient, sur ces sujets, dans les deux mondes ; ne fallait-il pas aussi que la priorité acquise à la France par Martigny fût conservée à notre pays si souvent supplanté ? Le Blant, dit-on, caressait le projet d'un dictionnaire d'archéologie chrétienne ; la vieillesse et la mort l'empêchèrent d'y donner suite. L'idée, heureusement, n'eut pas le temps d'émigrer et fut reprise par les Bénédictins français de Farnborough, dans des conditions qui devaient en assurer le succès. Inutile de rappeler ici les travaux de valeur sortis de cette officine, où les traditions bénédictines d'érudition patiente et de labeur tenace ne se sont point perdues. Deux hommes surtout étaient désignés pour assumer la direction effective de l'entreprise : dom Cabrol, dont la compétence en matière de liturgie est universellement reconnue, et dom Leclercq, dont l'activité débordante et l'immense érudition suffisent, sans s'épuiser, à de multiples tâches dont une seule pourrait occuper un homme. Plusieurs années s'étaient passées à hésiter ; elles n'ont pas été perdues : par myriades les fiches s'accumulaient dans les tiroirs, le dépouillement de la Bibliothèque du British Museum allait bon train ; aussi les matériaux étaient-ils à pied d'œuvre, abondants et choisis, quand le premier fascicule fut enfin lancé dans le public (1903). Depuis, les livraisons se sont succédé régulièrement, au nombre de 3 ou 4 par an. Régularité méritoire, si l'on songe au petit nombre de noms que l'on rencontre au bas des colonnes, tout au plus une vingtaine. De ce nombre sont quelques collaborateurs occasionnels, tels MM. P. Allard, Ermoni, Gastoué, Lejay, Ch. Michel, Lefebvre, M^gr^ Kirsch et M^gr^ Batiffol, quelques savants bénédictins et assomptionnistes ; mais les deux noms qu'on rencontre le plus habituellement sont ceux de dom Cabrol et de dom Leclercq. Ce dernier même revient avec une fréquence qui donnerait presque des inquiétudes. Comment, en effet, imaginer un homme qui réunisse à lui seul tant de

spécialités; qui puisse passer de l'épigraphie à l'archéologie, de l'histoire à la liturgie; qui décrive tour à tour le christianisme en Afrique et en Achaïe, les antiquités chrétiennes d'Antioche et celles d'Alexandrie? Ce serait une gageure, si l'auteur ne se donnait pour un géographe en chambre qui ne vise pas à autre chose qu'à mettre dans le domaine commun le fruit de ses lectures. Ces lectures sont d'une variété et d'une abondance à déconcerter les plus robustes liseurs. Grâce à cet heureux tempérament de travailleur, à un don peu commun de groupement et de prompte synthèse, dom Leclercq met de l'ordre dans tout ce qu'il touche. Ses résumés toujours clairs et aussi complets qu'on peut les souhaiter sont toujours les bienvenus ; en sa compagnie, on apprend tant de choses et de si diverses qu'on ne saurait même ne pas être indulgent à une érudition parfois un peu intempérante et à des accumulations bibliographiques, où l'excellent côtoie le médiocre ou l'inutile au hasard de l'ordre alphabétique.

Avec ses 4.780 colonnes pour les seules lettres A et B, on voit combien le *Dictionnaire* laisse loin derrière lui Martigny, Smith et Kraus; près de 2.000 illustrations concourent à en faire un instrument de travail absolument indispensable. Quelques indications rapides achèveront de donner une idée des ressources qu'on y peut trouver. Sans essayer d'être complet, voici comment pourraient se répartir les articles les plus notables : 1°) Archéologie : a) questions plus générales (*abbaye, abside, amphithéâtre, autel, bains, baptistère, basilique, bibliothèque, art byzantin*); — b) archéologie funéraire (*arcosolium, area, ascia, ampoules de sang, bisomus; cimetières de Sainte-Agnès, de Saint-Alexandre, d'Apronien, de Balbine*); — c) notices historico-archéologiques (*Achaïe, Afrique, Grande-Bretagne, Bretagne ; Alexandrie, Antinoé, Antioche, Athènes, Autun, Byzance; Aix-la-Chapelle, Akhmin, Arles, Athribis, Avignon, Bethléem, Bordeaux*); — 2°) Épigraphie (*A et Ω, Abercius, abrasax, abréviations, acclamations, acrostiche, amendes funéraires, amulettes, anathème*); — 3°) Iconographie chrétienne et ses types (*agape, agneau, âme, amours, anges, Annonciation, apocryphes, Ascension, Assomption, Baptême de Jésus*); — 4°) Liturgie : a) les grandes liturgies (*Addée et Maris, Afrique, Alexandrie rit ambrosien, Antioche, Aquilée, Ariens, Grande-Bretagne*); — b) fêtes et temps liturgique (*Annonciation, Ascension, Assomption, Avent*) ; — c) les offices et leurs éléments (*amen, anamnèse, anaphore, antienne, antiphone; accent* (plain-chant), *chant ambrosien*) ; — d) cérémonies spéciales (*abjuration, absolution, absoute, baptême, bénédiction*) ; — e) officiants (*acolyte, archevêque, archidiacre, archimandrite, archiprêtre*) ; — f) costume et mobilier liturgique (*amict, antimension, aube, aube baptismale, autel, azymes, bénitier, burettes*) ; — g) livres liturgiques (*antiphonaire, bénédictionnaire, bréviaire*) et manuscrits liturgiques (*Albi, Amiens, Apt, Arsenal* (bibliothèque de l'), *Bangor, Berlin, Bobbio*) ; — 5°) Vie chrétienne : a) privée et publique (*adjuration, adultère, affranchissement, agape, alumni, apocrisiaires)* ; — b) classes sociales (*agricoles, aristocratiques*) ; — c) métiers (*architectes, armateurs, arpenteurs, avocats, banquiers, bateliers, boulangers*) ; — d) costume (*anneaux, barbe, bracelets, bulle, braies*) ; — 6°) Ascèse (*abstinence, acémètes, ama, apa, apotactites,*

*basiliens, bénédictins*) ; — 7°) Histoire ecclésiastique (*Abgar, accusations contre les chrétiens ; Aquariens, Basilidiens ; Actes des martyrs*) ; — 8°) Histoire des sciences archéologiques et liturgiques (*Alcuin, Allatius, Assemani, Baronius, Bosio, Bottari*).....

Cette énumération très restreinte montre amplement que le Dictionnaire donne au-delà des promesses de son titre, et aussi qu'il est conçu sur un plan beaucoup plus analytique que notre *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, se rapprochant, sur ce point, des dictionnaires de la Bible et de Théologie dont il est le frère puîné. Il y a là, il faut l'avouer, un inconvénient pratique, auquel on a déjà tâché de remédier provisoirement par une table détaillée (pour la lettre A), ajoutée à la fin du tome I, qui contient le titre et la division des articles ; de plus, il va de soi que des renvois appropriés d'articles à articles connexes commenceront à anticiper une synthèse qui sera réalisée par la table méthodique à la fin du dernier volume.

Personne ne s'étonnera de rencontrer de-ci de-là de menues erreurs, quelques omissions : comment en serait-il autrement ? Mais, après tout, la proportion en est infime, si l'on tient compte des dizaines de mille de faits, de références qui bourrent texte et notes. Essayer de les relever ici serait peu profitable ; à chacun de les noter pour soi ou de les communiquer pour les errata ; je ferai observer cependant qu'il y aura lieu de réparer, à l'article *Ephèse*, une omission de l'article *Abgar*, où je ne vois pas citer le linteau d'Ephèse qui reproduit la fameuse correspondance de Jésus et d'Abgar (*Jahreshefte* de Vienne, III, 1900, Beiblatt, col. 90 et suiv.). Que celui qui étudie s. v. *Abréviations* (col. 180-182) la question des sigles XMΓ ne croie pas tenir l'interprétation définitive de dom Leclercq ; il y est revenu ailleurs (s. v. *Amphores*, col. 1692-1693) et pour se corriger. A propos du geste de bénédiction (II, col. 752 et suiv.), il eût fallu signaler le geste analogue des mains votives offertes à Sabazius ; cf. Blinkenberg, *Archaeol. Studien*, p. 66-90. Comment Berytus n'a-t-elle pas eu les honneurs d'un article ? Le prote devrait soigner davantage l'accentuation grecque, souvent bien barbare.

Belle œuvre, en somme, et bonne œuvre dont on attendra l'achèvement avec impatience. Souhaitons forces et courage aux vaillants ouvriers ; souhaitons leur aussi des collaborateurs plus nombreux : divisée, la tâche pèserait moins lourd et plus vite nous en saluerions le couronnement.

L. Jalabert.

**The Catholic Encyclopedia**, edited by Ch. G. Herbermann, E. A. Pace, C. B. Pallen, Th. J. Shahan, J. J. Wynne, S. J. New-York, Robert Appleton Company, vol. I-V (A-Fathers), in-4°, 1907-1909. — Fournir aux catholiques américains un ouvrage de référence embrassant tout le domaine du catholicisme, la constitution, la doctrine, la discipline et l'histoire de l'Église, telle a été la pensée qui a suscité l'initiative de cette nouvelle encyclopédie et présidé à l'élaboration de son plan et de toute son économie. Complète, elle comprendra 15 volumes, 30.000 articles et 15.000.000 de mots. Ce dernier détail trahit l'Américain qui ne laisse rien à la fantaisie, discipline et mesure tout. Actuelle-

ment 5 volumes ont paru. L'activité du comité de direction, le prix élevé de la copie (cinq centimes le mot) ont permis de recruter de nombreux collaborateurs. La majorité — cela va de soi — a été fournie par les pays de langue anglaise; mais la science française y est aussi honorablement représentée par MM. Bréhier, Cordier, Goyau, Lejay, les PP. Pargoire, Petit, Pétridès, Vailhé; citons encore E. Gerland, K. Dieterich, Kurth, Marucchi, Mgr de Waal.

L'encyclopédie catholique américaine ne vise pas les spécialistes; elle ne doit cependant pas leur demeurer étrangère. Je connais peu de livres d'information aussi complets, aussi aisés à consulter et aussi confortables que celui-ci. Outre les renseignements de toute première main sur l'Amérique et les choses américaines, que nous y trouvons multipliés avec une abondance qui rompt un peu l'équilibre, mais qui se justifie aisément (v. g. *America*, *Arizona*, *Arkansas*, *Aztecs*, *Baltimore*, *Californie*, *Chicago*...), je signalerai des articles d'intérêt plus général (*altar*; *byzantine architecture*, *art*, *empire*, *littérature*; *Constantinople*, *cross and crucifix*, *crusades*, *eastern churches*, *education*, *Egypt*...); sans parler d'une foule de petites notices de géographie ecclésiastique, difficiles à trouver ailleurs, qui rendront grand service aux lecteurs pressés et auxquelles on peut se fier, car on les a d'ordinaire demandées à des spécialistes qui ont été flattés de l'attention et bien payés. Chaque article est suivi d'une bibliographie, en général très suffisante.

L. Jalabert.

**Hans Dütschke**. *Ravennatische Studien*. Leipzig, Engelmann, 1909. Gr. in-8, VIII-287 p., avec nombreuses gravures. — La première partie de cet ouvrage est un catalogue raisonné, très détaillé et très soigné, des 83 sarcophages ou fragments de sarcophages conservés à Ravenne. Riegl exprimait jadis l'opinion que l'on pourrait, par l'étude de ces sarcophages, retracer l'histoire de la sculpture romaine des bas siècles. C'est beaucoup dire; mais l'intérêt de ces documents, d'ailleurs reconnu depuis longtemps, sera plus vivement apprécié maintenant que nous en possédons un bon inventaire illustré, digne du savant laborieux qui, tout jeune encore, nous a donné les *Antike Bildwerke in Oberitalien*[1].

Le reste du livre de M. Dütschke a pour but principal de mettre en lumière la continuation de l'art païen par l'art chrétien. Je voudrais savoir qui a soutenu la thèse contraire et pourquoi il paraît si nécessaire de répéter emphatiquement un lieu commun de l'archéologie. Mais M. D. a aussi proposé des explications nouvelles de quelques-unes des questions difficiles posées par l'exégèse des sarcophages. Ainsi, suivant lui, le type de l'*orante* représenterait « la Paix dans le Paradis », *Pax* ou *Eirénè* (p. 171); cette hypothèse n'est pas heureuse, car une *Pax* en prière ne se comprend pas, tandis qu'il est infiniment plus simple de reconnaître dans l'Orante chrétienne une transformation de la *Pietas* des Romains. Ce type adopté et passé dans l'usage, les sculpteurs

1. On a beaucoup médit de ce grand ouvrage; mais on s'en sert toujours avec gratitude et personne n'a encore tenté de le refaire.

chrétiens et leurs clients ont pu y voir autre chose, par exemple une sainte, ou l'âme du mort, ou même l'Église ; ils ont pu aussi n'y voir qu'une orante et ne pas se mettre en peine de préciser. En pareille matière, vouloir trop comprendre est souvent la preuve qu'on n'a pas compris ; telles compositions figurées sur les monuments chrétiens prêtent aux plus aventureuses rêveries « si l'on cherche obstinément une logique à des assemblages fortuits de types disparates. » J'emprunte ces mots à M. Pératé (*ap.* Michel, *Hist. de l'art*, t. I, p. 62), dont M. D. aurait eu profit à connaître les travaux si raisonnables. Il n'aurait peut-être pas imaginé l'explication suivante d'un sarcophage d'enfant à Ravanne (long., 0,87). Au milieu du long côté est assis un homme tenant un rouleau, devant lequel est debout, appuyée dans l'attitude d'une Muse, une femme aux pieds de laquelle est une *capsa* avec volumes. Sur la droite, Bon Pasteur; à gauche, une petite fille avec une colombe (sans doute la morte), une femme levant la main droite et un homme tenant un rouleau. Suivant M. D. (p. 150), la femme à l'attitude de Muse (dont il y a d'autres exemples), est une Parque, qui annonce son destin à l'homme assis. Mais cet homme n'est pas le mort, puisqu'il s'agit d'un sarcophage d'enfant. Je traduis: « L'homme qui lit est le survivant qui, dans l'annonce de sa mort que lui fait la Parque, voulait voir 1° un *memento mori* lapidaire; 2° l'expression de son vœu à lui d'être bientôt réuni à la personne disparue. Et comment le survivant pouvait il honorer plus dignement honorer le défunt? Comment pouvait-il exprimer plus nettement son désir de rejoindre le disparu qu'en prêtant ainsi l'oreille aux paroles de la Parque qui lui annonce la mort ? Au fait, ce motif était si bien approprié à des buts sépulcraux qu'on comprend bien qu'il se soit beaucoup répandu... « La Parque et le lecteur », ce motif dut être admis sans réserve comme une des images les plus pleines de sens et les plus belles que l'art romain d'époque tardive ait créées. » Même s'il existait des textes pour autoriser une interprétation aussi extravagante, il faudrait hésiter à l'admettre; mais comme il n'y a que la fantaisie de M. D. et son mauvais style, cela ne me suffit pas du tout[1].

S. R.

Sir W. **Ramsay** et Miss **Gertrude L. Bell.** *The Thousand and One churches.* Londres, Hodder and Stoughton, 1909. In-8, XIV-580 p., avec nombreux plans et figures. — A 50 miles au sud-est d'Iconium (Konia) s'élève le groupe volcanique de Kara Dagh, dont le versant nord descend vers une plaine fertile. Il y eut là une ville considérable, appelée dans l'antiquité *Barata*, aujourd'hui connue sous le nom de *Maden Sheher* (« cité des mines ») ou de *Bin Bir Kilisse* (« les mille et une églises »), à cause du grand nombre de ruines dont le site est comme semé. En réalité, il y a là les restes d'environ

1. J'ai rarement été condamné à parcourir un livre aussi obscurément, aussi péniblement écrit. — P. 137, l'auteur cite ainsi le début d'un vers de Virgile : *Armorumque fuit viro*... Virgile, qui savait la quantité, a écrit *vivis*; mais *viro* pris pour un spondée, n'est-ce pas un signe des temps barbares qui reviennent, malgré le luxe intempérant de l'érudition ?

28 églises, les autres étant ceux de maisons, de citernes, etc. Cet emplacement a été décrit par Laborde, Hamilton, Texier, Holtzmann, Crawfoot et Smirnow; grâce aux relations de ces deux derniers voyageurs, M. Strzygowski, qui les a publiées, a pu entrer dans des détails sur *Bin Bir Kilisse*, dans son livre bien connu sur l'Asie Mineure. La lecture de ce livre inspira à Miss Gertrude Bell, en 1905, l'idée d'explorer les monuments chrétiens de Maden Sheher; elle y découvrit, sur une des églises, une inscription peu lisible, que Sir W. Ramsay copia pour elle. En 1907 et en 1909, Miss Gertrude Bell retourna sur les lieux avec Sir W. Ramsay et sa femme; le volume que nous annonçons est le fruit de leur travail commun. La montagne de Kara Dagh, sacrée dès l'époque hittite, avait conservé ce caractère à l'époque byzantine; les églises construites à Maden Sheher se sont succédé du v^e^ au xi^e^ siècle et, comme elles peuvent en partie être datées, fournissent des indications précieuses pour l'histoire de l'architecture byzantine en Anatolie. Il est remarquable qu'on n'ait pas trouvé de traces d'une période gréco-romaine; ici, comme l'observe M. Ramsay, l'art chrétien s'imposa à une ville qui, soustraite presque entièrement par la distance aux influences grecques ou romaines, en était encore au vieux stage anatolien.

La description des églises, due entièrement à Miss Bell, est très complète, illustrée d'une foule de plans et de photographies d'après des ensembles et des détails : « L'explication du caractère des ruines sur le plateau asiatique, écrit-elle, doit être cherchée dans les traditions architecturales de l'Asie. Les types et la technique doivent être rapportés aux anciennes générations des constructeurs orientaux, ou, indirectement, à la même source à travers l'art hellénistique, qui fut lui-même fortement orientalisé. Sur les côtes anatoliennes, l'influence hellénistique domina, tandis que, sur le plateau, l'Orient proprement dit, celui de la Mésopotamie, de la Perse, de l'Arménie, revendiqua ses droits... L'art du centre de l'Asie Mineure ne fut pas importé; un art importé aurait été plus homogène. Les constructeurs travaillèrent dans les limites d'un art indigène, mais en s'y mouvant avec toute la liberté de créateurs[1] ». Une chose étonnante, mise en lumière par Miss Bell, est en effet la grande variété des plans adoptés par cette architecture locale jusqu'au xi^e^ siècle; il y a là une fécondité d'invention, une vitalité qu'on ne soupçonnerait guère *à priori*. Quant à la beauté intrinsèque de cet art, il vaut mieux n'en rien dire que d'en médire; c'est au point de vue historique seul que l'étude de ces ruines byzantines peut offrir de l'intérêt.

Signalons enfin, dans la 4^e^ partie de cet ouvrage, quelques inscriptions hittites, copiées sur le Kara-Dagh, qui paraît avoir été un centre religieux important vers le xv^e^ siècle avant notre ère, et toute une série d'inscriptions byzantines, d'une langue et d'un caractère également barbares, qui ont été déchiffrées et commentées avec soin. S. R.

**J. Poppelreuter.** *Kritik der Wiener Genesis*. Cologne, Du Mont-Schauberg, 1908. In-8, 56 p. — Cette brochure ne doit pas passer inaperçue; c'est

1. Je traduis comme je peux; le style laisse parfois à désirer.

une protestation courtoise, mais ferme, contre les théories de Wickhoff sur l'évolution ultime de l'art antique, telles qu'elles sont exposées dans l'introduction de la *Wiener Genesis* (en anglais, *Roman Art*, trad. Eug. Strong). Wickhoff n'admettait pas une décadence de l'art grec, mais une renaissance de l'art romain. Suivant lui, l'art *illusioniste* occidental affirme son existence en opposition avec l'art *typique* de la Grèce; il préssage Velasquez, Hals, Rembrandt et même les peintres français modernes. L'illusionisme est essentiellement le rendu d'une vision momentanée, où le pittoresque l'emporte sur le dessin, ce qui ouvre la voie au *tachisme*. Mais l'*illusionisme* dans le relief romain pourrait bien être une illusion de Wickhoff. Le « caractère momentané » qu'il attribue à des figures de l'arc de Titus n'est pas plus prononcé que dans des compositions grecques analogues; Gœthe disait déjà que le *Laocoon* est un « éclair fixé, une vague figée au moment où elle se brise sur le rivage ». Les modifications de la technique du marbre s'expliquent, d'une part, par l'imitation des ouvrages en métal, de l'autre, par la nécessité d'un travail rapide; Wickhoff croit voir un principe nouveau, une tendance au pittoresque là où il ne s'agit que du besoin de faire vite, d'esquisses laissées à l'état d'esquisses. A cela se réduit aussi l'*illusionisme* des portraits romains. Il y a infiniment plus de *pittoresque* dans la chevelure de l'Hermès de Praxitèle que dans n'importe quel buste romain admiré par Wickhoff. M. Poppelreuter concède que Wickhoff a montré les débuts de l'impressionisme dans les peintures de Pompéi; mais ce n'est jamais aux dépens du contour, de la *delineatio*, qui reste un caractère constant de l'art antique. De même, dans la *Genèse* de Vienne, les miniaturistes usent tous du contour. « Que l'esprit de Velasquez se soit révélé dans l'art romain, c'est ce qu'il n'eût jamais fallu écrire. Ce que l'art romain impérial possédait en fait de germes de ce genre — à supposer que des fouilles ne nous prouvent pas un jour que ces éléments sont entrés plus anciennement dans l'art, en particulier dans les grandes villes de l'Orient — ce sont des analogies avec le rococo, avec les décorations d'un Oppenord, non avec Velasquez » (p 31).

Suivant Wickhoff, l'illusionisme romain serait le produit de deux facteurs : le vieil illusionisme étrusque et le style d'imitation naturaliste introduit par les Grecs. Mais la comparaison de certains portraits étrusques avec des esquisses à la plume de Rembrandt est absolument arbitraire. L'imitation naturaliste des Grecs, c'est le pasitélisme, c'est-à-dire tout le contraire du vrai naturalisme : l'académisme élégant et vide. Wickhoff pense que cette école de copistes, précisément parce qu'elle avait pour habitude de copier, se mit aussi à copier la nature; mais c'est là presque un jeu de mots; est-ce qu'on a vraiment copié la nature dans l'école de Mengs? Loin donc que les beautés de l'art augusto-flavien dérivent de la source que leur assigne Wickhoff, elles s'expliquent par les influences des centres helléniques de l'Orient. C'est l'art hellénistique qui fut le père du portrait romain ; même le naturalisme floral du 1er siècle de l'Empire remonte à l'art pergaménien.

L'archéologue autrichien a insisté sur le style dit « continu » dans le relief; la colonne Trajane montre, suivant lui, l'alliance du style continu et de l'illusionisme. Mais le style « continu » n'est que de l'histoire en sculpture, la repré-

sentation prosaïque des événements qui se suivent; encore tout à fait grossier dans l'arc de Suse, il se relève, dans les reliefs de Trajan, sous l'influence de l'art hellénistique. Les illustrations de nos plus anciens manuscrits de la Bible sont la suite du « genre bourgeois et militaire » et n'ont rien à voir avec l'impressionnisme ni avec une tendance nouvelle dans l'art. Tout l'art antique, depuis le IIe siècle, se tourne vers l'illustration, peut-être sous l'influence des livres illustrés de l'Égypte alexandrine. Les prototypes de la *Genèse* de Vienne ne doivent pas être cherchés dans l'ouest de l'Empire ou en Italie, mais à Alexandrie.

Pour Wickhoff, le développement de l'art romain impérial se place au IIe et au IIIe siècle. Mais les œuvres de ce temps sont misérables et rien n'autorise à postuler de bonnes peintures à une époque où les reliefs des sarcophages sont si mauvais. Et puis, alors que tout va de mal en pis, pourquoi supposer que l'art ait suivi une marche ascendante? Depuis le début du IIIe siècle, c'est à peine si les artistes travaillent encore, tant l'Empire est ruiné et épuisé. Constantin ne put rien contre cette décadence irrémédiable, qui devait aboutir à un nouveau triomphe de la stylisation, de la géométrie substituée à la nature. La conclusion de M. Poppelreuter est nette : le livre de Wickhoff est une erreur géniale, *eine geniale Verirrung*. Il était utile que cela fût dit; il sera plus utile encore de peser les arguments des adversaires et de reprendre *ab ovo* la discussion du grand problème des quatre premiers siècles : « Orient ou Rome? »[1].

S. R.

**Attilio Profumo**. *L'incendio di Roma dell' anno* 64. Estratto dalla *Rivista di Storia Antica*, XIII, 1. Padova, 1909. In-8, 31 p. — Il y a trois explications de l'incendie de Rome sous Néron : 1° Le *dolus* du prince, qui aurait voulu exproprier sans frais un quartier dont il avait envie; 2° la haine des judéo-chrétiens contre Rome; 3° un accident. Cette dernière hypothèse, étant la plus simple, a été un peu négligée des historiens. M. Hülsen l'a récemment appuyée d'un fort bon argument[2] : le jour où l'incendie éclata, la lune était dans son plein; on sait quel est l'éclat d'un clair de lune romain en juillet; donc, il n'est pas croyable que le prince, ou les chrétiens, ou les juifs aient choisi un pareil jour, ou une pareille nuit semblable au jour, pour exécuter leurs abominables desseins. Que la populace orientale, à l'aspect d'un si grand désastre, ait reconnu et salué la vengeance céleste, qu'elle ait contribué par son attitude à l'extension du fléau, cela est possible, mais possible seulement. M. Attilio Profumo, auteur d'un énorme in-quarto sur l'incendie de Rome (tout ce qu'on pourrait dire d'utile à ce sujet tiendrait en 50 pages), ne veut pas entendre parler de l'argument de M. Hülsen, car il est convaincu, sur la foi de la majorité des historiens, que l'incendie fut allumé par les émissaires

1. M. P. est encore plus sévère pour la *Spätrömische Kunstindustrie* de Riegl, ouvrage très savant, plein de remarques fines, mais où la décrépitude est sans cesse confondue avec la jeunesse de l'art. D'ailleurs, le style de Riegl est tel que les Allemands eux-mêmes ne sont jamais sûrs d'avoir tout compris.

2. *American Journal of Archaeology*, 1909, p. 45-48.

de Néron. Cette quasi unanimité des meilleurs témoins est un leurre, car, en pareille matière, un historien, même contemporain des événements, se fait seulement l'écho du bruit public. Tous les historiens de la Commune, dans les années qui la suivirent, ont parlé des *pétroleuses*, ces sinistres femelles qui versaient du pétrole dans les caves ; or, il paraît bien qu'il n'a jamais existé de pétroleuses. Comme l'a dit Voltaire, il y a des cas où les témoignages en apparence les meilleurs ne valent pas un argument tiré de la vraisemblance ; c'est pourquoi je suis de l'avis de M. Hülsen. Néron, dans l'occurrence, se contenta de faire le *cabotin*, c'est-à-dire d'agir suivant sa nature. Je ne résiste pas au plaisir de rappeler les beaux vers de Swinburne à ce sujet :

*When, with flame all around him aspirant,*
*Stood flushed, as a harp-player stands,*
*The implacable, beautiful tyrant,*
*Rose-crowned, having death in his hands ;*
*And a sound as the sound of loud water*
*Smote far through the flight of the fires,*
*And mixed with the lightning of slaughter*
*A thunder of lyres !*

S. R.

**A. Blanchet.** *Une théorie nouvelle relative à l'expédition des Cimbres en Gaule* (extr. de la *Revue des Études anciennes*, janvier-mars 1910, 46 p. in-8). — M. R. Forrer s'est fondé sur la découverte, faite en 1893, d'un trésor à Tayac (Gironde), comprenant 325 monnaies d'or gauloises, des flans monétaires et un torques en or (*Anthropologie*, 1897, p. 585), pour attribuer la possession de ces objets aux Cimbres à l'époque de leur expédition en Gaule et fixer ainsi la date *maxima* des pièces du trésor (113-109 av. J.-C.). « Parvenus au point le plus éloigné de leur course, les Cimbres et les Tigurins enterrèrent ce trésor, afin d'avoir les mains libres pour de nouveaux pillages à exercer en revenant vers la Provence ». M. Blanchet a fort bien montré que ces hypothèses et ces déductions ne supportent pas l'examen : « Je n'hésite pas à déclarer que la démonstration (de M. F.) repose, d'un bout à l'autre, sur une pétition de principe : le trésor de Tayac est une épave de l'expédition des Cimbres, parce qu'il contient des monnaies des Boïens, des Bellovaques, des Rauraques et des Ambarres ; les monnaies du trésor de Tayac ont été émises entre 113 et 109, parce qu'elles ont fait partie du butin des Cimbres ». En réalité, ces pièces d'or appartiennent à la Gaule centrale, à la région même de Tayac et au pays des Bellovaques. « Ce n'est pas le trésor de guerre d'un clan de barbares, c'est plutôt la bourse de quelque marchand, la fortune de quelque agriculteur ou chef de *pagus* » (p. 46). On pourrait songer aussi au trésor d'un petit temple local.

S. R.

**Camille Jullian.** *Les origines historiques du sol français.* Leçon d'ouverture au Collège de France, 8 décembre 1909. Paris, *Revue Bleue*, 1910. In 8,

27 p. — Une idée originale, développée dans cette éloquente leçon, c'est que l'époque néolithique aurait vu naître le culte de la Terre Mère, succédant à celui des animaux. « La Terre serait, à l'époque néolithique, la divinité souveraine. Si c'est une idole que cette figure de femme, souvent répétée sur les tombes de ce temps, elle ne peut représenter que la Terre, gardienne des morts... Elle n'était pas la seule de leurs grandes divinités. Le soleil constituait déjà une puissance supérieure, et le ciel, et la lune, et, parmi les étoiles, sans doute l'étoile du soir et l'étoile du matin » (p. 23.) Je ne suis guère disposé à croire cela. La femme représentée sur certaines parois de tombes, à l'époque néolithique, est une femme, pas autre chose, comme la femme nue de Brassempouy ou celles de Willendorf à l'époque précédente; elle n'est, à mon avis, ni un symbole, ni un emblème; elle est *la femme* qui communique la vie ; elle est la vie, opposée à la mort. Du culte du soleil, de la lune et des astres, je ne vois aucun indice en Gaule avant le druidisme; encore ne suis-je pas sûr que les Druides, en étudiant les mouvements de ces corps célestes, aient songé à en faire des divinités. *Aut solis nescire datum*, écrit Lucain.

S. R.

**Marius Besson**. *L'art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne*. Lausanne, F. Rouge, 1909. In-4°, v-240 p., avec 29 planches (dont une en couleur) et 194 figures dans le texte. — L'originalité, le nombre et la qualité des illustrations rendraient ce beau volume indispensable aux bibliothèques d'archéologie et d'art, alors même que le texte ne serait qu'un bref commentaire des figures ; mais ce texte est tout autre chose et beaucoup mieux. Non seulement l'auteur connaît son sujet, mais il est familier avec la plupart des sujets voisins ; çà et là, il met en avant des idées nouvelles et éclaircit, par une discussion serrée, des questions obscures. Comme de raison, l'étude des sépultures barbares (depuis la fin des temps gallo-romains jusqu'au IX^e^ siècle) tient la plus grande place dans le travail de M. Besson; mais on y trouve aussi des informations précises, accompagnées d'excellentes images, sur les plus anciennes églises (S -Symphorien, Romainmôtier), sur les ambons, les reliquaires, les crucifix. S'il faut vraiment attribuer à l'époque pré-romane le crucifix de Villars-les-Moines, il y a là un document d'une haute importance pour la sculpture de l'époque carolingienne. Les fragments de reliquaire découverts par M. Naef au château de Chillon offrent également un vif intérêt. Dans la seconde partie, je signalerai surtout l'étude des agrafes burgondes avec représentations empruntées au cycle de Daniel (p. 89 et suiv.) ; l'hypothèse d'une affinité entre ces monuments et ceux de l'Égypte copte est séduisante et vaut la peine d'être amplement discutée.

S. R.

**C. Boulanger**. *Le cimetière franco-mérovingien et carolingien de Marché-lepot* (Somme). Avec une préface de W. Froehner. Paris, Imprimerie Nationale, 1909. Gr. in-8, VI-188 p., avec 40 planches et 170 gravures dans le texte. — En 1884, un fouilleur de profession, Lelaurain, saccagea plusieurs milliers de

tombes franques à Marchélepot, entre Montdidier et Péronne. Les produits de cette *razzia* se sont dispersés au loin — jusqu'en Pologne, dans la collection de Goluchov. M. Boulanger a fait un louable effort pour atténuer la perte que la science a subie du fait de ces fouilles sans contrôle. Non seulement il a réuni et publié, dans la mesure où il a pu en retrouver la trace, les antiquités exhumées à Marchélepot, mais il les a commentées avec une érudition très sûre, une connaissance étendue de la vaste « littérature » qui s'est accumulée, depuis vingt ans, sur l'industrie des Barbares. Ce volume, outre son objet précis, a celui de fournir comme un manuel commode de l'archéologie mérovingienne et carolingienne, telle que la révèlent les nécropoles du v^e^ au ix^e^ siècle. Je ne saurais trop le recommander aux débutants et à ceux qui ne peuvent lire ni Lindenschmit, ni Hampel ; même les mieux informés trouveront d'ailleurs à s'y instruire. — P. 35, Bergmann n'est pas un auteur sérieux et rien n'autorise à faire intervenir Mithra dans la coutume d'ensevelir les corps la tête à l'ouest. — P. 52, l'hypothèse indiquée sur l'origine de la fibule est plus ancienne que Voss (1898). — P. 77, les *Prähistorische Blätter* sont un périodique qui a paru pendant plusieurs années et qu'on ne peut citer sans millésime. — P. 107, le grand ouvrage de Kisa sur la verrerie devait être consulté. — P. 168, je n'admets pas du tout que les « plaques au cavalier » puissent représenter S. Martin « partageant son manteau avec un miséreux ». — P. 171, 175 et ailleurs, il n'est pas permis de citer Sidoine d'après la pagination de la *traduction* Barret ; l'édition des *Monumenta Germaniae* n'est ni chère ni rare et il faut toujours y recourir. S. R.

**L. Lévy-Bruhl.** *Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures.* Paris, Alcan, 1910. In-8, 461 p. — Bien que ce savant ouvrage s'occupe peu de l'antiquité, il apporte à la science, avec des idées nouvelles, deux expressions très heureuses qui trouveront leur emploi dans l'étude des religions primitives, même helléniques. La première est celle du *prélogisme* ; la pensée du sauvage n'est ni logique ni illogique, mais *prélogique*, en ce sens qu'elle se conforme volontiers à des associations, à des liaisons qui n'existent pas pour nous et nous semblent à peine intelligibles. Cette notion du *prélogisme* se lie à celle de la *participation*, comme on le voit par le passage suivant : « La mentalité des primitifs, étant mystique, est nécessairement aussi *prélogique*, c'est-à-dire que, préoccupée avant tout des propriétés et des forces mystiques des objets et des êtres, elle en conçoit les rapports sous la loi de *participation*, sans s'inquiéter des contradictions qu'une pensée logique ne saura plus tolérer » (p. 110). La « loi de participation » (est-ce bien une *loi* ?) n'est pas le sophisme *non causa pro causa*, mais l'idée fausse que des objets, des êtres, des phénomènes peuvent être à la fois eux-mêmes et autre chose, par exemple qu'un homme mort, que l'image d'un homme *participent* à l'activité latente (vraie ou supposée) d'un homme vivant. Ainsi s'explique, entr'autres, l'usage de briser les objets familiers d'un défunt, de les ensevelir avec lui ; ainsi s'expliquent aussi les pratiques de la magie sympathique, qui ont pour objet de créer une sorte de *participation* d'ordre mystique ; celles de la divination, qui cherchent à

mettre en lumière des *participations* cachées, etc. Les exemples recueillis et classés par l'auteur sont fort instructifs; mais la prétention, qui lui est commune avec d'autres sociologues modernes, de remplacer les conceptions si nettes de l'animisme et de l'association des idées par des notions beaucoup plus complexes et plus subtiles, ne me paraît pas tout à fait justifiée par ses analyses, quelque intéressantes et approfondies qu'elles soient.

S. R.

**L. Heuzey et Thureau-Dangin.** *Restitution matérielle de la stèle des Vautours.* Paris, Leroux, 1909. In-fol., 64 p., avec 4 planches et des gravures dans le texte. — Un nouveau fragment de la *stèle des Vautours* (« évidemment détourné de notre champ de fouilles du fait des ouvriers et vendu à quelque marchand »)[1] est entré au British Museum; faute d'avoir pu acquérir l'original par voie d'échange, M. Heuzey, opérant sur un moulage, en a retrouvé la place exacte. « C'est une véritable clef, écrit-il, qui donne la position exacte de toutes les pièces jusqu'ici retrouvées ». L'occasion était bonne pour rééditer l'ensemble de la stèle en héliogravures de grande dimension et pour accompagner cette publication d'un double commentaire, l'un archéologique, dû à M. Heuzey lui-même, l'autre épigraphique, de M. Thureau-Dangin.

La face antérieure (mythologique) représente une divinité (non pas le roi Eannadou), auprès de vaincus enfermés dans un filet (cf. Habacuc, I, 12-17); c'est une vieille arme babylonienne que les *rétiaires* du cirque romain ont fait renaître. Le dieu tient de la main gauche l'aigle léontocéphale de Sirpourla, de la main droite une massue. En bas de la stèle on distingue un timon élevé, fragment du char sacré du dieu, derrière lequel une déesse était figurée debout. Sur la face postérieure (historique), il y a les restes de quatre registres : 1° les vautours, emportant des débris humains, planent au-dessus d'un amas de morts que l'on entasse, tandis que le roi vainqueur s'approche, suivi de ses guerriers en phalange; les guerriers marchent sur les cadavres d'ennemis. Le roi Eannadou, vêtu d'un double vêtement de *kaunakès*, tient une grande lance et une arme analogue à la harpé « aux dents aiguës » de Kronos; 2° le roi, monté sur un char, précède ses guerriers en marche; 3° scène de funérailles après le combat, accompagnée d'un sacrifice solennel (taureau, agneaux, chevreaux) offert par le roi. Des porteurs de corbeilles, pleines de terre, gravissent la pyramide des cadavres entassés pour former le tumulus; au-dessus des animaux du sacrifice, un officiant nu (*nudité rituelle*!) procède à la libation; 4° la grande lance royale atteint le front d'un prisonnier, en tête d'une file de captifs (victoire d'Eannadou sur le roi de Kish).

Le commentaire de M. Heuzey porte sur plusieurs points importants : 1° la grande lance royale, tenue horizontalement par l'extrémité de la hampe; ainsi font encore, suivant le commandant Cros, les Arabes de l'Irak, avec une énorme lance en roseau qu'ils balancent d'abord par le milieu, puis qu'ils font

1. A la p. 20, il est question d'un autre fragment égaré, que M. de Sarzec, « fatigué comme il l'était alors », avait pris heureusement la peine de photographier. Il y a toujours eu trop peu de monde sur le champ de fouilles de Tello.

glisser dans leur main, pour ne la retenir qu'un moment où elle va leur échapper ; la lance devient ainsi « quelque chose d'intermédiaire entre une arme de haste et une arme de jet » ; 2° le char chaldéen, probablement à deux roues ; malgré le témoignage d'un fragment de Berlin, venu probablement aussi de Tello, il est impossible de dire si l'attelage se composait d'ânes, d'onagres ou de chevaux (sur le cylindre publié p. 20, c'est bien un âne) ; 3° les variétés du type physique, du costume et de la coiffure. M. Heuzey, contrairement à M. Ed. Meyer, n'admet pas que l'on puisse distinguer des types et des modes, les uns sémitiques, les autres sumériens. La courbure du profil n'est nullement un indice de sémitisme; mais d'archaïsme et de maladresse ; s'il en était autrement, il faudrait que l'arc nasal s'accrût, dans la série chronologique des monuments, en raison directe de l'expansion des Sémites ; or, c'est le contraire qui a lieu. La prétendue substitution du costume sémitique au costume sumérien est une illusion. « Il n'y a que le développement normal d'un seul et même costume, sans aucune démarcation profonde de nature à caractériser deux races » (p. 33). Même conclusion pour la chevelure et la barbe : « L'espèce de dualisme qui se marque par l'opposition des têtes rasées ou non rasées ne relève pas nécessairement de l'ethnographie ; il peut très bien tenir à des différences sociales » (p. 37). « Il faut en prendre son parti : la question des races dans l'ancienne Chaldée reste surtout une question de linguistique » (p. 38).

La restitution épigraphique de M. Thureau-Dangin (texte et traduction) a été résumée ainsi par l'auteur lui-même (p. 40) : « La *Stèle des Vautours* commémorait la victoire d'Eannadou, patesi de Sirpourla, sur les habitants de Gishkou. Au début était rappelée sommairement l'histoire des relations que la ville de Sirpourla, antérieurement au règne d'Eannadou, avait entretenues avec sa rivale Gishkou ; la partie du texte qui nous est conservée relate des guerres où les gens de Gishkou sont les agresseurs et où l'avantage final reste à Sirpoula ». Il est intéressant de trouver dans le texte une mention du grand filet figuré sur la face antérieure : « Moi Eannadou, le grand filet de Ninharsag sur les gens de Gishkou j'ai jeté » (p. 52). La même mention, avec quelques variantes, revient plusieurs fois. Il y a des passages où le savant assyriologue renonce à comprendre, ce qui inspire confiance pour le reste, du moins aux ignorants comme moi.

S. R.

*Le Gérant* : Ernest Leroux.

ANGERS — IMPRIMERIE BURDIN ET C^ie^, RUE GARNIER.

# LE RÉCIT DU DÉLUGE

## DANS LA TRADITION DE NIPPOUR

Parmi la riche moisson de documents qu'ont fournie les fouilles exécutées par M. Hilprecht dans les ruines de l'ancienne cité chaldéenne de Nippour, s'est rencontré un fragment de récit concernant le déluge, une douzaine de lignes dont aucune n'est complète. On y discerne sûrement l'annonce du fléau. C'est le pendant de *Genèse*, VI, 13-20. Le nouveau texte ne concorde avec aucune des deux ou trois recensions cunéiformes déjà connues. D'après le savant éditeur (*The earliest Version of the Babylonian Deluge Story and the Temple Library of Nippur*; Université de Philadelphie,.1910), le récit de Nippour, écrit plus de deux mille ans avant notre ère, serait la plus ancienne version sémitique du déluge; toutes les autres en dériveraient; de plus, le rapport du passage biblique avec le nouveau texte serait si étroit, que la rédaction hébraïque dont il fait partie aurait dû être empruntée à cette relation primitive du déluge babylonien; cette rédaction, qui se rattache à la source dite sacerdotale du Pentateuque, devrait aussi remonter à la plus haute antiquité; au lieu d'être contemporaine de la captivité de Babylone, comme l'affirment la plupart des critiques, la légende serait venue de Chaldée en Canaan avec le patriarche Abraham.

Ces conclusions de M. Hilprecht semblent fort conjecturales et risquées. En supposant que la date assignée au fragment par l'éminent assyriologue soit exacte, rien absolument ne prouve que la rédaction de Nippour ait été alors la seule qui eût cours dans les sanctuaires de Chaldée. Rien ne prouve que les recensions

de Ninive dépendent de cette rédaction; on peut tout aussi bien les considérer comme des relations parallèles d'un mythe très connu. Un trait caractéristique du récit de Nippour consisterait en ce que le même dieu, Enlil, serait l'auteur du déluge et avertirait Uta-Napishtim, le héros qui doit construire l'arche pour échapper à l'inondation, tandis que, dans les autres recensions, c'est un autre dieu, Éa, qui prend souci, malgré Enlil, de sauver l'humanité. On aurait donc imaginé, après coup, le conflit des volontés divines. Mais l'idée de ce conflit entre dieux est beaucoup plus naturelle que celle de volontés contradictoires (perdre et sauver l'humanité) dans la même personnalité divine. D'ailleurs, c'est par hypothèse que M. Hilprecht attribue à Enlil le discours adressé au héros du déluge; il complète le texte mutilé, il l'interprète; mais on pourrait le compléter et l'interpréter autrement. Le dieu qui parle pourrait tout aussi bien être Éa. Il dit : « Je délierai » (*upashshar*). M. Hilprecht supplée : « les frontières du ciel et de la terre », et c'est Enlil qui annoncerait ainsi le déluge. Mais on peut traduire : « J'expliquerai », en suppléant : « le dessein des dieux », et c'est Éa qui révèlerait le secret de la décision prise. On lit un peu plus loin : « Je ferai bouleversement », ce qui convient à Enlil; mais peut-être lisait-on dans le contexte : « Enlil a dit ».

Le passage de *Genèse* VI, 13-20, appartient au document sacerdotal; mais il y avait certainement l'équivalent dans le document iahviste du Pentateuque, et si la compilation ne présente aucun doublet apparent, c'est que les deux relations étaient à peu près identiques. La question de priorité entre les deux reste donc ce qu'elle était avant la découverte de M. Hilprecht. Ce savant insiste beaucoup sur une formule de son texte : *kum mini*, qu'il traduit : « en place de nombre », « au lieu d'une quantité », et d'où proviendrait la formule biblique *leminéhu*, propre au document sacerdotal. On se tromperait en la traduisant : « selon son espèce ». Le sens serait aussi : « en place d'une quantité », et la dépendance à l'égard du texte

cunéiforme serait évidente. Par malheur, la formule biblique ne s'arrange pas de cette interprétation. Qu'on se reporte au récit de la création, *Genèse*, I, 11-12, 21, 24-25; on y verra que Dieu crée plantes, arbres, oiseaux, poissons, animaux terrestres, *leminéhu*, « selon leurs formes spéciales ». La traduction : « en place de quantité », n'aurait là aucun sens. L'hébreu *mîn* et l'assyrien *minû* ont des sens différents. Ajoutons que la lecture et l'interprétation proposées pour les quatre signes cunéiformes *ku um mi ni*, débris d'une ligne mutilée, ne sont point certaines.

En attendant qu'on découvre d'autres fragments du récit de Nippour, les thèses de M. Hilprecht demeurent à l'état de simples hypothèses. Et il n'est pas temps encore d'inventorier la bibliothèque d'Abraham.

Alfred Loisy.

# LE TEMPLE DE LANLEFF

L'église romane, dite temple de Lanleff (canton de Plouha, Côtes-du-Nord), a été l'objet de très nombreuses études et monographies. A plusieurs d'entre elles sont joints des dessins et plans, les uns — les plus anciens — où l'imagination a souvent travesti et embelli la réalité, les autres — plus modernes — où

Fig. 1. — Intérieur du Temple de Lanleff (Côtes-du-Nord).

l'exactitude a été la préoccupation principale; tels sont ceux qui accompagnent le substantiel et intéressant travail de M. Ramé, paru en 1857. Ils me dispensent de revenir sur la description complète de ces rares vestiges de l'architecture religieuse du commencement du XII^e^ siècle ou de la fin du XI^e^ en Bretagne, inspirés très vraisemblablement par le souvenir du Saint-Sépulcre de Jérusalem. Comme lui, l'église en question est composée de deux enceintes circulaires concentriques. L'enceinte intérieure,

le chœur, la nef, est percée de 12 arcades en plein cintre, à double retrait; la photographie ci-contre (fig. 1) en montre quatre avec leurs lourds piliers carrés, aux tailloirs sans moulures, les courtes colonnes engagées surmontées de chapiteaux grossiers qui supportent le cintre au milieu, et les longues colonnes engagées, en partie détruites, qui devaient monter jusqu'au haut du mur pour soutenir les arceaux d'une voûte en pierre ou les pièces de charpente d'un toit. L'espace situé entre le chœur et l'enceinte extérieure, aujourd'hui presque entièrement détruite, formait bas côtés, collatéral, déambulatoire. Il était partout voûté en pierre, voûtes d'arête dont on voit quelques restes assez bien conservés dans la partie est. Peut-on en dire autant de la nef? Qu'elle ait été couverte, cela ne semble pas douteux; mais elle aurait pu l'être par une toiture en bois, en tuiles ou même en ardoise [1]. Les architectes de cette époque hésitaient à établir des voûtes en pierre lorsqu'elles étaient larges; nous sommes ici en présence d'une portée de dix mètres, nécessitant une coupole qui eût exigé des arcs-boutants de contrefort au grand mur, peu épais, destiné à la porter. Or, il n'y en a pas de traces. Tout semble dénoter, dans la construction de cet édifice, la recherche des procédés les plus simples et les moins coûteux. Par qui a-t-il été élevé? Par un chevalier breton, compagnon du duc Alain-Fergent en Terre-Sainte, en témoignage de reconnaissance au Dieu dont il avait invoqué l'aide au milieu des combats, ou par quelque pieux pelerin du Goëllo que hantait le souvenir de ce qu'il avait vu à Jérusalem? Plusieurs églises, tant en France qu'en Angleterre, ont été construites sur le même modèle. Au retour des premières croisades, qui ont eu un si grand retentissement dans le monde chrétien, les récits enthousiastes de ceux qui avaient prié sur le tombeau du Christ ont dû suggérer aux architectes la pensée de reproduire dans des monuments religieux la forme du Saint-Sépulcre. Celui de

1. C'est au XIe siècle que, dans ses régions schisteuses, la grande et épaisse ardoise a commencé à être employée concurremment avec la tuile. (Viollet-le-Duc, *Dictionnaire d'architecture*)

Lanleff pourrait avoir cette origine impersonnelle. Mais si l'on considère son extrême simplicité, la grossièreté des matériaux et du style de l'architecture, l'absence de motifs ornementaux, la barbarie de ses rares sculptures, ou incline davantage vers l'hypothèse du Croisé breton, plus riche de blessures que d'argent, ou du modeste pèlerin accomplissant son vœu avec les faibles ressources dont il dispose. Œuvre toute de piété, sans prétention d'art ni de luxe. Et l'humble église devrait à la pauvreté de son fondateur cet aspect un peu barbare, cet air d'antiquité, si trompeurs au premier abord, qui ont dérouté, pendant plus d'un siècle, tant d'antiquaires, d'archéologues et d'écrivains victimes d'une illusion.

Toutes les opinions ont été émises à son sujet : temple druidique, temple du Soleil, temple gaulois, temple romain, baptistère, parvis à l'usage des pénitences publiques, monument saxon du VIII^e^ siècle, normand du IX^e^, église de Templiers, enfin église romane des XI^e^ au XII^e^ siècles — qui clôt, sans appel il faut le croire, la série C'est à l'origine que l'appellation de « temple » a prévalu et a fait fortune, si bien que le nom lui en est resté.

Les ruines de cet intéressant édifice sont depuis longtemps classées comme monument historique. Sur la petite rue qui y donne accès, un vilain mur, assez élevé, les cache aux yeux des touristes, sans s'opposer toutefois, grâce à quelques brèches, à l'escalade des gamins du bourg. Pour y pénétrer de façon plus régulière, il faut demander, dans une maison voisine, la clef d'une porte percée dans ce mur. Les soins tutélaires de l'État ne paraissent pas aller au delà de ces deux mesures protectrices. Des lézardes sont visibles dans les voûtes encore existantes du collatéral et, ce qui est plus grave, dans celles des arcades de l'enceinte intérieure toujours surchargées du grand mur circulaire formant large tour à ciel ouvert, et exposées, par surcroît, de tous côtés, aux intempéries d'un climat souvent inclément.

La conservation de ce petit monument, unique en Bretagne et même en France, avec sa rudesse primitive, s'impose à tous

ceux qui, à des titres divers, ont la mission et le devoir de veiller sur nos antiquités nationales.

Puissent-ils entendre cet appel d'un Breton!

Comm[t] A. Martin.

**Bibliographie.**

De Caylus. — *Recueil d'antiquités*, 1764. T. VI, pl. 124.
Abbé Ruffelet. — *Annales Briochines*, 1771, non paginé.
Id — *Annales briochines*, nouvelle édition, Prudhomme, Saint-Brieuc, p. 140.
Abbé Déric. — *Histoire ecclésiastique de Bretagne*, 1877. T. I, p. 296.
De Robien. — *Manuscrit*, bibliothèque de Rennes, XVIII[e] siècle. T. I et II, planche.
Ogée. — *Dictionnaire géographique et historique de la Bretagne*, 1[re] édition, 1779. T. II, p. 338.
Id. — *Même dictionnaire*, édition Marteville, Rennes, 1843. T. I, p. 446.
Le Gonidec. — *Mémoires de l'Académie celtique*, 1809. T. III, p. 34.
Delaporte. — *Recherches sur la Bretagne*, 1823. T. II, p. 172.
Le Boyer. — *Description et explication d'un ancien édifice nommé le temple de Lanleff. Lycée Armoricain*, 1824. T. IV, p. 565.
De Penhouet. — *Archéologie armoricaine. Description et explication d'un ancien monument nommé le temple de Lanleff, avec planche* — sans date.
Id. — *Le temple de Lanleff. Lycée armoricain*, 1825. T. V. p. 72.
Habasque. — *Littoral des Côtes-du-Nord*, 1832. T. I, p. 161.
P. Mérimée. — *Notes d'un voyage dans l'Ouest de la France*, 1836, p. 127.
Anonyme. — *Magasin pittoresque*, 1836, p. 163. Vue et plan.
De Fréminville. — *Antiquités de Bretagne, Côtes-du-Nord*, 1837, p. 147, avec planches.
Taylor, Ch. Nodier et Alph. de Cailleux. — *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, Paris 1846. Une planche avec vue et plan.
De la Monneraye. — *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, 1848. T. II, p. 149, pl. II.
De Caumont, — *Promenade archéologique. Bulletin monumental de 1850*, p. 154, avec figure.
Id. — *Abécédaire d'Archéologie, Architecture religieuse*. 1870, p. 129.
Le Maout. — *Bibliothèque bretonne. Collection de pièces inédites ou peu connues de l'ancienne Bretagne*, Saint-Brieuc, 1851. T. I, pp. 181 et 243. T. II, p. 686.
Jollivet. — *Les Côtes-du-Nord. Histoire et géographie*, 1854. T. I, p. 355, avec gravure.
M. Ramé. — *Monographie du temple de Lanleff. Bulletin archéologique de*

*l'Association bretonne*, 1857, p. 17. Plan restitué du temple. T. VI, pl. I du même bulletin.

De La Borderie. — *Revue de Bretagne et Vendée*, 1863. T. I, p. 465.

Anonyme. — *La Bretagne contemporaine*. Côtes-du-Nord, 1865. Une planche p. 24.

Gaultier du Mottay. — *Répertoire archéologique du département des Côtes-du-Nord*, 1883, p. 253.

# VASES PEINTS DU MUSÉE DE BERNE

Le musée de Berne possède une riche collection d'antiquités classiques, vases peints et terres cuites, pour la plupart inédits. M. S. Reinach, le visitant il y a quelques années, mentionnait dans cette Revue quelques pièces de valeur, qui méritaient, disait-il, d'être publiées[1]. Grâce à l'obligeance de M. Thormann, sous-directeur du Musée, j'ai pu photographier l'été dernier quelques vases à figures rouges de beau style, à la description desquels sont consacrées les pages suivantes. Ils proviennent de Naples, où ils ont été acquis jadis par les officiers bernois du 4e régiment suisse au service du royaume des Deux-Siciles[2].

## I. Pelikè. N° 12227. *Haut.* 0,18 (fig. 1-4).

La scène se passe dans un intérieur, comme l'indiquent le miroir et le lécythe pendus au mur, la corbeille à laine et la péliké posées à terre. Chaque face répète avec de légères variantes un motif analogue, le sujet si fréquent de l'offrande de l'alabastre[3].

1. *Rev. arch.*, 1903, II, p. 414-5. M. Reinach remarque en particulier l'amphore n° II, dont « le Silène dansant est tout à fait beau ».

2. Ganter, *Histoire du service militaire des régiments suisses à la solde de l'Angleterre, de Naples et de Rome*. Ce régiment, formé en 1828 (p. 61), fut licencié en 1848 (p. 296).

3. Cf. *Monumenti antichi*, XIV, 1904, p. 847, note 1. L'alabastre peut être offert en cadeau de mariage (*Ath. Mitt.*, XXXII, 1907, pl. V; VII; IX), en prix aux éphèbes vainqueurs (*Ath. Mitt.*, XIX, p. 138; cf. les statues de Nevers et du Pirée, Reinach, *Répert.*, II, p. 537, nos 4-5, etc.), en don funéraire (*Monumenti antichi*, XIV, p. 846, fig. etc.).

*a*) Un éphèbe, aux cheveux ceints d'une bandelette, vêtu d'un chiton et drapé dans l'himation qui enserre son bras droit relevé, est assis sur un δίφρος; il tient dans la main gauche un objet indistinct (peut être un œuf[1]), tandis que sa main droite, aux doigts écartés, s'apprête à saisir l'alabastre que lui offre la jeune femme debout devant lui. Cette dernière porte dans la

Fig. 1.

main gauche le vase de toilette que maintiennent des cordons. Le chiton et l'himation la revêtent, la stéphané encadre sa chevelure, et ses oreilles sont ornées de pendants.

La bandelette des cheveux de l'éphèbe, l'objet qu'il tient dans

1. Cf. alabastre et œuf, sur un lécythe de Camarine, *Mon. ant.*, l. c.

la main gauche, les liens de l'alabastre, sont peints en rouge. Devant la tête de l'éphèbe : καλός (fig. 1-2).

*b*) On peut hésiter sur le sexe du personnage assis. Le sein gauche paraît à la vérité féminin; mais ne rencontre-t-on pas dans la peinture de vases de cette époque des poitrines de jeunes gens presque aussi saillantes que des poitrines de

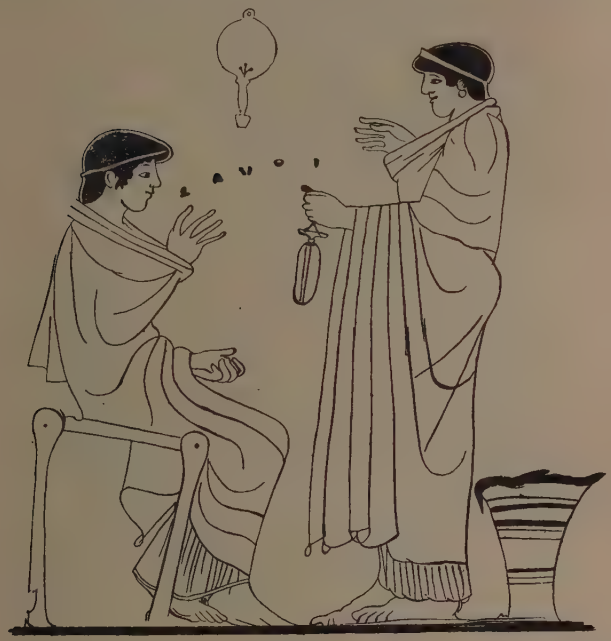

Fig. 2.

femmes?[1]. La chevelure formant sur le front et sur la nuque de petites mèches, au-dessous de la bandelette, est donnée par les peintres de vases du commencement du v[e] siècle, comme par les sculpteurs et bronziers, non seulement aux jeunes gar-

1. Cf. le jeune garçon nu, sur une coupe attribuée à Euphronios, Hartwig, *Meisterschalen*, pl. 48, 2.

çons et aux éphèbes[1], mais aussi aux jeunes femmes[2], et l'on connaît de nombreuses figures féminines de la première moitié du v^e^ siècle coiffées exactement comme des hommes[3]. Ce dernier détail, s'accordant avec le caractère féminin de la poitrine, nous engage à reconnaître dans le personnage de gauche une

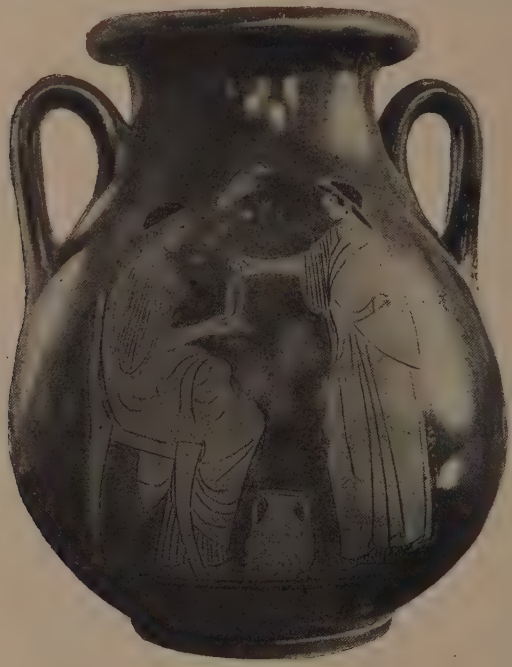

Fig. 3.

femme, à laquelle le fauteuil à haut dossier convient mieux aussi que le tabouret de l'éphèbe de la face *a*.

Elle tend la main droite à plat, sur laquelle la même jeune

1. Hartwig, *op. l.*, pl. XXVI; XXVII, p. 261; XXXV, 4 a, p. 324; XLVIII 2, p. 473; p. 87, fig. 106; *Monumenti antichi*, XIX, 1908, pl. III; coupe de Thésée d'Euphronios, Pottier, *Vases antiques du Louvre*, pl. 102, C 104, etc.

2. Elle est donnée non seulement au hétaïres et aux servantes, mais aussi aux jeunes femmes de bonne condition. Cf. Hartwig, *op. l.*, pl. XXXIV, p. 326, 328, 349, 352, 369, etc. Plastique : Reinach, *Répert.*, III, p. 93, 1-3, etc.

3. *Rev. arch.*, 1895, II, p. 14.

femme que précédemment dépose l'alabastre. Il n'y a que de légères divergences dans cette figure. Elle n'est plus étroitement enveloppée dans son himation ; mais elle a dégagé son épaule droite et l'on voit apparaître la manche de sa fine tunique plissée. Son attitude est aussi moins raide, car elle avance la jambe droite et la fléchit.

Fig. 4.

La bandelette des cheveux de la femme assise est rouge, de même que les liens de l'alabastre. Devant la tête : καλός (fig. 3-4).

Le contour des figures est cerné d'un large trait de vernis noir, comme c'est souvent le cas dans les vases du commencement du v^e^ siècle. Palmettes sous les anses.

Les traits du visage sont caractéristiques. Ces nez forts, ces bouches aux lèvres charnues, à l'expression maussade, ces mentons puissants, on les voit dans les produits céramiques du commencement du v^e^ siècle, en particulier dans le cercle

d'Euphronios[1], tout comme dans la statuaire du même temps, dans le Boudeur de l'Acropole, l'Aurige de Delphes, et l'on retrouve aussi dans la peinture de vases de cette époque ces mains maladroitement rendues, aux doigts écartés en éventail[2].

II. Amphore, type de Nola. N° 12215. *Haut.* 0,32 (fig. 5-8).

Fig. 5.

*a*) Dionysos barbu, vêtu du chiton et de l'himation formant de nombreux plis parallèles, tient dans la main droite le canthare dont le vin s'épand à terre, et s'appuie de la main gauche sur le thyrse noueux. Tourné de profil à droite, il re-

1. Hartwig, *op. l.*, p. 101.
2. *Ibid.*, p. 202; Pottier, *Catalogue des vases*, III, p. 890, 908.

garde curieusement un Silène qui danse devant lui en s'accompagnant des crotales et en levant haut la jambe droite. Entre les deux personnages : Οιονοκλες καλός[1] (fig. 5-6).

*b*) Un Silène, debout, tourné de profil à gauche, tient dans la main gauche une outre et tend la main droite en avant. Devant la tête καλός (de droite à gauche); derrière la tête : Ἀκεστορίδες (fig. 7 8).

Fig. 6.

L'amphore de Berne a été mentionnée par Wernicke[2] et par Klein[3], qui ont omis tous deux le mot καλός devant le nom d'Akestoridès. Ces deux noms d'éphèbes ne sont pas nouveaux, mais se lisent sur des amphores du type de Nola et des lécythes;

1. Sur cette graphie de Dionoklès, Klein, *Lieblingsinschriften*, p. 147, nº 6.
2. *Die Griechischen Vasen mit Lieblingsnamen*, p. 56, 64, nº 4.
3. *Op. l.*, p. 25, 148, nº 4.

celui de Dionoklès est uni parfois aux noms de Charmidès et de Kallias[1], celui d'Akestoridès, au nom d'Asopoklès[2].

La forme de l'*œil* ne dénote pas un grand progrès sur celle du vase précédent, où le contour est déjà ouvert en avant, où

Fig. 7.

la pupille s'avance vers l'angle interne, et même, dans la figure féminine de la face *a*, remonte légèrement. Ici, le contour de

1. Wernicke, *op. l.*, p. 37, 56, 64, 99, 114, 1; Klein, *op. l.*, p. 20 24, 25, 142, 147 (n° 3 = Reinach, *Répert. des vases*, II, p. 263, 1; Hartwig, *op. l.*, p. 438, note 2); Walters, *History of ancient Pottery*, II, p. 278; *Catal. vases Brit Mus.*, III, p. 214, E 294, pl. XI.

2. Wernicke, *op. l*, p. 56, 91, 114, 1; Klein, *op. l.*, p. 20, 21, 24, 25, 147, 148, 153. C'est peut-être de la sorte qu'il faut restituer les noms mutilés : Hartwig, *op. l.*, p. 513, 295 (cf. Klein, p. 153, n° 3 B).

l'œil est ouvert à chaque extrémité ; l'iris, chez Dionysos, est placé près de l'angle interne, avec un arc de cercle du côté extérieur pour indiquer la prunelle, tandis que chez le Satyre ce n'est qu'un simple point noir. Ces détails sont du reste peu significatifs, puisqu'on sait la variété de formes que présente l'œil des vases à cette époque, variété née, surtout chez Euphronios, du désir d'animer l'expression et de reproduire de profil

Fig. 8.

l'organe visuel qui jusqu'alors n'avait été montré que de face[1].

On remarquera que les *pectoraux* du Silène sont séparés non pas par un simple trait vertical, comme c'est d'ordinaire le cas, mais par deux traits parallèles. C'est là un détail qui apparaît parfois dans la peinture de vases de style sévère[2], tout comme

1. La première représentation exacte de l'œil de profil se rencontre chez Onésimos (Hartwig, *op. l.*, p. 675, 618, 535, 508 note 1), tandis que chez Douris le problème n'a pas encore reçu sa solution définitive. Cf. Pottier, *Catal.*, III, p 854 sq.

2. Vase de Wurzbourg, style de Chachrylion, *Ath. Mitt*, 1905, pl. XV ; cratère de Géla, *Monumenti antichi*, XVII, pl. XXII ; vase de Polygnotos, *ibid.*, IX, pl. III, etc.

l'on voit aussi, à la même époque, un double sillon indiquant la ligne blanche, procédés qui sont employés isolément ou simultanément [1].

Dans les vases du commencement du v[e] siècle, la *rotule* de la jambe vue de face est indiquée par un ovale parfait ou quelque peu déformé, que continue la ligne droite du tibia [2]. On sent, dans ce petit détail, l'effort toujours constant des artistes de cette période pour serrer de plus près la réalité vivante; ils étudient plus attentivement le modelé du genou, ils s'efforcent de faire sentir, en modifiant cet ovale, les os et les muscles du genou. Au vi[e] siècle, le céramiste était fort embarrassé, et des conventions naïves lui faisaient schématiser la rotule soit en un carré (fig. 9, 1) [3], soit en une spirale (fig. 9, 2) [4]. Mais nous sommes loin maintenant de ces formes bizarres, et le progrès est sensible. L'ovale parfait (fig. 9, 3) [5] s'incurve et prend une apparence piriforme (fig. 9, 4-6) [6], comme c'est le cas dans la jambe du Silène de Berne; ailleurs, une petite ligne en arc de cercle indique le pli de la peau au-dessus du genou (fig. 0, 7) [7] et bientôt, toutes ces recherches ayant porté leurs fruits, on voit, dans les vases de cette même époque, l'abandon de cette forme encore conventionnelle, et l'essai de traduire le jeu de la rotule par des traits non continus, sans forme définie (fig. 9, 9) [8].

N'assistons-nous pas à la même évolution dans le domaine de la plastique? Les vieilles conventions de l'archaïsme, qui réduisent le genou à un losange parfois double, avec petites

1. *Jahrbuch*, 1896, pl. 2; *Monuments Piot*, VII, 1900, pl. II, p. 25; vase de Polygnotos cité, etc.

2. Cette ligne du tibia correspond, dans la plastique, à l'arête dure des jambes de certaines statues; cf. le Kouros de Polymédès de Delphes, etc.

3. Vase de Tell Defenneh, *Jahrbuch*, 1895, p. 41, fig. 4.

4. Vase protocorinthien d'Egine, *Ath. Mitt.*, XXIV, p. 361, fig.

5. Hartwig, *op. l.*, pl. XIV (Euphronios).

6. N° 4 = Hartwig, *op. l.*, pl. 61; n° 5 = pl. 48; n° 6 = pl. 33.

7. *Ibid.*, pl. 54.

8. Hartwig, *op. l.*, pl. 62, 3; la figure 9, 8 marque la transition; cf. *Jahrbuch*, 1887, II, p. 230, fig. 2.

incisions aux angles (fig. 10, 1-4)[1], font place bientôt à une forme non moins schématique, mais moins naïve ; on arrondit les angles, de manière à traduire la rotule, tout comme dans

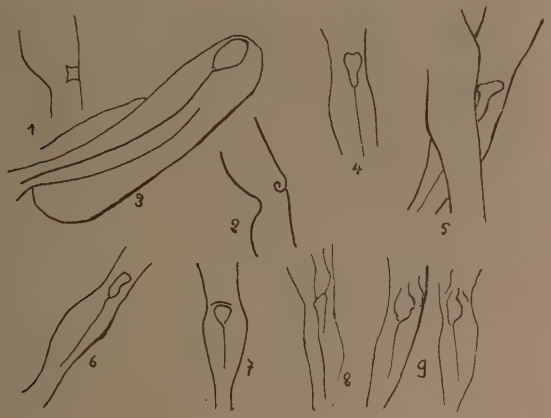

Fig. 9.

la peinture de vases, par une sorte d'ovale (fig. 10, 5)[2], qui va s'affinant de plus en plus, par exemple dans le Kouros de

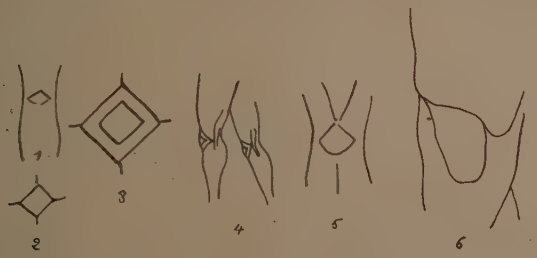

Fig. 10.

1. N° 1, Kouros de Naucratis. Deonna, *Apollons archaïques*, p. 243, n° 148; fig. 168-9; p. 91, pl. VI fig. 138; n° 2, sculptures de Vetulonia, *Notizie degli Scavi*, 1893, p. 153, fig. 7; Deonna, *op. cit.*, pl. VI, n° 141; n° 3, id., d'après les originaux au Musée archéologique de Florence; n° 4, fresques de la tombe Campana, Martha, *Art étrusque*, p. 422, fig. 282; Deonna, *op. cit.*, pl. VI, n° 140.

2. Statue chypriote, cf. Deonna, *op. cit.*, pl. VI, n° 139, p. 94.

Ténéa (fig. 10, 5)[1]. Mais il faudra attendre longtemps encore jusqu'à ce que ce schématisme ait entièrement disparu, et que les os et les muscles du genou soient rendus exactement, tels qu'on les rencontre dans les œuvres polyclétéennes[2].

Sur le ventre du Silène, une rangée de *poils* est indiquée en vernis délayé, allant du nombril au pubis. Ce détail réaliste est fréquemment donné aux Silènes, sur les vases contemporains du nôtre[3], et correspond à la ligne blanche continuée jusqu'au sexe que présentent les éphèbes et hommes barbus, sur les vases comme dans la statuaire[4].

Analysons de plus près encore cette figure du Silène dansant. La *saillie du muscle* grand oblique au-dessus des plis inguinaux y est nettement marquée. C'est là un détail que l'art grec n'arrive à bien comprendre qu'avec le début du v^e^ siècle. Au vi^e^ siècle, on ne se rend pas compte encore de la structure compliquée à l'œil du bassin et de son mécanisme de muscles[5]; la ligne qui limite les hanches décrit une courbe onduleuse sans ce brusque ressaut qu'accentuera à l'excès la sculpture polyclétéenne[6]; les plis inguinaux sont en ligne droite, dessinant avec le ventre un triangle dont la pointe est occupée par le pubis; ils se perdent tout d'abord dans l'épaisseur de la cuisse, puis atteignent les hanches ; enfin ces lignes, primitivement rigides, se modifient et décrivent une courbe légère. Si, dès l'origine, des essais avaient été tentés pour rendre cette saillie; si, par exemple, le sculpteur du Kouros du Sunium[7] avait indiqué naïvement par des lignes en relief les plis inguinaux

1. Bulle, *Schöne Mensch*, pl. 117 en haut.
2. *Ibid.*, pl. 117 au milieu.
3. Hartwig, *op. l.*, pl. 33,2 ; pl. 43, etc.
4. Ex. Hartwig., *op. l.*, pl. 29; 32-3; 61 ; *Monumenti antichi*, XVII, pl. 30, p. 414 sq. ; pl. 33; *id.* IX, p. 9, fig. 2, etc. Plastique : Kalkmann, *Jahrbuch*, 1892, p. 127, 134, 137; *Rev. arch.*, 1893, I, p. 62; Furtwaengler, *Beschreibung der Glyptothek*, p. 96, 97, 102, 113. On a voulu reconnaître à tort dans ce détail un trait caractéristique de la sculpture éginétique.
5. *Jahrbuch.*, 1892, p. 130 sq.; 1895, p. 50.
6. Qu'on se reporte aux planches III-V de mon ouvrage *Les Apollons archaïques*, où j'ai étudié ce détail de musculature, p. 73-5.
7. Deonna, *op. cit.*, p. 135, n° 7.

et la saillie de la hanche, ce n'étaient que des tentatives isolées, et ce n'est pas avant la fin du VI^e^ siècle, avec les Kouroi les plus récents, que l'attention de l'artiste fut attirée sur ce point d'une façon sérieuse et raisonnée[1].

Il en est de même dans la peinture de vases. La technique à figures noires, qui ne connaît guère la vue du corps de face, ne permettait pas à l'artiste d'indiquer d'une façon exacte ce détail, qui n'est pas ou qui est peu visible sur un corps de profil. Mais,

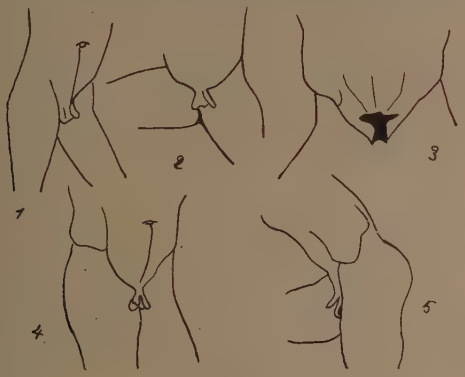


Fig. 11.

avec le V^e^ siècle, grâce à cet amour pour la musculature énergique dont nous avons des preuves dans notre Silène, on s'efforce de le rendre et on y arrive. Parfois, on hésite encore et l'on voit sur certains vases que les plis inguinaux sont en ligne droite, tout comme dans les vases à figures noires (*fig.* 11, 1-2)[2]; mais ce ne sont plus que des traces d'archaïsme, puisque, sur les produits des mêmes maîtres, le ressaut de la hanche est en général vigoureusement indiqué (*fig.* 11, 3-4)[3], même sur des corps vu de profil (*fig.* 11, 5)[4].

Une telle étude des détails de la musculature, pectoraux,

1. *Ibid.*, p. 73.
2. N° 1 = Hartwig, *op. l.*, pl. 33 ; n° 2 = pl. 8.
3. N° 3 = Hartwig, *op. l.*, pl. 45 ; n° 4 = pl. 61.
4. *Ibid.*, pl. 70, 3 b.

rotule, etc., n'était possible que si le corps se présentait de face, comme c'est le cas ici. Notre Silène montre son tronc de face, ainsi que sa jambe droite levée; en revanche, la jambe gauche est de profil, de même que la tête qui se penche sur l'épaule droite.

Suivre les progrès de la représentation *de face* dans l'art grec est un sujet qui, touchant de près au problème du raccourci, a déjà été étudié maintes fois, mais toujours de façon fugitive et fragmentaire. M. Della Seta, dans son volume sur l'origine du raccourci[1], a montré, à la suite de bien d'autres, que les têtes de face, surtout celles des animaux, sont fréquentes dans tous les arts primitifs, et s'expliquent par les lois mêmes du dessin naissant.

Dans la plastique, nous voyons la tête d'un taureau de face sur les gobelets de Vaphio, où cette position a inspiré à Riegl d'ingénieuses remarques sur l'avance de cet art mycénien qui a abordé hardiment les problèmes du raccourci, et d'autres encore qui ne seront repris que fort tard en Grèce[2]. Les explications n'ont pas manqué non plus pour interpréter ces figures de face de certaines métopes de Sélinonte, que Köpp considérait à tort comme de la ronde-bosse appliquée contre un fond[3]. Du reste, de tels exemples sont fréquents dans l'art archaïque, et concernent l'homme aussi bien que les animaux[4].

Puis cette vue de face disparaît dans le relief, et c'est le règne du profil, avec de rares exceptions. L'Athéna des métopes d'Olympie se présente bien de face, mais sa tête est de profil.

1. *La genesi dello scorcio nell' arte greca*, p. 59 sq.
2. *Wiener Jahreshefte*, IX, 1906, p. 12-3.
3. Cf. *Jahrbuch*, 1887, p. 119 sq. ; Lechat, *Sculpture attique*, p. 96 note 2; Della Seta, *op. l.*, p. 75.
4. Cf. Della Seta, *l. c.*; sur la représentation de face dans la sculpture archaïque, cf. Lermann, *Altgriechische Plastik*, p. 14, 17, 21 ; 182 sq.; 186, note 3; *Ath. Mitt.*, 1907, XXXII, p. 529 note 1 (Noack); *Jahrbuch*, 1886, p. 62; 1887, p. 119, 120; *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1895, p. 224. Animaux : métope du trésor de Sicyone, Delphes (*Bulletin de Correspondance hellénique*, 1895, pl. XI); chevaux du fronton de Delphes (*ibid.*, 1896, p. 651, 1901, p. 475). Hommes : stèles laconiennes, etc.

En général, l'artiste donne à ses personnages une tête de profil sur un torse de trois-quarts, et il faut descendre jusqu'au IVe siècle pour trouver de nouveau le problème du corps et de la tête de face abordé franchement[1]. Les personnages de face deviennent nombreux dans les reliefs hellénistiques et gréco-romains, où ils ont la liberté d'attitudes d'un art depuis longtemps en possession de tous ses moyens. Ils abondent sur les reliefs funéraires d'Alexandrie du IIe siècle[2], ainsi que sur les reliefs romains de même provenance[3]. Chose curieuse, à mesure que l'on avance dans le temps et que la décadence de l'art s'accentue, on voit, dans les reliefs romains tardifs, dans les reliefs gallo-romains, puis byzantins, les personnages, placés de face avec une prédilection marquée, perdre leur liberté de mouvements, se figer dans la vieille frontalité retrouvée après des siècles d'abandon. Le cycle est complet; on en est revenu aux vieilles figures frontales de face qui décoraient les métopes de Sélinonte[4].

On rencontre, dans la peinture de vases à figures noires, des tentatives de rendre de face certains sujets. On remarquera que ce sont presque toujours, comme dans la plastique, les êtres inférieurs qui sont figurés ainsi, animaux, Silènes, ou encore des têtes casquées dont la visière facilite l'exécution[5]. Mais ce n'est qu'avec les céramistes du commencement du Ve siècle que le problème reçoit une solution définitive. Les difficultés que présente le rendu du corps de face, avec les rac-

1. Cf. *Ath. Mitt.*, l. c. Ex. : stèle de Corallion et Agathon; Thanatos du tambour ciselé de l'Artemision d'Ephèse., etc.

2. *Ath. Mitt.*, XXVI, p. 278, fig.; p. 280-1, fig.; 287, fig.

3. *Ibid.*, p. 298.

4. Ce retour à la frontalité, uni à la vue de face, se constate dans plusieurs monuments romains. Cf. Strong, *Roman Sculpture*, p. 377, 382 sq., 385-6; p. 99 (trophée d'Adam-Klissi); *Rev. arch.*, 1907, II, p. 452 (arc de Constantin); stèles de Brousse du IIIe siècle, *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1909, p. 286 sq.; en parcourant les *Bronzes figurés de la Gaule romaine* de M. S. Reinach, et le *Recueil des Bas-reliefs de la Gaule romaine*, de M. Espérandieu, on verra combien nombreux sont les monuments gallo-romains où ces caractères se retrouvent.

5. *Ath. Mitt.*, XXXII, 1907, p. 529 note 1; Della Seta, *l. c.*

courcis qu'il fait naître, tourmentent Euphronios et ses contemporains. C'est alors que l'on montre des corps de face[1], avec les deux jambes en raccourci, ou bien avec une jambe encore de profil. L'attitude de la jambe levée, vue de face, avec le pied aperçu d'en haut, que présente notre Silène, semble être une invention d'Euphronios, qui s'impose à ses collègues[2].

Dans cette recherche nouvelle de la figure de face, il faut relever divers points.

Le plus souvent, le corps et la tête ne sont pas tous deux de face. Sur un corps de face, la tête est de profil[3] et s'incline sur l'épaule. Cette position de la tête, qui est celle du Silène de notre vase, est déjà employée par les artistes au VI^e^ siècle, par exemple dans la stèle de l'Hoplitodrome[4]; c'est un procédé qui est cher à Euphronios[5], et c'est évidemment pour éviter de montrer la tête entièrement de face.

Examinons les sujets où la tête apparaît de face : se sont des Silènes[6], un Centaure tué[7], des guerriers blessés[8], Troïlos[9] ou Astyanax[10] égorgés; des hétaïres[11] et des joueurs de flûte[12]; des hommes barbus faisant partie d'un comos bachique[13], luttant entre eux[14] ou vomissant[15].

Cette liste pourrait être allongée facilement. On remarquera

1. Cette position de face s'impose même aux objets inanimés, ex. casque, Hartwig, *op. l.*, pl. 337.
2. Ex. Hartwig, *op. l.*, pl. 192; p. 304.
3. Ex. Ephèbe armé, de face, tête de profil penchée sur l'épaule un gauche, Hartwig, *op. l.*, pl. 54; hétaïre, pl. 44, 3; Silène, pl. 45, p. 450; etc.
4. Klein, *Geschichte der griech. Kunst*, I, p. 261; Perrot, *Histoire de l'Art*, VIII, p. 749, fig. 333; Lechat, *Sculpture attique*, p. 296 sq., fig. 25.
5. Hartwig, *op. l.*, p. 101, 103, 113, 162, note 1.
6. *Ibid.*, pl. VII, pl. 73.
7. *Ibid.*, pl. 59, 2.
8. *Ibid.*, p. 527, fig. 62 b.
9. *Ibid.*, pl. 59, 1; p. 539 fig. 63 b.
10. *Ibid.*, p. 151.
11. *Ibid.*, p. 149.
12. *Ibid.*, p. 330.
13. *Ibid.*, p. 333, fig. 44 b.
14. *Ibid.*, pl. 49.
15. *Ibid.*, p. 332.

que ce sont presque toujours des êtres inférieurs qui sont dessinés avec la tête de face, comme déjà au VI^e siècle : inférieurs par leur essence : les Silènes; inférieurs par leur condition sociale : les hétaïres et joueurs de flûte; inférieurs par la trivialité de leurs actions : ces hommes qui sont entraînés dans un comos bachique, luttent brutalement entre eux au sortir d'un banquet, ou rendent le vin qu'ils ont trop largement absorbé. Ce sont aussi des têtes casquées vues de face, parce que l'artiste du V^e siècle, comme celui du VI^e siècle, pouvait éviter certaines difficultés, grâce à la présence du casque qui couvrait la majeure partie du visage. Troïlos, Astyanax, les Centaures, tués ou blessés, sont, eux, vus de face, parce que le peintre pouvait indiquer sur leurs visages la douleur, la mort, mieux que sur une tête de profil. Dans ces derniers cas, la vue de face est donc employée comme un moyen d'expression. Mais quand on n'a pas de motif spécial, on s'en tient à la vue de profil.

Bien rares sont en effet les personnages dessinés avec la tête de face uniquement pour eux-mêmes, par exemple un éphèbe drapé en conversation avec un homme barbu[1], ou versant à boire à Dionysos[2]. En un mot, si la représentation de face s'impose à l'art dès le début du V^e siècle, elle s'applique encore plutôt au corps qu'à la tête. On l'évite encore, on tourne plus volontiers la tête de profil, ou bien l'on dissimule une tête de face parmi les autres têtes toutes de profil[3].

D'où vient cette répulsion? On pourrait l'expliquer, dit M. Hartwig[4], par des raisons techniques : le profil se détache mieux sur le fond sombre du vernis qu'une figure de face ou de trois-quarts; le peintre n'a jamais oublié qu'il décorait la paroi d'un vase et que les personnages représentés doivent paraître suivre dans leur marche la courbure du récipient; l'artiste n'est pas encore familiarisé avec le dessin de la face, etc. Mais n'y aurait-il pas

1. *Ibid.*, p. 669. fig. 72, p. 678, fig. 73 b.
2. *Ibid.*, pl. 65.
3. *Ibid.*, p. 463.
4. *Ibid.*, p. 162 3.

là aussi l'expression d'un sentiment plus intime? Si l'on évite de parti-pris la vue de la tête de face, si on ne l'emploie qu'en de certaines occasions nettement déterminées, n'est-ce pas pour éviter que le personnage représenté ne regarde directement le spectateur? Riegl avait observé que les têtes des taureaux de Vaphio sont placées de face, mais horizontalement, et non dans le plan vertical, pour que l'animal ne dirige pas son regard sur le spectateur; que l'art classique a préféré les têtes de profil à la représentation de face qui offrait plus de difficultés, toujours pour le même motif; que l'art chrétien seul s'est fait une règle d'établir une relation directe entre la tête du personnage et le regard du spectateur[1]. N'y aurait-il pas là quelques restes de croyance superstitieuse? Peut-être craignait-on que la tête dont le regard était dirigé bien en face ne jetât quelque maléfice sur celui qui la regardait. N'est-ce pas pour cela que dès l'origine la tête de Gorgone est vue de face, que la tête du Silène est figurée de même dès le VI^e^ siècle, car c'est un *apotropaion* puissant[2]?

On remarquera l'effet de contraste qui résulte de l'attitude de Dionysos, dont le vêtement forme de longs plis rigides, comparée au mouvement désordonné du Silène au corps nu. Cet effet est fréquent dans les vases au début du V^e^ siècle et peut s'obtenir comme ici, en opposant une attitude tranquille à une attitude mouvementée, un corps nu à un corps drapé, ou, comme dans un fragment de coupe attribué à Brygos[3], en rapprochant l'un de l'autre un corps d'homme adulte, fortement musclé, et le corps svelte et délicat d'un jeune garçon. L'amour du contraste, qui prévaudra à l'époque hellénistique et gréco-romaine, est déjà en germe ici.

Le style du vase de Berne est apparenté à celui de Brygos. Cet artiste aime les *cômoi* mouvementés, où les Silènes gam-

1. *Wiener Jahreshefte*, IX, 1906, p. 12-3.
2. Sur des coupes à yeux, Pottier, *Vases antiques*, pl. 74, F. 130; épisème de bouclier, *ibid.*, pl. 89, G. 5.
3. Hartwig, *op. l.*, p. 326, pl. 35, 3.

badent tumultueusement [1] autour de Dionysos qui conserve une attitude calme et immobile [2]; il affectionne l'opposition des plis menus des draperies, dans Dionysos ou les Ménades, à la nudité des Silènes [3]. L'indication des poils sur la poitrine et sur le ventre est un détail favori [4], et le Silène non ithyphallique se rencontre spécialement sur les vases du style de ce maître [5].

III. Amphore. N° 12214. *Haut.* 0,37 (fig. 12).

*a*). Un éphèbe, vêtu de la chlamyde, le pétase attaché au cou, la lance tenue horizontalement dans la main gauche, poursuit une jeune femme au cécryphale qui s'enfuit à droite en se tournant en arrière, relève de la main gauche les plis de son vêtement [6] et étend le bras droit vers l'éphèbe [7].

*b*). A gauche, un éphèbe en chlamyde, le bras droit tendu, se tourne vers un homme barbu qui se drape dans son himation et s'appuie sur son bâton.

Sous le pied du vase, graffite : ΣΕΙΝΙ.

Le sujet n'a rien d'intéressant : c'est celui de la poursuite amoureuse, devenu banal [8] dans la peinture de vases. Le dessin est ferme, mais sans la précision de celui du vase précédent. Cet exemplaire n'est pas antérieur au milieu du v^e^ siècle, car il a tous les caractères du style de cette époque [9].

1. *Ibid.*, p. 309, 365.
2. *Ibid.*, p. 431.
3. *Ibid.*, pl. XXXII.
4. *Ibid.*, p. 341. Cependant ce détail se rencontre aussi chez Douris et chez Hiéron; cf. *Monuments Piot*, XIII, 1904, p. 165.
5. Hartwig, *op. l.*, p. 313, 432, 451.
6. C'est le geste traditionnel des Korés archaïques, que l'on peut poursuivre dans tout l'art grec.
7. Geste de peur (ex. *Wiener Jahreshefte*, VI, p. 70, note 2; VIII, pl II; Hartwig, *op. l.*, pl. XXVII, etc.) ou de répulsion (*ibid.*, pl. XXXVI). etc.
8. Cf. *Monumenti antichi*, 1904, XIV, p. 827.
9. L'œil est de profil, avec indication de la paupière supérieure. Les premiers exemples d'yeux de profil se rencontrent chez Onésimos, où l'on trouve aussi pour la première fois l'indication de la paupière supérieure (cf. Hartwig, *op. l.*, p. 511, 535). Une tentative analogue chez Douris consiste à faire déborder le contour supérieur de l'œil sur le contour inférieur, dans l'angle externe. Même

L'attitude de la jeune femme n'est pas encore dégagée de tout archaïsme. Ce motif du personnage qui, tout en marchant, se retourne en arrière, a été mal rendu pendant longtemps. Le moyen le plus naïf et le plus ancien consiste à tordre sens devant derrière la tête, de manière qu'elle regarde dans le dos;

Fig. 12.

tendance dans la plastique, où, vers le milieu du v[e] siècle, les angles externes de l'œil ne se rencontrent plus rigoureusement, mais où le bord supérieur recouvre en partie la paupière inférieure (cf. les frontons du Parthénon, *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1896, p. 452; cependant, dans les têtes des métopes, la paupière supérieure ne dépasse pas l'inférieure, *Jahrbuch*, 1896, p. 302). Cf. encore *Gaz. des Beaux-Arts*, 1902, II, p. 452-3, 460; Reinach, *Recueil de têtes*, p. 18, 24, 27, 29, 35, 37, 79, etc.

Dans le relief, on constate dès la fin du vi[e] siècle la tendance à abandonner

cette faute primitive ne se voit pas seulement dans les vases à figures noires, mais encore plus tard dans le cycle d'Epictète et chez Chachrylion [1]. Un premier progrès, qui s'effectue déjà dans les vases à figures noires, montre le corps de face et non plus de profil, ce qui permet de tourner la tête qui doit regarder en arrière, en plein profil, sans cette contorsion ridicule. Ceci, on l'observe encore chez Oltos, Chachrylion, et dans les œuvres de la jeunesse d'Euphronios. Ou bien, chez Euphronios et sur les coupes de la maturité d'Epictète, la tête du personnage qui se retourne s'incline profondément, de manière à ne plus se profiler sur le fond, mais sur l'épaule [2].

Petit à petit, les efforts se précisent. Brygos affecte une prédilection marquée pour les figures qui se retournent, et ce motif, il a su le traiter avec plus d'habileté que ses contemporains [3]: sur une coupe, un Silène qui joue de la double flûte est la première figure dans cette attitude qui soit rendue de façon satisfaisante [4].

Sur notre vase, c'est encore la vieille formule qui est employée, — torse de face, tête et jambes de profil, — et les essais des maîtres du commencement du v[e] siècle semblent avoir été ici sans effet. Du reste, ces traces d'archaïsme sont nombreuses, aussi bien dans la plastique que dans la peinture de vases. Les Néréides de Xanthos ne montrent-elles pas aussi un torse de face placé sur des jambes de profil, et des survivances analogues, telles que celle de la frontalité, n'ont-elles pas été constatées dans des vases béotiens de la seconde moitié du v[e] siècle [5]?

l'œil de face. Il n'est plus tout à fait de face dans le relief d'Hermès et les Charites (Lechat, *Au Musée*, p. 444); il est de trois-quarts dans la stèle de Nysiros, du premier quart du v[e] siècle (*Revue des études grecques*, 1901, p. 422). Cependant, il subsiste encore dans la frise du Parthénon des traces de cet archaïsme, car l'œil n'y est pas encore tout à fait de profil (cf. Gardner, *Grammar of Greek art*, p. 71; *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1884, p. 340)

1. Hartwig, *op. l.*, p. 24.
2. *Ibid.*, p. 161-2.
3. *Ibid.*, p. 329, cf. pl. 36.
4. *Ibid.*, p. 311.
5. *Ath. Mitt.*, XXVI, p. 143 sq.

IV. Hydrie. N° 12409. *Haut.* 0,19 (fig. 13-14).

Apollon citharède, de face, tend une phiale à une jeune fille

Fig. 13.

Fig. 14.

(Artémis?) placée à sa droite, qui, l'œnochoé en main, s'apprête à la remplir. A droite du groupe, une demi-colonne limite la

scène. Sur le col courent des palmettes couchées et sous les pieds des personnages, une bande d'oves.

Un vase de tous points semblable à celui-ci à été publié dans le *Bulletino Napolitano*[1] comme faisant partie de la collection Barone de Naples. Heydemann[2] croit que c'est une copie moderne d'un vase qui se trouvait autrefois chez Castellani à Naples La trace de ce vase est perdue, mais il y a tout lieu de croire que l'hydrie du musée de Berne, qui a été acquise à Naples, doit être considérée comme identique.

Genève, décembre 1909.

W. Deonna.

1. VI, pl. 2 ; Reinach, *Répert. des vases*, I. p. 474, 5-6.
2. *Annali*, 1870, p. 225.

SIGNATURES DE PRIMITIFS

# UGO DE VOSOR OU NABUCHODONOSOR ?

Le 25 juin 1909, j'ai lu à l'Académie des Inscriptions un travail sur les *Heures d'Anne de Bretagne*.

Dans ce livre célèbre, je crois voir, non pas une œuvre intégrale de Jean Bourdichon, comme on l'affirme, mais surtout la main de Jean Poyet, peintre de Tours, aidé d'habiles collaborateurs. Cette étude a été très vivement discutée. Ce qu'on a surtout attaqué, c'est ma théorie générale de l'importance des inscriptions dans les miniatures, pour la détermination des artistes qui y auraient travaillé. M. P. Durrieu, notamment, crut devoir appeler l'attention de l'Académie sur deux de mes erreurs, qui, effectivement, si je les avais commises, montreraient les périls de mes audaces et la fragilité de mes hypothèses.

J'avais d'abord, relevant un jour le nom de *Wante*, créé un nouvel artiste, alors qu'il fallait voir là simplement une abréviation du nom d'*Attavante*, le célèbre miniaturiste. Puis, j'aurais fait surgir un enlumineur inconnu, *Ugo de Vosor*, du magnifique manuscrit de l'*Histoire du Bon Roi Alexandre* du musée Dutuit, quand l'inscription donne simplement : *Nabugodenosor*, qu'il faut interpréter : *Nabuchodonosor*.

Il était facile de répondre tout de suite à la première objection; c'était une question biographique : je l'ai fait dans la *Gazette des Beaux-Arts*[1]. Cette objection rappelait la critique de Laborde[2], qui, lisant dans l'*Histoire de Lille*, de Derode, ce passage de l'*Inventaire* de Marguerite d'Autriche :

1. *Les Heures d'Anne de Bretagne et les inscriptions de ses miniatures*, septembre 1909.
2. *Ducs de Bourgogne, Preuves*, t. I, XLV.

« Un tableau de Jean Huelle », déclara que l'éditeur s'était certainement trompé, qu'il fallait lire « sans huile » ; car on ne connaissait aucun peintre de ce nom. Or, dernièrement, mon dépouillement du *Keuren* me faisait connaître toute une dynastie de peintres de Bruges du nom de Van Huelle, qui s'échelonne de 1462 à 1567. Il en est exactement de même de Wante, de Bruges, qui n'est nullement Attavante ; car Wante (Antoine), élève d'Adrien Ottesoons en 1462, est admis à la maîtrise en 1476, et Wante (Louis) est élève de Mathieu Van Stakenburch, en 1475. Donc les Wante étaient hier des inconnus ; il faut compter aujourd'hui avec eux.

Fig. 1. — Reddition d'une cité, miniature de Guillaume Vrelan dans l'Histoire du Bon Roi Alexandre (Collect. Dutuit).

La question de *Nabuchodonosor* et de *Ugo de Vosor* était plus complexe. N'ayant pas le document sous la main, il m'était impossible de répondre, immédiatement, à l'affirmation si catégorique de mon savant contradicteur. Aujourd'hui, je mets sous les yeux des érudits l'inscription même et les commentaires qui en découlent.

Quand naguère M. P. Durrieu a publié son étude si appro-

fondie sur le *Bon Roi Alexandre*[1], il a donné de la miniature le cliché reproduit ici avec sa légende.

Comme son cliché est réduit, on lit difficilement l'inscription. J'en ai donc fait, sur le volume lui-même, cet agrandissement direct. Qu'y lisons nous?

I A b U G O D E U O S O R Z ᘔ A C A b E O R U M
I AB UGO DE VOSOR & MACABE ORUM

En lisant VOSOR, je ne crois pas me tromper : l'U de *Vosor* est bien semblable à l'U de Ugo, à l'U de *Macabeorum*.

Mais il est autre chose Alors qu'on me reproche de ne pas toujours expliquer les légendes *dans leur entier*, — j'avoue que souvent, devant certains cryptogrammes, il me faut m'arrêter — M. P. Durrieu n'a point fait état de ET MACABEORUM. Et cependant l'ensemble, très en clair, fait un tout qu'il faut prendre ou rejeter.

Or, *Vaulsor, Vasor*, — si ici on lit *Vosor*, il ne faut pas oublier que les artistes et les scribes du moyen âge transformaient bien facilement le phonétisme des noms[2] — est une abbaye bénédictine d'hommes, des bords de la Meuse[3] : à peu de distance se trouvait une abbaye bénédictine de femmes, les *Machabées*[4]. On sait combien étaient étroits les rapports entre les abbayes d'hommes et de femmes de même ordre, les secondes relevant des premières. C'est même ainsi que j'ai pu retrouver dernièrement l'origine du retable du Cellier, peint par Jean Bellegambe, en 1533, qui fut envoyé par l'abbesse de Flines, Jeanne de Boubais, à l'abbé de Clairvaux, son supérieur direct[5].

1. *Revue de l'art ancien et moderne*, 1903 (tirage à part).
2. Cansenbroot écrivait son nom Casenbroet, Casenbrood, Kasinbroet, Cazymbroodt, Casbrot (*Keuren*, p. 267).
3. *Gallia Christiana*, t. III, p. 568.
4. *Gallia Christiana*, t. III, p. 772.
5. *Revue de l'art ancien et moderne*, 1908 (2), p. 97.

Ce rapprochement, dans une inscription, de deux noms géographiques, noms d'abbayes voisines du même ordre, d'hommes et de femmes, ne peut donc être omis : pour le rejeter, il faut donner d'autres raisons que le silence. Quant à un nom de moine suivi du nom de son abbaye, nous connaissons précisément, dans ce même pays de la Meuse, le célèbre Ugo d'Oignies (abbaye), qui signait ainsi les œuvres d'orfèvrerie sorties de son précieux ciselet. Mais ce n'est pas tout.

Réellement, il est impossible de voir au commencement de l'inscription autre chose que I AB. Or, par une coïncidence bien étrange vraiment, alors que tout le monde s'accorde à dater ce beau manuscrit des environs de 1467, l'abbé qui préside aux destinées de l'abbaye de Vaulsor, de 1461 à 1489, le 36e abbé, s'appelle Jean Abry, dont les initiales sont par conséquent J[ean] Ab[ry].

Pur hasard, c'est possible ; mais voilà trois concordances curieuses, bien précises : Jean Abry, Vosor, les Machabées — alors qu'au contraire, pour lire *Nabuchodonosor*, il faut d'abord changer l'I en N, *Ugo* en *ucho*, *de* en *do*, *Vosor* en *nosor*, enfin négliger : « *Et Macabeorum* ». S'il y avait eu *Antiochus* associé à *Machabées*, je n'aurais rien dit[1] ; si dans les chapitres, précédent présent ou suivant, il était question de Nabuchodonosor, des Machabées, je garderais le silence ; mais voici le titre du paragraphe : « Comment la paix fut faicte du josne Gadifer et de Emendus pour la mort du dit Gadifer. c. lxiii » [f. 72 v°]. Dès lors, que vient faire ici Nabuchodonosor, qui ne se rattache à rien, dans ce roman si brillamment illustré ?

Ainsi, je ne vois pas là une objection irréfutable ; bien au contraire, il me semble que l'épigraphie, la géographie, la biographie, la règle conventuelle même m'autorisent à maintenir, à côté d'autres noms qu'on trouve inscrits identiquement dans les illustrations du manuscrit, et qui ne sont susceptibles d'aucune interprétation : SENIVAL, ALNEVS, PATERS, SIŒMEON MOSIENSIS, le nom d'*Ugo de Vosor*, alors qu'on a cru devoir lire celui de Nabuchodonosor, roi d'Assyrie.

F. DE MÉLY.

1. Cf. *Machabées*, I, 17.

# LES DÉBUTS DE LA STATUAIRE
## EN ÉGYPTE

Dans un livre bien connu, M. Capart a recueilli les documents sur les débuts de l'art en Égypte. Occupé qu'il était à réunir tous les matériaux dont nous disposons dans un volume commode, il n'a pas trouvé le loisir d'étudier plus spécialement le développement des types de cet art très lointain et, en partie du moins, très primitif. Or, ainsi que j'ai pu le démontrer lors du Congrès des philologues allemands à Graz, l'analyse des types de l'art archaïque [1] en Égypte et de leur évolution nous amène à y reconnaître les mêmes lois qui ont régi le développement de l'art grec ; seulement, en Égypte, il est plus facile peut-être de les mettre en évidence qu'ailleurs.

C'est l'histoire de la représentation de la figure humaine qui permet le mieux de suivre l'évolution pas pour pas ; c'est à elle que je me bornerai ici.

Les plus anciennes figures que nous connaissions sont des terres-cuites ou des ivoires coniques ; les jambes ne sont pas séparées, les pieds ne sont point indiqués. A la place des bras, on ne voit que des moignons. La saillie des hanches est très prononcée ; la tête, dont le contour est bien caractérisé, est comme dominée par de gros yeux. Parfois, le nez et la bouche se trouvent indiqués et une longue barbe pend du menton. Le sculpteur supprime les oreilles, mais il accentue généralement la différence du sexe ; les femmes ont parfois les seins pendants. Toutefois, on trouve déjà des exemples où une ceinture couvre le milieu du corps[2] (fig. 1, 1 *a*, 2, 2 *a*).

1. Dans cette étude je désigne par période *archaïque* le temps avant Ménès ; par période *thinite* la première et la seconde dynasties ; par période *classique*, *memphite* ou des *pyramides* celle des dynasties suivantes.

2. Cf. Capart, *Primitive art in Egypt*, f. 119, f. 128. 11.

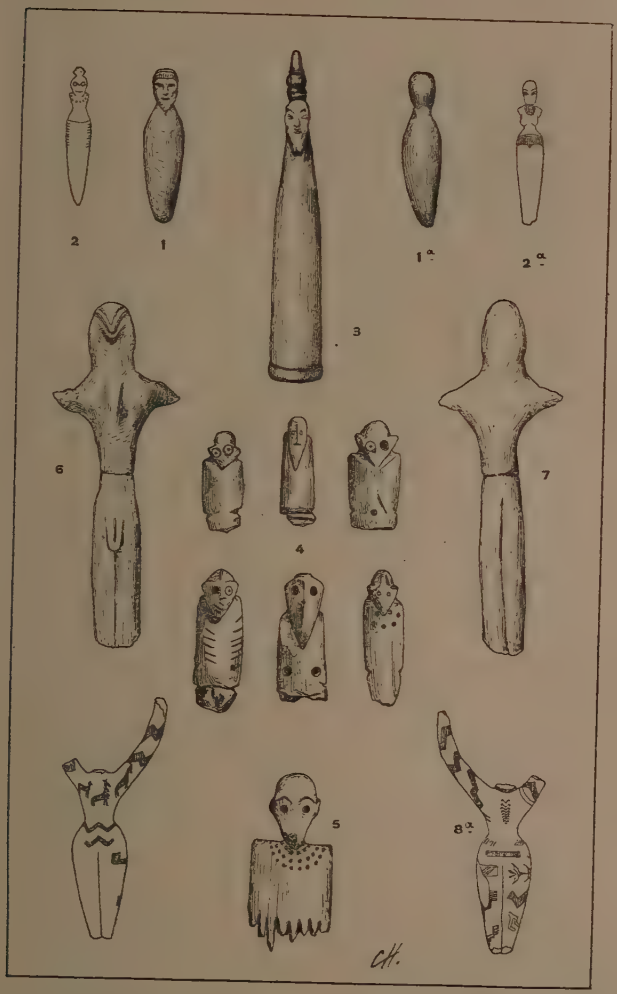


Fig. 1 et 1 *a*. Calcaire jaune. Collection Bissing, h: 0m,07. Negade. — Fig. 2 et 2 *a*. Terre cuite. Petrie, *Naqada*, pl. 59. — Fig. 3. Ivoire. Collection Bissing, h. 0m,22. Negade. — Fig. 4. Ivoire, schiste, Capart, *Primitive art*, f. 47. — Fig. 5. Ivoire. Capart, *Primitive art*, f. 40. — Fig. 6 et 7. Terre cuite. Collection Bissing, h. 0m,155. Negade. — Fig. 8 et 8 *a*. Terre cuite. Petrie, *Naqada*, pl. 59.

L'exemple le plus *avancé* de cet art tout à fait primitif me semble une figurine de l'*University College* à Londres. Les détails y étaient indiqués en vert, ce qui est fréquent dans les terres cuites de la première période archaïque. Les proportions entre le buste et la partie inférieure du corps y sont plus justes, mais les bras sont toujours trop courts. Le bassin montre une tendance vers la stéatopygie, qui s'accusera dans la période suivante.

Une pareille interprétation de la forme humaine se prêtait bien à un emploi décoratif ; aussi trouvons-nous, dès l'époque la plus reculée, des manches en ivoire et des vases imitant des figures d'hommes ou de femmes[1] (fig. 3).

Bientôt la sculpture commence à figurer les oreilles, à détacher les jambes et les bras. D'abord, les pieds prennent la forme d'une planchette parfois partagée par deux simples incisions[2], (fig. 4). Ici se placent les peignes à têtes humaines, si fréquents à l'époque archaïque (fig. 5). Telle figurine en ivoire d'Hiéraconpolis fait déjà bien ressortir les jambes encore un peu trop courtes[3]. Puis l'art fait un pas décisif en séparant les deux jambes. C'est d'abord une simple ligne tracée par devant et par derrière, puis une vraie fente qui marque l'écartement des cuisses[4] (fig. 6, 7). En même temps les bras se développent : on les sépare du corps ; une figurine de pleureuse les élève vers le ciel (type connu depuis longtemps dans la peinture des vases, mais adopté plus tard seulement en ronde bosse)[5] (fig. 8, 8 *a*) ; une autre terre-cuite, d'un aspect curieusement primitif, croise les bras sur le corps, geste que l'art égyptien ne reprendra que très rarement plus tard[6] (fig. 10).

1. Cf. Capart, *l. l.*, . 155, f. 101, une palette en schiste du même type, *l. l.* f. 52.

2. C'est le plus ancien exemple de l'usage de la pierre en Égypte.

3. Capart, *l. l.*, f. 133, n° 9.

4. La terre cuite, peinte en rouge et en vert, a les cheveux appliqués en une matière noire. Les bras ont encore la forme tout à fait archaïque. Voyez aussi *Capart*, *l. l.*, f. 6 à droite.

5. Dans la terre cuite de l'Ashmolean Museum les pieds et peut-être même les orteils sont rendus.

6. Le tronçon qu'on aperçoit au lieu de la tête portait autrefois sans doute

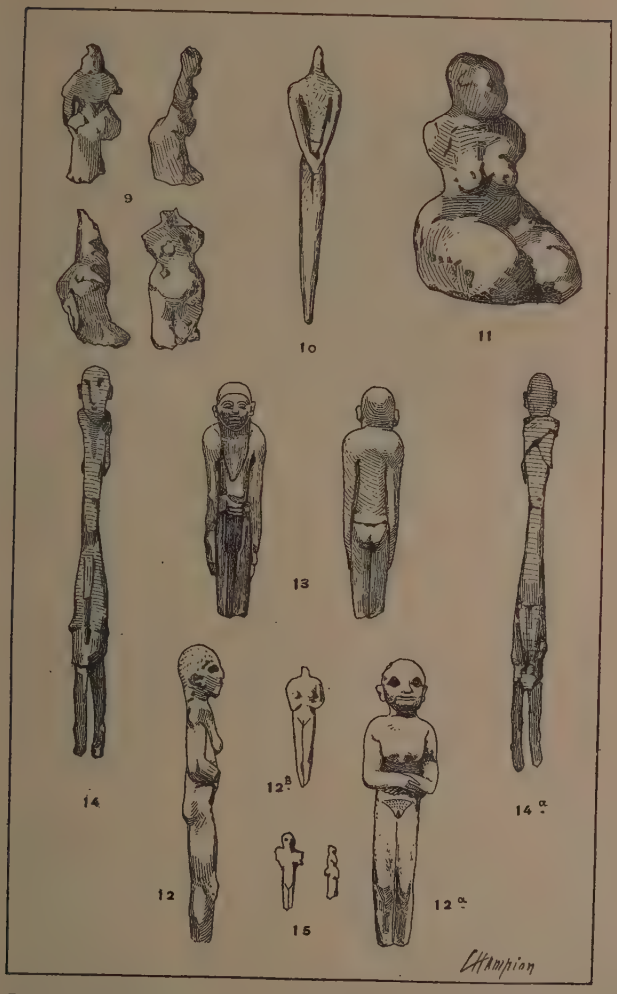


Fig. 9. Rangée supérieure : terre cuite. Ashmolean Museum. Capart, *Primitive art*, f. 123. — Fig. 9. Rangée inférieure : terre cuite. Capart, *l. c.*, f. 123. — Fig. 10. Terre cuite. Capart, *Primitive art*, f. 126. — Fig. 11. Terre cuite, Musée de Berlin. Capart, *Primitive art*, f. 125. — Fig. 12, 12 *a* et 12 *b*. Lapis lazuli, Ashmolean Museum, *Annales du service*, VIII, pl. II. — Fig. 13. Pierre noire. Collection Mac Gregor, *Recueil de travaux*, XXII, pl. VI. — Fig. 14 et 14 *a*. Ivoire. Collection Bissing, provenance inconnue, h. 0m,18. — Fig. 15. Cuivre. Petrie, *Abydos*, II, pl. V.

L'une des figurines que nous venons de citer offre une stéatopygie très accusée; (fig. 9, rangée inférieure) d'autres femmes stéatopyges, traitées un peu moins librement, semblent pourtant appartenir à la même série. La plus intéressante est une statuette du musée de Berlin : la femme est agenouillée et c'est peut-être la plus ancienne représentation d'une figure humaine dans une attitude non verticale (fig. 11).

Deux statuettes, l'une de femme, l'autre d'homme, paraissent présenter le dernier degré de perfection dont l'art était alors capable. La tête de la statuette en lapis-lazuli d'Hiéraconpolis, trouvée par Garstang dix années après les premières fouilles qui nous donnèrent le corps, a été publiée avec le corps dans les *Annales du Service* (VIII, pl. II). C'est un chef-d'œuvre, on dirait presque un chef-d'œuvre de glyptique. Le corps est bien proportionné ; les mains sont croisées sur la poitrine ; les pieds sont séparés intentionnellement[1] (fig. 12, 12 *b*). Le sexe est clairement marqué. Les genoux, d'après la description de Petrie, sont légèrement pliés comme dans les idoles des îles grecques. La figure en pierre de la collection Mac Gregor, un peu plus archaïque, nous montre un homme, la barbe longue, les bras étendus, le long du corps (fig. 13). Voilà l'apogée de l'art archaïque égyptien[2]. Un ivoire de ma collection, auquel malheureusement manquent les bras et les pieds, représente le même type, mais d'une manière bien inférieure (fig. 14, 14 *a*).

Vers l'époque où Ménès réunit les deux royaumes de l'Égypte se fait un nouveau progrès. Dans les anciens ivoires d'Hiéraconpolis, nous observons la facture soignée des bras, des jambes et des pieds, où apparaissent régulièrement les orteils : la partie inférieure du corps est assez bien modelée, le rendu

une tête travaillée séparément tout comme la statuette d'Hiéraconpolis, fig. 12, 12*a*, 12 b.

1. Les pieds sont coupés tout comme dans certains textes de l'Ancien et du Moyen Empire les animaux ont, dans les hiéroglyphes, les pieds, le devant coupés pour les rendre immobiles et innocents.

2. Notez que les deux plus belles statuettes archaïques sont en pierre.

des cheveux, du moins chez les femmes, se distingue à peine de celui qui fut en usage depuis la quatrième dynastie. Le geste de la femme qui porte une main sous le sein, si fréquent dans l'art classique égyptien, est bien saisi, le mouvement des personnages qui s'enveloppent dans un grand manteau où apparaissent parfois les dessins de l'étoffe, est d'une vérité frappante. La tête s'arrondit, les yeux, le nez et la bouche sont bien proportionnés[1] (fig. 16) Il paraît même que le type de la Vénus pudique fut inventé par ces sculpteurs de la première dynastie[2].

Pour se rendre compte du mérite de ces artistes *thinites*, il est bon de comparer à la statuette Mac Gregor deux figures d'Hiéraconpolis dont la pose est analogue. Combien le faire en est plus libre, comme la tête commence à se dresser sur les épaules! (fig. 17).

Au commencement de la première dynastie, l'art s'est enrichi d'un motif qui devait jouer un grand rôle dans l'histoire de la statuaire égyptienne : celui de l'enfant tantôt debout, tantôt assis ou accroupi, qui met le doigt dans la bouche[3] (fig., 18, 21). Il est rare de rencontrer d'autres personnages assis dans la statuaire *thinite*. Cependant Petrie a recueilli une faïence représentant une femme sur son siège et une autre montrant un personnage dans sa litière (fig. 18 *a*). Plus fréquentes sont des figures accroupies et surtout des femmes ou des hommes aux genoux pliés. Là où les jambes s'écartent symétriquement,

1. Cf. Capart, *Primitive art*, f. 133-34.

2. Capart, *l. l*, f. 129. Comme je ne connais pas l'original je m'exprime sous toute réserve. Une statuette trouvée par Garstang (*el Araba*, pl. IX, 107) et dont je possède presque le double, se rapproche beaucoup par le style de la Vénus Mac Gregor; Garstang l'attribue sans preuve concluante au Moyen Empire. Ma statuette (en cuivre sur base en ivoire) fut trouvée, dit-on, avec des vases en pierre archaïques. Comme les genoux sont un peu pliés, pose archaïque qu'on retrouve aux fig. 20, 21, j'incline à attribuer ma figurine et les autres au commencement de la période thinite.

3. Les statuettes de ce type ont été trouvées dans le temple de la première dynastie et dans le dépôt d'Hiéraconpolis. On serait donc en droit d'y reconnaître des représentations d'Harpocrate ; pourtant je préfère de n'y voir pour le moment que de simples enfants, dont l'image fut dédiée avec tant d'autres objets au dieu.

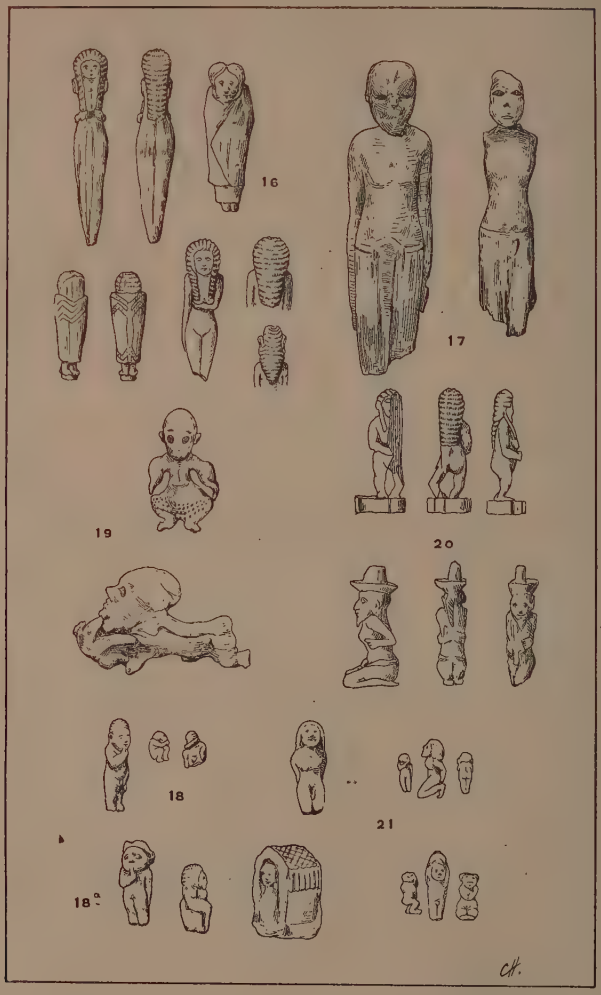


Fig. 16. Ivoire. Quibell, *Hiéraconpolis*, IX. — Fig. 17. Ivoire, Hiéraconpolis. Capart, *Primitive art*, f. 120. — Fig. 18. Ivoire, fayence. Petrie, *Abydos*, II, pl. II, XI. — Fig. 18 *a*. Fayence. Petrie, *Abydos* II, pl. XI. — Fig. 19. Ivoire. Naville, *Recueil de travaux*, XXII, pl. V. — Fig. 20. Rangée supérieure. Ivoire. Quibell, *Hiéraconpolis*, pl. XI. — Fig. 20. Rangée inférieure. Ivoire. Quibell, *Hiéraconpolis*, pl. XI. — Fig. 21. Petrie, *Abydos* II, pl. V.

nous voyons naître le type bien connu qui plus tard fut réservé aux Patèques, à Bès, aux dieux-nains[1] (fig. 18, 20, 21).

Les esclaves agenouillés, les bras liés au dos (statuettes d'Abydos et d'Hiéraconpolis), doivent être attribués à la même époque (fig. 20, 21). Il est vrai que le motif lui-même était connu bien antérieurement, comme le prouve une statuette découverte à Gebel Tarif par E. Brugsch-Pacha. Le faire en est tout à fait archaïque ; les bras sont à peine ébauchés et pendent le long du corps. C'est un personnage en prière plutôt qu'un captif. Il est intéressant de constater que l'ivoire d'Hiéraconpolis a servi de support (il faisait probablement partie d'un meuble), et que nous avons ici, pour ainsi dire, l'aïeul de tous les esclaves employés si fréquemment dans l'art décoratif du monde entier. Quatre autres petites figures d'esclaves, trouvées elles aussi à Hiéraconpolis, sont, d'après les explorateurs anglais, également des supports[2].

Tous les documents que nous avons étudiés jusqu'ici étaient de petites dimensions : l'argile, l'ivoire, la faïence même ne permettaient guère, sans ajustages difficiles, de travailler à plus grande échelle. Il en est de même du métal, dont on n'usait à cette époque que rarement et avec un succès médiocre pour la sculpture[3] (fig. 15). On se servait bien de la pierre; quelques-unes des meilleures pièces sont exécutées dans cette matière, mais toujours en petites dimensions. Pourtant, c'était la seule qui se prêtât aisément à la sculpture en grandeur naturelle, même

1. Ici encore il me semble qu'il s'agit de nains et non de divinités, puisque nous trouvons l'image des nains sur les stèles privées de la nécropole thinite d'Abydos. On peut peut-être rappeler à ce propos que les plus anciens scelettes européens montrent les genoux pliés, non encore droit et que c'est là bien la pose dans laquelle on a enterré les morts en Egypte jusqu'à l'époque des Pyramides.

2 Cf. Capart, *Primitive art*, f. 119, M. R. III et Quibell *Hieraconpolis*, pl. XII. J'ai acheté dans la haute Egypte deux figurines en bois d'ébène très semblables à cette figure d'Hiéraconpolis, qui cependant, d'après leur style, me paraissent dater du Nouvel Empire.

3. Le faire de ces cuivres d'Abydos est tout à fait conforme aux habitudes des céramistes archaïques et je ne vois pas bien pourquoi il faudrait avec M. Petrie attribuer ces statuettes à des artisans étrangers.

colossale. Dès 1896, Petrie a bien reconnu que le coroplaste veillait au berceau de l'art égyptien; il aurait pu ajouter — il l'eût fait sans doute s'il avait pu connaître alors les découvertes d'Hiéraconpolis et d'Abydos — que c'était à son collègue, l'ivoirier, que furent dus presque tous les progrès de l'art archaïque. Mais c'est le sculpteur en pierre qui a développé le vrai style égyptien, le style monumental.

En 1896 Petrie découvrit à Koptos les fragments de trois statues du dieu Min en calcaire, chacune haute autrefois de 4 mètres (fig. 22). Le dieu se tient de bout, les jambes juxtaposées, séparées en avant et en arrière par une fente profonde. Le bras gauche, abaissé, tenait probablement le fouet, attribut de toutes les représentations postérieures de Min. La main droite est posée autour du phallus aujourd'hui perdu : il était fait d'une pièce de rapport, par des motifs purement techniques. Ce geste solennel que nous retrouvons dans toutes les images du dieu de Koptos suffirait à lui seul pour exclure l'interprétation qu'on a présentée en passant pour les statues de Koptos : ce seraient des simples humains, peut-être des rois, non des divinités. Une ceinture est nouée autour des reins; un large bandeau, garni de reliefs exécutées au marteau, descend de la ceinture jusqu'aux pieds. Toute la superficie des statues est travaillée au marteau de silex. La rotule est bien indiquée suivant l'habitude de l'art classique. La coupe de la statue est ovale, contredisant ainsi les théories qui veulent faire dériver ces images tantôt d'une planche équarrie, tantôt d'un tronc d'arbre. Le contour est purement accidentel et ne peut être allégué comme argument pour une thèse quelconque, non plus que certaines terres-cuites d'Abydos dont la partie inférieure se termine en planchette : ce sont là des œuvres grossières et avortées, non primitives[1].

Une seule des statues de Koptos a gardé sa tête, sans cependant qu'on puisse la rajuster exactement. Elle avait de grandes oreilles très écartées aujourd'hui. Une longue barbe striée

1. Petrie, *Abydos*, II, pl. XII, fig. 262-64.

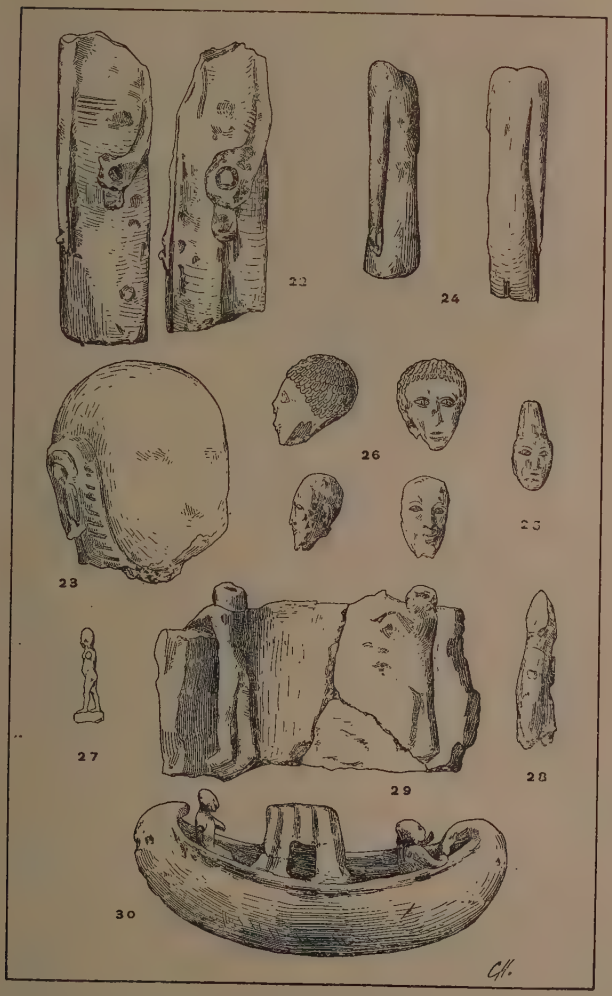

Fig. 22. Calcaire. Ashmolean Museum. Capart, *Primitive art*, f. 166. — Fig. 23. Calcaire. Ashmolean Museum. Petrie, *Koptos*, pl. V. — Fig. 24. Calcaire Quibell, *Hiéraconpolis*, pl. 47. — Fig. 25. Ivoire. Quibell, *Hiéraconpolis*, pl. 8. — Fig. 26. Rangée supérieure : calcaire ; rangée inférieure : ivoire. Quibell, *Hiéraconpolis*, pl. VI. — Fig. 27. Ivoire. Petrie, *Abydos* II, pl. II. — Fig. 28. Ivoire. Quibell, *Hiéraconpolis*, pl. X, 10. — Fig. 29. Terre cuite. Capart, *Primitive art*, f. 160. — Fig. 30. Terre cuite. Capart, *Primitive art*, f. 158.

entoure les joues et le menton et descendait autrefois sur la poitrine. Le crâne, tout à fait lisse, rappelle lui-aussi la statuette Mac Gregor. Les yeux étaient gravés et l'on suit encore latrace de la peinture au *kohol*, dont nous trouvons ici le plus ancien exemple. Ces détails permettent d'écarter l'opinion de Petrie (1896), d'après laquelle une face de bois avait été placée, dans l'antiquité, devant la tête en pierre. Nous n'avons connaissance d'aucun exemple archaïque ou même ancien d'un pareil procédé ; je puis d'ailleurs assurer, après examen, qu'il n'y a sur l'original aucun vestige de l'apposition d'une face en bois ou de toute autre matière (fig. 23) [1].

Petrie crut d'abord remarquer des différencees sensibles entre les trois statues de Min et il les répartissait sur un assez long espace, en faisant remonter la plus ancienne aux débuts mêmes de l'art égyptien. Depuis, il semble avoir changé d'avis [2]. Malheureusement, aucune de ces statues n'a encore été publiée suffisamment. Mes propres observations, à Oxford et au musée du Caire, m'ont amené à des conclusions quelque peu différentes de celles de Petrie sur le rapport des trois statues entre elles. Toutefois, je n'insisterai que sur un seul point : c'est que les différences sont trop petites pour y voir l'effet d'un long développement et que nous pouvons, grâce aux découvertes d'Hiéraconpolis, mieux préciser l'âge des statues que lors de leur découverte.

Un premier rapprochement a déjà été établi par Capart. La statue acéphale en calcaire trouvée à Hiéraconpolis et bien datée des premiers rois *Thinites*, ressemble, tant par le style que par les dimensions, aux Mins de Koptos (fig. 24). Mais c'est l'évolution bien déterminée des têtes qui permet de ranger les

1. Je dois à l'amabilité de MM. Arthur Evans et L. L. Woolley d'avoir pu étudier à mon loisir les monuments égyptiens de l'Ashmolean Museum. La main droite du min est creuse, preuve qu'elle tenait quelque chose.

2. Capart, *Primitive art*, p. 226 cite un essai par Petrie dans le *Journal of the society of arts*, London, 1901, p. 594 que je ne connais pas autrement, d'après lequel il les considère aujourd'hui, « as the earliest works of the dynastic races ».

statues de Koptos parmi les œuvres de la première dynastie. Aux époques les plus reculées, nous observons un type très brachycéphale, au crâne élancé, triangulaire, se terminant en pointe vers le bas. Le menton et le nez font une forte saillie et se trouvent dans un même alignement, de façon que, dans les images très archaïques et grossières, ils ne sont pas séparés l'un de l'autre. Les yeux sont formés par un trait noir entouré de vert; les oreilles, d'abord tout à fait négligées, sont traitées plus tard comme des points géométriques. Les corps sont en général fort minces[1]. Le type le plus développé de cette série est représenté par la statuette en pierre Mac Gregor, avec sa longue barbe archaïque[2]. Le captif d'Hiéraconpolis et quelques autres têtes de même provenance viennent ensuite. Citons une tête en ivoire avec un haut bonnet (fig. 25) et une autre qu'il convient de mettre au premier rang: c'est la superbe tête qui conserve à peine encore l'ancienne forme haute et courte du crâne; les yeux sont incrustés, le nez est très accentué, la bouche doucement arquée, la petite barbe pointue striée finement (fig. 26 rangée inférieure). Sur la planche de Quibell est figurée, au-dessus de cette tête, une autre tête en calcaire qui paraît, à première vue, datée de l'Ancien Empire classique. Les formes des yeux et de la bouche nous rappellent les statues de l'âge des pyramides. En accentuant les pommettes l'artiste a rendu la face plus large; les cheveux sont divisés en rangées parallèles et étagées (fig. 26 rangée supérieure). Ce n'est pas encore, dans les détails de l'exécution, la façon régulière de l'Ancien Empire; mais l'artiste évidemment s'en approche. Il convient, à mon avis, de ranger la tête du Min d'Oxford à côté de cette tête et du groupe auquel elle appartient. Il s'en suit qu'il faut dater les statues de Koptos plutôt vers la fin qu'au commencement de la première dynastie. Si donc la séparation des jambes dans ces colosses est moins parfaite que dans des statuettes en ivoire contemporaines ou même antérieures, il

1. Voyez plus haut fig. 7.
2. Fig. 13.

faut en conclure que la sculpture en pierre ne suivait que lentement les progrès de la plastique en ivoire[1]. En effet, l'ivoirier avait déjà, vers la première moitié de la première dynastie Thinite, fait le grand pas décisif; il avait complètement séparé une jambe de l'autre en figurant le motif de la marche. Le plus ancien document de ce genre, une statuette de la I^re^ dynastie trouvée à Abydos, recule plutôt la jambe droite qu'elle n'avance la jambe gauche (fig. 27). Au contraire, une statuette d'Hiéraconpolis, à peu près contemporaine de celle d'Abydos, avance clairement la jambe gauche[2] (fig. 28). Ainsi fut inventée, par un sculpteur thinite cette attitude de la marche si typique de la statuaire égyptienne qui la conserva jusqu'au temps de l'empereur Hadrien.

L'individu est ainsi représenté en action; c'est un fait sur lequel il est permis d'insister. Dans quelques rares exemples de la période archaïque précurseurs des modèles bien connus en bois du Moyen Empire, nous voyons des hommes appuyés contre un mur (fig. 29), d'autres qui se trouvent dans un bateau (fig. 30), des femmes debout dans un bac, une main posée sur le bord, l'autre sur le côté[3]. Ce sont des guerriers faisant la ronde, des bateliers, des brasseuses; par elle-même, leur pose n'a rien de significatif. En revanche un homme qui tient du bras droit levé un court bâton et qui est arrivée au musée de Berlin en compagnie d'un bœuf, ne peut être qu'un bouvier conduisant sa bête[4] (fig. 18). Je rappelle ici aussi les figures d'enfants qui mettent la main dans la bouche.

1. Le même fait est démontré par la statuette en lapislazuli d'Hiéraconpolis qu'on devra maintenant que la tête a été retrouvée, placer au voisinage des Mins de Koptos.

2. Malheureusement l'état de conservation de cette statuette comme de psesque tous les ivoires d'Hiéraconpolis est déplorable. — Notez d'ailleurs que cette statuette est un des plus ancien documents pour le simple pagne de l'Ancien Empire.

3. *Aeg. Zeitschr.*, 1896, p. 159 seqq. Capart, *Primitive art*, fig. 136.

4. *Aeg. Zeitschr.*, 1896, p. 160. L'homme a les jambes fendues, les bras très courts sans indication des mains. Sa tête est d'une rudesse surprenante; on pourra classer la statuette au plus tard vers la fin de l'époque archaïque.

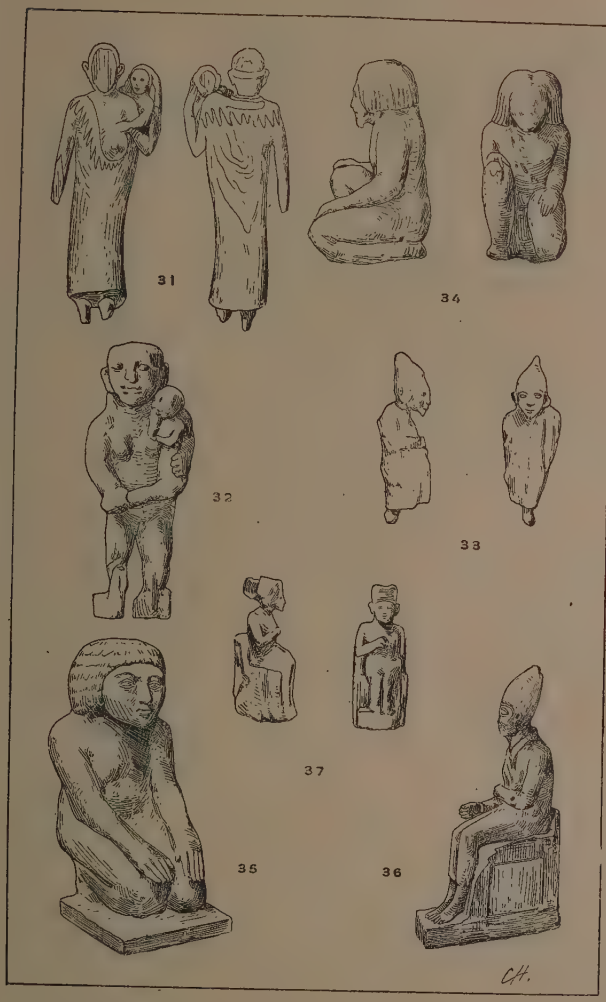


Fig. 31. Ivoire. British Museum. Capart, *Primitive art*, f. 130. — Fig. 32. Ivoire, Musée de Berlin. Capart, *Primitive art*, f. 131. — Fig. 33. Ivoire, Petrie, *Abydos*, II, pl. XIII. — Fig. 34. Calcaire Quibell, *Hiéraconpolis*, pl. I. — Fig. 35. Granit rouge. Le Caire. Photographie Brugsch-Pacha. — Fig. 36. Schiste. Hiéraconpolis. Bissing-Bruckmann, *Denkmäler*, *Supplément*. — Fig. 37. Ivoire. Petrie, *Abydos*, II, pl. XIII.

Une action déterminée est exprimée plus clairement encore dans une faïence du commencement de la période thinite. C'est un personnage qui des deux bras soulève un vase (fig. 21 rangée inferieure). L'art ancien de la vallée du Nil et peut-être même l'art égyptien de tous les temps n'a rien produit de plus parfait comme groupement que deux représentations d'un enfant avec sa mère conservées à Berlin et à Londres (fig. 31, 32). Il est permis d'en rapprocher deux autres groupes d'un singe et de ses petits trouvés à Hiéraconpolis et à Abydos [1]. On remarquera que dans tous ces exemples l'agencement des figures est contraire à la loi stricte de la frontalité.

Ainsi, vers le milieu de la Ire dynastie, tous les éléments du développement futur de la statuaire égyptienne étaient déjà découverts; les artistes disposaient même alors d'une variété d'attitudes qui ne se retrouve que rarement plus tard. Les sculpteurs étaient même arrivés jusqu'à rendre les traits individuels d'un personnage. Petrie a découvert à Abydos la statuette en ivoire d'un roi successeur de la première dynastie (fig. 33). Il est enveloppé d'un lourd manteau, couvert de riches dessins, sous lequel disparaissent les formes du corps. La tête s'avance, la nuque s'arrondit; la couronne blanche, très lourde, fait paraître la tête trop grande. Les grosses oreilles se détachent fortement, comme dans les œuvres de style archaïque avancé; une bouche large est cerclée de lèvres très fortes; le menton est pendant et pointu. Les sourcils font saillie, la prunelle est gravée, les deux paupières sont indiquées. Le nez semble avoir affecté une forme aquiline. A une exception près, dont nous parlerons tout à l'heure, il faut descendre jusqu'au Moyen Empire et puis à la seconde moitié de la XVIIIe dynastie pour rencontrer une œuvre aussi personnelle.

Comparées à cette intéressante statuette, on dirait que les statues en pierre contemporaines, et même de beaucoup postérieures, marquent une réaction. Voici les deux prêtres accroupis déterrés

1. Quibell, *Hieraconpolis*, pl. XVIII; Petrie, *Abydos*, II pl. V; cf. Capart, *Primitive art*, f. 147.

à Hiéraconpolis, dont malheureusement l'un est tombé en poussière apres la découverte (fig. 34). Le corps est entièrement caché dans lebloc de calcaire; les cheveux lourds, striés de haut en bas, divisés au milieu du front, tombent sur les épaules. La main droite est posée sur le genou levé, la jambe gauche est inclinée. Les mains sont traitées avec force; malgré les ravages qu'a subis le corps, on peut constater, surtout dans les bras, une observation fidèle de la nature, presque supérieure à celle des meilleurs ivoiriers d'Hiéraconpolis. Le visage, entouré d'une grosse barbe, rappelle, par les formes du nez, des yeux, de la bouche, la statuette en pierre Mac Gregor.

S'il est permis d'attribuer à la première dynastie ces figures de prêtres, il faut placer au commencement de la deuxième, à cause des noms des rois inscrits sur le dos, la statuette n° 1 du musée du Caire (fig. 35). L'homme est agenouillé, tel que l'était la terre-cuite du Gebel Tarif et tel que sera, du temps de la cinquième dynastie, le prêtre agenouillé si connu du Caire[1]. C'est la pose de la soumission, de la prière. Le corps est traité avec négligence, les mains et les pieds presque avec maladresse, bien que les formes générales rappellent les prêtres d'Hiéraconpolis. On est en droit d'attribuer ces défauts à la dureté du granit dans lequel la statue est sculptée. Il se pourrait bien que nous eussions là le premier exemple de l'emploi de cette matière ingrate, mais durable. Des détails ont certainement été accusés par la couleur, que nous pouvions déjà constater sur les terres cuites archaïques et qui seule permettait de distinguer les ornements sur le pagne des Mins.

La tête de la statue n° 1 est de beaucoup supérieure. Seule la belle tête en calcaire d'Hiéraconpolis peut lui être comparée parmi les œuvres de l'époque thinite, toujours exception faite du roi d'Abydos. La forme arrondie du crâne, le nez droit et triangulaire, la petite bouche droite, le faire des yeux, le front, le rendu des cheveux qui couvrent les oreilles (c'est le dévelop-

1. P. ex. Maspero, *Archéologie égyptienne*, p. 216.

pement direct du style plus grossier que nous remarquons sur la tête en calcaire d'Hiéraconpolis), tout indique l'évolution rectiligne de l'art thinite vers l'art memphite. Aussi bien, n'a-t-on jamais hésité à classer la statue du Caire parmi une série de statues, la plupart en granit ou en diorite, qui se rangent entre la IIe et la IVe dynastie. Toutes sont à demi grandeur, ou aux deux tiers de la grandeur naturelle. Une des plus anciennes, qui se rapproche beaucoup de la statue n° 1 du Caire, est celle de Naples[1]; une des plus récentes se trouve au musée de Berlin : le *Maten* du commencement de la quatrième dynastie. L'art de l'époque des pyramides, tel qu'il est représenté par les statues de Sepi et Nesiaper au Louvre d'un style ancien très raide ou du groupe en granit de Munich[2], procède immédiatement de ces statues en granit. Les dimensions des statues en calcaire de la IVe dynastie sont plus grandes ; la couleur est bien conservée, mais toujours encore la tête est posée lourdement sur les épaules, le cou est supprimé. Longtemps encore, dans la sculpture en pierre, on n'ose séparer résolument les membres du corps ; on exagère la saillie de la rotule, du sternum ; on accentue trop le nombril, on donne à la poitrine un contour inexact. Le patrimoine de l'art memphite primitif a peut-être été trop bien conservé et a déterminé, en grande partie, le caractère de la statuaire classique en Égypte.

Ce qui d'abord n'était que le privilège des dieux et peut-être des rois, de garnir sa tombe ou son temple de statues de grandeur naturelle, est devenu, entre la IIe et la IVe dynastie, le droit sinon de tout Égyptien, du moins des officiers de la cour, pour lesquels, par ordre du roi, les artisans des temples memphites fabriquaient ces statues de *doubles* qui peuplent le musée du Caire. Ils travaillaient non pour les vivants, mais pour les morts ; de là cette tenue sévère, monotone et austère

1. Bissing-Bruckmann, *Denkmaeler altaegyptischer Sculptur*, pl. 3, où les questions relatives à la scuplture memphite primitive ont été traitées plus amplement.
2. Cf., *l. l.*, pl. 4-5 et Capart, *Primitive art*, fig. 199.

de toutes ces statues : elles nous montrent le mort acceptant les offrandes et les prières des survivants.

Ainsi le style de l'Ancien Empire s'est formé et pétrifié en même temps dans les ateliers de Memphis, qui dérivaient des ateliers thinites. Pourtant, du temps même où ce *processus* s'achevait, quelques grands artistes s'étaient déjà affranchis des règles anciennes. Nous avons parlé du roi d'Abydos; le sculpteur auquel nous devons les deux statuettes, malheureusement très mutilées, du roi Chasechem, a triomphé autrement encore du canon thinite (fig. 36). Tout le monde s'accorde à placer ce pharaon vers la fin de la IIe dynastie La pose des deux statuettes de demi grandeur naturelle (l'une en calcaire, l'autre en schiste) est la même : le roi, vêtu d'une robe collante, est assis tout droit sur un trône à dos bas. Le poing droit est posé sur le genou droit et tenait probablement le fouet. Le bras gauche passe sur le corps, les jambes ssnt juxtaposées. La robe qui couvre les bras est croisée sur la poitrine et forme collerette au cou; la haute couronne blanche est placée sur la tête; des pattes, comme nous en retrouvons sur certaines têtes du Moyen Empire et de l'époque saïte, descendent sur les oreilles. Les mains, ainsi que les pieds, sont, il faut l'avouer, d'un travail plutôt schématique; mais les contours généraux du corps sont rendus avec vigueur. Tout, il est vrai, est vu du dehors en dedans; les formes ne sont pas modelées sur un squelette solide; c'est le procédé d'un peintre plutôt que d'un sculpteur. Mais de là aussi provient le modelé délicat de la chair, qui nous frappe surtout dans la figure. Les pommettes y sont le point dominant; elles fixent le contour des orbites, occupées par de long yeux très minces. Les deux paupières sont accusées; la paupière supérieure jette de l'ombre sur le globe saillant de l'œil et rend quelque peu l'impression des cils. L'angle intérieur de l'orbite est très prononcé, mais toute indication de la poche lacrymale manque (comme toujours dans l'art égyptien). Le nez ressort fortement; les sourcils indiqués en relief ont un contour très net; le trait de fard est très large. Tous ces détails font appa-

raître les yeux encore plus longs qu'ils ne le sont en vérité. L'oreille, petite, ronde, mais bien traitée dans ses formes principales, est placée beaucoup trop haut derrière les pommettes. La bouche droite, aux angles minces tournés vers le bas, est entourée d'une lèvre supérieure divisée au milieu avec indication de la fosse au dessous du nez, et d'une lèvre inférieure un peu pendante.

Si le roi d'Abydos pouvait encore nous sembler une caricature — tant était fort le désir du réalisme chez l'artiste — le Chasechem, quoique individuel, ne manque pas de cette dignité et de cette tranquillité qui font les chefs-d'œuvre du grand art. La voie était libre désormais pour des créations comme le Chéops d'Abydos (fig. 37) ou le Chéfren au faucon de Gizeh. On peut dire sans exagérer qu'au moment où le sculpteur thinite créait les deux statuettes de Chasechem la phase primitive de l'art égyptien avait pris fin.

Munich. Fr. W. von Bissing.

# BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

## SÉANCE DU 11 FÉVRIER 1910.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture des lettres de condoléances adressées par l'Académie royale de Lincei et par l'Académie royale des Beaux-Arts de Florence à l'occasion des inondations.

Il communique ensuite le texte des récents décrets relatifs à l'organisation de l'Ecole française d'Athènes.

L'Académie procède à l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. Henri Weil, décédé. Les votants sont au nombre de 35 ; la majorité est de 18.

M. Prou, ayant obtenu la majorité des voix, est proclamé élu par M. Pottier, président. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

M. Lucien Roy, chargé de la restauration de l'église de Saint-Léonard (Haute-Vienne), lit une note sur la chapelle Sainte-Luce, édicule circulaire de la fin du XI^e^ siècle, qui a été englobé au XII^e^ siècle dans la construction de cette église. Les contreforts entre lesquels la porte d'entrée était ménagée, et toute la partie supérieure avec son petit appareil, ses corbeaux à copeaux et la corniche de couronnement, ont été retrouvés intacts, grâce à l'enveloppe de maçonnerie qui les a garantis et conservés, contrairement aux autres parties extérieures, totalement dénaturées par des modifications. L'intérieur est tout à fait intact, avec sa coupole centrale, portée sur huit colonnes, et son bas côté circulaire voûté en demi-berceau.

M. Ch. Emile Ruelle fait une communication sur le scoliaste de la Tétrabible et l'*Hermes philosophus*.

M. Perrot lit une note de M. Paul Gauckler sur la « Prêtresse d'Anzio », la statue que le gouvernement italien a récemment acquise et qui a été placée au Musée des Thermes à Rome.

## SÉANCE DU 18 FÉVRIER 1910.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, introduit en séance M. Maurice Prou, dont l'élection a été approuvée par M. le Président de la République.

M. Dieulafoy présente quelques observations au sujet de la communication faite à la dernière séance par M. Lucien Roy sur la chapelle Sainte-Luce de l'église Saint-Léonard (Haute-Vienne).

M. Dieulafoy commence une communication sur le chiffre 7 et l'application du rythme septénaire à la restitution du Mausolée d'Halicarnasse.

## SÉANCE DU 25 FÉVRIER 1910.

M. Pottier, président, donne des nouvelles de la santé, très éprouvée en ce moment, de M. d'Arbois de Jubainville.

M. Philippe Berger offre à l'Académie un nouveau fragment de tarif des sacrifices, trouvé à Carthage par M. Saumagne, dans sa propriété. Ce nouveau texte, très soigneusement gravé sur une pierre lithographique bien polie, porte à cinq les tarifs des sacrifices actuellement connus. Quatre proviennent de Carthage; le cinquième est la célèbre inscription de Marseille. Le tarif trouvé par M. Saumagne répond mot pour mot au premier tarif trouvé à Carthage et aujourd'hui conservé au Musée britannique; il tend à prouver l'existence d'une sorte de rituel phénicien, très analogue au Lévitique juif, dont tous ces tarifs étaient des extraits plus ou moins modifiés suivant les circonstances et destinés à être affichés à la porte des temples.

M. Senart annonce que la commission du prix de Joest a décerné ce prix à M. Pelliot pour sa récente mission au Turkestan.

M. Paul Pelliot expose les principaux résultats de l'expédition archéologique qu'il a dirigée au Turkestan chinois et en Chine pendant les années 1906-1909. Il rappelle l'aide efficace qu'il a trouvée dans ses compagnons, MM. le Dr Louis Vaillant et Charles Nouette. Les principales étapes de la mission, au point de vue archéologique, ont été Toumchouq, Koutchar et Touen-houang. A Toumchouq, la mission a mis à jour un grand nombre de sculptures gréco-bouddhiques. A Koutchar, elle a étudié les sanctuaires bouddhiques anciennement aménagés dans des grottes artificielles du VIe au VIIIe siècle, et a fouillé les ruines des temples de plein air, trouvant des mss. en écriture brahmi. A Touen-Houang, M. Pelliot a fait une étude détaillée du Tsien fo tong, groupe de près de 500 grottes bouddhiques aménagées du Ve au XIe siècle. De plus, il a acquis le tiers d'une bibliothèque de mss. chinois, tibétains, ouïgours, sanscrits, qui, murée en 1035, a été retrouvée par hasard en 1900. Au cours de sa communication, M. Pelliot présente des photographies de sculptures et de peintures, et montre quelques mss. particulièrement importants.

M. Chavannes et M. Pottier, président, insistent sur l'intérêt de la communication de M. Pelliot.

## SÉANCE DU 4 MARS 1910.

M. Pottier, président, rappelle que les obsèques de M. d'Arbois de Jubainville, membre ordinaire de l'Académie, ont eu lieu mercredi dernier, et qu'il a exprimé, devant la tombe du défunt, tous les regrets de l'Académie. — M. Pottier prononce ensuite une allocution sur Hamdi-bey, correspondant de l'Académie, à Constantinople, récemment décédé.

M. Formigé, architecte en chef des monuments historiques, communique une étude consacrée aux résultats des fouilles opérées à La Turbie depuis plusieurs années. C'est dans ce village, situé à 454 mètres d'altitude au-dessus de Monaco, que s'élevait le célèbre trophée dont le Sénat romain décréta l'érection à la gloire d'Auguste, l'an 749 de Rome (5 a. C.), en souvenir de ses victoires

sur les peuplades alpines qui jusqu'alors troublaient les communications de l'Italie avec la Gaule. Les fouilles ont permis de retrouver toutes les dispositions du trophée, dont M. Formigé a mené à bien la restitution écrite et dessinée.

M. Noël Valois a retrouvé à la Bibliothèque nationale et analyse ou commente de très curieux avis adressés, en 1445, au roi de France Charles VII par un nommé Jean du Bois. Ce personnage obscur — un laïc de la région parisienne — se montre fort ému des maux qui désolent le royaume et en trouve l'explication dans une sorte de malédiction divine. Il préconise la suppression des tailles, la réforme de l'Église, la répression du blasphème, la réconciliation de la France avec Dieu. A ses admonestations il joint des prédictions encourageantes, fondées sur l'étude des prophéties sibyllines ou autres. Son mémoire jette un nouveau jour sur cette littérature populaire et permet d'enrichir de plusieurs noms la liste des pseudo-prophètes du XIV^e^ ou du XV^e^ siècle. Jean du Bois annonce l'expulsion définitive des Anglais, l'apparition d'un ange chargé de remettre à Charles VII un anneau symbolique au milieu d'une sorte de congrès de rois, l'avènement du roi de France à l'Empire d'Occident et d'Orient, enfin son abdication volontaire sur le tombeau du Christ à Jérusalem : c'est une variation nouvelle sur un thème bien connu, qui a été répété d'âge en âge, du X^e^ au XVI^e^ siècle. On pourrait s'étonner du silence que Jean du Bois garde sur la mission de Jeanne d'Arc ; mais, à Paris, où il écrivait, on avait mal apprécié le rôle de la Pucelle, et, d'ailleurs, le procès de réhabilitation n'avait point encore eu lieu : jusque-là on se gardait, en s'adressant à Charles VII, d'aborder ce sujet douloureux.

## SÉANCE DU 11 MARS 1910

M. Dieulafoy, continuant la lecture de son mémoire, aborde l'étude rythmique du Mausolée d'Halicarnasse, construit par Artémise, reine de Carie, au milieu du IV^e^ siècle. Il fait d'abord remarquer que les expressions numériques des dimensions données par Pline, ainsi que l'emploi simultané du pied et de la coudée, appartiennent au système chaldéo-égyptien adopté par les Perses et aussi par les Grecs avec quelques sujétions spéciales. Il calcule et interpole dans ce système les cotes qui manquent, en usant simultanément de la méthode arithmétique et de la méthode graphique, et des opérations mathématiques rigoureuses le conduisent à déterminer en dernier lieu les dimensions de la base rectangulaire du monument. Or, les dimensions calculées sont telles (94 pieds 6 douzièmes et 111 pieds) que leur double somme (189 pieds + 222 pieds) est égale au périmètre de 411 pieds donné par Pline. Cette vérification, s'ajoutant à beaucoup d'autres dimensions indiquées au cours du mémoire, montrent l'excellence des lois rhytmiques employées. Mais il y a mieux. Les fouilles anglaises entreprises en 1846 et continuées en 1857 ont permis de relever les dimensions du socle où reposait le soubassement, et ces dimensions concordent mathématiquement avec celles qui résultent des calculs ou des constructions rhytmiques. Il résulte de cet ensemble de constatations que le

Mausolée d'Halicarnasse était tracé sur des combinaisons de triangles équilatéraux qui s'échelonnaient depuis la base jusqu'au sommet et comprenaient dans leurs mailles toutes les dimensions du monument.

M. Jules Maurice fait une communication sur l'origine de la dynastie des Flaviens. Il montre que sous le règne de Constantin le Grand, en 310, une double tradition politique et religieuse, fit remonter l'origine de la dynastie, qui est celle de cet empereur, à Claude II le Gothique, et que Soleil, sous les deux aspects de l'Apollon gréco-romain et du dieu oriental *Sol Invictus*, était le dieu de cette dynastie encore païenne. C'est de cette tradition antérieure à la conversion de Constantin que se réclame l'empereur Julien dans un passage inexpliqué de son discours au roi Soleil où il compte, parmi ces ancêtres, trois générations de princes qui ont rendu un culte au Soleil. Ces princes sont Claude le Gothique, Constance Chlore et Constantin ou Jules Constance, père de Julien et frère de Constantin le Grand. La conversion de ce dernier au christianisme mit fin au règne du *Sol Invictus* comme dieu de l'État romain ; mais Julien retrouva encore vivants en Occident comme en Orient les souvenirs de cette tradition antérieure à 312 et au triomphe du christianisme avec Constantin.

L'Académie procède au remplacement de deux membres de commissions décédés, MM. de Rozière et d'Arbois de Jubainville. Sont élus :

*Commission des chartes et diplômes*, MM. Elie Berger et Prou. — *Prix Prost*, M. Collignon. — *Prix de Courcel*, M. Prou. — *Prix Volney*, M. Antoine Thomas.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

## HENRY D'ARBOIS DE JUBAINVILLE

Je ne crois pas que l'affection m'aveugle. Henry d'Arbois de Jubainville a été l'un des plus grands savants de notre temps, un de ceux dont l'activité a été la plus féconde, dont le souvenir et l'influence sur nos études seront les plus durables. Il n'était ni poète ni artiste ; son originalité n'allait point sans bizarrerie ; mais il chercha des voies nouvelles, s'y engagea avec un courage obstiné et fit, pendant plus de cinquante ans, une série de découvertes qui sont à sa gloire et à l'honneur de la science française. On me permettra d'entrer dans quelques détails sur la vie si pleine, sur l'intelligence si vigoureuse de ce maître

vénéré et bienfaisant, en qui je perds le plus respecté des amis, en qui notre *Revue* perd son plus ancien et l'un de ses plus fidèles collaborateurs.

I

Henry d'Arbois naquit à Nancy, le 5 décembre 1827, d'une famille originaire du pays Messin. Sa noblesse n'était pas très ancienne; il a pris soin de nous en informer lui-même :

« Celui de mes arrière-grands-pères qui a été anobli était premier valet de chambre du cardinal Charles de Lorraine, évêque de Metz, prince du Saint-Empire. Ce prélat, éprouvant le besoin d'avoir un premier gentilhomme de la chambre, conféra cette dignité à mon arrière-grand-père après lui avoir donné la noblesse. C'était en 1584; la première partie de mon nom remonte à cette date, la seconde au règne du duc Léopold... Pour la maison de Lorraine ma famille a combattu et souffert avec autant de reconnaissance que de dévouement. Un des fils de mon arrière-grand-père, mon arrière-grand-oncle, colonel au service de Lorraine, fut, en 1636, au siège de Lunéville sous Louis XIII, tué d'un coup de canon par les artilleurs de ce roi. Un de ses neveux, aussi mon arrière-grand oncle, accompagna en Hongrie le duc de Lorraine, Charles V, chassé de ses Etats par Louis XIV, et il mourut de blessures reçues dans une bataille contre les Turcs » [1].

Le père et le grand-père de d'Arbois avaient suivi la carrière du barreau. C'étaient des hommes pieux, de mœurs sévères, mais que les grands courants intellectuels du XVIII[e] siècle n'avaient pas laissés indifférents :

« Dans ma famille, m'écrivait-il, le philosophe du XVIII[e] siècle qui a exercé de l'influence est Rousseau. Mon grand-père et mon père ont appris et pratiqué le métier de menuisier. Mon grand-père, conseiller à la cour d'appel de Nancy, mon père, avocat fort occupé, ont eu jusqu'à leur mort un atelier de menuisier dans leur maison à Nancy. Mon père était comme juriste fort supérieur à mon grand-père; mon grand-père s'en consolait en disant qu'il était meilleur menuisier que mon père. Je n'ai pas suivi la tradition. Mon fils aîné l'a reprise un peu; il a fait installer ici, dans la lingerie de sa mère, un établi de menuisier avec divers accessoires de ce métier [2]. »

D'autres membres de la famille avaient été soldats. Deux d'Arbois figuraient dans les armées de 1800, après avoir combattu en Italie (1797); l'un d'eux, Joseph-Louis (1764-1803) servit aux îles Ioniennes et était parvenu au grade de général de brigade quand il fut pris à Saint-Domingue par les Anglais [3].

D'Arbois a toujours attaché la plus haute importance à l'esprit et aux qualités militaires; il en voulait au clergé du XVIII[e] siècle et à l'Université du XIX[e] d'avoir élevé la jeunesse française « à ne rien comprendre aux vertus du guer-

1. D'Arbois, *Deux manières d'écrire l'histoire*, Paris, 1896, p. XIX-XX. Il y a, dans ce livre érudit et paradoxal, les éléments d'une autobiographie.

2. De Jubainville, 6 octobre 1905. — D'Arbois n'avait jamais lu l'*Essai sur les mœurs* de Voltaire, dont je venais de faire l'éloge au congrès de Liège : « Veuillez me dire chez quel libraire et à quel prix je pourrais me procurer l'*Essai sur les mœurs*. Ayant ces indications, je prierai la librairie Picard d'acheter pour moi et de m'envoyer ce volume à Jubainville ».

3. Voir les lettres publiées par d'Arbois dans la *Revue critique*, 1887, I, p. 173.

rier »[1]. Il était fier d'avoir compté des soldats dans sa famille et parlait d'eux avec une touchante émotion :

« Mon bisaïeul, sous Louis XV, n'a pu dépasser le grade de capitaine et son fils aîné, mon grand-oncle, mort général de brigade fort jeune encore en 1803, n'aurait pas dépassé le grade de major sans la Révolution; sans la Révolution, même ceux des maréchaux de l'Empire qui appartenaient à la noblesse auraient été mis à la retraite comme capitaines ou chefs de bataillon... Mon bisaïeul a eu quatre fils à la fois dans les armées de la République, combattant avec le même entrain contre les étrangers et contre les Vendéens; trois sont morts au service de la France; sur ses quatre fils, le vieux père n'en a vu qu'un revenir s'asseoir à son foyer près de lui! C'était son sacrifice à la nouvelle patrie que lui avait donnée la Révolution[2]...

« Quand, assis à mon bureau (à Jubainville), je quitte des yeux mon papier et regarde en l'air, pensant à ce que je vais écrire, je vois devant moi une panoplie au bas de laquelle se croisent deux armes : l'une est l'épée de mon bisaïeul, capitaine au Royal-Allemand sous le roi Louis XV, l'autre, le sabre de mon grand-père, que le général Suchet, chef d'état-major général de l'armée d'Italie, nomma lieutenant au 1er régiment de dragons piémontais sous les ordres du général de division Grouchy, commandant le Piémont, 30 frimaire an VII de la République française. Ces deux armes encadrent le hausse-col que mon grand-père porta ensuite comme lieutenant d'infanterie aux 26e et 48e demi-brigades.... Dans ces souvenirs de famille, mon père, avocat laborieux et zélé garde national, est représenté par un couteau de chasse qui n'a jamais servi. Au-dessus, mon fils aîné, revenant du régiment, a fixé les épaulettes de laine qu'il a portées comme soldat, caporal et sergent. Moi, dans cet attirail belliqueux, je ne suis représenté par rien et ne le serai jamais, à moins qu'un jour la piété filiale de mes enfants n'y suspende l'inutile épée qui se balance gauchement sur la cuisse des membres de l'Institut en costume officiel[3]. »

## II

On a dit et répété que Henry d'Arbois s'était destiné d'abord à l'état ecclésiastique, qu'il avait passé un an au séminaire avant de commencer ses études de droit. Cela n'est pas exact. D'Arbois reçut son éducation au collège royal de Nancy (il était élève de quatrième en 1843)[4]; il n'entra au séminaire qu'après avoir terminé son droit et passé par l'École des Chartes (1847-1851), d'où il sortit, classé le premier, avec une thèse qui est son premier ouvrage : *Recherches sur la minorité et ses effets en droit féodal français* (1852). Voici, à ce sujet, son propre témoignage [5] :

J'ai lu avec grand intérêt votre définition du *tabou* et tout ce que vous dites sur cet important sujet d'études. Vous dites que la violation du *tabou* entraîne la mort : c'est la définition du péché mortel. Voici comment s'exprime à ce sujet la théologie de Bouvier, qui servait de base à l'enseignement dans la

1. *Deux manières*, p. 139.
2. *Deux manières*, p. XXIV et XXVII.
3. *Ibid.*, p. 151-152.
4. *Ibid.*, p. 152.
5. J'ai à ma disposition, outre les nombreuses lettres que m'a écrites d'Arbois depuis 1884, celles qu'il adressait à Alexandre Bertrand et qui sont conservées au musée de Saint-Germain.

plupart des séminaires de France en 1851, *pendant l'année où j'ai porté la soutane après avoir prêté serment comme avocat à la cour d'appel de Paris et après avoir terminé mes cours de l'École des Chartes*, etc.[1].

Pourquoi d'Arbois renonça-t-il à l'état ecclésiastique ? Il me l'a dit et je n'ai aucune raison de le taire, car le motif allégué est tout à l'honneur de cet homme de bien. D'Arbois, qui n'avait rien d'un ascète, dont la vigueur physique égalait la puissance intellectuelle, ne se sentit pas, à la réflexion, les grâces suffisantes pour entendre des confessions féminines. Il rentra dans le siècle, avec un surcroît de connaissances qui lui furent souvent utiles dans la suite et dont il tirait, à bon droit, quelque vanité. Ainsi, en 1857, il écrivait, dans son mémoire sur l'œuvre historique d'Henri Martin (p. 113) :

« M. Henri Martin paraît peu aimer les séminaires ; il trouve leur morale trop rigide. L'auteur de cet article croit savoir par expérience que dans ces asiles de la science religieuse, sans faire de l'amour des femmes « la lumière et la flamme de la vie »[2], on trouve dans un amour plus austère et dans le sentiment du devoir un ressort assez puissant pour acquérir, sans préjudice pour la foi catholique, certaines connaissances que l'on croit élémentaires et que nous avons inutilement demandées à l'éloquent historien ».

D'Arbois avait conservé un excellent souvenir de l'École des Chartes comme du séminaire. Il subit surtout, à l'École, l'influence de Jules Quicherat et celle de l'éminent érudit Guérard, alors directeur, qui lui avait appris non seulement le maniement, mais le respect des textes[3]. Il était délégué de l'École des Chartes aux obsèques de Letronne (1848) ; c'était disait-il, l'un des premiers enterrements auxquels il eût assisté[4]. La même année, il fit partie d'un bataillon de la Garde nationale qui éprouva de grandes pertes en juin dans l'attaque des barricades des insurgés sur la place du Panthéon. Heureusement pour la science, d'Arbois était tombé malade de la jaunisse quelques jours avant la guerre civile et avait dû quitter Paris pour se soigner aux champs.

Les événements de cette année mémorable achevèrent d'inspirer à d'Arbois le dégoût du régime monarchique ; il devint et resta un admirateur de la Révolution, avec une certaine tendance vers le césarisme. Voici quelques lignes bonnes à citer :

« Mon grand-père, ancien soldat de la République, a été un des six habitants de Nancy qui, en 1814, sont allés au devant du comte d'Artois et j'ai à la campagne une chambre ornée de portraits des membres de la famille royale au temps de la Restauration[5]... J'ai commencé par être légitimiste ; à dix-huit ans, je l'étais encore. J'ai cessé de l'être à dix-neuf[6]... J'étais étudiant à Paris en 1848, j'y suivais les cours de l'École de droit et de l'École des Chartes. Le 24 février, dans l'après-midi, j'entrais à la suite du peuple aux Tuileries d'où Louis-Philippe venait de s'enfuir... A travers la grille, dans la cour à gauche,

1. De Jubainville, 26 octobre 1901.
2. H. Martin, *Histoire de France*, t. III, p. 390.
3. Voir l'éloge qu'il fait de ce savant, *Deux manières*, p. 175.
4. *Revue celtique*, 1908, p. 88.
5. *Deux manières*, p. 138.
6. *Ibid.*, p. xv.

on voyait les débris fumants des carrosses du roi brûlés par la populace... C'est dans le vestibule des Tuileries que, pour la première fois, j'ai entendu crier : Vive la République !... Environ huit jours après, je faisais partie d'une assemblée des élèves qui alors suivaient les trois années des cours de l'École des Chartes. J'étais un timide élève de première année. Adolphe Tardif, ancien conseiller d'État, alors chef de promotion de la troisième année, qui comprenait MM. Léopold Delisle et Himly, présidait la réunion. Il fut arrêté que nous irions offrir nos hommages au gouvernement provisoire de la République française... Nous allâmes en corps porter notre adresse à l'Hôtel de Ville... Un des plus vénérables des gardes nationaux m'adressa la parole : « Citoyen », me dit-il. C'était la première fois que je m'entendais interpeller ainsi... Nous fûmes introduits. Adolphe Tardif donna lecture de l'adresse ; Buchez nous répondit, au nom du gouvernement provisoire, par un discours où à notre grande surprise il cita Joseph de Maistre... La suppression de la royauté et l'établissement du suffrage universel étaient à mes yeux cette conclusion de l'histoire de France que ce pauvre Augustin Thierry, aussi faible historien que grand écrivain, avait prétendu trouver dans la charte de 1830[1]. »

... « Je me bornerai à exprimer ici le regret que m'inspire la suppression de la vieille caisse du tambour français aux sons profonds et graves, qui ont mené à la victoire les armées de la première République et de l'Empire. Ces sons puissants m'électrisaient dans les rues de Paris, le 15 mai 1848, et mon bataillon de garde nationale tout entier en sentait encore la vive impression quand le même jour, rue de Tournon, au cri de : Vive la République ! nous portions en triomphe au palais du Luxembourg Armand Marrast et le grand Arago[2]. »

L'aversion de d'Arbois pour le régime de juillet dura aussi longtemps que sa vie : « Ce régime, disait-il en 1896, poussait trop loin l'iniquité et l'ineptie[3]. » Il avait en horreur le cens électoral, le système du *remplacement* dans l'armée et surtout la veulerie du pouvoir. Ému par quelques beaux vers de Hugo, le roi débonnaire avait gracié Barbès, condamné à mort pour sa participation à l'émeute de 1839. Cela semblait à d'Arbois — le meilleur et le plus indulgent des hommes — une faute inexcusable. Il m'en parlait encore avec colère trois semaines avant sa mort, rappelant aussi combien il eût été facile, avec un peu d'énergie et de courage, de sauver la monarchie en février. En 1897, le duc d'Aumale ayant donné lecture à l'Académie française d'un beau mémoire sur les grâces accordées par Louis-Philippe et ses scrupules à signer des arrêts de mort, d'Arbois écrivit à son confrère une lettre virulente, dont je regrette de ne pas posséder copie. Le duc en fut surpris et même affligé ; mais d'Arbois a toujours poussé la franchise jusqu'aux extrêmes limites de la courtoisie. Lors du centenaire de l'Institut de France, il fut du petit nombre des académiciens qui refusèrent d'apporter à Chantilly l'hommage d'une reconnaissance pourtant justifiée.

III

Sorti du séminaire, d'Arbois fut nommé archiviste de l'Aube et élut domicile à Troyes pour vingt-huit ans. Il y fut un fonctionnaire modèle ; mêlé à la vie politique du département, il fit son apprentissage d'administrateur et

1. *Ibid.*, p. 107-112.
2. *Ibid.*, p. 258.
3. *Ibid.*, p. 118.

acquit la connaissance des affaires après celle de la jurisprudence, de l'érudition médiévale et de la théologie. Fier d'avoir vu de près comment on gouverne les hommes, il traitait volontiers d'idéologues ceux à qui cette éducation avait manqué.

« J'ai vécu pendant environ vingt-huit ans dans une préfecture, c'est-à-dire dans l'atmosphère qu'on respire au ministère de l'Intérieur et qui n'a qu'un rapport fort éloigné avec l'air qu'on respire à l'École normale. Au ministère de l'Intérieur, vous êtes tous considérés comme des théoriciens dépourvus de sens pratique [1] ».

Le « sens pratique » de d'Arbois, comme le montre la suite de sa lettre, consistait à voir dans les événements de l'histoire le résultat d'intérêts matériels en conflit, jamais celui d'intérêts intellectuels ou religieux. Il poussait jusqu'au paradoxe ce réalisme intransigeant, aggravé par une sorte de fatalisme. En voici des preuves bien curieuses que j'emprunte à sa correspondance [2] :

« *Prius est vivere, deinde philosophari et theologizare.* Mettez, si vous voulez, *theologizare* avant *philosophari*, contrairement aux règles suivies dans l'enseignement des séminaires. Mais il faut commencer par vivre. D'abord la vie de l'individu, puis celle de la race. La loi naturelle, qui est la conséquence des exigences de la règle : *prius est vivere*, précède toute conception religieuse, est au-dessus de toute loi positive [3]. Vous vous étonnez que la loi chrétienne exclue les femmes du sacerdoce. Vous ne comprenez pas que le prêtre chrétien est un magistrat. La loi de tous les peuples exclut les femmes des magistratures, sauf ceux où, la magistrature étant devenue une propriété héréditaire et les femmes pouvant hériter, on voit des femmes être reines. Mais d'ordinaire, en fait, les femmes qui sont reines ne règnent que nominativement; des hommes règnent sous leur nom. Les Amazones ne sont pas une institution primitive. C'est un fait bizarre et nouveau, comme l'ordre de Fontevrault. C'est une exception dont on ne peut rien conclure » [4].

« Quand, en 1882, je suis sorti du monde administratif et politique pour passer dans le monde universitaire, je suis sorti du monde de la réalité pour entrer dans celui de l'idéalisme et du rêve, que je connaissais déjà surtout par le prêtre français, bien différent du prêtre italien. Rien n'est plus séduisant que l'idéalisme; j'ai pour ceux qui y croient la plus vive sympathie. Mais je suis incrédule. Il y a deux doctrines en ce monde : cléricalisme, militarisme. « *Le cléricalisme est l'ennemi* » ; je n'entends pas cette formule comme les disciples de Gambetta la comprennent. Je ne puis continuer, j'irais trop loin. J'ai pour les cléricaux une profonde estime, mais ce sont à mes yeux des jobards. Votre campagne actuelle [5] vaut celle que faisaient en 1791 les femmes nobles pour

1. « Vous êtes du petit nombre de ceux auxquels je parle à cœur ouvert et dis, sans farder rien, tout ce qui me passe par la tête. Après cela, j'ai toujours un remords et la crainte de vous avoir blessé, ce qui me causerait à moi une blessure au cœur. » (De Paris, 27 novembre 1900.)

2. Cf. *Deux manières*, p. 67 : « Le sol de la cité, le foyer domestique, avant d'être consacrés par la religion, ont été conquis par les armes. Ce qui protège le foyer domestique, c'est l'épée... La famille et la cité antique étaient des institutions militaires, accessoirement et après coup consacrées par le sentiment religieux. »

3. De Paris, 17 juillet 1902.

4. De Jubainville, 6 nov. 1900.

5. D'Arbois faisait allusion à la campagne (1898-1906) menée pour la revision d'une

obliger les hommes à émigrer. Ma grand'mère maternelle a été, je crois, du nombre de ces folles, dont je ne puis donc dire du mal. Ma grand'mère paternelle comprenait mieux la réalité »[1].

« Je vais vous faire une profession de foi. Je considère comme une nécessité absolue la révolution française de 1789, et sa forme violente en 93 a été le résultat inévitable de la bêtise de Louis XVI et de cette sottise qu'on a appelée l'émigration.

« Les persécutions religieuses ont été également un fait nécessaire et logique, partant inévitable, à commencer par la persécution des chrétiens dans l'empire romain, pour continuer par l'inquisition. Du moment où l'organisation religieuse est tellement mêlée à l'organisation politique qu'on croit ne pouvoir détruire l'une sans ruiner l'autre, la persécution religieuse est inévitable. Le massacre des Arméniens ne pouvait être évité, étant donnée leur prétention, qui était d'opérer une révolution politique en lui donnant une forme religieuse, manière de concevoir les choses qui, en Orient, est absolument ancrée dans les esprits. La persécution des catholiques en Grande-Bretagne et en Irlande s'est produite de la même manière.

« Quant aux Juifs au moyen âge, la loi française les autorisait à prêter à 3 deniers par semaine, soit 13 sous par livre par an, tandis que les chrétiens ne pouvaient prêter qu'à 2 deniers par semaine, soit 8 sous 8 deniers par an. Naturellement, tous ceux qui empruntaient aux Juifs étaient saisis et dépouillés de tout dans l'année. Les persécutions de Juifs au moyen âge ont été la vengeance de débiteurs ruinés.

« Ce qui m'amuse le plus dans cette affaire des Juifs au moyen âge, c'est que l'on croit généralement qu'alors l'Eglise défendait le prêt à intérêt. Oui, en matière civile, mais en permettant d'éluder la règle par les intérêts moratoires. De plus, licéité du prêt à intérêt commercial[2] ».

« La plupart des soi-disant persécutions religieuses ne l'ont été que pour la forme; la religion n'y était pour rien[3] ».

« Il y a un point sur lequel nous ne sommes pas d'accord. Vous attachez à la religion chez les peuples primitifs une influence exagérée. Suivant moi, la religion n'a pas précédé le droit. C'est le droit qui fait la force et la faiblesse des nations et des familles. Prenons comme exemple, au temps de la *vendetta*, l'exogamie et l'endogamie. Un père a dix enfants, cinq fils et cinq filles; il les marie les uns avec les autres. Un second père a également dix enfants, cinq fils et cinq filles; il prend cinq belles-filles et cinq gendres; il est en guerre avec le premier; il oppose onze guerriers à six, sans compter les cinq familles de ses gendres qui sont les alliés de la sienne. L'endogame et ses cinq fils périssent victimes de la coalition... La religion est arrivée après le droit pour lui donner une forme et une sanction. Mais ce n'est pas elle qui fait les lois. Il y a toujours dans les institutions d'un peuple une logique puissante qui triomphe de tous les obstacles : c'est ainsi que la guerre privée a pour conséquence forcée l'exogamie, sans laquelle les familles périssent ou sont réduites en esclavage[4] ».

On comprend qu'avec ces idées, qu'il a professées pendant plus d'un demi-siècle,

erreur judiciaire célèbre et où plusieurs de ses confrères de l'Institut étaient engagés. Il ne nous ménageait pas les expressions de sa sympathie; mais quand nous le pressions de nous prêter son concours : « Je ne suis, répondait-il, qu'un professeur de celtique; je veux le rester. »

1. De Paris, 25 avril 1898.
2. De Jubainville, 31 octobre 1900.
3. De Jubainville, 6 novembre 1900.
4. De Paris, 2 juin 1901.

d'Arbois ait été également hostile au « mysticisme druidique » d'Henri Martin et à la doctrine de Fustel qui fondait le droit sur la religion. C'était là, à ses yeux, une aberration d'idéologue[1]. En réalité, sans avoir lu les philosophes du XVIII[e] siècle, il était tout imbu de leurs théories un peu prosaïques ; déjà presque octogénaire, il voulut connaître l'*Essai sur les mœurs*, parce que je lui disais qu'il se rencontrait avec Voltaire dans son dédain de la « métaphysique » et sa tendance à réduire le plus possible l'influence des idées religieuses sur les sociétés. Ceux qui n'ont connu d'Arbois que d'un peu loin, qui ont remarqué son exactitude à s'acquitter des rites — même à porter des cierges dans des processions — ont cru que cet ancien séminariste était un catholique fervent ; les passages que j'ai transcrits de ses lettres suffisent à montrer que son respect atavique pour les formes religieuses n'allait pas jusqu'à subordonner à la religion sa conception de l'histoire et du progrès. Bossuet, tant admiré des Normaliens de tous les temps, était sa bête noire[2] ; il eût presque répété sur lui le mot irrévérencieux de Renan... Mais il est temps de revenir aux premiers travaux qui lui firent un nom dans la science et le conduisirent, presque insensiblement, vers le domaine des études celtiques qu'il a illustré.

## IV

A peine installé, en Champagne, dès 1853, d'Arbois publia le *Pouillé du diocèse de Troyes, rédigé en 1407, d'après une copie de* 1535[3]. Deux ans après, il donna son *Voyage paléographique dans le département de l'Aube* (1855) et, l'année suivante, l'*Essai sur les sceaux des comtes et comtesses de Champagne*. Il travaillait dès lors, avec Pigeotte, à cette vaste *Histoire des ducs et des comtes de Champagne*, qui l'occupa de 1859 à 1869 (7 volumes) et lui valut, en 1864, le grand prix Gobert[4]. Mais cette histoire monumentale l'occupait sans l'absor-

1. De là aussi sa haine pour Chateaubriand : « Dans le vestibule de l'Institut, ce sceptique, ignorant et vaniteux arrangeur de mots, se prélasse, assis en marbre blanc sur un fauteuil. Si j'avais dans les veines un peu du sang qui coulait dans celles des Réformés au XVI[e] siècle, quel plaisir j'aurais à briser à coups de marteau cette provocante statue ! » (*Deux manières*, p. 164).

2. « Dans ses actes publics, le moraliste chrétien s'est dérobé ; il n'est resté que le flatteur » (*ibid.*, p. 54). « Bossuet est impardonnable d'avoir associé la religion à des faits qui n'ont avec elle aucune relation » (p. 27). Fustel est seulement « moins téméraire » que Bossuet (p. 10), mais il procède de la même tradition.

3. Dédié à Guérard comme « hommage de la reconnaissance et du respect de son ancien élève ».

4. Le septième volume est l'œuvre d'un grand érudit alors tout jeune, Auguste Longnon (*Livre des vassaux du comté de Champagne et de Brie*, 1172-1222). On lisait dans l'*Errata* du t. IV (1865), p. 923 : « Nous avons reçu, sous la signature A. L., un *errata* developpé de notre ouvrage. Nous en remercions l'auteur inconnu. » Puis dans les additions au t. VI (1866), p. 457 : « Dans l'*Errata* du t. IV nous avons parlé des notes critiques que nous avons reçu (*sic*) sous la signature A. L. Nous les devons à M. Auguste Longnon, jeune érudit qui prépare en collaboration avec son père, un ouvrage sur la géographie du comté de Champagne ». Ainsi naquit une amitié de quarante-quatre ans.

ber En 1857, il publia des *Études sur les documents antérieurs à 1285 conservés dans les archives des quatre petits hôpitaux de Troyes* et un ouvrage où il est déjà tout entier : *Quelques observations sur les six premiers volumes de l'Histoire de France d'Henri Martin*. Le succès colossal de ce livre n'avait pas ébloui d'Arbois ; il n'approuvait ni le mysticisme, ni l'« histoire éloquente », ni l'à peu près dans l'emploi des textes. Sa familiarité avec les auteurs anciens qui ont traité de la Gaule paraît dans les critiques qu'il adresse au premier volume d'Henri Martin, à son « druidisme » intempérant, legs de Reynaud, à son injustice envers les bienfaits de la domination romaine[1] ; quand il aborde le moyen âge, il le fait avec la supériorité du chartiste expert sur le dilettante qui travaille de seconde main. Il y a beaucoup d'esprit dans ce réquisitoire et l'on lira encore avec intérêt ce qui concerne « le livre II de M. H. Martin, ce magnifique tableau de l'âge d'or de la Gaule indépendante pendant cette période mystérieuse que lui seul connaît et qui commence à l'an 600 pour finir à l'an 300 avant notre ère » (p. 26). Les attaques de d'Arbois contre l'insuffisante orthodoxie d'Henri Martin paraissent aujourd'hui bien déplacées[2] ; mais on était en 1857, en pleine réaction ! Du reste, H. Martin n'en voulut point au jeune archiviste ; dès cette époque, on le voit s'intéresser à ses études et quand, après la chute de l'Empire, il sera devenu un homme influent et écouté, il s'emploiera à faire donner à d'Arbois une chaire de celtique au Collège de France.

En collaboration encore avec encore Pigeotte, d'Arbois publia en 1858: *Études sur l'état intérieur des abbayes cisterciennes et principalement de Clairvaux au* XII^e *et* XIII^e *siècles*, puis une *Histoire de Bar-sur-Aube sous les Comtes de Champagne, 1077-1284* (1859) et le *Répertoire archéologique du département de l'Aube* (1861)[3]. C'est vers cette époque qu'il se tourna vers l'étude des langues celtiques, lut la *Grammatica celtica* de Zeuss et le très savant ouvrage du même auteur, *Die Deutschen und ihre Nachbarstämme*, qui devaient exercer, sur sa carrière de celtisant, une influence décisive. Comme l'a justement fait observer Gaston Paris, d'Arbois, dans cette période féconde de sa vie, va droit aux obstacles qu'il rencontre et les surmonte. On croyait alors, en France, que le bas-breton était le représentant le plus authentique de la langue des Celtes : d'Arbois apprend le breton. Mais le bas-breton n'est que du gallois importé : il apprend le gallois. Zeuss l'avertit de l'importance de l'irlandais : il devient, en quelques années, un maître de la philologie irlandaise. De Zeuss aussi il avait appris qu'il ne suffit pas d'accumuler les textes, qu'il faut les dater, les subordonner, préférer les plus anciens aux plus récents, ceux-ci fussent-ils beaucoup plus explicites et plus clairs : il se mit à lire, la plume à la main, tous les auteurs

1. H. Martin s'est fait « le Lucain de la Gaule abattue » (p. 27).

2. « Nous ne sommes pas théologien, mais, il n'est pas nécessaire de l'être pour reconnaître que beaucoup des opinions professées dans le livre que nous critiquons ne sont pas conformes aux enseignements de l'Église ». Suit un long développement qui fait sourire; on dirait la consultation d'un docteur chargé de donner ou de refuser l'*imprimatur*.

3. Ce volume fut le premier d'une série qui compte beaucoup d'ouvrages utiles, mais que l'absence de toute illustration a fait vieillir avant l'heure.

latins et grecs, accumulant les fiches et les notes. Bien plus tard, vers 1885 seulement, mon frère Théodore lui apprit un jour l'existence de la *Real-Encyclopaedie* de Pauly ; il l'acheta, fut ébloui de tant de richesses, mais finit par dire : « C'est heureux pour moi que je n'aie pas connu ce livre ; je n'aurais peut-être pas lu tous les auteurs dans le texte. » Enfin, ses premières excursions dans la philologie celtique le convainquirent qu'il devait s'initier à la philologie indo-européenne, à la phonétique : il fit de Bopp et de Schleicher ses livres de chevet, se lia avec M. Bréal, pour lequel il ne cessa de professer la plus vive admiration [1], acquit les éléments du sanscrit. « Je me suis mis trop tard à la philologie comparée, disait-il, pour espérer pouvoir produire des travaux originaux ; mais je connais assez bien les travaux des philologues. » Lorsque l'édifice construit par Bopp fut réédifié ou modifié par Saussure, Brugmann et d'autres, il fut au premier rang de ceux qui s'assimilèrent les découvertes de ces savants. On lui a même parfois reproché un peu trop de docilité à l'égard des linguistes dont il se savait et ne voulait être que l'élève ; Bopp et Brugmann étaient pour lui comme des demi-dieux [2].

En 1867, l'Académie des Inscriptions, voulant reconnaître une première fois le grand mérite de l'*Histoire des ducs de Champagne*, nomma d'Arbois son correspondant. C'est à cet époque que se place son premier travail proprement celtique : *Etude sur la première et la sixième édition des chants populaires de Bretagne recueillis sous le nom de Barzaz Breiz* (1867). D'Arbois ne fut pas le premier — Renan, Le Men et Luzel lui avaient donné l'exemple — à flairer dans le *Barzaz Breiz* des fraudes littéraires ; mais il fut de ceux qui contribuèrent scientifiquement à les dévoiler, sans manquer aux égards qu'il devait à l'auteur, Macpherson bien intentionné et un peu inconscient de ses torts. La *Revue critique*, fondée en 1866, qui s'était assuré la collaboration de d'Arbois, publia de lui, en 1867, un long article à ce sujet (t. II, p. 321-329).

Le numéro précédent de la même *Revue* contient un article développé, signé *P. Boisard*, sur l'*Histoire des ducs et comtes de Champagne* (p. 316-320). Cet article est assez sévère : le critique accuse d'Arbois d'avoir donné trop de place à des hors-d'œuvre, d'avoir mal compris certains textes, de n'avoir pas eu recours aux archives de Navarre, aux manuscrits des chansonniers de Champagne, d'avoir multiplié inutilement les tables, enfin d'écrire d'un style un peu lâche et mou, à la façon des Bénédictins. M. Léopold Delisle fut choqué de cet article et demanda des explications. Quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'il apprit que *Boisard* était d'Arbois lui-même ! Un peu mécontent de son œuvre, désireux d'en marquer lui-même les points faibles, il s'était déguisé pour s'infliger à lui-même une correction. C'est un des exemples innombrables de sa loyauté et de sa candeur. Trente ans plus tard, sachant que j'allais rendre compte d'un de ses livres dans la *Revue critique*, il m'écrivait une

1. La dernière lettre qu'il m'ait écrite, moins de trois semaines avant sa mort, a pour objet de glorifier son ami Bréal, dont il croyait (bien à tort, d'ailleurs) que j'avais un peu médit dans un entretien à l'Institut.

2. Dans les derniers temps de sa vie, il avait conçu et exprimait une haute estime pour le chef de la jeune école linguistique française, M. Meillet.

longue lettre pour m'en signaler les taches et s'assurer que je ne le louerais pas pour ses défauts.

Dès 1867, la réputation de d'Arbois comme celtisant était si bien assise qu'on s'adressa à lui pour obtenir un rapport sur les progrès de la philologie celtique en France, publié en 1868 avec d'autres rapports dans un volume, encore très utile, dont Victor Duruy avait tracé le plan. Ce travail contient un éloge de Zeuss « le philologue étranger auquel nos études nationales doivent tant » et prouve que l'auteur s'était occupé de sanscrit, et même de sanscrit védique. Il s'y montrait déjà sévère pour Belloguet, l'estimable auteur de l'*Ethnogénie gauloise*, auquel il reprochait, avec raison, de n'être pas du tout philologue.

## V

Pendant la guerre, d'Arbois resta à son poste et remplit le rôle de chef de cabinet du préfet, veillant à la sûreté des dépôts d'archives dont le classement lui avait coûté tant de peine. En 1872, il publia un mémoire sur *la déclinaison latine en Gaule à l'époque mérovingienne* et, en 1873, un *Rapport sur une mission scientifique en Bretagne* (*Archives des missions*, 3e série, t. I). Bien qu'orienté de plus en plus vers l'étude de l'antiquité, il donna en 1877 un *Inventaire ou catalogue sommaire de la Bibliothèque des archives départementales de l'Aube*. Je ne parle pas de sa collaboration active à nombre de périodiques, la *Revue critique*, la *Revue celtique* (fondée en 1870 par M. Gaidoz), la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, la *Revue archéologique*, le *Bulletin de la Société des Antiquaires*, celui de la *Société de linguistique*, etc. J'ai hâte d'arriver à la première édition du livre célèbre *Les premiers habitants de l'Europe d'après les auteurs de l'antiquité et les recherches les plus récentes de la linguistique* (1877), dont une seconde édition, fortement modifiée et très enrichie, mais restée inachevée [1], parut en deux volumes huit ans plus tard (1889) [2]. D'Arbois prétendait, avec une modestie exagérée, qu'il avait puisé l'idée et les éléments de cet ouvrage dans la lecture des livres de François Lenormant et de Zeuss (« les idées que m'ont données dix ans de travail à l'école de Zeuss et des élèves de Zeuss », écrivait-il à Bertrand en 1875). En réalité, son œuvre était très originale, tant par ses qualités que par ses défauts, et il prévoyait, deux ans à l'avance, qu'elle ferait du bruit dans le monde des historiens. Il écrivait à Bertrand (de Troyes, le 11 février 1875) :

« Il y a dans vos idées sur la Gaule un point que je crois juste. Deux émigrations sont venues d'Orient : la première a apporté le bronze, la seconde le fer. Mais la première, que vous appelez celtique, était ligure. La seconde était

1. D'Arbois n'a jamais écrit le troisième volume, qui devait traiter des Celtes, des Slaves et des Germains.

2. Pour la première édition, voir *Revue celtique*, 1878, II, p. 379; pour la seconde, *Revue critique*, 1889, I, p. 497 et 1894, I, p. 361. Ce second article, très développé, est de moi; il ne ménage pas les critiques; mais d'Arbois était homme à m'en savoir gré et il l'a prouvé, deux ans après, en patronant avec tout le zèle de son amitié ma candidature à l'Académie.

à la fois gauloise et celtique. Distinguer le Gaulois et le Celte l'un de l'autre équivaut à distinguer le *Deutsche* du Germain, ou à soutenir que ce que nous appelons aujourd'hui l'empire allemand dans nos journaux est autre chose que ce que les journaux anglais appellent *the German empire*... Les Ligures étaient indo-européens. La chose est formellement établie par des textes qu'on a négligé de citer jusqu'ici. Je m'occupe d'un livre sur les anciennes populations de l'Europe où je compte établir ces choses et bien d'autres encore qui paraîtront fort paradoxales ».

Henri Martin écrivait à Bertrand, le 7 juillet 1877 :

« Le livre de d'Arbois de Jubainville fait du bruit ; on le discute à l'Académie des Inscriptions. Je serai bien aise de dire quelque chose à la société (d'anthropologie) sur les questions que ce livre soulève et où il apporte, avec beaucoup d'érudition de détail, les vues les plus singulières et les plus inconciliables avec l'archéologie et avec les traditions les mieux établies. Si vous assistez à la séance, il vous appartiendra d'intervenir dans le débat, car je serai sur notre terrain commun ».

En effet, Henri Martin prit la parole à la Société d'anthropologie (séance du 15 juillet 1877) ; il suffit de lire sa longue communication pour s'assurer qu'il lui restait beaucoup à apprendre du jeune savant dont il avait, vingt ans plus tôt, senti la férule et dont il allait devenir l'ami et le protecteur.

Il est vrai que d'Arbois n'avait tenu aucun compte de l'archéologie, non par dédain, écrivait-il, mais par incompétence [1]. Dans sa correspondance — comme, plus tard, dans la *Revue celtique* — il s'exprimait, à ce sujet, avec moins de ménagements :

« Vous ne pouvez, vous archéologue, constater que des faits archéologiques. Du moment où sur vos monuments vous voulez mettre comme étiquette un nom propre, il faut le demander à la linguistique et à l'histoire... Vous constatez qu'il a existé un peuple pourvu d'instruments de bronze, mais qui ne connaissait pas le fer. Voilà ce que vous apprend l'archéologie. Comment s'appelait ce peuple? L'archéologie ne peut vous le dire. Il faut que l'histoire et la linguistique vous l'apprennent, où vous l'ignorerez à jamais [2] ».

Même doctrine en 1895, à propos d'un livre de Bertrand écrit en collaboration avec moi :

« De l'archéologie, il n'y a rien à tirer, ni pour l'histoire politique, ni pour l'histoire linguistique, ni pour l'ethnographie, quand on ne peut s'éclairer ni par le secours d'historiens contemporains ou à peu près des faits archéologiques, ni par la lumière éclatante que l'écriture jette sur les monuments figurés et sur les peuples dont les monuments conservent le souvenir [3]. »

Théodore Reinach a justement mis en lumière les deux principes directeurs de l'ouvrage de d'Arbois : 1° Les mythes généalogiques cachent un sens ethnique ; 2° Entre plusieurs témoignages, c'est le plus ancien qu'il faut préférer [4]. Parmi les thèses proprement historiques, celle qui devait éveiller le

1. Préface de la seconde édition, p. XVI.
2. A Bertrand; de Troyes, 16 février 1875.
3. *Revue celtique*, 1895, p. 104.
4. *Revue critique*, 1889, I, p. 498.

plus vivement l'attention concernait l'extension des Ligures dans l'ouest du continent. Elle avait déjà été plus que pressentie par Belloguet[1]; mais d'Arbois la fit sienne par la rigueur de ses arguments et la confirma plus tard, à la suite des découvertes de l'Italien Flecchia et de Müllenhoff, par des arguments sans réplique tirés de la toponymie, des noms de lieux formés à l'aide des suffines *ascus*,-*oscus*,-*uscus*. Suivant d'Arbois[2] :

« Les Ligures ont supplanté les Ibères dans la plus grande partie de l'Europe occidentale. En Gaule, ils s'étendaient jusqu'à l'Océan et à la mer du Nord, où Avienus les connaît à travers les périples phéniciens. En Italie, sous le nom de Sicanes, ils occupent d'abord le nord et le centre de la péninsule, où Rome fut un de leur premiers établissements; puis, cédant à la pression des Ombro-Latins, ils descendirent en Sicile et conquirent cette île sur les Sicules (XI^e^ siècle). Ils poussèrent même des pointes jusqu'en Espagne; on trouve un *marais ligustique* dans le bassin du Guadalquivir. L'Italie fut enlevée aux Ligures par les Étrusques et les Ombro-Latins, la Sicile par les Grecs, la Gaule par les Celtes; ils ne gardèrent pour tout héritage que la bande de terre étroite et montagneuse, le long de la Méditerranée, qui a conservé leur nom jusqu'à ce jour[3]. »

Henri Martin, qui tenait pour le « celtisme » des monuments mégalithiques, de ses chers dolmens, et de toute la civilisation primitive de l'ancienne Gaule, ne pouvait pas accepter ces vues nouvelles. Elles ont pourtant fait leur chemin, au point d'être presque généralement admises; d'Arbois a été résumé, démarqué, pillé (en France, en Allemagne, en Angleterre) et les Ligures n'en ont trouvé que plus de crédit. Bertrand fut un des premiers à se convertir. Il est singulier que le texte le plus formel sur la domination des Ligures dans la Gaule chevelue, à une époque très voisine des débuts de l'histoire en ce pays, n'ait été signalé qu'en 1897; ce sont trois vers de Lucain, jusqu'alors peu remarqués ou incompris. Dès que j'eus fait part à d'Arbois de cette observation, il m'écrivit (3 mars 1897) :

« Cher confrère et ami, vous avez raison : *Et tunc tonse Ligur*, etc. s'accorde avec la doctrine que, pour d'autres raisons, j'ai émise sur les Ligures. »

On peut dire que l'accord n'est pas loin d'être fait sur les Ligures et sur le caractère indo-européen que d'Arbois attribuait à leur langue. La question des Ibères reste beaucoup plus obscure; dans la seconde édition de son ouvrage, d'Arbois supprima l'hypothèse hardie par laquelle il les avait mis en rapport avec le continent disparu, la mystérieuse Atlantide de Platon[4].

1. Je l'ai fait observer, avec textes à l'appui, dans la *Revue critique*, 1894, I, p. 371.

2. *Revue critique*, 1889, I, p. 499.

3. « Je désirerais bien vous amener à mes idées, qui sont que le casque de Berru est ligure et que les Ligures sont le peuple aux armes de bronze qui a précédé les Celtes comme les Galates dans l'Europe occidentale. » (A Bertrand ; de Troyes, 26 juillet 1875.)

4. D'Arbois n'accorda jamais que les Ibères fussent indo-européens, bien que son élève Philipon ait soutenu cette thèse dans un ouvrage dont il écrivit la préface

VI

En 1880, d'Arbois revint une fois de plus à l'histoire moderne dans un volume publié à Troyes : *L'administration des intendants d'après les archives de l'Aube*. Mais il s'était décidé à quitter ses archives pour venir s'établir à Paris, où l'attiraient les grandes bibliothèques, les sociétés savantes, l'amitié de Renan, de G. Paris, de Bertrand, de Longnon et de beaucoup d'autres. Les revenus de ses belles sapinières de Jubainville lui rendaient facile ce sacrifice de sa position. Il désirait d'autant plus être libre qu'il avait jusqu'alors très peu voyagé et que la nécessité d'un séjour en Irlande lui semblait de plus en plus nécessaire à ses études. Il écrivait de Jubainville à Bertrand, le 8 mai 1880 :

« Au moment où j'ai reçu votre lettre, je préparais la remise de mon service comme archiviste de l'Aube, fonctions que je remplissais depuis vingt-huit ans et quelques mois et que j'ai cessées le 3 de ce mois... Il me semble que votre idée est de renvoyer à l'année prochaine notre voyage en Irlande. Je ne demande pas mieux que d'entrer dans vos vues. Déjà, prévoyant ce résultat, j'ai fait venir d'Irlande la reproduction intégrale en facsimilé des deux plus anciens manuscrits de l'Académie d'Irlande; en les étudiant, je serai mieux préparé pour l'année prochaine. Je pense maintenant m'occuper exclusivement d'études celtiques. Je compte venir à Paris le mois prochain, après avoir pris ici mes mesures pour l'organisation de la partie de ma bibliothèque que j'y installe. »

A Paris, d'Arbois ne vécut pas comme un cénobite. Sans être mondain, il aimait les lieux où l'on cause : il fut un hôte assidu des salons de Renan, de Darmesteter, surtout de G. Paris. On l'y prisait pour son savoir, son originalité, sa bonhomie. Il causait d'ailleurs fort mal et trop haut « car, disait-il, quand je ne parle pas fort, je bégaie. » Mais il avait toujours quelque chose de neuf à dire, quelque vue toute personnelle à faire prévaloir. Bien que ses titres académiques fussent dès lors de premier ordre, les relations d'amitié qu'il se créa dans le monde savant lui facilitèrent l'entrée de l'Institut, où il succéda, en 1884, à un homme qu'il admirait, dont il avait beaucoup cultivé les œuvres historiques, François Lenormant.

D'Arbois passa une partie de l'été de 1881 en Irlande, avec M. et Mme Bertrand ; il y reçut partout le meilleur accueil, sauf chez les Franciscains de Dublin, qu'il s'aliéna par sa franchise, en leur reprochant le désordre de leur bibliothèque[1]. Les grands celtisants de l'époque, Whitley Stokes, Rhys, Windisch, étaient dès lors et restèrent ses amis. Au cours de cette même année, il affirma sa maîtrise incontestée dans le domaine de la philologie celtique au sens le plus étendu ; je citerai seulement ses trois ouvrages portant le même millé-

(Ed. Philippon, *Les Ibères*, Paris, 1909). Je note une impertinence signée A-S. dans un compte-rendu récent de ce livre (*Lit. Zentralblatt*, 1910, p. 433) » : *Sein Lehrer ist A. de Jubainville... Wer A. de Jubainvilles Werk über den Ursprung der europäischen Völker kennt, weiss dass der Verfasser nicht in die richtige Schule gegangen ist.* » A quelle *Schule* allemande M. Philipon aurait-il dû recourir? Existe-t-il, en Allemagne, un équivalent, même approchant, des *Premiers habitants de l'Europe*? De pareils propos font perdre patience.

1. *Revue critique*, 1887, II, p. 69.

sime : *Études sur le droit celtique, le Senchus Mor; La littérature ancienne de l'Irlande et l'Ossian de Macpherson*[1]; *Études grammaticales sur les langues celtiques, phonétique et dérivation bretonne.* M. Loth écrivit que ce mémoire était le premier travail méthodique et sûr fait en France sur la phonétique bretonne et qu' « un pareil travail suffirait à couronner une vie de savant[2] ».

Sur les instances d'Henri Martin et sur le vœu exprimé par les professeurs du Collège de France, les Chambres accordèrent à Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique, la création d'une chaire de philologie celtique[3]. D'Arbois y fut appelé (2 janvier) et fit sa première leçon le 8 février 1882[4]. Dans cette leçon d'ouverture, il ne manqua pas de rendre hommage à Henri Martin, dont Hanotaux a dit avec raison : « Personne ne contribua plus que lui au développement des études celtiques. Les résultats de ses recherches peuvent être contestables; ceux de sa bienveillance ne le sont pas[5]. » — « C'est un devoir et un plaisir pour moi, dit d'Arbois, de rappeler ici les démarches actives et réitérées par lesquelles M. Henri Martin a préparé la création de la chaire de celtique du Collège de France. » Et il ajouta ce détail peu connu : « M. H. Martin est le premier qui, en France, ait signalé aux savants les manuscrits irlandais de Dublin, dans un mémoire que la *Revue de Paris* a publié en 1862. » Ce mémoire n'étant accessible que dans une réédition faite en 1872, je me suis trompé en plaçant à cette époque, c'est-à-dire dix ans trop tard et après la fondation de la *Revue celtique*, l'éminent service rendu ainsi par Henri Martin à nos études[6].

Ces manuscrits irlandais, où dormait ensevelie, malgré les publications restées peu connues d'O'Curry et d'O'Donovan (morts en 1861 et 1862), la plus vaste littérature épique de l'Europe en dehors du monde gréco-romain[7], restèrent, de 1881 jusqu'à sa mort, l'objet des recherches les plus actives de d'Arbois. C'est surtout par l'usage fait de la littérature de l'ancienne Irlande que le *Cours de littérature celtique*, publié par d'Arbois depuis 1883 en collaboration avec MM. Loth, Dottin et d'autres savants, se distingue avantageusement parmi la foule des livres que l'étude des antiquités celtiques a fait éclore[8]. Aux ouvrages énumérés en note, qui composent ce *Cours* volumineux,

1. Extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*; cf. *Revue critique*, 1881, I p. 36.

2. *Revue critique*, 1882, I, p. 1.

3. Il existait déjà une chaire de celtique à l'École des Hautes-Études, créée, en 1876, pour M. Gaidoz qui l'occupe encore.

4. Imprimée dans l'*Introduction à l'étude de la littérature celtique*, t. I (1883), p. 1 et suiv.

5. Hanotaux, *Henri Martin*, p. 236. Voir aussi Gaidoz, *Revue celtique*, t. VI, p. 272.

6. *Revue celtique*, t. XIX, p. 306 (dans mon *Esquisse d'une histoire de l'archéologie celtique.*)

7. *Revue critique*, 1883, II, p. 309.

8. Voici l'indication des volumes parus : I. *Introduction à l'étude de la littérature celtique*, 1883. — II. *Le cycle mythologique irlandais et la mythologie celtique*, 1884.

se joignent, comme des compléments indispensables, les volumes suivants : *Essai d'un catalogue de la littérature épique de l'Irlande*, 1883[1] ; *Rapport sur une mission littéraire dans les îles Britanniques* (extrait des *Archives des Missions*, 3e série, t. X), 1883 ; *Les noms gaulois chez César et Hirtius* (avec la collaboration d'Ernault et de Dottin), 1891 ; *Éléments de la grammaire celtique, déclinaison et conjugaison*, 1903 ; *Les Celtes depuis les temps les plus anciens jusqu'en l'an 100 avant notre ère*, 1904 ; *La famille celtique, étude de droit comparé*, 1905 ; *Les Druides et les dieux celtiques à forme d'animaux*, 1906 ; *Tain Bo Cualnge, Enlèvement du taureau divin*, 1907 et 1909 (traduction et commentaire). Il y a peu d'exemples, dans la science, d'un érudit produisant ainsi non pas une, mais deux bibliothèques de livres entre la cinquante sixième et la quatre-vingt-troisième années de sa vie[2].

## VII

Sur le terrain de la mythologie celtique, d'Arbois fit preuve d'une hardiesse que de bons juges trouvèrent bientôt excessive. Son ouvrage de 1884, *Le cycle mythologique irlandais et la mythologie celtique*, est le plus amusant, mais aussi le plus contestable qu'il ait écrit. Sous l'influence des idées erronées de l'école de Max Müller, il crut pouvoir établir des parallèles exacts entre les légendes pseudo-historiques de l'Irlande, dont il avait reconnu le caractère mythologique, et les fables rapportées par Hésiode, les poètes et mythographes de la Grèce antique[3]. Plus tard, il renonça aux parallèles grecs, mais s'appliqua, avec une obstination et une pénétration également admirables, à retrouver

— III-IV. *Les Mabinogion*, traduits en entier pour la première fois (par M. Loth), 1889. — V. *L'épopée celtique en Irlande*, 1892. — VI. *La civilisation des Celtes et celle de l'épopée homérique*, 1899 (de premier ordre). — VII-VIII. *Études sur le droit celtique*, 1895. — IX-XI. *La métrique galloise*, 1900-2. — XII. *Principaux auteurs de l'antiquité à consulter sur l'histoire des Celtes*, 1902.

1. D'Arbois énumère 1009 manuscrits du IXe au XIXe siècle, sur lesquels 27 sont antérieurs au XIe siècle. L'exactitude de son travail de dépouillement des bibliothèques fut contestée avec force injures par le plus mal embouché des celtisants, M. Zimmer ; d'Arbois lui fit une réponse très spirituelle (*Revue critique*, 1887, II, p. 65).

2. Il faut encore citer : *Deux manières d'écrire l'histoire, critique de Bossuet, d'Augustin Thierry et de Fustel*, 1896 ; *Étude sur la langue des Francs à l'époque mérovingienne*, 1900.

3. « Jusqu'ici, on distinguait, dans le vaste ensemble de la littérature irlandaise, deux cycles héroïques, nés du travail de l'imagination des poètes sur un thème plus ou moins historique. Personne n'avait distingué encore, dans les récits épiques de l'Irlande, une partie nettement mythologique. A M. d'Arbois était réservé l'honneur de découvrir ce monde nouveau. Dégager le fond irlandais et païen des additions étrangères et chrétiennes et faire servir l'étude de la mythologie irlandaise à compléter ce que l'antiquité nous laisse entrevoir de la religion des Gaulois, telle est la tâche que M. d'Arbois s'est proposée... Sa nouvelle œuvre est tout à fait originale et lui appartient entièrement. » (Loth, *Revue critique*, 1884, II, p. 169.)

la mythologie irlandaise dans les noms et les monuments figurés de la mythologie gauloise. Ses théories à ce sujet sont exposés non seulement dans ses livres, mais dans une longue série d'articles publiés par la *Revue archéologique*, par les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions* et surtout dans la *Revue celtique*, dont il avait prit la direction en 1886 (à partir du vol. VII) et où il rédigea, jusqu'à la veille de sa mort, des *Chroniques* toujours pleines de savoir, quelquefois même pétillantes d'esprit. C'est dans ce recueil même que M. Gaidoz avait fait entendre la première protestation contre l'abus de la mythologie irlandaise ; ce passage vaut la peine d'être cité :

« Je crois qu'il faut être extrêmement prudent dans la comparaison entre les dieux de la Gaule et les personnages de la légende irlandaise. En effet, on ne compare pas ici des choses correspondantes ni des choses qui se ramènent à une même mesure. En Gaule, on a des noms dans des inscriptions et quelques rares symboles figurés ; pas de *sagas*. En Irlande, on n'a pas de monuments figurés et l'on n'a que des *sagas* souvent altérées : les anciens dieux y sont devenus des héros d'histoires merveilleuses et d'aventures evhémérisées. Si l'on avait les légendes authentiques de la Gaule, il y aurait matière à comparaison directe ; mais on ne les a pas. On ne procède que par à peu près, en s'aidant de données d'âges différents et de couches différentes. Je ne conteste nullement l'utilité de la comparaison de l'Irlande avec la Gaule ; on en retire tous les jours de précieux enseignements et M. d'Arbois nous en a fourni plus d'un ; mais cette confrontation doit être menée avec prudence ; il faut soumettre chaque hypothèse à une contre-épreuve et surtout établir une ligne de démarcation bien nette entre ce qui est un fait acquis et ce qui est une hypothèse, même séduisante ».

Que *Lugus* ait été le dieu suprême des Celtes, que la légende irlandaise de Cuchulainn se retrouve sur les bas-reliefs gallo-romains, qu'il ait existé, en un mot, une mythologie et un panthéon *panceltique*, voilà ce que d'Arbois n'a pas réussi à démontrer, bien que plusieurs rapprochements institués par lui soient non seulement ingénieux, mais vraisemblables. Je renvoie à ses publications pour le détail de ses vues ; il me suffira de citer ici deux fragments de lettres qu'il m'adressa :

« Il y a entre votre procédé et le mien une grande différence. C'est par la mythologie romaine et par la mythologie grecque que vous expliquez la mythologie gauloise. Moi, je fais appel à la mythologie irlandaise. Le Mercure gaulois, c'est *Lugus*, Dieu de tous les arts, de l'art de la guerre comme des autres. Pour me comprendre, veuillez vous reporter à la *Revue celtique* (t. XII, 1891, p. 75 et suiv.) ; vous verrez que le dieu de la guerre *Ogma* (Ὄγμιος) était sous les ordres de Lug, comme le dieu forgeron, comme le dieu bronzier, comme le dieu charpentier. Il est possible que vous soyez dans le vrai, moi dans le faux ; mais vous me pardonnerez ma confiance dans les textes mythologiques irlandais au milieu desquels je vis [1].

« Sur la mythologie gauloise, il y a nombre de points sur lesquels je ne suis pas de votre avis. Il n'y a pas plus de Mercure gaulois que de Mercure grec ou d'Hermès romain. La mythologie celtique prend place à part en ce sens que le *Dyaus pitar* sanscrit, le Jupiter romain, le Zeus grec, le *Tir*, *Ziu* germanique sont inconnus des Celtes, qui connaissent cependant un mot provenant de la même racine : sanscrit *déva-s*, latin *divus*, grec θεός, irlandais *dia*, breton *doué*,

1. De Jubainville, 5 septembre 1907.

gaulois *deuos* « dieu ». Voilà pourquoi Lugus devint dieu suprême chez les Celtes. Du passage où César l'appelle Mercure et le dit *itinerum ducem*, on peut rapprocher le texte *huc usque leugas*, les *leugae* jusqu'à *Lugu-dunum*. *Leuga* est un dérivé de la racine *Lug*, d'où *Lugus*[1] ».

VIII

D'Arbois s'était toujours intéressé à la toponymie des pays celtiques ; il passait pour la meilleure autorité en la matière après son confrère et ami Longnon, autodidacte génial dont il avait, avec Maury, Barthélemy et Desjardins, admiré et secondé les premiers travaux. Ces recherches prirent à ses yeux une importance particulière lorsque Flecchia eut fixé les éléments de la toponymie ligure. On a prétendu que d'Arbois n'avait pas reconnu la priorité de Flecchia et il a dû se défendre contre cette critique mal fondée :

M. Skok[2] me reproche d'avoir à ce sujet copié Giovanni Flecchia sans le citer. Il n'a pas lu la note 1 de la p. 586 de l'*Essai sur l'origine de la propriété foncière*, où, au début du chapitre XV, renvoyant à la table alimentaire de Velleia, j'ajoute : cf. G. Flecchia, *Di alcune forme locali dell' Italia superiore*, Turin, 1871, p. 62 et suiv. Déjà, en 1889, dans le t. I[er] des *Premiers habitants de l'Europe*, p. 364, note, traitant du suffixe *-asco*, j'avais à ce sujet renvoyé au mémoire précité de Flecchia; j'ai parlé encore de ce mémoire en 1894, dans le tome II, p. 48, des *Premiers habitants de l'Europe*. Mais, dans ce volume, la base sur laquelle je me suis principalement appuyé, comme je le dis dans la préface, p. VII, est l'ouvrage de K. Müllenhoff, *Deutsche Alterthumskunde*, t. I-III. Les suffixes que Flecchia, Müllenhoff et moi considérons comme ligures sont fréquents dans la région qu'a étudiée M. Skok ; ils font défaut dans la partie nord-ouest de la Gaule et dans les îles Britanniques. Les exemples que Zeuss, *Grammatica celtica*, 1[re] édition (1853), p. 775, 2[e] édition (1871), p. 808, considère comme celtiques, appartiennent tous à l'Italie du nord, sauf *Caranusca*, aujourd'hui Elzing près Buding, Alsace-Lorraine... Quand Zeuss a écrit son immortel ouvrage, quand Ebel l'a réimprimé, ni l'un ni l'autre ne connaissait ni le travail de Flecchia, ni surtout la démonstration faite dans le tome III de la *Deutsche Alterthumskunde* ».

Quoi qu'il en soit de cette chicane[3], d'Arbois fut le premier à introduire en France la question de la toponymie ligure. L'ouvrage considérable où il en traita (*Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France*, 1890) contient aussi une longue polémique contre Fustel de Coulanges, avec lequel d'Arbois s'était déjà mesuré sur d'autres sujets ; alors que Fustel croyait que la propriété foncière individuelle était bien antérieure à la domination romaine, d'Arbois pensait que, jusque-là, elle avait été

1. De Jubainville, 22 juillet 1908.

2. B. Skok, *Die mit den Suffixen -acum, -anum, -ascum, -uscum gebildeten Südfranzösischen Ortsnamen*, Halle, 1906.

3. D'Arbois a toujours, dans la mesure de ses souvenirs, cité exactement ceux qui l'avaient précédé ; une fois que je lui avais signalé un oubli de ce genre, il l'a immédiatement réparé. Je ne l'ai trouvé un peu injuste qu'à l'égard de Belloguet. Il était d'ailleurs fort généreux de ses richesses ; ainsi, quand il sut que M. Holder préparait son *Altkeltischer Sprachschatz*, il mit à sa disposition l'énorme recueil de fiches où il notait, depuis plus de vingt ans, les mots celtiques et les noms géographiques qui en dérivaient.

plus ou moins collective. Dans un article de la *Revue critique* (1890, II, p. 439), consacré au livre de d'Arbois, je me suis efforcé de montrer que le désaccord était plus apparent que réel et qu'il s'agissait surtout de nuances, ou même d'une querelle de mots.

## IX

A l'Académie des Inscriptions, d'Arbois, alléguant sa parole embarrassée, refusa la présidence ; mais il ne manqua jamais une séance pendant les longs mois qu'il passait à Paris et il prit toujours une part très active à ses travaux[1]. Ce fut lui qui, de concert avec moi, proposa et fit décider que les membres nouvellement élus écriraient la biographie de l'académicien qu'ils remplaçaient ; dans notre pensée, ce devaient être de courtes notices bio-bibliographiques et ce n'est pas notre faute si l'usage s'est établi de prononcer de véritables éloges. Il fit adopter un règlement nouveau et équitable au sujet des publications collectives de l'Académie et dirigea lui-même, avec une haute autorité, celle des *Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France*[2].

## X

Nous avons tous des illusions sur nous-mêmes, sur notre esprit, sur notre caractère, sur notre physique. Le beau vieillard qu'était d'Arbois — il eut l'air vieux et vénérable de bonne heure — m'a toujours suggéré l'idée d'un Druide ; on en avait dit autant d'Henri Martin. Mais d'Arbois se croyait le type « sémitique » et même le plus accusé ; tout enfant, à l'entendre, il avait eu l'air bien plus « sémitique » encore. Cette erreur d'appréciation datait de loin ; elle lui venait d'une amie de sa nourrice. Un jour, racontait d'Arbois, cette bonne femme, assise sur un banc à Nancy, l'allaitait en plein air ; une autre nourrice, également en fonctions, vint s'asseoir à côté d'elle et lui dit : « C'est-il pas malheureux d'avoir à nourrir un petit juif noiraud comme le vôtre ! » D'Arbois ne pouvait admettre que cette nourrice jugeât mal les types ethniques ; le Druide croyait ressembler à un prophète d'Israël. Après tout, n'ayant vu ni prophètes ni Druides, je ne me permettrai pas d'avoir raison contre la nourrice et lui.

Sa vigueur physique était étonnante[3]. Un phlegmon grave, qu'il eut à la main en 1892 et qui nécessita des opérations très douloureuses, eût abattu tout autre que lui. Il marchait, presque jusqu'à la fin, sans se fatiguer et, tout

1. Il était également fidèle à la Société des Antiquaires (dont il était correspondant depuis 1859, membre depuis 1882), à la Société de linguistique, au Conseil de l'École de Chartes, etc.

2. *Recueil des actes de Philippe Ier*, publié par Prou, 1908 ; *Recueil des actes de Lothaire et de Louis V*, publié par L. Halphen, 1908. Voir un compte-rendu détaillé et très élogieux de ces volumes (en particulier d'une introduction historique écrite par d'Arbois) dans les *Jahrbücher* de Lorraine, 1909, p. 236 et suiv.

3. M. Pottier a dit très justement : « En le voyant, on évoquait volontiers l'image d'un arbre robuste dont les racines vont chercher dans une terre salubre les sucs qui vivifient ». (*Funérailles*, p. 6.)

en parlant souvent de l'inévitable échéance[1], se comportait comme s'il la croyait encore très lointaine. Le jour de la grande inondation (28 janvier), quand on dut traverser en barque la cour de l'Institut, il vint à la séance, rentra chez lui à pied, prit froid et eut un dangereux accès d'entérite. Cela ne l'empêcha pas de revenir à l'Académie les deux vendredis suivants (4 et 11 avril), d'y causer comme à l'ordinaire, même un peu plus, et de faire son cours au collège de France. C'était trop ; une pneumonie se déclara, aggravée par le retour d'une phlébite qu'il soignait depuis plusieurs étés à Bagnoles. Il fit une dernière fois l'étonnement des siens par la vigueur de sa résistance ; mais il était entré dans sa quatre-vingt-troisième année ! Il expira le 26 février. Le mercredi 2 mars, ses confrères et ses amis affligés conduisaient sa dépouille auprès de celle de sa seconde femme, qu'il avait eu le malheur de perdre trois ans plus tôt.... Adieu, cher et grand ami ! O. T. B. Q[2].

Salomon Reinach.

*Les services de la Bibliothèque nationale en 1909.*

Le *Journal officiel* publie le rapport annuel de M. Henry Marcel, administrateur général de la Bibliothèque nationale, sur les services de cet établissement pendant l'année 1909. Ce rapport signale l'amélioration produite dans le service de distribution des ouvrages demandés, qui s'opère actuellement dans une durée moyenne d'un quart d'heure. Il donne ensuite une liste, précieuse à consulter pour les travailleurs, de l'état de publication des catalogues des différentes sections. Il fournit ensuite les renseignements suivants sur chaque département :

Le département des imprimés, qui dans la salle de travail a eu à satisfaire aux demandes de 187.225 lecteurs représentant 576.353 volumes, a reçu, entre autres, de M. Robert Ross, l'exécuteur littéraire de l'auteur, un des 80 exemplaires sur japon de l'édition complète des œuvres d'Oscar Wilde, publiée en 14 volumes à Londres, en 1908, par Methuen. Entre autres, acquisitions, le département a acheté : 2° Le *Mirouer de la mort* (en bas breton), composé par Jean L'Archer ; exemplaire unique, imprimé en 1575 au monastère de Saint-François de Cuburien. La libéralité d'un généreux donateur, qui a tenu à garder l'anonymat, a permis de l'acquérir aux plus avantageuses conditions.

Le département des manuscrits (40.027 lecteurs, 69.202 manuscrits communiqués) a acquis les *Statuts de Saint-Omer*, manuscrits du quinzième siècle, les

1. « Depuis la mort de ma femme, je n'ai eu le courage d'assister à aucun enterrement. Je me réserve pour la date prochaine où aura lieu l'enterrement qui me rejoindra à l'excellente compagne dont la mort m'a séparé ». (De Paris, 6 mars 1909). — D'Arbois laissa quatre enfants, dont un fils aîné aujourd'hui archiviste de la Meuse, un autre, médecin fort estimé, et deux filles, Mmes de Joux et de Jotemps.

2. On trouvera, dans les publications de l'Académie des Inscriptions, les discours prononcés au cimetière Montparnasse par MM. Pottier, Levasseur, Cagnat et Durrieu.

*Statuts des Pénitents noirs d'Avignon* (quinzième et seizième siècle), le *Cartulaire de l'université de Toulouse* (seizième siècle).

Les dons les plus importants sont la collection de livres chinois rapportés par M. Pelliot à la suite de sa mission en Extrême-Orient et les 10 volumes in-folio des papiers et notes archéologiques de feu Rohault de Fleury.

Quant au département des médailles, que le dépôt légal a enrichi de 477 plaquettes ou médailles, il a reçu des dons importants.

Un collectionneur italien fixé au Caire, M. Dattari, a donné, à l'occasion du cinquantenaire des batailles de Solférino et de Magenta, 509 monnaies au nom d'Alexandre le Grand, de Ptolémée Soter, de Constantin le Grand et de ses successeurs. Ce don comporte en outre un certain nombre de moules en terre cuite et de tessères de plomb antiques.

Mme veuve Charlier-Fillon, de Fontenay-le-Comte, a donné en souvenir de son frère, Benjamin Fillon, quatre anneaux d'or, parmi lesquels une bague pastorale, qu'on croit avoir appartenu à Richelieu, et un anneau mérovingien sur lequel est gravé un monogramme que B. Fillon a jadis considéré comme représentant le nom de sainte Radegonde.

Mais l'enrichissement le plus important de l'année 1909 est dû au legs de M. Jean-Charles Seguin. Cet amateur parisien a légué au musée du Louvre une suite importante de tableaux et d'objets d'art, et au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale toutes ses gemmes gravées, au nombre de 457. Parmi celles-ci, il est quelques camées et intailles antiques, en particulier un admirable camée représentant Antonia, mère de Germanicus, et un autre représentant Caracalla. Il y a aussi de belles intailles de la Renaissance, telles qu'un grand cristal de roche gravé, avec la signature de Valerio Belli. Mais le plus grand nombre des intailles sont de la fin du dix-huitième siècle ou du commencement du dix-neuvième; plusieurs d'entre elles ont fait partie de l'écrin de la reine de Naples, Caroline Murat.

Enfin, le département des estampes, auquel 19.778 visiteurs ont demandé 58.515 recueils et 4.322 autorisations de photographier, a eu sa part de dons : 131 donateurs ont offert 2.354 pièces.

En terminant, M. Henry Marcel marque les progrès des travaux des nouvelles salles et signale au ministre que les crédits de la bibliothèque, s'appliquant à des objets différents, exercent les uns sur les autres une répercussion bien préjudiciable au bon fonctionnement des services. C'est ainsi par exemple, dit-il, que, lorsque en présence de l'augmentation du nombre des lecteurs et de la durée des séances, l'obligation s'impose d'augmenter aussi les dépenses d'entretien et de chauffage, les sommes qui devraient être consacrées exclusivement à l'achat de publications importantes se trouvent diminuées d'autant.

(*Le Temps.*)

### *Le Louvre et les plans de Lescot.*

On admet généralement que les constructions du Louvre, édifiées successivement par les rois successeurs de Henri II, furent élevées en quelque sorte au petit bonheur, sans idée préconçue et sans plan d'ensemble. M. Louis

Batiffol, qui consacre à l'époque de Louis XIII des études fort goûtées, vient de faire une découverte qui ruine cette théorie. Il en expose les résultats dans un article de la *Gazette des beaux-arts* (fascicule d'avril); les conclusions auxquelles il aboutit ne sont point pour passer inaperçues.

Très frappé des termes d'un arrêt du Conseil d'État du 22 avril 1624, par lequel Jacques Le Mercier était chargé de « la continuation du château du Louvre », il rapprocha ce texte de la déclaration de Louis XIII du 5 janvier 1624 portant ordre de « nous faire représenter les plans et desseins pour la construction de notre dit chasteau... qui furent faits et arrêtés après bonne et mûre délibération, du règne du roi Henri II ». D'autres documents : formule de nomination d'Androuet du Cerceau en 1578, donation de Louis XIII en 1620, édit de Louis XIV du 20 août 1667, lettres patentes de Louis XV du 13 décembre 1717 marquent que toutes les fois qu'on a à s'occuper du Louvre dans un acte émané du pouvoir, on parle sans cesse « d'un grand dessein » qu'on entend suivre, tel qu'il fut jadis établi.

Cet esprit de suite, qui a laissé dans les actes des traces aussi significatives, se retrouve dans les travaux.

Il faut donc admettre que du seizième au dix-septième siècle, on suivit un plan d'ensemble datant du règne de Henri II. Ce plan, M. Batiffol l'a retrouvé et il est de Lescot. C'est un plan sur vélin, portant des traces d'attache de sceau et qui fait partie de la collection Destailleur au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale; il est paraphé par M. de Fourcy, le surintendant qui eut à le présenter à Louis XIII en 1624.

Reste à démontrer que c'est bien Lescot qui l'a tracé et qu'il correspond à ce qu'on édifia par la suite. Il n'y eut que Lescot qui fut chargé par Henri II « d'un nouvel devis et dessin » du palais royal. Lescot imagina alors de reconstruire l'ancien château de Philippe-Auguste dans ses proportions quadruplées, en répétant huit fois autour d'une grande cour carrée l'aile déjà construite; d'élever de l'autre côté des remparts, dans les champs, un grand pavillon de plaisance, les Tuileries, raccordé au Louvre par une grande galerie de près de 470 mètres, suivant les bords de la Seine, et relié aux arrière-bâtiments par une construction en équerre. Ce « dessein » était obligé de subir un défaut de parallélisme entre le Louvre et les Tuileries, tous deux étant perpendiculaires à la Seine et la rive du fleuve n'étant point rectiligne.

Or, une peinture décorant la galerie des Cerfs à Fontainebleau et datant de Henri IV, représente le Louvre non pas tel qu'il est, mais tel qu'il devait être, et cette figuration est identique, avec le défaut de parallélisme, au plan de Lescot et aux grandes lignes de ce qui fut construit plus tard.

La démonstration est complète et, grâce à M. Batiffol, Lescot est restauré dans son titre légitime d'auteur du « grand dessein » du Louvre.

(*Petit Temps*, 5 avril 1910.)

*Les débuts de l'Institut d'Égypte.*

Aujourd'hui que tout Parisien, pour peu qu'il ait des loisirs, passe l'hiver au Caire, nous pouvons difficilement imaginer ce qu'était la mystérieuse

Égypte dans l'esprit de nos casaniers ancêtres de la fin du XVIIIe siècle. Le pays des momies et des crocodiles restait certainement l'un des moins explorés du globe, quand le bruit circula, dans les derniers jours de 1797, que le gouvernement confiait au général Bonaparte la direction d'une expédition scientifique et militaire dans le Levant.

La première nouvelle en fut ébruitée par un brave homme de polyglotte, nommé Langlès, professeur d'arabe, de turc, de persan, de syriaque, de chinois, de sanscrit, de mandchou, et généralement de toutes les langues qui se parlaient dans la tour de Babel. Ce paisible savant vint un matin sonner à la porte du poète Arnault, l'un des familiers de la maison Bonaparte. Langlès était très effaré : il avait reçu du Directoire une lettre officielle lui annonçant qu'il était mis à la disposition du jeune vainqueur de l'Italie, lequel lui donnerait des instructions ultérieures. Or, pour bien des motifs, le professeur ne voulait pas quitter Paris. Arnault courut chez Bonaparte, qui non sans humeur accepta de désigner en remplacement de Langlès l'orientaliste Jaubert. « Au printemps, dit-il à Arnault, nous ferons parler de nous : je désirerais emmener, indépendamment de vous, un poète, un compositeur de musique et un chanteur ; proposez la chose à Ducis, à Méhul et à Lays. — Mais où les emmènerez-vous, général?... — Où j'irai... Qu'ils se fient à mon étoile. »

C'est sur cette invitation vague que commença le recrutement de l'Institut d'Égypte. Ducis, d'ailleurs, s'excusa sur son âge; Méhul allégua son peu de goût pour les aventures ; Lays prétexta qu'il avait peur des rhumes. Le poète Lemercier, pressenti à son tour, ne se résignait pas à quitter sa famille ; Legouvé craignait la mer ; un autre était amoureux. Arnault allait donc, cherchant un poète de rue en rue, de porte en porte, quand il rencontra sur le boulevard Parseval de Grandmaison, qui connaissait son embarras et s'offrit à l'en tirer. Il n'avait encore publié aucun poème; mais il récitait ses vers dans les salons avec succès et chaleur : il offrit d'être *le Camoëns du nouveau Vasco de Gama*. « Mais sais-tu où nous allons? lui demanda Arnault ; je ne le sais pas, moi. — Vous allez en Égypte ; tout le monde sait cela ; je ne serai pas fâché de voir l'Égypte. — Demain je te rendrai réponse. » Et l'aventureux Parseval, apprenant le lendemain que Bonaparte l'acceptait pour compagnon, commença ses préparatifs en coupant sa belle chevelure poudrée à frimas, prévoyant qu'au moment du départ il n'aurait peut-être pas le courage de s'en séparer.

On ne parlait que des heureux désignés pour le voyage; l'Égypte tournait toutes les têtes ; on ne savait pas où c'était, mais on avait envie d'y aller; des artistes, d'anciens émigrés, des petits employés, des négociants même, tous les oisifs, tous les désemparés rêvaient de ce pays merveilleux : c'était une folie épidémique semblable à celle qui s'était saisie de nos aïeux à l'époque des croisades. Un épicier disait à Parseval, dont il enviait le bonheur : « J'étais né pour être Égyptien ! » Et comme Arnault, fort empêtré de l'affluence des solliciteurs, s'en ouvrait à Bonaparte : « Ne refusez personne, répondait celui-ci, adressez-les au général Dufalga ; c'est lui qui est chargé de la partie civile de l'expédition ; il trouvera bien le moyen d'employer ces gens-là pour peu qu'ils soient propres à quelque chose. »

On se mit en route un jour de mai, comme pour une partie entre artistes. Dans la voiture de Regnault de Saint-Jean-d'Angely avaient pris place, avec celui-ci, son beau-frère Arnault et Parseval de Grandmaison. Le vieux Denon, plein d'entrain, préférait accomplir jusqu'à Toulon le trajet à cheval ; les autres l'appelaient *vieux* parce qu'il avait cinquante ans. Pourtant, dès les premiers relais, Denon renonça à l'équitation et rejoignit ses camarades dans la berline.

De Lyon, on descend le Rhône en bateau ; Denon déjà a sorti son album et dessine : à Marseille, on fait halte un jour ; enfin on arrive à Toulon ; la ville regorge ; on campe où l'on peut. Le général reçoit à l'intendance ; on y court, on s'y bouscule, on défile en cohue devant lui ; il salue, ne dit mot, et voilà le premier déboire. En sortant de là, Denon est morose. Comment, il a tout quitté pour suivre ce blanc-bec, qui n'a pas trouvé une phrase aimable à lui adresser ! Denon, habitué aux belles manières de l'ancien temps, écume de colère ; il renonce à l'expédition ; ses malles ne sont pas défaites ; il va rentrer à Paris. Mais Arnault le retient : un jour, un jour seulement ; le général a tant d'occupations ; il sera plus aimable à la seconde visite... Et le poète va à l'intendance, trouve le moyen d'informer Bonaparte du dépit qu'éprouve Denon. « Ramenez-le-moi, » fait le général.

Le lendemain, Arnault reparaît, traînant Denon, rechignant ; on défile de nouveau devant le chef de l'expédition ; quand arrive le tour de Denon : « Ah ! c'est vous, citoyen Denon ! Vous avez bien soutenu le voyage ? Vous vouliez le faire à franc étrier, à ce qu'on m'a dit... Vous aimez donc à courir ?... Nous vous ferons faire du chemin. Le beau sabre que vous avez là ! Il est tout pareil au mien, je crois. Il est juste de la même grandeur. Voyons donc... »

Dans ses charmants *Mémoires*, récemment réimprimés, Arnault raconte comment, à peine hors de l'intendance, Denon fit porter ses malles à bord de la *Junon*, et aussi comment lui, Arnault, dut passer la soirée à calmer l'enthousiasme de son camarade cherchant une occasion immédiate de mourir pour cet homme de génie qui avait mesuré le sabre d'Arcole et de Lodi avec le glaive inoffensif du dessinateur, et les avait jugés tous deux *de même taille*. *Souvenirs d'un sexagénaire*, par A.-V. Arnault, de l'Académie française. Nouvelle édition.)

Pourtant, d'autres déceptions attendaient les artistes ; dès le soir de l'embarquement, les militaires, sur le vaisseau encombré, jugeaient qu'on aurait fort bien pu laisser à terre ces fainéants ; le général Lannes, mal logé, apparemment, et voyant Arnault s'installer dans une cabine, déclara que, s'il était le maître, il ferait jeter ces savants à la mer par cinquante de ses grenadiers. Tel fut le début des hostilités. Les officiers prenaient leurs aises, choisissant leurs couchettes, au mépris de l'ordre établi, et poussaient dehors les bagages des civils déjà installés. Le pauvre Berthollet, chassé de cabine en cabine, dut se résigner à dormir sur le pont, et Arnault ne trouva un abri que sous le lit de Duroc. On se tassa tant bien que mal pourtant ; les plaintes du moins cessèrent ; mais un duel sournois se poursuivit entre ceux qui étaient parvenus à se caser confortablement et les moins adroits, couchés sur la planche. On se jalousait

aussi selon le plus ou moins de faveur que marquait à chacun le général ; encore fallait-il s'observer et ne pas déplaire au médecin en chef de l'armée, par exemple, qui sous prétexte d'un air fatigué ou d'une main un peu chaude, expédia au bateau-hôpital, rempli de fiévreux, un passager, qui sans le connaître, l'avait offensé. Et puis, il fallait avoir *le pied marin* si l'on ne voulait prêter à rire : un jour Geoffroy Saint-Hilaire tomba à l'eau et disparut; heureusement une lame le ramena vers le navire; un marin le repêcha : simple incident.

C'étaient là des distractions; on s'ennuyait mortellement; les militaires prenaient patience; mais les artistes et les gens de lettres se pâmaient, loin de Paris, comme des poissons hors de l'eau, et se demandaient avec effroi comment ils supporteraient jusqu'au bout l'aventure. Après douze jours de mer on était encore en vue des côtes de Sardaigne, et il semblait que le voyage dût être sans fin. Le général, à qui rien n'échappait, résolut, pour distraire *ses savants*, de réunir *l'Institut d'Égypte*. Lui-même, d'ailleurs, était oisif. Un jour, il appelle Arnault. « N'avez-vous rien à faire? — Rien, général. — Ni moi non plus. » Un mot, soit dit en passant, qu'il ne dut pas répéter souvent. Toujours est-il qu'on décida de rassembler dans la soirée *l'Institut* dans l'entrepont autour de la table du conseil.

Ce premier soir, pour mettre la chose en train, on sortit Rousseau de la bibliothèque et l'on piqua au hasard. Dès le premier paradoxe on se récriait; la discussion était engagée, violente : il s'agissait de l'origine de la propriété. On n'en sortit pas; non plus le lendemain; ni, bien entendu, les jours qui suivirent. Exaspéré par ces vains bavardages, Junot s'écria : « Général, pourquoi Lannes n'est-il pas de l'Institut? N'y devrait-il pas être admis sur son nom? »

On le fit taire; il feignit de s'endormir — ou s'endormit réellement. Ses ronflements sonores couvraient la discussion. « Qui est-ce qui ronfle ici? dit le général. — C'est Junot. — Réveillez-le. » On secoue Junot, qui le moment d'après ronfle de plus fort. « Réveillez-le donc! Qu'as-tu à ronfler ainsi? — Général, c'est votre fichu Institut qui endort tout le monde excepté vous! — Va dormir dans ton lit! — C'est ce que je demande! » Et Junot, profitant de ce congé qu'il espérait définitif, ne reparut plus aux séances.

Arnault, auquel, pour qu'il pût vivre, étaient nécessaires l'air de la rue Saint-Honoré et les coulisses de la Comédie-Française, Arnault, sous prétexte d'administrer Malte, se fit mettre à terre dès la première escale et reprit, non sans malencontres, la direction de Paris; de sorte qu'il ne sut jamais que par ouï-dire comment avait continué à fonctionner l'Institut d'Egypte, dont il était un peu le fondateur responsable. — T. G.

(*Le Temps*, 5 janvier 1910.)

### *Les Musées du Midi.*

Je viens de voir ou de revoir toute une série de musées du midi de la France, ceux de Marseille, Aix, Nîmes, Montpellier, Narbonne, Carcassonne, Toulouse. Partout des œuvres admirables, tant anciennes que modernes; mais partout

aussi le même mélange de non-valeurs, quelquefois grotesques, et une indigence plus ou moins complète d'étiquettes explicatives. Nos richesses ne sont pas traitées comme il conviendrait (sauf au musée de Montpellier et au musée de Saint-Raymond à Toulouse, qui n'a pas de catalogue, mais dont les étiquettes sont abondantes et soignées). Il suffit de parcourir le rapport de M. Henri Lapauze, fait au nom de la Commission chargée d'étudier les questions relatives aux musées de province (Paris, Plon, 1908), pour discerner la cause essentielle de cet état de choses vraiment fâcheux. Quand le traitement du conservateur n'est pas *néant*, ce qui est le cas le plus fréquent, il est tellement dérisoire qu'on s'étonne encore de la somme de travail fournie[1]. Le *Touring Club* de France, qui a si heureusement amendé les hôtelleries, devrait prendre en main la cause des musées, en formant, à cet effet, des commissions provinciales d'amateurs instruits, en agissant avec énergie sur les municipalités qui lésinent. On pourrait peut-être aussi attendre des inspecteurs des musées, puisqu'il en existe, qu'ils réforment les attributions des tableaux quand elles sont évidemment ridicules.

S. R.

*La collection Cesnola à New-York.*

On annonce la publication prochaine d'un catalogue scientifique de cette collection, aussi célèbre que mal famée. Déjà M. Robinson, lorsqu'il était conservateur des antiquités au Metropolitan Museum, avait formé le projet de la soumettre à la revision d'un juge compétent. Ce travail a été récemment accompli par le professeur J. L. Myres, de Liverpool, dont personne ne récusera l'autorité en la matière[2]. J'apprends de M. Myres lui-même que les restaurations subies par les trouvailles de Cesnola ne méritent pas tout le mal qu'on en dit. J'ajoute, puisque l'occasion s'en présente, que M. H. de Morgan, mort si prématurément l'été dernier, avait écrit sur cette collection et les manipulations dont elle fut l'objet tout un volume resté manuscrit, que j'ai eu entre les mains et qu'il est désirable de voir déposer, si l'impression en est jugée inutile, dans une bibliothèque publique.

S. R.

*L'École française d'Athènes.*

Le *Journal Officiel* a publié un décret (10 février 1910) aux termes duquel « l'École d'Athènes se recrute soit parmi les agrégés de l'enseignement secondaire qui ont fait dans les grands établissements scientifiques de France une année au moins d'études spéciales pour se préparer à leurs futurs travaux, soit parmi les candidats que recommandent spécialement leurs titres scientifiques; ceux des candidats, agrégés de l'enseignement secondaire, qui pour obtenir le

1. « La ville de Toulouse donne à ses deux conservateurs un traitement annuel de 600 francs. » (Lapauze, p. 27.) Le dernier catalogue, épuisé et introuvable, remonte à 1865.

2. *Bulletin of the Metropolitan Museum*, mars 1910, p. 57.

diplôme d'études supérieures ont fait agréer un mémoire portant sur une question d'archéologie ou d'épigraphie grecque, peuvent être dispensés de l'année préparatoire d'études spéciales ».

Par un autre décret, les membres de première année de l'École française d'Athènes ne sont pas tenus de soumettre de mémoire à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres ; ce mémoire est pour eux facultatif.

Le *mémoire de première année* avait été supprimé une première fois il y a dix ans environ et rétabli, je ne sais pourquoi, peu de temps après. La mesure qui le rend « facultatif » est, à tous égards, une demi-mesure, car les membres de l'École, pour peu qu'ils soient ambitieux — et il faut l'être — croiront devoir user de la « faculté », c'est-à-dire perdre leur temps, comme je l'ai fait autrefois moi-même, à composer dans la bibliothèque de l'École deux ou trois thèses qu'ils écriraient plus commodément en France, au lieu de voyager, de voir du pays, d'étudier la géographie, l'ethnographie, le préhistorique, la Grèce turque, tous sujets que l'École d'Athènes a trop négligés dans le premier demi-siècle de son existence. Depuis que je suis de l'Académie des Inscriptions, je réclame avec persistance la suppression des mémoires, d'autant plus inutiles aujourd'hui que le *Bulletin de correspondance hellénique* est là pour imprimer sans retard les travaux originaux ou les découvertes de détail dûs aux membres de l'École. C'est du reste l'Académie, et non le ministère, qui aurait dû statuer à cet égard, puisque l'École d'Athènes relève de l'Académie des Inscriptions. La question est posée, mais non résolue ; j'espère qu'elle sera posée à nouveau et je ferai tous mes efforts pour qu'elle soit enfin tranchée dans l'intérêt de la science et de mes jeunes camarades.

S. R.

### *A propos d'Assos*[1].

Dans son *Répertoire des reliefs grecs et romains*, M. Reinach rappelait naguère combien Assos nous est mal connue. Un des plus importants recueils de documents sur la vieille cité semble même jusqu'ici avoir passé inaperçu, du moins de ce côté-ci de l'Océan. Il s'agit du second rapport préliminaire de Clarke, qui fait suite aux *Investigations at Assos in 1881* (*Papers of the Arch. I. Am., classical Series I*). Ce volume fut annoncé à la fin de 1897 dans le dix-huitième rapport annuel du conseil de l'Institut (*Am. J. Arch.* 1897, p. 70), mais il resta ignoré de l'Europe. Il est naturellement cité par les Américains, par Clarke et Bacon dans l'ouvrage définitif : *Investigations at Assos* (part. I, in-f°, Londres 1902) et par Marquand dans son récent manuel d'architecture. Mais j'ai inutilement parcouru un assez grand nombre de périodiques français et étrangers: je n'y ai trouvé ni compte-rendu ni renvoi[2]. De plus, sauf erreur de ma part, aucune bibliothèque à Paris ne possède ce volume.

1. J. T. Clarke, *Report on the investigations at Assos in 1882 and 1883*, with an appendix. — Papers of the Archaeological Institute of America, classical series II. Boston, 1897, in-8°, 375 pages, 84 planches et figures.
2. La Société anglaise pour l'avancement des Etudes grecques le signale seulement dans ses *Additions to the library* (*J. H. S.*, 1899).

A quoi peut-on attribuer cette lacune? Les Américains y ont leur part de responsabilité. Le récit des fouilles de 1882-1883 parut quatorze ans après les fouilles elles-mêmes! On avait eu le temps de les oublier, et les Americains, préoccupés de leurs nouvelles découvertes en Crète, semblaient s'en désintéresser. Les motifs qui retardaient Clarke étaient pourtant louables. Il aurait voulu donner dès lors un ouvrage définitif, ouvrage que nous attendons encore. En 1897 le conseil de l'Institut en décida autrement et dédoubla la publication. Réservant les principaux plans et photographies pour une collection in-folio à paraître ultérieurement, il donna dans un simple *Report* le texte préparé par Clarke[1].

Bien que celui-ci eût, dans son premier rapport, décrit le temple dorique de l'Acropole, le monument le plus intéressant, beaucoup d'autres restaient à étudier. La première saison des fouilles n'avait duré que dix semaines; celle de 1882 se prolongea pendant plus de huit mois, et les travaux furent repris en 1883. Outre quelques mesures délicates relatives au temple, l'étude complète des admirables fortifications justifiait ces nouveaux travaux; il en devait sortir toute une ville hellénistique, avec son agora entourée de portiques, ses bains et son théâtre, ses maisons ornées de mosaïques, le port qui l'enrichissait, et la belle promenade de sa nécropole étagée aux flancs d'une colline. Sans doute la luxueuse illustration de l'ouvrage définitif la fait mieux connaître; mais le récit des fouilles écrit par Clarke et son étude complémentaire du temple dorique méritent de ne pas être oubliés.

A. Itier.

*Les « Embellissements » de Rome.*

Lors de leur Exposition Universelle de 1911, les Romains désirent présenter aux nombreux touristes dont ils espèrent la visite une Rome toute nouvelle. On se hâte d'achever le monument de Victor Emmanuel, lézardé avant que d'être inauguré, et l'on multiplie les projets. Comme de nombreux souverains ne sauraient manquer d'accepter son invitation, la commune de Rome, installée au Capitole, aurait voulu éviter à ces hôtes de marque l'ennui de quitter le palais du Sénateur pour gagner celui des Conservateurs ou le musée de Benoît XIV. Aussi le syndic proposait-il de réunir ces divers édifices par des sortes de ponts. On avait déjà habitué les Romains à ces déguisements du Capitole lors de la venue de M. Loubet et de Guillaume II; mais ce n'était que du provisoire; cette fois, la Ville avait des projets plus durables, et c'était de bon travertin, de solide calcaire de Tivoli qu'eussent été construits ces chefs-d'œuvre. On se rend compte de l'effet : les trois palais élevés par le génie de Michel Ange laissent apercevoir entre eux l'échappée du ciel, puis la masse brune et verte du Palatin ou l'arc de Septime-Sévère et les ruines du Forum, tandis que, de chaque côté, se dressent la *loggetta* de Vignole et le portique de Sixte-Quint. Tout cela

1. L'*Amer. J. Arch.*, t. I (2e Série), 1897, Bulletin II, p. 17, contient la liste des publications relatives à Assos et aux diverses fouilles américaines; mais il y a tant de titres et sous-titres bigarrés qu'il est malaisé de s'y reconnaître.

disparaissait. Heureusement, le Conseil supérieur de l'art, créé en juin dernier par la loi Rava, a tenu ses premières assises depuis le 26 novembre. Après un discours où M. Rava a établi le bilan de 1920, a rappelé l'entrée au musée des Thermes de la statue d'Anzio, l'achat du *Mariage de sainte Catherine* par le Sénat pour la galerie Corsini, la substitution de bourses de voyage aux désuètes médailles, le Conseil a aussitôt discuté la question des palais capitolins, et, convaincu par les arguments de MM. Boni, Venturi, Gnoli, Calandra et Molmenti, a repoussé à l'unanimité la proposition de la commune de Rome.

La commune de Rome, par la bouche de son syndic, M. Nathan, s'est exprimée en termes violents contre cette décision. M. Nathan a déclaré que le projet n'avait pas été examiné. Les membres de la commission ont protesté et, durant huit jours, la « Cronaca di Roma » des divers journaux fut pleine d'une éloquente polémique. D'ailleurs, ne se tenant pas pour battu, M. Nathan, dans un récent discours, affirma que, dessus ou dessous, la liaison des palais capitolins se ferait. Espérons que M. Nathan se contentera du sous-sol. L'opinion est fort excitée contre le syndic. On lui reproche moins ses projets que les paroles amères dont il usa envers des artistes célèbres en Italie.

Voici que la querelle se prolonge maintenant à propos de la « systématisation » de la place Colonna. Il s'agit d'élever un palais en face de la colonne Aurélienne, où se dressent des masures démasquées par la démolition du palais Piombino. Plusieurs artistes ont protesté contre les projets municipaux et le sénateur Monteverde doit interpeller le ministère sur la « tutelle des monuments et objets d'art de Rome et de l'Italie. »

La commune a d'autres constructions pour se consoler. Bientôt s'ouvrira un concours pour décorer de groupes monumentaux le pont Victor-Emmanuel. On annonce que 110 sculpteurs sont déjà engagés. C'est parmi eux que seront choisis les artistes destinés à exécuter les *Victoires* et les groupes de la *Valeur militaire*, de la *Fidelité à la Constitution* et du *Triomphe politique*.

Voici, d'autre part, que l'on nous parle de la « systématisation » des Thermes de Dioclétien. La *Tribuna* affirme que c'est une des questions les plus importantes de celles posées à l'édilité romaine et publie un article d'un nouveau député, M. Toscanelli. On sait que les anciens Thermes de Dioclétien abritent le musée national d'antiquités, l'église Santa Maria degli Angeli et les boutiques de marchands de bois et de charbon. Qu'on expulse ces derniers des arcades où ils se sont pittoresquement logés à la manière des paysans dans les ruines du XVIIIe siècle, personne ne protestera trop violemment, mais qu'on prétende changer l'aspect de Sainte-Marie-des-Anges, voilà qui est plus contestable. L'argument est le suivant : Vanvitelli a gâté l'œuvre attribuée par d'anciens écrivains à Michel-Ange. Jusqu'à Pie IV le *calidarium* était demeuré presque intact avec ses huit colonnes de granit oriental ; mais le Pape désira s'élever un mausolée digne de lui, et Michel-Ange, tout en essayant de respecter l'édifice, s'efforça d'y introduire une église. Vanvitelli, au XVIIIe siècle, vint tout bouleverser : de la nef il fit le transept et du transept la nef : il mit à l'ouest le grand portail, qui resta d'ailleurs inachevé. On orna l'église de tableaux enlevés à Saint-Pierre, où des mosaïques les remplacèrent, et c'est là que fut placé le *Saint Bruno* de Houdon.

Voici quelques années, on prétendit mener à bonne fin l'œuvre de Vanvitelli, et la jolie somme de 360.000 *lire* fut accordée à la façade nouvelle. Mais les desseins de Sacconi ne furent jamais réalisés et ne le seront jamais, à ce qu'affirme M. Ricci. Toutefois, certains voudraient qu'on revînt au plan de Michel-Ange et qu'on réédifiât une porte Renaissance sur le côté. M. Toscanelli propose une solution plus radicale : d'après lui, jamais salle de bains ne fera église convenable; pourquoi dès lors reprendre l'œuvre de Michel-Ange? Deux hypothèses subsistent : ou laisser Sainte-Marie-des-Anges avec les transformations de Vanvitelli, qui en eût fait une véritable église, ou reconstituer scientifiquement le *caldarium* antique et construire ailleurs une église nouvelle. C'est ce dernier parti que le député italien désirerait voir suivre : on pourrait ainsi disposer dans le *caldarium* la collection Ludovisi, écrasée aujourd'hui dans les salles trop basses du musée. Sans doute cette solution est préférable aux autres. Mais l'œuvre de Michel-Ange, la restauration même de Vanvitelli, sont-elles dépourvues d'intérêt et même de grandeur? Pour retrouver la Rome antique, faut-il détruire la Rome de la Renaissance, faut-il au nom de l'archéologie faire la guerre à l'histoire? M. Toscanelli déclare qu'il est inutile de se hâter, qu'on peut attendre pour ces travaux la fin de l'Exposition de 1911.

Espérons que le monument de Victor-Emmanuel ne laissera libre aucun crédit et que nous ne verrons plus annoncer à Rome trop de « systématisations ».

Louis Hautecœur.

(*Chronique des Arts.*)

*Ce que sont devenus les Palais romains.*

Au moment où l'on parle du palais Farnèse et de sa destination future, il n'est pas sans intérêt de savoir ce que sont devenus, avec l'évolution de la politique et les exigences de la vie moderne, les plus illustres des palais romains.

Quelques-uns, on le sait, sont restés la propriété du Saint-Siège, tels que le Vatican, le palais du Latran, celui de la Chancellerie, un des plus beaux de Rome, celui de la « *Propaganda Fide*, » etc.

D'autres sont devenus la propriété du roi et du gouvernement, tels que le Quirinal (palais royal), la Consulta (ministère des affaires étrangères), le palais Braschi (ministère de l'intérieur), le palais de Montecitorio (Chambre des députés), le palais Madame (Sénat), le palais Buoncompagni-Piombino, où réside la reine Marguerite, etc. Quant aux palais du Capitole, nul n'ignore qu'ils sont la propriété de la ville et le siège du conseil municipal romain.

Certains palais célèbres appartiennent à des pays étrangers, qui en ont fait le siège de leurs ambassades, tels que le palais de Venise, à l'Autriche; celui d'Espagne, à l'Espagne; celui de Caffarelli, à l'Allemagne, etc.

D'autres continuent à être possédés par les descendants ou les héritiers des grandes familles qui les ont fondés, tels les palais Caetani, Matteï, Ascarelli, Lovatelli, Odescalchi, Grazioli, Colonna, Torlonia, etc., et surtout le magnifique palais Doria, au Corso, le plus beau de Rome et le plus riche en objets d'art.

Toutefois, comme la vie contemporaine a des exigences que n'avait pas la vie d'autrefois, un certain nombre de ces palais romains, et non des moins glo-

rieux, ont été affectés, du moins en partie, à des usages que n'avaient sûrement pas prévus leurs somptueux fondateurs ni leurs géniaux architectes.

Quelques-uns, par exemple, ont été mués en maisons de rapport, et sont loués, étage par étage et palier par palier, à d'honorables locataires. Parfois, ces locataires sont des ambassadeurs, comme par exemple au palais Chigi, où l'ambassadeur d'Autriche auprès du Quirinal occupe le premier et le second étage; et au palais Barberini, dont l'ambassade d'Espagne auprès du roi occupe une partie. D'autres fois, les locataires sont de simples particuliers, dont le loyer varie de prix et d'importance suivant l'étage et l'espace occupés, comme par exemple à ce même palais Barberini, au palais Borghèse, au palais Sciarra Colonna et à beaucoup d'autres.

Enfin — et c'est là l'évolution la plus piquante de ces demeures princières — souvent, très souvent même, les rez-de-chaussée de ces palais donnant sur les cours et sur les rues se sont peu à peu ouverts à des industries, des négoces et des entreprises qui font un singulier contraste avec la majesté des pierres et le prestige des souvenirs.

Au rez-de-chaussée du palais Borghèse, par exemple, il y a un marchand de tableaux, de vieux meubles et de diverses antiquités. Dans le palais situé au coin de la place des Saints-Apôtres, cette merveille commencée par Martin V au XV^e^ siècle et magnifiquement transformée au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, au palais Colonna, en un mot, que voit-on? Une brasserie, un marchand tailleur, un libraire, un pâtissier à la mode, un marchand de nouveautés et autres magasins divers. Plus moderne encore, le grandiose palais Ruspoli, construit en 1586 par Ammanati, abrite dans ses flancs majestueux un cercle où tous les soirs bourdonnent des joueurs inquiets autour du fatidique tapis vert, cependant qu'à l'angle méridional du monument s'ouvre, resplendissante dans la nuit, la porte d'un cinématographe à vingt centimes l'entrée.

Les cinématographes d'ailleurs semblent avoir une prédilection marquée pour les solennels palais historiques. Il y en a un au rez-de-chaussée du beau palais Altieri, où il y a aussi un bar et un marchand de café.

Un autre cinéma déroule ses films dans une grande salle du palais Rinuccini, construit au XVII^e^ siècle par Mathias de Rossi, et où mourut Lætitia Bonaparte en 1836, ce qui fait qu'aujourd'hui on l'appelle palais Bonaparte. Il renferme en outre une boutique où l'on vend du drap vert pour billards. Il y a un cinématographe, pareillement, dans les murailles du palais Bernini (XVII^e^ siècle), lequel contient en plus des marchands de cravates, des photographes, et un établissement de bains, douches et hammam.

J'en passe, et des plus solennels! Citerai-je le palais Altemps du XVII^e^ siècle, où il y a un séminaire de prêtres espagnols? Le palais du Governo Vecchio (1475), que l'on a transformé en maison d'éducation? Le palais Giustiniani, construit par Fontana, où est le siège de la franc-maçonnerie italienne? Le palais Sora (1499-1503), où s'ébattent aujourd'hui les élèves d'un gymnase de garçons?

N'oublions pas le palais Verospi, construit par Onorio Lunghi à la fin du XVI^e^ siècle, que l'Albane a décoré de fresques illustrès, et sur la façade duquel

s'étale aujourd'hui l'enseigne du « Credito italiano ». Il n'est pas jusqu'aux deux palais habités par l'Autriche, celui de la place Venise et celui de la place Colonna, qui ne se soient obligeamment prêtés aux exigences de l'échange moderne. Au flanc oriental du palais de Venise, s'ouvre la boutique d'un marchand de meubles d'occasion, et le palais Chigi, sur la place Colonna, abrite l'office d'un changeur, tandis qu'au coin de la place et du Corso, rayonne la nuit un bar spécial où les péripatéticiennes du quartier Colonna vont se reposer entre deux ouvrages.

Mais j'ai réservé pour la fin un des plus beaux parmi les palais de Rome, celui dont la transformation est à la fois la plus moderne et la plus flatteuse pour nous autres de la presse : je veux dire le fameux palais Sciarra Colonna, dont les lignes majestueuses sont dues au célèbre Fiaminio Ponzio, au début du XVII^e^ siècle, et dont le « portone » monumental, en forme d'arc de triomphe, œuvre d'Antonio Labacco, est cité dans tous les traités d'architecture comme le plus splendide modèle du genre. Or, savez-vous ce qu'il y a des deux côtés de cette porte triomphale? A gauche, les bureaux du *Corriere della Sera*, et à droite, ceux du *Giornale d'Italia*! Gloire donc à la presse! Cette quatrième puissance succède dans leurs propres monuments aux barons féodaux et aux neveux des souverains pontifes. Et moi-même, je l'avoue, quand j'entre presque chaque jour sous ces voûtes augustes, je ne puis m'empêcher d'éprouver une fierté secrète à penser que je vais manier le téléphone dans les propres salons où se pavanaient jadis la pourpre des cardinaux et les couronnes des princesses romaines.

(*Le Temps*, 5 janvier 1910.)

## *Rotbertus*

« Clermont-Ferrand, le 2 mars 1910. »

« Monsieur le Directeur,

« Dans sa curieuse et intéressante étude sur les proportions de la statuaire rançaise du XII^e^ siècle, M. Laran a prononcé le nom de l'imagier qui a été lu sur un des chapiteaux du chœur de Notre-Dame du Port ; il lui donne la forme *Rittibitus*, au lieu de Rittbius ou Ritlius qui avaient été proposés jusqu'ici. Après un examen de l'original j'ai pu me convaicre que les lettres gravées sur le phylactère que tient l'ange doivent être transcrites ainsi :

R T
B T
V S

« La restitution qui me paraît s'imposer est R(o)TB(er)TVS. Elle est autorisée par les exemples paléographiques empruntés aux diplômes de Robert le Pieux où je trouve : Rotbti, Rotbto = Rotberti, Rotberto.

« L'inscription complète doit donc être lue : *Rotbertus me fecit* et l'on peut « faire figurer ce maître Robert sur la liste de nos imagiers du XII^e^ siècle.

« Veuillez agréer, etc.

« Louis Bréhier. »

*Le « Raphaël » de Narbonne.*

Eugène Müntz, dans son *Raphaël* (p. 473), n'a pas manqué de signaler la grande fresque du *Martyre de sainte Cécile*, autrefois dans la chapelle de la villa Magliana de Léon X, qui fut très endommagée, en 1830, par le fermier du lieu, Vitelli ; cet imbécile, ne voulant pas être mêlé à ses domestiques pendant la messe, fit construire pour son usage une tribune dont la porte fut percée au beau milieu de la fresque. Heureusement, la composition entière, certainement dessinée par Raphaël, nous est connue par une gravure de Marc Antoine. Mais Müntz n'a pas suivi plus loin l'histoire de la fresque originale. Elle est racontée en détail par M. Louis Berthomieu, qui a publié une phototypie de la fresque, restaurée d'après la gravure (*Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, 1910, p. 180 et suiv.). Ce précieux débris a été donné en 1886 au musée de Narbonne par M. Alfred Chaber, le même amateur auquel le Louvre doit le petit *Saint Sébastien* de Pérugin. En 1869, il avait été acquis à Rome, en même temps que le *Père Éternel*, aujourd'hui au Louvre, par M. L. Oudry, entrepreneur du chemin de fer de Cività Vecchia. La vente au Louvre du *Père Éternel*, que Thiers et Gruyer appréciaient beaucoup, eut lieu en juillet 1873 ; mais la *Sainte Cécile*, restaurée par le peintre Dubouchet, resta longtemps disponible, jusqu'à ce que M. Chaber, après la mort d'Oudry, l'achetât pour 9.000 francs à l'hôtel Drouot. Le sculpteur Carpeaux en avait précédemment offert 15.000 francs, s'engageant, par surcroît, à exécuter le buste d'Oudry. Ainsi, grâce à la libéralité de M. Chaber, le musée de Narbonne se trouve posséder une œuvre importante, malgré les tristes mutilations dont elle a souffert. L'exécution peut être attribuée à Spagna, comme celle de la fresque de la Magliana au Louvre, qui est beaucoup mieux conservée (n° 1512).

S. R.

*Histoire de l'anthropologie.*

Je veux signaler ici deux importantes brochures relatives à ce sujet, qui n'a pas encore été traité dans son ensemble. La première est la *Presidential Address* de M. J.-L. Myres à la section anthropologique de l'Association britannique pour l'avancement des sciences (Winnipeg, 1909). M. Myres, qui a passé de l'archéologie à l'ethnographie et à l'anthropologie, a résumé, en 30 pages, une foule d'idées et de faits très intéressants. Il passe successivement en revue l'anthropologie de la Grèce ancienne et de la Renaissance, Bodin (1577), Shakespeare (*Caliban*), E. Grimstone (1615), P. Heylin et les Cosmographes, Thomas Hobbes, John Locke, De Foe (*Robinson*), Sagard et Lafitau (*Canada*), Montesquieu, Rousseau, Cook, Bongainville et La Pérouse (*Océanie*), Voltaire, Chr. Meiners, Herder, la théorie patriarchale (Sunmer Maine), la théorie matriarchale (Bachofen), le totémisme australien, les origines du droit comparé (Hermann Post) et celles de l'anthropo-géographie (Fr. Ratzel). — L'autre mémoire, intitulé : *Les débuts de l'ethnographie au* XVIII*e siècle*, 1701-1765, est de M. Georges Hervé (*Revue de l'École d'anthropologie*, 1909, p. 345-404). Après avoir montré les débuts de l'ethnographie chez les précurseurs (Henri-Estienne,

Montaigne, Charron, Locke, Bayle), M. Hervé énumère les grands voyages qui ont fourni des documents ethnographiques, puis apprécie les œuvres de Lafitau, Goguet, Maulfaucon, Jussieu, Mahudel, Ch. de Brosses, Buffon, qui sont les ancêtres de la *palethnographie*. Il passe de là aux ancêtres de la science des religions. J'ai lu avec un intérêt particulier les pages consacrées à Fontenelle et à De Brosses (p. 394-401); ces deux hommes ont été fort en avance de leur temps et méritent, bien mieux que Benjamin Constant, d'être considérés comme les initiateurs de la science comparée des religions (voir, sur ce dernier, Mathieu Saltet, *Benjamin Constant, historien de la religion*, Genève, 1905, 71 p. in-8.)

S. R.

*Polynésiens et Mélanésiens d'aujourd'hui.*

27 janvier 1910

« Monsieur le Directeur,

« En lisant votre *Orpheus*, j'ai trouvé un passage, le seul à vrai dire que j'aie pu contrôler, qui appelle quelques observations.

« Page 228, vous parlez de la religion des Polynésiens et de leurs légendes. Vous dites : « les Maoris *croient*... les sociétés secrètes *sont* florissantes en Polynésie... »

« Cela n'est plus, depuis cent ans, à supposer que cela ait jamais existé.

« Il faudrait dire : « Les Maoris *croyaient*... Les sociétés secrètes *étaient*... etc. »

« Depuis un siècle environ, les sociétés bibliques et les missions catholiques se partagent — inégalement — les Polynésiens, et si bien que ceux-ci ont oublié jusqu'à leurs origines. La secte des *Areoi* qui *florissait* à Tahiti est morte dès l'arrivée des Européens, si tant est qu'elle ait existé ailleurs que dans leur imagination. Les légendes des *Atuas* et celles des *Oro* ne se trouvent plus que dans les livres de Moerenhout, et combien déformées sans doute !

« Tout cela a disparu, et à ce point que les récits, fort sujets à caution, des missionnaires en sont le seul témoignage. Les voyages de Cook ont embelli la réalité et celui de Bougainville encore plus. Au vrai, l'on ne sait rien, et la *Mythology* de Grey n'a aucun fondement sérieux.

« En tous cas il serait prudent de ne parler qu'au passé de ces choses aussi finies que les rites celtiques, et qui n'ont laissé aucun monument.

« Les Tahitiens sont protestants, les Tuamotu et les Marquesans catholiques ; les Néo-Zélandais et les Hawaï sont protestants, quelques-uns sont Mormons ; les Wallisiens sont catholiques; les Samoans, les Tongans, les Fidji sont chrétiens aussi, etc. Il ne reste pas un seul *païen* en Polynésie.

« Les seules survivances des anciens cultes sont la croyance aux *Tupapau* que Loti écrit Toupapahous. Aucun indigène n'ose sortir la nuit, — sauf s'il est accompagné d'un Européen dont la présence le rassure, — il craint les Esprits des morts. Aucun indigène n'ose dormir sans une lampe allumée près de son lit. Les morts pourraient venir l'étrangler. Mais si un Européen est sous son toit, il éteindra sans crainte sa lampe... à pétrole. Quant au tatouage, il a à peu près disparu, et les tatoués en ont honte.

« Le *tabou*, qu'il faut écrire tapu, a pris le sens banal de défense, et ne fait plus peur à personne.

« Restent les Mélanésiens et leurs métis du Loyalty ou des Hébrides qui ne sont pas chrétiens, en général. Il est impossible de savoir quoi que ce soit de leur religion, et tout ce qu'on en a écrit n'est que fantaisie.

« En réalité, les Polynésiens d'aujourd'hui, chrétiens en apparence, n'ont que deux *idéals* : 1° posséder une machine à coudre ; 2° avoir une provision de dynamite pour la pêche. Joignons à cela une Bible, avec la carte des voyages de saint Paul, ou un livre de messe...

« Je m'autorise d'avoir longtemps vécu en Océanie pour vous écrire ces quelques notes, et vous prie d'agréer, etc.

Sébastien-Charles Leconte[1].

### *La « Passegiata archeologica ».*

Du Palatin aux Thermes de Caracalla s'étend un désert de gravats : on nivelle la *Passegiata archeologica*. Les journaux protestent, et voici pourquoi : le 17 janvier 1887, M. Guido Baccelli proposait au Conseil municipal de Rome d'unir « les monuments antiques qui se trouvent dans la zone méridionale de la cité au moyen de jardins publics et de grandes voies plantées d'arbres ». Ce projet devint la loi du 14 juillet 1887, réduite, mais non modifiée, par une autre loi de 1898. Il s'agissait de tracer sur l'antique Via Triumphalis (via de San Gregorio) une large avenue qui eût abouti à un ensemble de jardins s'étendant du Cirque Maxime aux murs de Rome, entre la porte Metrovia et la porte San Sebastian. Si l'on s'était contenté d'empierrer ces routes que les pluies de l'hiver changent en rivières de boue et d'où les sécheresses de l'été soulèvent des nuées de poussière, tout eût été pour le mieux ; mais l'idéal de M. Baccelli était de doter Rome, pour la fatale année 1911, d'une promenade « au moins deux fois aussi grande que le Prater de Vienne » ; aussi, pour faire de la place, on abattit le petit édifice du *quattrocento* appelé « la Vignola », les constructions médiévales qui se dressaient aux environs de la porte Capène, les deux portails de Grégoire XVI place San Gregorio, etc., puis on jeta bas tous les arbres, lauriers et oliviers. On s'aperçut alors des bosses du terrain et on décida de le niveler. Les journaux s'émurent. M. Angelo Conti, dans le *Marzocco*, appela la Passegiata « la plus grande honte de la troisième Italie, le plus grand méfait accompli depuis Alaric », et M. Diego Angeli approuva l'intervention du *Times* contre une « administration ignorante ». On se demande aujourd'hui si M. Baccelli épargnera la villa de Bessarion et la petite place de

1. Cette lettre m'a paru intéressante à publier, ne fut-ce que pour mettre les savants en garde contre des affirmations péremptoires qui passent des vieux livres dans ceux d'aujourd'hui. J'ai pourtant lieu de croire que M. Leconte pousse le scepticisme trop loin et que le paganisme des Océaniens nous est connu, dans son ensemble, par des témoignages qui ne sont pas à dédaigner.

S. R.

San Giovanni in Oleo. M. Boni, représentait à la Commission le ministère de l'Instruction publique, a donné bruyamment sa démission. Il prétendait profiter des travaux pour fouiller autour de l'arc de Constantin, pour rechercher le monument de Septime Sévère, la porte Capène, le tombeau des Horaces, l'hôtel d'Honos et Virtus, etc. La Commission, se déclarant automone, refusa d'écouter le délégué du ministre. Le ministre s'adressa au Conseil d'État, qui répondit : « Le ministre peut contrôler la Commission, mais sans oublier que la loi de 1887 ne parle pas de fouilles, mais seulement de jardins », et le Conseil souhaita la fin des travaux pour l'année 1911. Comme M. Baccelli, il sacrifiait l'art et la science aux trains de plaisir futurs. Heureusement à M. Boni succède M. Lanciani, qui reprendra ses projets. Mais que pourra-t-il contre la Commission? Ce qui nous donne l'espoir de jours meilleurs, c'est que les fonds manquent. C'est aussi que, de notoriété publique, la fameuse Exposition de 1911 ne sera pas prête en 1911. C'est enfin que l'usine à gaz, pour obtenir de la ville une somme plus forte, ne se presse pas de quitter le Cirque Maxime. Tout cela ne rendra pas la « Vignola »; c'est un paysage romain qui disparaît après tant d'autres.

(*Chronique des Arts.*) Louis Hautecoeur.

---

Erratum (*ad* p. 171). — Dans la liste des explorateurs dont les découvertes ont enrichi le musée du Louvre, le dernier nom, écrit par erreur « Gaston Gros », est mal orthographié, même par le *Journal officiel* : il s'agit du commandant Gaston Cros, le continuateur des fouilles d'Ernest de Sarzec à Tello, dans l'antique Chaldée.

# BIBLIOGRAPHIE

**J. de Morgan.** *Les Premières civilisations.* Études sur la préhistoire et l'histoire jusqu'à la fin de l'Empire macédonien. Paris, Leroux, 1909. Gr. in-8, VII-513 p., avec 124 gravures et cartes dans le texte. — L'auteur a vu tant de pays divers, il a fait tant de fouilles heureuses et de belles découvertes qu'on eût trouvé plaisir à le lire, alors même qu'il nous eût offert une simple causerie sur ses impressions d'explorateur et d'archéologue. Le présent livre est cela, mais aussi davantage : c'est une histoire générale de l'antiquité depuis les temps géologiques, sous un titre emprunté à Lenormant. M. de Morgan a sur Lenormant quelques avantages, notamment celui d'être venu après lui, de s'être initié tout jeune aux sciences naturelles et d'avoir passé plus de temps au grand air que sur un rond de cuir. D'une lecture toujours attachante, cet exposé d'un vaste sujet est nécessairement inégal. Tout le premier tiers (169 p.) est consacré à la géologie, à la paléontologie, au préhistorique; à mon avis, c'est beaucoup trop. Là où il est question des pays que l'auteur a explorés lui-même, Égypte, Caucase, Perse, Afrique française, il a du nouveau à nous dire et il le dit bien; ailleurs, je trouve trop de faits cités de seconde main et parfois des opinions contestables. Ainsi l'on a cessé depuis longtemps d'attribuer à l'époque historique les flèches en silex ramassées sur des champs de bataille classiques; ce sont les traces d'ateliers néolithiques qui existaient là (p. 167). L'importance attribuée au passage de l'Avesta sur le froid (p. 163) est une vieille erreur (1867) qui ne tient compte ni du contexte, ni de la date assignée aujourd'hui aux livres avestiques. Je regrette aussi l'emprunt, fait à Lenormant, d'une opinion impossible à défendre encore sur l'origine indienne de l'étain (p. 108); l'Inde exportait si peu d'étain qu'elle l'importait d'Égypte à l'époque alexandrine. Avec le chapitre VII, M. de Morgan aborde l'Asie antérieure et l'Égypte préhistorique (on sait qu'il est presque le père de celle-ci). Sans oublier la géologie, sa science favorite, il expose avec une aisance et clarté les origines de la civilisation de ces contrées, les grands mouvements de peuples qui l'ont tour à tour servie et retardée. Je ne suis pas convaincu comme lui que les Akkadiens aient « quitté leur patrie l'Arabie » (p. 193), ni que la poterie peinte ait rayonné de l'Elam sur le reste du monde (p. 202); mais je recommande aux archéologues les pages instructives et originales qu'il a consacrées aux céramiques primitives. Les chapitres suivants concernent l'expansion des Sémites, l'Égypte jusqu'au Moyen Empire, la réaction élamite (cause de l'invasion des Hycsos et de modifications profondes dans l'aspect du monde antique, p. 265). Puis c'est le tour de l'Assyrie « nid d'oiseaux de proie », dont M. de M. maudit l'esprit destructeur, comme il rend hommage aux vertus civilisatrices des « Aryens ». Ces Aryens ne venaient pas d'Europe, mais

d'Asie ; l'auteur est d'accord avec Ed. Meyer (mais par de tout autres motifs) pour revenir à l'ancienne opinion qu'on croyait abandonnée. La fin du volume concerne les peuples « sympathiques », Grecs, Romains, Celtes, Perses, etc. Les philologues ne seront pas toujours satisfaits de la manière dont M. de M. cite les textes ; il a d'ailleurs été victime d'un imprimeur par trop *assyrien* dans sa rage de massacrer les noms propres. Le Caucase, la Chine, le Japon ne sont pas oubliés et, dans cette revue rapide, c'est à peine si l'on éprouve quelque fatigue sous la conduite d'un guide aussi alerte. Les *conclusions* (p. 472-503) forment une intéressante synthèse de la synthèse, qui contribue à la clarté de l'ensemble. Je ne concéderais pas à M. de Morgan que la civilisation de la Chine soit, aujourd'hui encore, « dans toute la verdeur d'une brillante vieillesse », ni que certaines religions antiques, ou même une seule religion quelconque, aient été « conçues pour réfréner les passions humaines », ni surtout que « le stoïcisme pousse l'homme à l'égoïsme, abat son initiative », ni d'autres choses dont la discussion serait longue. Puisqu'il me faut conclure à mon tour, je dirai que le brillant et incorrect ouvrage de M. de M. doit être jugé non comme un tableau de chevalet, mais comme une fresque ; ne mettons pas des lunettes pour y chercher des écailles fragiles, mais rendons hommage à l'élan soutenu de l'exposition, à l'aisance cavalière du style, enfin à toutes les qualités d'un *conquistador* scientifique qui conduit une fouille comme un *raid* et une enquête sur l'histoire du vieux monde comme une belle fouille.

S. R.

**R. Pumpelly**. *Explorations in Turkestan. Expedition of 1904. Prehistoric civilisations of Anau. Origins, growth and influence of environment.* Washington, Carnegie Institution, 2 vol., 1908. xxxv-494 p., 97 planches, 548 figures dans le texte in-4°. — On ne saurait trop recommander la lecture de ces deux gros volumes aux archéologues dont l'imagination aime le grand air et les larges espaces. On y respire l'air sec et sain des steppes. Un bel enthousiasme, où vibre une note de poésie, anime la partie du livre qui est due à la plume de M. Pumpelly. L'œuvre a été conduite et réalisée *con amore*. Les explorateurs, partis à la découverte, ont su découvrir.

M. Pumpelly, qui est géologue, a parcouru l'Asie centrale entre 1863 et 1865. Son attention s'était portée vers les plaines du lœss et il se préoccupa dès lors de l'influence qu'elles ont eue sur la distribution des peuples et de la civilisation. C'était le temps où l'on plaçait dans l'Asie centrale le berceau des races aryennes et M. Pumpelly se demandait dès lors si le dessèchement progressifs du climat dans la région de plateaux et de plaines que coupe l'Altaï n'avait pas mis en mouvement les migrations aryennes.

Les découvertes géologiques des vingt dernières années, attestant d'anciennes glaciations, des inondations, des lignes de rivages abandonnés, réveillèrent son intérêt. Il sut le faire partager aux *Trustees* de la fondation Carnegie. Ceux-ci le chargèrent d'une exploration mi-géologique, mi-archéologique qui devait avoir pour théâtre le Turkestan russe. La géologie devait y servir de guide à l'archéologie. Après un voyage de reconnaissance en 1903, les

buttes de débris voisines d'Anau, petite ville ruinée près d'Askhabad, à proximité du Transcaspien, furent choisies pour des fouilles méthodiques, dont les résultats sont exposés dans les deux présents volumes.

Dans ces fouilles, M. Pumpelly eut pour collaborateur le Dr Hubert Schmidt du *Museum für Völkerkunde* de Berlin. Celui-ci fut spécialement chargé de la partie archéologique du travail. C'est à lui que sont dues la classification et l'étude descriptive des trouvailles (IIe partie, 1, 81-210). Les ossements d'animaux, trouvés au cours des fouilles, ont été envoyés au Dr Duerst, de Zürich, qui en a fait une étude toute bourrée de chiffres; ses résultats généraux seuls peuvent nous intéresser ici, mais ils sont des plus importants. Le Dr Duerst a reconnu dans ces ossements, classés par niveaux, des documents sur l'évolution des espèces domestiques et sur les progrès de la domestication dans les phases successives de la civilisation des habitants d'Anau.

En y comprenant la colline qu'occupent les ruines d'Anau, l'oasis compte trois buttes ou *kourganes* espacées, formées par les débris d'un seul et même bourg qui s'est déplacé dans la suite des temps, pour se retrouver au niveau de la plaine dont il tirait son existence. D'ailleurs, le bourg a dû être à plusieurs reprises abandonné. M. Pumpelly pense que cet abandon périodique correspond au retour de très grandes sécheresses qui auraient obligé les riverains du petit cours d'eau, auquel l'oasis doit son existence, à se déplacer à la suite de l'eau. Des sondages pratiqués dans le sol de l'oasis révèlent plusieurs cycles d'humidité et de sécheresse, d'alluvionnement et d'érosion. M. Pumpelly s'est préoccupé d'établir une concordance entre les époques de ces cycles climatériques et les dates archéologiques indiquées par les fouilles des kourganes.

Dans ces trois tumulus où les débris des âges se sont entassés régulièrement, sans bouleversement qui en altèrent l'ordre, M. Pumpelly et ses collaborateurs ont relevé les traces étagées et juxtaposées de cinq civilisations. Nous pouvons faire abstraction de la dernière, celle dont les restes forment la butte même d'Anau. Elle est comparativement moderne. Les quatre autres s'échelonnent d'une date fort ancienne dans le néolithique jusqu'à l'âge du fer. En voici les caractéristiques.

La plus grande épaisseur des couches du kourgane septentrional appartient à la première civilisation. C'est une civilisation néolithique ; c'est tout à fait vers le haut qu'il s'y trouve un peu de plomb et de cuivre. Le cuivre y est représenté par un petit tube, des fils enroulés en spirale et une tête d'épingle, L'outillage de pierre, assez pauvre, ne comprend ni haches, ni pointes de flèches, ni pointes de lance, mais de simples lames de silex, des têtes de massue, des meules. La poterie, en revanche, est fort riche. Elle se compose de vases faits à la main et peints, les uns sans décor, les autres d'un décor géométrique brun, disposé par zones ou par bandes verticales et obliques sur un fond clair. Ces vases sont dépourvus d'anses. Les couches profondes n'ont livré que des ossements d'animaux sauvages. Mais bientôt paraissent les restes d'un bœuf domestique descendant du *Bos namadicus*, puis d'un porc (*Sus palustris*), puis d'un ovidé (*Ovis Vignei*). Dès la base, des traces de froment et d'orge, moulé à dans les terres cuites témoignent que les habitants du primitif Anau étaient

agriculteurs. Les maisons, rectangulaires, étaient faites de briques séchées au soleil. De nécropoles on n'a pas trace. Les enfants étaient enterrés dans les maisons, dans la position repliée. Au sommet des couches de la première civilisation quelques squelettes d'adultes retracent peut-être une tragédie finale. En tous cas, au moment où le kourgane atteignait ce niveau, il fut abandonné.

Quand il fut occupé de nouveau, ce fut par une population qui certainement était voisine de la première. Elle n'avait, elle non plus, ni haches, ni pointes de flèches ou de lances; elle avait des massues à têtes de pierre, des frondes; elle était sans doute pourvue de faucilles à tranchant de pierre rapporté. Les objets de métal sont déjà plus nombreux. Ils sont en cuivre pur. Ce sont des aiguilles et des alènes; à la surface a été trouvée une lame de couteau dont l'attribution à cette période de la civilisation reste cependant douteuse. La poterie ne diffère de la poterie des couches inférieures que par la plus grande abondance des vases monochromes; les formes de ceux-ci sont plus variées; on y trouve des pieds élevés, soit tronconiques, soit cylindriques. La grammaire ornementale des vases décorés ne diffère que peu d'une civilisation à l'autre; cependant, à ce niveau, apparaissent des vases dont le décor est peint directement sur la surface brute de l'argile. A la précédente série des animaux domestiques s'ajoutent la chèvre, le chameau, le chien et un ovidé sans cornes. Les maisons sont semblables aux maisons sous-jacentes Les enfants y étaient ensevelis à même le sol. Une période d'aridité fit déserter la colline.

Les nouveaux occupants de l'oasis s'établirent là où s'est élevé le kourgane du sud. L'abandon ne fut sans doute pas très long, car la deuxième civilisation et la troisième qui commence alors ont une sorte de poterie en commun peinte, poterie sans engobe, décorée d'ornements géométriques; la série des ornements s'enrichit cependant d'un motif arborescent. Mais la grande masse de la poterie est sans décor et même sans engobe. Elle est faite au tour. Les formes sont plus variées et plus élégantes. On y compte des vases à becs, qui figurent également dans l'inventaire des plus anciens tumulus funéraires du nord de la Perse. Dans la décoration de la poterie l'incision apparaît pour la première fois. Les maisons sont toujours les mêmes; l'usage d'enterrer les jeunes enfants est encore suivi. La hache manque comme précédemment. On trouve pour la première fois de l'obsidienne, sous forme de pointes de flèches. Le cuivre était employé communément. Il contient une faible quantité d'étain, sans qu'il puisse être question d'alliage intentionnel. Les objets de métal sont des poignards, des faucilles, des épingles, des anneaux et des sceaux. Dans les couches qui correspondent à cette troisième civilisation, à 12 ou 13 mètres au-dessus de la base du tumulus, se trouvent des figurines en terre cuite de femmes nues et d'autres qui représentent très grossièrement des bovidés. Un nouvel abandon de l'oasis marque la fin de cette civilisation.

L'abandon paraît avoir duré cette fois longtemps. Une épaisse couche de ruines, où se mêlent en désordre les débris d'âge différents, y correspond. Une couche assez mince s'y superpose. Elle contient du fer. On y trouve des

pointes de flèches à trois pans. M. Pumpelly l'attribue à un âge du fer assez récent. Les allées et venues, les occupations armées des Scythes demi-nomades expliquent, selon lui, l'aspect désordonné de ces couches supérieures.

Personne ne trouvera mauvais que des explorateurs qui regardent monter du fond du désert et du sable les formes croissantes de la civilisation soient exposés à croire que la racine qu'ils déterrent est une racine maîtresse et infiniment ancienne. M. Pumpelly est persuadé que les bords d'une steppe en voie de dessèchement, où les espaces propres à la vie se restreignaient, tant pour les animaux que pour les hommes, étaient prédestinés à être le théâtre de cette sorte d'association zoologique qu'est la domestication. C'est sur les bords du désert que nos espèces domestiques ont été, selon lui, domestiquées, sauf peut-être le porc et le chien ; aussi bien, les restes des espèces sauvages dont ils descendent se trouvent-ils au même lieu et au-dessous des leurs. Si nos espèces domestiques sont venues de là, leurs premiers maîtres, à savoir les Aryens, sont donc venus avec elles. La conclusion est fort séduisante et rend des couleurs au mirage oriental.

Mais les gens d'Anau étaient-ils des Aryens et leur civilisation nous donne-t-elle une idée de ce que fut la première civilisation de ceux-ci ? M. Pumpelly en fait remonter l'origine aussi haut que possible. Pour le faire, il s'est livré à un travail minutieux, qu'il a poursuivi en Égypte, sur l'accroissement moyen par périodes déterminées des bourgs construits en briques séchées, comme l'ancien bourg d'Anau. A en juger par la hauteur des kourganes, le premier établissement daterait d'environ 8000 av. J.-C. De pareils calculs sont intéressants, mais les résultats sont toujours sujets à caution. Ils doivent céder le pas à toutes les autres considérations chronologiques.

Or la poterie peinte d'Anau évoque naturellement le souvenir de celle que M. de Morgan a exhumée à Suse. Entre les civilisations primitives d'Anau et celle de Suse l'absence de haches, semblables à nos haches polies européennes, est un autre trait commun. Mais M. Pumpelly considère que la poterie peinte de la première civilisation a précédé la plus ancienne poterie peinte de Suse, qui e distingu e comme l'on sait par la perfection de sa technique et de son décor s dont les éléments sont des représentations naturalistes, stylisées mais parfaitement reconnaissables. A mon avis, M. Pumpelly doit se tromper. Cette poterie peinte d'Anau est dérivée par simplification d'une poterie plus parfaite, à telles enseignes que, dans chaque couche, les formes les plus pures de la poterie peinte sont les plus anciennes. Il me semble que ce n'est pas vers le centre, mais sur les bords de l'aire de civilisation caractérisée par l'usage de la poterie peinte que se trouve l'oasis d'Anau. S'il en est ainsi, la poterie la plus ancienne d'Anau est comparable à ce que l'on appelle la poterie archaïque de Suse; celle-ci date à peu près du IV^e^ millénaire av. J.-C. C'est donc le rayonnement de l'Elam qui se retrouve au Turkestan.

Il y a dans les trouvailles d'Anau quelques signes de parenté avec l'Asie antérieure. C'est d'abord un sceau hittite à trois faces (III^e^ civilisation) ; ce sont également les sépultures d'enfants. On en a signalé de semblables en Palestine. Mais on sait que c'était également l'usage à Rome d'enterrer les tout jeunes

enfants dans la maison même de leurs parents. La distance est grande et le fait ne semble pas un signe de parenté ethnique. Toutefois il en était de même à Troie. Or, entre les trouvailles d'Anau et celles des couches profondes de Troie, les ressemblances sont nombreuses; mais il s'agit de la IIIe civilisation d'Anau; épingles à tête pyramidale, à simple et à double spirale, poignards, couteaux et faucilles se trouvent de part et d'autre. Même, parmi la poterie contemporaine figurent des fragments décorés de chevrons incisés, qui rappellent certaines poteries d'Hissarlik.

Si les deux premières civilisation d'Anau ont avant tout des affinités élamites, la troisième est en relation avec celles de l'Arménie et de l'Asie Mineure.

Précisément dans les mêmes couches quelques fragments décorés de spirales gravées font songer à la poterie énéolithique de Macédoine et de Transylvanie. Ni M. Pumpelly, ni ses collaborateurs ne font état de cette ressemblance. C'est le seul indice archéologique d'une affinité entre les établissements du Turkestan et ceux de l'Europe centrale. C'est tout à fait au début de l'âge du bronze que cette parenté se manifesterait.

Henri Hubert.

**A. De Marchi.** *Vesti, armi, riti e costumi nel codice omerico illustrato dell' Ambrosiana* (extr. des *Miscellanea Ceriani*[1]). Milan, Hoepli, 1910. In-8, 35 p., avec 53 gravures. — D'une étude attentive des motifs du fameux manuscrit illustré de l'*Iliade* de Milan (Ambrosienne) et d'une comparaison de ces motifs avec ceux des peintures des catacombes romaines, l'auteur conclut, avec toute apparence de raison, que l'illustrateur de l'*Iliade* et ceux de certaines cryptes chrétiennes ont pu se rencontrer, dans les rues de Rome, vers la fin du IIIe ou au début du IVe siècle de notre ère. Il n'y a pas trace d'archaïsme voulu, de copies d'anciens modèles; l'art du manuscrit, comme celui des peintures des catacombes, reflète la civilisation matérielle de son temps.

S. R.

**Ernest A. Gardner.** *Six Greek Sculptors.* London, Duckworth, 1910. In-8, XVI-260 p., avec 81 pl. hors texte. — L'ouvrage de M. Gardner comprend huit chapitres : le premier, consacré aux caractères généraux de l'art grec; le second, aux œuvres archaïques; les six suivants à Myron, Phidias, Polyclète, Praxitèle, Scopas, Lysippe et à la sculpture hellénistique. A ceux qui ont pratiqué l'excellent *Handbook of Greek Sculpture* de l'auteur (nouv. éd. 1907), le présent livre, d'une disposition assez singulière, n'apprendra rien de nouveau. Alors que l'histoire de l'art antique devrait s'émanciper le plus possible des liens imposés par la biographie des artistes, que nous connaissons d'ailleurs si mal, pour chercher d'abord et principalement à mettre en lumière

1. Encore un de ces volumes malfaisants qui, pour honorer la mémoire d'un bibliothécaire mort, empoisonnent la vie des bibliothécaires vivants... et futurs! A quand le congrès des bibliothécaires qui mettra le *holà!* en « boycottant » toutes les publications de ce genre?

la filiation des œuvres, M. Gardner en revient au type suranné des monographies, avec le résultat inévitable que les chefs-d'œuvre sans nom d'auteur restent en dehors de son cadre. Sur la Vénus de Milo, il y a juste trois mots, pas davantage. L'auteur vient de combattre l'opinion suivant laquelle les figures féminines à demi-vêtues seraient historiquement intermédiaires, comme elles le sont logiquement, entre les statues drapées et les statues sans voiles (p. 160). Au contraire, dit-il, cet arrangement de la draperie tombante, arrêtée par la saillie des hanches, montre une divinité sous un aspect particulièrement humain et n'appartient donc pas nécessairement à un type d'ancienne époque. « La persistance avec laquelle ce motif reparaît dans l'art postérieur, même dans des variantes comme l'Aphrodite de Melos ou la Victoire de Brescia, en atteste la popularité ». C'est tout! Écrivant pour le très grand public, sans références, M. Gardner s'est dispensé de discuter les questions difficiles; mais on le trouvera souvent trop expéditif, par exemple lorsqu'il déclare faire abstraction des tentatives de plusieurs savants pour dater les œuvres de Praxitèle. Il ne fait même pas allusion aux arguments, à mon avis sans réplique, qui obligent de placer l'Aphrodite de Cnide vers 350. De l'Aphrodite de Cos, une mention seulement, sans aucune allusion à la théorie qui veut y renconnaître l'original de la *Genetrix*. Rien non plus des caractères lysippéens de la Vénus de Médicis, présentée comme une imitation tardive de celle de Cnide; rien sur les caractères non praxitéliens des Herculanaises, qui ne sont pas au nombre de deux, comme le dit M. G., mais de trois (p. 174). — P. 30, pour la désignation de la figure conduisant un char dans le relief du trésor dit de Cnide, l'hésitation n'est plus possible depuis qu'on a lu nettement en dessous le nom *Dionysos* (Reisch, *Wiener Eranos*, 1909, p. 295).

S. R.

**Margret Heinemann**. *Landschaftliche Elemente in der Griechischen Kunst bis Polygnot*. Bonn, Cohen, 1910. In-8, 105 p., avec 17 gravures (dont plusieurs d'après des vases inédits). — Cette dissertation est le fruit d'une étude très consciencieuse des restes de l'art égéo-mycénien et de la peinture grecque archaïque. On peut dire qu'elle renouvelle complètement, grâce à l'abondance des matériaux récemment découverts, la première partie du livre de Woermann sur le paysage dans l'antiquité (1876). Égéens et Mycéniens se sont souciés de représenter le terrain, la flore et la faune, sans connaître encore, à la vérité, les lois de la perspective. Dans les vases grecs archaïques et les peintures des tombes étrusques, la figuration du fond est négligée, bien que celle des détails de la nature soit l'objet de beaucoup de soin et traitée souvent avec une grâce ingénieuse. Les bas-reliefs peints de la Lycie continuent la tradition mycénienne et même l'améliorent, en laissant au-dessus des figures un espace vide. Il est difficile de conjecturer la part du paysage dans l'œuvre peinte de Polygnote ; se fondant sur les vases qui en paraissent inspirés, M^lle^ Heinemann serait disposée à distinguer deux *manières* dans cette peinture, l'une antérieure à l'activité de Polygnote en Attique, l'autre postérieure et influencée par Micon.

La lecture de ce mémoire un peu touffu eût été singulièrement facilitée si

l'autrice avait formulé quelque part ses conclusions et si elle s'était abstenue de distribuer impartialement ses références entre le texte et les notes.

S. R.

Georges von **Brauchitsch**. *Die Panathenaïschen Preisamphoren.* Leipzig. Teubner, 1910. In-8, 180 p., avec 37 gravures dans le texte et une planche, — Ceci n'est pas encore la monographie complète que mériteraient les amphores panathénaïques (car l'auteur a dû renoncer à l'étude de plusieurs grands musées); mais ce sera, d'ici longtemps peut-être, le travail auquel les céramistes auront recours. Il comprend les chapitres suivants : Introduction, catalogue des amphores; chronologie : forme et décor; costume d'Athéna; colonnes et emblèmes; épisèmes de boucliers; inscriptions; revers; technique; destination des amphores; le type d'Athéna. — L'auteur a restreint son investigation aux vases pourvus de l'inscription τῶν Ἀθήνηθεν ἄθλων, qui est comme l'estampille officielle des Panathénées : des amphores dépourvues de cette inscription seraient des imitations privées, répondant à une demande du public (?). Pour la chronologie, M. de B. s'est fondé surtout sur l'évolution de la forme du casque d'Athéna et cette étude, comme celle du costume, l'a conduit à des résultats intéressants. — P. 39, l'amphore en question était dans la collection Noël des Vergers et se trouve encore, je crois, chez la fille de cet archéologue à Rimini. M. von B. a raison de suspecter l'authenticité des peintures, certainement très restaurées; mais, faute d'avoir consulté mon *Répertoire de Vases*, (t. I, p. 145-6), il ne sait rien des discussions que ce curieux objet a soulevées. — P. 40, il renvoie à *Monumenti*, I, pl. 22, 12; mais il n'existe pas de n° 12 sur cette planche. — P. 80, le vase *Monum.* X, pl. 48, *c* a été mentionné par Furtwaengler, *Masterpieces*, p. 439 (6), qui l'attribuait à l'an 420 environ. — P. 58, il fallait renvoyer, pour *Monum.*, X, pl. 48 *a*, à C. Torr, *Rev. arch.*, 1895, I, p. 160. Les détails des notices laissent parfois à désirer. En outre, l'absence de tout indice des provenances, des musées, des types, des inscriptions se fera désagréablement sentir à l'usage.

S. R.

**Hans Wachtler**. *Die Blütezeit der Griechischen Kunst im Spiegel der Reliefsarkophage.* Leipzig, Teubner, 1910. In-12, 112 p., avec 8 pl. et 32 gravures dans le texte. — La magnifique série des sarcophages découverts à Sidon, augmentée du sarcophage des Amazones au Musée de Vienne, fournit à l'auteur l'occasion de retracer le développement de l'art grec pendant plus de trois siècles. Les monuments de la sculpture en ronde bosse ne sont allégués qu'en seconde ligne; c'est surtout de l'histoire du relief qu'il est question. Ce livre est, en somme, une suite de conférences qui, convenablement illustrées par des projections, ont dû intéresser l'auditoire. — De quel droit prétendre (p. 81) que Phidias a considéré comme l'objet de l'activité de l'artiste la représentation du « contenu spirituel » de l'homme ? Cela s'appliquerait tout au plus au Zeus d'Olympie, à en juger par les descriptions des anciens. L'auteur semble du reste se contredire lorsqu'il dit, un peu plus loin (p. 67), que les mouvements

et les attitudes des figures servaient seuls, au v^e^ siècle, à exprimer le caractère et qu'il était réservé au siècle suivant de donner de l'expression aux physionomies. S. R.

Heinz **Schnabel**. *Kordax. Archäologische Studien zur Geschichte eines antiken Tanzes und zum Ursprung der griechischen Komödie*. Beck, Munich, 1910, in-8, IV-66 p., avec 2 planches et des gravures dans le texte. — Jusqu'à la fin de l'antiquité païenne, le *kordax* est le type de la danse burlesque et grossière, bonne pour des ivrognes. La comédie attique l'avait emprunté à la farce mégarienne ; Aristophane en restreignit l'importance, mais ne le supprima point. A ce moment, au v^e^ siècle, le *kordax* était déjà, si l'on peut dire, une danse *laïcisée*. M. Schnabel a bien montré qu'à l'origine, dans la population pré-dorienne du Péloponnèse, il fut tout autre chose : un charme magique pour stimuler la fécondité. C'est en perdant son caractère religieux qu'il devint obscène. Quand la déesse de la fécondité céda la place à la chaste Artémis, les danses religieuses changèrent de caractère, sans cesser d'être choquantes pour le goût des Grecs ; ainsi les filles de Sparte, qui dansaient toutes nues devant les jeunes gens, croyaient de bonne foi se livrer à un exercice de gymnastique, tandis qu'elles ne faisaient que continuer la vieille tradition érotique du *kordax*. Il y a beaucoup de bonnes remarques de ce genre dans le travail de M. Schnabel, qui intéressera aussi les céramistes. Nous n'avions guère encore à ce sujet que l'*Orchestra* de Meursius et un bon mémoire de M. Walters (*Journal of Hellenic Studies*, t. XVIII, p. 288). J'ai entendu dire à Henri Weil, mais ne sais d'après quel texte, que Meursius avait dansé le *kordax* devant Christine de Suède ; je souhaite à M. Schnabel de trouver à son tour une admiratrice aussi haut placée.

S. R.

**C. Jullian**. *Histoire de la Gaule*. Tome III. *La conquête romaine et les premières invasions germaniques*. Paris, Hachette, 1909. In-8, 607 p. — Il me semble qu'on pourrait dire, dans une *Histoire universelle* en cinquante pages : « Les Gaulois étaient divisés entre eux et menacés par les Germains. Ils appelèrent les Romains pour ces deux motifs. Les Romains trouvèrent la Gaule à leur gré et, après une longue guerre, la réduisirent en province ». Le péril germanique et la désunion, voilà, en effet, les deux causes profondes qui rendirent possible et même nécessaire la romanisation de la Gaule. Le troisième volume du grand ouvrage de M. Jullian en raconte les étapes et les épisodes avec une sûreté de savoir, une pénétration et une éloquence qu'il est devenu fort superflu de louer. Ici, dans un organe consacré à l'archéologie, je veux signaler surtout ses minutieuses enquêtes sur la topographie comparée de la Gaule de Marius, de la Gaule de César; des innombrables travaux consacrés à l'analyse des guerres, il a su retenir ce qui est définitivement acquis, éliminer ce qui est erroné ou hasardeux; il a toujours fondé son jugement, ou la suspension de son jugement, sur une étude personnelle des localités et du relief du pays. Toutes ces enquêtes, toutes ces discussions n'alour-

dissent pas le texte, qui se lit comme de la « belle » littérature; elles sont reléguées dans les notes, dont beaucoup, dans leur concision lucide, sont de véritables dissertations en raccourci. Désormais, partout où les légions romaines ont passé, ce livre indiquera aux érudits à la fois l'état, l'intérêt et le nœud des questions difficiles; les progrès qui se feront ultérieurement se feront par lui. Nous avons attendu bien longtemps une histoire de la Gaule qui fût digne du passé d'un grand peuple; nous l'avons aujourd'hui, telle que pas un écrivain étranger ne l'a écrite de son pays. Il y a là pour tous, et non seulement pour l'auteur, un motif de légitime fierté[1]. S. R.

**Onésime Reclus.** *Atlas pittoresque de la France.* Paris, Attinger, 1909 et suiv. Paraît par livraisons in-4°. — Cette publication luxueuse, mais d'un prix très accessible, forme un véritable répertoire de l'archéologie monumentale de la France, depuis l'époque des dolmens jusqu'à nos jours. A cet égard, elle laisse loin derrière elle le *Dictionnaire* illustré de Joanne, si utile pourtant, malgré la richesse bien moindre de l'illustration. Lorsque l'*Atlas pittoresque*, avec ses 12.000 photographies, ses 450 cartes, aura fini de paraître, c'est à cet ouvrage qu'il faudra renvoyer dans toute discussion sur l'histoire de l'art de bâtir dans notre pays. L'histoire, les sciences naturelles et économiques n'y trouveront pas moins de profit et de secours; mais, ici, je veux surtout signaler l'importance archéologique d'un travail dont je ne crois pas qu'aucun autre pays du monde offre l'équivalent. S. R.

**Chr. Huelsen.** *Die neuesten Ausgrabungen auf dem Forum Romanum.* Rome, Loescher, 1910. In-16, 30 p., avec un plan et 21 figures dans le texte. Prix : 1 franc. — Complément à la 2e édition de l'ouvrage *Das Forum romanum* (1905). 1° Nouvelle restauration de la tribune aux harangues, rue du Clivus Capitolinus (fig. 1); 2° Le site de l'église des SS. Serge et Bacchius a pu être établi avec plus de précision grâce à un dessin de Luigi Rossini, qui en vit détruire en 1812 les derniers restes; 3° « Le pavement noir dit *lapis niger*, avec le *sacellum* dissimulé au-dessous et la stèle inscrite sont une énigme encore aujourd'hui, comme au moment de la découverte » (p. 8). Un progrès a pourtant été réalisé dans la restitution du texte, l. 12, 13 : *iovestod duelos* = *iusto bello*. La figure 6 reproduit une vue du *lapis niger* prise en 1900 d'un ballon captif, à 300 mètres de hauteur; 4° A l'est du *lapis niger* sont les traces des *rostra* de l'époque républicaine; 5° L'aspect de la *Curia Julia* est donné par une monnaie d'Auguste, où l'on reconnaissait autrefois à tort la *Basilica Julia*; 6° Au milieu du forum on a retrouvé la base du Cheval de Domitien; 7° Tout près du *Lacus Curtius*, des vestiges récemment explorés permettent de déterminer l'emplacement du *tribunal praetorium*, « lieu de naissance du droit classique romain ». Ce tribunal avait été restauré sous Auguste (vers 15 av. J.-C.) par le *triumvir monetalis* Naevius Surdinus, la même dont le nom se lit au

1. On lira avec plaisir l'article que M. Bouché-Leclercq a écrit sur ce troisième volume (*Revue critique*, 1910, I, p. 203-207); c'est un beau morceau de synthèse

revers de la plaque de marbre ornée du relief de Curtius, découverte exacte-au même endroit, près de la colonne de Phocas, il y a 350 ans ; 8° Publication de photographies d'après les fresques de l'oratoire des 40 martyrs et de S. Maria Antiqua, en particulier des portraits du pape Zacharie (fig. 17) et du primicier Theodotus (fig. 18) ; 9° Un grand four à chaux du moyen âge, découvert à gauche de l'arc de Titus (fig. 27) ; que de belles choses ce trou sinistre à dû dévorer !

S. R.

**W. Koehler.** *Personnifikationen abstrakter Begriffe aus römischen Münzen.* Kœnigsberg, Hartung, 1910. In-8, 72 p. — L'excellent article *Personnifikationen*, dans le *Lexicon* de Roscher (par L. Deubner), ne doit décourager personne de reprendre en détail tel ou tel chapitre d'un aussi vaste sujet. La thèse que j'annonce repose sur des dépouillements très considérables, non seulement de répertoires mumismatiques, mais de textes[1]. On voudrait qu'une Académie ou une société savante lît les frais d'une réédition illustrée de ce travail, avec une bonne image grandie — si possible dessinée, non photographiée — de chaque type. Il y a là un complément immense et encore peu exploité à notre connaissance de l'art gréco-romain, dont les plus minces productions sont un héritage à recueillir pour les *opsigones*.

S. R.

**Attilio De Marchi.** *Le virtù delle donne nelle iscrizioni sepolcrali latine.* Estratto dai *Rendiconti del Istituto Lombardo*, sér. II, vol. XLII, 1909. In-8, p. 771-786. — On dit : « Menteur comme une épitaphe » ; mais la vérité peut se dégager même du mensonge. Les vertus assignées, à tort ou à raison, aux défunts, permettent de conclure à la prévalence des vices opposés. Ainsi, lorsqu'un mari écrit sur la tombe de sa jeune femme qu'elle a allaité elle-même ses enfants (VI, 19128), il prouve que l'allaitement maternel n'était pas l'usage dans les classes aisées de son temps. Quand d'autres rappellent qu'ils ont vécu avec leur épouse *sine querela, sine lite, sine bile*, cela démontre que les ménages pacifiques n'étaient pas la règle. Mais il y a d'autres conclusions qui ne s'imposent pas. Un mari romain dit que sa femme n'a pas été adultère, *non mœcha* ; qui donc, écrit M. Di Marchi, oserait écrire *non adultera* sur la tombe d'une Italienne ? Sans doute, mais c'est parce que le goût public s'est affiné, du moins sur certaines matières ; conclure de là que les femmes de nos jours sont irréprochables serait bien hardi. L'auteur observe encore la rareté des inscriptions païennes où est rappelée la charité de la défunte, par ex. VIII, 7384 : *dulcissima mater omnium, hominum parens, omnibus subveniens* ; il voudrait en conclure que cette vertu n'avait pas, chez les païens, la même importance que

1. L'évolution du sens de ces représentations est curieuse à étudier. Ainsi *Clementia* est d'abord la personnification de la clémence du prince envers les ennemis de l'État (Vitellius). Sous Trajan et Hadrien, le sens du terme s'élargit : *Clementia* se confond avec *Pietas*, avec *Justitia*, avec *Indulgentia*. Enfin, sous Gallien, elle signifie la douceur des temps, équivalente à *felicitas temporum* ; ne disons-nous pas encore un « hiver clément ? »

chez les chrétiens, où l'on trouve *amatrix pauperorum* (sic), *pauperibus larga*, etc. Disons prudemment qu'elle n'avait pas la même importance *dogmatique* et relisons Renan, *Origines*, t. II, p. 317, qui n'a pas oublié le témoignage des nscriptions.

S. R.

**Don Enrique de Aguilera y Gamboa marquis de CERRALBO.** *El alto Jalón*. Descubrimientos arqueologicos. Discurso leido en la Junta publica del 26 de decembre de 1909 (Accademia de la Historia). Madrid, Fortanet, 1909. Gr. in-8, 180 p., avec un plan et de nombreuses figures dans le texte. — Le Jalón ou Xalón est un affluent de l'Èbre dont la haute vallée (près de

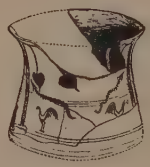

Medinaceli) a été explorée par l'auteur au point de vue de l'archéologie préromaine : quaternaire de Torralba, caverne de Somaën (avec céramique néolithique intéressante), forteresse d'Atalayo, habitations rupestres à Velilla et ailleurs, *castrum* « cyclopéen » de S. Maria de Huerta (mur construit de blocs énormes), cromlech ou temple mégalithique au même endroit, etc. L'objet le plus intéressant qu'ait découvert le marquis de Cerralbo est, je crois, le vase peint dit ibéro-punique de Monreal de Ariza (Arcóbriga), publié aux pages 124 et 125 (voir notre réduction) ; mais le commentaire qu'il en a donné est d'un symbolisme bien hardi. En général, son travail aurait gagné à présenter les choses nouvelles plus sobrement et sans le luxe d'une érudition parfois un peu étrangère au sujet. Je signale aux arabisants, à la page 68, les reproductions d'inscriptions arabes rupestres à Jubera. Il n'y a aucun essai de déchiffrement et les transcriptions n'inspirent pas confiance ; c'eût été le cas de faire un estampage et de le soumettre au plus obligeant des épigraphistes, M. Max van Berchem.

S. R.

**Conde de Romanones.** *Las ruinas de Termes.* Madrid, 1910. In-8, 32 p., avec une carte et des photographies hors texte. — Au pied du monastère de Nuestra Señora de Tiermes, à 9 lieues vers l'ouest de Numance, s'étendent les ruines de la cité des Arevaci, la *Termes* de Ptolémée (II, 6, 56), la *Termancia* d'Appien, dont le nom s'est conservé jusqu'à ce jour (Flores, *España Sagrada*, t. VII, p. 280). Le comte de Romanones, ministre de l'Instruction publique dans le cabinet Canalejas, a fait exécuter de nombreuses photographies de ce site et y a pratiqué quelques fouilles, dont les produits ont été donnés par lui au Musée archéologique de Madrid. Citons une hache polie en fibrolithe, de nombreuses poteries ibériques et romaines (avec marques), des fragments de mosaïques, de marbres, de fresques, de petits objets en bronze et en fer, des monnaies ibériques et romaines d'Auguste à Constantin. On aurait voulu, à côté du plan et des bonnes photographies d'ensemble, quelques croquis d'après les trouvailles (194 nos). Maintenant que l'Espagne semble être sérieusement entrée dans la voie du progrès scientifique, le moment ne serait-il pas venu, pour préluder à une exploration plus complète, de publier un *Dictionnaire archéologique* analogue à celui qui avait été commencé pour la Gaule sous Napoléon III et qui est resté si malheusement inachevé ?

S. R.

**W. Liebenam.** *Fasti consulares imperii romani.* Bonn, Marcus et Weber, 1910. In-12, 128 p. — A 3 mark, ce petit livre est pour rien : *worth a guinea a box*, dit une réclame de pilules anglaises à dix sous. C'est vraiment un trésor de listes utiles qu'on nous offre là : 1° les consuls de 30 a. C. à 565 p. C., avec indication succincte, mais très richement documentée des sources; 2° les consuls par ordre alphabétique et les consuls dont on ignore la date; 3° les *cognomina* des consuls par ordre alphabétique; 4° les empereurs d'Auguste à Justinien, avec leurs titres et les dates où ils les ont pris; 5° le tableau des indictions depuis Dioclétien, la série des Ptolémées, le calendrier égypto-romain. Cet utile ouvrage fait partie d'une bibliothèque de *Kleine Texte* qui compte déjà une cinquantaine de volumes, théologiques et philologiques, parmi lesquels je citerai les *Apocrypha* de Klostermann et de Harnack, la *Didache* de Lietzmann, les papyrus araméens d'Assouan de Staerk, le *Supplementum lyricum* (Alcée, Sappho, Corinne, Pindare) de Diehl, le Ménandre (*reliquiae nuper repertae*) de Sudhaus. L'avenir est à ces bibliothèques de petits volumes : pour les lire, on s'assiéra sur les gros.

S. R.

**Oskar Wulff.** *Altchristliche und Mittelalterliche, Byzantinische und Italianische Bildwerke.* Teil I : Altchristliche Bildwerke. Berlin, Reimer, 1909. 2 vol. in-4°, VIII-336 p., avec 75 planches et de nombreuses figures dans le texte. — Le titre de ce bel ouvrage ne nous dit pas, mais la courte préface de M. Bode nous apprend que c'est le premier volume d'un catalogue illustré des anciens monuments chrétiens réunis au musée de Berlin. En 1895, cette série d'antiquités n'était encore représentée, dans le grand musée prussien, que par

un petit nombre de spécimens épars; toute l'énorme collection que M. Wulff décrit et figure a été formée et classée depuis quinze ans! Cela est vraiment merveilleux et admirable. Les acquisitions ont été faites tant à Constantinople par M. Wiegand qu'en Égypte par M. Strzygowski; c'est de beaucoup la série égyptienne, c'est-à-dire copte, qui est la plus riche. Les monuments de grande dimension sont reproduits en similigravure dans le texte; les petits monuments sont réunis sur des planches en phototypie, dont la clarté ne laisse rien à désirer. Chaque section, chaque division est précédée d'une notice générale et d'une bibliographie très complète; les descriptions des objets sont souvent elles-mêmes de petits traités sur la matière. Bref, je n'aurais qu'à louer si l'on s'en était tenu au format du catalogue de M. Dalton; tel qu'il est, avec ses planches hors texte, ce premier volume a le défaut d'être trop lourd. Il est vrai qu'il est destiné à être étudié dans les bibliothèques plutôt que consulté sur place devant les objets.

Le meilleur moyen d'indiquer la richesse de ce catalogue est d'en reproduire les principales divisions :

1° *Monuments de pierre.* Sarcophages chrétiens (rien de premier ordre comme au Louvre, mais de bons morceaux); sculptures byzantines et anatoliennes; rondes-bosses et reliefs coptes; stèles funéraires coptes; fragments d'architecture byzantins et coptes.

2° *Monuments de bois.* Architecture, meubles, instruments et ornements coptes.

3° *Monuments d'ivoire* (beaucoup de curieuses amulettes coptes).

4° *Objets de cuir* (tous coptes).

5° *Objets de métal.* Petits bronzes, lampes, ornements, bracelets et pendants d'oreilles coptes; anneaux, sceaux, poids, croix, encensoirs, chandeliers, vases, ornements de plomb.

6° *Objets d'or et d'argent, pierres gravées*, entr'autres des moules à bijoux en ardoise et en calcaire.

7° *Verreries.*

8° *Céramique.* Lampes, ampoules, timbrés, bouchons, figurines en terre cuite, vases en forme de figures, éléments de construction.

9° *Peinture.* Spécimens d'encaustique et de *tempera* sur bois et sur toile; miniatures.

Je remarque avec plaisir la place qui est faite dans les références au *Manuel d'archéologie chrétienne* de Dom Leclercq (1907). Cet auteur très fécond, qui travaille un peu vite, n'en a pas moins rendu des services précieux à l'étude de l'art chrétien; il n'est que juste qu'on lui en soit reconnaissant, même à l'étranger.

S. R.

**Ezechiel Velanidiotis**, ΣΙΩΝ. Εὑρετήριον μετὰ προλεγομένων καὶ σημειώσεων. Athènes, Sakellarios, 1909. In-8, 112 p. — *Sion* est le titre d'une revue théologique, fondée et dirigée par l'archevêque de Zante Dionysios Latas, qui a publié neuf volumes de 1881 à 1889. M. l'archimandrite Velanidiotis en a rédigé

un copieux index, précédé d'une notice sur Mgr Dionysios Latas. Cet index doit être signalé à ceux qui s'occupent de l'antiquité byzantine, de la théologie dogmatique et de la liturgie des églises d'Orient. Mais l'exemple, qui est excellent, doit être signalé aussi. On ne peut posséder tous les périodiques ; cela est vrai des bibliothèques publiques et, *a fortiori*, des travailleurs ; mais on devrait toujours en avoir sous la main de bonnes tables. Avec la moitié du temps que perdent la plupart des « retraités » de la vie, de pareils travaux seraient vite faits, sur un plan uniforme qui devrait être tracé par un comité de savants. On demande une congrégation des index. S. R.

**Louis Bréhier.** *Les origines de l'art musulman* (extrait de la *Revue des Idées*, 15 mars 1910, p. 189-199). — Excellent mémoire, qui joint à ses qualités celle d'être bref. Voici les passages essentiels : « Nul ne songe plus à regarder l'art des Arabes comme une création spontanée. Le seul élément qu'ils apportèrent fut le programme même des travaux qu'ils firent exécuter. La disposition classique de la mosquée naquit de l'adaptation des anciennes traditions architecturales aux nouvelles exigences du culte ; le développement si remarquable des arts décoratifs a pour cause l'amour du luxe dont les califes se plaisaient à s'entourer. Mais si les Arabes ont commandé, ce sont les Syriens, les Grecs, les Coptes, les Persans qui ont exécuté. L'art arabe n'est donc qu'une nouvelle transformation de cet art oriental dont on a signalé la renaissance aux dépens des influences helléniques à la fin de l'antiquité (cf. l'étude de M. Bréhier sur le palais de Mschatta, dans la *Revue des Idées* de juillet 1908). On pourrait même aller plus loin encore et montrer que l'art arabe n'est en réalité que l'art oriental, dégagé presque entièrement de tout apport hellénique et ramené à son principe... L'art arabe doit être considéré comme l'épanouissement suprême de l'art des antiques civilisations de l'Orient. Les principes de cet art étaient opposés entièrement à ceux de l'art grec... La restauration de la Perse au IIIe siècle ne fut que le premier épisode de la réaction contre l'hellénisme dont le mouvement islamique devait être le dernier terme... Les musulmans créèrent l'art décoratif comme les Grecs avaient créé l'art humain. Longtemps les archéologues, imbus des seules traditions classiques, ont ignoré cette œuvre et l'ont traitée avec mépris. Nous avons peut-être aujourd'hui l'esprit plus compréhensif et, après avoir fait notre prière sur l'Acropole, nous nous sentons capables de goûter le charme des mosquées aux dômes d'azur. Ce n'est pas chez nous, comme on le dit quelquefois, un simple goût d'exotisme, mais nous sommes obligés de reconnaître qu'entre l'art grec et l'art oriental il n'existe pas de commune mesure. L'un satisfait notre raison ; l'autre nous enlève au monde réel pour nous conduire aux jardins enchantés des *Mille et une Nuits*. Ce n'est donc pas sans raison qu'on a comparé le décor arabe à une symphonie... Les arts musulmans et la musique moderne constituent peut-être l'effort le plus considérable que l'homme ait jamais fait pour s'échapper du monde réel et représenter en termes concrets l'idée de l'infini ». Je me retiens pour ne pas en transcrire davantage ; mais ce que j'ai transcrit donnera, j'espère, le goût de lire le reste. S. R.

**Sir Walter Armstrong**. *Histoire générale de l'art. Grande-Bretagne et Irlande.* Paris, Hachette, 1910. In-12°, 327 p. avec 598 similigravures et 4 pl. hors texte en couleurs. — Premier volume d'une série qui porte le titre général d'*Ars una* et qui doit se composer de manuels concernant l'histoire des arts dans tous les pays. Chaque volume paraîtra simultanément en cinq langues : français, allemand, anglais, italien et espagnol. L'histoire de l'art en Grande-Bretagne a été écrite très consciencieusement par sir Walter Armstrong et traduite par M. le commandant Espérandieu. L'illustration est d'une richesse extrême et, en général, fort bien choisie ; elle suffit à assurer le succès du livre, dont l'exécution matérielle est, à tous égards, digne d'éloges. Quant aux rares lecteurs que le texte intéresse autant que les images, je crains qu'ils ne soient un peu déçus. Sir Walter connaît très bien les choses dont il parle, mais il en parle d'une façon incolore. Sans doute, il n'est pas indispensable de semer des épigrammes et des traits d'esprits dans une histoire de l'art ; on voudrait cependant que l'exposé d'une longue évolution fût relevé par quelques idées ingénieuses, par quelques observations piquantes sur les artistes et leurs œuvres. Sir Walter n'est pas de l'école de Gibbon ni de Macaulay ; il écrit uniquement *ad narrandum*.

Un défaut plus grave, parce qu'il exaspère le lecteur, est le recours très fréquent à l'énumération : « Citons encore... » (suit une kyrielle de noms avec des dates). Aucun ouvrage d'enseignement ne devrait se permettre ce procédé trop facile, qui est la négation de toute « littérature ». Malgré ce souci de multiplier les *mentions honorables*, j'ai cherché en vain, à l'index, le nom du paysagiste Leader. Dans mon ouvrage *Apollo*, j'avais parlé de cet artiste avec l'admiration que m'avait inspirée son exposition de 1889. La traduction anglaise a supprimé cette phrase, par la raison, m'a-t-on dit, que mon opinion sur le talent de Leader était trop personnelle. Et voilà que Sir W. Armstrong, qui cite une foule d'inconnus, n'a pas trouvé six lettres pour Leader. Afin d'établir que je ne suis pas le seul à penser beaucoup de bien de ce peintre, contre lequel on dirait qu'il existe une cabale, je transcris quelques lignes de l'excellent livre de M. L. Bénédite, *Rapport général des Beaux-Arts à l'Exposition de 1900* (Paris, 1904, p. 505) : « On doit rappeler à part le nom de M. Leader, dont un incomparable paysage, exposé en 1889 (*Sur le soir il y aura de la lumière*), rayonne encore sur nos souvenirs, et dont la *Route inondée*, défoncée, sous le ciel strié des dernières nuées de l'orage, nous offrait, en 1900, une vision si intense qu'on est sûr, elle aussi, de ne pas l'oublier ».

S. R.

**M. Froehner**. *Collection de la comtesse R. de Béarn.* Troisième fascicule. Paris, 1909. Ne se vend pas (!). — Les planches en couleurs (XI-XVI) représentent, avec un peu de mollesse, des terres émaillées d'Égypte, un vase grec en or (sans ornements), un feuillet d'un diptyque consulaire, un ivoire byzantin et trois crosses d'ivoire d'un beau travail. Le vase en or a été pêché dans la mer près de Cnide ; un autre, provenant de la même trouvaille, est au British Museum. Dans le texte est publiée une hache d'or perforée de même provenance.

Le feuillet de diptyque est le n° 41 de la liste de Molinier. L'ivoire byzantin, plaque ayant servi à un évangéliaire, représente un Christ de majesté (XII^e siècle). Les crosserons sont du XI^e et du XIV^e siècle ; dans le texte, M. Froehner a publié un sceau en ivoire du XI^e siècle avec la légende *Comes Balduinus de Monte* (Baudouin de Mons, † 1070).

S. R.

**Joseph Guibert.** *Les dessins du Cabinet Peiresc au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale.* Paris, Champion, 1910, in-fol, 102 p. et 25 pl. en phototypie. — On conserve à la Bibliothèque nationale, sous le

Calice de Suger. — Transmis de Saint-Denis à Paris en 1791. Volé au Cabinet des Antiques en 1804. Sort actuel inconnu.

nom de *Cabinet Peiresc*, un recueil assez ignoré de plus de trois cents dessins documentaires, dont la plupart ont appartenu au célèbre antiquaire d'Aix. Montfaucon et Caylus en ont utilisé quelques-uns ; mais, même pour les œuvres figurées dans leurs planches, il y aurait avantage à recourir aux dessins

de nos albums. Exécutés à grande échelle, souvent soigneusement coloriés, ils constituent des représentations très fidèles, comme on peut en juger par les rares occasions où les objets originaux ont pu être recueillis dans nos musées.

C'est un véritable service que M. Guibert nous rend en faisant connaître cette collection et en reconstituant, dans la mesure du possible, l'état civil des pièces conservées ou disparues. La recherche était d'autant plus difficile que le ou les possesseurs des dessins ont fait preuve d'un large éclectisme. A la suite

Œnochoé d'argent. — Provenance et sort actuel inconnus.

des aquarelles très sages, exécutées par Daniel Rabel ou par Fredeau d'après des objets de l'antiquité et du moyen-âge, on relèvera d'admirables projets, dûs à des dessinateurs de la Renaissance, comme la coupe signée P. F. (Peter Flœtner) ou le modèle du casque somptueux d'Alexandre Farnèse aujourd'hui conservé à Vienne.

Peut-être ce récent travail permettra-t-il de retrouver et de reconnaître

encore quelques objets des plus précieux dont le sort actuel reste inconnu. Nous en reproduisons quelques-uns dans cet espoir, non que nos croquis prétendent remplacer les remarquables fac-simile de l'ouvrage de M. Guibert, mais parce que son beau livre, tiré à un nombre très restreint d'exemplaires, risque d'échapper à beaucoup de travailleurs.

Les éléments qui le composent auraient pu former un ensemble un peu disparate si l'auteur n'avait su découvrir dans la correspondance de Peiresc le lien qui les rattache à la personnalité si originale du collectionneur. On ne pouvait mettre en relief avec plus de finesse et de sobriété la figure de ce passionné d'érudition, dont l'esprit, selon le mot de son ami Gassendi,

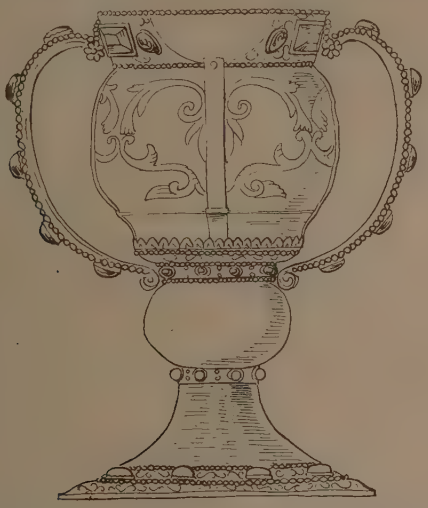

Calice en cristal, dit de Saint-Denis. Transporté au Muséum en 1793. Vendu en l'an VI comme « inutile à l'instruction. » Sort actuel inconnu.

brûlait de curiosité comme le feu dans la forêt. Il faut lire dans les extraits de ses lettres avec quelle fièvre il convoite tel objet dont on a « chatouillé sa curiosité » ; quels trésors de persuasion et de diplomatie il déploie pour en avoir communication, tout au moins pour le faire mouler ou dessiner ; quel émoi lorsque le possesseur hésite à se séparer d'un gobelet fragile, indispensable à une étude sur les poids et mesures de la République d'Athènes ; quelle indignation lorsque les moines de Saint-Denis refusent de soumettre aux manipulations indiscrètes de ses aides les calices consacrés dont il attend des révélations « utiles au public et à la postérité ! »

Tout en feuilletant les documents réunis avec tant de peines et de joies, nous verrons revivre aussi le monde des intellectuels du début du XVII[e] siècle, « monde mêlé de savants, de magistrats, de grands seigneurs, si différents par

l'allure et le caractère, unis seulement par un même goût pour les études sérieuses et par une égale courtoisie. Membres d'une académie idéale où tous les pays étaient représentés, ils entretenaient une correspondance active pleine de nouvelles de tous genres, politiques, militaires, scientifiques principalement, demandant des renseignements et des documents, répondant à des demandes, donnant leur avis sur des questions posées. La maison de Peiresc à Aix en Provence était le centre d'un immense réseau de courriers. La science du maître, son obligeance étaient si connues ! Après avoir rempli ses devoirs professionnels au Parlement, il écrivait. Ses lettres, longues et pleines, étaient le fruit de recherches et de méditations infinies, si bien qu'on a peine à croire qu'un homme ait pu suffire à tant de travaux. » De cette activité dévorante, Peiresc a laissé une preuve assez rare : après avoir consumé sa vie en recherches, il est mort sans avoir eu le temps de faire imprimer une ligne de sa main.

Jean Laran.

**L. Maeterlinck.** *Le genre satirique, fantastique et licencieux dans la sculpture flamande et wallonne. Les miséricordes de stalles. Art et Folklore.* Paris, Schemit, 1910. 1 vol. 8°. III-380 p. avec planches et 275 gravures. Prix : 12 fr. — Que le mot « licencieux » n'effraie pas le lecteur. Il n'y a pas beaucoup plus de licence dans ce livre et dans ses gravures que dans le bon rire et les grasses plaisanteries d'un Rabelais. Les Flamands se sont montrés dans le passé, et ne sont-ils pas maintenant encore, aussi gaulois que les Wallons ? L'art des « maîtres drôles » en porte la marque et l'art des « huebiers » et « beeldesnyders » n'a pas moins de verdeur. Ne croyez pas que l'Église les arrête, non ; ils portent leur fantaisie ironique et souvent grossière jusque dans les stalles du chœur et surtout dans les « miséricordes » ou consoles sur lesquelles se rabat le siège des plus augustes personnages.

Ce sont ces ingénieuses compositions en bois sculpté, si vivantes et si libres, qu'analyse M. Maeterlinck. L'idée directrice de son livre et ce qui en fait la valeur propre, est que l'auteur a voulu déchiffrer et classer ces scènes et ces gestes grotesques et que, presque toujours, il y retrouve l'illustration d'un dicton flamand ou d'un fabliau du moyen-âge. Cela lui permet de fournir aux historiens d'art un procédé d'identification précieux : lorsque telle scène en bois sculpté est la mise en œuvre d'un proverbe qui n'est que flamand, nous pouvons en conclure avec certitude qu'un « beeldesnyder » a passé par là... Si, à Villiers de l'Isle-Adam (cf. p. 255), on voit une femme lier le diable sur un coussin, ni plus ni moins que dans les miséricordes d'Aerschot, c'est parce qu'un dicton flamand dit « Ze zou den duivel op een kussen binden met lintjens ». Nous avons donc affaire à une œuvre flamande d'origine. Le raisonnement n'est pas moins sûr s'il s'agit de roses (non de marguerites ou de perles) que l'on jette devant des cochons, car l'aphorisme néerlandais est « roozen voor de verkens ». Donc à Rouen, en France, comme à Aerschot et à Hoogstraeten en Belgique, comme à Dordrecht et à Oirschot en Hollande, comme à Kempen en Allemagne, ce proverbe sculpté porte la marque évidente de sa provenance.

On ne saurait trop insister sur l'importance du procédé, mais il faut qu'il soit appliqué avec la plus grande rigueur. Il faudrait par exemple s'abstenir d'invoquer le lai d'Aristote, connu partout, comme dénotant une origine flamande, ainsi que semble le faire M. Maeterlinck (p. 267).

Il est aussi d'excellente méthode de chercher à interpréter les sculptures et les peintures satiriques par la chronique locale. L'ornementation, telle qu'on l'entend au moyen-âge, est « un miroir du monde », parfois même une sorte de gazette. M. Maeterlinck en donne un exemple caractéristique qui fait honneur à sa perspicacité. Si dans les sculptures de Damme un personnage à genoux inspecte « l'orifice » d'une truie, c'est par allusion au Magistrat, auquel l'ensablement du Zwyn (ce mot désigne non seulement le porc en général, mais aussi le bras de mer qui a fait la fortune de Damme et de Bruges) causait alors de grands soucis.

Déjà comme recueil de documents inédits ou peu connus, ce livre, avec ses 275 gravures et ses huit planches hors texte, prendrait une place honorable dans la série des études consacrées à l'art belge ; mais nous avons tenu à en faire valoir surtout les idées directrices et à montrer son importance pour l'étude de la vie familière et de la pensée populaire dans les siècles passés[1].

Gustave Cohen.

**V. Commont.** *Saint-Acheul et Montières.* Notes de géologie, de paléontologie et de préhistoire. Extrait des *Mémoires de la Société géologique du Nord*, t. VI, 3. Lille, Liégeois-Six, 1909. In-4°, 48 p., avec 52 fig. dans le texte et 3 planches. — Au cours de longues et consciencieuses recherches, M. Commont a pu constater nettement l'existence de six industries préhistoriques à Saint-Acheul :

1° *Graviers inférieurs.* Coup de poing épais, à l'arête sinueuse; petits instruments dérivés d'éclats à retouche, pointes grossières, racloirs et grattoirs ;

2° et 3°. *Assises moyennes.* A) Ancien acheuléen, caractérisé par des instruments ovales. B) Acheuléen supérieur, avec pièces lancéolées.

4° *Limons supérieurs.* Racloirs, pointes, éclats du type de Levallois; les « coups de poing » sont rares. C'est l'ancienne industrie moustérienne.

5° *Terre à briques non remaniée.* Magdalénien ancien. Longues lames, grattoirs, petites lames à dos abattu (type de la Gravette).

6° *Terre à briques remaniée et surface.* Néolithique. Types dits campignien (tranchets, grattoirs, débris de poteries) et robenhausien (haches polies et non polies, ciseaux, pointes de flèche, grattoirs épais, petites meules de grès, poterie).

Entre les pièces de ces différents niveaux, il y a des types de transition, « de sorte qu'un instrument isolé est insuffisant pour déterminer l'industrie à

1. Voici quelques notes qui pourraient servir à l'auteur pour une seconde édition. P. 27, la phrase « un turban plissé... » ne dit certainement pas ce qu'elle voudrait dire. — P. 68 «, le mâle temps » l. mal. — P. 250, note : le « gatlekker » n'a rien de spécifiquement flamand ; nous avons en français la même expression. M. M. la cite lui-même à la p. 261.

laquelle il se rattache et le niveau où il a été trouvé. A la fin de l'acheuléen, il y a une modification plus marquée, avec les lames du type du Moustier, et puis une transformation complète de l'outillage avec les lames de l'âge du Renne, marquant la fin du paléolithique à Saint-Acheul » (p. 47).

S. R.

**Anders Sandvig.** *La collection Sandvig.* Contribution à l'histoire de la civilisation dans la vallée de Gudbransdal en Norvège. Christiania, Stamnes, 1910. In-8, 47 + 304 p., avec nombreuses gravures. — Le bruit avait couru que Chauchard, le riche collectionneur, voulait léguer à l'État son hôtel de l'avenue Velasquez, à la condition qu'on n'y changeât rien et qu'on pût savoir ainsi, dans un siècle ou deux, comment un grand bourgeois parisien était meublé, de quoi se composaient ses services de table, son argenterie, sa garde-robe. Il est fâcheux que d'autres desseins aient prévalu ; que ne donnerions-nous pour posséder aujourd'hui, dans l'état même où elle était à sa mort, une petite maison du prince de Conti ou du duc de Nivernais ? Plus heureux que nous, les Norvégiens garderont, grâce à M. Anders Sandvig, une image fidèle de leurs habitations rustiques, sur les bords du lac pittoresque de Lillehammer. Depuis la *salle* primitive jusqu'à la chapelle et à la maison du fonctionnaire, tout a été rétabli avec une exactitude minutieuse et meublé avec des objets originaux, épaves d'un passé qui disparaît trop vite au gré des amateurs de couleurs locale et de pittoresque. Admirablement illustré, le livre de M. Sandvig, écrit en norwégien, est précédé d'un long résumé en français ; M. Fallières, président de la République, en a accepté la dédicace. Les archéologues de tous pays, mais les archéologues français surtout, doivent être reconnaissants à l'auteur. S. R.

Julien **Ailio.** *Die steinzeitlichen Wohnplatzfunde in Finland.* Helsingfors, 1909. In 4°, 280 p., avec 68 gravures, 18 planches et une carte. — Contribution importante au préhistorique de la Finlande, qui a été jusqu'à présent assez négligé, bien que les collections locales soient fort riches (près de 15.000 objets en pierre et en argile rien que dans celles de l'État). La presque totalité de ces antiquités proviennent, non de tombes, mais d'anciennes habitations, ateliers, camps, foyers, etc. L'auteur a pris part, depuis plusieurs années, à l'exploration scientifique de ces gisements, que son ouvrage a pour but essentiel de décrire avec minutie Mais la première partie, que nous annonçons aujourd'hui, ne contient pas cette statistique laborieuse, qui sera nécessairement un peu aride ; c'est un tableau d'ensemble, bien ordonné, lisible, excellemment illustré de la civilisation finlandaise à l'âge de la pierre : 1° Les lieux habités ; stratigraphie des couches ; travail de l'os et de la pierre ; 2° Types des outils de pierre ; 3° Fabrication et matière des outils ; 4° Céramique et autres objets en argile. Il faut remercier l'auteur finlandais d'avoir rédigé ce travail, destiné à être consulté par tous les archéologues, dans une langue accessible à la plupart d'entre eux. S. R.

# REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

## RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

**Janvier-Avril.**

### 1° PÉRIODIQUES

BOLETIN DE LA REAL ACADEMIA DE LA HISTORIA, 1909.

P. 19 et suiv. M. Gomez Moreno. Inscriptions de Villalis, près d'Astorga. Deux inédites :

P. 26.

1) I · O · M · S
PRO · SALVTE · IMP
CAES · M · AVR · ANTO
NINI · AVG · OB · NATA*le*
A PRVNCVLORVM
MILITES · COH · I · GAL
SVB CVRA M SENTI
BVCCONIS 7 COH EIVS D
ET · VAL · SEMPRONIAN*i*
BENEFICIARI PROC · AVG
X KAL MM PISONE ET IVLINO COS

Année 175. Lire l. 6 : *coh(ortis) I Gal(licae)* — cf. *Eph. epigr.*, VIII, 108, 109; l. 11 : *(Ante diem) X kal(endas) Mai(as) Pisone et Juli[a]no cos.*

P. 27.

2) *i . o . m . s*
*pro salute imp. caes*
*m. aureli commodi an*
TONINI PII · FEL · AVG
GER · MAX · TRIB · POT
IMP · XV · COS · VI · OB · N*a*
TALE · APRVNCVLORVM
MIL · COH · I · GAL · SVB CV*r*A
AVRELI · FIRMI · AVG · LIB
MET · ET · VALERI MARCELL*i*
DEC · AL · II · FL X K MA*i*
*a*S OPILIO PEDONE ET
BRADVA · MAVRI*co cos*

Année 191. Cf. *C. I. L.*, VI, 1980 : *...io Pedone Aproniano, M. Valerio Bradua Maurico cos.*, que ce texte servira à compléter.

Les autres permettent de corriger les mauvaises copies insérées au *Corpus* :

P. 23 = *C. I. L.*, II, n° 2552.

3)

L. 4 : non *Vexillarior(um)* mais VEXILLATIO.

L. 7 : lire :

7 LEG EIVS D · ET · HERMETIS

L. 9 : au lieu de DECAN, lire DEC, c'est-à-dire *dec(urionis)*.

L. 10.

I · CELT · ET · FABI · MARCIANi
B · F PROC AVGVSTOR ET
IVLI IVLIANI · SIGN · LEG

P. 25 = *C. I. L.*, II, nº 2553.

4) I O M
PRO SALVTE M · AVRELI ANTONINI
ET · L · AVRELI · VERI · AVGVSTORVM
OB NATALE SIGNOR · VEXILLATIO
COH · I CELTIB SVB CVRA ZOILI
AVGVSTOR · LIB · PROC ET VAL FLAVi
7 · COH Ī GALL ET AELI FLAVI B F PROc
AVGVSTOR · ET LVCRETI · MATER
NI · IMAG · LEG · VII G · F · ET IVLI SE
DVLI TESSERARI · C · I · C · POSITA
IDIB OCTOBRIB IMP · L · AVRE
LIO VERO III ET QVRADATO COS

Année 167. L. 10 : *tesserari(i) c(ohortis) I C(eltiberorum)*.

P. 27 = *C. I. L.*, II, nº 2554.

5) I O M
PRO SAL M *Aur*
ANT*onini aug.*
OB NATALE AQVI
LAE VEXILLA*tio*
LEG VII G F SVB CV
RA · AVR · EVTYCH*is*
AVG · LIB PROC ET *Val*
SEMPRONIANI *praef*
ALAE II FLAVIAE IIII *Id*
IVN · MARVLLIO ET AELIANO
COS

Année 184.

P. 24 = *C. I. L.*, II, nº 2556.

6) *i o m*
*pro salute m. aureli*
ANTON*ini et l. aureli*
VERI AVG*ustor* OB N*atale*
APRVN*culor* MIL*ites*
COH Ī GALL SVB CVRA *zo*
*i*LI AVGVSTOR LIB · PR*oc*
*et* VAL · FLAVI 7 COH EI*us*
*de*M · ET VAL VALENTIS *b. f.*
*pr*OC AVGVST*or* ET IV*li*
*iul*IANI SIGNIF LEG VII G *f*
*x* K · MAIAS PVD *cos*

P. 89 et suiv. Inscription de Medinasidonia déjà connue.

P. 273 et suiv. Fita. Inscriptions chrétiennes de la cathédrale de Carmona.

P. 278. Dates de fêtes de saints.

P. 285. Inscription funéraire de Montan.

P. 449 et suiv. Inscriptions de Barcelone, Merida, Morente.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, 1909.

P. 183 et suiv. Gsell. Inscriptions d'Algérie.

P. 183. A 18 kilom. de Sétif.

7)
R · P MED P AVF AVFIDINVS ET
L ARRVNT CELSVS MIORES A P
IVIENVM D SVO FEC CCIIII

L. 1 : *R(es) p(ublica) Med(...).*; l. 2 et 3 : *majores juvenum. A(nno) p(rovinciae) CCIIII* (243 après J.-C.).

P. 186. A Galbois.

8)

LA
PO FELCI AG
TELO Ø TH
\ A S C A N I
V M I V
V M

L. 3. *Th[a]mascani[ens]ium* — un des évêchés de la Maurétanie Sitifienne.

ID. PROCÈS VERBAUX DES SÉANCES. Novembre 1909.

P. XIX. Merlin. Carreau de terre cuite représentant un cavalier perçant un dragon de sa lance.

9)

ΔO
VЯO
S

*S(an)c(tu)s Teodorus.*

P. XXIII. Delattre. Inscriptions de Carthage et de Thibar.

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE, 1909.

P. 445 et suiv. Vollgraff. Inscriptions d'Argos, pour la plupart d'époque romaine.

P. 467. J. Hatzfeld. Attribution à M. Junius Brutus d'une inscription de Délos (*Bull. de corr. hellén.*, VIII, 1884, p. 154).

P. 472 et suiv. Roussel et Hatzfeld. Inscriptions de Délos.

P. 494. Angle sud-ouest de la stoa hypostyle.

0)

P · SEXTILIVS L · F · PILO — ΠΟΠΛΙΟΣ ΣΕΞΤΙΛΙΟΣ ΛΕΥΚΙΟΥ
C · CRASSICIVS · P · F — ΓΑΙΟΣ ΚΡΑΣΣΙΚΙΟΣ ΠΟΠΛΙΟΥ
M · AVDIVS · M · F · — ΜΑΑΡΚΟΣ ΑΥΔΙΟΣ ΜΑΑΡΚΟΥ
M · COTTIVS · N · F — ΜΑΑΡΚΟΣ ΚΟΤΤΙΟΣ ΝΕΜΕΡΙΟΥ
GN · TVTORIVS CN · F · — ΓΝΑΙΟΣ ΤΟΥΤΩΡΙΟΣ ΓΝΑΙΟΥ
N · STENIVS · M · F · — ΝΕΜΕΡΙΟΣ ΣΤΕΝΙΟΣ ΜΑΑΡΚΟΥ
P · ARELLIVS · Q · L — ΠΟΠΛΙΟΣ ΑΡΕΛΛΙΟΣ ΚΟΙΝΤΟΥ
TI · SEIVS M · L — ΤΙΒΕΡΙΟΣ ΣΗΙΟΣ ΜΑΑΡΚΟΥ
N · TVTORIVS CN · L · — ΝΕΜΕΡΙΟΣ ΤΟΥΤΩΡΙΟΣ ΓΝΑΙΟΥ
Q · NVMMIVS · Q · L · — ΚΟΙΝΤΟΣ ΝΥΜΜΙΟΣ ΚΟΙΝΤΟΥ
D · MAECIVS · L · L — ΔΕΚΜΟΣ ΜΑΙΧΙΟΣ ΛΕΥΚΙΟΥ
P · CASTRICIVS · P · L — ΠΟΠΛΙΟΣ ΚΑΣΤΡΙΚΙΟΣ ΠΟΠΛΙΟΥ

AGISTREIS MIRQVRI APOLLINI — ΟΙ ΕΡΜΑΙΣΤΑΙ ΚΑΙ ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΣΤΑΙ ΚΑΙ ΠΟΣΕΙ
EPTVNI HERCOLEI COERAVERVNT — ΔΩΝΙΑΣΤΑΙ ΗΡΑΚΛΕΙ ΑΝΕΘΗΚΑΝ ΚΑΙ
S DEDICAVERVNT GN PAPEIRIO — ΚΑΘΙΕΡΩΣΑΝ
· CAECILIO · COS

Année 113 av. J.-C. | P. 496. Même endroit.

11)

C · HEIVS T · F · LIBO L POMPILIVS L · F
Q · SAVFEIVS P · F · TREBI A · COTTIVS · N · F
L · VETVRIVS P · F M · VMBRICIVS M · F
D · AMPIVS Q · L L · AVFIDIVS L · C · L · DOROT · MINOR
L · PACONIVS L · L · TRVP C · SEIVS GN · L · HERACLES
TI · MAECIVS L · L GN · TVTORIVS · P · L · OLVMPIOD ·
MAGISTREIS · DE · SVA · PECVNIA IOVEI · SEQVNDANO

ΓΑΙΟΣ ΗΙΟΣ ΤΙΤΟΥ ΥΙΟΣ ΛΙΒΩΝ
ΛΕΥΚΙΟΣ ΠΟΜΠΙΛΙΟΣ ΛΕΥΚΙΟΥ ΥΙΟΣ
ΚΟΙΝΤΟΣ ΣΑΥΦΗΙΟΣ ΠΟΠΛΙΟΥ ΥΙΟΣ ΤΡΕΒΙΑΝΟΣ
ΑΥΛΟΣ ΚΟΤΤΙΟΣ ΝΕΜΕΡΙΟΥ ΥΙΟΣ
ΛΕΥΚΙΟΣ ΟΥΕΤΟΡΙΟΣ ΠΟΠΛΙΟΥ ΥΙΟΣ
ΜΑΑΡΚΟΣ ΟΜΒΡΙΚΙΟΣ ΜΑΑΡΚΟΥ ΥΙΟΣ
ΔΕΚΜΟΣ ΑΜΠΙΟΣ ΚΟΙΝΤΟΥ
ΛΕΥΚΙΟΣ ΑΥΦΙΔΙΟΣ ΛΕΥΚΙΟΥ ΚΑΙ ΓΑΙΟΥ ΔΩΡΟΘΕΟΣ ΝΕΩΤΕΡΟΣ
ΛΕΥΚΙΟΣ ΠΑΚΩΝΙΟΣ ΛΕΥΚΙΟΥ ΤΡΥΦΩΝ
ΓΑΙΟΣ ΣΗΙΟΣ ΓΝΑΙΟΥ ΗΡΑΚΛΕΩΝ
ΤΕΒΕΡΙΟΣ ΜΑΙΚΙΟΣ ΛΕΥΚΙΟΥ
ΓΝΑΙΟΣ ΤΟΥΤΩΡΙΟΣ ΠΟΠΛΙΟΥ ΟΛΥΜΠΙΟΔΩΡΟΣ
ΟΙ ΕΡΜΑΙΣΤΑΙ ΚΑΙ ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΣΤΑΙ ΚΑΙ ΠΟΣΕΙΔΩΝΙΑΣΤΑΙ
ΕΚ ΤΩΝ ΙΔΙΩΝ ΔΙΙ ΟΥΡΙΩΙ ΑΝΕΘΗΚΑΝ

P. 501. Au nord de l'Agora de Théophrastos.

12) ΜΑΡΑΙΟΣ ΓΕΡΙΛΛΑΝΟΣ ΣΤΑΤΙΟΥ
ΓΑΙΟΣ ΛΑΡΩΝΙΟΣ ΓΑΙΟΥ
ΓΑΙΟΣ ΛΙΚΙΝΙΟΣ ΓΑΙΟΥ
ΠΟΠΛΙΟΣ ΤΟΥΤΩΡΙΟΣ ΑΝΤΙΟΚΟΣ
ΠΟΣΕΙΔΩΝΙΑΣΤΑΙ
ΠΟΣΕΙΔΩΝΙ

MAR · GERILLANVS ST · F ·
C · LAVONIVS C · F ·
C · LICINIVS · C · L ·
P TVTORIVS ANTIOCVS
MAG NEPTVNALES
NEPTVNO

P. 503. Dédicace analogue avec des noms latins seulement.

P. 504, n° 19.

13) L · CALpuRnIO L · f
PISONE PROCOs
επι ανθυπατου λευκιου
καλπορνιου του λευκιου
πειΣΩΝΟΣ ΟΙ ΕΡΜΑΙΣΤΑΙ ΤΟΝ ΝΑον
και ΤΑ ΑΓΑΛΜΑΤΑ ΕΡΜει

L. Calpurnius Piso Caesorinus proconsul de Macédoine en 57/56 av. J.-C. Cf. p. 522 et suiv.

P. 504, n° 20. Dédicace à Hermes par le héraut sacré P. Arellius.

P. 506. Dans une maison.

14)
ΣΠΟΡΙΟΣ ΣΤΕΡΤΙΝΙΟΣ ΣΠΟΡΙΟΥ ΡΩΜΑΙΟΣ ΧΑΡΙΣΙ ΘΕΡΑΠΕΥΘεις

P. 509. Inscription dédicatoire à Ποσειδῶν ναυκλάριος; sur la même pierre, graffite :

NRIVS EROS APOLLINEI ET IOVEI ET NEPTVNO MINERVA · EISIS MIRCVRIO
ΠΟΣΕΙΔΩ

Lire probablement *C. Nerius*, etc. *Minerva(e) Eisis* = *(Isidi ?) Mircurio.*

P. 511 et suiv. Dédicaces à Trajan et Hadrien.

P. 521.

16) γαιον ουα | ΛΕΡΙΟ | ν γαιου
υιον τρι | ΑΡΙΟΝ | πρεσ-
βευτη | Ν Ρ | ωμαιων

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE SOUSSE, 1908.

P. 48 et suiv. Merlin. Inscriptions trouvées entre Kasrin et Feriana. Funéraires et milliaires.

P. 57. Au kilom. 192, 3 de la voie ferrée.

17)
MA · THVN · MASSI · RANIS
FILIVS · PRINCEPS · FAMILIAE · MEDID ·
PIVS · VIXIT · ANNIS · LXX H · S · E ·
CVRA · EGERVNT · FILI · EIIVS ·

L. 2 : *familiae Medid(itanae)*.

P. 58. Au kilom. 193 de la voie ferrée.

18) M A S
(*sic*) ET NVMINIS MAESTATEM
QVE VESTRAM DII BONi
IMPP DD NN DioCLETIANo
ET MAXIMIANO AAVVgg
P SPICVLVS VNA CVM FILIS SVis
(*sic*) FECNT ET DEDICAVERVNNT

L. 1 : *M(arti)* ou *M(ercurio) A(ugusto) s(acrum)*.

P. 92 et suiv. Leynaud. Épitaphes trouvées dans les catacombes de Sousse.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1909.

P. 244. Delattre et Monceaux. Plomb byzantin recueilli à Tyr.

P. 245-246, 254-55, 267-269, 276 277, 312-313. Commandant Guénin et Monceaux. Inscriptions chrétiennes du cercle de Tébessa. Les plus importantes ont déjà été reproduites ici.

P. 255. Héron de Villefosse. Inscription au dieu *Ogl* .. (ci-dessous, n° 88).

P. 257. F. Blanchard et Héron de Villefosse. A Soissons, fragment.

**19)** CIVITAS · SV*essionum*

P. 285-287. Bruston. Observations sur les inscriptions de Gaionas (*Ann. épigr.*, 1907, n° 94; *C. I. L.*, VI, n° 32316).

P. 296. Jalabert. Sur l'inscription de Samarie reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1909, n° 235. Lire aux l. 2 et 3 : *mil(ites v[e]xil(larii) coh(ortium) P(annoniae) sup(erioris)*; l. 4 : *cives Sisc(iani)*.

P. 304. Héron de Villefosse. A Arles, funéraire.

COMPTES-RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1909.

P. 568 et suiv. R. Cagnat. Inscriptions du Sud tunisien.

P. 569. Au pied du Djebel-Stiah (Henchir Chenah).

**20)**

| Côté gauche. | Face. | Côté droit. |
|---|---|---|
| TERMINTE | IMP NERVAE TR. | EXAVCTORTÆ |
| TACEINI[illegible]ES | AIANI CAES · AVG | |
| | DVM FORMAM M/ | |
| | //SAM SIBI AB EOD | |
| N//G | 5 //AECNMEO POSTA | TAC |
| | //EST// NF MIN | |
| | SVMM VENRE | |
| | NON POTVIT | |

*Ex auctoritate Imp. Nervae Trajani Caes. Aug.* [*secun*]*dum formam m*[*is*]*sam sibi ab eod*(*em*)..... *posita..... venire non potuit. Term*(*inus*) *inte*[*r*] *Tac*(*apitanos*) *et N*[*ygbenios*].

P. 573. A 400 mètres du Djebel-Asker dans la plaine, au sud.

**21)** IMP *Caes diui* NERVAE *f. ner* VA *traianus* AVG *germ. da* CICVS PONT MAX *trib.* [illegible] IX IMP IIII COS V · P · P

I// MINICIO NATALE
LEG · AVG · PRO PR
CIVITAS · NYBGE-
NIORVM ·
XXIX

P. 574. Un mille au sud du texte précédent.

22) *imp. caes. diui*
*neruae f. ner*
VA TRAIANVS
*a*VG G*e*RM DA
*c*ICVS *pont.*
*m*AX T*rib. pot.*
*ix imp. iiii cos*
*u p. p.*
*l. minicio natali*
L*eg. aug. pro pr.*
CIVIT*as nybge*
NIO*rum*
XXIIX

HERMES, 1909.

P. 618-621. G. Teglas. Nouvelle brique militaire portant la marque des légions *XIII*[a] *Gemina* et *I*[a] *Adjutrix* (*C. I. L.*, III, n[os] 1628 et 8062). Ces deux corps ont pris part simultanément, sous le règne de Trajan, à la première occupation de la Dacie.

P. 625-628. Fr. Blumenthal. Sur le *praefectus iure dicundo* de Pompéi que mentionnent, en 60 ap. J.-C., les tablettes du banquier Caecilius Jucundus (*C. I. L.*, IV, Suppl., I[a], n° 144). Il a été nommé pour remplacer les duumvirs de la cité pendant que ceux-ci allaient défendre à Rome, devant le Sénat, les intérêts de Pompéi à propos de la rixe survenue l'année précédente avec les gens de Nuceria à l'amphithéâtre.

JOURNAL DES SAVANTS, 1910.

P. 16-26. P. F. Girard. La date de l'édit de Salvius Julianus. Il est de la période comprise entre 125 et 128 ap. J.-C.; cette date est celle qui s'accorde le mieux avec ce que l'on sait de la carrière de Julianus par l'inscription de Souk-el-Abiod (*Ann. épigr.*, 1899, n° 162).

KLIO. BEITRAEGE ZUR ALTEN GESCHICHTE, 1909.

P. 422-449. E. Kornemann. Inscription d'Aizanoi (Phrygie), relative aux guerres de Germanie sous le règne d'Auguste.

23)

απο ΒΟΝΩΝΙΑΣ ΤΗΣ ΕΝ ΓΑΛΛΙΑΙ ΕΝΕΧΘεισα επιστολη τιβεριου καισαρος
ΤΙΒΕΡΙΟΣ ΚΑΙΣΑΡ ΑΙΞανειτων βουληι
ΔΗΜΩΙ χαιρειν
ΑΡΧΗΘΕΝ ΥΜΩΝ ΤΗν ευσεβειαν (?) και
ΠΡΟΣ ΕΜΕ ΣΥΝΠΑΘΙαν μαθων απεδεξα
ΜΗΝ ΗΔΙΣΤΑ ΚΑΙ Νυν παρα των υμε
ΤΕΡΩΝ ΠΡΕΣΒΕΥΤΩΝ το ψηφισμα το
ΔΙΑΦΑΙΝΟΝ ΤΗΣ ΠΟλεως την εις με ευ
ΝΟΙΑΝ ΠΕΙΡΑΣΟΜΑΙ ουν υμιν σον
ΑΝ Ω ΔΥΝΑΤΟΣ ΣΥΝαυξειν εν πασι και
ΡΟΙΣ ΟΙΣ ΑΞΙΟΥΤΕ Τυχειν βοηθειας

Lettre écrite par Tibère, co-régent de l'Empire, du vivant d'Auguste, en 4 av. J.-C. La ville mentionnée à la l. 1, *Bononia*, serait Boulogne-sur-Mer. Comme jadis Drusus, Tibère se proposait d'envahir la Germanie en partant de l'embouchure du Rhin et en remontant vers l'Elbe.

P. 492-493. Gawril Kazarow. Observations sur l'histoire du Κοτυόν de la Mésie inférieure, d'après les inscriptions.

P. 493-500. Fritz Blumenthal. L'activité d'Auguste comme censeur, d'après les textes littéraires et les inscriptions.

MITTHEILUNGEN DES ARCHÄOLOGISCHEN INSTITUTS, RÖMISCHE ABTHEILUNG, 1909.

P. 43. Ashby. A Ferentinum. Fragments.

P. 53. Même provenance. Cippe de marbre.

24)
R [illegible]
AERAR
MDEC
LLECTV
NTE
SEVERO
PATRIS
D D

Sur l'autre face.

25) *d* ECEMVI *r*.....
*s*EVIR · AVGV*stalis*

P. 121-169. M. Persichetti. Suite de ses études sur la via Salaria dans les districts de Rome et de Rieti. Utilise les inscriptions déjà connues; quelques fragments nouveaux.

P. 170-174. M. Bang. Inscriptions copiées à Rome chez des antiquaires et provenant sans doute en partie du cimetière de la via Salaria.

P. 170.

26) D *m*
L · CESENN*io*.....*alu*
MNO · B*ene merenti*
L · CESENN*ius*.....
C · V · PAT*ronus fecit*

Date probable, d'après la paléographie : au plus tôt la première moitié du IIIe siècle ap. J.-C.

P. 171.

27) *d i s* MANIB
...LLIO · QVARTIONI
MEDICO · COH · I · PR
VETERINARIO
VIX · ANN · LXXXV
POSVER · LIB · [illegible]

L. 2 : [*A*]*llio* ou [*Ge*]*llio*, ou [*A*]*elio*. — Première mention d'un vétérinaire des cohortes prétoriennes (pour les légions, cf. *C. I. L.*, III, 11215, etc.).

P. 172.

28) D [illegible] M
FAVTINO · C · N · VERNE
AIVTORI · A COMENTARIS
ET PARENTIBVS · EVIVS
5 FECIT FACVNDVS AVG
LIBERTVS BENEMEREN
TIBVS FECIT SIBI ET SV*is*
ET POSTIRIQVE EORV*m*
LIBERTIS LIBERTAB*us*

L. 1 : *Fau(s)tino, C(aesaris) n(óstri) vern(a)e.*

Première mention d'un *adjutor a commentariis* à Rome, distinct de l'*adjutor a commentariis beneficiorum* du *C. I. L.*, VI, n° 3377ᵃ.

P. 175.

29)

PYRAMVS
L · VITELLI
CVBICVLARIVS

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITA, 1909.

P. 166-167 et 177. D. Vaglieri. A Ostie : Marques de tuiles.

30)

EX P·T·S·S·EX F·BR·F·FI·ONES
APRO ET CATVLI
COS

*Ex p(raediis) T. S(tatilii) S(everi) ex f(igulina) Br(utiana) F... Fi... Ones(imus), Apro et Catu(l)li(no) co(n)s(ulibus).* Date : 130 ap. J.-C.

31)

EX PRÆD MAT AVG F[illegible]IC
CLAVD · FORTV

P. 174. Même provenance.

32)

L · AELIO · AVRELIO COm
MODO · IMP · CAES · T · AEli*i*
HADRIANI · ANTONINI · AVg
PII · P · P · FILIO
M · MARIVS · M · F · PAL · PRIMITi*vus*
DECVR · DEC · AED · II · SAC · Vo*lk*
FAC · CORPORI · TRAIECT · RV..
S · P · D · D · DED · XIII · K · OCt
IMP · CAES · ANTONINO · II *ii et*
M · AVRELIO · CAES · II · C*os*

L. 6 et 7 : *decur(ionum) dec(reto) aed(ilis) II sac(ris) V[olk(ani)] fac(iundis) corpori trajectus Ru...* Date : 145 ap. J.-C.

P. 176. Même provenance. Fragment.

P. 184. Taramelli. A Cagliari.

33)

HOR*rea*. . . . . .
IMP · CAESARi*s divi septimi f.* (ou *divi magni f.*)
M · AVRELI · A*ntonini p. f. aug*
L · CEIONi*us*. . . . . .
ALIENVs *v. e. proc. et*
PRAEF *prov. sard.*
A SOLO *restituit*

Se rapporte au règne de Septime Sèvère ou d'Elagabal.

P. 186. Même provenance. Épitaphe en langue grecque.

P. 197 et suiv. D. Vaglieri. Inscriptions et fragments découverts à Ostie (surtout funéraires).

P. 199. Fragment de plaque de marbre (dédicace).

34)
M · S · I
SVRA · *Iii*
*sene*CIONE · *Ii*

Date : 107 ap. J.-C.

P. 205.

35)
D M
VALENTINO DIS
PENSATORI
FILI FECERVNT
BENEMERENTI
QVI BIXIT ANNIS
XLVIII

P. 206. E. Gabrici. A Misène.

36)
C · IVL · C F · CL · ALEXANDRO ·
STOLARC · CLASS · PR · MISEN · PV
*philippianae* ADAMPLIATO ·
IVDICIS · DIVI · ALEXANDRI · AVG ·
CETERORVMQ · PRINCIP · PRAEP ·
RELIQ · CLASS · PRAETT · MISEN · ET ·
RAVENN · PP · VV · EXPEDITIONI ·
ORIENTALI · ADLEC · IN ORDINE
DECVR · SPLENDIDISS · CIVITAT ·
MIS · ITEMQ · SPLENDIDIS · COL ·
ANTIOCHIENS · ET · SPLENDIDIS ·
COL · MALLOTAR · PATRON · QVO
QVE · CIVITATI · CHIL · HOMINI · VERE
CVNDISS · C · IVL · APRILIS · VET · AVGG
L · D · AB · AVREL · SERAPIONE · TRIB · PRAEP

Sur le côté :

DEDIC · IDIB · MART
*c.* PRESENTE · ET · ALBINO · COS

Date : 246 ap. J.-C. — L. 2 : première mention latine d'un *stolarchus* dans les flottes romaines; l. 5 et 6 : *praep(osito) reliq(uationi) classium praet(orianarum) Misen(ensis) et Ravenn(atis) P(iarum) V(indicium)*; l. 7 et 8 : il s'agit probablement de l'expédition de Caracalla contre les Parthes; l. 12 : *col(oniae) Mallotar(um)*, Mallos en Cilicie; l. 13 : *civitati Chil(manensium)*?

P. 215. E. Gabrici. A Pouzzoles. Cf. *Ann. épigr.*, 1908, n. 206.

P. 216. E. Gabrici. A Sessa Aurunca.

37) Q · BAEBIVS · Q · F
C · BIRRIVS · C · F
DVO · VIR
REDEGERVNT
ISI · SERAPI
SAC

*Redegerunt* est l'équivalent de *collegerunt*.

*Ibid.* Même provenance. Funéraire.

P. 217. Persichetti. Deux funéraires, de San Vittorino (Sabins) et de Campana (Vestins).

P. 218. E. Gabrici. A Sala Consilina (Lucanie). Borne milliaire de la voie Popilia, datant du Bas-Empire.

P. 227-228. Barnabei. A Rome, via Collatina. Funéraires.

P. 229. A Rome, sur une base de statuette retrouvée dans le lit du Tibre et provenant peut-être du temple d'Esculape dans l'île tibérine.

38) C · PROCILIVS · CALLISTVS
V · S · D · D ·

P. 230. A Rome, via Portuense. Funéraire.

P. 237-240. D. Vaglieri. A Ostie, fragments divers.

P. 238. Même provenance. Marque de brique.

39)
EX PRAED · MATIDIÆ *auG ex* FIG
CLAVDI · FORTVNATI
(*Tête de Mercure.*)

P. 263. G. Patroni. A Casteggio (*Clastidium*), en Ligurie.

40) IVSIL
IVCVNDVS · L ·
RI CLASTIDI

P. 290. G. Stefani. A Otricoli (Ombrie), marques de vases. Quelques-unes inédites.

41) COMMVI
C · SENTI

*Commu(n)i(s) C. Senti.*

42) SEX
VETI

*Sextus Vet(t)i.*

43) M · PER
BARGĀ

*M. Per(enni) Bargat(he).* Cf. *C. I. L.*, XI, n° 6700, 451 *k*.

44) FRON
TITI

*Fron(to) Titi.* Cf. *C. I. L.*, XI, n° 6700, 530[1], *a*, *b*.

P. 291. Même provenance. Fragment relatif à des jeux publics.

P. 292. R. Mengarelli. A Acquapendente (Étrurie).

45) D *m*
AFRANIO
COH · II · PR
EQVITI
AFRANIVS · PHILE
A · RESTITVTA
PHA MO

P. 293. D. Vaglieri. A Ostie.

46) NVMFABVS
TITVS AMIN
NERICVS DO
NVM FECIT

P. 302. E. Ghislanzoni. A Rome.

P. 303. Via Appia Nova.

47) D · M Ø
P · OCTAVIO · SECVNDO
PHILOSOPHO · EPICVREO
T · OCTAVIVS ·
PATRVO ·

Cf. *C. I. L.*, VI, n° 7779; IX, n° 48; X, n° 2971.

P. 304. Via Collatina.

48) HILARIO · LIBR
VIX · ANNOS · XX
ANTEROS · LIBR
FECIT

P. 306. Dans une nécropole à droite de la via Collatina.

49) TI · CLAVDIVS
AVG · L
EPOPEVS

P. 308. Même provenance.

50) IVLIA · AGRIPPINAES
AVGVSTAE · L · ZOSIME
VIX · ANN · LXXXVII

P. 310. Via Salaria.

51) A · LAETIDIVS
VRBANVS
NOMENCLATOR
TRIB · MAC · Q
IN FAMILIA
PATRONI · SVI

P. 311. Même provenance.

52)

| | |
|---|---|
| NOSTIA · O · L | M · NERIVS · M · l |
| DAPHNE | QVADRATO |
| ORNATRIX · DE | AVRIFEX · De |
| VICO · LONGO | VICO · LONGO |

Cf. *C. I. L.*, VI, n° 9736.

P. 312. Même provenance.

53) CIIIGAA
MAG
FAMIL · DAT
SEX · PEDVCAEI
IN · FRON · P · XVI
IN · AGR · P · XXIV

*Ibid.* Même provenance.

54) SOCIORVM
CVRATORES
Q · PLOTIVS
L · SALVIVS
C · ALBIVS · Q · L
DIOGENES
C · Sallvstivs
C [illegible]
P [illegible]

P. 326. A Lokroi Epizephyrioi. Deux cachets de bronze.

55) C FLAVII
56) CORINTHI
Q AMBIVI
· FIRMI ·

P. 349-355. P. Orsi. Inscriptions funéraires chrétiennes, la plupart en langue grecque, dans les catacombes de Syracuse.

NOUVELLE REVUE HISTORIQUE DE DROIT, 1909.

P. 657-659. L. Debray. Au cours d'un article sur le fermier et la loi Aquilia, observations sur le passage de l'inscription d'Henchir-Mettich (*Ann. épigr.*, 1897, n° 48) qui règle les rapports du fermier avec le *dominus* et le *conductor* au

point de vue des conséquences du délit commis par un tiers relativement aux fruits pendants (§ 12 du texte, dans la numérotation de Schulten).

PHILOLOGUS, 1909.

P. 464-487. A. Müller. Les fêtes du nouvel an dans l'empire romain, d'après les textes littéraires et les inscriptions.

REVUE CELTIQUE, 1909.

P. 268 (et planche hors texte). Seymour de Ricci. Sur une base de bronze, trouvée aux environs de Reims.

57) OGL · AVG · SAC
ATEVRITVS
SEPLAS · V · S · L · M ·

L. 1 : *Ogl... Aug(usto)* ou *Aug(ustae)*, divinité celtique inconnue; l. 2 : nom propre *Ateuritus*, qui se retrouve au *C. I. L.*, V, n° 6957, et XIII, n° 656; l. 3 : *seplas(iarius)*, parfumeur, cf. *C. I. L.*, III, n° 15088; V, n° 7454; XII, n° 5974, etc. — Date probable, d'après l'aspect des lettres : 1er siècle ap. J. C.

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, 1909.

P. 296. Pappaconstantinou. A Tralles.

58) ΚΑΙ ΤΟΔΕ CΗC ΑΡΕΤΗC
ΠΑΝΕΠΙΦΡΟΝΟC ΕΞΟΧΟΝ ΕΡΓΟΝ
ΜΟΝΤΙΕ ΚΥΔΗΕΙC ΑΝΘΥΠΑΤΩΝ
ΥΠΑΤΕ ΟC ΔΟΛΙΧΟΙC ΑΓΩCΙΝ
ΚΑΤ ΟΥΔΕΟC ΥΔΑΤΟC ΟΛΚΟΝ
ΚΕΙΜΕΝΟΝ ΟΡΘΩCΑC ΑCΤΥ
ΤΟΔ ΗΓΑΑΙCΑC ΚΑΙ ΠΟΤΑΜΟΝ
CΤΑΔΙΟΙCΙ ΤΡΙΗΚΟCΙΟΙCΙΝ
ΟΔΕΥCΑC ΟΥΡΕΑ ΤΕΤΡΗΝΑC
ΕC ΠΟΛΙΝ ΗΝΥCΑΟ ΤΟΥΝΕΚΑ
ΤΡΑΛΛΙΑΝΩΝ ΕΠΙ ΕΡΓΩ
CΤΗCΕ CΕ ΒΟΥΛΗ CΩΤΗΡΑ
ΚΤΙCΤΗΝ ΜΟΝΤΙΟΝ ΑΖΟΜΕΝΗ

Distiques élégiaques, célébrant la construction d'un aqueduc. Date : milieu du IVe s. ap. J.-C.; le proconsul Montios paraît être celui auquel Libanius dédia la Vie de Démosthène. L. 4 : ἀγῶσιν, faute du lapicide pour ἔργοισι.

ID., 1910.

P. 68. P. Courteault. A Bordeaux, ancien cimetière de Saint-Seurin.

59) A☧Ω
IC IACIT FLAINVS DE NVMERO NAT(*sic*)

TIACORVM SENIORVM QVI VIXST
ANNVS QVARAGINTA ET QVI
NQVE ET DISMISIT GRANDE
CRVDELITE VXSORI ET FILIS IVIS

L. 1 : *(h)ic*; *Fla(v)inus*; l. 2 : *vixs(i)t*; l. 3 : *qua(d)raginta*; l. 4 et 5 : *grande(m) crudeli(ta)te(m)*; *(s)uis*. Sur les *numeri Mattiacorum*, cf. la *Notitia dignitatum* et le *C. I. L.*, V, nos 8737 et 8739. Date probable, fin du IVe siècle ou début du Ve.

P. 72. H. de Gérin-Ricard. A Hyères.

60) GENIO · VICINIAE †
CASTELLANAE · OL
BIENSIVN · L · RVPILVS (*sic*)
IACCHVS · D · D · CS

Dédicace au génie du *castellum* d'Olbia. L. 1 : *vicinia* désigne l'ensemble des habitants du *castellum*; l. 4 : *d(ono) d(edit) cs?*

REVUE GÉNÉRALE DU DROIT, 1909.

P. 193-198. P. Laborderie. Un contrat de travail dans les mines de la Dacie au temps des Antonins (*C. I. L.*, III, p. 948, no X).

RIVISTA DI STORIA ANTICA, XIII, 1909.

P. 41-46. M. Vulic. Sur la date de composition des *Res gestae divi Augusti*; conteste la thèse soutenue par Kornemann (*Beiträge zur alten Geschichte*, II, p. 141) et Wilcken (*Hermes*, XXXVIII, p. 623).

RÖMISCH-GERMANISCHES KORRESPONDENZBLATT, 1909.

P. 65. Von Domaszewski. A Cologne, devant l'angle sud-ouest de la cathédrale :

61) *d* E A N A E S A C R
---TARQVTIVS
---F CMIL̃A · RESTV
5 *tu*S PISAVRO ↄ LEG I
*m* P F INTRA MENS
SEX CAPTIS
*ur*SIS · N · L · VSLM

L. 1 : *D[i]anae*; l. 4-6 : *(centurio) leg(ionis) I M(inerviae) P(iae) F(idelis) intra men(ses) sex*; l. 7 : *n(umero) (quinquaginta)*.

P. 65-68. Körber. A Mayence, inscriptions funéraires, romaines et chrétiennes.

P. 66.

62) M · IVLIVS
M · F · VOL
A D I V T O R
APTA · MIL
5 LEG · XXII PR
AN · XXXVI ·
STIP · XXII · H S
E · EXT · F · I

L. 4 : *Apta*, Apt en Narbonnaise.

*Ibid.*

63) M · SERVILIV̄S
M · F · POL FI
*r*WS · PARM*a*
MIL · LEG · ▨
▨▨▨▨P▨▨

P. 68.

64) I · O · M
C · AVFIDIVS
VICTORinus
LEGATus
AVGVSTOrum
PR Pr

C. Aufidius Victorinus fut envoyé comme légat dans la Germanie supérieure en 162 ap. J.-C.

*Ibid.*

65) MARTI FRONTO
CAMVLO ONI·F
SACRVM D D

P. 69. Helmke. A Bad Nauheim. Tuiles portant la double estampille :

66)
VEXILLARI LEG XIIII G M V

P. 74. R. Knorr. Sur le potier Satto, qui a travaillé vraisemblablement entre 90 et 120 ap. J.-C.

P. 90-91. W. Barthel. Les ateliers de poterie sigillée de Lavoye (Meuse), d'après les fouilles du Dr Meunier (*Bull. archéol. du Comité*, 1908, p. 185-198).

Id., 1910.

P. 1-4. Poppelreuter et von Domaszewski. A Cologne :

67) D E A E
VAGDAVERCVSTI
TITVS · FLAVIVS
CONSTANS · PRAEF
PRAET · EM · V
(*scène de sacrifice*)

Date : 165-167 av. J.-C. C'est peut-être aux victoires de ce préfet du prétoire sur les Germains que se rapporte le fragment d'inscription honorifique de Rome publié dans les *Röm. Mittheil.*, de 1905 (*Ann. épigr.*, 1906, n° 72).

P. 7. Von Domaszewski. Note complémentaire sur l'inscription du *vivarium* de Cologne (ci-dessus, n° 61).

*Ibid.* Drexel. Sur une inscription de Cologne, publiée dans le *Westd. Korr.-Blatt* de 1905, p. 106 (*Ann. épigr.*, 1906, n° 57). Nouvelle interprétation des sigles.

P. 8. Drexel. Sur les *exploratores Nemaningenses* (*C. I. L.*, XIII, nos 6629, 6630, 6642-6646).

P. 9-10. Von Domaszewski. Sur un disque de bronze provenant d'Égypte (collection Golenischew), publié par Rostowzew dans une revue russe. Il est orné au centre de la louve et des jumeaux, avec sur le pourtour l'inscription :

68) LEG VI FERR F C FEL

*Leg(ionis) VI Ferr(atae) F(idelis) C(onstantis) Fel(icis)*. Ce serait un ornement de ceinture.

Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte, Romanistische Abtheilung, XXX, 1909.

P. 154-183. B. Kübler. Le *jus liberorum* des femmes, d'après les textes juridiques et les inscriptions.

P. 409-410. E. Weiss. Sur l'inscription de Prusias (Bithynie) reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1902, n° 159 : c'est un *responsum* de jurisconsulte relatif à l'exécution d'un testament (fideicommis et caution).

## 2° PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

A. von Domaszewski. Abhandlungen zur römischen Religion. Leipzig, 1909.

Recueil de vingt-quatre articles publiés ces dernières années en diverses revues et concernant presque tous l'épigraphie latine (la *lustratio exercitus*, d'après la colonne trajane et le *C. I. L.*, V, n° 808, et III, n° 8112; Neptune et Silvain dans les inscriptions latines; le *tribunal signorum*, d'après le *C. I. L.*, IV, n° 3559; *Bonus Eventus*, *C. I. L.*, VII, n° 97; *Virgo Caelestis*, d'après les inscriptions; tessère de Trèves sur la *lustratio pagi*, *Ann. épigr.*, 1907, n° 108; les *kalatores pontificum et flaminum*, *C. I. L.*, VI, n° 32445; les *tibicines*, *C. I. L.*, VI, n° 31034; calendrier de Chypre).

Samuel Glenn Harrod. Latin terms of endearment and of family relationship, Princeton, 1909, in-8°.

Dissertation où sont recueillis et classés les termes d'affection ou de parenté inscrits sur les épitaphes du VI^e^ vol. du *Corpus*. La première partie est consacrée aux épithètes servant à désigner des parents ou des amis : *carus*, *bonus*, *indulgentissimus*; la seconde aux mots qui expriment la parenté ou l'alliance : *pater*, *mater*, *avus*, *avunculus*, *alumnus*, etc. Relevé soigné.

Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes (Edendum curavit R. Cagnat, auxiliante G. Lafaye). Tome IV, fasc. 2. Paris, 1909.

Ce fascicule contient tous les textes de Pergame.

W. Liebenam. Fasti consulares imperii romani. Bonn, 1910.

Édition très soignée, sous un petit format, des fastes consulaires de 30 av. J.-C. à 565 ap. J.-C. Très recommandable.

Th. Schreiber. Expedition Ernst Sieglin in Alexandrie. I. Die Nekropole von Kom-esch Schukafa. Leipzig, 1908.

Fouilles dans une nécropole de l'époque hellénistique. Inscriptions publiées par Botti. En appendice, commentaire, par Gardthausen, du *C. I. L.*, III, n° 12053.

F. C. Wick. Pompeiorum fata. Turin, 1909.

Note de 13 pages, sur trois graffiti de Pompéi publiés en 1906 dans les *Notizie degli Scavi*.

Wiener Eranos zur 50 Versammlung deutscher Philologen und schulmänner in Graz, 1909.

P. 257 et suiv. A. von Premerstein, *Die Dreiteilung der Provinz Dacia*. Étude d'après les inscriptions.

R. Cagnat et M. Besnier.

*Le Gérant* : Ernest Leroux.

Angers — imprimerie Burdin et C^ie^, rue Garnier.

# LE GAULOIS DE DÉLOS

« Rien ne vaut une bonne expérience pour trancher les dissentiments entre doctes », dit M. S. Reinach en publiant dans la *Revue archéologique*[1] des photographies du Gaulois de Délos, complété avec une tête de même provenance que l'on a crue avoir fait partie de cette statue. Grâce à cet essai, on a la preuve, « mathématique et irrécusable, que la tête et le corps n'ont pas appartenu à la même figure ».

M. Reinach place un point d'interrogation après les mots « tête de Gaulois ». On peut, en effet, se demander si c'est bien celle d'un combattant barbare. Je m'étonne que cette dénomination soit encore admise par des savants tels que MM. Klein[2] et Bienkowski[3], ainsi que par M. Leroux, qui a tout récemment consacré un mémoire à la question du Gaulois de Délos[4], après en avoir fait le sujet d'une conférence à l'*Institut de Correspondance hellénique*[5].

Sur quoi se fonde-t on, en effet, pour reconnaître ici un Gaulois? Il ne suffit pas d'avoir trouvé à Délos une statue acéphale de Gaulois, un Apollon foulant aux pieds des boucliers galates[6], une autre tête qui pourrait être celle d'un barbare[7], pour que l'on soit autorisé à la nommer ainsi sans autre preuve. Il

1. 1909, II, p. 465, fig. 1-2.
2. *Gesch. d. gr. Kunst*, III, p. 70.
3. *Die Darstellung der Gallier in d. hellenist. Kunst*, p. 32, fig. 46-7. M. B. ne pense pas que cette tête ait appartenu à la statue d'Athènes; mais il croit qu'elle aurait fait partie d'une autre figure du même groupe.
4. *Comptes rendus de l'Acad. d. I. et B. L.*, 1909, p. 545 sq.
5. *BCH*, 1908, p. 549.
6. Leroux, *Rev. de l'Art ancien et moderne*, 1909, p. 98 sq., pl.
7. *Comptes rendus de l'Acad. d. I. et B. L.*, 1909, p. 547.

semble que l'on soit hypnotisé par le désir de retrouver en elle la tête de la statue transférée au Musée d'Athènes, et que l'on n'ait pas étudié ce monument en lui-même, sans parti-pris.

Assurément les Gaulois de l'ex-voto consacré par Attale I à Athènes n'ont pas un type aussi réaliste que celui des barbares de l'ex-voto de Pergame. Il est exact de dire, comme le faisait M. Leroux dans sa conférence, qu'il y a dans l'art pergaménien deux conceptions du Gaulois, l'une idéalisée, l'autre réaliste[1]. Les traits du Gaulois du Louvre ne sont pas aussi réalistes que ceux du Gaulois mourant du Capitole; mais ils le sont cependant bien plus que ceux de la tête de Délos, quoique M. Klein, lequel ne juge il est vrai que d'après un dessin, constate une très grande ressemblance entre cette dernière et la statue parisienne[2].

Reprenons un à un les arguments que M. Bienkowski invoque en faveur de cette appellation[3].

La chevelure, dit-il, se dresse de tous côtés autour du front, en boucles longues et emmêlées, qui par derrière descendent jusque sur la nuque, et par devant tombent devant l'oreille. Une telle disposition ne se voit-elle que dans les têtes de Gaulois[4]? Ces cheveux relevés en brosse, et formant de grosses boucles irrégulières, ne caractérisent-ils pas aussi, à l'époque hellénistique, les centaures, les géants, les satyres, à la coiffure desquels les anciens comparaient celle des Gaulois[5]?

1. M. Leroux pense que la tendance réaliste est plus récente que l'autre, et s'autorise de cette idée pour abaisser la date de l'ex-voto de Pergame, qui serait postérieur à celui d'Athènes. *Ibid.*

2. *L. c.* note.

3. Comme je n'ai pu me procurer à Genève l'ouvrage de M. B., M. Lechat a eu la bonté de m'envoyer la copie des passages relatifs à la tête de Délos. Je l'en remercie vivement.

Le mémoire de M. Leroux n'ayant pas encore paru, et les *Comptes rendus de l'Ac. d. I. et B. L.* n'en donnant qu'un résumé rapide, je ne sais quelles sont les raisons qui lui font reconnaître un Gaulois dans la tête délienne.

4. Satyres du Louvre, de Vienne, de Venise, *in* Reinach, *Recueil de têtes*, pl. 261-4; satyre de Copenhague, *in* Collignon, *Pergame*, p. 215, fig., etc.

5. Il est intéressant de suivre à travers tout l'art grec cette disposition spéciale de la chevelure relevée sur le front et rejetée en arrière. Furtwaengler y

Cette petite boucle devant l'oreille n'est pas non plus un détail caractéristique, puisque nombre de personnages très différents la présentent à cette époque[1].

reconnaît une très ancienne mode, déjà mentionnée par Homère, et aimée à l'époque mycénienne (*Beschreib. d. Glypt.*, p. 74). Au VI^e siècle, c'est une mode ionienne, que montrent par exemple la tête de Constantinople (Perrot, t. VIII, p. 282, fig. 114), la colonne ciselée d'Ephèse, une stèle de Brousse (*BCH*, 1909, pl. VII), ainsi que les peintures de vases ioniens, hydries de Caeré et sarcophages de Clazomènes (*Jahrbuch*, 1900, p. 86). Dans l'art attico-ionien nous la retrouvons dans le Kouros de Volomandra (Deonna, *Apollons archaïques*, p. 133, n° 5), dans des têtes du Ptoïon (*ibid.*, p. 172, n° 52) et d'Egine (*ibid.*, p. 182, n° 73).

Cette mode se maintint pendant longtemps dans les contrées ioniennes, ainsi qu'en témoignent au V^e siècle le rhyton d'argent de Tarente (Winter, *Oest. Jahresh.*, V, p 125 et note 1, pl. II; VI, *Beiblatt*, p. 62), le sarcophage lycien de Constantinople, et, au IV^e siècle, la statue de Mausole.

Ce détail apparaît dans l'art classique, où il est donné non seulement aux êtres inférieurs, comme le Silène Marsyas de Myron, mais aussi aux athlètes, à l'athlète de Florence (Bulle, *op. l.*, pl. 113-4), au Discobole du Vatican. Sybel fait observer que l'artiste a voulu opposer cette chevelure caractérisant les êtres sauvages, libres, à la chevelure plus soignée des autres éphèbes aristocratiques (*Röm. Mitt.*, 1891, p. 241, 243; cf. encore *Jahresh.*, 1907, p. 322; Graef, *Jahrb.*, 1894, p. 126, note 6).

Sittl pensait que cette coiffure avait été, pendant un temps, une mode à Athènes, sur laquelle le type physique d'Alexandre n'aurait pas été sans influence. Mais cela est inexact, puisqu'elle apparaît dans des monuments bien antérieurs à Alexandre, dont le type sculptural s'est au contraire inspiré.

Au IV^e siècle, Zeus porte aussi ces cheveux qui se redressent sur le front en mèches drues et fortes (*BCH*, 1889, p. 41; ex. Zeus d'Epire, *BCH*, 1885, pl. XIV, etc.), tout comme Asklépios (ex. Asklépios du Pirée, de Milo). Ce sont encore les têtes scopasiques. Ce détail devient typique pour Hérakliès (*Röm. Mitt.*, 1891, p. 245; 1889, p. 189 sq.).

Puis, ce sont les Satyres, les Centaures, les Géants. En un mot, et c'est bien ce que remarque Sybel, cette disposition des cheveux relevés caractérise les êtres sauvages, Satyres et Silènes, etc., les êtres forts et brutaux, comme Heraklès, les dieux puissants et violents, comme Zeus.

Déjà l'art archaïque donnait aux lions une collerette de poils hérissés toute semblable (cf. par ex. le lion en terre cuite de Praesos, *Annual of the Brit. School.*, VIII, p. 277, fig. 4, avec le Kouros de Volomandra).

1. C'est un détail très aimé de l'art hellénistique (*Jahrb.*, 1888, p. 210). En voici quelques exemples : têtes féminines, jeune fille (ou jeune homme) d'Antium; tête féminine de Délos, *BCH*, 1906, p. 560, fig. 23 *bis*; p. 624, fig. 3; tête féminine, *BCH*, 1890, pl. VII, etc.; têtes masculines : Alexandre de Ptolémaïs, *Mon. ant.*, VI, pl. I; Alexandre du Capitole, *ibid.*, pl. II, etc.

M. Arndt pense que ce détail dans les têtes féminines remonte au milieu du IV^e siècle; pour M. Reinach, ce pourrait être une convention d'un artiste de la fin du V^e ou du commencement du IV^e, cherchant à ménager une transition

Je crois donc que l'arrangement de la chevelure n'offre pas un argument suffisant pour autoriser à reconnaître dans cette tête un Gaulois.

M. Bienkowski remarque la forme du visage « très éloigné de l'ovale grec, aux pommettes saillantes, aux formes carrées et puissantes qui trahissent l'origine du personnage ». Mais peut-on dire que le visage grec soit toujours ovale? Sans doute, c'est

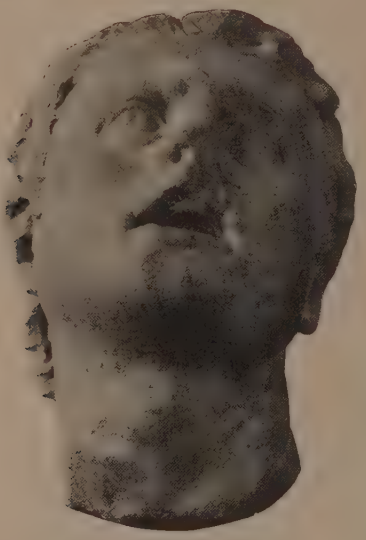

Fig. 1. — Tête de Délos.

le cas dans l'art praxitélien ; toutefois, Scopas a préféré des têtes trapues et carrées; l'Apoxyomenos montre le goût déterminé de son auteur — que ce soit Lysippe, ou, comme le voudrait,

entre la surface accidentée des cheveux et le poli des chairs (*Rev. arch.*, 1895, II, p. 149; 1904, I, p. 37-8; *Recueil de Têtes*, p. 88, 112.

Du reste, cette boucle devant l'oreille apparaît déjà très anciennement dans l'art. Dès le VIe siècle, on la voit dans la stèle de l'Hoplitodrome (Perrot, *op. l.*, 8, p. 649, fig. 333), la tête Rampin, la stèle de Chrysapha, la peinture de vases (*Oest. Jahresh.*, *l. c.*, 1907, p. 8); au Ve siècle, dans le Doryphore, l'Arès Borghèse, etc...

avec de bonnes raisons à l'appui, M. Gardner[1], un élève hellénistique de Lysippe — pour la carrure, et présente « un contraste voulu avec la délicatesse un peu molle des ovales de Praxitèle[2] ».

Fig. 2. — Gigantomachie de Pergame.

Si cette forme de tête est particulièrement celtique, pourquoi la trouvons-nous encore dans tant d'autres œuvres pergaméniennes, qui ne représentent pas des Gaulois ? Regardez la tête du jeune satyre terrassé par un géant, à la Glyptothèque

1. *JHS*, 1903, p. 121 sq.; *Grammar of Greek art*, p. 67.
2. *Rev. arch.*, 1900, II, p. 398.

Ny-Carlsberg ; n'est-ce pas la même structure trapue, aux formes fortes et puissantes?

« Ce n'est pas le visage d'un vainqueur, mais celui d'un barbare vaincu, désarmé, qui lève la tête vers son adversaire ». Mais parce que c'est un vaincu, est-ce nécessairement un Gaulois? Que pensera-t-on alors des Centaures douloureux, des satyres pathétiques, des géants abattus, que créa en si grand nombre l'art pergaménien?

On ne saurait négliger la grande parenté de style qui unit cette sculpture à la Gigantomachie de Pergame. Si l'on compare la tête de Délos avec la tête du géant Tityos, tombé à la renverse aux pieds de Latone, qui lui darde sa torche enflammée au visage [1], on ne pourra nier l'extraordinaire ressemblance C'est le même port de tête, renversée en arrière et inclinée sur l'épaule gauche ; c'est la même bouche ouverte, les yeux levés au ciel pour implorer la clémence des dieux. Je n'ai pas besoin d'insister, car l'analogie paraîtra évidente à quiconque comparera ces deux figures (fig. 1 et 2).

D'ailleurs, connaissons-nous des Gaulois qui hurlent d'une manière aussi désespérée? Ce sont des blessés. Ayant reçu le coup fatal, le Gaulois du Louvre trahit sur son visage la douleur qu'il éprouve; mais c'est une douleur sombre, tragique, comme celle que montrent ses frères de Venise. De même que dans les Gaulois des Thermes et du Capitole, l'artiste a voulu marquer ce trait caractéristique des Gaulois, cette résignation farouche devant la mort, que relève Lange [2], et qui fait tout à fait défaut dans la tête de Délos.

Ne vaut-il donc pas mieux renoncer à cette dénomination? Le dit Gaulois n'est autre qu'un jeune géant pergaménien, comme la tête de Florence, qui pendant longtemps fut appelée « Alexandre mourant ».

W. Deonna.

1. Collignon, *Pergame*, p. 83, fig.; *Beschreibung der Skulpturen aus Pergamon*, I, *Gigantomachie*, p. 24, fig.
2. *Die Menschliche Gestalt*, p. 50 sq.

# UN NOUVEAU SOUS-PRÉFET ROMAIN

## DE TARANTAISE[1]

La vieille bourgade d'Aime en Tarantaise, jadis *Axima Ceutronum*, dont l'épigraphie est déjà considérable (*CIL*, XII, nos 98 suiv.), vient encore de livrer un intéressant petit monument que je suis heureux de pouvoir signaler aux lecteurs de la *Revue archéologique*. Il s'agit d'un autel en pierre[2] découvert au mois d'août dernier dans le champ de M. Jean-Baptiste Bonnevie, au quartier dit Poëncet, sur le flanc gauche de la colline Saint-Sigismond. La colline est couverte de débris de murs romains : on va voir que l'inscription de l'autel permet presque sûrement d'y reconnaître les restes d'un temple de Mars.

Dès que j'ai eu connaissance de cette trouvaille par les journaux, je me suis adressé à la complaisance de mon ami et collègue Antoine Borrel, député de la Tarantaise, pour me procurer des renseignements plus précis. Ils me sont parvenus sous la double forme d'un croquis annoté, dû à M. Montmayeur, notaire, et d'un estampage pris par M. Côte, ancien instituteur. Que tous les trois se partagent mes remerciements.

Voici l'inscription gravée sur la face antérieure de l'autel :

MARTI · AVG
T · ACCIVS · T · F · Q · SE
CVNDVS · EBVRO
DVNI · B · P · MEMMI
CLEMENTIS
PROC Ø AVG
V · S · L · M
ÆM · ÆMPLVM · DESVO · RENO[3]

1. *Tarantaise* (Darantasia) et non *Tarentaise* est la véritable orthographe.
2. Hauteur 0m,80, largeur à la base 0m,50; épaisseur 0m,25. Au sommet, deux volutes encadrent une saillie évidée, réceptacle de la patère de libation.
3. *Desuo* : l'V dans l'O. *Reno* : l'N dans l'O.

*Marti Aug(usto) T. Accius T(iti) f(ilius) Quirina Secundus Eburoduni b(eneficiarius) P. Memmi Clementis proc(uratoris) Aug(usti) v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito). Item templum de suo reno(vavit).*

L'abréviation *reno* (pour *renovavit*) est insolite. Les caractères, fort beaux, semblent indiquer néanmoins la dernière partie du IIe siècle, la barre transversale du T étant légèrement incurvée.

Quoique plusieurs villes ou bourgades de la région alpine aient porté le nom d'*Eburodunum* (château d'if?), il ne paraît pas douteux que notre dédicant ne soit originaire d'Embrun, la seule de ces localités qui ait eu rang de cité. Embrun avait le droit de latinité (Pline, III, 20, 135) et ceux de ses fils qui obtenaient la bourgeoisie romaine étaient classés dans la tribu Quirina (*CIL*, V, 7259; XII, 83 et 91 etc.).

T. Accius Secundus était *beneficiarius* du procurateur de la province, c'est-à-dire un soldat ou sous-officier détaché au service des bureaux du gouverneur. Beurlier a fait observer avec raison que le rang du *beneficiarius* variait selon le grade de l'officier supérieur au service duquel il était attaché; il est donc difficile de trouver à ce mot, dans la terminologie militaire moderne, un équivalent exact. Celui d'*ordonnance*, souvent employé, doit être écarté, ce mot n'ayant dans l'usage actuel que le sens de domestique militaire. Ce n'est certainement pas un « brosseur » qui peut, à ses frais, restaurer un temple de Mars et lui ériger un autel! Disons donc « secrétaire d'État major » ou « officier d'administration ».

Le *procurator Augusti* est, sans doute possible, le gouverneur de la petite province impériale des Alpes Grées, dont l'existence est attestée dès l'époque de Claude (Sénèque, *Ep.* 31, 9) et dont Axima fut longtemps le chef-lieu. On ne connaît encore qu'un personnage expressément qualifié de *procurator Alpium Graiarum*: c'est Ti. Claudius Pollio sous Trajan (*CIL*, VI, 3720 = Dessau 1418); mais les inscriptions de Moutiers et surtout d'Aime nous ont fourni les noms de 7 autres *procuratores Augusti*, qui, en raison de la provenance des textes, ne peuvent

être que des gouverneurs de la Tarantaise, cumulant les fonctions de sous-préfet et de général de brigade. Ce sont : Q. Caetronius Cuspianus (XII, 112), S. Gratus (XII, 5717), ... Mallianus (XII, 102, époque de Marc Aurèle ou de Sévère), T. Pomponius Victor (XII, 103, même époque), ... Trebellius (XII, 114) et Latinius Martinianus (XII, 110, époque de Numérien). A cette liste vient s'ajouter aujourd'hui P. Memmius Clemens, personnage d'ailleurs totalement inconnu[1].

L'intérêt principal de notre petit texte est de préciser le caractère et l'attribution des décombres accumulés sur la colline Saint Sigismond. Il s'agit, au moins en partie, d'un temple de Mars, et il serait très désirable que des fouilles méthodiques fussent entreprises dans cet endroit. Il y a là une œuvre digne de tenter la Société française des fouilles archéologiques, d'autant plus que la capitale de la Savoie va bientôt, nous l'espérons, installer dans l'ancien archevêché un Musée historique où viendront s'abriter les reliques qu'on ne pourrait sans danger conserver *in situ*.

Théodore Reinach.

1. Je laisse de côté les procurateurs des *Alpes Atrectianae* (C. Annius Flavianus, VIII, S. 17900; T. Appalius Alfinus Secundus, IX, 5357; T. Cornasidius Sabinus, IX, 5349), province dont l'identité avec les *Alpes Graiae* n'est pas démontrée. Après Dioclétien les Alpes Grées sont réunies avec les Alpes Poenines en une seule province dont les inscriptions de Sion ont fait connaître deux *praesides*, Constitutius (XII, 139), et Pontius Asclepiodotus (XII, 138).

LES MINIATURISTES ET LEURS SIGNATURES

# A PROPOS DE L'EXPOSITION DU BURLINGTON CLUB

On visite une exposition de miniatures, une fois, deux fois, dix fois. A chaque passage on prend des notes, on fait des rapprochements, on échafaude des hypothèses. Dans le recul, les unes semblent préciser les autres. Enfin, ce qui n'était hier que présomption devient bientôt certitude. C'est si loin, les détails sont si menus, la critique évolue sur de si frêles apparences! Cependant, aujourd'hui, grâce à la photographie, le champ des incertitudes paraît se restreindre, quoique les travailleurs sincères sentent encore là une foule de points obscurs, faire, technique, couleur, que rien ne peut rendre. Il faut avoir vu.

Si l'on ne connaît réellement un texte qu'après l'avoir copié, il en est presque de même des miniatures. On ne les pénètre bien qu'après les avoir photographiées, révélées surtout, soi-même. Dans les heures lentes du développement, quand certaines parties doivent être poussées, d'autres réservées, on découvre forcément mille petits détails. C'est alors qu'apparaissent ces inscriptions, ces marques, hier inaperçues ou regardées comme inutiles. Demain, c'est elles qui donneront la clé du mystère. Leur cryptographie, jointe aux *Ordonnances* du XV^e^ siècle enjoignant aux miniaturistes de signer leurs œuvres sous peine d'une amende fort élevée, nous apprendra qu'il ne fut jamais défendu aux miniaturistes du Moyen Age de signer leurs œuvres, qu'ils ne furent ni des modestes, ni des naïfs, ni des méprisés; j'en ai pour garant la parole du maître éminent, M. L. Delisle, qui m'assure que jamais aucun esprit sérieux ne saurait croire qu'il fut interdit aux artistes du Moyen Age de faire connaître leurs noms.

Puisque c'est là qu'on peut espérer trouver la solution, il

faut donc les chercher, les classer, les étudier soigneusement. Par la suite, des centaines de mille fiches feront la lumière, comme pour cette pierre gravée qu'il me fut donné d'identifier naguère. Dans un *Lapidaire* du Moyen Age (Bibl. Nat., ms. fr. 9136) j'avais lu : « Si tu trouves un dromadaire qui ait les cheveux espars sur les espaules, icelle pierre rend paix et concorde entre mari et femme ». Et le célèbre *Lapidaire* d'Alphonse X le Sage nous donnait même la représentation du talisman : un dromadaire avec une longue crinière. On pouvait se croire dans le domaine de l'insanité. Cependant ma fiche *cheveux épars* me renvoyait à l'*Apothecarius* de la Bibliothèque de Chartres, qui alors m'apprenait : *Si inveneris Andromadam cum crinibus sparsis, ille lapis habet potestatem reconciliandi amorem inter virum et uxorem.* « Andromeda », la constellation, était ainsi devenue sous la plume d'un copiste infidèle, « Dromadaire » : nous étions simplement dans le domaine de l'Astrologie. Le passage déformé n'avait donc pas été inutile à relever.

Il en est de même des inscriptions Je crois nécessaire d'en mettre sous les yeux des lecteurs de la *Revue* deux, choisies entre cent autres, qui montreront que les caractères, traités de purement décoratifs, auraient, au contraire, si on les comprenait, un sens très déterminé.

Voilà, par exemple, l'Annonciation : autour nous lisons :

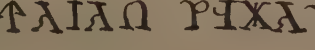

L'alphabet haut gothique nous donnera :

ANSTAIAU DLHAFTA.

Or, si nous ouvrons la traduction en gothique de saint Luc, par Ulfilas, apôtre des Goths (né en 310 + 381), nous trouvons le verset 28 du ch. I : *Fagino, anstai audafafta frauja mip pus; piupido pu in quinom*, ce qui veut dire : « Réjouis-toi, *pleine de grâce*, le Seigneur est avec toi, tu es bénie entre les femmes ». Et le Dr M. Heyne, dans le *Glossaire* de son livre *Friedrich Ludwig Stamm's Ulfilas*, donne : *Anstai Audahafts* = plein de grâce.

Cet autre dessin nous donne :

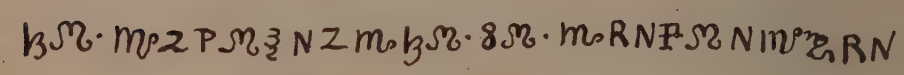

et l'alphabet *Gallicanum antiquum* nous permet alors de lire :

LE . TABERNACLE . DE . CONVENCION :

Il me semble que la démonstration est suffisamment scientifique.

Il y a deux jours enfin, le savant archiviste d'État de Bruges, le baron Van Zuylen, voulait bien me signaler une inscription, certainement incompréhensible au premier abord, autour d'une *Apparition du Christ à ses Apôtres* :

PDOJCSJIMDSEDPVA.

Elle paraîtrait simplement d'un tracé purement décoratif, si la *Concordance* ne lui avait permis de lire très clairement

les initiales des mots suivants : *Post Dies Octo Januis Clausis Stetit Jesus In Medio Discipulorum Suorum Et Dixit Pax Vobis Alleluia* (S. Jean, 20, 19).

Il faut ajouter, par exemple, que cette cryptographie, très souvent, encadre des noms qui se détachent en clair, qui sautent aux yeux immédiatement en caractères connus, au milieu de ces caractères aux formes, aux sens encore incompris. Et ce sont ces noms-là surtout qu'il est indispensable de recueillir, comme les monogrammes, comme les sigles, parce que leur réunion fournira des noms de personnes, de pays, des dates, qui seront ainsi les jalons dont nos successeurs profiteront. Jamais je ne répéterai assez que je crois qu'il faut suivre ici la voie tracée par les épigraphistes grecs. N'est-ce pas à leur patience, à leur persévérance, à recueillir ainsi les moindres fragments lapidaires, à les rapprocher, que nous devons la connaissance de textes précieux qui éclairent maintenant une civilisation antique naguère à peine soupçonnée?

Voilà ce qui me revient à l'esprit en feuilletant le *Catalogue de l'Exposition des miniatures* du Burlington Club en 1908. Pour travailler, il nous faut des outils comme celui-là. Seulement, quand le savant rédacteur des notices, M. Sidney M. Cockerell, saura combien j'apprécie ses observations si averties, quand il verra dans quelques semaines l'usage que je fais de ses travaux, de ses reproductions, il me pardonnera le reproche que je vais dès la première ligne lui adresser, d'avoir, en présence des chefs-d'œuvre qu'il étudiait, mis peut être trop prudemment ses pas dans les pas de ses prédécesseurs, d'avoir gardé l'empreinte d'une érudition assurément très sûre, mais qui croit, par exemple, ne devoir chercher de points d'appui que dans les documents d'archives ou dans une expérience purement sentimentale, alors qu'il avait sous la main, au contraire, des renseignements de tout premier ordre, réunis, qu'il sera peut être maintenant difficile de retrouver. Peu importe ; examinons soigneusement ce précieux travail, et faisons-en notre profit.

Mais liquidons tout de suite notre querelle. Alors, que depuis 1906, on peut soupçonner que les artistes ont signé leurs œuvres, qu'après la réimpression des *Ordonnances et jugements du* XV^e *siècle*[1], enjoignant aux miniaturistes de marquer leur œuvres, il a été publié un grand nombre de signatures, de marques et de sigles, je ne lis pas sans surprise, sous sa plume érudite : *Very few books of this period* [XV^e *s.*] *exist in which the names of both scribe and illuminator are given* (Il y a bien peu de livres de cette période dans lesquels on trouve le nom du scribe et de l'enlumineur) ; *The illuminators are a smaller band* (Les enlumineurs [connus] sont en plus petit nombre).

Ces phrases d'ailleurs, on les trouve dans l'excellent livre des *Miniaturistes* de mon savant confrère H. Martin, que je cite, parce qu'il est le dernier en date à les avoir imprimées. Il les a recueillies chez de savants prédécesseurs, où elles sont en quelque sorte codifiées, depuis l'article *très romantique* — 15 juillet 1837 — du *Journal de Paris*, qui, le *premier*, créa de toutes pièces la légende d'un artiste primitif, humble, naïf, voulant mourir dans l'anonymat d'une gloire commune, comme l'Hôtel de Rambouillet avait créé un « Romain », comme les *Mille et une Nuits* avaient fait naître un « Persan ; car, avant, il n'en avait jamais été question. Vers 1842, la réalité luttait encore contre la légende : témoins les articles parus dans les *Mémoires des Antiquaires de France* de cette époque, sur les *Signatures de Primitifs*. Il faut arriver au 10 janvier 1853 pour voir le Comité d'archéologie se désintéresser complètement de la question et remercier définitivement ses correspondants de province, qui lui avaient envoyé, dès 1844, plus de 3 000 renseignements précis sur les artistes du Moyen Age. Que sont-ils devenus ? Dès lors, la science officielle, ne sachant plus comment classer des artistes qui signaient : *me miniavit*, *me pinxit*, *me illuminavit*, « m'a dépeint », allait les inscrire dorénavant au nombre des *copistes* !

1. Mély (F. de), *Revue de l'art ancien et moderne*, mai 1909.

C'est ainsi que nous lisons dans ce *Catalogue* : *Six illuminators give their names* (six enlumineurs donnent leurs noms), quand cependant, si nous dépouillons le texte de M. Cockerell, lui-même nous en révèle tout de suite *douze* indiscutables, et qu'en examinant les planches, simplement, nous en découvrons trois autres sur les miniatures mêmes.

Ainsi, ce *Catalogue* seul nous fournit quinze signatures. Nous arrivons alors à près de cinq cents, et chaque jour apporte son petit contingent. Or, cinq cents exceptions cessent d'être des exceptions ; elles permettent de présenter une théorie défendable. Voici les six miniaturistes relevés par M. Cockerell : *W. de Brailes, Goswin de Lecaucie, Nicolaus de Bononia, Girolamo de Cremone, Benedictus Bordone, Simon Benninck.* Nous rencontrerons ceux dont nous avons signalé également la présence, en cours de route, dans des rapprochements que les fiches juxtaposeront matériellement.

Tournons les pages.

Bien curieuse est une *Crucifixion* irlandaise du x^e^ siècle (Pl. XI). Elle rappelle d'une façon frappante la *Crucifixion* syriaque du vi^e^ siècle, peinte par le moine Rabula. De la même époque, il faut signaler le précieux *Sacramentaire grégorien* à l'usage de Beauvais (Pl. XIII), où déjà se voit, étonnamment rendue, avec ses deux moines juchés dans les encadrements, la représentation humaine.

Le *Liber de laudibus sanctae Crucis* du x^e^ siècle, confié au Burlington Club par le Trinity College de Cambridge (Pl. XXVII), nous montre Raban Maur présentant son volume au pape Grégoire IV. Je crois bien que, si je me permettais de signaler ce HRABANVS (fig. 3) comme une signature d'artiste, on hausserait les épaules : ce volume n'est-il pas du x^e^ siècle? Et Raban Maur vivait au ix^e^ ! Cependant l'éminent M. L. Delisle ne nous a-t-il pas montré naguère nombre de manuscrits, si servilement recopiés dans les siècles suivants, que tous les détails, même les signatures des copistes et des enlumineurs, étaient fidèlement reproduits? Alors, devant cette page, nous devons nous rap-

peler que Raban Maur fut un véritable artiste, dont M. Boinet, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (1906), après M. Schlosser[1], a étudié le manuscrit du IX^e^ s., conservé à Amiens. Or, au f° 33 v°, on y voit un moine à genoux devant

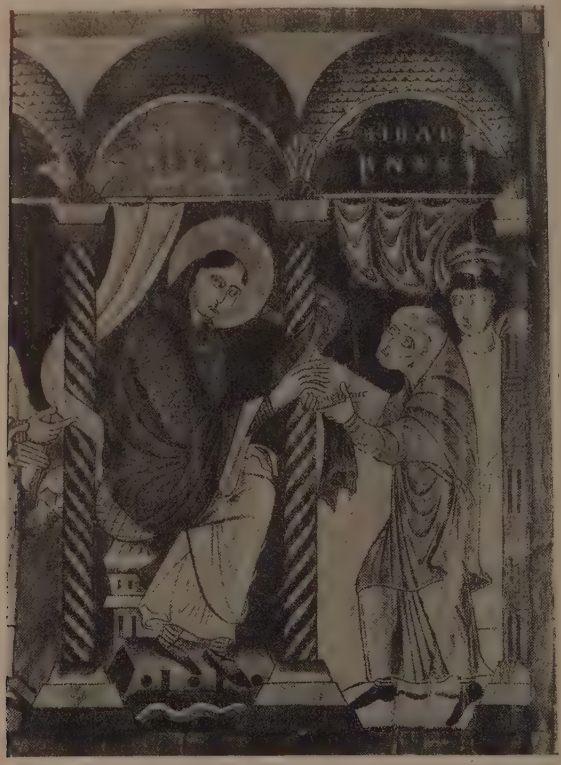

Fig. 3. — Raban Maur offre son ouvrage au pape Grégoire IV. (Miniature du *Liber de laudibus sanctæ Crucis*, appartenant au Trinity College de Cambridge.)

la croix, vêtu d'un froc marron ; au-dessous est inscrit : *De adoratione crucis ab opifice.* L'*opifex*, c'est Raban Maur, car dans le texte nous lisons : *Imago vera mea, quam subter cru-*

1. *Jahrbuch der Kunsthistor. Samml.* (Vienne), t. XIII (1892), p. 1-36, fig.

*cem genua flectentem et orantem depinxeram, Asclepiadeo metro conscripta est, priorem versum tenens hexametrum heroïcum, secundum hemistichium heroïci, ita :*

*Rabanum memet clemens rogo, Christe, tuere,*
*O pie, judicio.*

Il y avait donc, dans le manuscrit original, une peinture signée de Raban Maur ; et comme les deux frontispices, celui du Trinity College et celui d'Amiens, sont reproduits l'un de l'autre, on peut *presque* parler du HRABANUS de Trinity College, comme d'une signature d'artiste — disons, tout au moins, comme de la reproduction ancienne d'une signature d'artiste.

Dernièrement, M. Henry Martin signalait, après Maeterlinck dans la *Gazette des Beaux-Arts* (1909, II, p. 89), à propos du miniaturiste Pierart dou Tielt, qui avait d'ailleurs signé son œuvre en 1351, les singes satyriques qui enluminaient ces pages flamandes. C'était, pensait-il, une des premières représentations des singes grotesques. La planche XLI reproduit le *Psautier de Sarum* de 1246 (fig. 4) ; nous y voyons des singes grotesques, plus de cent ans donc auparavant. Comme Pierart dou Tielt d'ailleurs, l'artiste qui l'exécuta l'a signé, pour que son nom ne demeurât pas dans l'oubli, et dans ses feuilles nous retrouvons deux fois « W. de Brailes qui me dépeint ».

Fig. 4. — Miniature du *Psautier de Sarum*, peint et signé par W. de Brailes.

La planche XLIV pose un problème bien curieux. Un manuscrit de la fin du XIII^e^ siècle, qui se rapproche étonnamment du faire du célèbre miniaturiste Honoré, dont les figures sont si caractéristiques qu'une fois vues, il est difficile de ne les pas reconnaître, présente, en haut d'une miniature, un ange tenant une banderolle sur laquelle *se devinent* des initiales. Elles n'ont pas été signalées, pas reproduites, elles ont par conséquent passé inaperçues ; il serait d'un grand intérêt de les publier.

La miniature de l'*Évangéliaire de Walter de Milemeter* (ms. 69, pl. LXI), l'*Office des Rois*, daté de 1326, est à comparer avec la si curieuse Table émaillée du Trésor des rois de Hanovre[1], dont on n'a jamais pu donner une plausible explication. Mêmes grilles grotesques, mêmes invraisemblables représentations. Mais ici, les voilà datées, c'est déjà un point important.

Il faut s'arrêter un instant à la belle page reproduite planche LXXXI. Elle est empruntée au manuscrit 118, et elle est signée au bas d'une colonne IERONIMVS F. (et non HERONIMVS comme le dit le *Catalogue*) ; il s'agit de Girolamo de Crémone. L'encadrement, naturellement très italien, doit être rapproché pour la composition et pour la technique de l'encadrement d'une des miniatures de l'admirable antiphonaire de Mirepoix, ayant appartenu à l'évêque Philippe de Levis (1525), dont les feuillets détachés font l'ornement du Musée Saint-Raymond de Toulouse. On les attribuerait volontiers au même artiste ; mais, tout comme le manuscrit du Burlington, celui-là est également signé, dans un des ornements, d'un nom de femme : ZITA[2].

La planche LXXXII nous donne une magnifique reproduction d'une des pages de l'*Ancienneté des Romains*, appartenant M Yates Thompson (fig. 5), qu'on pense pouvoir attribuer à Fouquet. Puisque nous en sommes à parler des œuvres auxquelles on attache ce nom, et qui malheureusement, jusqu'ici,

1. Neumann (Le D^r^ W.-A.), *Der Reliquienschatz des Hauses Braunschweig Lunebourg*, Wien, Holder, 1891, in-8°, et F. de Mély, *Rev. de l'art chrétien*, 1891, p. 148.

2. Nom de sainte du Midi de la France : patronne des filles de service.

n'ont encore pu pleinement satisfaire notre désir de certitude, il me semble indispensable de signaler, dans le t. II du superbe manuscrit de l'*Antiquité des Juifs*, également attribué à Fouquet, que la Bibliothèque Nationale doit à la générosité du roi d'Angleterre, une petite inscription qui fut, à la vérité, rele-

Fig. 5. — César passant le Rubicon. Miniature de l'*Ancienneté des Romains*, attribuée à J. Fouquet.

vée, mais à laquelle on n'a prêté nulle attention. On peut lire sur la marche de « L'Empereur Auguste confie à Quirinus le gouvernement de la Palestine » (fig. 6) les mots :

RVM ROMANO PLUMES.

On n'a point remarqué, par exemple, sur la poutre, en caractères si graciles qu'on ne peut les voir sur la reproduction, le mot ROMEU. Romeu est un nom bien connu du moyen âge : c'est celui du pèlerin qui revient de Rome, comme Paulmier

celui du pèlerin qui a vu la fête des Palmes; ROMANO est le nom latinisé de ROMEU. Donc c'est un nom. qui se détache de PLUMES. Mais Plumes lui-même ne serait-il pas un nom? C'en est un, au contraire, si sûrement que la Bibliothèque Nationale possède un Missel célèbre, imprimé en 1482, enluminé

Fig. 6. — Miniature du t. II de l'*Antiquité des Juifs*, attribuée à Fouquet. Sur la marche on lit l'inscription : Romano Plumes.

à la main, qui porte le nom de *Plume*; la première feuille même nous fait connaître son histoire :

« *Impressum Carnuti anno 1482, domo canoniali Pita in claustro, sumptibus Magistri Plume, ecclesiæ carnotensis canonici, per Joannem Dupre typographum* ».

Ainsi en Orléanais, non loin de cette Touraine où Fouquet tra-

vaillait, nous trouvons un homme de goût, Plume, qui fait enluminer un missel. Ne serait-ce pas un souvenir d'artiste ancestral, qu'il faudrait retrouver dans ce missel chartrain ? Dans tous les cas, la question n'est pas de celles qu'on puisse écarter sans discussion.

Quelle page merveilleuse que cette miniature des *Heures* de Jeanne de France (pl. LXXXVII), exécutée aux environs de 1340 (fig. 7) ! Bien française, il n'est pas d'œuvre italienne de la

Fig. 7. — Miniature des *Heures* de Jeanne de France, vers 1340.

même époque qui lui soit supérieure pour le charme, la grâce, la correction du dessin, la noblesse du geste. Comme l'ange gardien guide élégamment cette reine douce et candide vers le pauvre chargé d'enfants ! Quoique le *Catalogue* ne le dise pas, il me semble que l'encadrement quadrilobé est tricolore.

Cette question de l'encadrement tricolore a depuis longtemps préoccupé les savants. D'abord, on crut que c'était une décoration réservée aux livres enluminés pour Charles V. Quand on eut trouvé la bordure tricolore du ms. lat. 13836 de la Biblio-

thèque Nationale, qui semble dater de Philippe le Long (1316-1321), puis qu'on se fut assuré qu'elle existait encore sur les manuscrits du temps de Charles VI, ensuite que le *Psautier* (ms. fr. 962 de la Bibl. Nat.) avait été exécuté pour l'abbaye de Saint-Victor, il fallut bien admettre qu'elle n'était pas réservée aux manuscrits royaux. Enfin, comme très souvent, seule, la première miniature du frontispice est encadrée de la bande tricolore, on en arriva à la considérer comme une marque de libraire ou d'artiste. Mais ces enluminures qui sont de la plus exquise finesse, comme de plus grossières, qui s'étendent sur une période de quatre vingt ans, ne pouvaient être attribuées à un même artiste. D'autant que très nombreux sont les noms qui se lisent à la fin des volumes : Perrin le Cerf, Jean de Germiniaco, Colin Nouvel, Leclerc, sans qualificatifs ou bien : *Alanus scripsit has horas, uxor ejus illuminavit eas* : et encore :

Ore ceste Bible parfaite
Benoist soit cil qui l'a parfaite.
A qui voudra savoir son nom
Il a nom Geoffroy Godion. »

Il fallait alors chercher une hypothèse acceptable ; elle ne peut être autre d'ailleurs que celle présentée par de sévères critiques : une marque d'atelier qui dura longtemps et dut satisfaire les plus riches, comme les plus modestes clients. Dès lors l'inscription du *Roman de la Rose* (ms. fr. 24388 de la Bibl. Nat.) nous donnerait peut-être la clé du mystère, par son inscription, semblable à celle du *Décret de Gratien* de la Bibliothèque de Tours, qui nous apprend qu'il sortait de l'atelier d'Honoré :

« *Iste liber emptus fuit a Petro dicto Chevalier in vico novo Beate Marie Parisiensis a me supscripto : ST. Remensis*[1] ».

Cette rue de Notre-Dame de Paris était une des rues occupées par les boutiques d'enlumineurs. Thomas de Maubeuge y demeurait, comme Honoré demeurait rue Erembourg de Brie. La bordure tricolore pourrait alors être la marque de Pierre Chevalier, comme l'oiseau qui se trouve sur certaines miniatures, celle

1. Delisle (L.), *Recherches sur la librairie de Charles V*, p. 64.

d'Honoré, comme l'encadrement aux sept lignes crénelées, celle de Loyset Lyedet.

L'histoire de la merveilleuse feuille de la *Bible moralisée* où nous voyons si probablement saint Louis et Blanche de Castille, qui appartient à M. Pierpont Morgan, doit être consignée

Fig. 8. — Miniature de la *Bible Moralisée* appartenant à M. Pierpont-Morgan. Sur le livre ouvert : FORTIN.

avant d'être oubliée. Achetée il y a quelques années à un notaire de Poitiers pour 30.000 francs par M. Bourdériat, elle fut revendue 60.000 à M. Badin. A ce moment sa trace se perdit. Après quelques jours d'informations, je fus heureux d'apprendre à M. L. Delisle qu'elle était chez M. Pierpont Morgan, qui l'avait acquise pour 190 000 francs ; c'est de lui que l'éminent savant

put l'obtenir, pour la communiquer, le 5 août 1907 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Mais si on a pu admirer son exquise finesse, son coloris merveilleux, ses ors extraordinaires, on n'a pas, je crois, remarqué sur le registre que lit le clerc, au bas de cette page si brillante, le mot FORTIN (fig 9). Que vient-il faire là? Quand je l'examine, il me rappelle, entre vingt autres que je possède, les livres ouverts devant des scribes ou des lecteurs, plus barbares j'en conviens, sur lesquels on lit : *Rotbertus, Issembardus, Surregis* que personne jusqu'ici n'a hésité à reconnaître comme les auteurs des miniatures où

Fig. 9. — Détail du livre ouvert avec le nom : FORTIN.

se lisent ces noms. Fortin serait-il par hasard un confrère de ces miniaturistes?

En présence de l'admirable miniature de la planche XCV, *La Sainte Abbaye* (fig. 10), j'avoue ne pas comprendre les rapprochements que M. Cockerell veut faire avec les manuscrits fr. 938 et 14939 de la Bibliothèque Nationale. Cette fort belle page, qui rappelle le faire d'Honoré, qui pour moi se classerait entre l'atelier du célèbre artiste et celui de Pucelle, entre 1315 et 1330 par conséquent, ne saurait vraiment être comparée soit à l'*Instruction sur les dix commandements* (ms. fr. 938) *parfait* par Perrin de Falonens 1294, aux grossières enluminures sur un fond d'or uni repoussé, soit aux miniatures toutes petites, et généralement mauvaises — sauf celles des f^os^ 122, 153 — du *Miroir du Monde* (ms. fr. 14939), écrit à Paris, le 16 août 1373. Le rapprochement entre des manuscrits si différents de faire et de date

doit être le résultat d'un mélange de fiches, dont M. Cockerell ne peut manquer de rétablir la concordance.

Pourquoi, lorsque le savant rédacteur du *Catalogue* a le bonheur de rencontrer un manuscrit comme le n° 148, le *Bréviaire*

Fig. 10. — Miniature tirée de *La Sainte-Abbaye*, vers 1320.

d'Henry Chichele, archevêque de Cantorbéry, et de découvrir sur les enluminures — *on the back ground of the first miniature* — « *Si quis amat non laborat, quod Herman...* » et plus loin, dans la même disposition, encore le nom d'Herman, qu'il pense être le nom de l'artiste, pourquoi, dis-je, ne s'empresse-t-il pas de nous donner la reproduction de ces pages signées, qui ap-

porteraient ainsi à nos recherches de si précieux documents, plus importants certainement que les hypothèses sentimentales les plus séduisantes? Serait-ce que la force de la légende, qui ne reconnaît jamais dans les inscriptions que de simples motifs décoratifs, lui aurait fait également voir là une ornementation négligeable?

On aimerait à trouver l'agrandissement de deux petites initiales inscrites sur le papier tenu par une petite figure très charmante, très personnelle, différant très notablement des

Fig. 11. — Miniature du Gillion de Trasignies, qu'on peut attribuer au Maître de la Toison d'Or.

trois autres, auxquelles elle fait pendant, dans un des angles de l'encadrement du frontispice du *Livre d'Heures*, écrit pour Cecilia Neville, duchesse de Warwick, dans la première moitié du xv^e^ siècle. Ce visage est si intelligent, si piquant, si vivant, que ce pourrait bien être l'artiste qui nous présente ses initiales (Pl. CV).

Signalons en passant le rapprochement qui s'impose entre le Boccace, *Des clercs et nobles femmes* (ms. 159), et le *Térence des Ducs*, de la Bibliothèque de l'Arsenal, que vient d'éditer si somptueusement M. H. Martin. Arrêtons-nous davantage à la belle page (Pl. CXI) du *Gillion de Trasignies*, daté de 1464

(fig. 11), écrit pour Louis de la Gruthuyse, dont les armes bien connues, la bombarde et la devise, se mêlent aux riches rinceaux qui encadrent la miniature. Certes, le Maître de la Toison d'Or ne la saurait récuser : ce sont bien là les tentes, les dressoirs, les rochers aux saillies surplombantes, les chevaux, les personnages que nous trouvons dans le merveilleux manuscrit du *Bon Roi Alexandre* du Musée Dutuit. Dans la miniature, au coupet de la tente, on lit : LE ROY YSORE DE DAMAS ; sur

Fig. 12. — Miniature tirée de l'*Histoire du Bon roi Alexandre* (Musée Dutuit), attribuée au Maître de la Toison d'Or.

la tente du *Bon Roi Alexandre*, on voit : LE ROY CLAMIS ROY DYNDE, tracé avec les mêmes caractères (fig. 12).

Il faut, en étudiant ce Maître de la Toison d'Or qui doit son nom à l'excellent travail de M. P. Durrieu, faire cependant une remarque. Dans le *Bon Roi Alexandre*, au premier abord, toute l'enluminure du *Vœu du Paon*, du *Restor du Paon*, semblerait du même maître. A l'examen minutieux, il y a, au contraire, trois mains très distinctes, très caractérisées par un dessin très différent, par une couleur un peu dissemblable, quoique appartenant bien à la même école ; le manuscrit Dutuit permet de les bien déterminer. Le premier miniaturiste a un faire mou, une coloration un peu terne ; il enlumine les f^os^ 84, 85 v°, 86 v° et 97 du *Bon Roi Alexandre*. Le deuxième, c'est le

maître éblouissant, au dessin merveilleux, au coloris incomparable où se jouent les laques, les jaunes invraisemblables : il enlumine un cahier, du f° 87 v° à 92 v°. Le troisième est un peu moins

Fig. 13. — Miniature du *Bréviaire* d'Éléonore de Portugal. La procession de la Vierge.

éclatant, son dessin un peu moins précieux ; cependant il atteint presque la maestria du second. Il enlumine les f^os^ 93, 96, 127, 131, 133. Mais si les deux premiers n'ont laissé aucune trace de leur personnalité, dans la *dernière* miniature, celle du Banquet du

Paon, au f° 133, on voit sur la colonne qui supporte le paon : FE' BARABT. Je ne dis rien, je signale simplement, et je renvoie à une étude sur le *Bon Roi Alexandre* du Musée Dutuit, qui va paraître dans la *Gazette des Beaux-Arts*; ajoutant par

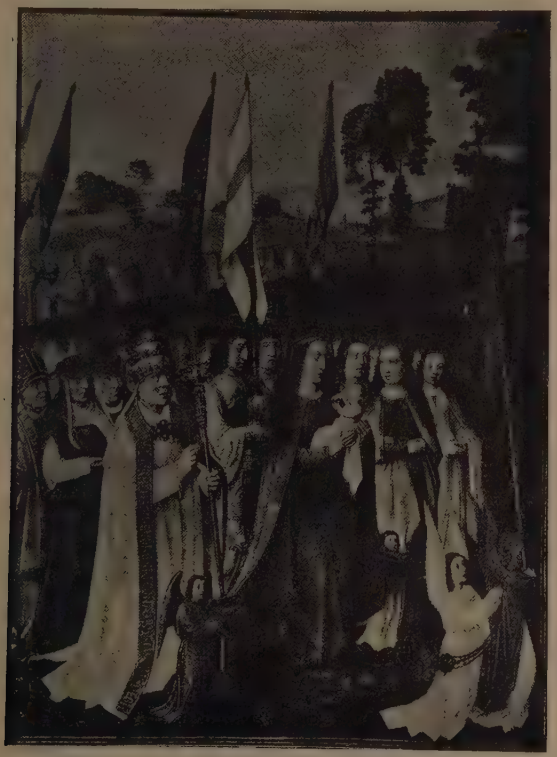

Fig. 14. — Miniature du *Bréviaire* Grimani. La procession de la Vierge.

exemple, qu'au xv^e^ siècle, il y avait à Tournai une dynastie de peintres qui s'appelaient BARAT.

L'origine du *Bréviaire Grimani*, que je suis allé naguère étudier à Venise[1], et qui fait en ce moment l'objet d'une si splen-

1. *Revue de l'art ancien et moderne*, 1909, t. I.

dide publication, préoccupe à juste titre tous les érudits. Aussi est-ce avec une légitime curiosité que je trouve ici à lui comparer la pl. CXII, qui reproduit une page du *Bréviaire* d'Eléonore

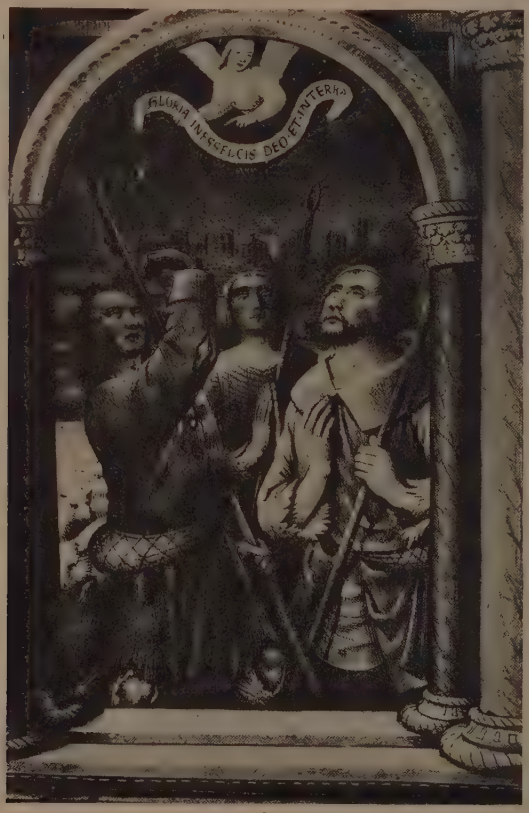


**Fig. 15. — *Heures* d'Anne de Bretagne. Miniature du manuscrit appartenant au colonel Holford. L'Annonciation aux Bergers.**

de Portugal (fig. 13). Je me contente de faire ce rapprochement (fig. 14), qui va, je le sais, être l'objet d'une bien intéressante étude, dans la préface que prépare le savant M. Coggiola, pour l'édition de Leyde.

C'est une véritable révélation que le magnifique fragment d'un *Livre d'Heures*, très proche parent des *Heures d'Anne de Bretagne*, appartenant au colonel Holford, dont une page est reproduite sur la planche CXV (fig. 15) ; malheureusement c'est une des moins caractéristiques. Ma prédiction, qui passait hier pour fort hasardée, imprimée à la suite de ma publication d'un mandat du 2 mars 1518, expédié à Jean Bourdichon, sur l'ordre de François Ier, pour le payer « de l'escripture d'unes grandes Heures en parchemin, dont *il a fait don et présent au dit Sire*, et lesquelles il a enrichies et historiées de plusieurs vignettes et arbories », se réaliserait-elle donc ?

« Ainsi, écrivais-je[1], voilà, dans l'attente d'autres, un nouveau manuscrit de grandes Heures, identique comme enluminure aux *Heures d'Anne de Bretagne*, minutieusement décrit dans un mandat de six cents écus d'or payé en 1518 à Jean Bourdichon sur l'ordre de François Ier. Le manuscrit de la Bibliothèque Nationale cesse donc d'être unique. »

On m'opposait que ce second mandat s'appliquait certainement au règlement des *Heures d'Anne de Bretagne*, mandaté le 16 mars 1508, mais *non payé*, à ce moment. Je crois pouvoir répondre que c'est *impossible*, puisque le mandat porte : « *Unes grandes heures en parchemin dont il a fait don et présent au dit Sire* ». Ce ne sont donc pas les *Heures*, faites pour Anne de Bretagne avant 1508. Celles de 1518 étaient bien pour François Ier. Et puis, pourquoi Bourdichon aurait-il mis un A et un L à un manuscrit dont il faisait *don et présent* à François Ier ? Enfin le mandement ajoute « et pour des ouvrages qu'il a faits depuis l'avènement du roi », — postérieurement donc à 1515. Le mandat est donc destiné à payer des travaux exécutés *sous* François Ier.

D'ailleurs pourquoi discuter ? Au moment où j'écris ces lignes, on annonce la découverte de *quatre* nouveaux manuscrits

(1) *Les Heures d'Anne de Bretagne et les inscriptions de ses miniatures*, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, septembre 1909.

d'*Heures*, a peu près semblables, sortant d'un même atelier[1]; hier on m'en apportait même un autre exemplaire, moins précieux certainement, mais bien intéressant également. Il paraît donc de plus en plus probable que Jean Bourdichon seul ne saurait

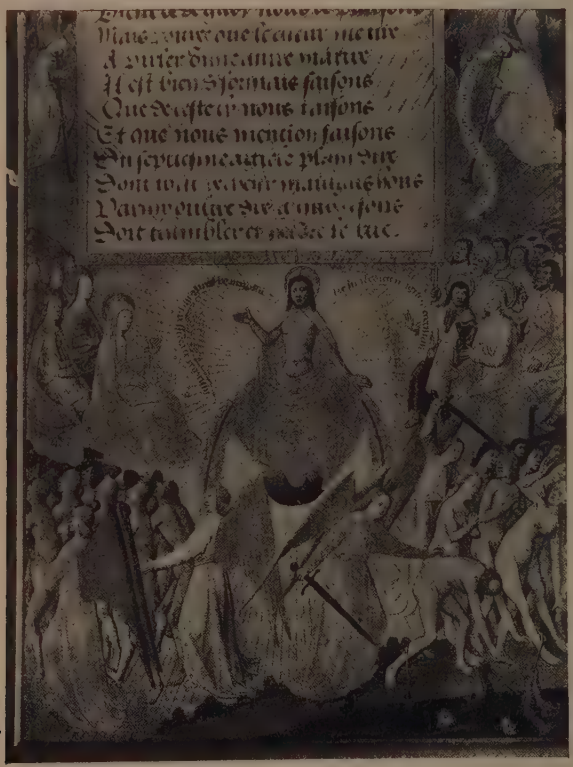

Fig. 16. — Miniature du Jugement dernier, attribuée à « l'excellent peintre François ».

être l'enlumineur de tant de « somptueux ouvrages ». Et de plus en plus je suis convaincu que ce fut un éditeur très célèbre, qui dirigeait un atelier d'où sortirent nombre de belles choses que

1. Manuscrits appartenant au duc de Cumberland, au Colonel Holford, au baron Edmond de Rothschild, au Musée Britannique.

nous admirons; mais en l'état actuel, il est difficile, je crois, de préciser la part artistique qui lui revient dans chacune d'elles. En signalant aux Antiquaires de France (18 mars 1910) un manuscrit de l'atelier de Jacques de Besançon, auquel il était en conséquence attribué, mais qui fut exécuté par un certain « maître François », M. P. Durrieu nous montre avec quelle prudence doivent être faites aujourd'hui des attributions considérées pourtant hier comme indiscutables, sur la foi pourtant d'un document d'archives.

Quand nous aurons la reproduction de tous ces manuscrits, nous devrons chercher s'ils ont l'équivalent du ℸ, de la première page du précieux volume de la Bibliothèque Nationale, du Demersau, de la date de 1501, que j'ai publiés, ou si d'autres inscriptions peuvent au contraire nous fournir un nouvel élément de discussion.

La planche CXXVI nous fait connaître un *copiste* que je croirais volontiers cependant devoir classer au nombre des artistes. Dernièrement, en effet je l'ai étudié, ce Johannes de Gigantibus, « *qui scripsit et depixit* ». Mais en le classant au nombre des simples *copistes*, il faut reconnaître que M. Cockerell ne fait que suivre la voie tracée par les maîtres. Pour n'en citer qu'un exemple, André de Micy qui signait ainsi :

> « *Ultimus in clero Fulbertus nomine Sigo*
> *Andreæ manibus hæc pinxit miciacensis* »

est en effet regardé, par les plus savantes critiques, malgré son *pinxit*, comme un modeste *copiste*.

C'est à l'excellent peintre François, « *egregius pictor Franciscus* », qu'est attribuée la belle page reproduite planche CXLI (fig. 16). De lui, nous ne connaissons que le prénom. M. Thuasne, dans la *Revue des Bibliothèques* (1898), d'après une lettre de Robert Gaguin, regarde le ms. fr. 19 de la Bibliothèque Nationale comme l'œuvre de ce François. Sa manière semble inspirée du retable de Beaune[1]. Si vraiment la *Cité de*

1. Mély (F. de). *Le Retable de Beaune* dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1906.

*Dieu* (ms. fr. 19) (fig. 17) est bien de son pinceau, je ne verrais aucune objection à ce que le ms. 225 du Burlington Club soit également attribué à son atelier.

Je ne pensais pas que la lecture de ce *Catalogue* m'amènerait à tant de remarques. Il est temps de fermer le livre. Je ne veux

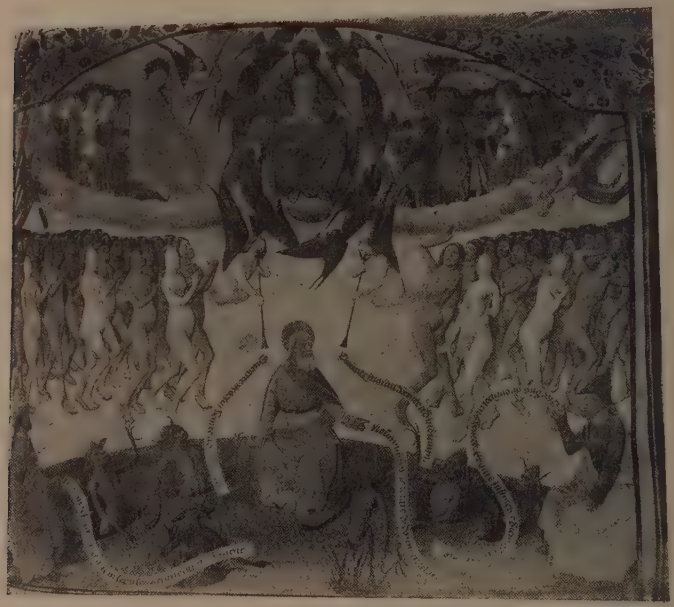

Fig. 17. — Miniature de la *Cité de Dieu* (Biblioth. Nat. ms. fr. 19). Le jugement dernier, attribué à « l'excellent peintre François ».

cependant pas le faire sans appeler l'attention sur la Vierge de la planche CXLV (fig. 18), qui me semble inspirée directement de la *Vierge au donateur* du Louvre, attribuée à Jean Van Eyck (fig. 19) : c'en est, en quelque sorte, le report. Dans le tableau du Louvre, la Vierge soutient l'Enfant Jésus du bras droit, dans la miniature, du bras gauche : au Louvre la Vierge est à droite, à gauche au Burlington. Il est donc probable qu'un patron circu-

lait d'atelier en atelier : l'original dut être, à mon avis, inspiré d'une représentation de saint Luc peignant la Vierge, dont un écho charmant, *signé* Colin de Coster, repose dans l'église de Vieure (Allier). Mais sur ce tableau du Louvre il y aurait beaucoup à dire. Nous y reviendrons un jour.

Fig. 18. — Miniature de la Vierge, report probable de la *Vierge au donateur* du Louvre attribuée à Jean Van Eyck.

Les lignes qui précèdent, en louant comme il le mérite le travail de M. Cockerell, expriment en réalité un souhait, qui s'étend bien au delà de l'Exposition particulière que nous venons de parcourir. On se plaint que le mépris dans lequel ils étaient tenus n'ait pas laissé aux enlumineurs du Moyen-Age la liberté

de nous léguer leurs noms[1]. Sans peine, rien que par les planches, par le texte, nous en voyons ici quinze. Pourquoi,

Fig. 19. — La *Vierge au donateur* du Musée du Louvre, attribuée à Jean Van Eyck.

1. « Sauf peut-être un cas unique [Jean de Bruges], pas un artiste du moyen-âge n'a signé ». (P. Durrieu, *Gazette des Beaux-Arts*, 1891 (2), p. 61. — « Pour qu'on garde la mémoire de l'un de ces pauvres hères, il faut des circonstances bien exceptionnelles... Le volume de Jean de Bandol est capital, c'est aussi le seul au bas duquel nous ayons le droit de mettre un nom ». (H. Martin, *Les Peintres de manuscrits*, 1909, pp. 38 et 69.) — « L'enlumineur ou le miniaturiste ne se sont pour ainsi dire jamais fait connaître. Ils se voyaient interdit d'ajouter le moindre mot aux livres qu'ils étaient chargés de décorer. » (A. de Laborde, *La Cité de Dieu*, 1910, p. 202-3.)

puisque leur œuvre est connue avec certitude, ne trouvons-nous pas reproduites, par la photogravure, précisément les pages qui nous donnent une certitude absolue? Pourquoi, alors que nous savons que les maîtres miniaturistes, les chefs d'ateliers, étaient obligés, dans certaines villes, de marquer leur œuvre, ne pas nous préoccuper davantage de l'étude des frontispices où nous pouvons espérer découvrir leur marque?

Enfin, si l'on n'admet pas l'importance des inscriptions, puisqu'en ce moment elles font l'objet de discussions très vives, pourquoi ne pas s'appliquer, pendant quelques expositions, à les reproduire le plus possible? N'est-ce pas le vrai moyen, le seul moyen, de montrer qu'elles sont inutiles et de couler ainsi à fond la question? On montrerait alors qu'on *les a vues* et que, si l'on n'en parle pas, c'est que : *W. de Brailes m'a dépeint*, *Goswin de Lécaucie l'enlumina*, *Johannes de Gigantibus me depixit*, *Domenicus complevit*, *Rabanus opifex*, *Hermann*, *Marinus*, *Ieronimus*, *Fortin*, *Nicolas de Bononia*, *Benedictus Bordone*, *Simon Benninck*, pour ne citer que les noms que nous venons de rencontrer au Burlington Club, sont simples enlacements décoratifs, auxquels il est tout à fait superflu de s'arrêter.

F. DE MELY.

# L'ENLÈVEMENT DE PROSERPINE

## PAR LÉONARD DE VINCI

Bien que ce petit mémoire soit intitulé : *L'enlèvement de Proserpine*, je suis obligé de parler d'abord de la lutte d'Hercule avec Antée. Ceux qui voudront bien me suivre ne tarderont pas à savoir pourquoi.

La victoire d'Hercule sur le géant de Libye a été représentée par l'art grec dès le VI^e^ siècle[1]. Cet épisode est fréquent sur les vases peints à figures noires de style récent et sur les vases à figures rouges de style sévère; il ne s'est pas encore rencontré sur ceux du beau style et c'est à tort qu'on a cru le reconnaître sur une des métopes du Théséion, qui représente, en réalité, le combat de Thésée avec Cercyon[2]. Dans toutes les peintures céramiques, dont la plus célèbre, signée d'Euphronios, est au Louvre[3], Hercule et Antée sont aux prises à la façon de deux lutteurs; mais on ne voit jamais le héros soulever son adversaire du sol, soit pour l'étouffer entre ses bras, soit pour le précipiter à terre et l'écraser.

Fig. 1. — Hercule et Antée, d'après Mantegna (Kristeller, *Mantegna*, p. 390).

1. Voir l'article *Antaios* dans Pauly-Wissowa ; les articles *Antaios* et *Herakles* dans le *Lexicon* de Roscher.

2. S. Reinach, *Répertoire des reliefs*, t. I, p. 51.

3. Cratère de Caere (*Répertoire des vases*, t. I, p. 242). Cf. *ibid.*, t. I, p. 339, 422 ; t. II, p. 61, 62.

C'est plus tard seulement que l'art antique commença à tenir compte d'une donnée accessoire de la fable, qui en est restée le trait le plus populaire. Antée, fils de la Terre, est invincible tant qu'il demeure en contact avec sa mère ; il reprend des forces nouvelles chaque fois qu'il la touche. Comme écrit Lucain :

*Hoc quoque tam vastos cumulavit munere vires*
*Terra sui fetus, quod cum tetigere parentem*
*Jam defecta vigent renovato robore membra*[1].

Pour vaincre le géant, Hercule est obligé de le soulever, de lui interdire tout contact avec le sol et de le serrer jusqu'à ce qu'il étouffe.

Stephani, qui a étudié la série des monuments relatifs au duel d'Hercule et d'Antée, prétendait que ceux où Hercule soulève son adversaire datent tous de l'époque romaine[2]. A quoi Furtwaengler objectait avec raison certains dioboles tarentins, remontant à la fin du IV^e^ siècle, où ce motif est admirablement figuré[3]. D'autre part, ce dernier savant émit l'opinion que dans les groupes authentiques qui représentent le combat, Hercule n'étouffe jamais son adversaire : il s'apprête simplement à le projeter sur le sol pour le tuer. La légende, racontée par Lucain et d'autres auteurs, aurait eu pour point de départ une fausse interprétation du motif figuré. Cela me semble inadmissible, la légende étant certainement beaucoup plus ancienne que les textes et les monuments qui s'y rapportent. Mais, dans l'état actuel de nos connaissances, il est impossible de savoir quand et comment elle a pénétré dans l'art; tout ce qu'on peut dire, c'est que Lucain n'y aurait pas tant insisté si des poètes alexandrins, aujourd'hui perdus, ne lui en avaient donné l'exemple. Le style lysippéen des dioboles de Tarente autorise d'ailleurs l'hypothèse que le motif d'Antée soulevé du sol aurait pénétré dans la grande sculpture à l'époque de Lysippe, auteur de

1. *Pharsale*, IV, 598.
2. *Compte rendu de Saint-Pétersbourg pour* 1867, p. 15.
3. Art. *Herakles* dans Roscher, p. 2230, 2246.

groupes représentant les travaux d'Hercule à Alyzia en Acarnanie.

Les artistes italiens du XV^e^ siècle ont souvent figuré la lutte d'Hercule et d'Antée, en se conformant au motif suggéré par la description de Lucain ; ils y ont été sans doute encouragés par la découverte d'œuvres antiques, reliefs de sarcophages et sculp-

Fig. 2. — Hercule et Antée, d'après Mantegna (*L'art pour tous*).

tures en ronde bosse. Le groupe colossal d'Hercule et Antée, aujourd'hui dans la cour du palais Pitti à Florence et dont la restauration a été attribuée à Michel Ange, était déjà connu dans les premières années du XVI^e^ siècle et paraît avoir été exhumé longtemps avant[1].

1. Dütschke, *Bildwerke in Florenz*, t. II, n. 37 ; Michaelis, *Jahrbuch des Instituts*, t. V, p. 15.

Si l'on passe en revue les œuvres d'art anciennes et modernes qui figurent cet exploit du héros grec, on s'assure que dans toutes Hercule tient Antée entre ses bras; presque toujours, par un mouvement bien naturel, le géant se sert des siens pour presser sur Hercule et pour l'obliger à lâcher prise :

*Conseruere manus et multo brachia nexu*[1] :

Exceptionnellement (fig. 2), Antée écarte un de ses bras le long de son corps, soit pour se donner de l'air, soit pour essayer de toucher le sol réparateur (*nitentem in terras juvenem*, dit Lucain)[2]. Jamais il ne lève les bras au ciel[3]. Pollaiuolo, Mantegna et leurs élèves ou imitateurs, comme l'Allemand Baldung Grien[4], fournissent la preuve de ce que je viens d'avancer. Antée n'a d'ailleurs aucune raison de lever au ciel les deux bras ou même un bras, car, d'abord, ce n'est pas du ciel qu'il peut attendre du secours, mais de la terre; ensuite, dans le désert où la scène se passe, il ne peut appeler personne à son aide ; enfin, il n'a pas trop de ses bras pour se défendre contre l'étreinte du héros. Au

Fig. 3. — Hercule et Antée, d'après Mantegna (Kristeller, p. 410).

1. *Pharsale*, IV, 617.
2. *Ibid.*, IV, 650.
3. Dans son beau recueil des bronzes de la Renaissance italienne, M. Bode a figuré plusieurs groupes d'Hercule et Antée conformes au *schema* que nous indiquons (de Pollaiuolo au Bargello, pl. 15; à Cassel, chez la comtesse de Béarn à Paris et au Bargello, pl. 103). Il donne un seul exemple où Antée lève le bras droit au ciel (chez Mme Ernesta Stern à Paris, attribué au Padouan Francesco da S. Agata, pl. 81), mais le qualifie avec une juste sévérité (p. 42) : « *Die Darstellung hat etwas so theatralisch geziertes bis in die stutzerhafte Haltung der Hände und Finger des Antaios, dass sie fast komisch wirkt.* » Il n'y a aucune conclusion à tirer d'une exception aussi médiocre.
4. *Répertoire de peintures*, t. II, p. 729.

contraire, les femmes enlevées par des dieux ou des héros, que ce soient Proserpine, Iole ou les Sabines, lèvent naturellement les deux bras ou un bras au ciel, parce qu'elles ne songent pas à se défendre et qu'elles appellent au secours. Une pareille attitude, prêtée au géant Antée, serait indigne d'un géant et même d'un homme.

Cela posé, je vais parler d'un manuscrit du *Traité de la Peinture* de Léonard de Vinci, conservé au Vatican, qui est illustré de nombreux croquis. Ce ne sont pas des calques, mais des dessins exécutés à main libre et repassés ensuite à l'encre. Le savant qui les a le mieux étudiés, feu Ludwig [1], en admire la la verve et la sûreté de main ; il les attribue à un élève immédiat de Léonard. Le manuscrit, écrit vers le milieu du XVI[e] siècle [2], n'est pas non plus de la main du maître, mais c'est une copie directe ; le copiste affirme avoir eu sous les yeux dix-huit cahiers originaux que nous n'avons plus. Rien ne prouve que ces cahiers originaux fussent illustrés ; cela est même peu probable, car on n'eût pas manqué de les conserver avec la copie. L'illustration appartient à l'école immédiate du maître ; c'est tout ce qu'il est permis d'affirmer et cela est si bien admis aujourd'hui qu'Eugène Müntz, dans son grand ouvrage sur

Fig. 4. — Hercule et Antée, d'après Pollaiuolo (Cruttwell, p. 70).

1. H. Ludwig, *Lionardo da Vinci. Das Buch der Malerei*, Vienne, 1882 (t. II, p. 385).

2. Il appartint peut-être au Vénitien Bembo (1470-1537), qui vint à Padoue peu après la mort de Léonard. Conservé autrefois dans la bibliothèque d'Urbin, il passa avec elle en 1657 au Vatican, sous le pontificat d'Alexandre VII Chigi (Ludwig, t. II, p. 384).

Léonard de Vinci, a reproduit un bon nombre de ces dessins, comme l'avait déjà fait, au commencement du XIXe siècle, le savant milanais Amoretti.

L'un de ces croquis doit nous arrêter ici, parce qu'il représente une scène analogue à celle dont j'ai parlé en commençant (fig. 8)[1]. Un personnage très robuste, très musclé, tient entre ses bras, soulevé du sol, un autre personnage, qui lève le bras droit vers le ciel; de part et d'autre courent deux autres personnages, qui semblent en proie à une vive agitation; l'un d'eux paraît tenir un panier de la main droite.

Fig. 5. — Hercule et Antée, d'après Pollaiuolo (Cruttwell, p. 81).

Remarquons d'abord que la ligne elliptique, tracée autour des pieds des personnages, n'est pas une ligne de terre, mais évidemment le contour d'une petite base circulaire, d'un piédestal. Il en résulte que le croquis — ou le modèle de ce croquis — a été exécuté d'après une maquette, probablement de terre cuite Nous possédons un texte de Vasari, fort bien informé de ce qui se passait dans l'atelier florentin de Léonard, qui fournit à point l'explication nécessaire. Le maître, à la fois sculpteur et peintre, cherchait parfois ses compositions en modelant et en groupant des figures : « Il s'appliqua énormément, écrit Vasari[2], à travailler d'après nature et parfois à faire des maquettes en terre, sur lesquelles il plaçait des chiffons mous,

1. Müntz, *Léonard*, p. 247. Une autre figure du même manuscrit (*ibid.*, p. 238 ; ici, fig. 9) dérive peut-être d'une étude pour la même composition.
2. *Ibid.*, p. 35.

enduits de terre ; il s'évertuait ensuite à les copier patiemment ». Garofalo et Tintoret ont aussi fait usage de maquettes pour préparer leurs compositions[1].

Dans la page du manuscrit du Vatican où figure ce croquis, il est question d'Hercule et d'Antée à propos de l'équilibre d'un corps chargé d'un fardeau[2]. Rien n'est donc, au premier abord, plus séduisant que de voir ici une représentation de cet épisode, d'autant plus que la poitrine du personnage soulevé de terre est nettement masculine. Mais cette interprétation se heurte à des objections qui, suivant moi, sont tout à fait décisives. D'abord, le prétendu Antée lève le bras droit et nous avons vu que ce geste, prêté régulièrement aux femmes qu'on enlève, ne l'est jamais et ne pouvait l'être à un géant. En second lieu, il y a deux autres personnages, dont la présence ne s'explique pas ; le seul témoin de la lutte pouvait être Minerve, protectrice du héros, qui paraît en effet, debout et tranquille à côté de lui, dans un groupe de bronze antique conservé à Florence[3]. Enfin, les attitudes des deux figures accessoires, dont l'une s'enfuit avec un panier dans la main droite, levant le bras gauche pour appeler au secours, tandis que la seconde semble en proie au désespoir, autorisent encore moins l'interprétation que nous combattons.

Fig. 6. — Hercule et Antée, d'après Pollaiuolo (*L'art pour tous*).

Tout s'explique, au contraire, si l'on admet que l'illustrateur du manuscrit du Vatican a eu sous les yeux un léger croquis de Léonard exécuté par l'artiste d'après une maquette où il avait

1. Cf. Müntz, *Histoire de l'art*, t. III, p. 148.
2. Ludwig, *op. l.*, t. I, p. 386.
3. *Répertoire de la statuaire*, t. II, p. 234, 4.

voulu représenter l'enlèvement de Proserpine par Pluton. Les deux figures sont les compagnes de la déesse qui prennent la fuite (*diffugiunt Nymphae*, dit Claudien)[1]. L'une d'elles tient un panier qu'elle vient de remplir de fleurs cueillies dans la prairie d'Enna (*Haec implet lento calathos e vimine textos*, dit Ovide)[2]. Mais le copiste n'a pas compris la scène ; sous l'influence des nombreuses représentations de la lutte d'Hercule et d'Antée, il a transformé les femmes, ou du moins deux d'entre elles, en hommes ; le cas est le même que celui qui se présente si souvent aux philologues, lorsque le copiste d'un manuscrit a conservé les traits généraux d'une phrase et en a altéré, par inintelligence, les détails.

Fig. 7. — Hercule et Antée, par Robetta, d'après Pollaiuolo (Cruttwell, p. 74).

Aussi croyons-nous pouvoir ajouter, au catalogue de l'œuvre de Léonard, la maquette d'un *Enlèvement de Proserpine*. Or, il se trouve précisément que des documents très dignes de foi nous apprennent qu'il existait un carton de Léonard figurant cet épisode, et même un tableau, exécuté sans doute d'après ce carton, qu'on attribuait à tort au grand maître florentin[3].

Le tableau, provenant de la collection de François Ier, existait encore à Fontainebleau au XVIIe siècle. On nous dit que l'exécution en était très soignée, mais un peu sèche. Cassiano del Pozzo, qui visita Fontainebleau en 1625, écrit que la figure de la déesse,

1. *De raptu Proserpinae*, II, 204.
2. Ovide, *Fastes*, IV, 422 et suiv.
3. Müntz, *Léonard*, p. 509 ; *Chronique des Arts*, 1898, p. 266, 274-5.

soutenue en l'air par Pluton, était la meilleure. Ce tableau disparut, entre 1625 et 1642, en même temps qu'une Léda de la même collection, également attribuée à Léonard; en 1642, dans la description de Fontainebleau, le Père Dan ne fait plus mention de ces œuvres. On n'a pas conservé non plus les copies qui, comme l'a montré M. Dimier, en avaient été exécutées par les peintres d'Henri IV et qui disparurent à leur tour, sans laisser de traces, entre 1642 et 1731.

Fig. 8. — Maquette de Léonard de Vinci (Müntz, p. 24).

Le carton, conservé à Milan, appartenait encore, vers la fin du XVIII[e] siècle, à la grande famille des Melzi, héritière du peintre à qui Léonard avait légué ses dessins et auquel on a parfois voulu attribuer une part dans la mise au net du manuscrit du *Traité de la Peinture*, aujourd'hui, comme nous l'avons dit, au Vatican[1]. Comme, sur le carton, Proserpine était figurée toute nue, un marquis de Melzi fut pris de scrupules et abandonna le malheureux dessin à son confesseur, qui le jeta au feu. C'est ce que raconta, en 1804, le savant Amoretti, d'après les notes manuscrites du chevalier de Pagave[2]. « *Trovo nelle note inedite del De Pagave che alcuni disegni in grande di donne e divinità ignude, come di Proserpina rapita da Plutone... possedeva il*

Fig. 9. — Femme courant, de l'école de Léonard de Vinci (Müntz, p. 238).

1. Müntz, *Léonard*, p. 235.
2. Amoretti, *Memorie storiche sulla vita... di Lionardo*, Milan, 1804, p. 112.

*marchese questore Melzi, che per iscrupulo dielle al curato di S. Bartolomeo accio le abbruciasse* ». Il n'y a pas de raison pour contester cette histoire, qui n'est pas la seule de son genre ; on sait comment Sublet des Noyers, sous Louis XIII, traita la *Léda* de Michel Ange et tout ce que le fils du Régent se permit, en plein XVIII^e^ siècle, contre la *Léda* et l'*Io* de Corrège.

Si donc le carton de l'enlèvement de Proserpine par Léonard a subsisté en Italie jusqu'à une époque si voisine de la nôtre, il serait surprenant qu'il fût resté si bien caché pendant trois siècles qu'il n'eût jamais suscité d'imitateurs.

Je crois qu'il a été imité, et par un artiste très célèbre le Français italianisant Jean de Boulogne, né en 1594 à Douai, établi en Italie vers 1550 Des textes formels nous apprennent que lorsqu'il exécuta le groupe fameux conservé à la Loggia dei Lanzi à Florence sous le nom de l'*Enlèvement de la Sabine* (fig. 10)[1], il ne savait pas au juste quel nom lui donner. Il avait représenté l'enlèvement d'une femme, sans se soucier de désigner les personnages. Voici ce que raconte Abel Desjardins, d'après une brochure publiée à Florence en 1583[2]. Jean avait travaillé pendant deux ans à son groupe ; le grand duc alla le voir et ordonna qu'il fût exposé sous une des arcades de la Place du Palais vieux. « Avant de faire sortir le groupe de l'atelier pour l'exposer à l'admiration du public, une seule chose restait à faire : c'était de lui donner un nom. C'est à quoi notre sculpteur n'avait pas songé. Quelqu'un avait proposé, en continuant l'histoire de Persée, de l'appeler l'enlèvement d'Andromède par son oncle Phinée, qui la ravit à son père Céphée. Borghini, qui survint, ne fut pas de cet avis. « Le rapt des Sabines, s'écria-t-il, voilà le nom qu'il faut adopter » ! « Pourquoi pas le rapt d'Andromède ? demanda Michellozzo. » Vecchietti intervint : « Phinée est un personnage obscur, auquel jamais les anciens n'auraient songé à élever des statues. Enfin, l'action de Phinée est fort peu honorable et ce trait de la fable

1. Abel Desjardins, *Jean de Bologne*, Paris, 1901, héliogravure à la p. 36.
2. *Ibid.*, p. 35-36.

est si peu connu qu'il serait presque inintelligible. Le titre de l'*Enlèvement des Sabines*, au contraire, répond à toutes les convenances. Ce jeune homme, c'est un Romain ; c'est Thalassius à qui ses soldats donnèrent, comme à leur chef, la plus belle des Sabines ». Jean de Boulogne se rendit à ces raisons et, pour que le sujet fût plus clairement déterminé, il composa un bas-relief en bronze qui fut incrusté dans le piédestal et qui représente, sans contestation possible, une scène de l'enlèvement des Sabines.

Fig. 10. — L'Enlèvement de la Sabine, par Jean de Boulogne (Loggia dei Lanzi à Florence).

Il suffit de comparer le groupe de Jean de Boulogne avec le croquis du manuscrit du Vatican (fig. 8 et 10), pour s'assurer que les deux conceptions ne peuvent être indépendantes. Il ne saurait être question d'une source commune, car le seul groupe antique quelque peu semblable, l'enlèvement d'Iole par Hercule au musée du Louvre, a été découvert au XIX[e] siècle et très fortement restauré, d'après le motif même du groupe florentin, par les *scarpellini* du marquis Campana[1]. J'ai donc tout lieu de croire que le sculpteur français eut l'occasion de voir le carton de Léonard et l'idée heureuse de s'en inspirer.

Si ces déductions sont admises, il en résultera deux faits nou-

1. Heuzey, *Gazette des Beaux-Arts*, 1875, II, p. 207 ; *Répertoire*, t. II, p. 233, 5.

veaux pour l'histoire de l'art : d'abord, que Léonard a sculpté une maquette pour un *Enlèvement de Proserpine* et que la copie incomprise d'un croquis de cette maquette nous donne une idée du carton disparu qu'il avait exécuté d'après le même sujet; puis, que l'*Enlèvement de la Sabine* de Jean de Boulogne nous a transmis l'écho non plus affaibli, mais amplifié d'un *Enlèvement de Proserpine* projeté par Léonard. Le nom romain donné à cette composition, suivant l'usage d'une époque qui romanisait tout, qui voyait un Gladiateur mourant dans le Gaulois du Capitole, l'esclave Vindex dans le Rémouleur, pour ne pas citer d'autres exemples, n'empêcha pas les sculpteurs du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle, qui représentèrent l'*Enlèvement de Proserpine*, d'imiter à leur tour l'œuvre de Jean de Boulogne, sans se douter qu'ils revenaient ainsi à la conception première de Léonard.

Salomon REINACH.

# BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

## SÉANCE DU 4 MARS 1910.

M. Pottier, président, rappelle que les obsèques de M. d'Arbois de Jubainville, membre ordinaire de l'Académie, ont eu lieu mercredi dernier, et qu'il a exprimé, devant la tombe du défunt, tous les regrets de l'Académie. — M. Pottier prononce ensuite une allocution sur Hamdi-bey, correspondant de l'Académie à Constantinople, récemment décédé.

M. Formigé, architecte en chef des monuments historiques, communique une étude consacrée aux résultats des fouilles opérées à La Turbie depuis plusieurs années. C'est dans ce village, situé à 454 mètres d'altitude au-dessus de Monaco, que s'élevait le célèbre trophée dont le Sénat romain décréta l'érection à la gloire d'Auguste, l'an 749 de Rome (5 a. C.), en souvenir de ses victoire sur les peuplades alpines qui jusqu'alors troublaient les communications de l'Italie avec la Gaule. Les fouilles ont permis de retrouver toutes les dispositions du trophée, dont M. Formigé a mené à bien la restitution dessinée.

M. Noël Valois a retrouvé à la Bibliothèque nationale et analyse ou commente de très curieux avis adressés, en 1445, au roi de France Charles VII par un nommé Jean du Bois. Ce personnage obscur — un laïc de la région parisienne — se montre fort ému des maux qui désolent le royaume et en trouve l'explication dans une sorte de malédiction divine. Il préconise la suppression des tailles, la réforme de l'Église, la répression du blasphème, la réconciliation de la France avec Dieu. A ses admonestations il joint des prédictions encourageantes, fondées sur l'étude des prophéties sibyllines ou autres. Son mémoire jette un nouveau jour sur cette littérature populaire et permet d'enrichir de plusieurs noms la liste des pseudo-prophètes du XIVe ou du XVe siècle. Jean du Bois annonce l'expulsion définitive des Anglais, l'apparition d'un ange chargé de remettre à Charles VII un anneau symbolique au milieu d'une sorte de congrès de rois, l'avènement du roi de France à l'Empire d'Occident et d'Orient, enfin son abdication volontaire sur le tombeau du Christ, à Jérusalem : c'est une variation nouvelle sur un thème bien connu, qui a été répété d'âge en âge, du Xe au XVIe siècle. On pourrait s'étonner du silence que Jean du Bois garde sur la mission de Jeanne d'Arc; mais à Paris, où il écrivait, on avait mal apprécié le rôle de la Pucelle, et d'ailleurs, le procès de réhabilitation n'avait point encore eu lieu : jusque-là on se gardait, en s'adressant à Charles VII, d'aborder ce sujet douloureux.

## SÉANCE DU 11 MARS 1910.

M. Dieulafoy, continuant la lecture de son mémoire, aborde l'étude rythmique du Mausolée d'Halicarnasse, construit par Artémise, reine de Carie, au milieu du IVe siècle. Il fait d'abord remarquer que les expressions numériques des dimensions données par Pline, ainsi que l'emploi simultané du pied et de la coudée, appartiennent au système chaldéo-égyptien adopté par les Perses et aussi par les Grecs avec quelques sujétions spéciales. Il calcule et interpole dans ce système les cotes qui manquent, en usant simultanément de la méthode arithmétique et de la méthode graphique, et des opérations mathématiques rigoureuses le conduisent à déterminer en dernier lieu les dimensions de la base rectangulaire du monument. Or les dimensions calculées sont telles (94 pieds 6 douzièmes et 111 pieds) que leur double somme (189 pieds + 222 pieds) est égale au périmètre de 411 pieds donné par Pline. Cette vérification, s'ajoutant à beaucoup d'autres dimensions indiquées au cours du mémoire, montre l'excellence des lois rythmiques employées. Mais il y a mieux. Les fouilles anglaises entreprises en 1864 et continuées en 1897 ont permis de relever les dimensions du socle où reposait le soubassement, et ces dimensions concordent mathématiquement avec celles qui résultent des calculs ou des constructions rythmiques. Il résulte de cet ensemble de constatations que le Mausolée d'Halicarnasse était tracé sur des combinaisons de triangles équilatéraux qui s'échelonnaient depuis la base jusqu'au sommet et comprenaient dans leurs mailles toutes les dimensions du monument.

M. Jules Maurice fait une communication sur l'origine de la dynastie des Flaviens. Il montre que sous le règne de Constantin le Grand, en 310, une double tradition, politique et religieuse, fit remonter l'origine de la dynastie, qui est celle de cet empereur, à Claude II le Gothique, et que le Soleil, sous les deux aspects de l'Apollon gréco-romain et du dieu oriental *Sol Invictus*, était le dieu de cette dynastie encore païenne. C'est de cette tradition antérieure à la conversion de Constantin que se réclame l'empereur Julien dans un passage inexpliqué de son discours au roi Soleil où il compte, parmi ses ancêtres, trois générations de princes qui ont rendu un culte au Soleil. Ces princes sont: Claude le Gothique, Constance Chlore et Constantin ou Jules Constance, père de Julien et frère de Constantin le Grand. La conversion de ce dernier au christianisme mit fin au règne du *Sol Invictus* comme dieu de l'État romain; mais Julien retrouva encore vivants en Occident comme en Orient les souvenirs de cette tradition antérieure à 312 et au triomphe du christianisme avec Constantin.

L'Académie procède au remplacement de deux membres de commissions décédés, MM. de Rozière et d'Arbois de Jubainville. Sont élus :

*Commission des chartes et diplômes*, MM. Elie Berger et Prou; — *Prix Prost*, M. Collignon; — *Prix de Courcel*, M. Prou; — *Prix Volney*, M. Antoine Thomas.

## SÉANCE DU 18 MARS 1910.

M. Cagnat communique, de la part de M. Véran, architecte des monuments historiques à Arles, une inscription latine récemment trouvée dans les bâti-

ments de l'ancien collège et gravée en l'honneur de M. Aurelius Priscus. Ce personnage a exercé à Rome une série de charges militaires auprès du préfet du prétoire, celle de *primiscrinius* du camp prétorien et celle d'*ostiarius* : c'est la première mention qu'on ait rencontrée de ces deux fonctions, dont la nature est facile à déterminer. Il n'en est pas de même de celle de *canaliculariu*s qui figure déjà sur deux inscriptions de Rome et qui, d'après ces inscriptions mêmes, a quelque rapport avec l'administration du camp appelé *Castra peregrina*, occupé par certaines troupes de la garnison, en particulier par les *frumentarii*. Les attributions exactes d'un semblable fonctionnaire ne sauraient encore être fixées. L'inscription est assurément du IIIe siècle de notre ère ; mais, à en juger par la beauté de la gravure, elle doit appartenir au début de ce siècle.

M. Théodore Reinach communique à l'Académie la nouvelle d'une importante découverte papyrologique : plusieurs centaines de vers inédits de Callimaque, retrouvés à Oxyrhynchus (Égypte) et publiés par M. Arthur Hunt. Le morceau le plus intéressant et le mieux conservé est une élégie du recueil dit *les Causes* (Aitia) : elle a pour sujet les amours d'Acontius et de la belle Cydippé. M. Reinach lit un essai de traduction de ce curieux morceau, où l'on trouve, à côté de beautés originales, beaucoup de maniérisme et d'obscurité. La source de Callimaque était un vieux chroniqueur de Céos, Xénimédès.

M. Henri Cordier, au nom de la commission du prix Loubat, annonce que la Commission a décidé d'allouer : 500 fr. à l'ouvrage *Notes sur la Médecine et la Botanique des anciens Mexicains*, par A. Gerste, S. J. ; — 2.500 fr. à l'ouvrage *Antiquités de la Région Andine, de la République argentine et du Désert d'Atacama*, par Eric Boman, de la mission scientifique Créqui-Montfort — Sénéchal de La Grange.

M. le Dr Capitan fait une communication sur les sacrifices humains et l'anthropophagie rituelle dans l'Amérique ancienne. — M. Salomon Reinach présente quelques observations.

M. J. Roman, correspondant de l'Institut, lit une note sur l'usage des bulles de plomb dans le Sud-Est de la France pour sceller certains actes. Cet usage ne dépasse pas la Provence, le Dauphiné, Lyon et une faible partie du Languedoc. La plus ancienne bulle à date certaine est de 1174, la plus récente de 1580 environ ; l'apogée de l'emploi de la bulle peut être fixé à 1250. L'usage de la bulle de plomb est presque toujours simultané avec celui du sceau de cire ; la plupart des seigneurs se servent à la fois de ces deux modes de scellement. On ne peut donc attribuer l'invention de la bulle au désir de rendre le sceau inaltérable à la chaleur méridionale, car alors on en eût fait un usage exclusif. La raison est tout autre. Dans le Nord de la France, les sceaux de juridiction étaient distingués par leurs légendes où on lisait : *Sigillum ad causas, obligationum, contractuum*, etc. Dans le Midi, les sceaux personnels et ceux de juridiction différaient par la matière, les premiers étant de cire et les seconds de plomb. L'usage de la bulle a été certainement emprunté à la chancellerie pontificale ; la Provence confinait à l'Italie et c'est autour d'Avignon que les bulles ont été les plus nombreuses. — MM. Elie Berger et Maurice Prou présentent quelques observations.

M. Durrieu entretient l'Académie d'un admirable livre d'Heures commencé pour le duc Jean de Berry, frère de Charles V, les « Très riches Heures de Nostre Dame », manuscrit qui a été démembré au cours des siècles et dont provenaient les fameuses *Heures de Turin* brûlées en 1904. M. Durrieu, avant l'incendie de la bibliothèque de Turin, avait fait une collation minutieuse du texte de tous les fragments. Il s'est trouvé en mesure de pouvoir établir, sur le papier, une restitution intégrale de l'état primitif du volume. Ce travail lui a fourni quelques observations intéressantes pour l'histoire des divers fragments du manuscrit. Vers le début du livre ont été rajoutés, dans le courant du xv^e^ siècle, deux petits portraits d'une dame. M. Durrieu reconnaît dans cette dame Marguerite de Beauvillier qui épousa en 1438 le fils de Robinet d'Estampes, garde des joyaux du duc de Berry, et il explique l'introduction de ce portrait par ce fait que les « Très riches Heures de Nostre Dame » avaient été cédées à Robinet d'Estampes par le duc de Berry en échange d'un autre manuscrit. Dans une autre miniature placée un peu plus loin, M. Durrieu avait signalé, dès 1902, qu'il se trouvait des portraits du comte de Hainaut et de Hollande, Guillaume IV de Bavière, et de sa fille Jacqueline. Il peut aujourd'hui compléter ce renseignement en indiquant, d'après des dessins conservés à la bibliothèque d'Arras, que, derrière le comte Guillaume IV, on voit aussi, dans la miniature, son gendre Jean de France, duc de Touraine, fils du roi Charles VI, et très probablement son frère Jean de Bavière, dit « Jean sans Mercy », connu pour avoir eu à son service le peintre Jean van Eyck. Enfin, vers la fin du manuscrit primitif, M. Durrieu a encore relevé deux portraits remarquables du duc Jean de Berry, représenté portant des moustaches et une barbiche. Ces portraits sont très curieux par eux-mêmes; il ont en outre amené M. Durrieu à se demander s'il ne se trouverait peut-être pas un autre portrait du duc de Berry sur un des monuments les plus célèbres de l'art, *Le retable de l'Agneau* des frères van Eyck.

## SÉANCE DU 23 MARS 1910

M. Henri Omont, vice-président, annonce le décès de M. Adolf Tobler, associé étranger de l'Académie depuis 1909.

M. Héron de Villefosse communique une inscription récemment découverte à Carthage, dans un terrain appartenant à M. Clermont, professeur d'arabe au lycée de Tunis. Gravé en l'année 133, sous le règne d'Hadrien, ce texte concerne un certain *Voltedius Optatus Aurelianus* qui, après une brillante carrière militaire s'est retiré à Carthage où il avait obtenu successivement toutes les magistratures municipales. Pour parvenir à la magistrature suprême, il avait promis de donner à la ville une somme de 200.000 sesterces ; il avait versé, en outre, au trésor municipal une somme de 38.000 sesterces et, mettant le comble à ses libéralités, pendant quatre jours il avait offert à ses concitoyens, dans l'amphithéâtre, le spectacle de combats de gladiateurs et de chasses de bêtes féroces africaines.

M. Héron de Villefosse annonce ensuite la découverte, au Palais de justice

de Paris, dans la cour du Mai, d'un mur construit avec des matériaux superposés. Les blocs romains, encore en place de chaque côté de la tranchée ouverte pour le passage de l'égout, blocs qui paraissent appartenir à des débris d'architecture, forment deux assises, chacune de 0m,40 de hauteur. L'un dans l'autre, ces fragments mesurent en longueur de 0m,90 à 1 mètre. On y remarque de nombreux trous de scellement, des moulures, une petite corniche; en passant la main dans les interstices des blocs, il semble bien qu'on constate l'existence de reliefs. Ces fragments sont posés sans liaison; le mur a donc été construit à la hâte à l'aide de matériaux empruntés à des édifices plus anciens comme les murs retrouvés en 1906 derrière le Tribunal de commerce, sur l'emplacement actuel du Marché aux fleurs. Probablement ils font partie d'un même ensemble de constructions, élevées très rapidement au moment des invasions.

Il serait assurément regrettable que la Commission du Vieux Paris ne profitât pas de cette circonstance pour exécuter une fouille sérieuse et suivre le mur en question dans toute la largeur de la cour, entre les deux corps de bâtiments qui la bordent, sur un emplacement où aucun obstacle ne se présente. La fouille semble d'autant plus nécessaire que le mur récemment découvert paraît être la continuation de celui qui fut trouvé en 1845, derrière la Sainte-Chapelle, par MM. Duc et Dommey, lors des travaux d'agrandissement de cette partie du Palais. On en retira, comme on le sait, une inscription latine métrique et d'importants fragments de décoration architecturale. Sans aucun doute on peut s'attendre à faire dans la cour du Mai des découvertes du même genre. La ville de Paris ne doit pas se désintéresser de la question et elle ne saurait négliger une pareille occasion de rechercher des documents intéressant son histoire.

M. Henri Cordier, au nom de la commission Benoît Garnier, propose d'accorder les subventions suivantes : 1.500 francs à M. le lieutenant Ferrandi pour une exploration des oasis soudanaises; — 2.000 francs à M. le commandant Dinger pour étudier les communautés musulmanes de la frontière occidentale de la Chine. — La proposition de la Commission est adoptée.

M. Léon Heuzey expose les résultats obtenus par M. le commandant Cros, dans sa quatrième campagne de fouilles à Tello, l'ancienne Sirpourla ou Lagash, en Chaldée, au cours de l'année 1909.

M. René Pichon étudie la première lettre adressée par Cicéron à son frère Quintus au sujet du gouvernement de la province d'Asie. Il montre que cette lettre a été écrite en vue de la publicité. Cicéron a voulu, d'une part, réhabiliter son frère, compromis par ses maladresses d'administrateur; d'autre part, le réconcilier avec les sociétés financières chargées de la ferme des impôts, dont il avait besoin pour sa politique.

M. J. Toutain lit une note sur les fouilles exécutées pendant l'année 1909 sur l'emplacement d'Alésia par la Société des sciences historiques et naturelles de Semur. Ces fouilles ont porté sur quatre points principaux : l'hémicycle extérieur du théâtre; le Forum et la façade orientale d'un monument orné de deux absides; deux quartiers de la ville. Parmi les objets mis au jour, il

convient de signaler une tête décorative de femme, dont la chevelure est ornée de fleurs; des creusets en terre réfractaire et divers vases soit dorés soit en métal étamé, qui attestent l'importance de l'industrie métallurgique à Alésia et qui confirment pleinement les renseignements donnés par Pline l'Ancien sur ce sujet, etc. En terminant, M. J. Toutain ajoute quelques indications sur les mesures prises par la Société de Semur pour assurer dans un musée local la conservation des antiquités découvertes sur le mont Auxois.

M. Théodore Reinach communique à l'Académie une découverte papyrologique : il l'entretient de la seconde livraison des papyrus appartenant à la bibliothèque de Giessen. Il appelle l'attention sur trois fragments de constitutions impériales traduites en grec, qui datent du règne de Caracalla.

## SÉANCE DU 1er AVRIL 1910

M. Bouché-Leclercq, à propos de la précédente communication de M. Th. Reinach, rappelle que, dès l'époque de Justinien, le jurisconsulte Tribonius attribuait la Constitution en question non à Caracalla, mais à Antonin le Pieux.

M. Dieulafoy donne une seconde lecture de sa communication sur le chiffre 7 et le Mausolée d'Halicarnasse.

M. Durrieu, après avoir rappelé les encadrements de fleurs peintes avec la plus rigoureuse exactitude dans les Heures d'Anne de Bretagne et autres manuscrits similaires, examine la question de savoir si ce principe de décoration est une invention d'un artiste français. L'observation de nombreux manuscrits dispersés à travers l'Europe l'a conduit à conclure que ce principe, avant de pénétrer dans la France du centre, a d'abord été appliqué en Flandre par les chefs d'une école que M. Durrieu a proposé de nommer l'école ganto-brugeoise. Parmi les maîtres appartenant à cette école, un des plus remarquables fut Simon Bening, né en 1483 ou 1484 et mort à Bruges en 1561. M. Durrieu rappelle les principaux traits de la carrière de Bening, puis passe en revue quelques manuscrits enluminés par ce maître. Parmi ceux-ci figurent des pages peintes dans un petit livres d'heures à l'usage des Chartreux. Deux d'entre elles ressemblent d'une manière frappante, dans une échelle très réduite, à deux des miniatures du Bréviaire Grimani. Cette analogie pourrait fournir un argument à l'appui de l'hypothèse, depuis longtemps formulée par M. Durrieu, que Simon Bening, ou l'un des membres de sa famille, a pu travailler à l'illustration du Bréviaire Grimani.

M. Francesco Novati, recteur de la Faculté des Lettres de Milan, lit une note sur les rapports entre la France et l'Italie au xie siècle. M. Novati, qui travaille depuis longtemps à une histoire littéraire de l'Italie au moyen âge, veut démontrer, en esquissant un tableau de l'état des lettres dans les deux pays à cette époque lointaine, que les savants italiens, quoique très nombreux en France, n'ont pas été les initiateurs de la renaissance des études sacrées et profanes, car elle avait déjà commencé. Il tâche surtout de ramener à ses proportions véritables le rôle joué par Lanfranc de Pavie, dont il analyse la vie, l'enseigne-

ment et l'œuvre en le comparant à son adversaire le plus célèbre, Bérenger de Tours, dans lequel il reconnaît le représentant le plus autorisé de l'esprit et du génie français. — M. Antoine Thomas présente quelques observations.

L'Académie procède à l'élection d'un membre de la commission du prix Delalande-Guérineau, en remplacement de M. d'Arbois de Jubainville, décédé. M. Elie Berger est élu.

## SÉANCE DU 8 AVRIL 1910.

M. Babelon annonce que la commission du prix Duchalais a décerné ce prix à la Société française de numismatique. — Il annonce ensuite que le prix Edmond Drouin a été attribué à M. le colonel Allotte de La Fuye.

M. Salomon Reinach fait une communication sur l'Enlèvement de Proserpine, par Léonard de Vinci. Un carton de cet artiste, représentant cet épisode de la fable, existait encore à Milan au XVIIIe siècle, dans la famille Melzi, et fut détruit par le confesseur du marquis, choqué de la nudité de la déesse. Un élève de Léonard avait peint, d'après ce carton, un tableau qui appartint à François Ier, fut conservé jusqu'en 1625 à Fontainebleau et disparut ensuite sans laisser de traces. M. Reinach pense que l'on peut se faire une idée de la composition de Léonard par un croquis d'après une maquette de l'artiste, inséré dans un manuscrit du *Traité de la peinture* de Léonard, au Vatican. Il donne aussi des raisons de croire que le groupe célèbre de l'*Enlèvement de la Sabine* par Jean de Boulogne, à Florence, fut inspiré à cet artiste par le carton disparu de Léonard. Le groupe de Florence et le croquis du Vatican offrent des analogies qui ne peuvent être dues au hasard. — M. Maurice Croiset présente quelques observations.

M. Dimier signale un recueil de portraits au crayon, du XVIe siècle, dont la trace avait été perdue depuis un certain nombre d'années. Mariette, à qui il avait appartenu, assurait qu'il avait été possédé par Brantôme et s'appuyait, pour l'affirmer, sur la comparaison des inscriptions du recueil avec les autographes de l'écrivain. Le volume, passé ensuite chez Horace Walpole, fut vendu en 1842 avec les collections de Strawberry Hill. Le *Cabinet de l'amateur* le signale en même temps que la note de Mariette collée sur la garde du recueil. M. Dimier vient de le retrouver dans un château anglais. Il remonte au temps de François Ier. M. Dimier est d'avis que Mariette a raison et que l'une des écritures des inscriptions est vraiment celle de Brantôme. — MM. Perrot, Emile Picot et Omont présentent quelques observations.

## SÉANCE DU 15 AVRIL 1910.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, fait connaître les noms des délégués de l'Académie à la session de l'Association internationale des Académies qui se tiendra à Rome au mois de mai prochain : M. Emile Senart, Mgr Duchesne et M. le comte Durrieu.

M. Emile Picot annonce, au nom de la commission du prix de La Grange, que ce prix a été décerné à M. Constans, pour son édition du *Roman de Troie*.

M. Chavannes annonce, au nom de la commission du prix Stanislas Julien, que ce prix a été partagé par parties égales entre MM. Vial, pour son *Dictionnaire français-lolo*; — Stanislas Millot, pour son *Dictionnaire des formes cursives des caractères chinois* ; — Esquirol et Williatte, pour leur *Dictionnaire dioi-français*.

M. Charles Normand expose le résultat de ses fouilles qui lui ont permis d'établir le caractère sûrement romain des substructions du mur féodal du Palais de justice de Paris. Il a, au cours de cette exploration, retrouvé, outre plusieurs grandes pierres munies de crampons métalliques, une architrave ornée, une stèle funéraire qui montre un marchand romain de Paris, un tailleur de drap, avec ses attributs professionnels.

M. Héron de Villefosse félicite M. Charles Normand de son initiative et le remercie d'avoir fourni la preuve certaine de l'existence d'un mur romain dans la cour du Mai, au Palais de justice. Ce mur est certainement la continuation de celui qui fut découvert en 1845 derrière la Sainte-Chapelle. Il faut maintenant achever l'œuvre commencée ; il faut que la ville de Paris reprenne la fouille et qu'elle explore avec soin le terrain dans toute la largeur de la cour. — L'Académie s'associe à ce vœu.

M. Paul Girard lit une note sur la langue homérique. — MM. Alfred Croiset, Michel Bréal, Maurice Croiset et Salomon Reinach présentent quelques observations.

## SÉANCE DU 22 AVRIL 1910.

M. Haussoullier présente un petit monument grec de la collection G. Schlumberger. C'est un cadre en plomb où sont représentées des lionnes dévorant des béliers. Une inscription apprend que ces lionnes désignent des courtisanes de Corinthe, et les béliers, leurs amants à la riche toison. Au centre du cadre était sans doute un portrait de courtisane, aujourd'hui perdu. — MM. Louis Havet, Salomon Reinach, Collignon, Héron de Villefosse et Alfred Croiset présentent quelques observations.

Le P. Scheil annonce, au nom de la commission du prix Auguste Prost, que ce prix est partagé par parties égales entre MM. L. Davillé, pour son travail sur *Les prétentions de Charles III, duc de Lorraine, à la couronne de France*; Sadoul, directeur de la revue « Le pays Lorrain » ; Thiria, directeur de la revue « L'Austrasie ».

M. Cagnat lit une note de M. Merlin, directeur des antiquités de la Tunisie, sur la découverte d'un caveau funéraire à Ksour-es-Saf (Tunisie). Ce tombeau, qui affecte la forme des sépultures puniques, contenait quelques vases de terre cuite, un sarcophage en bois avec un squelette, et, dans une niche spéciale, une cuirasse en bronze, de style italiote, contemporaine de la seconde guerre punique. C'est, sans doute, la tombe d'un mercenaire.

M. Maurice Prou, au nom de la commission du prix du baron de Courcel, annonce que ce prix a été partagé par moitié entre l'ouvrage de MM. Ferdinand Lot et Louis Halphen intitulé *Le règne de Charles le Chauve*, et l'ouvrage de M. L. Van der Essen, intitulé : *Etudes critiques et littéraires sur les Vies des saints mérovingiens de l'ancienne Belgique*.

Après la présentation d'un volume de *Mélanges* publié en l'honneur de M. Émile Chatelain, M. Edmond Pottier, président, prononce une allocution où il associe l'Académie à l'hommage rendu à l'un de ses membres par de nombreux savants français et étrangers.

SÉANCE DU 29 AVRIL 1910.

M. Edmond Cuq adresse au Secrétaire perpétuel une lettre par laquelle il pose sa candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. d'Arbois de Jubainville.

M. le Préfet de la Seine fait savoir à l'Académie que les fouilles de la cour du Mai, au Palais de justice, ont été reprises. — MM. Héron de Villefosse et Jullian, qui ont visité les fouilles, ont constaté qu'elles sont bien dirigées, puis ils présentent quelques observations.

L'Académie décerne le prix Jean Reynaud (10.000 fr.) à M. l'abbé J.-M. Chabot, pour l'ensemble de ses publications relatives à l'Orient sémitique.

SÉANCE DU 6 MAI 1910.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture des lettres par lesquelles MM. François Delaborde, Diehl, P.-F. Girard, Houdas, Monceaux et Morel-Fatio posent leur candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. d'Arbois de Jubainville.

M. Léopold Delisle annonce qu'une nouvelle réplique des Heures d'Anne de Bretagne vient d'être découverte au Musée Britannique. Ces répliques, dont celle-ci est une des plus remarquables, sont donc maintenant au nombre de trois (collections de M. le baron Edmond de Rothschild, de M. le colonel Holford et du Musée Britannique).

M. Paul Foucart lit une note sur la restitution d'un passage de Philochoros, relatif à la bataille de Cnide (394 a. C.).

M. Louis Léger lit un mémoire sur les épopées populaires de la Grande Russie et en particulier sur celles de la région du Nord.

SÉANCE DU 13 MAI 1910.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Jean Psichari, qui pose sa candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. d'Arbois de Jubainville.

M. Jullian fait savoir qu'au cours des fouilles entreprises à Bordeaux, dans le cimetière de Saint-Seurin, on a découvert une fiole de verre, de forme très allongée, contenant encore du vin. — M. Clermont-Ganneau croirait volontiers, à la forme de cette fiole, qu'elle provient de Syrie.

M. Pottier, président, annonce que la médaille annuellement décernée par la Société centrale des Architectes français pour travaux archéologiques, a été attribuée à M. Piganiol, ancien membre de l'École française de Rome, pour ses fouilles à Rome, à Minturnes et en Afrique.

M. Émile Chatelain annonce que la commission du prix ordinaire (sujet pro

posé : *La miniature carolingienne*) a décerné ce prix à M. Amédée Boinet, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

## SÉANCE DU 20 MAI 1910

M. Durrieu annonce que la Commission du prix Fould a partagé le prix de la manière suivante : 1.500 francs à M. Alexandre de Laborde (*Les manuscrits à peintures de la « Cité de Dieu »*) ; — 1.500 francs à MM. Jean Hulot et Gustave Fougères (*Sélinonte*) ; 1.500 francs à MM. Lütz et Perdrizet (*Speculum humanæ salvationis*) ; — 500 francs à M. Gustave Migeon (*Les arts du tissu*).

## SÉANCE DU 27 MAI 1910.

M. Pottier, président, offre les félicitations de l'Académie à Mgr Duchesne, qui vient d'être élu membre de l'Académie française.

M. Noël Valois annonce, au nom de la Commission des antiquités de la France, que cette Commission a décerné les récompenses suivantes : mention très honorable à la *Gallia christiana novissima* de M. le chanoine Ulysse Chevalier, correspondant de l'Académie ; — 1re médaille à M. le chanoine Jules Chevalier, pour le t. III de son *Essai historique sur l'église et la ville de Die* ; 2e médaille à M. Henri Courteault, pour son ouvrage intitulé : *Le Bourg-Saint-Andéol* ; — 3e médaille à M. l'abbé Maurice Besson, pour son ouvrage intitulé : *L'art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne* ; — 1re mention : M. André Guillois, *Recherches sur les maîtres des requêtes de l'Hôtel, des origines à 1350* ; — 2e mention : M. le Dr Fay, *Lépreux et cagots au Sud-Ouest* ; 3e mention : M. Fleury-Vindry, pour le t. I de son répertoire des *Parlementaires français au XVIe siècle* ; — 4e mention : M. l'abbé Chaillan, divers mémoires relatifs à la ville, au château ou au canton de Gordone ; — 5e mention : M. Léon de Vesly, *Les Fana ou petits temples gallo-romains de la région normande* ; — 6e mention ; M. de Loisne, *Dictionnaire topographique du département du Pas-de-Calais*.

L'Académie procède à l'élection d'un membre ordinaire, en remplacement de M. d'Arbois de Jubainville, décédé.

M. Morel-Fatio, ayant obtenu la majorité des suffrages, est proclamé élu par le Président. Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

L'Académie procède à l'élection d'un membre du Conseil de perfectionnement de l'Ecole des Chartes, en remplacement de M. d'Arbois de Jubainville, décédé. M. Noël Valois est élu.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

# SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

## SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 1909

M. le commandant Espérandieu communique une inscription nouvelle qu'il a copiée au Musée de Cologne : dédicace à Diane par un centurion.

M. Vitry communique les photographies des travaux de restauration du château de Montal (Lot).

M. Monceaux communique des inscriptions chrétiennes d'Afrique récemment découvertes au sud-ouest de Tebessa par M. le commandant Guénin.

M. Durand-Gréville présente la photographie d'une Madeleine conservée dans la sacristie de la cathédrale de Burgos qu'il attribue à Giampedrino, un des meilleurs élèves de Léonard de Vinci.

M. Ravaisson-Mollien fait une communication sur le buste de cire représentant Flore qui vient d'être acquis par le Musée de Berlin. Il conteste également les hypothèses qui attribuent ce buste soit à Léonard de Vinci soit à l'Anglais Lucas.

## SÉANCE DU 1er DÉCEMBRE 1909

M. Durrieu entretient la Société d'un manuscrit du British Museum connu sous le nom de Shrewsbury Book. C'est un don fait à Marguerite d'Anjou, fille du roi René, à l'occasion de son mariage avec le roi d'Angleterre, Henri VI. On y trouve un grand tableau généalogique orné de figures qui avait pour objet de démontrer qu'en Henri VI était le véritable représentant de la descendance de saint Louis.

M. Lafaye, de la part de M. Frank Moulin, communique la photographie d'une inscription récemment trouvée près d'Hyères qui permet de déterminer l'emplacement de la ville antique d'Olbia.

La Société procède à l'élection des membres du bureau pour 1910.

Sont élus :

Président, M. Cagnat; 1er vice-président, M. Michon; 2e vice-président, M. Lafaye; secrétaire, M. Stein; secrétaire-adjoint, M. de Mély; trésorier, M. Henry Martin; bibliothécaire-archiviste, M. Pallu de Lessert.

## SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 1909

M. Maurice Roy revient sur la famille de Jean Cousin qu'il a déjà étudiée avec succès; il attribue au ciseau de Jean Cousin, entre autres travaux, la célèbre statue de l'amiral Chabot que possède le Musée du Louvre.

M. Toutain s'élève contre les conclusions de M. Barthel dans ses études sur l'arpentage romain en Afrique d'après les importants documents relevés sur place par M. le commandant Donau.

M. F. de Mély donne l'explication d'une légende gravée sur anneau d'or de la collection Carrand.

M. Durand-Gréville signale les discussions ouvertes au sujet d'un buste appartenant au Musée de Berlin.

La séance est levée à 5 h. 1/2.

## SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 1909

M. Max Prinet cite quelques exemples de déguisements héraldiques employés par les rois au Moyen Age pour dissimuler leur personnalité dans les combats.

M. Marquet de Vasselot montre à la Société six grands carreaux de faïence émaillée récemment acquis par le Musée du Louvre. Ces carreaux, qui portent les armoiries et des emblèmes de la maison de Gonzague, proviennent de Mantoue où ils devaient décorer un appartement du *Castello Vecchio* de cette ville. Ils ont dû être exécutés pour le marquis Gian-Francesco de Gonzague (mort en 1519) ou pour sa femme Isabelle d'Este.

M. Maurice Roy signale une intéressante pièce d'archives qui fixe définitivement la date de la mort du peintre Jean Perréal, mort à Paris en juin ou juillet 1530.

M. Ch. Ravaisson-Mollien commente les anciens textes relatifs aux œuvres plastiques en terre et cire de Léonard de Vinci et de Lomazzo.

M. Durand-Gréville présente la photographie d'une aquarelle qu'il croit être une étude originale d'après nature, faite par Raphaël pour le portrait du pape Jules II.

M. Héron de Villefosse communique deux notes du R. P. Delattre sur une *tabula lusoria* (table de jeu) et sur des fragments d'inscriptions de martyrs qu'on vient de découvrir à Carthage.

M. Héron de Villefosse signale encore une inscription inédite provenant de Rome qui a été récemment en vente à Paris.

## SÉANCE DU 22 DÉCEMBRE 1909

M. Durrieu entretient la Société de la célèbre Bible peinte de Saint-Paul-Hors-les-murs et propose une explication des vers du Prologue où est nommé le calligraphe Ingobert.

M. Toutain complète sa communication antérieure sur le cadastre de l'Afrique romaine et répond aux objections faites par M. Barthel dans une revue allemande.

M. Pallu de Lessert lit une note de M. Mowat sur le nom du prétendu dieu gaulois Ogmios qui, en réalité, devrait se lire Oglaios.

M. Moreau de Néris lit une note sur diverses antiquités romaines qui ont été récemment découvertes à Néris et dans la région.

M. Stein communique la photographie d'une charte de Robert de Courtenay (1273) qui présente cette particularité très rare d'être scellée de deux sceaux du même personnage, l'un ecclésiastique (il était évêque d'Orléans), l'autre laïque et féodal.

M. Monceaux, de la part du R. P. Delattre, communique des sceaux byzantins récemment trouvés à Carthage.

## SÉANCE DU 29 DÉCEMBRE 1909.

M. Michon lit une note de M. Franz Cumont relative à une communication précédente de M. Lauer sur des bustes d'impératrices conservés à Rome et à Paris. Ces bustes pourraient dater de la fin du IVe siècle.

M. Marcel Aubert signale la restauration du château de Lassay (Loir-et-Cher) construit de 1480 à 1500 par Philippe du Moulin. Dans une fresque de l'église voisine est une reproduction du château ; sur cette même fresque on voit la légende de saint Christophe ; on ne doit pas admettre la tradition qui attribue au saint les traits de Philippe du Moulin.

M. Monceaux communique une lettre de M. Bruston qui propose des lectures nouvelles pour des inscriptions africaines récemment publiées dans le Bulletin de la Société.

M. Monceaux communique, de la part du R. P. Delattre, des plombs byzantins et une monnaie anglaise du moyen âge récemment découverts à Carthage.

## SÉANCE DU 12 JANVIER 1910.

M. Toutain lit une notice sur la vie et les œuvres de M. Ulysse Robert, son prédécesseur, inspecteur général des bibliothèques et des archives.

M. J. de Baye signale l'intérêt de diverses fibules appartenant à une collection particulière de Crimée où elles ont été trouvées.

M. Adrien Blanchet communique deux curieuses empreintes des sceaux qui constituent des illustrations de deux poèmes français du XIIIe siècle qui eurent une grande vogue.

## SÉANCE DU 19 JANVIER 1910.

M. Paul Durrieu communique la photographie d'un manuscrit du British Museum, dont une miniature exécutée avant 1435 représente deux des édifices les plus célèbres de Jérusalem avec de curieux détails.

M. Deshoulières étudie le plan de l'ancienne abbaye de Deols en Berri.

M. Maurice Roy apporte la preuve d'un nouveau travail exécuté en 1555 par Dominique Florentin pour le tombeau du cardinal Jean de Lorraine.

M. Dimier s'élève contre certains arguments récemment apportés au sujet d'un recueil de crayons de Chantilly annoté en partie, assurait-on, par Catherine de Médicis.

## SÉANCE DU 26 JANVIER 1910.

M. Dimier complète sa communication antérieure sur les crayons de Chantilly.

M. Vitry présente les photographies de plusieurs sculptures récemment entrées dans les collections du Louvre.

M. Stein signale un manuscrit qui a été exposé au Burlington Club et qui doit être ajouté aux productions du pinceau célèbre de maître François.

SÉANCE DU 2 FÉVRIER 1910.

M. le Dr Guebhart présente quelques spécimens de céramique trouvés dans les fouilles opérées aux environs de Murat (Cantal) et à Flers (Orne).

M. de Mély apporte quelques modifications à d'antérieures lectures d'inscriptions.

M. Michon lit, au nom de M. Héron de Villefosse, une note sur un moule mérovingien du Musée d'Orléans.

M. Mayeux communique la photographie du sarcophage de Guillaume, abbé de Saint-Genin-des-Fontaines (Pyrénées-Orientales).

M. C. de Mandach signale l'emploi du mot *tympanon* dans les lettres relatives aux tableaux de Lorenzo Lotto.

SÉANCE DU 9 FÉVRIER 1910.

M. Henri Stein rectifie la lecture proposée par M. de Mély à la précédente séance au sujet d'une inscription du château d'Artins.

M. R. Cagnat explique la véritable signification du mot tympanon dans les textes anciens, notamment dans Vitruve.

M. Ch. Ravaisson-Mollien indique le symbolisme de la représentation de Méléagre sur les sarcophages.

M. Ph. Lauer présente, de la part de M. de La Martinière, des photographies des fresques qui existent encore dans la chapelle de l'ancien prieuré du temple de Blanzac-Crestac (Charente), dont l'intérêt grandit du fait qu'elles semblent représenter un fait d'armes entre chevaliers français et Sarrasins raconté par Guillaume de Tyr.

SÉANCE DU 16 FÉVRIER 1910.

M. Roman signale la représentation sur un sceau des légendes de miracles de saint Taurin.

M. de Mély signale de curieuses erreurs de copistes du moyen-âge qui peuvent être dues à des confusions archéologiques.

M. Bordeaux communique un mémoire sur la sphère, miroirs et aiguilles en verre trouvés dans des tombeaux romains à Locarne.

M. Dimier déclare qu'un certain Santorinus qu'on a considéré jusqu'ici comme un peintre et comme un collaborateur du Primatice, devait être bien plutôt un apothicaire ou un bandagiste.

M. Vitry fait connaître un nouveau manuscrit dont les miniatures peuvent être attribuées à l'atelier de Jean Bourdichon et qui appartient à la bibliothèque du duc de Cumberland.

SÉANCE DU 23 FEVRIER 1910.

M. P. Monceaux décrit divers petits objets découverts à Carthage par le P. Delattre.

M. A. Boinet communique un contrat de 1586 par lequel le sculpteur Germain Pilon s'engage à exécuter, pour les Célestins de Paris, un superbe pupitre en cuivre aujourd'hui détruit, mais dont il reste un dessin publié par Millin.

M. Héron de Villefosse communique un intéressant petit tableau d'argent d'origine romaine qui a été trouvé dans le lit de la Saône.

M. J. Toutain revient sur la question du cadastre de l'Afrique à l'époque romaine et produit un texte de l'historien arabe El Kerouani relatif à cette question.

M. Ruelle signale plusieurs nouvelles identifications de manuscrits grecs contenant des textes du scoliaste anonyme de la tétrabile astronomique de Ptolémée et d'Apomasar.

## SÉANCE DU 2 MARS 1910.

M. Cagnat donne lecture du discours qu'il a prononcé le matin aux obsèques de M. d'Arbois de Jubainville.

M. de Mély communique une signature découverte par lui dans le manuscrit français 9198 de la Bibliothèque Nationale.

M. Lefèvre signale la légende de la Sibylle tiburtine dans une tapisserie appartenant au musée de Cluny.

M. Monceaux communique, au nom de Merlin, une inscription chrétienne trouvée récemment près de Kassrine (Tunisie).

## SÉANCE DU 9 MARS 1910.

M. Boirot présente une bague de l'époque de la Renaissance trouvée à Saint-Servan.

M. Michon lit, au nom de M. le commandant Espérandieu, une note sur des inscriptions celtiques récemment découvertes près de Cavaillon.

M. Durand Gréville communique ses impressions sur des dessins du British Museum et sur des tableaux appartenant à des collections publiques qu'il attribue au pinceau de Thierry Bouts.

M. Durrieu présente un manuscrit copié à Milan en 1426 par Johannes de Porzel.

## SÉANCE DU 23 MARS 1919.

M. Cagnat lit une notice nécrologique sur M. le marquis des Méloizes, récemment décédé.

M. de Mély donne quelques indications nouvelles sur diverses miniatures.

M. Héron de Villefosse communique, au nom du R. P. Delattre, une nouvelle *tabula lusoria* trouvée dans les fouilles de l'amphithéâtre de Carthage.

## SÉANCE DU 30 MARS 1910.

M. Demaison proteste contre une opinion récente qui voudrait que certaines statues de la cathédrale de Reims aient été exécutées en 1739 lors d'une restauration de l'édifice et il les juge authentiquement du XIII^e^ siècle.

M. J. de Baye étudie différents casques barbares découverts dans la Russie méridionale et discute les théories émises à ce sujet par deux archéologues allemands.

M. Pasquier essaie de déterminer l'époque à laquelle appartiennent certains donjons du moyen âge qu'on peut voir dans la région pyrénéenne, notamment dans le département de l'Ariège.

M. Marquet de Vasselot examine deux émaux limousins du XVe siècle, l'un du Musée des Arts décoratifs, l'autre de la collection Dutuit, qui portent des inscriptions dont il discute l'importance.

## SÉANCE DU 6 AVRIL 1910

M. Boinet présente la photographie d'une sculpture romane du musée de Lyon qui porte gravée une pseudo-inscription arabe.

M. Chénon signale une poésie inédite relative au cardinal de Richelieu, composée dans le Bas-Berri.

M. Lefebvre des Noëttes reprend la question de la ferrure des chevaux dans l'antiquité romaine; les ferrures à clous n'existaient pas, et l'argument tiré de la tessère de Domitien n'a aucune valeur.

M. Pasquier parle des substructions romaines retrouvées à Toulouse, dans le jardin du Capitole; elles font partie d'un système de remparts complètement disparus.

## SÉANCE DU 13 AVRIL 1910

M. Durrieu étudie les personnages reproduits sur une des plus belles miniatures des Heures de Turin.

M. F. de Mély communique une observation sur le nom de Mahomet qui figure sur une plaque d'émail de Monvaerni.

Le même donne quelques détails sur la biographie du peintre-décorateur brugeois Jean Cloet (1459-1487).

M. Marcel Aubert étudie l'influence lombarde dans l'architecture romane de l'abbaye de Jumièges.

M. le commandant Lefebvre des Noëttes répond aux objections faites par un érudit bourguignon au sujet de l'utilisation de l'hipposandale.

## SÉANCE DU 20 AVRIL 1910

M. du Teil fait une communication sur une statuette en terre cuite appartenant à M. Robinson et attribuée à Michel Ange.

M. Boinet étudie plusieurs statues de la cathédrale de Bourges qui ornent les niches des contreforts de la façade occidentale (XIIIe siècle).

M. Héron de Villefosse, à propos d'une fontaine de la cour intérieure des maisons romaines découvertes à Beaurepaire d'Isère, parle de ces monuments, communs en Italie.

M. de Mély pense que la comète de Halley est celle qui est représentée dans la tapisserie de Bayeux, ce qui permettrait de dater cette dernière plus certainement.

## SÉANCE DU 27 AVRIL 1910.

M. le commandant Lefebvre des Noëttes croit pouvoir affirmer que les fers prétendus romains du Saalburg-Museum, qui proviennent des fouilles faites en 1863-1865, appartiennent tous au moyen âge.

M. P. Monceaux communique des plombs byzantins récemment découverts à Carthage par Le P. Delattre.

M. Chenon donne de nouvelles indications sur les objets découverts dans un puits gallo-romain de Châteaumeillant (Cher).

## SÉANCE DU 4 MAI 1910

M. Piton fait une lecture sur la population de la ville de Paris à l'époque de Philippe le Bel. Ses conclusions, très différentes de celles qui sont généralement adoptées, permettent de fixer cette population à 60.000 âmes.

M. Vitry recherche l'origine de sculptures du XIIe siècle appartenant au Musée du Louvre et provenant des fouilles entreprises par Viollet le Duc au parvis Notre-Dame; elles ont une importance capitale pour l'histoire des portails de la cathédrale élevée par Maurice de Sully.

# NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

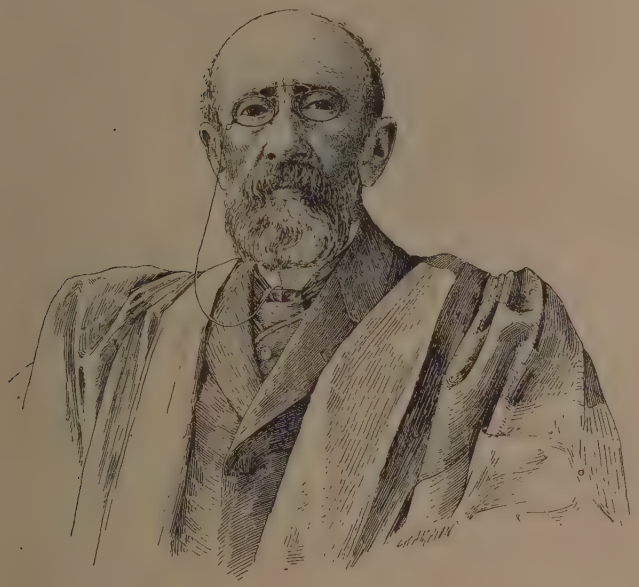

HAMDI BEY

Avec Hamdi Bey, mort à Courou Tcheshmé (Constantinople) le 25 février 1910, disparaît une figure originale et sympathique qui restera, dans l'histoire de la Turquie, comme celle d'un précurseur et d'un bon ouvrier de l'ère nouvelle. Le plus parisien des Ottomans, le plus ottoman des Parisiens, il servit, pendant plus de trente ans, comme de trait d'union entre deux mondes, séparés par la religion et la politique, mais que des affinités secrètes rapprochaient. La Turquie lui doit ce qu'elle n'aurait jamais eu sans lui : un admirable musée d'antiques, une bibliothèque archéologique, une école des beaux-arts florissante, un service régulier des monuments archéologiques et des fouilles, la fin, ou du moins le commencement de la fin des dilapidations et du vandalisme. La France, sa seconde patrie, celle de sa jeunesse et de son esprit — car il était Turc de cœur, exclusivement Turc — lui doit la plupart des facilités qu'ont

trouvées nos savants dans leurs recherches d'archéologie grecque et orientale[1] ; elle leur doit aussi d'avoir vu publier chez elle, et non ailleurs, ces chefs-d'œuvre incontestés de l'art hellénistique, les grands sarcophages de Sidon.

Né en 1842, fils d'un haut personnage de l'Empire, Edhem pacha, qui fut grand vizir et ambassadeur, Hamdi vint à Paris en 1857 pour y étudier le droit. Mais il était artiste dans l'âme, et, le premier des Ottomans, voulut être peintre. Son éducation se fit dans les ateliers de Boulanger et de Gérôme, dont il imita, avec le dessin élégant et correct, la touche un peu molle. Hamdi a peint toute sa vie ; plusieurs de ses tableaux, qui ne sont pas des chefs-d'œuvre, ont été acquis par notre Gouvernement. Mais Hamdi valait mieux que sa peinture *léchée* ; il ne lui manquait que de se laisser aller à sa facilité native, de peindre avec le *brio* dont témoignent ses esquisses. Un jour, à Constantinople, il paria de peindre un portrait ressemblant de sa fille, en grandeur naturelle, sans y mettre plus d'une heure; comme je me récriais, il fit venir le modèle, s'installa à son chevalet et m'émerveilla en confondant mon scepticisme. La demi-heure n'était pas écoulée que le portrait était déjà ressemblant et excellent; deux jours de travail de plus, il l'eût gâté.

En 1867, Hamdi fut commissaire ottoman à l'Exposition Universelle de Paris, que vint visiter le sultan Abdul Aziz. Ses liens de famille lui facilitèrent l'entrée des fonctions publiques ; dès 1869, âgé de 27 ans, il était directeur des affaires politiques du vilayet de Bagdad. Le vali était alors Midhat-Pacha, le premier chef et le protomartyr de la jeune Turquie, auquel Hamdi resta toujours fidèle, même quand il fut devenu dangereux de s'avouer son ami. Introducteur des ambassadeurs en 1871, Hamdi fut nommé commissaire général à l'Exposition Universelle de Vienne en 1873 et commença alors à s'occuper des faïences décoratives, sujet où il acquit avec le temps une grande compétence[2]. En 1875, il est président du cercle municipal de Kadi-Keuy et secrétaire général au ministère des affaires étrangères, puis directeur de la presse et membre de la commission nommée pour étudier les excès commis par les Turcs en Bulgarie (1876). Enfin en 1877, on le trouve président du conseil municipal de Péra, attendant le gouvernement d'un vilayet ou une ambassade. Ce fut la direction d'un musée qu'on lui offrit.

Vers 1852, Fèthi-pacha, alors grand maître de l'artillerie, avait commencé à réunir des antiquités dans une salle et dans la cour de l'arsenal de Sainte-Irène. L'état et la composition de ce rudiment du musée sont connus par une notice d'Albert Dumont (1868). Les premiers conservateurs furent des étrangers, l'Anglais Goold, l'Autrichien Déthier ; le premier publia un catalogue aujourd'hui introuvable (1871); le second, qui était à moitié fou, décrivit

1. J'ai assez critiqué, dans cette *Revue*, les lois que fit promulguer Hamdi pour n'avoir pas à y revenir ici. Ces *lois des antiquités* (1884, 1906) sont vraiment draconiennes et un peu décourageantes pour les fouilleurs étrangers ; mais il faut dire que l'amabilité d'Hamdi et son esprit conciliant en facilitèrent singulièrement l'application.

2. C'est à cette occasion qu'il publia, en collaboration, un volume illustré de belles planches sur l'architecture musulmane.

plusieurs objets importants dans ses *Etudes archéologiques* (1882), ouvrage peu répandu, heureusement pour le renom de son auteur[1]. En 1875, sous le ministère de Soubhi-Pacha, les collections furent transférées dans le charmant édifice dit Tchinli-Kiosk (kiosque chinois.) C'est là qu'Hamdi les trouva, dans le plus grand désordre, lorsqu'il fut nommé conservateur en 1881, après la mort de Déthier. Charles Tissot, que j'avais connu ministre à Athènes, était alors ambassadeur de France à Constantinople. Il m'y appela pour l'aider à préparer son grand ouvrage sur l'Afrique romaine et, dès le lendemain de mon arrivée, me conduisit à Tchinli-Kiosk. Hamdi me proposa de cataloguer la collection naissante ; j'acceptai avec joie et, pendant deux mois, passai toutes mes matinées au Musée avec lui et son secrétaire Ohanny, mesurant, décrivant et dessinant. Mon catalogue parut à Constantinople en 1882 ; il est plein d'erreurs, car je n'en ai pas corrigé d'épreuves ; mais c'est le cas de dire que quelque chose vaut mieux que rien. Du reste, ce qui importait alors, c'était moins de cataloguer le Musée que de catéchiser le conservateur, auquel les éléments de l'archéologie grecque étaient encore étrangers. Mais un homme aussi intelligent qu'Hamdi, ayant, par surcroît, un sentiment vif et personnel de la beauté, ne fut pas longtemps à comprendre le but et la méthode de nos études. Agé alors de 23 ans, beaucoup plus ignorant que ne le sont aujourd'hui les *candidats* à l'École d'Athènes, j'en savais moi-même juste assez pour l'enseigner à un néophyte sans l'effrayer par la complexité du sujet. Je fus pour lui un petit *manuel* oral, qu'il eut vite fait de feuilleter et de s'assimiler. Bien entendu, je faisais cela sans le savoir, au cours de nos causeries amicales ; mais Hamdi ne l'a jamais méconnu ni oublié, témoin ce qu'il m'écrivit le 17 décembre 1893 :

« Je viens de lire votre *Chronique d'Orient* dans le dernier n° de la *Revue archéologique*. Je me fais un devoir de vous remercier de la façon la plus sincère pour toutes les paroles bonnes et flatteuses que vous avez bien voulu me dire, tant pour mon Musée que pour ma personne ; je suis heureux d'avoir pu mériter l'approbation du premier organisateur de ce Musée[2]. C'est vous qui avez commencé, sans vous en douter, mon éducation en cette matière lors de votre séjour à Constantinople, du temps de Tissot très regretté ».

Hamdi avait déployé une activité et une ingéniosité également remarquables afin d'obtenir les crédits nécessaires à l'installation du Musée, à la création d'une bibliothèque classique (aujourd'hui la plus riche de l'Orient), enfin et surtout à la construction et à l'outillage d'une école des Beaux-Arts. Voici une lettre de lui à ce sujet (24 juin 1882) :

1. Déthier avait rendu service à la science par la publication, faite avec Mordtmann, de *l'Epigraphie de Byzance*. J'ai entendu dire que sa raison s'était altérée par suite du chagrin que lui causa Carl Müller en publiant, dans les *Fragmenta Historicorum* de Didot, l'ouvrage inédit de Critobule d'Imbros, dont Déthier préparait lui-même une édition. Cette édition a été imprimée, mais n'a jamais paru ; cf. Krumbacher, *Byz. Lit.*, p. 311.

2. Politesse très exagérée. — S. R.

« Si je ne vous écris pas souvent, c'est que je suis fort occupé avec cette École que nous construisons et l'administration des beaux-arts que je tâche d'organiser. Ajoutez-y ma peinture et vous verrez que je n'ai pas grand temps à moi. Je rentre le soir extenué de fatigue, si bien que depuis deux mois je n'ai pas pu écrire à mon père à Vienne » [1].

J'ai raconté, dans mes *Chroniques d'Orient*, l'histoire détaillée des fouilles d'Hamdi Bey de 1883 à 1895; il fut aidé dans ses travaux par Démosthènes Baltazzi, autrefois commissaire du Gouvernement turc auprès des fouilles de l'École française à Myrina et qui, ayant vécu longtemps avec Pottier et moi, était devenu un fervent archéologue. Démosthènes céda au Musée sa bibliothèque archéologique, qui en constitua le premier fonds, et devint conservateur-adjoint du Musée impérial. Cela lui permit de mourir (1896) dans une condition un peu supérieure à la misère où les prodigalités de sa jeunesse l'avaient réduit. Pauvre Démosthènes ! Je regretterai toujours de n'avoir pas publié de *Chronique* l'année de sa mort; j'aurais voulu rendre hommage à ce grand enfant qui fut pour l'École française un fidèle ami. Fils d'un Crésus, élevé à Paris dans le plus grand luxe, il se trouva, à vingt ans, maître d'une fortune de deux millions. « Ça ne dura pas longtemps », me disait-il en riant, comme il eût raconté la perte d'un jouet. Il télégraphia à Goupil : « Envoyez-moi pour cent mille francs de tableaux. » Les tableaux arrivèrent et furent installés dans une magnifique maison de Smyrne; mais le capital mangé, après les intérêts, il fallut vendre les tableaux. Démosthènes en retira huit mille francs Je n'ai jamais vu supporter la pauvreté, succédant à la richesse, avec plus de sérénité et de bonne humeur.

Hamdi et Baltazzi fouillèrent en 1883 à Nimroud Dagh (Aegae) et continuèrent, au profit du Musée impérial, les fouilles de la nécropole de Myrina. En 1887-1888 se placent les magnifiques découvertes de Sidon, où Hamdi montra autant d'énergie que de clairvoyance en sauvant les chefs-d'œuvre exhumés, en assurant le transport sans heurt à Constantinople de ces marbres fragiles, rehaussés d'une fragile polychromie. Il vint à Paris en 1889, songeant à trouver un collaborateur pour les publier. Trop occupé, je déclinai ses offres; mon frère Théodore les accepta, partit pour Constantinople et il en résulta la belle publication que l'on sait (1892.)

D'autres fouilles, à Lagina, à Alabanda, à Tralles, furent dirigées ou surveillées par Hamdi. Dès que son fils Edhem, devenu architecte, fut en âge de le seconder, il l'associa activement à ses travaux et trouva en lui un intelligent collaborateur. Mais c'est surtout à Constantinople qu'il manifestait son activité. Tchinly-Kiosk, devenu trop étroit, fut réservé aux antiquités orientales; de nouveaux édifices s'élevèrent, l'un pour les sarcophages, l'autre pour la masse croissante des antiquités grecques et romaines[2]. Hamdi fut secondé par de

1. Edhem-pacha était alors ambassadeur à la cour d'Autriche-Hongrie.

2. De 1887-1889, construction d'un nouveau musée; 1894, construction d'une aile nouvelle; 1903, troisième construction plus importante. Le Musée présente aujourd'hui une façade de 137 m. et couvre 8.000 m. de superficie (Pottier, *Comptes rendus de l'Acad.*, 1910, p. 74).

jeunes archéologues français, membres de l'École d'Athènes, MM. Joubin et Mendel, qui publièrent de nouveaux catalogues (ceux de M. Mendel sont des catalogues raisonnés, à la hauteur de ce qu'on possède de mieux en ce genre). Bien plus, Hamdi voulut fonder une publication périodique d'archéologie, sur le modèle de l'*Ephemeris* athénienne ; il fit même graver, pour le premier numéro, une planche en couleurs restée inédite, d'après le vase de Rhodes sur lequel j'avais écrit un article[1]. La guerre gréco-turque survint et empêcha les *Archives orientales* de paraître :

« Les événements si graves qui se sont produits dans mon pauvre pays depuis un an et les conséquences désastreuses de ces mêmes événements qui nous accablent aujourd'hui, font que j'ai dû remettre l'exécution de ce beau projet à plus tard »[2].

Faute d'avoir une *Revue* à lui, Hamdi ne perdit aucune occasion de rendre service à la nôtre par la communication de documents et de nouvelles. Il se montra également empressé envers l'Académie des Inscriptions, qui l'avait nommé membre correspondant en 1893. Son mérite était d'ailleurs si universellement reconnu que presque tous les corps savants du monde lui rendirent hommage. Il était docteur *honoris causâ* de quatre universités allemandes et de deux universités anglaises, son dernier voyage en Occident le conduisit en Angleterre, où le titre de docteur lui fut décerné par l'Université d'Oxford. Sa situation matérielle, longtemps précaire, était assurée non seulement par les honoraires de ses fonctions officielles, mais par les hautes situations financières qu'il occupait. Membre du Conseil de la Dette publique depuis 1894, représentant des porteurs étrangers, administrateur d'un grand nombre de chemins de fer et de sociétés, il fit preuve, au dire des gens compétents qui l'ont vu à l'œuvre, d'un sens très juste des affaires et d'une rare puissance de travail. Il se plaisait parfois à se traiter lui-même de « raté », parce qu'il n'avait pas excellé, comme il l'eût voulu, dans la peinture ; mais lorsqu'on célébra, en 1906, le 25e anniversaire de sa direction du Musée impérial, Turcs et étrangers furent unanimes à saluer le beau soir d'une carrière qui avait été si féconde pour la science et pour son pays.

En politique, Hamdi, élève de Midhat, était Jeune Turc ; il aimait assez sa patrie pour vouloir qu'elle profitât des progrès accomplis sans elle en Occident. Personne ne ressentit plus vivement que lui les hontes du régime hamidien, ces « turquitudes », suivant un mot de lui qui fit fortune. Il ne fut pas un converti de la dernière heure aux idées libérales et européennes. En 1882, à Constantinople, à sa table même, il tint devant moi des propos qui, divulgués, l'auraient fait coudre dans un sac et jeter au Bosphore. Ce qu'il n'y a pas de moins extraordinaire dans cette existence brillante et si bien remplie, c'est qu'Hamdi, *midhatiste* avéré, mari d'une Française, suspect aux orthodoxes parce qu'il peignait, aux vieilles stamboulines parce qu'il parlait le français du boulevard,

1. Cet article a paru, avec une réduction du dessin exécuté à Constantinople, dans la *Revue* de 1900 (t. II, p. 87-98.)

2. De Constantinople, 26 janvier 1897.

ait échappé pendant trente ans à toute rigueur, même à toute disgrâce; Abdul Hamid se contenta, depuis 1889, de lui refuser les permissions qu'il sollicitait de voyager en Europe. Malgré les ennemis et les envieux, en dépit de la pénurie constante du Trésor, il obtint des sommes considérables pour ses constructions, son école, sa bibliothèque, etc. C'est qu'Hamdi était un charmeur; il désarmait par son esprit jusqu'aux sbires les plus soupçonneux de Yildiz. L'estime qu'il avait conquise en Europe faisait de lui une force; ceux qui ne le protégeaient pas par amitié le ménageaient par crainte de l'opinion. Mais qui dira jamais ce qu'il lui a fallu de souplesse, de diplomatie, d'astuce même pour parvenir à ses fins, qui étaient celles de la civilisation et de la science en Turquie? Le despotisme a bien peu d'avantages, mais il a celui d'aiguiser l'esprit des hommes qui trouvent moyen de s'en accommoder sans devenir ses complices.

Hamdi salua avec joie les événements de juillet 1908 :

« Combien je suis heureux de voir que vous vous intéressez à ce qui se passe actuellement! D'ailleurs, je ne m'attendais pas à moins de votre part; je savais que vous aimiez mon pays... Enfin nous sommes libres! Le Sultan n'existe presque plus et le Palais, avec tous ses coquins et espions, avec toute sa bande de voleurs, n'existe plus! En quarante huit-heures tout ça est tombé en miettes sans qu'on ait eu besoin de verser du sang. Pendant vingt jours, les rues et les places étaient couvertes d'un monde compact où Grecs, Arméniens Israélites et Musulmans ne faisaient que s'embrasser de joie d'être enfin libres. Tout ce monde avait souffert ensemble d'un régime terrible et long; il était naturel qu'il manifestât sa joie ensemble. Le calme renaît aujourd'hui et chacun commence à s'occuper de ses affaires. De son côté, le ministère travaille avec sagesse et activité à mettre de l'ordre dans chaque département de l'Empire... Quant à moi, j'ai pris une part active à ces événements[1] et j'ai consacré tout mon temps à prêcher aux Jeunes Turcs (dont je suis le plus vieux) la modération, et aux journaux de ne rien écrire sur la politique étrangère touchant la Turquie. »

On offrit à Hamdi le ministère de l'Instruction publique : il refusa, désirant se consacrer tout entier à son musée.

La Révolution lui donnait la liberté d'aller et de venir; il en profita pour faire un dernier voyage en Europe, parcourut l'Allemagne, la France, l'Angleterre, recevant partout l'accueil le plus cordial et les témoignages de l'estime qu'il méritait. Ses amis n'avaient pourtant guère d'illusions sur ses forces physiques; bien qu'il ne souffrît pas, il était visible qu'elles déclinaient.

Époux d'une femme supérieure, père d'une famille charmante, fondateur de grandes institutions où survivra sa mémoire, Hamdi fut un homme heureux. Agé déjà et chargé d'honneurs, il avait conservé la gaîté franche d'un étudiant, avec une pointe de gaminerie parisienne qu'il mettait une certaine coquetterie à faire sentir. Sa conversation était infiniment vivante et spirituelle; il jugeait les hommes et les choses avec une verve tempérée de bonhomie. Hamdi est mort rapidement, sans lutte douloureuse, conservant jusqu'au dernier jour son

1. Tant par lui-même que par son frère Halil, qui fut préfet de Constantinople et lui a succédé depuis à la direction du Musée Impérial.

intelligence lucide. Comme il a vécu sans fiel, il s'est éteint sans tristesse. Si le Paradis de Mahomet s'ouvre à son ombre, il faut croire que, là encore, c'est lui qui sera le boute-en-train.

Salomon Reinach.

*Enrico Hillyer Giglioli.*

Cette Revue, qui tient par de si fortes attaches au Musée de Saint-Germain-en-Laye, doit un hommage particulier a Enrico Hillyer Giglioli, qui fut un de ses plus illustres et de ses plus modestes bienfaiteurs. Sa mort nous a surpris cet hiver, au moment même où ses amis et ses élèves (ils sont nombreux et l'auteur de cette note s'honore d'avoir été des uns, comme des autres) allaient célébrer solennellement le quarantième anniversaire de son enseignement. E. H. Giglioli n'était pas un archéologue. C'était un de ces naturalistes, qui, il y a une cinquantaine d'années maintenant, ont tendu la main aux archéologues et ont travaillé avec eux à fonder à la fois la science des civilisations primitives et l'anthropologie. Dans cette collaboration chacun se fit sa part de recherches spéciales et E. H. Giglioli, zoologiste, choisit l'ethnographie.

Fils d'une mère écossaise et d'un proscrit du *risorgimento*, qui devint professeur à Pise après la fondation du nouveau royaume d'Italie, il fut envoyé à Londres, à 17 ans, en 1861, pour étudier la zoologie. Il y fut élève de Huxley, dont il a traduit la *Comparative Anatomy*, et il y connut toute une pléiade de naturalistes, de géologues, de préhistoriens et de voyageurs qui ont été ses maîtres, ses pourvoyeurs et ses amis. De retour en Italie, deux ans après, il y fut nommé professeur à l'Institut technique de Turin. En 1865, il prit part comme aide-naturaliste aux voyages de la frégate *Magenta*, dont il a relaté les résultats scientifiques. C'est de son séjour dans les mers du Sud qu'il a rapporté le noyau de ses collections personnelles.

En 1871, E. H. Giglioli fut nommé professeur à l'*Istituto di studi superiori* de Florence. Sa vie s'est depuis partagée entre son musée zoologique de la Via della Porta Romana et son musée privé d'ethnographie. Son œuvre de zoologiste est immense et l'a mis tout au premier rang. Le monument de cette œuvre est un traité sur les oiseaux d'Italie dont il avait réuni une collection, peut-être complète. Il s'était également occupé des explorations en eaux profondes ; dans ses dernières années il s'appliquait à l'étude des lacs italiens. Son monument ethnographique n'est pas achevé. C'est un catalogue méthodique de sa collection. Cette collection, dont la richesse peut se comparer à celle d'un musée public, est en elle-même, par la méthode avec laquelle elle a été rassemblée, complétée, classée, une œuvre d'une très haute valeur. Ce sont des *matériaux pour l'étude de l'*« âge de la pierre » *depuis les temps préhistoriques jusqu'à l'époque actuelle*. C'est ainsi qu'il a intitulé le livre consacré par lui, en 1901, à la Société d'Anthropologie et d'Ethnologie de Florence pour le 30e anniversaire de sa fondation. Il y a résumé la substance de ses très nombreux articles ethnographiques. Ce livre, qui porte comme sous-titre *Origine e sviluppo della mia collezione*, était un avant-projet de son catalogue général. Tel qu'il est, c'est un des meilleurs livres de technologie dont nous disposions.

E. H. Giglioli n'était avare ni de ses trésors, ni de sa science. Les conservateurs du musée de Saint-Germain le savent tout particulièrement. A son dernier passage à Paris il nous a aidés à classer et à sauver la collection ethnographique du musée de marine, si précieuse et si mal traitée. Ceux qui l'ont vu alors travailler dans les greniers du Louvre avec toute sa vaillante gaieté conservent une juste image de cet homme excellent. Quelque chose de son esprit flottera dans la grande salle où nous essayons de représenter comme il le faisait chez lui les essais variés de la civilisation.

E. H. Giglioli est mort à Florence le 16 décembre 1909, quatre jours avant la date fixée pour la célébration projetée par ses amis. Il était né à Londres le 15 juin 1845.

H. Hubert.

*Antonio dos Santos Rocha.*

La science portugaise vient de subir une grande perte. Le savant docteur Antonio dos Santos Rocha est mort à Figueira da Foz, le 28 mars dernier. Avocat très distingué, ancien président de la municipalité de cette ville, il s'était voué depuis 1886 aux études archéologiques. Il a fait l'exploration archéologique de son arrondissement, ainsi que des recherches importantes dans les provinces de Beira Alta et d'Algarve. Le riche Musée municipal de Figueira da Foz, la Société Archéologique qui porte son nom, dans la même ville, plusieurs publications scientifiques que nous mentionnons plus loin, tout cela est le fruit de son initiative, que n'a soutenue aucun encouragement de l'État. — Voici la liste de ses ouvrages les plus importants : *Adecima de juros segundo o direito vigente*, 1882; *Cartas da Andaluzia*, 1886; *Antiguidades prehistoricas do concelho da Figuera da Foz*, 1 vol. avec plusieurs planches, Coimbra, Imp. de l'Université, 1888-1900 ; *Materiaes para a historia da Figueira nos seculos XVII-XVIII*, 1 vol. Figueira 1893 ; *Memorias sobre a antiguidade*, 1 vol. illustré, Figueira 1897 ; *Estações preromanas da idade do ferro nas visinhanças da Figueira*, 1re et 2e partie, extrait de *Portugalia*, II, fasc. 1er et 2e, pag. 301-359 ; 493-515, avec beaucoup de planches ; plusieurs autres articles dispersés dans l'*Archeologo Portugués*, de Lisbonne ; *Portugalia*, du Porto, et *Boletein da Sociedade Archeologica Santos Rocha*, nos 1-10, Figueira, 1904-1909.

A. Mesquita de Figueiredo.

Coimbra, le 1er avril 1910.

*Les origines du Musée du Louvre.*

La Société de l'histoire de l'Art français, fondée en 1851 par le marquis de Chennevières, a publié, depuis ses débuts, une soixantaine de volumes qui constituent le plus précieux des répertoires. On serait tenté de croire que ce sont là des livres plus vénérables que récréatifs. Il n'est rien au contraire de plus divertissant qu'un recueil de papiers administratifs, lorsque des gens d'esprit prennent soin de le présenter. Tout est dans la manière, et il y a un art d'être

archiviste qui égale la grâce des conteurs. Le dernier volume publié par la Société de l'Art français offre à qui sait le bien lire un joli sujet de méditation sur cette bonne vieille amie, la nature humaine. Il est dû à la collaboration de deux chercheurs émérites, un vétéran des archives, M. Alexandre Tuetey, une jeune recrue vaillante, M. Jean Guiffrey. Ces érudits, en classant le dossier de la création du musée du Louvre, viennent de rendre un curieux chapitre de psychologie administrative à la vie d'aujourd'hui et de toujours.

Les assemblées révolutionnaires ayant décrété la fondation d'un museum national des arts, le ministre de l'intérieur fut chargé de faire de cette belle idée une non moins belle réalité officielle. Ce ministre était le vertueux Roland. Il rêva le Louvre selon Jean-Jacques ; il l'aperçut aussitôt comme un lieu idyllique, où des Julies, rêveuses et doctes, iraient s'exalter sous la conduite d'éloquents Wolmars. Sous la plume de M. de la Plâtière, le style bureaucratique prenait d'aimables grandiloquences. Le muséum projeté était, disait l'enthousiaste ministre, « destiné à devenir le centre d'attraction des amateurs éclairés et des hommes d'un cœur pur, qui, savourant les délices de la nature, trouvent encore des charmes dans ses plus belles imitations ». Roland dut plus d'une fois s'entretenir du Louvre idéal avec l'éblouissante Égérie dont il était le résigné Wolmar. Sa ministresse de l'intérieur était pleine d'idées. On aime à croire que ce fut cette adorable fille de Plutarque qui suggéra à son époux la pensée ingénieuse de nommer d'abord une commission. De quelles personnes le couple philosophe composa-t-il ce cénacle ? De plusieurs amis qui dînaient à sa table et partageaient sa philosophie. C'étaient les peintres Jean-Baptiste Regnault et François-André Vincent, le géomètre Charles Bossut, les miniaturistes Pasquier et Cossart, et un peintre encore, ancien garde des tableaux du roi, Nicolas Jollain. Ces six commissaires, dont la mémoire a été fort maltraitée, trouvent enfin en MM. Tuetey et Guiffrey de généreux et très persuasifs vengeurs.

Leur réputation revient de loin. Courajod s'était acharné sans miséricorde sur cette première commission du Louvre. Courajod avait toutes les vertus d'un apôtre, avec l'humeur farouche qui sied à l'apostolat. Le plus savant des hommes et le meilleur fils du monde, il se permettait parfois de rétrospectives colères, d'autant plus féroces quelles étaient innocemment désintéressées. Il s'était fait l'hagiographe passionné de cet admirable Alexandre Lenoir, qui entreprit le sauvetage des chefs-d'œuvre avec un héroïsme obstiné. Lenoir fut le saint de la conservation. Pour leur malheur, les citoyens Jollain, Regnault, Vincent, Bossut, Pasquier et Cossart, qui n'étaient que d'humbles pécheurs, entrèrent souvent en conflit avec le gardien jaloux du dépôt des Petits-Augustins. Il n'en fallait pas davantage à Courajod pour les vouer à la damnation. Il leur dédia ces lignes sévères : « Cette grotesque association d'incapables géra tranquillement le muséum depuis la fin de l'année 1792 jusqu'au 16 janvier 1794. Le ridicule dont elle se couvrit, les dangers qu'elle fit courir aux rares objets qu'elle avait trouvés dignes d'entrer dans le musée de la République la firent honteusement chasser par David. »

Voici que MM. Tuetey et Guiffrey en appellent de ce verdict de condamnation

Ils ne plaident point : ce sont de précis avocats, sobres de phrases, qui estiment l'éloquence des pièces plus démonstrative que le bruit des mots.

Et il apparaît clairement, lorsqu'on parcourt ce dossier, si bien mis en ordre et qu'éclairent des notes suggestives, que les commissaires de Roland furent de fort braves gens appliqués à leurs devoirs, victimes de coteries assez vilaines, et dont le vice unique fut peut-être de toucher des appointements, d'ailleurs modestes, auxquels aspiraient plusieurs de leurs concitoyens. L'esprit de concurrence égara ces compétiteurs. Les infortunés commissaires furent attaqués dans leurs aptitudes professionnelles et dans leur civisme ; ils devaient fatalement être sacrifiés.

A peine étaient-ils entrés en fonctions qu'ils eurent comme implacable adversaire le marchand Le Brun. Le mari de la délicieuse Vigée-Le Brun était une joyeuse canaille, brasseur d'affaires, brocanteur adroit et actif, qui, depuis que sa femme avait émigré, affichait un jacobinisme immaculé ; il ne se souvenait plus du temps où sa maison accueillait les marquises de Versailles et les cordons bleus. Révolutionnaire pratique, il se jugeait tout désigné pour représenter le génie du négoce dans la commission du muséum. Il fit part de son désir à Roland, qui crut prudent de ne point le contenter. Le Brun devint aussitôt insolent. « Monsieur, écrivit-il au ministre, j'ai dû vous donner sur l'établissement du muséum les avis que je croyais utiles et que mon expérience me dictait ; vous n'avez pas cru devoir en profiter ; c'est au peuple que je vous dénonce dans l'écrit que je vous envoie ci-joint. C'est lui qui appréciera les réflexions que j'élève entre vous et moi ; toute voie tortueuse est indigne de mon caractère. » Paraissait en même temps une brochure où les méfaits des commissaires étaient dénoncés. Le Brun avait derrière lui David, alors tout puissant. Roland crut nécessaire d'en appeler à la presse. Il envoya une longue lettre « aux rédacteurs du journal ». Cette fois il abandonne le style romain, et c'est en se souvenant moins de Rousseau que de Voltaire qu'il rédige sa réponse : « Il y a environ deux mois que le marchand de tableaux Le Brun, mari d'une femme célèbre par ses talents, vint chez moi, d'abord seul, puis avec l'illustre mais trop séductible David, pour me prouver : 1° que les peintres ne se connaissaient pas en peinture ; 2° que les marchands s'y connaissaient mieux qu'eux ; 3° que je manquerais à mon devoir si je ne lui donnais une commission générale. » Roland était polémiste à ses heures : « Que veut de moi, ajoutait-il, le marchand Le Brun? J'ai parcouru sa brochure ; j'y ai vu avec plus d'édification que de surprise le mari de l'émigrée Le Brun m'attaquer en criant contre le despotisme et en chantant la liberté ; et je n'ai pu m'empêcher de sourire à cette métamorphose, toute pareille à tant d'autres qui se multiplient sous nos yeux. » Mais Roland tomba. Le Brun et le trop séductible David reprirent leur campagne avec plus d'acharnement et de perfidie que jamais. Les membres de la commission, ces honnêtes gens un peu ahuris par les mille devoirs de leurs fonctions, commirent-ils quelques bévues et certains excès de zèle? C'est possible. Ils eurent sans doute leurs petits défauts, en sus de celui, impardonnable, d'occuper des places convoitées. On leur reprochait surtout de faire subir aux tableaux des restaurations

malheureuses. David les en accusa à la Convention. Parmi les œuvres victimées, le terrible délateur signalait un tableau du Corrège : « Les glacis, les demi-teintes, en un mot tout ce qui caractérise particulièrement le Corrège et le met si fort au-dessus des plus grands peintres, tout a disparu. » Or, il s'agit de l'*Antiope*, dont nous admirons aujourd'hui encore l'immortelle fraîcheur. Si tous les griefs de David étaient aussi fondés. Jollain et ses collaborateurs méritent que l'histoire leur fasse réparation. D'autant plus qu'ils succombèrent. David et Le Brun avaient juré sur l'autel de la patrie qu'ils auraient leur peau. Ils l'eurent. Ce repaire de rolandistes fut dispersé. Roland avait compromis les destinées du Louvre en les confiant à ses amis; David, en vrai réformateur, remplaça les amis de Roland par les siens.

Donnons donc un souvenir ému à ces premiers administrateurs du Louvre, qui ont tout l'air d'innocents condamnés. Ils firent de leur mieux et eurent des vues d'avenir. Ils surent notamment pressentir que la foule des copistes deviendrait encombrante. Ils conçurent le gardiennage en humanitaires souriants; ils confièrent la surveillance des tableaux aux vétérans militaires nationaux.

« La garde, prescrivaient-ils dans le règlement, invitera fraternellement les citoyens à circuler. » Le Brun et David les invitèrent à circuler à leur tour, et cela sans le moindre esprit de fraternité. Il se dégage de cette histoire d'autrefois un doux parfum de jeunesse éternelle.

(*Le Temps.*) E. Rousson.

*Pour la défense du palais de Dioclétien à Spalato.*

Tout le monde connaît au moins de réputation le palais de Dioclétien à Spalato. Cette antique demeure, forteresse autant que villa, construite pour abriter la retraite d'un empereur descendu volontairement du pouvoir suprême, est un des plus intéressants monuments qui soient. Les traditions de l'art romain en décadence et les nouveautés de l'art oriental qui se prépare à le rajeunir et va, en s'harmonisant avec lui, produire l'art byzantin, s'y marient de curieuse façon, au point qu'on ne sait plus si le palais impérial est l'exemplaire attardé d'une architecture à son déclin ou la manifestation précoce d'une architecture qui va naître. Mais il n'a pas seulement une valeur artistique de premier ordre : toute une histoire tient dans ses murs. Élevé par Dioclétien, qui l'habita et y mourut, resté après lui propriété de la couronne, tant que la Dalmatie fit partie de l'Empire, le palais est ensuite devenu ville. Lors de l'invasion de l'Illyrie par les Avares et les Slaves au VII^e^ siècle, les habitants de la grande ville de Salone, détruite par les conquérants, se réfugièrent à l'intérieur du vieux château-fort; ils se découpèrent de petites maisons dans les vastes bâtiments édifiés trois cents ans auparavant pour l'empereur, sa famille et ce qui lui restait de cour, et ils n'en bougèrent plus. Au palais de Dioclétien avait succédé Spalato. Depuis lors la ville a grandi; elle est même aujourd'hui le port le plus important de la côte dalmate; elle a débordé hors de ses murailles primitives et de nouveaux quartiers continuent de s'étendre bien au delà de

leurs puissantes assises. Mais le cœur de Spalato, c'est toujours l'enceinte fortifiée de Dioclétien, au centre de laquelle se dressent le *Duomo* ou cathédrale, ancien mausolée de l'empereur, et le baptistère, autrefois temple consacré par lui-même à Jupiter. Le palais et la ville font corps l'un avec l'autre; on ne peut songer à les séparer.

Aussi ne saurait-on trop protester contre certains projets d'édilité qui, sous prétexte de dégager les restes du palais des constructions qui s'y sont ultérieurement accrochées, prétendent éventrer la moitié de la pittoresque cité. Sans doute, c'est une idée heureuse que de donner de l'air à la cathédrale et au baptistère, et l'on a déjà commencé de la mettre à exécution. Mais pourquoi aller jusqu'à faire le vide complet autour de ces deux édifices et démolir notamment, comme le voudraient quelques-uns, le vieil évêché qui flanque la cathédrale? Certes, ils ne sont pas du même style, et la maison épiscopale du moyen-âge fut à l'origine un appendice inattendu du mausolée de l'empereur romain. Mais il ont depuis des siècles vécu, pour ainsi dire, ensemble, les générations qui se sont succédé les ont toujours vus l'un à côté de l'autre, ils font partie du même paysage. Faut-il donc en détruire les lignes traditionnelles? L'archéologie ne doit pas faire tort à l'esthétique et à l'histoire même; et c'est pourtant ce qui arriverait si, afin de mettre plus en relief le monument antique, on le séparait brutalement du cadre si original que le moyen âge lui a donné. Il est vrai qu'on invoque aussi l'hygiène en faveur de cette mesure, et une considération de cet ordre n'est pas à négliger. Mais le projet plus modéré qui prévoit seulement la démolition de quelques bâtisses sans style autour du *Duomo* et par là une aération meilleure du quartier avoisinant, semble donner toute satisfaction aux légitimes réclamations des défenseurs de la santé publique. Il faut donc espérer que la solution radicale ne prévaudra pas et que les restes du palais de Dioclétien, si curieusement associés aux souvenirs vivants d'une ville du moyen âge, ne perdront pas le caractère unique que leur a donné cette association même.

J. Zeiller.

*L'affaire de l'Éphorie.*

Οὐκ ἀγαθὸν πολυκοιρανίη, disait Homère; mais les Grecs de 1910 sont d'un autre avis. La Chambre hellénique, au mois de mars, a supprimé l'Éphorie générale des antiquités; M. Cavvadias reste professeur à l'Université et membre d'un conseil de dix membres, institué au ministère de l'Instruction publique, avec mission de veiller aux intérêts de l'archéologie nationale. La vieille et honorable Société archéologique est privée de la subvention qu'elle recevait de l'État, lequel constitue, à l'exemple de l'Italie, une *caisse* spéciale, administrée par le Conseil archéologique. Espérons qu'il en tirera bon parti.

S. R.

« *L'appareil Graffin* », *pour la reproduction des manuscrits.*

Il y a quelque vingt-cinq ans, Mgr Graffin, alors professeur de langues orientales à l'Institut Catholique de Paris, avait formé le projet de compléter la

*Patrologie* de Migne par deux séries de volumes qui, sous les noms de *Patrologia syriaca* et *Patrologia orientalis*, réuniraient le texte et la traduction des œuvres des écrivains chrétiens orientaux. Deux difficultés matérielles se présentaient. Il fallait pour chaque ouvrage collationner tous les manuscrits conservés dans les bibliothèques d'Europe ; il fallait être en mesure de donner en même temps à divers collaborateurs, résidant parfois en des pays très éloignés, la composition d'un certain nombre de feuillets en caractères orientaux. Cette seconde partie du programme matériel de l'organisation des Patrologies a été résolue à l'imprimerie Firmin-Didot, où Mgr Graffin dispose de très beaux caractères grecs, arabes, syriaques, coptes, éthiopiens, arméniens.... fondus spécialement pour ses publications.

Restait la première partie, la plus difficile. Mgr Graffin songea d'abord à photographier les manuscrits. M. Dujardin, l'héliograveur, eut la complaisance de l'initier au métier et bientôt se trouvaient réunis les documents utilisés plus tard dans le premier volume de la *Patrologia syriaca*. Mais les clichés sur verre sont peu pratiques : leur volume et leur poids sont considérables ; leur prix de revient, élevé ; leur fragilité, très grande ; leurs manipulations, longues.

Il fallait trouver un moyen plus rapide et moins dispendieux. Les recherches se poursuivirent plusieurs années. En 1889, la maison Eastman fabriquait la seule sorte de papier au bromure qui fût utilisable ; son représentant à Paris, M. Smith, eut l'obligeance de livrer des bobines de vingt mètres de longueur, ce qui permit d'obtenir sous un petit volume, d'un poids peu considérable, un grand nombre de photocopies.

La reproduction d'une page de manuscrit à la chambre noire ordinaire est un négatif, c'est-à-dire une image où le texte se détache en blanc sur fond noir. Si le négatif est un cliché sur verre ou sur pellicule, on peut par transparence lire directement le texte ; si c'est un papier sensible, l'écriture est inversée et la lecture rendue difficile. Pour obtenir la disposition exacte de l'original, Mgr Graffin plaça à l'avant de l'objectif de son appareil un prisme à réflexion totale. L'image était redressée et en même temps l'appareil présentait un autre avantage des plus importants : on pouvait, en plaçant convenablement le prisme, reproduire le manuscrit en le posant à plat sur une table.

La partie la plus délicate de l'instrument, c'était le châssis à rouleaux. Le mécanisme en fut combiné par un ouvrier mécanicien, M. David, aujourd'hui décédé. Par un mouvement d'horlogerie, le déroulement du papier se faisait d'une façon régulière et un cran d'arrêt rendait impossible, en cas d'inattention momentanée, que deux poses successives se recouvrissent en partie. L'appareil, de format 13 × 18, fonctionnait en 1891. Il servit cette année-là à reproduire au Vatican les œuvres de Jacques de Saroug. Pressé par le temps, Mgr Graffin le laissa aux mains de M. Luchetti, photographe attitré par le bibliothécaire, le P. Ehrle ; des photocopies furent faites pour divers savants et le procédé, déjà divulgué dans un Congrès scientifique, commença à être connu. Deux ou trois ans plus tard, à la mort de Luchetti, l'appareil, déjà fort endommagé et presque hors d'usage, finit par disparaître.

Entre temps, Mgr Graffin faisait construire une chambre 50 × 40. La mai-

son-Steinheil de Paris, aujourd'hui disparue, se chargeait de l'optique; l'objectif qu'elle combina présente un double avantage : il est d'un petit volume et d'une grande profondeur de foyer. Cette dernière qualité est des plus importantes puisqu'elle permet de photographier un grand nombre de feuillets d'un même ouvrage sans modifier la mise au point. La construction du châssis à rouleaux présentait de très grandes difficultés; après de longues tentatives, M. David l'établit définitivement. C'est un mécanisme remarquable qui permet d'obtenir à volonté des photocopies 13 × 18, 18 × 24, 24 × 30 ou 30 × 40.

A l'Exposition universelle de 1900, dans la section de l'Enseignement supérieur, une médaille d'argent fut attribuée à Mgr Graffin pour un appareil de luxe 18 × 24 dont la maison Duplouich avait fourni l'optique. Cet instrument est conservé dans le cabinet de physique du savant Dr Branly, à l'Institut Catholique de Paris.

Quand, après avoir mis au point, on a tourné un certain nombre de feuillets d'un gros manuscrit, la distance de la page au prisme réflecteur devient sensiblement différente de ce qu'elle était au début; il est donc nécessaire de vérifier parfois la mise au point. Cette opération ne se fait pas sans une perte de temps relativement considérable : il faut fermer le châssis à rouleaux, l'enlever, le remplacer par le verre dépoli, faire la vérification, replacer le châssis et l'ouvrir à nouveau. Dans un appareil récent, sur un des côtés de la chambre noire est disposée une glace dépolie qui d'ordinaire est voilée et sur laquelle, à l'intérieur, s'appuie un miroir. Veut-on vérifier la mise au point, on ferme le châssis à rouleaux; par un mécanisme très simple le miroir vacille de 45° degrés et le rayon lumineux qui traverse l'objectif vient frapper la glace dépolie que l'on a démasquée. Très rapidement la vérification est terminée et le point modifié s'il y a lieu. Dans un premier appareil, la chambre était rigide, ce qui n'allait pas sans inconvénients à cause du volume exagéré de l'instrument. La maison Mackenstein vient d'établir un modèle pliant, de format 18 × 24, que Mgr Graffin a utilisé cette année-ci à la Bibliothèque Vaticane.

M. Lumière s'est intéressé à ces travaux; il fabrique maintenant un papier spécial, d'une rapidité considérable; pour les manuscrits jaunis par le temps, il a créé un papier orthochromatique qui, avec un écran approprié, donne des copies plus lisibles que l'original.

Pour la mise au point, qui s'obtient en élevant plus ou moins l'appareil au-dessus du texte à reproduire, le choix du pied est très important. Mgr Graffin se servit d'abord du pied d'atelier ordinaire, dont la stabilité est insuffisante et le transport difficile. Depuis longtemps il cherchait une autre disposition et faisait d'infructueuses tentatives quand, un jour, circulant dans les rues de Paris, il fut frappé de l'ingénieuse disposition de la barrière pliante dont se servent les égoutiers. Il chercha à exploiter ce système avec le concours d'un photographe, M. Moret. Le premier modèle, bien connu des personnes qui fréquentent la salle de travail du Département des manuscrits à la Bibliothèque Nationale, est devenu la propriété des Bénédictins qui préparent la révision de la Vulgate. Un autre, plus perfectionné, vient d'être achevé : la stabilité est parfaite et, quand il est plié, ce pied, d'un poids de cinq kilos au maxi-

mum, mesure 85 centimètres de long sur un diamètre de 10 centimètres.

Je dois ces renseignements si complets à Mgr Graffin lui-même qui voulut bien diriger la construction d'un appareil 18 × 24 fabriqué pour moi par M. David, en 1904. Son expérience, qu'il met avec tant de désintéressement au service de la science, peut être utile à tous ceux qui ont des documents à collationner. Il serait grandement souhaitable que chaque dépôt de manuscrits organisât un service de photocopies à des prix raisonnables. Actuellement, Mgr Graffin possède une importante bibliothèque de photographies d'ouvrages orientaux ; de la *Patrologia syriaca* deux volumes ont paru et de la *Patrologia orientalis* on compte une trentaine de fascicules auxquels ont collaboré de nombreux savants. Par le même procédé on pourrait organiser des bibliothèques de photocopies de livres rares et mettre ainsi à la disposition des travailleurs les documents qu'il est difficile et très coûteux d'aller consulter.

L. Delaporte.

*Le dieu Minos.*

Rendant compte, dans le *Journal des Savants* (1910, p. 145 sq.) du travail de Mme Boyd-Hawes sur Gournia, M. Pottier écrivait (p. 147) : « J'ai déjà dit ailleurs (*Bull. corr. hellén.*, 1907, p. 120) combien le mot de *minoen*, emprunté au nom d'un homme, me paraît mal choisi pour désigner des périodes de plusieurs siècles ». L'objection serait valable si Minos était un nom d'homme ; mais si c'est un nom de dieu? Il y a une civilisation *minoenne*, dont l'aire géographique est marquée par les villes dites *Minoa*, comme il y a une civilisation *chrétienne*, dont l'aire est marquée par les noms de villes où entrent les noms du Christ et de ses saints.

Que Minos soit un dieu, plus tard transformé en homme par l'evhémérisme, c'est ce que soutient avec de bons arguments M. Bethe (*Rhein. Museum*, 1910, p. 209-232). Tout n'est pas convaincant dans ce savant mémoire ; mais voici des lignes auxquelles je souscris bien volontiers (p. 215) : « C'est de Crète qu'est originaire la légende de Pasiphaé, qui laisse reconnaître clairement la nature tauromorphe de Minos. Zeus tauromorphe, sorti de la mer, est le père de Minos par Europe, qu'il remet ensuite à Astérios ; son épouse Pasiphaé, fécondée par le taureau divin, donne naissance au Minotaure, aussi appelé Astérios (Apollod., III, 11). Minos construit le labyrinthe pour le Minotaure et lui assure un tribut de jeunes gens jusqu'au jour où Thésée égorge le taureau. De tout cela ressort avec évidence que Minos et le taureau sont identiques ; Minos est le dieu-taureau, sans doute le nom barbare de cette divinité elle-même. Si, d'autre part, le Minotaure est dit Astérios et que Minos passe pour fils de Zeus et d'Astérios, il en résulte que Minos a été assimilé à Zeus Astérios. Seuls les Grecs ont pu faire cela, quand ils apprirent à connaître Minos, et ils n'ont pu le faire qu'en Crète, parce que c'est là surtout que paraît Zeus Astérios. Donc, Minos et le peuple qui l'adorait sont plus anciens que l'occupation hellénique de la Crète. Mais les conquérants grecs de l'île, malgré l'identification du grand dieu local avec Zeus, n'en purent effacer entièrement le souvenir. Ils eurent recours à des distinctions, à une généalogie qui fit du

Minotaure le fils de l'épouse de Minos. La nature semi-animale du Minotaure, étape vers l'anthropomorphisme, appartenait elle-même à une époque très ancienne. Originairement, Minos était conçu sous la forme d'un taureau, à preuve le taureau qu'on donne pour père à Minos comme au Minotaure, à preuve le nom du « taureau-Minos », à preuve la légende de Thésée. Ce héros tua le Minotaure ; il dompta aussi le taureau de Marathon. Ce sont là deux versions d'une même fable, non seulement parce que le taureau de Marathon n'est autre que le taureau minoen, conduit par Hercule de Crète en Argos et qui a fui d'Argos vers l'Attique (Apollod., II, 95), mais surtout parce que la fable grecque ne connaît d'autre lutte avec un taureau que la lutte avec le taureau crétois... Les images de taureau, découvertes dans les palais crétois et argiens, sont celles du dieu taureau préhellénique dont la double hache est un attribut[1] ». S. R.

*Décret déterminant les attributions du personnel des musées nationaux et de l'École du Louvre.*

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Vu les décrets des 25 janvier et 7 mars 1874, 1er mars 1879, 24 janvier 1882, 5 septembre 1888, 12 décembre 1892, 23 et 28 juin 1893, 27 janvier 1898, 4 juin 1902, 19 janvier 1904, 6 mars 1906, 7 février 1907, 22 décembre 1908 et 25 mai 1910,

Décrète :

Article premier. — Les musées nationaux sont :

Le musée du Louvre ; le musée du Luxembourg ; le musée de Cluny ; les musées de Versailles et des Trianons ; le musée de Saint-Germain.

Des musées nationaux dépendent les peintures, sculptures, objets d'art ou de curiosité inscrits sur leurs inventaires qui ont été ou pourront être placés à titre de dépôt soit dans les palais de Compiègne et de Fontainebleau, soit dans tous autres palais, hôtels, parcs et jardins ou immeubles quelconques appartenant à l'État, soit dans les musées des départements et des villes.

Aux musées nationaux est rattachée une école qui porte le nom d'École du Louvre et qui est destinée à répandre la connaissance de l'histoire de l'art et plus spécialement à former des conservateurs de musées.

Art. 2. — L'administration des musées nationaux est confiée à un fonctionnaire qui porte le titre de directeur des musées nationaux et de l'École du Louvre.

Art. 3. — Le directeur est nommé et révoqué par décret du Président de la République sur la proposition du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

1. On remarquera avec quelle facilité les savants allemands commencent à admettre les dieux-animaux dans l'ancienne Grèce. Zoolâtrie ou totémisme, c'est une querelle de mots ; mais le fait est que les explications de ce genre gagnent du terrain. Ceux qui, en France, continuent à nier l'évidence, ne sont pas seulement inspirés par des scrupules scientifiques ; il paraît qu'il existe un « péril totémique », assez voisin du « péril social ».

Il dirige toutes les parties du service. Il a seul la signature, sauf délégation confiée par lui, pour toute la correspondance relative au service des musées.

Il prend toutes les mesures relatives à l'acquisition, à la garde, à la conservation, à l'installation et au classement des œuvres d'art, à la publication des catalogues, à l'organisation et au fonctionnement de l'École du Louvre.

Il convoque et préside le comité consultatif des musées nationaux et le conseil des études de l'École du Louvre.

Il représente les musées dans le conseil de l'établissement de la réunion des musées nationaux dont il est membre de droit.

Il correspond seul avec le ministre.

En cas d'absence ou de maladie, il est remplacé par le plus ancien des conservateurs présents.

Art. 4. — Les catégories du personnel de la direction sont :

Un personnel scientifique ; un personnel administratif ; des gardiens ; des ouvriers.

Art. 5. — Le personnel scientifique comprend, outre les attachés, dont l'emploi est maintenu provisoirement, des conservateurs et des conservateurs adjoints.

Art. 6. — Les conservateurs et les conservateurs adjoints sont nommés et révoqués par décret.

Les conservateurs sont choisis de préférence dans le personnel des conservateurs adjoints ou parmi les savants et artistes qui se sont signalés par leurs travaux sur l'art et l'archéologie.

Les conservateurs adjoints se recrutent de préférence parmi les élèves diplômés de l'École du Louvre, les anciens membres des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, de l'Institut français d'archéologie orientale, de l'École française d'Extrême-Orient, les agrégés de l'Université, les élèves diplômés de l'Ecole des chartes, de l'École pratique des hautes études, les élèves de l'École normale supérieure et des Universités munis du doctorat ou du diplôme d'études supérieures.

Chaque vacance sera annoncée par une insertion au *Journal officiel* et un délai d'un mois sera accordé aux candidats pour produire leurs titres.

L'examen des titres sera fait par une commission composée des conservateurs, des secrétaires perpétuels des Académies des Beaux-Arts et des Inscriptions et Belles-Lettres.

Cette commission, présidée par le directeur, soumettra au ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts une liste des candidats aptes à l'emploi.

Art. 7. — Les conservateurs et, sous leurs ordres, les conservateurs adjoints sont chargés de la conservation, du classement et de l'entretien des collections, des recherches et des négociations relatives à leur accroissement, de la rédaction des catalogues, de l'enseignement à l'École du Louvre.

Ils veillent, par des inspections régulières, à l'ordre et à la sécurité des collections.

Ils ont autorité sur le personnel des gardiens et ouvriers.

Ils assurent, par un service de permanence, pendant les heures d'ouverture des musées, les relations avec le public et avec le personnel de surveillance. Les missions et congés sont réglés de telle sorte qu'aucun département ne puisse rester vacant.

Art. 8. — Le musée du Louvre est divisé en sept départements, savoir :

Le département des antiquités égyptiennes ;

Le département des antiquités orientales et de la céramique antique ;

Le département des antiquités grecques et romaines ;

Le département des peintures, des dessins et de la chalcographie ;

Le département de la sculpture du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes ;

Le département des objets d'art du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes (à ce département sont rattachées les collections de l'art musulman et de l'art de l'Extrême-Orient) ;

Le département de la marine.

Le musée du Luxembourg, le musée de Cluny, les musées de Versailles et des Trianons, le musée de Saint-Germain constituent chacun un département des musées nationaux.

La répartition des collections entre ces départements, leur titre et leur constitution même, pourront être modifiés suivant les besoins du service.

Ces modifications seront déterminées par arrêtés ministériels sur la proposition du directeur.

Les emplois de conservateur adjoint et d'attaché sont répartis entre le départements en raison des nécessités du service.

Art. 9. — Le directeur, le conservateur et les conservateurs adjoints forment ensemble le comité consultatif des musées nationaux. Le comité consultatif se réunit régulièrement deux fois par mois, sauf en août et septembre.

Le directeur peut, toutes les fois que les circonstances le demandent, le convoquer en séance extraordinaire.

Nul ne peut manquer d'assister au comité sans excuse valable formulée par écrit avant l'ouverture de la séance.

La présidence appartient au directeur, ou, à son défaut, au plus ancien des conservateurs présents.

Dans les votes, en cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Le dernier nommé des conservateurs adjoints remplit les fonctions de secrétaire.

Le comité délibère sur l'acquisition des œuvres d'art et l'acceptation des dons et legs et, en général, sur toutes les questions qui lui sont soumises par le directeur.

Aucune acquisition, legs ou donation, ne peut être soumise à l'examen du conseil de l'établissement de la réunion des musées nationaux ou proposée à l'approbation du ministre sans un vote préalable du comité.

Cependant, en cas d'urgence, et dans l'impossibilité de réunir le comité, le directeur et le conservateur compétent peuvent, sous leur responsabilité, en référer directement au conseil et au ministre.

Art. 10. — L'enseignement est donné, à l'École du Louvre, par le personnel des conservations. Les professeurs peuvent, avec l'approbation du directeur et après avis du conseil des études, être autorisés par arrêtés à se faire suppléer par les conservateurs adjoints. La durée de la suppléance ne pourra excéder une année et l'autorisation ne pourra être renouvelée pendant plus de cinq années consécutives.

Art. 11. — Une chaire est attribuée à chacun des départements des musées nationaux, exception faite pour le département des antiquités orientales et de la céramique antique qui en comporte deux, du musée de Cluny et du musée de la marine qui n'en comportent point. Les enseignements qui y sont donnés sont fixés par le ministre.

Art. 12. — Les professeurs forment, sous la présidence du directeur, un conseil des études qui se réunit obligatoirement deux fois par an, au début et à la

clôture de l'année scolaire, et plus souvent si le directeur juge opportun de le convoquer.

Les professeurs suppléants, pendant la durée de leur suppléance, seront admis au conseil des études avec voix consultative.

Le conseil des études arrête le programme des cours et conférences, délibère sur toutes les questions concernant l'enseignement ou le personnel de l'École du Louvre qui sont inscrites par le directeur à l'ordre du jour.

Art. 13. — Le personnel des secrétariats est nommé et révoqué par le ministre.

Il se compose :

1° Du secrétaire de la direction, qui a sous ses ordres un rédacteur, des commis et une dame dactylographe, chargée du service d'expédition et de copie ;

2° Du secrétaire agent comptable de l'établissement de la réunion des musées nationaux, de qui relèvent les préposés à la vente de la chalcographie et du moulage et le préposé adjoint à la vente de la chalcographie ;

3° D'un secrétaire au musée de Cluny ;

4° D'un secrétaire au musée de Versailles ;

5° De médecins.

Le secrétaire de la direction est chargé, sous l'autorité du directeur, de la préparation du budget, de la liquidation et de l'ordonnancement des dépenses, des marchés de travaux et de fournitures, des mouvements dans le personnel et généralement de l'étude de toutes les affairea concernant l'administration des musées nationaux.

Le secrétaire agent comptable de la réunion des musées nationaux est chargé, sous sa responsabilité, de tout le service financier de cet établissement.

Il est chargé, en outre, sous l'autorité du directeur des musées nationaux, de l'étude et de la préparation de toutes les affaires qui concernent la gestion de l'établissement de la réunion des musées nationaux.

Art. 14. — La surveillance des musées nationaux est faite par des gardiens.

Les gardiens des musées nationaux sont nommés par arrêtés du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts d'après des listes de classement dressées au ministère de la Guerre, en exécution de la loi du 21 mars 1905. A défaut de candidats militaires, le choix appartient au ministre de l'Instruction publique.

Les gardiens peuvent être révoqués par arrêté ministériel sur la proposition du directeur.

Les gardiens des musées nationaux sont répartis en classes. Ils avancent à l'ancienneté sur l'ensemble du corps, à quelque musée qu'ils appartiennent.

Les gardiens sont placés sous l'autorité du directeur, des fonctionnaires de la conservation et du secrétariat et commandés par des chefs, des sous-chefs et des brigadiers.

Les grades sont donnés exclusivement au choix.

Art. 15. — Un personnel auxiliaire de surveillance, recruté parmi les inspecteurs de police, peut être chargé de renforcer dans les divers musées nationaux, le personnel des gardiens.

Art. 16. — Les mesures disciplinaires applicables aux gardiens sont, en dehors de celles qui sont prévues par le règlement intérieur qui les concerne :

1° La réprimande par le directeur, sur la proposition du chef des gardiens ;

2° Le blâme, infligé par le ministre, avec inscription au dossier pouvant entraîner l'inaptitude à l'avancement pendant une année ;

3° La rétrogradation d'un ou plusieurs rangs dans la classe ou la rétrogradation à la classe immédiatement inférieure de l'emploi occupé par l'agent ;

4° La révocation.

L'application des trois dernières peines est prononcée par le ministre sur l'avis d'un comité composé d'un conservateur, du secrétaire de la direction, du chef des gardiens et de deux délégués non gradés désignés par le sort dans le personnel des gardiens.

Dans tous les cas prévus ci-dessus et avant la réunion du comité, le dossier est communiqué à l'intéressé, qui a le droit de présenter des observations écrites ou verbales.

Les arrêtés qui édictent les trois dernières peines sont motivés et visent l'avis du comité.

Au cas où l'agent mis en cause serait passible de la peine de révocation, l'accès du musée pourrait lui être interdit par le directeur en attendant que le ministre se prononce.

Art. 17. — Les musées nationaux sont pourvus d'ateliers :

Au Louvre : l'atelier de chalcographie ; l'atelier de moulage ; l'atelier des marbriers ; l'atelier de montage et de restauration ; l'atelier d'encadrement ; l'atelier de la marine.

Au musée de Versailles : un atelier.

Au musée de Saint-Germain : un atelier.

L'atelier de moulage du Louvre est placé sous les ordres immédiats des conservateurs des départements de la sculpture antique et de la sculpture moderne ; l'atelier de la chalcographie sous les ordres immédiats du conservateur des peintures.

Les ateliers des musées de la marine, de Versailles et de Saint-Germain relèvent respectivement des musées auxquels ils sont rattachés.

Art. 18. — Le personnel des ateliers des musées nationaux se compose de chefs d'ateliers, d'ouvriers, d'aides et d'apprentis.

Le chef de l'atelier de la chalcographie et le chef de l'atelier de moulage portent le titre de chef de service technique de ces ateliers.

Auprès de l'atelier du moulage est placé un préposé à la vente des produits et à la garde du matériel ; auprès de l'atelier de la chalcographie sont placés un préposé et un préposé adjoint à la vente des estampes et à la garde du matériel.

Les deux préposés agissent comme régisseurs de recettes pour le compte de l'établissement de la réunion des musées nationaux.

A la bibliothèque est attaché un préposé spécial.

Les préposés et le préposé adjoint sont choisis dans le personnel des gardiens et nommés par arrêtés ministériels.

L'atelier du musée de Saint-Germain est dirigé par un chef d'atelier.

Les chefs d'ateliers sont nommés par arrêtés ministériels sur la proposition du directeur et après avis du conservateur du département où musée dont ils dépendent.

L'encadreur et le réparateur de vases et d'antiquités ont rang de chefs ouvriers.

Les ouvriers sont embauchés et congédiés, sur la proposition des chefs d'ateliers par le directeur des musées suivant les besoins du service et dans les limites des crédits inscrits au budget.

Ils sont astreints à un stage payé d'un mois avant leur engagement définitif.

Ils subissent chaque mois sur leur salaire un prélèvement de 4 0/0 au minimum qui est versé à la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse, l'État faisant, de son côté, un versement égal.

La bonification de l'État est placée à capital aliéné.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Art. 19. — Nul ne pourra être promu à une classe supérieure de traitement s'il ne compte au moins deux années de services dans la classe où il est placé.

Dans le personnel des gardiens, les promotions de classes sont attribuées au 1er janvier et au 1er juillet de chaque année, les promotions d'emploi au fur et à mesure que les vacances se produisent.

Art. 20. — Toutes les dispositions antérieures contraires à celles du présent décret sont abrogées.

Fait à Rambouillet, le 27 mai 1910.

A. Fallières.

Un premier décret en date du 25 mai, visé dans le décret ci-dessus et inséré comme lui au *Journal officiel* du 1er juin, a fixé les cadres du personnel des musées nationaux et de l'École du Louvre ainsi qu'il suit :

1 emploi de directeur, rétribué 12.500 fr.

10 emplois de conservateur, rétribués de 6.000 à 8.000 fr. par avancement de 1.000 fr.

1 emploi de conservateur du musée de marine, rétribué 4 000 fr.

14 emplois de conservateur adjoint, payés de 3.000 à 6.000 fr., par avancements de 1.000 fr.

10 emplois de professeur à l'École du Louvre, à traitement fixe de 3.000 fr.

1 emploi de secrétaire de la direction des musées nationaux, rétribué, suivant la classe, de 5.000 à 7.000 fr.

1 emploi de secrétaire agent comptable de la réunion des musées nationaux, rétribué de 5.000 à 7.000 fr.

1 emploi de secrétaire des musées de Versailles et des Trianons, rétribué, suivant la classe, de 2.500 à 4.500 fr.

1 emploi de secrétaire du musée de Cluny, rétribué 2.800 fr.

1 emploi de rédacteur du secrétariat des musées nationaux, rétribué, suivant la classe, de 2.500 à 4.500 fr.

2 emplois de commis du secrétariat des musées nationaux, rétribués, suivant la classe, de 2.000 à 4.000 fr.

1 préposé à la vente des moulages : de 2.200 à 3.200 fr.

1 préposé à la vente des chalcographies : de 2.200 à 3.200 fr.

1 préposé adjoint à la vente des chalcographies : de 2.000 à 2.800 fr.

1 garde de la bibliothèque : de 2.000 à 2.800 fr.

249 emplois d'agent du service de gardiennage, savoir :

2 chefs gardiens, à 2.800 fr.

5 sous-chefs gardiens, à 2.600 fr.

27 brigadiers, à 2.500 fr. (sauf celui du musée des Trianons, payé 1.700 fr.).

215 gardiens, payés de 1.600 à 2.400 fr., suivant la classe (sauf ceux du musée des Trianons, payés de 1.200 à 1.400 fr.).

1 chef d'atelier au musée de Saint-Germain, payé de 2.400 et 4.000 fr.

1 chef menuisier, 1 encadreur, un réparateur d'objets d'art, payés de 2.400 à 3.200 fr., suivant la classe.

Indépendamment de ces cadres, il peut être employé, suivant les besoins du service et dans la limite des portions de crédit affectées à leurs émoluments,

des agents non commissionnés ou auxiliaires, des gagistes, chefs ouvriers, ouvriers et apprentis, des agents du service de surveillance auxiliaire au nombre maximum de dix, une dame dactylographe.

Un arrêté du ministre détermine le mode de recrutement et les allocations de ces agents.

Il est opéré sur leurs émoluments, qui ne sont pas soumis aux retenues prescrites par la loi du 9 juin 1823, un prélèvement de 4 0/0 par an qui est versé à leur profit à la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse, en même temps qu'une bonification de l'État égale au prélèvement.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts*, du 1er novembre 1909. — *Un ennemi du Musée des Monuments français*, par M. R. Schneider. — *Le Salon d'Automne*, par M. Pierre Goujon. — *La Sculpture en ivoire au commencement de l'ère chrétienne et de l'époque byzantine* (2e et dernier article), par M. Alfred Maskell. — *Artistes contemporains. — Marc-Henry Meunier*, par M. C.-M. Savarit. — *Les Œuvres régionales au Musée Rolin à Autun*, par M. Alphonse Germain. — Correspondance de Suède : *L'Exposition des industries du décor à Stockholm*, par M. Pascal Forthuny. — Bibliographie : *Tiepolo* (P. Molmenti), par M. Marcel Raymond; — *Ouvrages récents sur Hans von Marées* (J. Meier-Graefe; P. Hartwig), par M. S. — Trois gravures hors texte : *Chaire de saint Maximien*, travail en ivoire, vie siècle (Église Saint-Vital, Ravenne) : héliotypie Fortier et Marotte. — *La Bourrasque*, eau-forte originale de M. Marc-Henry Meunier. — *Saint Pierre, Sainte Barbe*, statues en pierre, xve siècle (Musée Rolin, Autun) : héliotypie Fortier et Marotte. — 50 illustrations dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er décembre 1909. — *Louis Tocqué*, par M. Prosper Dorbec. — *Corot peintre de figures*, par M. Pierre Goujon. — *Peintres-graveurs et Peintres-lithographes* (2e et dernier article), par M. Léonce Bénédite. — Chronique musicale. — Académie Nationale de musique : *L'Or du Rhin*, de Richard Wagner, par M. Charles Kœchlin. — Bibliographie : *Les « Antiquités judaïques » et Jean Foucquet* (P. Durrieu), par M. Henry Martin; — *L'Iconographie de C. de Haller* (A. von Wooge), par M. C. de Mandach. — *Bibliographie des ouvrages publiés en France et à l'étranger sur les Beaux-Arts et la Curiosité pendant le deuxième semestre de l'année 1909*, par M. Auguste Marguillier. — Trois gravures hors texte : *Portrait de Mme Mirey et de sa fille*, par Tocqué (collection de M. Édouard Kann) : héliotypie Fortier et Marotte. — *La Femme à la toque*, par Corot (appartient à M. Dufayel) : héliotypie Fortier et Marotte. — *La Marée montante*, lithographie originale de M. Ch. Shannon. — 21 illustrations dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* de janvier 1910. — *Kate Greenaway et ses livres illustrés*, par Mme Jeanne Doin. — *Joseph Chinard et le style Empire à l'Exposition du Musée des Arts décoratifs*, par M. Charles Saunier. — *L'Exposition nationale de maîtres anciens à Londres* (1er article), par M. Fran-

çois Monod. — *Peintres graveurs contemporains.* — *L.-A. Lepère* (5e article), par M. Roger Marx. — *Courrier de l'art antique*, par M. Salomon Reinach. — Bibliographie : *Peter Bruegel l'ancien* (R. van Bastelaer et G.-H. de Loo), par M. Fiérens-Gevaert ; — *Histoire aéronautique* (F.-L. Bruel), par M. S. — Quatre gravures hors texte : *Portrait de Miss Georgina Lennox*, par sir Thomas Lawrence (collection de M. le comte Bathurst) : héliotypie Fortier et Marotte. — *Vieilles maisons à Amiens*, eau-forte originale de M. L.-A. Lepère. — *Jeune fille*, statue en marbre découverte à Antium (Musée national des Thermes, Rome) : héliotypie Fortier et Marotte. — *Danse de paysans*, par P. Bruegel l'ancien (Musée impérial d'histoire de l'art, Vienne) : héliogravure. — 51 illustrations dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* de février 1910. *Du Romantisme au Réalisme* : *Les Conditions sociales de la peinture sous la Monarchie de Juillet* (1er article), par M. Léon Rosenthal. — *Les « Heures de Boussu » et leurs bordures symboliques*, par M. Henri Martin. — *Charles Meryon* (1er article), par M. Léonce Bénédite. — *Un peintre dominicain : Le P. Busson*, par M. André Pératé. — *La Cité-Jardin*, par M. Georges Benoît-Lévy. — Bibliographie : *J.-B. Isabey, sa vie et son temps* (Mme de Basily-Callimaki), par M. R. M. ; — *Cent pastels du* XVIIIe *siècle* (A. Besnard) ; *Cent portraits de femmes des Écoles française et anglaise du* XVIIIe *siècle* (A. Dayot et Cl. Phillips), par M. S. — Trois gravures hors texte : *Mort de Madame de Boussu*, et encadrement symbolique correspondant, miniatures des « Heures de Boussu » (Bibliothèque de l'Arsenal, Paris) : héliotypie Fortier et Marotte. — *L'Annonciation*, et encadrement symbolique correspondant, miniatures des « Heures de Boussu » (Bibliothèque de l'Arsenal, Paris) : héliotypie Fortier et Marotte. — *Portrait de Mlle Lange* (?), miniature par J.-B. Isabey (coll. de M. le prince d'Essling) : gravure en couleurs tirée à la poupée. — 49 illustrations dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* de mars 1910. — *Les Premiers maîtres de la gravure en couleurs au Japon*, par M. P.-André Lemoisne. — *Dix années d'architecture* (1er article), par M. Pascal Fortuny. — *Peintres-Graveurs contemporains* : *M. Edmond Kayser*, par M. Paul Jamot. — *Les Conditions sociales de la peinture sous la Monarchie de Juillet* (2e article), par M. Léon Rosenthal. — *L'Exposition nationale des Maîtres anciens à Londres* (2e et dernier article), par M. François Monod. — Correspondance d'Allemagne : *L'Exposition d'art français du* XVIIIe *siècle à Berlin*, par M. J. Meier-Graefe. — Trois gravures hors texte : *Femme montant l'escalier d'un temple*, estampe en couleurs par Harunobou (coll. de M. Henri Vever) : héliotypie Fortier et Marotte. — *Vue de Saint-Gervais et des quais*, eau-forte originale de M. Edmond Kayser. — *La Contredanse*, par A. Watteau (coll. de sir Hugh Lane) : glyptographie. — 45 illustrations dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* d'avril 1910. — *Le Louvre et les plans de Lescot*, par M. Louis Batiffol. — *Les Émaux de Monvaerni au Musée du Louvre*, par M. J.-J. Marquet de Vasselot. — *Artistes contemporains* : *Emile Claus*, par M. Henry Marcel. — *Les Conditions sociales de la peinture*

*sous la Monarchie de Juillet* (3e et dernier article), par M. Léon Rosenthal. — Correspondance d'Allemagne : *L'Exposition d'art français du* XVIIIe *siècle à Berlin*. — Bibliographie : *Feuilles d'automne* (Philippe Robert), par M. R. M. — Trois gravures hors texte : *Vierge de pitié*, émail par Monvaerni (Musée du Louvre) : héliotypie Fortier et Marotte. — *Pâques*, lithographie originale de M. Émile Claus. — *Midi*, lithographie originale de M. Émile Claus. — 30 illustrations dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* de mai 1910. — *Les Salons de 1910* (1er article), par M Henry Bidou. — *L'Estampe satirique et la Caricature en France au* XVIIIe *siècle* (1er article), par M. André Blum. — *L'Origine des Clouet*, par M. Henri Stein. — *L'Art du Moyen âge et de la Renaissance à Cracovie* (1er article), par M. Louis Réau. — *Un album de M. P.-A. Bouroux*, par M. M. — *Dix années d'architecture* (2e et dernier article), par M. Pascal Forthuny. — Trois gravures hors texte : *Orphée*, tableau par M. Maurice Denis (Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts) : héliotypie Fortier et Marotte. — *Portrait de Jean de Taix*, dessin par Jean Clouet (Musée Condé, Chantilly) : héliotypie Fortier et Marotte. — *Le Pont et la Tour à Londres*, eau-forte originale de M. P.-A. Bouroux. — 35 illustrations dans le texte.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne*. Sommaire du numéro du 10 décembre 1909. — Texte : *Les Sumériens en Chaldée* (I), *d'après les monuments du Musée du Louvre*, par M. E. Pottier. — *La Collection Maurice Kann* (fin), par M. Louis Gillet. — *J.-C. Chaplain et l'art de la médaille au* XIXe *siècle* (I), par M. E. Babelon. — *La Statue de jeune fille de Porto d'Anzio* (*Rome, Musée des Thermes*), par M. Max Collignon. — *La Galerie des portraits de Port-Royal, d'après un ouvrage récent*, par M. Claude Cochin, p. 455. — *Correspondance de Munich : la Peinture hongroise contemporaine, à propos de l'exposition du Glas Palast*, par M. Marcel Montandon. — *Notes et documents* : *un Portrait français de Gerlach Flicicius*, par M. Louis Dimier. — *Bibliographie*. — *Tables semestrielles*. — Gravures hors texte : *L'Armée d'Eannadou*, bas-relief de calcaire trouvé à Tello (Musée du Louvre), photogravure. — *Lady Taylor*, gravure de M. Roger Favier, d'après la peinture de Reynolds (collection Maurice Kann). — *Deux panneaux provenant du boudoir de Mme de Pompadour au château de Crécy*, peintures de François Boucher (collection Maurice Kann), photogravure. — *Trois médailles*, par Augustin Dupré, photogravure. — *Statue de jeune fille trouvée à Porto d'Anzio*, marbre (Musée des Thermes), héliogravure. — *Blaise Pascal*, peinture de Quesnel (collection de M. le marquis Doria), héliogravure. — *Flotteurs de bois slovaques*, peinture de M. Dominique Skoutetzky. — Nombreuses figures dans le texte.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne*. Sommaire du numéro du 10 janvier 1910. — Texte : *La Bible du duc Jean de Berry conservée au Vatican*, par M. le comte Paul Durrieu. — *La Fonderie des Vischer à Nuremberg* (1453-1549) (I), par M. Gaston Varenne. — « *La Toilette* », *par Antoine Watteau* (*collection Wallace*), par M. Louis de Fourcaud. — *Les Sumériens de la Chal-*

*dée, d'après les monuments du Musée du Louvre* (fin), par M. E. Pottier. — *L'Exposition nationale de maîtres anciens à Londres* (I), par M. Marcel Nicolle. — *J.-C. Chaplain et l'art de la médaille au* XIX^e^ *siècle* (II), par M. E. Babelon. — *Bibliographie.* — Gravures hors texte : *Le Duc Jean de Berry à table*, miniature du calendrier des *Très riches Heures du duc de Berry* (Chantilly, Musée Condé), héliogravure. — *Tombeau de Hermann VIII d'Henneberg et de sa femme Élisabeth de Brandebourg* (1508), bronze de Peter Vischer (Römhild, cathédrale), photogravure. — *La Toilette*, gravure de M. A. Dézarrois, d'après la peinture de Watteau (Londres, collection Wallace). — *Le Vase d'argent d'Enténéna* (Musée du Louvre), photogravure. — *La Marquise Brignole-Sale et son fils*, peinture d'Antoine Van Dyck (collection de M. P. A. B. Widener), héliogravure. — *Le Cardinal Ferry Carondelet et son secrétaire*, peinture attribuée à Sebastiano del Piombo (collection du duc de Grafton), photogravure. — *Robespierre*, médaillon en bronze de F.-Th. Ruhière, photogravure. — Nombreuses figures dans le texte.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne.* Sommaire du numéro du 10 février 1910. — Texte : *Carpaccio et le paysage vénitien*, par M. Louis Gillet. — *Une Exposition et un livre de M. Alexandre Lunois*, par M. Emile Dacier. — *J.-C. Chaplain et l'art de la médaille au* XIX^e^ *siècle* (fin), par M. E. Babelon. — *La Fonderie des Vischer à Nuremberg* (1453-1549) (fin), par M. Gaston Varenne. — *L'Exposition nationale de maîtres anciens à Londres* (fin), par M. Marcel Nicolle. — *A propos d'un chapiteau historié de la cathédrale de Senlis*, par M. Marcel Aubert. — *Les Portraits de Marie-Antoinette, à propos d'un livre récent*, par M. E. D. — *Bibliographie.* — Gravures hors texte : *Miracle du Patriarche de Grado* (*fragment*), peinture de Vittore Carpaccio (Venise, Académie des Beaux-Arts), photogravure. — *Paysage de Norvège : vue de Molde*, eau-forte originale de M. A. Lunois. — *Illustration pour « le Camarade de voyage », d'Andersen*, eau-forte originale de M. A. Lunois. — *Deux bas-reliefs du tombeau de saint Sebald*, bronzes de Peter Vischer (Nuremberg, église Saint-Sebald), photogravure. *Portrait d'homme*, peinture de Giorgione (collection de l'Hon. Ed. Wood), photogravure. — *Moïse sauvé des eaux*, peinture de G.-B. Tiepolo (Édimbourg, Galerie nationale d'Écosse), photogravure. — *Marie-Antoinette et ses frères dansant le ballet du « Triomphe de l'Amour »* (*24 janvier* 1765), peinture anonyme (Vienne, Hofburg), héliotypie. — Nombreuses figures dans le texte.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne.* Sommaire du numéro du 10 mars 1910. — Texte : *L'Exposition d'art français du* XVIII^e^ *siècle à Berlin* (I), par M. Paul Alfassa. — *L'Hôtel des ducs de Bourgogne à Dijon* (I), par M. A. Kleinclausz. — *La Renaissance de la peinture japonaise sous l'influence de l'école chinoise du nord, du milieu du* XIV^e^ *siècle à la chute des Ashikaga* (I), par M. Georges de Tressan. — *Les Musées d'Alsace : les Musées de Mulhouse*, par M. André Girodie. — *Au pardon, lithographie originale de M. Adolphe Gumery*, par M. Raymond Bouyer. — *Un Sculpteur liégeois du* XVII^e^ *siècle : Jean Del Cour*, par M. Louis Dumont-Wilden. — *J.-B. Isabey, à*

*propos d'un livre récent*, par M. Emile Dacier. — *Correspondance d'Italie : le vandalisme à Florence*, par M. G. Soulier. — *Bibliographie*. — Gravures hors texte : *L'Enseigne de Gersaint*, peinture d'Antoine Watteau (collection de S. M. l'Empereur d'Allemagne), photogravure. — *La Leçon d'amour*, peinture d'Antoine Watteau (collection de S. M. l'empereur d'Allemagne), héliogravure. — *La Camargo dansant*, peinture de Nicolas Lancret (collection de S. M. l'empereur d'Allemagne), photogravure. — *Trois « Sennin »*, peinture de Yenhui (Chine, époque des Yuan ; collection du comte Naoakira Matsudaira), photogravure. — *Au Pardon*, lithographie originale de M. Adolphe Gumery. — *Ange en adoration*, sculpture de Jean Del Cour (Hasselt, église Notre-Dame). — *Joséphine Bonaparte*, sépia de J.-B. Isabey, héliogravure. Nombreuses figures dans le texte.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne*. Sommaire du 10 avril 1910. — Texte : *Albert Besnard décorateur* (I), par M. H. Chassain. — *La Renaissance de la peinture japonaise sous l'influence de l'école chinoise du nord, du milieu du* XIV^e^ *siècle à la chute des Ashikaya* (fin), par M. Georges de Tressan. — *L'Hôtel des ducs de Bourgogne à Dijon* (fin), par M. A. Kleinclausz. — *L'Exposition d'art français du* XVIII^e^ *siècle à Berlin* (fin), par M. Paul Alfassa. — *Les Musées d'Alsace : les Musées secondaires*, par M. André Girodie. — *Un Paysagiste lyonnais : Louis-Hilaire Carrand* (1821-1899), par M. Fix-Masseau. — *Bibliographie*. — Gravures hors texte : *La Pensée*, fragment de la décoration de la coupole du Petit Palais, peinture de M. Albert Besnard, héliogravure. — *Le Turban*, eau-forte originale de M. Albert Besnard. — *Légende de la secte Zen : Le Prêtre Weï-Shan renversant le vase de pureté*, peinture de Kano Motonobu (collection de Rynanji en Yamashiro), photogravure. — *Femme couchée* (*M^lle^ Victoire O'Murphy*), peinture de François Boucher (collection du baron Maurice de Rothschild), héliogravure. — *Le Cheval fondu*, peinture d'Honoré Fragonard (collection Pillet-Will), photogravure. — *Le Sculpteur Jean-Jacques Caffiéri*, peinture de J.-L. David (collection de La Riboisière), photogravure. — *Saint Jacques le Majeur*, statuette en bois (église de Kaysersberg), photogravure. — Nombreuses figures dans le texte.

— *American journal of archæology*, 2^e^ série, t. XIII, fascicule 4 (octobre-décembre 1909). — Rudolf Pagenstecher, *Vases funéraires d'Alexandrie, avec inscriptions* (pl. IX-XII. Ces vases, dont les exemplaires ont été partagés entre plusieurs galeries, proviennent pour la plupart de la nécropole orientale d'Alexandrie, appelée aujourd'hui *Hadra*. Ils ont peu de valeur d'art. Les figures y sont rares ; leur décor ne comporte guère que des méandres, des palmettes, des branches de lierre ; mais ils sont intéressants pour les inscriptions qui y sont peintes. Celles-ci donnent le nom des morts dont ces hydries ont renfermé des cendres, indiquent leur origine et leur qualité, fournissent la date de la sépulture. Les vases de cette sorte connus jusqu'ici se répartiraient entre les années 271 et 239 avant notre ère). — Louis Curtiss Cummings, *Tychion a Iṣ-Ṣanamen* (pl. XIII. Étude et restauration d'un petit édifice du nord de l'Haouran).

— Florence M. Bennett, *L'Athéna dite mélancolique* (propose de ce joli bas-relief attique une interprétation qui ne s'impose pas plus que les autres interprétations qui en ont été déjà données. La stèle que l'on voit en avant de la déesse ne serait pas autre chose qu'un rappel de la forme primitive de l'image divine, du pilier qui a partout précédé la statue). — Elizabeth M. Gardiner et Kendall K. Smith, *Le groupe dédié par Daochos à Delphes* (pl. XIV. Proposent, en y insérant un torse découvert en 1907, un nouvel arrangement pour le groupe des statues dédiées par Daochos). — William N. Bates, rédacteur en chef, *Chronique archéologique*. — G. P.

— *American journal of archæology*, 2e série, t. XIII, 3e cahier, juin-septembre. — École américaine d'Athènes. — Richard B. Seager, *Fouilles dans l'île de Mochlos, Crète, exécutées en 1908* (pl. VI-VIII, 21 figures dans le texte. Ont rendu au jour des maisons, des vases et d'autres objets du premier âge Minoen. Ce qu'elles ont produit de plus précieux, c'est une sorte de goblet dont le décor rappelle la technique des vases dits de Camares. Des silhouettes de palmiers y sont figurées de façon conventionnelle). — Elisabeth M. Gardiner, *Série de sculptures provenant des fouilles de Corinthe*. II. *Une gigantomachie hellénistique*. III. *Sculptures romaines* (18 figures dans le texte. G. regarde cette gigantomachie comme plus ancienne que les reliefs de Pergame. L'état des fragments retrouvés est tel qu'ils ne justifient peut-être pas toutes les inductions que G. veut en tirer sur le style et la date de cette frise). — Institut archéologique d'Amérique. Allan Marquand, *Une garniture d'autel de Luca della Robbia* (une figure. Le bas-relief se trouve dans la chapelle privée du palais épiscopal de Pescia). — Edgar L. Hewett, *La civilisation pajaritaine* (étude qui paraît avoir son importance sur les restes d'une civilisation préhispanique qui ont été exhumés dans le Nouveau Mexique, sur un plateau qui borde la vallée du Rio Grande). — W. N. Bates, rédacteur en chef. *Nouvelles archéologiques, de janvier à juin 1909*. — G. P.

— *American journal of archæology*, 2e série, t. XIV, 1910, n° 1 (janvier-mars). — Institut archéologique d'Amérique. Sylvanus Griswold Morley, *Un groupe de constructions qui forment un ensemble à Uxmal, au Mexique* (planches I-II). École américaine d'études classiques à Athènes. — George W. Elderkin, *La fontaine Glaukè à Corinthe* (pl. III. Figures dans le texte. Étude intéressante sur cette fontaine publique, aménagée pendant l'ère des tyrans et restaurée dans la Corinthe romaine). — École américaine d'études classiques à Rome. — Ralph van Deman Magoffin, *Inscriptions inédites du Latium* (textes pour la plupart sans grand intérêt). — École américaine pour les études orientales et les recherches en Palestine. Nathaniel Schmidt et B. B. Charles, *Inscriptions grecques du Nedjeb* (tous ces textes sont de l'époque byzantine, hors un qui remonte au temps d'Hérode). — *Séances du onzième congrès général de l'Institut archéologique américain*, à Baltimore, du 28 au 31 décembre 1909 (analyse des communications présentées). — William M. Bates, *Nouvelles archéologiques, juillet à décembre 1909*. — G. P.

— *The journal of Hellenic studies*, t. XXX. Partie I, 1910. — J. P. Droop, *Les dates des vases appelés Cyrénaïques* (admet comme démontré par les fouilles de Sparte que les vases attribués jusqu'ici à Cyrène seraient de fabrique laconienne et les partage en six catégories qui iraient de l'an 700 à l'an 350. Tout cela reste bien conjectural. Figures dans le texte). — H. L. Lorimer, *Un fragment de vase de Naukratis* (Figure. Le sujet serait le rachat du corps d'Hector). — J. D. Beazley, *Kléophradès* (Pl. I-IX. Sur la foi d'un seul vase signé, attribue au potier Kléophradès jusqu'à trente-quatre autres vases. La base paraît manquer pour ces attributions bien hypothétiques). — G. L. Bell, *Le système des voûtes d'Ukeidar* (pl. X, XI. Figures dans le texte. Ukeidar est un palais sassanide à sept heures à l'ouest de Kerbèlu. Il manque là quelques dessins d'architecte, qui seraient plus clairs que toutes ces photographies). — C. H. Tyler, *Les peintures de Panænos à Olympie* (propose une correction à la disposition suggérée, d'après Pausanias, par E. A. Gardner). — Ashburner, *La loi du fermier* (étude de droit byzantin). — Dawkins, *Le grec moderne en Asie Mineure* (étudie le dialecte grec de la Cappadoce). — J. B. K. Preedy, *Le groupe du char du Mausolée* (étude intéressante, de laquelle il résulte que la place jusqu'ici assignée au char dans les restaurations de l'édifice prête à bien des objections et qu'il n'est pas du tout certain que les deux célèbres statues du Musée britannique représentent Artémise et Mausole. Figures dans le texte). — J. G. Anderson, *Un culte celtique et deux sites dans la Galatie romaine* (ce culte serait celui de *Zeus Boussourigios* = Bussu regius). — *Analyses de livres.* G. P.

— *The journal of Hellenic Studies*, t. XXIX, 2e partie, 1909. — F. H. Marshall, *Quelques acquisitions récentes du Musée Britannique* (ce qui paraît le plus intéressant, c'est une tête de jeune homme, en marbre, qui a tout le caractère d'un ouvrage de l'école de Polyclète. 21 figures dans le texte. — Woodward, *Trois nouveaux fragments des listes attiques de tributs.* — H. S. Cooper, *Trois statuettes de bronze qui proviennent de l'Asie Mineure* (4 figures). — W. Miller, *L'inscription franque de Karditza.* — Baker-Penoyre, *Thasos.* Partie II. *Topographie* (pl. XIII-XXII, 25 figures dans le texte. Description qui témoigne, par la minutie des détails, d'une conscience rare dans l'observation ; peut-être même y a-t-il excès. Beaucoup des traits relevés ne paraissent pas offrir grand intérêt). — H. G. Evelyn-White, *Dionysos et le Satyre de la rue des Trépieds* (3 figures. Ingénieuse tentative pour restituer un groupe de Praxitèle). — W. Tain, *Les batailles d'Andros et de Cos* (considérations qui semblent jeter quelque jour sur certains épisodes de l'obscure histoire des premiers diadoques). — M. S. Thomson, *L'Artémis asiatique ou ailée* (13 figures intéressant surtout pour les images données là de plusieurs des plaques d'ivoire découvertes à Sparte dans les fouilles de l'école anglaise). — R. M. Burrows et P. N. Ure, *Fouilles à Rhitsóna en Béotie* (pl. XXIII-XXVI, figures. Les résultats, très bien exposés ici, de ces fouilles conduites avec beaucoup de méthode, ne pourront être négligés par qui étudiera l'histoire de la céramique béotienne. Il est curieux de retrouver ici deux

vases dont la décoration polychrome offre une analogie frappante avec celle d'un assez grand nombre de fragments recueillis à Naucratis d'Égypte. Mycalessos, la petite ville dont la nécropole vient de livrer toutes ces poteries, importait-elle des vases ioniens au sixième siècle ?). — Dawkins, *L'Archéologie en Grèce*, 1908-1909 (chronique très bien faite, très claire et très précise). — *Comptes-rendus de livres.*

G. P.

— *Proceedings of the Society of biblical archæology*, t. XXXI, 33e session, sixième séance, novembre 1909. — A. H. Sayce, *Les inscriptions hitittes* (à propos de la découverte d'un nouveau texte faite récemment par le Père Ronzevalle. S. expose les progrès qu'il a faits en dernier lieu dans le déchiffrement des textes hétéens et les résultats auxquels il est arrivé. Premier article). — A. H. Sayce, *Le nom du roi éthiopien sur le lion du temple de Baso.* — J. H. Breasted, *La querelle de famille de la dix-huitième dynastie d'après les traces qu'elle a laissées dans le temple de Ouadi-Halfa* (le nom de la reine Hatshepsut partout effacé pour être remplacé par celui de Thoutmès II). 3 planches. — H. R. *Les découvertes en Crète et leur relation avec l'histoire de la Palestine et de l'Egypte* (suite). — L. W. King, *Une nouvelle marque sur brique de Naramsin, roi d'Akkad. Provient de* Tello (planche). — W. E. Crum, *Les évêques nommés dans le diptyque de M. Bryce.* — F. Ll. Griffith, *Notes additionnelles sur le papyrus Dodgson.* — C. H. W. Johns, *Le royaume de Harsæ.*

G. P.

— *Proceedings of the Society of biblical archæology*, t. XXXI, 39e session, 7e séance, 8 décembre 1909. — F. Legge, *Les palettes à reliefs et les découvertes récentes* (suite. 7 planches. C'est l'étude la plus complète que l'on possède sur ces monuments étranges qui paraissent permettre de remonter, dans l'histoire de l'art égyptien, au delà même de la première dynastie). — H. L. Hall, *Les découvertes de la Crète et leur relation avec l'histoire de l'Egypte et de la Palestine* (suite, 3 planches; des rapprochements curieux, mais beaucoup de confusion). — F. W. Green, *Notes sur quelques inscriptions dans le district d'Etbaï* II (il s'agit de graffiti recueillis dans la contrée comprise entre le Nil et la mer Rouge, au nord de la route qui va d'Hamamat à Koséir. Il y en a dans plusieurs alphabets et dans plusieurs langues. 5 planches). — D. S. Langdon, *Divers textes babyloniens.* I. 1 planche. — A. H. Sayce, *Les inscriptions hittites* (suite). — P. Scott Moncriff, *La querelle royale dans le temple de Ouadi-Halfa, une réplique.* — L. W. King, *Une mention très ancienne du coton, la culture du Cossypium arboreum ou arbre à coton en Assyrie, au septième siècle avant notre ère.* — T. XXXII, 40e session, 1re séance, 15 janvier 1910. — Rapport du conseil pour l'année 1909. — F. Ll. Griffith, *Un Contrat égyptien d'époque reculée sur papyrus au Vatican* (planche). — Emmeline Plunkett, *Le calendrier accadien* (planche). — R. Campbell Thompson, *La troisième Tablette de la série Ludlul bêl nimeki.* 2 planches. — A. H. Sayce, *La figure d'une Amazone à la porte orientale de la capitale hétéenne à Boghaz-Keui* (curieuse sculpture, mais dont il serait désirable d'avoir un dessin qui présentât toute garantie de fidélité). — E. O. Winsted, *Epipha-*

*nius ou l'Encyclopédie copte* (sera continué). — Aylward M. Blackman, *Le dieu nubien Arsenuphis identifié avec Osiris* (planche). — W. L. Nash, *Notes sur quelques antiquités égyptiennes*. VI (planche). G. P.

— *Proceedings of the Society of biblical archæology*, t. XXXII, 40e session, seconde séance, 9 février 1910. — Th. G. Pinches, *Les découvertes faites par l'expédition allemande sur le site d'Assur* (Assur est le nom antique de la ville dont le site s'appelle aujourd'hui *Qala-shergat*. Des fouilles récentes ont mis au jour des textes complétant ce que l'on savait de l'histoire des édifices d'Assur, qui, du XIVe au VIIIe siècle, ont été plusieurs fois ruinés et réparés). — Emmeline Plunket, *Le Calendrier accadien* (suite). — C. J. Ball, *L'âne dans la mythologie sémitique*. — E. O. Winstedt, *Epiphanius ou l'Encyclopédie coptique?* (suite). G. P.

— *Proceedings of the Society of biblical archæology*, t. XXXII, 40e session, 9 mars 1910. — W. T. Pilter, *Un épisode juridique dans l'ancienne vie de famille babylonienne*. — Pilcher, *Les marques royales sur la poterie juive* (planche), 1er article. — G. Foucart, *Une entrée donnant accès au monde souterrain à Thèbes*. I. *Le temple* (1er article). — S. Langdon, *Reconstruction d'une partie du texte sumérien de la septième tablette de la création, avec l'aide de commentaires assyriens*. — W. L. Mash, *Notes sur quelques antiquités égyptiennes*. VII (planche). — E. J. Pilcher, *Une amulette hébraïque*.

— *Proceedings of the Society of biblical archæology*, t. XXXII, 40e session, mai 1910. — W. T. Pilter, *Une action légale dans l'ancienne vie de famille babylonienne* (suite et fin). — E. J. Pilcher, *Les estampilles de la poterie royale juive* (suite et fin, 2 planches). — A. Fotheringham, *L'obélisque noir et la pierre moabite* (comparaison du titre que porte Jehu, roi d'Israël, dans ces deux monuments). — M. Gaster, *Note sur une amulette hébraïque*. — S. Langdon, *Reconstruction d'une partie du texte sumérien de la septième tablette de la création à l'aide de commentaires assyriens* (suite). — Guillaume de Jerphanion, *Monuments hétéens de la Cappadoce* (6 planches). G. P.

— *Bullettino della commissione archeologica comunale di Roma*, 1909, 1-2. — A. Bartoli, *Le panorama de Rome dessiné par Hendrick van Cleef en 1550* (pl. I-II). — J. Orbaan, *Rome et ses environs dans les dessins des maîtres néerlandais* (catalogue des dessins de ce genre qui existent dans divers musées). — G. Tomassetti, *La « curia » et la « cohors campestris »*. — S. Aurigemma, *La protection spéciale que la grande déesse idéenne exerçait sur la noblesse romaine et les légendes de l'origine troyenne de Rome*. — O. Marucchi, *Le lithostroton de Sylla reconnu dans le temple de la Fortune à Préneste* (pl. III). — V. Castiglioni, *De quelques inscriptions hébraïques importantes*. — G. Gatti, *Le temple de Jupiter héliopolitain découvert au Janicule* (pl. IV, V, VI). — *Tuiles avec le cachet d'Innocent II*. — *Notes sur des découvertes recentes d'antiquités faites à Rome et dans sa banlieue* (pl. VII). — L. Cantarelli, *Découvertes archéologiques faites en Italie et dans les anciennes provinces romaines*. —

G. Gatti et L. Cantarelli, *Notes bibliographiques.* — H. P. Cajen, *Notes et corrections.* G. P.

— *Mitteilungen des k. d. arch. Instituts. Athenische Abteilung*, t. XXXIV. 4e cahier. — H. Hepding, *Mithradates de Pergame* (Mithradates, lié avec César, avait obtenu pour sa ville natale, après la bataille de Pharsale, d'importants privilèges). — M. Deffener, *Antiquités de Méthana* (pl. XXV-XXVII. A relevé dans la presqu'île de Méthana divers restes de forteresses et d'exploitations agricoles qui n'avaient pas encore attiré l'attention). — A. von Premerstein, *Inscription funéraire archaïque trouvée près de Méthana* (facsimilé. Dialecte dorique). — H. Latterman, ἐπεργάζεσται *et autres termes de la langue technique du bâtiment* (à propos de *I. G.*, XII, 7, 62). — M. Bieber, *Le prétendu pugiliste de Polyclète* (montre par quelle suite de restaurations le torse d'une copie du Diadumène a pris l'aspect qu'il présente aujourd'hui dans le musée de Cassel). — F. Bœlte, *Contributions à la topographie de la Laconie.* 1. *Olympeis et Glyppia.* 2. *Amyklaion et Amyklai.* 3. *Dionysion* ἐν Λίμναις *à Sparte.* — Fr. von Holbach, *Vieille tour de guet ou d'éclairage dans l'île du Papas* (figures. Cet îlot se trouve sur la côte de Carie). *Prokonnesos et ses carrières de marbre* (figures). — P. Groebe, *Une inscription attique en l'honneur de Sextus Pompeius, le grand-père du triumvir.* Nominations de membres associés. G. P.

— *Mitteilungen des k. d. Arch. Instituts. Athenische Abteilung*, t. XXXV, 1er et 2e cahiers. — M. Bieber, *Bas-reliefs attiques à Cassel* (pl. I-IV. Ces monuments ont été rapportés en 1687 par un officier hessois qui faisait partie de l'armée de Morosini. Sans être de premier ordre, ils ont leur intérêt. Deux d'entre eux proviennent certainement de l'Asklépiéion. Un troisième représente Artémis en chasse). — S. Wide, *Découverte de tombeaux à Salamine* (pl. V-VI. Figures dans le texte. Poterie qui forme la transition entre la poterie mycénienne et celle de l'âge qui suivit l'invasion dorienne. Les formes mycéniennes persistent; mais le décor est purement géométrique). — Sundwall, *Un nouveau fragment des comptes de la marine athénienne* (date probablement de 365-364). — N. J. Giannopoulos, *Découvertes préhistoriques faites en Thessalie.* — Bruno Sauer, *Un vieux problème du Parthénon* (pl. VII, figures dans le texte. Dans un torse viril, très maltraité par le temps, qui est conservé au musée de l'Acropole, B. S. retrouve la figure qui manquait pour la reconstitution de l'angle nord du fronton ouest. Sa conjecture paraît présenter un haut degré de vraisemblance). — H. Lattermann, *Sur la topographie de l'Amphiaréion d'Oropos.* — A. von Premerstein, *Les liens de la phratrie*, d'après une borne hypothécaire. — Rodenwaldt, *Sur les stèles peintes de Pagasæ* (en fixe la date au IIIe siècle avant notre ère et compare les thèmes de ces peintures à ceux des bas-reliefs funéraires d'Athènes, d'Alexandrie et des villes grecques du sud de la Russie. En étudie la technique, l'encaustique. Sur les plus soignées de ces stèles, une esquisse du contour avait précédé la mise en couleur). — C. Walter, *Un monument du culte de la Magna Mater à Sophia.* — H. Prinz, *Remarques sur les plus anciens cultes de la Crète.* Premier article. — Ernest

Nachmanson, *Inscription funéraire de Smyrne.* — *Procès-verbaux des séances de l'Institut* (analyse assez développée d'une étude de Karo sur les *pierres gravées et les anneaux mycéniens*). G. P.

— *Bulletin de correspondance hellénique*, t. XXXIII, 1909, août-décembre. — P. Roussel, *Note sur les inscriptions de Délos en l'honneur de C. Billiénus.* — Vollgraf, *Inscriptions d'Argos* (suite. La plupart sont de l'époque romaine). — J. Hatzfeld, *Une inscription de Délos en l'honneur de M. Junius Brutus.* — P. Roussel et J. Hatzfeld, *Fouilles de Délos, exécutées aux frais de M. le duc de Loubat. Inscriptions* (1905-1908, I, pl. X). Nombreux décrets du conseil et du peuple de Délos. Dédicaces antérieures à 166. Dédicaces postérieures à 166. Inscription éphébique. Associations et collèges religieux. Dédicaces en l'honneur de deux empereurs romains. Inscriptions funéraires. Fragments divers). — J. Hatzfeld, *Note additionnelle. L. Calpurnius, L. F. Piso, proconsul de Grèce.* — G. Glotz, *Philippe et la surprise d'Elatée* (article important, qui donne, des faits rapportés par les orateurs et les historiens, une explication plus claire et plus satisfaisante que celle qui avait été présentée jusqu'ici). — Th. Reinach, *Note additionnelle à l'article* Παρθενών (*B. C. H.*, XXXII, 1908, p. 498). — *Institut de correspondance hellénique* (séances du 24 février et du 10 mars). G. P.

— Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 3ᵉ série, 1909, 4ᵉ cahier. — J. Sundwall, *Inscription attique des trésoriers de la déesse* (344-343 avant J. C. Facsimilé). — Versakis, *Edifices antiques*, I. *La chalcothèque à l'époque romaine*, II. *Le monument de Nicias* (1. Il s'agit d'un bâtiment de l'Acropole, construit sous les empereurs, qui aurait présenté des dispositions très semblables à celles de l'édifice connu sous le nom de *bibliothèque d'Adrien*. L'auteur croit pouvoir, d'après les fragments retrouvés, en rétablir le plan et l'élévation. 5 figures dans le texte. II. 10 figures dans le texte. A découvert des fragments nouveaux et importants d'un monument choragique décrit par Plutarque. D'après le style de ces fragments, serait disposé à croire que le monument, érigé par le célèbre Nicias, aurait été plus tard restauré par un descendant de Nicias, un Nicias fils de Nicodémos, qui y aurait mis l'inscription que l'on possède). — Staïs, *Bas-relief votif de Phalère* (pl. VIII et un plan du terrain. 2 figures. Donne une explication ingénieuse et qui paraît satisfaisante de ce beau bas-relief, ouvrage du cinquième siècle finissant où ne sont pas réunis moins de douze personnages. Il représenterait Créuse reconnaissant, en présence des divinités delphiques, Apollon, Artémis et Léto, son fils Ion. Des Nymphes font cortège à Créuse. — J. Kéramopoulos, *Notes sur Delphes*. I. Le *temple de Phylacos* (discussion de deux textes, l'un d'Hérodote et l'autre de Pausanias). — J. Kirchner, *Inscription des Amphiaraïstes qui provient de Rhamnunte.*

G. P.

# BIBLIOGRAPHIE

**Service des antiquités de l'Égypte.** *Les Temples immergés de la Nubie.* Rapports relatifs à la consolidation des temples, par G. Maspero, t, I, seconde livraison. Caire, 1909, gr. in-4°, 32 p. et 34 planches en collotypie. — Ce nouveau fascicule du service des antiquités donne la suite du journal des opérations de M. Barsanti au temple de Kalabshèh [1]. C'est là qu'a été le plus gros travail de toute la Nubie. Dès l'entrée, il fallut dégager la grande porte centrale, taillée en berceau par les Coptes; elle menaçait de crouler sous le poids des blocs tombés du pylône. M. Barsanti dut la baisser entièrement, procéder à l'enlèvement périlleux des blocs, passer au travers des dalles des poutres de fer, lier les montants avec des crampons. Ce sont là en vérité des travaux « de réfection » qui n'ont comme équivalents que ceux des architectes antiques qui édifièrent le temple. Quant à la grande cour, tous les touristes se rappellent le chaos effroyable qu'elle était : les débris amoncelés s'y élevaient à cinq, et parfois à 8 mètres de hauteur. Il y en avait ainsi plus de 600 mètres carrés. Tout fut nettoyé, les bases des colonnes cernées de tranchées, que l'on remplit de pierre et de ciment, et sur lesquelles on replaça le dallage antique. Huit colonnes sur quatorze ont pu être remontées.

Le pronaos constitua le travail de restauration le plus dangereux; murs, colonnes et architraves ont pourtant subi les réparations définitives sans qu'on ait eu à déplorer aucun accident grave; et c'est merveille de lire le récit de tous les procédés ingénieux employés ou inventés par M. Barsanti (p. 69). Après le vestibule et la « procella », le sanctuaire a pu être consolidé sous les fondations et mis à l'abri des infiltrations qu'amènera le relèvement du barrage d'Assouân. Enfin les murs d'enceinte, la chapelle ptolémaïque et celle du sud-ouest ont été complètement remis en état.

La campagne de 1908-1909 vit l'achèvement de ce travail magistral : réparation du quai, restitution, dans la mesure du possible, de l'aspect du parapet antique, vérification des chambrettes du pylône, remise en état de l'escalier, de la terrasse, et du couloir du sud — où l'on a retrouvé le puits canonique et les degrés qui y descendent. C'est une bonne trouvaille et un des passages intéressants de ce journal (p. 79 et pl. LXVI). Quelques remarques sur l'histoire du Temple terminent ce volumineux rapport. Rarement vit-on l'archéologie s'attaquer à de pareilles entreprises sur un monument ancien. Dix-huit planches permettent de suivre les phases de ce labeur gigantesque. L'Égypte peut ajouter à sa liste monumentale un temple de plus, et un des plus beaux de ceux qu'elle possède encore.

Le charmant petit sanctuaire de Dandour et l'hémispéos de Gerf-Hossein

1. Cf. *Revue archéologique*, 1909, t. II, p. 476-478.

demandaient moins de peine et purent être restaurés en une saison. La terrasse seule, à Dandour, exigea des efforts de déblaiement comparables à ceux de Kalabshèh. Le pronaos, le spéos et les abords du temple ont surtout réclamé une masse infinie de petites réparations de détail. Une découverte curieuse est celle d'une sorte de caveau funéraire, que M. Barsanti se borne à décrire sommairement. Une note de M. Maspero indique que c'était sans doute le tombeau du personnage adoré dans le temple et qu'on en verra ailleurs la démonstration. Nous l'attendons avec intérêt. Si le fait est exact, son importance est considérable pour l'histoire des cultes nubiens, car je ne connais pas encore un seul exemple de ce genre. A Gerf-Hossein, on a dû se borner à sauvegarder, pour la partie extérieure, les quelques vestiges de la colonnade à colosses osiriens. L'intérieur nécessitait à peine quelques opérations de nettoyage. La trouvaille d'un sphinx colossal en bas de la falaise a été le seul épisode marquant des opérations (p. 89).

La consolidation du temple de Dakkèh a pris tout l'hiver 1908-1909, et c'est le plus gros effort accompli en Nubie après la réfection de Kalabshèh. On n'aura ici qu'une partie du récit de la campagne. De sérieuses difficultés attendaient dès l'abord M. Barsanti. On s'en fera idée en lisant, par exemple, qu'il a fallu extraire d'une carrière voisine 2.500 mètres cubes de pierres pour remédier à l'état des fondations. Les deux tours du pylône ne tenaient plus que par miracle, affouillées de tous côtés par le travail destructeur des modernes *sabbakhin* Nubiens. A ma dernière visite à Dakkèh, en 1907, nous eûmes tous l'impression que nous pourrions bien être au nombre des derniers voyageurs qui auraient vu la silhouette du pylône se dresser en avant du pronaos. Nous nous trompions, heureusement, et les dix planches qui commentent la campagne de M. Barsanti nous attestent, au contraire, que voici les deux tours assurées pour longtemps. Le temple restauré se dresse aujourd'hui sur une sorte de soubassement. On l'a critiqué au nom de l'histoire de l'art (p. 91). M. Barsanti répond avec bon sens qu'autrefois les édifices égyptiens n'étaient pas destinés à demeurer sept mois par an sous les eaux, et que la conservation des monuments prime le respect de la tradition.

Le temple entier lui-même a été ensuite enchâssé dans un échafaudage muni de palans et de treuils. Les blocs éboulés ont été sortis un à un des ruines, identifiés, numérotés, puis disposés sur le sol en assises prêtes à être remises en place, de façon à recomposer les parois écroulées. Le pronaos, éboulé en 1890, a repris partiellement sa physionomie. Il a même été possible de rendre complètement au vestibule d'Ergaménès son aspect primitif, et de refaire le sanctuaire d'Auguste. Le naos en granit a été complété, faute de mieux, avec des parois en ciment armé, de manière à utiliser la base et le sommet qui en subsistaient. Il est souvent difficile de savoir où s'arrêter dans la voie de ces restaurations. Le risque est d'arriver à refaire une colonne entière, pour remettre en place un chapiteau, alors qu'on n'a plus rien du fût, et rien qu'un fragment du socle. Tout bien pesé, les morceaux du sanctuaire de Dakkèh, autant que je me les rappelle, étaient trop considérables pour être laissés tels quels sur le sol, et M. Barsanti a bien fait.

Les planches en phototypie sont d'une fort bonne exécution. Les plus curieuses pour l'exécution des grands travaux de réfection portent les nos LXIV, LXVI, LXIX, LXXV, XCIV. Les pl. LXXIX, LXXXIX, XCIII sont les plus belles au point de vue des monuments anciens. Elles font honneur à Brugsch Pacha et à M. Oropesa.

George Foucart.

**Fr. W. Freiherr von Bissing.** (*Denkmäler ägyptischer Sculptur, herausgegeben von*). Verlagsanstalt F. Bruckmann, München. Fascicules 1-10. — The von Bissing-Bruckmann Denkmäler comprise, or will comprise when completed, 150 superb photogravures illustrating the history of Egyptian sculpture from the archaic period down to Roman times, each plate being accompanied by a more or less discursive commentary. Such a comprehensive series of first-rate reproductions of Egyptian statues and reliefs has never before been offered to the public. The selection aims at being instructive rather than showy, and the works reproduced have been gathered from many quarters, the less known being preferred if equally suitable. It is characteristic of the author that in his choice of illustrations as well as in his text he has courted rather than avoided difficulties and doubtful questions : indeed a certain predilection for new and debatable material has perhaps led him to include a few pieces, such as no. 100 *a*, which are scarcely worthy of a place in so costly a publication. The book is an eminently progressive one, full of fresh ideas which are often disputable but always interesting, and it is certainly the most close and detailed study of the changes of style in Egyptian sculpture that has ever been attempted.

Pl. 3 reproduces a seated figure of the 2nd dynasty, the square forms of which indicate that it has been punched out of a square block of granite in the way which is illustrated by the unfinished statues of later times. From this starting-point B. proceeds to show by successive examples the gradual improvements which took place in the rendering of the human figure until we come to such masterpieces of Old Empire art as the *Sheikh el Beled* and the naked priest in Cairo (pls. 11, 12). In the middle of this series one notes the statues of Sepa and Nes (pl. 5), which are peculiarly instructive as to the limitations of Egyptian sculptors when working in stone. The attitude of Sepa is the usual one, left leg advanced, mace in right hand and staff in left. As we know from such statues as the *Sheikh* and from numberless reliefs, it was the rule that a figure of this type should hold the mace horizontally by his side and that the left forearm should be held straight out, the hand grasping the long staff. But Sepa's mace lies vertically against his right arm, his left forearm is held close against his chest and the staff is in contact with the front of his body. It is a good example of the alteration of a plastic type under the influence of an unplastic material[1], and one would like to know whether the original concep-

1. As a pretty illustration of the same thing in later times see Daressy, *Statues de divinités*, pl. XXX, and compare the stone figure 38517 with the same type in bronze 38518.

tions of Egyptian sculpture have not in many other cases been modified and stiffened by translation into stone. The text to pls. 9, 10 is a polemic against the theory of Borchardt that the statues of Chephren are works of the Ethiopian or Saitic period. Recent finds, especially those of Chassinat and Reisner, have thrown a new light on this matter and have made it clear that the Chephrens are wholly in the style of other royal statues of the Old Empire. But the question whether such portraits were copied or at least imitated in the Saitic age remains open, and B. has much to say on this point in other parts of his book. Fortunately there is no dispute about the age of the bronze portraits of Phiops and Mentesuphis (pl. 13). These wonderful statues consisted originally of a wooden core covered with sheets of copper, and they are therefore more akin to the wooden sculpture of the O. E. than to the cast bronzes of later times, which required the construction of a clay or wax model. The only cast bronze that B. reproduces is the Takuschit (pl. 59), which shows the influence of stone sculpture in a curious manner, the space between arms and body being filled in as if the figure were carved in stone. It is instructive to note the differences which arise from the employment of different materials, and a plate of well-selected bronzes, besides the Phiops and the Takuschit, would have added to the interest of the Denkmäler.

The statues of Sesostris I (pls. 19, 20) furnish B. with his leading example of the « classical » art which came to maturity in the Middle Empire. Here we have the ideal type of an Egyptian King, to which the sculptors continued to revert in after-times. We find for instance the same general type in the portraits of Thuthmoses I (Legrain, *Statues*, pl. XXVII) and in the Saitic and Ptolemaic « models », though certainly the features of Sesostris have more vitality than these late works and have even, in the best of the statues, a good deal of individual character. Of the more realistic (or at least the more ostentatiously realistic) style of portraiture which flourished in the M. E. the chief dated masterpieces are the statues of Sesostris III, to whom B. with some reason would now assign the Tanis Sphinxes, and of Amenemes III. B. gives us a very interesting discussion of the history of this realistic style. He finds the origin of it in the 3rd dynasty, and he detects a revival of it in a group of heads which not without hesitation he has assigned to the Saitic period. As a stepping-stone in his theory he proposes (with a sense of style wich is too subtle for me) to regard the « Fish-bearers » of Tanis (pl. 56) as imitative or archaistic works of the 21st dynasty rather than as contemporaries of the Sphinxes. But without doubt the portrait of Mentuemhet (pl. 62) proves a certain renascence of M. E. realism in the Ethiopian age. The supposed Saitic heads (pls. 26 A, 27) are a refined reproduction of the M. E. type, less broad in treatment, softer and more polished. B. does not complete his theory by telling us what these heads represent, whether they are portraits of a Saitic king or memorials of a M. E. king : and neither of these alternatives is quite easy to accept. Among the reliefs of this period may be noted a fine Sesostris I (pl. 34), the commentary on which contains many sound remarks on the conventions of Egyptian drawing, and a stele (pl. 34) with what B. considers to

be one of the oldest representations of a negro; but his remarks on the woolly hair and other racial characteristics strike one as a little extravagant, and it is worth observing that the figure is not painted black like the 11th dynasty negress from Deir el Bahri.

One notes as a sign of progress that the author has even attempted to sketch the history of sculpture in the 13th dynasty (text to pl. 28 A). In the 18th we reach firmer ground. The development of art during the New Empire is a fascinating study, and B.'s general outlines of it, as well as his particular criticisms, are in most respects admirable. The Barraco Sphinx of a queen (pl. 37), which without the inscription might be mistaken for a M. E. work, is a good illustration of the conservatism of sculpture at the beginning of this period. It may seem over-subtle to detect a return to « 11th dynasty tradition » in the statuette of Amenophis I, as contrasted with the 12th dynasty style in the works of his immediate successors, and to differentiate the « classical » from the « modern » portraits of Thuthmoses III; but in both these judgments there is at least a basis of correct observation. It is in the reign of Thuthmoses III that B. finds the beginning of what he calls the « modern » style, characterised by a decorative charm in the treatment of coiffure and costume and a human charm in the expression of the faces, a certain spirituality which culminates in the portraits of Queen Thyi and Amenophis IV. The articles on the beautiful head of a lady in Florence (pl. 43) and on the wooden statuettes (pl. 50) are noteworthy contributions to the history of this period. The gradual advance to the Amarna style is well brought out in the discussion of a stele of Thuthmoses IV and of the following works. As regards the actual movement under Amenophis IV, B. distinguishes several phases, ending in the pronounced mannerism of which a specimen is given on pl. 82, and he partly ascribes the ruin of the style to the removal from Thebes to Amarna and the employment of inferior local artists. There is probably much truth in this view, in spite of the fact (which I think he does not mention) that some of the most exaggerated examples of the Amarna style have been found at Thebes (Legrain, *Statues*, pl. 54).

The influence of the Amarna style on the subsequent works of the Theban school is justly pointed out in the articles on the statues of Harmais (pls. 46, 46 A), but this section of the book would have gained if it had been written a year or two later. Maspero long ago showed the way to a correct appreciation of the post-Amarna period when he assigned the « Taia » and the « Amenophis » of Mariette to the reign of Harmais, and now Legrain's work at Karnak has cleared up what was still doubtful and has provided a good deal of new material. B.'s impressions about the statue of Chons (pl. 57) seem to have been formed before he had digested all the evidence, and he labours to prove the possibility of dating it as late as Ramesses III. Later on he recognises that the Chons is indeed a characteristic work of the post-Amarna period, though he will not admit (what yet seems fairly evident) that it is a reproduction of the same type which was used for the portraits of Tuotanchamun. One may add that the Tuotanchamun is a notable link between the Amarna and the

Theban style, for the type of face is closely related to that of Amenophis IV (pl. 45). The influence of this sub-Amarna style can be clearly traced in the 19th dynasty, as is shown in the article on the Turin statue of Ramesses II, where full justice is done to the elegance of early Ramesside sculpture. And mention should be made of some excellent studies of the historical reliefs of the New Empire, in which B. notes the influence of Mesopotamian art and points out the progress that was being made in certain directions down to the age of Ramesses III.

Passing over the decline of the Ramesside school and the reflorescence of naturalism in the Ethiopian age, we come to the « Saitic » period (26th to 30th dynasty), to which another main section of the book is devoted. A standing figure in the Louvre is reproduced on pl. 69 and discussed as an example of the type on which the archaic Greek « Apollos » are based : the criticism is sound enough, though perhaps the early Greek sculptors may have been more influenced by portable Egyptian bronzes, with free limbs and no pillar at the back, than by large stone works of this sort. A good selection of Saitic heads is given, and B. attempts to arrange them chronologically and trace the course of development, not an easy task. On grounds of style he inclines to date the Tyszkiewicz statuette pl. 68 A to the end of the 26th dynasty; but the attributes of the figure are admitted to favour a later date, and the head has a good deal of resemblance, especially in the treatment of the eye, to certain « models », such as Cairo nos 33327, 33337, which are probably nearer to the 3rd than to the 6th century. In some works of the later Saitic age (pl. 73 B) B. finds a tendency towards a softer treatment, which he ascribes to the influence of New Empire art. It is probably to the same late period that we owe a group of delicate and charming reliefs, rather eclectic in style, which are fully studied in the commentary on pl. 101. B. gives good reasons for dating the most characteristic specimens to the 4th century B. C., and he argues that they show Greek influence in the rendering of the drapery (though n comparison with N. E. work is the improvement so pronounced as he makes out ?) and in the representation of a fringed mantle which he identifies with the Greek himation. It may well be that there is a touch of Greek influence n some of the work of this period ; yet admittedly a large fringed mantle was a common garment from M. E. times, indeed the fringe is a typically Egyptian detail, while the manner of wearing the mantle passed under the right arm was not unknown in Egypt (v. Legrain, *Statues*, pl. XXV). The above-mentioned is but one of many articles which derive a special value from B.'s wide knowledge of Greek and Mycenaean art, not to speak of more remote civilizations. But it would need a much longer review than the present to give an adequate idea of the fullness and many-sidedness of this most interesting book.

C. C. Edgar.

**Theodore M. Davis**, *The Tomb of Queen Tiyi*. Londres, Constable, 1910. In-4 de x-45 p. et XXXV pl. — Le pharaon « hérétique » « Akhenaten » et sa mère Tiyi, femme d'Amenothès III (env. 1450-1400 av. J.-C.), furent enterrés

à Tell el-Amarna, capitale nouvelle de la religion du disque Atonou. La mort d'Akhenaten fut suivie d'une réaction violente, suscitée par les partisans du vieil Ammon momentanémennt détrôné. Craignant qu'on ne profanât les sépultures royales de Tell el-Amarna, un des successeurs d'Akhenaten les fit ouvrir, transporta en secret à Thèbes les momies et le mobilier funéraire, puis les enterra dans une cachette mystérieuse, au fond de la vallée des Rois.

Mais, il n'est point de cachette introuvable pour un archéologue moderne : M. Theodore Davis vient de le prouver, une fois de plus, en découvrant, là même où on les avait dissimulés il y a trente-trois siècles, une momie en mauvais état et les bijoux de Tiyi.

Singulier hasard : la momie n'est pas celle de la reine, mais celle d'Akenaten lui-même, introduite par erreur dans ce caveau, grâce à une distraction d'un employé des pompes funèbres de l'époque. Mais n'est-ce pas le cas de dire, après M. Maspero : « Quel pays étonnant que cette Égypte qui, non contente de nous rendre les portraits de ses grands hommes, nous restitue jusqu'à leur dépouille mortelle ! »

M. Davis ne se contente pas de faire de belles fouilles. Il en publie rapidement les résultats, avec le concours des spécialistes les plus réputés, en de somptueux volumes, qu'il distribue généreusement à toutes les bibliothèques de l'Ancien et du Nouveau Monde.

M. Davis a eu cette fois comme collaborateurs M. Maspero (biographie de Tiyi), le Dr G. Elliot Smith (examen du squelette), M. Ayrton (les fouilles de 1907) et M. Daressy (catalogue des objets découverts).

Sait-on assez en Europe que ce Mécène désintéressé fait abandon au Musée du Caire de tous les objets qu'il découvre?

S. de Ricci.

**T. Eric Peet.** *The stone and bronze ages in Italy and Sicily*, Oxford, Clarendon Press, 1909 (528 pp. in-8°, 6 pl., 4 cartes). — M. Peet, *Craven fellow* à l'Université d'Oxford, s'est fait connaître tout récemment par plusieurs articles remarquables sur l'archéologie préhistorique italienne[1]. Le gros volume qu'il publie nous est présenté modestement comme un simple travail de vulgarisation destiné au public anglais. La vulgarisation telle que l'entend M. Peet a tous les caractères d'un exposé très scientifique : elle est de nature à rendre grand service aux archéologues de tous pays.

En France, nous possédons déjà, sur les civilisations préhistoriques de l'Italie, l'*Introduction à l'histoire romaine* de Modestov[2]. M. Peet ne traite que la matière des cinq premiers chapitres de Modestov. Il s'arrête après l'âge du bronze. Modestov s'attachait surtout aux idées et aux hypothèses. Pour M. Peet, au contraire, les faits sont l'essentiel. Il les expose brièvement, mais avec netteté et clarté : il s'avance au milieu d'eux, avec un flegme toujours

1. *Le premier âge du fer dans l'Italie méridionale*, in *Papers of the British School at Rome*, IV, p. 285 sqq. ; *La civilisation égéenne primitive en Italie*, in *Annual of the British School at Athens*, XIII, p. 405 sqq.

2. Paris, Alcan, 1907.

égal. Il finit sans doute par rencontrer les mêmes problèmes d'ethnologie qui passionnaient Modestov; ils lui sont l'occasion de résumer simplement à la fin de chacune des parties de son travail les particularités signalées au cours des chapitres précédents. Il est, au milieu des obscurités de la préhistoire italienne, un guide très calme et très sûr.

Il essaye en effet, et c'est là une originalité méritoire, d'introduire, dans le classement et l'appréciation des faits, une critique méthodique. Les trouvailles accidentelles ou celles qui sont dues à des fouilles non scientifiques, lui paraissent de nulle valeur en fait d' « évidence ». Les fouilles régulières elles-mêmes doivent être sévèrement discutées. Les cavernes ont souvent présenté un mobilier mêlé et confondu. Les tombes, surtout celles qui sont creusées dans le roc, contiennent parfois des objets d'époques très diverses. Les fonds de cabanes et les terramares permettraient des conclusions plus nettes, si les différentes couches qu'ils renferment avaient toujours été distinguées avec exactitude. Pour bien faire, il faudrait encore, à propos de chaque fouille, tenir compte de l'indice personnel du fouilleur, non pas seulement de sa diligence, mais surtout de ses hypothèses et des théories qu'il peut avoir à cœur de vérifier. Ces théories peuvent être souvent l'origine de troublantes illusions dans l'observation des faits. Nous croyons notamment — et nous l'avons fréquemment entendu répéter par Brizio — que toutes les observations concernant les terramares ont été faussées, depuis l'abbé philosophe Chierici, par l'idée préconçue de trouver dans les primitifs habitants de la plaine du Pô, les ancêtres des Latins de la *Roma quadrata*. Il est vrai, d'autre part, que la théorie pan-ligure de Brizio pouvait le rendre excessivement sévère pour toutes les constatations qui ne cadraient pas avec elle. En somme, M. Peet a peut-être raison de ne pas s'engager dans cette voie de critique périlleuse, dans laquelle rien n'assure le juge lui-même contre l'illusion, le préjugé, voire le parti-pris. Le temps se chargera sans doute de passer ainsi au crible les témoignages, en multipliant les découvertes et en faisant se succéder les unes aux autres, les générations et les écoles de fouilleurs. On retrouve donc en substance, dans l'ouvrage de M. Peet, la plupart des doctrines qui ont cours aujourd'hui chez les palethnologues italiens. Ce qui lui est personnel, c'est la rigueur de l'ordonnance dans l'exposé des faits, la netteté et la logique des jugements, sans parler d'un certain nombre de remarques et de rapprochements qui n'avaient pas encore été faits avant lui.

Avec M. Sergi et avec Modestov, M. Peet croit à l'existence d'une grande race ibéro-ligure, d'origine africaine, introduisant en Europe la civilisation néolithique. Il insiste particulièrement, il est vrai, sur les différences locales. Il montre combien l'Italie septentrionale et centrale diffèrent à cette époque de l'Italie du Sud et de la Sicile. Les Ligures seraient arrivés par Gibraltar et l'Espagne, les Sicules ou Sicanes viendraient par mer, de la Méditerranée orientale. M. Peet reconnaît d'ailleurs que ces conclusions dépassent de beaucoup les données de l'archéologie. C'est aux anthropologues qu'il emprunte l'hypothèse d'une race néolithique. Nous avouons une singulière défiance vis-à-vis de l'histoire des migrations de peuples, établie par voie de déduction

anthropologique. Il pourrait être divertissant d'essayer, un jour, par ce moyen, une esquisse des temps historiques !

Tout particulièrement intéressant et nouveau est le rapprochement que fait M. Peet, entre la poterie de l'époque énéolithique dans l'Italie méridionale et celle qu'ont mise au jour, de l'autre côté de l'Adriatique, les découvertes de M. Tsountas à Dimini et à Sesklos, et celles de MM. Wace et Droop en Thessalie. Il paraît dès maintenant très vraisemblable que des relations étroites ont réuni, depuis cette époque, la péninsule des Balkans à l'Italie, à travers la mer Adriatique.

L'âge du bronze demeure assez obscur dans l'Italie centrale. Mais dans le nord de la Péninsule, il est représenté par les stations lacustres et par les terramares. L'étude que fait M. Peet de ces établissements et la carte qu'il dresse de leur répartition topographique, apportent d'heureuses précisions aux hypothèses couramment admises. Palafittes et terramares représentent bien l'immigration en Italie de tribus descendues par les vallées alpestres. Les palafittes des lacs sont les plus anciennes. Les palethnologues italiens les divisent généralement en deux groupes : le groupe occidental qui remonterait à l'époque énéolithique et le groupe oriental formé par les stations du lac de Garde et de Vénétie qui dateraient seulement du plein âge du bronze. M. Peet démontre que les palafittes vénitiennes sont en général aussi archaïques que celles de Lombardie. Seule la station de Peschiera, ainsi qu'une ou deux autres du lac de Garde, présente un caractère plus récent et paraît contemporaine des terramares.

Les terramares elles-mêmes, stations de palafittes en terre ferme, s'échelonnent du Lac de Garde au Pô, le long du Mincio. Au sud du Pô elles se répandent dans la plaine depuis Plaisance, jusqu'au Panaro, entre Modène et Bologne. Mais elles ne s'avancent pas davantage vers l'est. Tout le long de la côte Adriatique, une large zone demeure en possession des descendants des tribus néolithiques. Ceux-ci continuent à habiter leurs villages de fonds de cabanes à demi souterraines, et à développer leur civilisation propre, tout en subissant l'influence de leurs voisins de l'Emilie occidentale.

Quant aux immigrations des populations des terramares dans l'Italie méridionale et jusqu'à Tarente, M. Peet est d'avis qu'il n'en faut pas exagérer l'importance. La rencontre de constructions sur pilotis, dans ces régions, est sans doute un fait assez caractéristique. L'extension du rite de l'incinération et la forme des bronzes montrent l'influence des populations de l'Italie du nord. Mais il s'en faut que la poterie soit exactement la même. Des découvertes comme celles de Coppa della Nevigata, dans le promontoire du Gargano, dont les vases rappellent ceux de Bosnie, viennent compliquer le problème. Si bien qu'après avoir exposé les divers éléments de solution mis en lumière jusqu'à ce jour, M. Peet a la très louable prudence de réserver sa conclusion jusqu'à plus ample évidence.

En Sicile, M. Peet suit pas à pas les découvertes de M. Orsi. Un chapitre spécial est consacré aux influences mycéniennes. D'une façon générale le livre constitue un précieux répertoire des faits, un exposé, très au courant, de tous

les problèmes relatifs aux civilisations préhistoriques de l'Italie. Il est à souhaiter qu'un second volume nous donne prochainement une esquisse aussi sûre et aussi méthodique de l'âge du fer dans la Péninsule.

A. Grenier.

**D. G. Hogarth.** *Accidents of an Antiquary's life.* Londres, Macmillan and Co, 1910. In-8°, x-176 p., avec 40 planches photogr. Prix : 7 sh. 6. — Dans sa carrière si bien remplie, M. H. a fait choix de quelques épisodes, afin d'initier le public cultivé aux péripéties d'une vie d'archéologue. C'est d'abord sa vocation et son apprentissage dont il retrace l'histoire avec une bonhomie qui ne va pas sans malice. Suivent huit chapitres, prestement enlevés, étincelants de verve et d'humour, qui nous montrent, sous le jour le plus séduisant, les côtés pittoresques de la vie d'un archéologue militant. Après un intermède dans le journalisme, en Crète (1897), le voilà sur les chemins de la Lycie, dans cette Asie Mineure, où il a eu la rare fortune de faire ses premières armes aux côtés de Ramsay; nous visitons Myra, Patara, Xanthus; retour en Crète (1899), pour une campagne de fouilles cette fois, promenades dans le Delta, croisière sur les côtes du golfe d'Adalia et visite aux ruines d'Aspendus et de Sidé; après l'Asie, l'Afrique: c'est à Cyrène que nous débarquons. Puis vient le récit de deux saisons de fouilles : à Ephèse, sur l'emplacement de l'Artemision, et dans les nécropoles d'Égypte. Un dernier chapitre retrace les étapes d'une rapide campagne sur l'Euphrate (visite à Tell Bashar et Tell Ahmar). Quarante planches ajoutent à l'intérêt de ces pages déjà si savoureuses; noter les belles vues du théâtre de Myra, et surtout celles du théâtre d'Aspendus (3 phot.), un des plus beaux et des mieux conservés de tout le monde romain.

Quand on a refermé ce livre captivant, on ne s'étonne plus que les fouilles et les recherches archéologiques trouvent, dans le public anglais, encouragements et abondantes ressources.

L. Jalabert.

**Ludwig Friedlaender.** *Roman Life and Manners under the early empire,* trad. de la 7e édit. de la *Sittengeschichte Roms*, par J. H. Freese et Leonard A. Magnus. Vol. I et II. Londres, G. Routledge, 1909. 2 vol. in-8° de xxviii-428 et xviii-366 p. Prix : 6 sh. le vol. — Cette traduction anglaise, dont il a vu paraître les deux premiers volumes, aura été une des dernières satisfactions réservées à la vieillesse de L. Friedländer.

La traduction, exécutée sur le texte de la 7e édition allemande, m'a paru généralement exacte. A la réserve de quelques énumérations écourtées, de quelques phrases condensées, d'omissions minimes et de la transposition, pour le public anglais, de quelques points de comparaison accessoires empruntés par l'auteur aux choses de l'Allemagne, elle reproduit d'une façon très satisfaisante la physionomie de l'original. C'est donc une bonne fortune, même pour les lecteurs français incapables de lire l'ouvrage dans le texte; car il y a loin de cette version fidèle à la traduction libre de Vogel (1865), la seule que nous possédions, qui suit, ou plutôt défigure, la 2e édition.

Bien que les traducteurs aient pris pour base le texte de la 7e édition, ils annoncent un 4e volume qui contiendra les *excursus* et les notes. Le travail aurait pu être compris différemment : n'aurait-on pas pu adopter le texte de la dernière révision, tout en y insérant les « footnotes » et les *excursus* à la place qu'ils occupaient dans la 6e édition? La tâche du traducteur n'eût pas été notablement alourdie et l'utilité de l'ouvrage en serait doublée. Pourquoi n'avoir pas conservé en marge la pagination du texte allemand?

L. Jalabert.

**H. M. Gwatkin**, *Early Church History to A. D. 313*. Londres, Macmillan and Co, 1909. 2 vol. in-8°, XII-310 et 376 p. Prix : 17 sh. — Ce livre a gardé l'allure abandonnée et les développements un peu lâches d'un cours public. La composition eût gagné à être plus serrée; une documentation moins irrégulière en eût fait un manuel. Tel quel, il a du moins l'avantage de se faire lire avec agrément et même avec fruit, car l'exposé est clair et les questions en général nettement posées. Cette esquisse à grands traits serait donc la bienvenue, même pour le public français, si nous n'avions pas déjà l'*Histoire ancienne de l'Église* de M. Duchesne.

En opposition d'idées, sur bien des points, avec M. G., qui, du reste, ne se pique pas de ménagements (t. I, p. VII), je me bornerai à quelques remarques de détail en réservant les questions de fond qui nous séparent. Dans le chapitre II (*The decay of ancient religion*), le sujet est pris de si haut et de si loin et le développement en est si peu concret, qu'il s'en dégage une impression assez floue; il y a d'ailleurs des omissions fâcheuses : silence à peu près complet sur les religions orientales et le syncrétisme; l'ouvrage de Cumont n'est pas cité. T. I, p. 31 : la légion comprenait environ 6.000 hommes, non pas 7.000; p. 32 : la cohorte de l'Antonia, à Jérusalem, était un corps auxiliaire et non un détachement légionnaire; p. 60 : traiter de « légendaires » les 25 ans d'épiscopat de saint Pierre est une solution bien rapide; p. 63 : l'existence de « végétariens » à Rome ne peut reposer que sur *Rom.* 14* mal compris; p. 69-72 : la question de l'origine de l'épiscopat n'est pas sérieusement traitée; p. 82 : longue note sur le martyre de saint Pierre : dans la série chronologique des témoignages, il manque celui de Tertullien, un des plus précis; p. 106 : méprise sur le caractère et le rôle de Clément de Rome; p. 120 : faire des chrétiens des « anarchistes » est une exagération manifeste; quelques notes (v. g., p. 131, sur la correspondance d'Ignace d'Antioche; p. 138, sur la lettre d'Hadrien à Servianus) sont hors de propos, vu le caractère de l'ouvrage, et font contraste avec l'absence de toute documentation directe dans une foule d'autres cas. L'utilité la moins contestable de cet ouvrage est, après tout, dans les chapitres d'histoire générale (12 sur 26), résumés vivants et bien informés, initiation excellente pour le grand public.

L. Jalabert.

**Ch. Guignebert**. *La Primauté de Pierre et la venue de Pierre à Rome. Étude critique*. Paris, Émile Nourry, 1909. In-8, XIV-391 p. Prix : 6 fr. —

Comme l'indique son titre, le livre de M. Guignebert s'adresse avant tout aux théologiens et aux historiens de l'Église primitive. L'archéologie y occupe cependant une place assez importante : c'est cet aspect seul de la question que nous voulons ici envisager. M. Marucchi a consacré jadis tout un petit volume à l'énumération des *souvenirs* matériels laissés à Rome par saint Pierre et par saint Paul. Sans nous attarder à rechercher avec lui la maison où séjourna, la chapelle souterraine où prêcha le Prince des Apôtres, lieux dont une tradition plus pieuse que scientifiquement exacte nous a seule révélé l'emplacement, nous concentrerons notre attention sur la sépulture de saint Pierre, comme sur le témoin le plus authentique de son séjour possible dans la Ville éternelle.

Si nous en croyons la version officielle, l'apôtre aurait trouvé la mort, sous le règne de Néron, dans un cirque dont l'*épine* était sensiblement parallèle au grand axe de la basilique de Saint-Pierre. L'emplacement exact de cette épine était attesté jusqu'en 1586 par la persistance d'un superbe obélisque, resté debout pendant tout le moyen-âge. C'est celui qui figure aujourd'hui devant la basilique; mais une dalle carrée encastrée dans le sol près de la sacristie de Saint-Pierre, en marque l'emplacement antérieur. Ce cirque se trouvait donc un peu à l'ouest de la basilique; il était borné à l'est par la *Via Cornélia*, dont on a reconnu les traces sous l'église moderne qu'elle traversait parallèlement à son grand axe et à quelques mètres à peine à la gauche de ce dernier.

Conformément à l'habitude qui plaçait la sépulture de la victime le plus près possible du lieu de son martyre, saint Pierre fut enterré, dit-on, vis à vis du cirque, de l'autre côté de la route, et sans doute dans une propriété privée. Toute cette région était d'ailleurs remplie de tombeaux, comme le prouve un passage de Lampride, suivant lequel Elagabale dut détruire des tombeaux, vers 220, pour agrandir le cirque (*dirutis sepulchris quae obsistebant*).

C'est vers cette époque, au plus tard en 258, qu'on aurait transféré le corps de saint Pierre sur la voie Appienne au lieu dit *ad catacumbas* ou *Platonia*, dans la catacombe de Saint-Sébastien; avant la fin du IIIe siècle on aurait ramené le corps au Vatican où il se trouverait encore aujourd'hui.

La vénération des fidèles entoure l'emplacement présumé de la sépulture de l'apôtre de barrières qu'il n'est pas aisé de franchir. Voici pourtant ce qu'a pu constater sur place le P. Grisar, dont j'ai pu contrôler en partie les affirmations en 1900, grâce aux facilités exceptionnelles accordées aux membres du Congrès d'archéologie chrétienne. Le tombeau de saint Pierre est recouvert à l'heure actuelle par un massif assez considérable de maçonnerie, limité au sud par la paroi rectiligne d'une grande crypte, au nord par un étroit couloir semi-circulaire.

Au centre de ce fer à cheval, vis à vis d'une statue de Pie VI, s'ouvre une petite chambre oblongue richement décorée de mosaïques du XIIIe et du XVIIe siècles. Le sol de cette chambre fut recouvert, sous Innocent X, de plaques de bronze doré représentant une croix, une tiare, etc. La plaque qui forme une des branches latérales de la croix est mobile; elle recouvre une cavité étroite et profonde en forme de puits. Le P. Grisar a constaté qu'à une profondeur de 35 centimètres, ce trou perfore une dalle de marbre et pénètre dans une

chambre inférieure presque entièrement remplie de débris de maçonnerie. Il y a un peu plus de trois siècles, lors de la construction de la basilique actuelle, un éboulement laissa entrevoir dans cette chambre un escalier y accédant et même, à ce que l'on assure, la croix d'or placée par Constantin sur le sarcophage de Saint-Pierre. Clément VIII se rendit sur les lieux en compagnie du cardinal Bellarmin. Craignant, après tant de siècles, de ne trouver qu'un cercueil vide, il fit combler l'orifice en y jetant des matériaux. Cet escalier aurait abouti d'autre part dans une petite chapelle dite du *Salvatorino*, tout à fait à l'ouest du fer à cheval. Au cours de ces dernières années, il a été plus d'une fois question de déblayer cet escalier, dont l'entrée aurait été murée en 846, lors d'une attaque de pirates normands.

Tant que le tombeau lui-même n'aura pu être examiné, il est oiseux d'en discuter l'âge; s'il est certain que le corps du saint fut transporté, vers l'an 300, de la *Platonia* au Vatican, un certain nombre de critiques, y compris M. Guignebert, se demandent s'il fut jamais, vers 260, transféré du Vatican à la *Platonia* et si cette dernière n'aurait pas été la tombe originelle de l'Apôtre. Les textes sont peu clairs, ils sont même contradictoires ; il nous paraît cependant bien manifeste qu'ils placent en 258 la déposition du corps à la *Platonia*. Où se serait-il trouvé auparavant, sinon au Vatican ?

Du lieu de sépulture des premiers papes il y a peu de chose à tirer : nous savons par leurs épitaphes que les papes du IIIe siècle furent enterrés sur la Voie Appienne. De ce que nous ignorons où l'on ensevelit ceux du Ier et du IIe, il serait téméraire de conclure qu'ils furent enterrés ailleurs. Il existe, à vrai dire, une indication curieuse sur le tombeau de *Linus*, successeur de saint Pierre. M. Guignebert cite, d'après M. Marucchi, « une inscription avec le nom de LINVS qui devait être, au jugement de M. De Rossi, celle du pape Saint-Lin ». M. Guignebert ajoute pour tout commentaire : « Les jugements de M. De Rossi ont souvent besoin d'être révisés. » Si M. Guignebert s'était reporté aux *Inscriptiones Christianae*[1] de l'illustre explorateur des Catacombes, il aurait vu qu'en l'espèce son jugement n'avait besoin d'aucune révision. De Rossi a retrouvé, en effet, dans le livre manuscrit de Turrigius sur la Basilique Vaticane, le récit exact d'un témoin oculaire, racontant comment, en 1615, on découvrit au pied de la *confessio* une plaque de marbre, recouvrant un sarcophage et portant, outre le nom LINVS, des mots illisibles. Comme le fait justement observer De Rossi, avec une prudence à laquelle M. Guignebert rendra certainement hommage, il ne s'agissait peut-être que d'une inscription païenne où figurait un *anul* LINVS, un *catul* LINVS ou un *aqui* LINVS ; mais il est aussi possible que ce fût l'épitaphe de saint Lin. Parmi tant de Papes ensevelis au Vatican, saint Lin et saint Xyste, en effet, sont les deux seuls dont on ait distribué au Moyen-âge des reliques; le fait est attesté, pour l'année 822, par Raban Maur. C'est précisément l'époque où Pascal I élevait un autel à Xyste II, à l'endroit même où, huit siècles plus tard, Turrigius crut retrouver le sarcophage de Linus. N'y a-t-il pas là autre chose qu'une simple coïncidence?

1. *Inscr. Christ. Urbis Romae*, t. II, p. 237.

Et si, au IXe siècle, on croyait posséder au Vatican les sépultures de ces deux papes des premiers âges, cette croyance ne reposait-elle pas sur une tradition respectable?

Si saint Pierre fut martyrisé à Rome, sous le règne de Néron, ainsi que l'affirme l'Église romaine, son tombeau ne pouvait guère se trouver ailleurs que là où le place la tradition; si cette tradition est erronée, s'il y a eu fraude pieuse, elle a été si habile et si opportune qu'aucune trace suspecte n'en a subsisté. Pour l'archéologue, rien d'invraisemblable dans la croyance officielle de l'Église; la parole est aux historiens; c'est à eux seuls de trancher la question.

SEYMOUR DE RICCI.

**V. Staïs**. *Guide illustré du Musée National d'Athènes*. Tome Ier. Marbres et Bronzes. 2e édition. Athènes, Sakellarios, 1910. In-8, x-376 p., avec nombreuses illustrations dans le texte. — La seconde édition de ce *Guide illustré* marque un progrès très sensible; la bibliographie est soignée, les descriptions d'une clarté très suffisante. Puisque l'auteur aura sans doute le plaisir de réimprimer plus d'une fois un volume aussi utile, je veux appeler son attention sur quelques *desiderata* : 1° Il faut un index des provenances (autres qu'Athènes) et un index des noms de divinités; 2° Les indications bibliographiques doivent être rédigées suivant un modèle uniforme, avec des abréviations expliquées en tête du livre (par ex. *AM*, *BCH.*, *JHS.*, *AJ.*, etc.); 3° Ce *Guide* s'adressant surtout à des étrangers, puisqu'il est en français, les noms des personnages mentionnés sur les stèles et ex-voto devraient être transcrits. — J'ajoute que, parmi les gravures en *simili*, on trouve les reproductions de plusieurs antiquités encore inédites, choisies avec discernement et bien présentées.

S. R.

**R. Hertz**. *La prééminence de la main droite. Étude sur la polarité religieuse* (extrait de la *Revue philosophique*. Paris, Alcan, 1909. — La prééminence de la main droite n'est pas, quoi qu'on en ait dit, l'effet pur et simple d'une asymétrie organique, mais « d'un impératif mi-esthétique, mi-moral », c'est-à-dire d'une vieille idée mystique. A l'antithèse fondamentale du profane et du sacré, cas particulier de la dichotomie qui domine les sociétés primitives, répond celle de la droite et de la gauche, que les Maoris appellent le *côté de la vie* et le *côté de la mort*, ou le *côté mâle* et le *côté femelle* (comparer la légende de la création d'Eve). Mais d'où vient la préférence religieuse donnée partout au côté droit? Il faut bien, en dernière analyse, avoir recours à l'anatomie et je m'étonne que l'auteur de cet essai intéressant et plein d'idées n'ait pas conclu que le côté du cœur, le côté vulnérable par excellence, était, dans toute l'espèce humaine, le *côté de la mort*. Point n'est besoin d'être anatomiste pour sentir les battements du cœur sur la gauche de la cage thoracique et non sur la droite. Mais il n'y a là qu'une simple indication de la nature : la religion et la coutume ont fait le reste.

S. R.

**R. Beltz.** *Die vorgeschichtlichen Alterthümer des Grossherzogtums Mecklenburg-Schwerin.* Schwerin et Berlin, Reimer, 1910. Gr. in-8, 415 p. et 71 pl. avec nombreuses gravures dans le texte. — Le premier fonds du Musée préhistorique de Mecklenburg-Schwerin à Schwerin remonte au XVIII^e^ siècle, à l'époque du duc Christian-Louis (1747-1756), qui avait pour médecin particulier le bon antiquaire Hornhard. La collection naissante trouva un second protecteur dans le duc Frédéric-François (1785-1837). Mais l'événement capital de son histoire est la nomination de Frédéric Lisch au titre de conservateur (1836); on sait que Lisch est un des fondateurs de la science protohistorique et qu'il fut, en Allemagne, l'émule des célèbres savants danois de la même époque. M. R. Beltz, successeur de Lisch († 1881), a classé de nouveau toute la collection, devenue très considérable, et il nous en donne aujourd'hui un excellent catalogue illustré, le premier de ce genre qu'on ait publié en Allemagne. En voici les divisions : 1° Age de la pierre, kjökkenmöddings, pierres polies, céramique néolithique, etc. 2° Age du bronze, divisé en trois phases. 3° Age du fer, divisé en six phases (Hallstatt, La Tène, Romain I, Romain II, époque des invasions, époque wende). Les illustrations sont d'une netteté parfaite et méthodiquement classées. Ouvrage indispensable aux pré- et protohistoriens de tous pays, bien au courant des dernières recherches et offrant beaucoup de matériaux inédits. S. R.

**A. van Gennep.** — *La formation des légendes.* Paris, Flammarion (Bibliothèque de philosophie scientifique), 1910. In 8, 326 p. — Le titre de ce livre, assez vaste déjà, n'indique pourtant qu'une faible partie du sujet traité. Caractères spécifiques et rapports du mythe, de la légende, du conte et de la fable; — fonction sociale des traditions; — classement des principaux cycles et thèmes; — valeur documentaire des légendes historiques; — « lois de la genèse, de la formation, de la transmission et de la modification des légendes »; — enfin, « importance relative, dans la production littéraire en général (*sic*), de l'élément individuel et de l'élément collectif », tels sont les problèmes que pose et veut résoudre ce petit ouvrage, destiné au grand public. Encore cette énumération est-elle fort incomplète : chemin faisant, l'auteur nous expose l'évolution qui conduit « du totem à Dieu », la genèse du théâtre moderne, etc. Pourquoi donc M. van Gennep éprouve-t-il le besoin de prendre position sur toutes les questions qui touchent, de près ou de loin, à son sujet ? Cette façon de composer inquiète le lecteur, disperse son attention et fait tort aux vues de détail, souvent justes et fécondes. — Aucune référence, aucune indication bibliographique.

X.

**D^r^ Carton.** *Thugga* (Guide aux ruines de Dougga). Tunis, Niérat et Fortin, 1910. In-8°, avec 32 photogravures et le plan de Dougga. — Peu de ruines, dans la Tunisie, offrent autant d'intérêt que celles de Dougga, l'antique Thugga, célèbre depuis longtemps par son mausolée libyco-punique. Non seulement on y admire, dans un site pittoresque, des spécimens superbes de l'ar-

chitecture romaine, comme le temple du Capitole, mais encore, chose rare, on peut contempler, tant dans la ville que dans ses environs, toute une série de monuments des plus variés, appartenant à une longue suite de siècles, depuis les temps préhistoriques jusqu'à l'époque byzantine.

Pour faciliter au touriste l'accès de ces belles ruines, les lui montrer en détail, le conduire, en un mot, dans ce voyage à travers l'histoire, un « guide » était indispensable. M. le Dr Carton, l'explorateur bien connu de la Tunisie, et à qui, notamment, on doit la mise au jour du magnifique théâtre romain de Dougga, était depuis longtemps sollicité d'écrire ce livre ; il s'est décidé à le composer et il l'a fait excellemment, sous une forme simple, claire, sans luxe d'érudition. Grâce à lui, le touriste pourra désormais admirer et s'instruire, et cela, sans la moindre difficulté, de telle sorte que si, en quittant Tunis, il estime un peu longue la route qu'il devra parcourir pour atteindre Dougga, on peut être assuré qu'au retour il trouvera trop courte l'agréable excursion qu'il aura faite, sous la conduite de M. Carton, à des ruines si intéressantes.

A. T. Vercoutre.

**M. Kobbert.** *De verborum* religio *atque* religiosus *usu apud Romanos.* In-8, 63 p. Regiomonti, Hartung, 1910. — **G. Link.** *De vocis* sanctus *usu pagano.* In-8, 91 p., *ibidem.* — Ces deux dissertations sont nées de l'enseignement de MM. Wünsch et Deubner, dont l'activité nous consolerait, si l'on pouvait se consoler d'une telle perte, de la disparition si prématurée d'Albert Dieterich.

M. Kobbert a étudié l'emploi et la signification des mots *religio* et *religiosus* chez les Romains, les lieux et les jours dits *religiosi*. Il remarque avec raison que *religio* est l'équivalent d'*impedimentum sacrum*, c'est-à-dire du *tabou* polynésien (p. 45, 49, 54); mais je crois qu'il a tort de revenir à l'opinion de Lactance (*Inst. div.*, IV, 28) qui rapproche *religio* de *religare*, au lieu de s'en tenir à celle de Cicéron (*De nat. deor.*, II, 72), qui dérive *religio* de *religere*. Assurément, *religio* peut être à *religare* comme *opinio* à *opinari* et *rebellio* à *rebellare*; mais le fait seul que Cicéron, disposant de textes beaucoup plus anciens et plus nombreux que les nôtres, a préféré l'étymologie *relegere* à celle de *religare*, qui est la plus naturelle, doit nous incliner à lui donner raison[1]. Cela n'empêche pas que le verbe *religare* ait pu exercer de bonne heure une influence sur les diverses acceptions du mot *religio*, entendu dans le sens primitif de « scrupule », par opposition à ce que signifierait **negligio*, de *negligere*; le participe *diligens* appartient à la même famille de mots. Voici la conclusion de l'auteur : » *Intellegitur sub voce* religio *illud tabu, quibusdam locis, diebus, actionibus impositum, quo homo ipse religatur atque impeditur. Postea illa religio loci, quae proprie ad solum hominem pertinebat, artius cum ipso loco coaluit.* »

M. Link a cherché à préciser les sens du mot *sanctus* antérieurement au christianisme. Il pense que cette désignation s'est d'abord attachée aux lieux

1. On peut objecter aussi que *religatus* n'est jamais employé dans le sens de *religione adstrictus*.

inviolables, réputés les demeures des démons, pour finir par qualifier élogieusement les hommes de bien et les morts, parce qu'ils sont réputés *dis similes*. Les textes lui ont été fournis par les *schedae* du *Thesaurus* latin à Munich, par le *Corp. inscr. lat.* et par le *Bulletin Épigraphique* publié ici même. A côté de *sanctus*, il a étudié *sancire*, *sanctio*, etc. Ce mémoire est riche de faits et bien composé; mais il serait d'un usage plus commode s'il se terminait par un index sommaire des diverses acceptions des mots avec renvois aux pages où elles sont appuyées par des exemples.

S. R.

**Oskar Münsterberg**. *Chinesische Kunstgeschichte*. Tome I^er^. Gr. in-8, xv-350 p., avec 15 pl. et 321 gravures dans le texte. Esslingen, Neff, 1910. Prix : 20 Mark. – Auteur d'une histoire richement illustrée de l'art japonais, M. Münsterberg offre aujourd'hui au public le premier volume d'une histoire, non moins copieusement documentée, de l'art chinois. Ce premier volume est consacré à l'époque prébouddhique, en particulier à la peinture et à la statuaire. Depuis plusieurs années, l'auteur est entré dans la voie ouverte, je crois, par M. Hirth et que j'ai peut-être contribué à préciser et à élargir dans mes études sur la *Représentation du galop dans l'art* (dont M. Münsterberg accepte toutes les conclusions) : l'art de la Chine n'est pas isolé ; il n'a pas seulement subi les influences de l'art antique à son déclin ; il témoigne de celle de l'art préhellénique, antérieur à l'an 1000 avant notre ère, et offre, dans ses monuments les plus anciens, des analogies très curieuses, indirectes mais non fortuites avec l'art mycénien. En somme, nous assistons, après quelques années, à la conquête rétrospective de la Chine elle-même par ce coin privilégié du monde que fut le bassin oriental de la Méditerranée !

Longtemps, trop longtemps les objets d'art chinois ont été collectionnés à titre de *curiosités* ; aujourd'hui, l'évolution de l'art en Chine commence à se dessiner et M. Münsterberg aura beaucoup fait pour la rendre sensible. Il nous faut savoir gré à l'auteur de n'avoir jamais perdu de vue cet objectif supérieur, qui est l'histoire des styles, de nous avoir fait grâce de noms rébarbatifs et de statistiques ennuyeuses pour concentrer son attention et la nôtre sur les transformations d'un art très original, où le naturalisme, l'impressionnisme et d'autres tendances de l'art contemporain de l'Europe alternent avec la stylisation et le schématisme que nous connaissons aussi en Occident. L'influence de la poésie de l'époque des Tsoung (960-1280) a été mise en lumière, comme un facteur déterminant du grand art de la Chine, en particulier du paysage (p. 222). Le second volume sera consacré à l'architecture et aux arts industriels ; on nous le promet pour 1911. L'illustration du volume que j'ai sous les yeux n'est pas seulement abondante : elle est d'une perfection qui laisse derrière elle la plupart des essais antérieurs dans la même voie[1].

S. R.

1. Chaque chapitre se termine par un court résumé en caractère espacés, qui est un vrai bienfait pour les lecteurs pressés. Voilà un excellent exemple.

Max Geyr von **Schweppenburg** et Dr P. **Goessler**, *Hügelgräber im Illertal bei Tannheim*. Esslingen, Neff, 1910. In-4°, 75 p., avec 13 planches, 1 carte et 31 gravures dans le texte. — Le comte Henri de Schaesberg-Tannheim a non seulement autorisé et facilité l'exploration de trente tumulus situés dans ses domaines (Wurtemberg, près de la frontière bavaroise) ; mais il a généreusement assuré la publication des résultats de ces fouilles et mérité ainsi toute la reconnaissance des archéologues. Le groupe des tumulus à inhumation de Tannheim appartient au 1er âge du fer (*Hallstattien* III), à la période caractérisée par la longue épée et la céramique polychrome. On a aussi recueilli quelques objets de la période précédente (*Hallstattien* II), notamment une épée de bronze, mince et élégante, alors que le *Hallstattien* IV ne paraît pas représenté dans les trouvailles ; il semble donc que l'ensemble remonte aux débuts du *Hallstattien* III, avant que l'influence de la Grèce et de l'Étrurie se soit exercée d'une façon sensible. Il est singulier que la fibule fasse défaut, puisqu'on la rencontre d'ordinaire avec la céramique polychrome. La céramique est très développée et n'a pas encore subi la concurrence des vases de bronze, qui prévaudront sur les vases d'argiles à l'époque suivante. Les planches I-X reproduisent des vases de terre, les pl. XI à XIII les objets de bronze et de fer (pl. XI, 1, situle à cordons ; pl. XII, 4, épée de bronze avec bouterolle ; pl. XII, 2, épée de fer ; pl. XII, 8, mors de bronze). Parmi les nombreuses figures du texte je signalerai le n° 20 (p. 39), restitution d'une charrue très primitive d'après les restes de bois et de fer recueillis dans le tumulus n° 9.

S. Reinach.

O. **Schoenewolf**. *Die Darstellung der Auferstehung Christi. Ihre Entstehung und ihre ältesten Denkmäler*. Publié par Johannes Ficker. Leipzig, Dieterich, 1909. In 8, xi-88 p., avec 2 pl. et une gravure dans le texte. — Élève de M. J. Ficker à Strasbourg, Otto Schönewolf avait projeté un grand ouvrage sur les représentations de la Résurrection, de l'Ascension et de la Descente aux Enfers dans l'art chrétien ; mais la mort l'a surpris à Dorylée, où il avait été nommé pasteur, alors que son travail de rédaction en était encore à ses débuts. Son ancien professeur a pieusement publié ce qui pouvait l'être utilement ; ce sont trois chapitres pleins d'idées et d'informations exactes, qui feront déplorer à tous les historiens de l'art la disparition si prématurée de leur auteur. Les lettres écrites d'Asie Mineure par Schönewolf ont également été réunies et imprimées en 1909. « C'est, a dit M. A. Deissmann, le reflet vivant de grandes impressions et des problèmes les plus personnels dans une âme de feu. »

S. R.

Mgr **Fuzet** et M. le chanoine **Jouen**. *Comptes, devis et inventaires du Manoir archiépiscopal de Rouen*. Paris, Picard, 1908. In 4°, ccxli-716 p. — L'ancienne demeure des archevêques de Rouen, reprise en 1906 par l'État, est destinée à devenir le Musée d'antiquités de la ville. Avant de quitter ce palais, reconstruit au xviiie siècle sur les ruines du manoir gothique, le dernier archevêque qui l'ait habité, Mgr Fuzet, a voulu que l'histoire en fût écrite

d'après les documents des archives départementales. Ce travail considérable a été exécuté avec grand soin ; il offre d'ailleurs beaucoup plus qu'il ne promet, car l'auteur a donné des monographies précieuses de tous les personnages qu'il a rencontrés au cours de son récit[1]. Je signalerai l'une d'elles à cause de son intérêt pour l'histoire de Jeanne d'Arc (p. 119). Guillaume Erard, chanoine de Rouen, juge de Jeanne d'Arc, dont il est question dans un compte de l'archevêché (1432-33), ne doit plus être confondu avec Guillaume Evrard, qui assista au Concile de Bâle ; c'est donc à tort qu'on a voulu faire d'Erard, auxiliaire de l'évêque Cauchon, « l'âme du Concile schismatique ». Ce très savant ouvrage est admirablement imprimé ; il fait honneur aux presses de Rouen comme à ses auteurs[2].

S. R.

**L. von Sybel.** *Christliche Antike*, tome II. Marburg, Elwert, 1906 ; gr. in-8°, VIII-341 pages, 3 planches en couleurs et 97 gravures. — Dans le premier volume, dont la *Revue archéologique* a rendu compte (1906, II, p. 464), M. L. von Sybel s'était particulièrement occupé des littératures et des croyances relatives à la vie d'outre-tombe, des catacombes et de la peinture chrétienne à ses débuts. Son second volume se rapporte surtout à l'art plastique. M. L. von Sybel établit une chronologie des sarcophages dans le monde romain et consacre, à ceux de la Gaule, une quinzaine de pages qui seront bien accueillies des travailleurs français. L'auteur décrit ensuite brièvement les arts mineurs et donne une liste des diptyques consulaires. Le dernier tiers du volume est une étude plus approfondie de l'architecture et de la peinture des basiliques. Les parures sont excellentes ou, du moins, aussi bonnes que possible, eu égard aux difficultés de tirage, que je connais bien, des reproductions fondées sur la photographie. En somme l'œuvre de M. L. von Sybel, où la part des survivances païennes dans l'art chrétien a été parfaitement mise en lumière, est une sorte de manuel, tout de conscience, qui doit rester.

E. E.

Esther **Boise van Deman.** *The Atrium Vestae.* Washington, 1909 ; in-8°, 47 pages, 10 planches, 6 plans. — Cette publication de l'Institution Carnegie, de Washington, est essentiellement recommandable. Ainsi que le dit M. Ch. Hülsen, le déblaiement de l'*atrium Vestae* a fait naître des problèmes d'un grand intérêt pour l'étude de la topographie et de l'architecture romaines. Le monument est de plusieurs époques ; mais chaque constructeur a si bien fondu son œuvre propre dans l'ensemble, qu'il n'est pas toujours facile de l'en distinguer.

1. Quelques-unes de ces notices (p. ex. celles de Guillaume d'Estouteville, de Georges d'Amboise) sont de longues monographies, désormais indispensables aux historiens.

2. On trouvera, p. XLIX et suiv., des détails nouveaux sur le vandalisme révolutionnaire. Le 16 septembre 1793, le Département donne l'ordre de faire brûler deux portraits de Louis XV et de la reine, dans ce style d'une bêtise incomparable : « Il faut, citoyens, vous hâter de donner aux flammes ces restes honteux de la prostitution du pinceau. »

Lanciani, Jordan, Marucchi et Auer avaient déjà écrit de bonnes monographies de la maison des vestales; l'ouvrage de Mme van Deman, mis au courant des plus récentes fouilles, leur est supérieur sur bien des points. L'époque républicaine y est notamment envisagée beaucoup mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, encore que toutes les idées de l'auteur ne soient pas également acceptables. De fort bonnes planches en couleurs permettent de suivre les transformations aux différentes époques. Peut-être faut-il regretter que Mme van Deman n'ait pas jugé nécessaire de citer les inscriptions et les monuments figurés que l'ont a découverts dans l'*atrium Vestae*. Un ouvrage comme le sien aurait gagné à ne rien laisser dans l'ombre. Il me semble également que les dix-sept pages consacrées, par M. l'abbé Thédenat, à l'*atrium Vestae*, dans son beau livre sur le *Forum romain*, méritaient mieux que le rappel, à la fin d'une note, du simple titre de ce travail.

E. E.

**J.-L. Courcelle-Seneuil**. *Les dieux gaulois d'après les monuments figurés*. Paris, Leroux, 1910. In-8, 430 p., avec 112 gravures et 11 planches. — Cet ouvrage ne paraît pas destiné à remplacer celui de M. Renel. On y trouve des hérésies archéologiques, historiques et étymologiques. Les sources, tant anciennes que modernes, y sont indiquées capricieusement et sans exactitude. Un spécimen suffira pour donner une idée de la manière de M. C.-S. (p. 58) : « Esus, Esar, c'est le dieu celte de la guerre; c'est aussi probablement le dieu des Ariahs ou Ariens; il est identique à l'Arès des Grecs, au Mars des Romains; il leur a servi de modèle et leur a fourni l'origine de leurs noms. »

X.

**R. P. M.-J. Lagrange**. *Quelques remarques sur l'Orpheus de M. S. R.* Paris, Lecoffre, 1910. In-12, 78 p. — A part quelques lignes de polémique peu dignes de l'éminent auteur, ce petit livre est excellent et mérite d'être signalé aux historiens. On y trouvera des discussions serrées sur la question difficile du rapport des Sacées et de l'aventure de Karabas[1] d'Alexandrie avec les récits évangéliques de la Passion, de fines remarques sur le culte du poisson et le poisson considéré comme mets d'*indulgence*[2], enfin le développement d'une vue très juste (trop brièvement indiquée dans *Orpheus*, p. 116) sur le caractère tolérant des religions antiques : « Si les religions païennes ont été généralement accueillantes les unes pour les autres, c'est qu'aucune d'elles n'était bien sûre de son affaire. Les dieux des cités étaient intolérants aussitôt que leur domaine était incontesté... Ceux qui croient à la multiplicité des dieux

(1) Le P. Lagrange pense que le nom de Karabas (où l'on a proposé de voir une mauvaise lecture de *Barabbas*, Frazer, *Golden Bough*, t. III, p. 193) pourrait s'expliquer par l'araméen *qeraba* « guerre, bataille ». Dans une inscription palmyrénienne (Vogüé, 105), on trouve *Krba* comme nom de femme.

(2) Le texte de Socrate (V. 22) prouve bien que, dans la pratique ancienne du jeûne, on *substituait* des poissons aux viandes (τῶν ἐμψύχων ἰχθῦς μόνους μεταλαμβάνουσι). Je n'ai donc pas commis le contresens dont m'accuse l'auteur (p. 31).

n'en sont pas à compter avec quelques-uns de plus... Quant à l'Église, si elle s'est montrée sévère dans la répression de l'hérésie, c'est parce qu'elle se croyait seule en possession de la vérité, et de la vérité nécessaire au salut éternel de ses enfants » (p. 70-72). S. R.

*Pompeianische Wandinschriften und Verwandtes,* ausgewählt von Ernst **Diehl.** Bonn, Marcus et Weber, 1911. In-12, 60 p. Prix : 1 mark 80. — Premier pas vers un *Corpus inscriptionum* en fascicules de poche, et bon modèle à suivre pour qui voudrait donner, à chaque province de France, le recueil en minuscules de ses inscriptions latines. Nous avons ici tout l'essentiel du *CIL* IV et de son supplément, plus de nombreux textes de la même série publiés ailleurs. Il y a là, à côté de choses sans intérêt et d'indécences, beaucoup de jolis fragments qu'on est heureux de trouver réunis. L'annotation est surtout bibliographique; aussi bien ne pouvait-on songer, la plupart du temps, à expliquer l'inexplicable. Le recueil se termine par de bons index des noms, des choses rares et surtout des particularités grammaticales. A l'index des noms manque le mot *matella*, qui se trouve dans l'élégant distique de Pompéi, n. 702.

S. R.

**L. Duchesne.** *Histoire ancienne de l'Église*, tome III, in-8 de XI 687 pages. Paris, Fontemoing, 1910. — Nous avons annoncé précédemment la publication des deux premiers volumes de cet ouvrage magistral. Le tome III vient de paraître. Il est consacré au Ve siècle : un siècle assez triste, où s'effondre l'Empire d'Occident, où l'Empire d'Orient, menacé sur toutes ses frontières, s'affaiblit au milieu des querelles théologiques, dans les convulsions des hérésies et des schismes. Par contre, les documents et les œuvres abondent pour cette période : Mgr Duchesne en a tiré un large et vivant tableau de l'histoire religieuse du temps, un tableau où se détachent, au premier plan, plusieurs grandes figures. Voici, brièvement résumé, le contenu du volume : l'Église au temps des Théodose (chap. I) ; l'Origénisme et saint Jérome (chap. II) ; Chrysostome et Théophile (chap. III) ; la fin du Donatisme (chap. IV) ; Alaric (chap. V) ; le Pélagianisme et l'Augustinianisme (chap. VI-VIII) ; Atticus et Cyrille (chap. IX) ; Nestorius, le concile de Chalcédoine les monophysites (chap. X-XII) ; le christianisme à l'Est de l'Empire (chap. XIII) ; l'Occident au Ve siècle (chap. XIV) ; l'Église romaine au Ve siècle (chap. XV). Ce volume vaut par les mêmes qualités que les précédents : sûreté de l'information, connaissance directe et approfondie des sources, érudition discrète, netteté de l'exposition, rapidité du récit, un vrai talent d'écrivain, et à l'occasion, ce qui ne gâte rien, de l'esprit.

Paul Monceaux.

# TABLES

## DU TOME XV DE LA QUATRIÈME SÉRIE

## I. — TABLE DES MATIÈRES


| | Pages |
|---|---|
| Le Disque de Phaistos et les peuples de la Mer, par A. J.-Reinach. | 1 |
| Statuette archaïque de femme assise (Musée du Louvre), par Charles Picard | 66 |
| La date de l'annexion de la Gaule, par Guglielmo Ferrero | 93 |
| Réponse à M. Ferrero, par Camille Jullian | 104 |
| Cylindres royaux de l'époque de la première dynastie babylonienne, par L. Delaporte | 107 |
| Les têtes des médaillons de l'arc de Constantin à Rome (Planches I-XVII), par Salomon Reinach | 118 |
| Démétrius Poliorcète et la Victoire de Samothrace, par J. Hatzfeld | 132 |
| Sur deux épigrammes de Crinagoras, par Gabriel Ancey | 139 |
| Le groupe de la Visitation à la cathédrale de Reims, par Émile Mâle | 142 |
| Variétés | 145 |
| Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions | 161 |
| Nouvelles archéologiques et correspondance | 168 |
| Bibliographie : Ouvrages de MM. Hoernes; Angelo Mosso; A. Jeremias; J. Leite deVasconcellos; Dr Albert Gruhn; Ph. E. Legrand; S. Eitrem; P. Wolters; A. von Domaszewski; Giuseppe Tomasetti; A. Mallat et J. Cornillon; Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie; The Catholic Encyclopedia; Hans Dütschke, Sir V. Ramsay et Miss Gertrude L. Bell; J. Poppelreuter; Attilio Profumo; A. Blanchet; Camille Jullian; Marius Besson; C. Boulanger; L. Lévy-Bruhl; L. Heuzey et Thureau-Dangin | 189 |
| Le récit du déluge dans la tradition de Nippour, par Alfred Loisy | 209 |
| Le temple de Lanleff, par le commandant A. Martin | 212 |
| Bibliographie | 215 |
| Vases peints du musée de Berne, par W. Deonna | 217 |
| Ugo de Vosor ou Nabuchodonosor, par F. de Mély | 240 |
| Les débuts de la statuaire en Égypte, par W. von Bissing | 244 |
| Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions | 263 |
| Nouvelles archéologiques et Correspondance | 267 |
| Bibliographie : Ouvrages de MM. J. de Morgan; R. Pumpelly; A. de | |

Pages.

MARCHI; Ernest A. GARDNER; MARGRET HEINEMANN; Georges von BRAUCHISCH; Hans WACHTLER; Heinz SCHNABEL; C. JULLIAN; Onésime RECLUS; Chr. HUELSEN; W. KOEHLER; Attilio de MARCHI; Don Enrique de AGUILERA y Camboa marquis de CERRALBO; Conde de ROMANONES; W. LIEBENAM; Oscar WULFF; Ezechiel VELANIDIOTIS; Louis BRÉHIER; Sir Walter ARMSTRONG; W. FROEHNER; Joseph GUIBERT; L. MAETERLINCK; V. COMMONT; Anders SANDVIG; Julien AILIO . . . 302

Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par MM. CAGNAT et BESNIER. . . . . 325

Le Gaulois de Délos, par W. DEONNA . . . . . 341

Un nouveau sous-préfet romain de Tarantaise, par Th. REINACH . . . 347

Les miniaturistes et leurs signatures. A propos de l'exposition du Burlington club, par F. de MÉLY . . . . . 350

L'enlèvement de Proserpine, par Léonard de Vinci, par S. REINACH. . 378

Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions. . . . . 390

Société nationale des Antiquaires de France. . . . . 400

Nouvelles archéologiques et correspondance. . . . . 407

Bibliographie : Ouvrages de MM. MASPERO, Fr. W. FREIHERR von BISSING, Theodore M. DAVIS, T. Eric PEET, D. G. HOGARTH, Ludwig FRIEDLAENDER, H. M. GWATKIN, Ch. GUIGNEBERT, V. STAIS, R. HERTZ, R. BELTZ, A. van GENNEP, Dr CARTON, M. KOBBERT, Oskar MUNSTERBERG, von SCHWEPPENBURG et Dr P. GOESSLER, O. SCHÖNEWOLF, Mgr FUZET et M. le chanoine JOUEN, L. von SYBEL, Esther BOISE van DEMAN, J.-L. COURCELLE-SENEUIL, R. P. M.-J. LAGRANGE, Ernst DIEHL, L. DUCHESNE . . . . . 439

## II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

### PAR NOMS D'AUTEURS


Pages.

Ancey (Gabriel). — Sur deux épigrammes de Crinagoras. . . . . 139
Bissing (W. von). Les débuts de la Statuaire en Egypte. . . . . 244
Delaporte (L.). — Cylindres royaux de l'époque de la première dynastie babylonienne. . . . . 107
Deonna (W.). — Vases peints du musée de Berne. . . . . 217
— Le Gaulois de Délos . . . . . 341
Ferrero (Guglielmo). — La date de l'annexion de la Gaule. . . . . 93
Hatzfeld (J.). — Démétrius Poliorcète et la Victoire de Samothrace. . 132
Jullian (Camille). — Réponse à M. Ferrero. . . . . 104
Loisy (Alfred). — Le récit du déluge dans la tradition de Nippour . . 209
Male (Emile). — Le groupe de la Visitation à la cathédrale de Reims. 142
Martin (Commandant A.). — Le temple de Lanleff. . . . . 212
Mély (F. de). — Ugo de Vosor ou Nabuchodonosor . . . . . 240
— Les miniaturistes et leurs signatures. A propos de l'exposition du Burlington Club. . . . . 370
Picard (Charles). — Statuette archaïque de femme assise (Musée du Louvre). . . . . 66
Reinach (A.-J.). — Le Disque de Phaistos et les Peuples de la Mer. . 1
Reinach (S.). — Les têtes des médaillons de l'arc de Constantin à Rome (planches I-XVII). . . . . 118
— L'enlèvement de Proserpine, par Léonard de Vinci. . . . . 378
Reinach (Th.). — Un sous-préfet de Tarantaise . . . . . 353


## III. — TABLE DES PLANCHES


I-XVII. — Têtes des médaillons de l'Arc de Constantin à Rome.



*Le Gérant :* Ernest Leroux.

ANGERS. — IMPRIMERIE BURDIN ET Cie.

F02.014

# REVUE

# ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

G. PERROT ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

---

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME XV

JANVIER FÉVRIER 1910

---

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE (VI^e^)

—

1910

Tous droits réservés.

# SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

## TEXTE


| | Pages |
|---|---|
| Le Disque de Phaistos et les Peuples de la Mer, par A. J.-Reinach . . . . | 1 |
| Statuette archaïque de femme assise (Musée du Louvre), par Charles Picard. | 66 |
| La date de l'annexion de la Gaule, par Guglielmo Ferrero . . . . . | 93 |
| Réponse à M. Ferrero, par Camille Jullian . . . . . | 104 |
| Cylindres royaux de l'époque de la première dynastie babylonienne, par L. Delaporte . . . . . | 107 |
| Les têtes des médaillons de l'arc de Constantin à Rome (Planches I-XVII), par Salomon Reinach. . . . . | 118 |
| Démétrius Poliorcète et la Victoire de Samothrace, par J. Hatzfeld . . . . | 132 |
| Sur deux épigrammes de Crinagoras, par Gabriel Ancey . . . . . | 139 |
| Le groupe de la Visitation à la cathédrale de Reims, par Émile Male. . . . | 142 |
| Variétés . . . . . | 145 |
| Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions . . . . . | 161 |
| Nouvelles archéologiques et correspondance . . . . . | 168 |
| Bibliographie : Ouvrages de MM. Hoernes; Angelo Mosso; A. Jeremias; J. Leite de Vasconcellos; Dr Albert Gruhn; Ph. E. Legrand; S. Eitrem; P. Wolters; A. von Domaszewski; Giuseppe Tomasetti; A. Mallat et J. Cornillon; Dictionnaire d'Archeologie chrétienne et de Liturgie; The Catholic Encyclopedia; Hans Dütschke; Sir W. Ramsay et Miss Gertrude L. Bell; J. Poppelreuter; Attilio Profumo; A. Blanchet; Camille Jullian; Marius Besson; C. Boulanger; L. Lévy-Bruhl; L. Heuzey et Thureau-Dangin . . . . . | 189 |


## PLANCHES I-XVII

**Têtes des médaillons de l'Arc de Constantin à Rome :**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Planches | I. | Têtes Nos | 1. | Planches | X. | Têtes Nos | 12 et 13. |
| — | II. | — | 2. | — | XI. | — | 15. |
| — | III. | — | 3. | — | XII. | — | 16. |
| — | IV. | — | 4. | — | XIII. | — | 17 et 19. |
| — | V. | — | 5. | — | XIV. | — | 23 et 26. |
| — | VI. | — | 7. | — | XV. | — | 28. |
| — | VII. | — | 8. | — | XVI. | — | 29, 30, 30 et 32. |
| — | VIII. | — | 9 et 10. | — | XVII. | — | 6 et 31. |
| — | IX. | — | 11. | | | | |


## CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

Pour Paris. Un an..... 30 fr. | Pour les départements. Un an.. 32 fr.
Un numéro mensuel..... 3 fr. | Pour l'Etranger. Un an..... 33 fr.

On s'abonne également chez tous les libraires des Départements et de l'Etranger.

F 02. 014

# REVUE

# ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

G. PERROT ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

---

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME XV

MARS-AVRIL 1910

---

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE (VIe)

—

1910

Tous droits réservés

## SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

### TEXTE


| | Pages |
|---|---|
| Le récit du déluge dans la tradition de Nippour, par Alfred Loisy. . . . . | 209 |
| Le temple de Lanleff, par le Commandant A. Martin . . . . . | 212 |
| Bibliographie . . . . . | 215 |
| Vases peints du musée de Berne, par W. Deonna . . . . . | 217 |
| Ugo de Vosor ou Nabuchodonosor, par F. de Mély. . . . . | 240 |
| Les débuts de la Statuaire en Egypte, par W. von Bissing . . . . . | 244 |
| Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions. . . . . | 263 |
| Nouvelles archéologiques et Correspondance . . . . . | 267 |
| Bibliographie : Ouvrages de MM. J. de Morgan; R. Pumpelly; A. de Marchi; Ernest A. Gardner; Margret Heinemann; Georges von Brauchisch; Hans Wachtler; Heinz Schnabel; C. Jullian; Onésime Reclus; Chr. Huelsen; W. Koehler; Attilio de Marchi; Don Enrique de Aguilera y Camboa marquis de Cerralbo; Conde de Romanones; W. Liebenam; Oscar Wulff; Ezechiel Velanidiotis; Louis Bréhier; Sir Walter Armstrong; W. Froehner; Joseph Guibert; L. Maeterlinck; V. Commont; Anders Sandvig; Julien Ailio. . . | 302 |
| Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par MM. Cagnat et Besnier . . . . . | 325 |



## CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pour Paris. Un an..... | 30 fr. | Pour les départements. Un an.. | 32 fr. |
| Un numéro mensuel..... | 3 fr. | Pour l'Etranger. Un an..... | 33 fr. |

On s'abonne également chez tous les libraires des Départements et de l'Etranger.

F02.014

# REVUE

# ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

G. PERROT ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

---

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME XV

MAI-JUIN 1910

---

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE (VI^e^)

—

1910

Tous droits réservés

## SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

### TEXTE


| | Pages |
|---|---|
| Le Gaulois de Délos, par W. Deonna. | 341 |
| Un nouveau sous-préfet romain de Tarantaise, par Th. Reinach | 347 |
| Les miniaturistes et leurs signatures. A propos de l'exposition du Burlington club, par F. de Mély. | 350 |
| L'enlèvement de Proserpine par Léonard de Vinci, par S. Reinach | 378 |
| Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions. | 390 |
| Société Nationale des Antiquaires de France. | 400 |
| Nouvelles archéologiques et Correspondance. | 407 |
| Bibliographie : Ouvrages de MM. Maspero, Fr. W. von Bissing, Theodore M. Davis, T. Eric Peet, D.-G. Hogarth, Ludwig Friedlaender, H.-M. Gwatkin, Ch. Guignebert, V. Staïs, R. Heitz, R. Beltz, A. van Gennep, D. Carton, M. Kobbert, Oskar Munsterberg, Von Schweffenberg, Dr P. Goessler, O. Schönewolf, Mgr Fuzet et M. le chanoine Jouen, L. von Sybel, Esther Boise, J. L. Courcelle-Seneuil, R. P. M.-J. Lagrange, Ernst Diehl, L. Duchesne | 439 |


## CONDITIONS DE L'ABONNEMENT


| | | | |
|---|---|---|---|
| Pour Paris. Un an..... | 30 fr. | Pour les départements. Un an.. | 32 fr. |
| Un numéro mensuel..... | 3 fr. | Pour l'Etranger. Un an..... | 33 fr. |

On s'abonne également chez tous les libraires des Départements et de l'Etranger.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, 28, RUE BONAPARTE, VI^e

# BIBLIOTHÈQUE ÉGYPTOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE M. G. MASPERO, MEMBRE DE L'INSTITUT.

XIII. MÉLANGES ÉGYPTOLOGIQUES, par F. CHABAS. Tome V. In-8, 10 planches. . . . . 20 fr. »

XVIII. OEUVRES DIVERSES DE MARIETTE PACHA. Tome I. In-8, figures et planches. . . . . 20 fr. »

XXI, XXII. OEUVRES DIVERSES DU VICOMTE EM. DE ROUGÉ. Tomes I et II. In-8, fig. et planches. Chaque volume. . . . . 20 fr. »

XXX, XXXI. LETTRES ET JOURNAUX DE CHAMPOLLION LE JEUNE, recueillis et annotés par H. HARTLEBEN. 2 vol. in-8, fig. et pl. Chaque volume. . . . . 15 fr. »

I. Lettres écrites d'Italie.

II. Lettres et journaux écrits pendant le voyage d'Égypte.

XXXII, XXXIII. OEUVRES DIVERSES DE CHAMPOLLION LE JEUNE, Tomes III et IV (*Sous presse*).

XXXIV. OEUVRES EGYPTOLOGIQUES par E. LEFÉBURE. Tome I. In-8 (*Sous presse*).

**Série étrangère.**

OEUVRES ÉGYPTOLOGIQUES DE WILLIAM N. GROFF. OEuvres françaises, publiées par sa sœur avec l'aide de G. MASPERO, de l'Institut. In-8, planches . . . . . 25 fr. »

ENGLISH EGYPTOLOGICAL WORKS, by William N. GROFF (*Sous presse*).

# BIBLIOTHÈQUE ORIENTALE ELZÉVIRIENNE

Tome LXXXVI. POÉSIES ET ANECDOTES JAPONAISES de l'époque des Taïra et des Minamoto, suivies de l'histoire de ces deux familles (782-1185), Par J. DAUTREMER, Consul de France, chargé du cours de japonais à l'Ecole des Langues orientales vivantes. In-18, planches . . . . . 2 fr. 50

# BIBLIOTHÈQUE SLAVE ELZÉVIRIENNE

Tome XVI. Le CYCLE ÉPIQUE DE MARKO KRALIÉVITCH, par Louis LÉGER, membre de l'Institut. In-18 . . . . . 1 fr. 75

PETITE

# BIBLIOTHÈQUE D'ART & D'ARCHÉOLOGIE

Tome XXVIII. DE SUSE AU LOUVRE. Aventures d'un convoi d'antiquités de Suse à la mer. Par J. DE MORGAN. Illustrations par G. BONDOUX. In-18, nombr. figures. . . . . 2 fr. 50

COLLECTION DE

## CONTES, CHANSONS ET TRADITIONS POPULAIRES

Tome XXXI. FOLK-LORE BOURBONNAIS. Anciens usages. Sorciers et rebouteurs. Meneurs de loups. Vielles et musettes. Jeux du temps passé. Les Fées. Les Sorts. Les Noces. Par J. Francis PÉROT. In-18 . . . . . 5 fr. »

Tomes XXXII-XXXIII. FAUNE ET FLORE POPULAIRES DE LA FRANCHE-COMTÉ, par Ch. BEAUQUIER, député. 2 volumes in-18 . . . . 10 fr. »

Tome XXXIV. CONTES POPULAIRES DU SOUDAN ÉGYPTIEN, recueillis en 1908 sur le Nil Bleu, le Nil Blanc, et au Soudan, par YACOUB ARTIN PACHA. In-18 . . . . . 2 fr. 50

Tomes XXXV-XXXVI. CONTES POPULAIRES SUR LES OGRES, recueillis à Blida, et traduits de l'arabe, par J. DESPARMET. 2 vol. in-18 . . 10 fr. »

# REVUES ET PÉRIODIQUES

### MONUMENTS PIOT

Monuments et Mémoires, publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Tome XVII (en cours). Paris, 40 fr.; Départements, 42 fr.; Etranger, 43 fr. — Collection : Tomes I à XVI . . . . . 600 fr. »

### REVUE ARCHÉOLOGIQUE

Publiée sous la direction de MM. Georges Perrot et S. Reinach, de l'Institut.
Paris, 30 fr.; Départements, 32 fr.; Etranger, 33 fr.
3e série. 1883-1910. 28 années . . . . . 600 fr. »

### REVUE CRITIQUE D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Publiée sous la direction de M. A. Chuquet, de l'Institut.
Paris, 20 fr.; Départements, 22 fr.; Etranger, 25 fr.
Collection : 1866-1910 . . . . . 400 fr. »

### JOURNAL ASIATIQUE

Paris, 25 fr.; Départements, 27 fr. 50.; Etranger, 30 fr.

### REVUE DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS

Publiée sous la direction de MM. René Dussaud et Alphandéry.
Paris, 25 fr.; Départements, 27 fr. 50; Etranger, 30 fr.
Collection : 1880-1910 . . . . . 600 fr. »

### REVUE DES ÉTUDES GRECQUES

Paris, 10 fr. Union postale, 11 fr.

### REVUE DU MONDE MUSULMAN

Paris, 25 fr.; Départements, 28 fr.; Etranger, 30 fr.

### REVUE DE L'ORIENT LATIN

Paris, 25 fr.; Départements, 28 fr.; Etranger, 30 fr.

### REVUE SÉMITIQUE D'ÉPIGRAPHIE ET D'HISTOIRE ANCIENNE

Directeur, M. J. Halévy. Paris, 20 fr.; Union postale, 22 fr.
Collection : Tomes I XVIII . . . . . 300 fr. »

### REVUE ÉGYPTOLOGIQUE

Paris, 30 fr.; Départements, 31 fr.; Etranger, 32 fr.
Collection : Tomes I-XII. . . . . 300 fr. »

### REVUE D'ASSYRIOLOGIE ET D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

Paris, 30 fr.; Départements, 31 fr.; Etranger, 32 fr.
Collection : Tomes I-VII . . . . . 175 fr. »

### GAZETTE NUMISMATIQUE FRANÇAISE

Directeur, M. Mazerolle. Paris, 25 fr.; Union postale, 28 fr.

### REVUE D'ETHNOGRAPHIE ET DE SOCIOLOGIE

Directeur, M. Van Gennep. Paris, 20 fr.; Union postale, 23 fr.

### ANNALES RÉVOLUTIONNAIRES

Paris, 20 fr.; Union postale, 22 fr.

### RECUEIL D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

Publié par M. Ch. Clermont Ganneau, de l'Institut.
Prix de souscription, par volume, 20 fr. Collection : Tomes I-VIII. 175 fr. »

### L'ANNÉE ÉPIGRAPHIQUE

Par MM. Cagnat, de l'Institut, et Besnier.
Le volume annuel 3 fr. 50. Collection : Tomes I-XXII. . . . . 80 fr. »

### BULLETIN ANNUEL D'ÉPIGRAPHIE GRECQUE

Publié par A. J.-Reinach. Première année . . . . . 3 fr. 50

### ARCHIVES MAROCAINES

Prix du volume, 12 fr.; par poste, 13 fr. Collection : Tomes I-XV. 180 fr. »

ANGERS, IMP. A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.